

**VIE**

DU

**RÉVÉRENDISSIME PÈRE**

**ALEXANDRE-VINCENT JANDEL**

**SOIXANTE-TREIZIÈME MAÎTRE GÉNÉRAL DES FRÈRES-PRÊCHEURS**

PAR

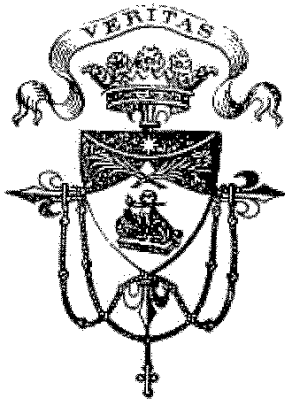
**LE P. F. HYACINTHE-MARIE CORMIER**

DU MÊME ORDRE

---

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

Honorée d'un Bref de N. S. P. le Pape Léon XIII



**PARIS**

**LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE**

RUE CASSETTE, 15

1896





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



VIE

DU

RÉVÉRENDISSIME PÈRE

A.-VINCENT JANDEL

Nous, soussignés, après avoir lu, par commission du T.-R. P. Provincial, la VIE DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE JANDEL, par le R. P. HYACINTHE-MARIE CORMIER, en approuvons l'impression, la jugeant propre à procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes.

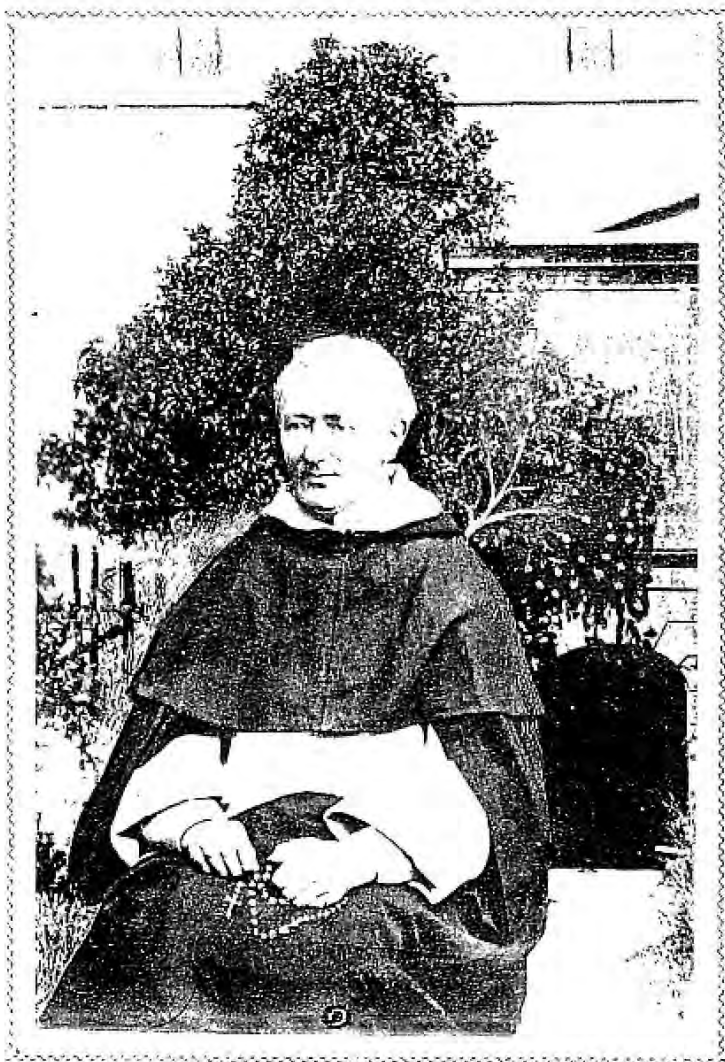
FR. MARIE-ALBERT BION  
des Frères-Prêcheurs  
Lecteur en S. Théologie.

FR. MARIE-JOSEPH RAYNAL  
des Frères-Prêcheurs  
Lecteur en S. Théologie.

*Reimprimatur :*

FR. ETIENNE GALLAIS  
Prov. des Frères-Prêcheurs.





LE R<sup>ME</sup> PÈRE JANDEL

Près de l'Oranger de S. Dominique

A SAINTE-SABINE





## BREF DE S. S. LÉON XIII

---

Dilecto Filio HYACINTO MARIÆ CORMIER, Sodali Dominicano  
LEO PP. XIII,

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Vitam Alexandri Vincentii Jandel, diligenter abs te gallicis expositam litteris, proxime editum iri intelleximus italico sermone conversam. Ita quidem fiet per opportune, ut ii quoque, qui minus gallice sciunt, internoscere plenius ac melius queant virum sane egregium, spectatæ pietatis ac prudentiæ, eundemque de Familia Dominicana, cui præfuit tam diu, optime meritum. Te igitur Nobis scito probari, tum quia recte factorum exempla scribendo propagare, quod est studiosi virtutis publicæ : tum quod consulere memoriæ conatus es antistitis tui, quod est animi grāti. Cœlestium munerum auspiciem itemque benevolentia Nostræ testem tibi apostolicam benedictionem impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die IV Novembris Anno MDCCCXCV, Pontificatus Nostri Decimo octavo.

LEO PP. XIII.

---

A Notre Cher Fils HYACINTHE MARIE CORMIER,  
Religieux Dominicain,  
LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

La vie d'Alexandre-Vincent Jandel, diligemment écrite par vous en langue française, paraîtra bientôt, nous a-t-on dit, traduite en langue italienne. L'œuvre, en effet, est des plus opportunes ; car, par elle, ceux qui savent peu le français pourront, eux aussi, pleinement apprécier l'homme sans contredit éminent, d'une prudence et d'une piété remarquables, qui a gouverné si longtemps la Famille Dominicaine et en a si bien mérité. En vous appliquant à propager, par la presse, les leçons d'une vie exemplaire, vous avez montré votre zèle pour la vertu publique ; et en veillant à perpétuer la mémoire de celui qui fut votre maître, vous avez fait preuve d'un cœur reconnaissant. Sachez donc que vous avez notre approbation.

Comme augure des bienfaits célestes et comme gage de notre bienveillance, nous vous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome le IV novembre de l'an MDCCCXCV, de notre Pontificat le dix-huitième.

LÉON XIII, Pape.

ma fille en M. S.

une lettre de M. le S. P. on apprend que  
vous êtes chancel sur un lit de douleur, et  
je ne puis résister au désir de vous exhorter  
à tirer bon parti de cette maladie du corps,  
pour la guérison de votre âme. Il me  
semble en terreur N. S. dire de vous, comme  
autrefois de Lazare; cette infirmité n'est  
pas pour la mort, mais pour que le ~~Seigneur~~ Dieu  
soit glorifié par elle. Vous avez résisté  
à l'appel de la grâce; aujourd'hui, et vous  
ternasse, et vous dit comme à S. Paul  
renversé sur le chemin de Damas: Pourquoi  
me persécute-tu? Il t'est donc de redoubter  
contre l'araignon. à votre tour, priez  
vous dire avec Paul converti, Seigneur,  
que voulez vous que je fasse? et laissez l'araignon  
de la souffrance physique préparer votre  
retour que n'aurait pas suffi à opérer le  
remords, et que vous sonnera la charité.  
ne perdez pas le prix et tant de peines,  
et les endurant loin de Dieu, appelez  
N. S. de grâce et ses consolations auprès  
de votre couche, non seulement par la prière,  
mais par une bonne confession qui  
vous rendra la paix, en purifiant votre âme,  
et vous revêtira de la robe d'innocence, que  
vous êtes autrefois si heureuse de porter.  
Combien j'envie vous, pauvre enfant,  
pourrais vous assister moi-même, et  
vous aider à profiter et de la visite de  
S. Euzébe, et de la grâce du jubilé! je  
vous en prie, mais que cela ne soit pas  
possible, vous dire que je ne cesserais de  
demander pour vous à N. S. ce retour  
auquel je vous invite en son nom, et que  
je serais si heureux d'apprendre.  
Dans cet espoir, je vous bénis en lui,  
et vous assure de mon dévouement  
G. V. Landel  
M. de S. P.



## PREFACE

---

Le dix-neuvième siècle montre avec fierté, dans sa première moitié surtout, une série d'hommes remarquables : conquérants, écrivains, orateurs, poètes, artistes, savants dans toutes les branches. Mais à côté de ces *grands hommes* selon le monde, trop habiles souvent à retourner contre le ciel les dons du génie, l'Eglise catholique présente, à son tour, dans une sphère plus haute, une légion d'*hommes de Dieu* : grands papes, vaillants évêques, apologistes illustres, créateurs d'instituts charitables, hardis missionnaires, fervents cénobites, qui sont parvenus à quelque chose de mieux que d'être l'étonnement et l'idole de leur siècle ; ils en sont la lumière, l'exemple et le salut.

Le fils de saint Dominique auquel nous consacrons ces pages, mérite dans leurs rangs une place, par la manière dont il a soutenu ici-bas les droits de la grâce et les principes de la vie religieuse : choses intimement liées entre elles, non moins liées aux plus chers intérêts des âmes, et au règne parfait de Jésus-Christ.

Entré de bonne heure dans cette voie, il y marcha sans éclat mais sans défaillance, enveloppé d'humilité, guidé, au milieu des circonstances les plus diverses, par une rectitude remarquable, et soutenu par

une constance qui se perfectionna jusqu'à la mort.

Son cercueil se fermait à peine, que l'estime pour son caractère grandissait et que, de toutes parts, on réclamait quelque écrit où fussent résumées ses vertus et racontées ses œuvres.

Un ami du défunt et de sa famille (\*) écrivait à la hâte une notice, où il disait : « La vie et les actes les plus saillants du P. Jandel appartiennent, sans conteste, à l'Ordre de Saint-Dominique dont il a été Maître-Général ; mais non toutefois d'une manière si absolue, que le clergé du diocèse de Nancy-Toul n'ait conservé le droit d'en revendiquer sa légitime part. Le P. Jandel, en effet, est natif de ce diocèse : il y a commencé ses études théologiques, il y a reçu l'onction sacerdotale, il a été professeur d'Écriture-Sainte au grand-séminaire, supérieur de l'école ecclésiastique de Pont-à-Mousson, chanoine honoraire et plus tard chanoine d'honneur de la cathédrale de Nancy. Les cendres de ses respectables parents reposent au cimetière Saint-Nicolas de cette ville ; enfin nombre de prêtres Meurthois ont été ou ses élèves, ou ses condisciples, ou ses intimes amis. Il y a, par conséquent, pour nous, devoir de justice, de confraternité et d'affectueux souvenir, de le maintenir sur nos listes diocésaines, et d'en conserver la mémoire dans nos Annales. »

Presque en même temps, le R<sup>m</sup>e Père Sanvito, vicaire général de l'Ordre, composait une circulaire que, plus tard, le chapitre général de Louvain devait sanctionner de son autorité, en l'insérant dans ses actes. Il y est dit : « Si nous considérons bien les choses, nous arriverons certainement à formuler ce jugement, que, dans les temps iniques où nous sommes, rien ne pouvait arriver de plus funeste que cette mort. Mais au

(\*) L'abbé Guillaume, chanoine honoraire de Nancy.

milieu de la grande et commune douleur de l'Ordre, le souvenir toujours vivant de ce très pieux Père, relève notre courage. Vous avez été témoins de ses vertus, vous tous à qui, pendant sa vie, il donna de si splendides témoignages de sa vigilance, de sa sollicitude, de sa justice et de sa charité, soit par ses lettres, soit par ses entretiens : témoignages si étendus que peut-être personne, dans tout l'Ordre, n'a été sans admirer cette vie exemplaire, cette âme désireuse de plaire à Dieu seul, haletante d'efforts vers la perfection cénotique. Nous semblerions cependant manquer aux devoirs de notre charge, si nous omettions de recommander, dans des termes concis, mais exempts de toute exagération, les qualités que, de son vivant, celui que nous pleurons jugeait seules dignes d'éloges. »

Par commission du même Père Sanvito, le Père Masetti, préfet de la bibliothèque Casanate, rédigeait à son tour une notice plus étendue, à laquelle il donnait pour texte, ces mots de saint Grégoire le Grand : « *Il en est qui ne se réservent rien, mais qui immolent au Dieu Tout-Puissant leur intelligence, leur langue, leur vie, tout enfin ce qu'ils ont reçu de Lui. (\*)* » Et il ajoutait : « Le Père Jandel n'est plus parmi les mortels, mais ses vertus nous rendent certain qu'il se trouve là où l'homme qui a vécu pour Dieu seul, renaît, loin de mourir. Ses lèvres, d'où coulaient tant de paroles d'édification, se taisent, mais ses œuvres et les exemples qu'il nous a laissés parlent encore ; sa présence corporelle a été ravie à nos regards, mais sa mémoire, toujours vivante dans le cœur de ceux qui le connurent, sera aussi en bénédiction pour notre postérité ; car telle est la récom-

(\*) *Sunt quidam qui sibi nil reservant, sed sensum, linguam, vitam atque substantiam quam perceperunt, omnipotenti Deo immolant.*

pense de celui qui sait se rendre *agréable à Dieu et cher aux hommes.* (\*)

« Mais, dès maintenant, un tribut public de louanges était absolument dû au Père Jandel; ses actions méritaient d'être transmises aux temps à venir, qui, à raison de notre silence, auraient eu droit de se plaindre. C'est pourquoi les supérieurs de l'Ordre, par devoir de justice et de reconnaissance, décrétèrent la publication de ce travail. S'il a besoin d'indulgence sous le rapport littéraire, il servira du moins, sous le rapport historique, à un écrivain plus heureux, pour tracer, dans les annales de l'Ordre, une page qui ne sera pas sans gloire. »

Nous n'avons ni la mission, ni la prétention de répondre à ces vœux, en composant une histoire complète du gouvernement du Père Jandel, avec le détail des incidents qu'il a pu soulever, et l'insertion des documents officiels qui s'y rattachent. Nous voulons essayer plutôt, d'esquisser les traits caractéristiques de sa physionomie, et de montrer surtout *l'esprit* qui l'anima.

Car, de toute vie importante, si mouvementée ou si calme qu'elle soit, un *esprit principal* se dégage. Or il semble que Dieu ait appelé le Père Jandel à se sanctifier et à sanctifier les autres « dans la foi et la douceur », comme il est écrit de Moïse : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.* (Eccli, XLV, 4.)

La foi l'entoura dès le berceau ; il plongea naturellement dans ses mystères, comme dans une terre bénie, les racines de son être, et devint une tige dont les branches portèrent des fruits toujours meilleurs. Il fut éminemment, et ce serait assez pour son éloge, « l'homme fidèle » *Vir fidelis multum laudabitur*

(\*) *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.* (Eccli, XLV, 1.)



(Prov. XXVIII, 20) : fidèle aux traditions pieuses de son enfance ; fidèle au respect de ses parents ; fidèle aux amitiés chrétiennes de sa jeunesse ; fidèle à sa conscience comme prêtre, quoi que l'opinion dominante en pût dire ; fidèle à la direction du Saint-Siège au milieu de la confusion croissante des idées, et de la séduction des systèmes.

C'eût été trop peu pour lui de se conformer aux principes de la foi. Au dessus, la grâce lui découvrait tout un monde de maximes, de dispositions et de sentiments sortis du Cœur de Notre-Seigneur, acceptés, aimés, pratiqués constamment par les âmes saintes : c'est le domaine de *l'esprit de foi*. Il comprit que, dans ce domaine immense, où l'autorité enseignante n'a pas tracé de lignes rigoureuses, se préparent pourtant les convictions et les vertus qui perpétuent, parmi les hommes, les plus précieux fruits de la Rédemption. Tandis qu'en désertant ce terrain, comme hostile au progrès des temps, les plus belles intelligences deviennent semblables à ces grands arbres qui se dessèchent sur place, faute de sève, ou tombent avec fracas, n'entraînant que ruines. Loin d'incliner vers ces préjugés qui aveuglent tant d'âmes, l'abbé Jandel eut pour l'esprit de foi, des attrait précoce ; il l'interrogeait en tout, et il se montra de plus en plus docile à ses conseils.

Mais déjà Dieu le retire du clergé séculier où il a préparé son cœur, et l'introduit dans un grand Ordre apostolique, en compagnie d'hommes merveilleusement doués pour travailler au bien de leur pays. Là, sa vertu se colore et se fortifie, son caractère s'élève, sa volonté atteint un plus haut degré de vigueur et de prudence.

L'heure providentielle est venue, pour mettre en œuvre tant de fortes et belles ressources. L'esprit de foi prend, dans la vie du Père Jandel, une direction déter-

minée; après en avoir été le disciple fidèle, il en devient le docteur, surtout quand la main de Dieu le met à la tête de son Ordre. Tout ce qu'il enseigne alors à ses religieux revient à ce premier principe; ses lettres privées, aussi bien que ses circulaires, redisent presque à satiété la grande leçon. S'il recommande, par dessus tout, l'étude et le culte des observances, c'est qu'il les révère comme portant le cachet de l'autorité de Dieu; c'est qu'il voit les liens intimes qui les rattachent à la profondeur de ses mystères; c'est qu'il y découvre une vertu cachée, pour substituer heureusement, au sens humain, le sens divin.

Ce qu'il croit, ce qu'il sent, ce qu'il enseigne, il ambitionne de le voir se répandre dans le monde, par l'apostolat de ses fils. Le cloître de saint Dominique n'est pas, à ses yeux, un abri solitaire où la vérité puisse se contenter de demeurer inviolable; c'est un centre d'où elle doit rayonner pour le bonheur du monde. En effet, si la foi est la « vie éternelle commençant en nous, » *Vita æterna inchoans in nobis* (D. Th. 2<sup>a</sup> 2<sup>m</sup>), quel salutaire et noble rôle, pour le Frère-Prêcheur, au milieu des aberrations de la société présente, de donner, à la vie de foi, des bases plus profondes et des proportions plus spacieuses, afin de rendre, un jour, le royaume céleste plus glorieux !

Disciple et docteur de l'esprit de foi, on peut dire que le Père Jandel en fut le martyr. Il ne pouvait, en effet, marcher dans cette voie sans de grands sacrifices : sacrifices de ses idées, de ses goûts, de son repos; sacrifices de cœur, luttés, déboires, déceptions, tristesses de mille manières; souffrances plus profondes encore, par participation aux tribulations de la sainte Eglise. — Il ne recula jamais; il fut fidèle à sa foi, fidèle à sa croix.

Et cette force dans le sacrifice se revêtit en lui, peu

à peu, d'une douceur surnaturelle qu'il dut conquérir sur son caractère, et qu'il sut rendre plus inaltérable avec l'accumulation des épreuves. La mort même, la respecta sur ses traits. En le regardant alors, on pouvait dire de lui, plus que jamais : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.*

Quand on étudie à cette lumière, l'ensemble de sa vie, sa physionomie, sans montrer de ces traits étincelants qui frappent, dans d'autres figures contemporaines plus richement douées, laisse voir cependant une beauté pure, qu'avec le temps on discerne mieux. Elle offre surtout un exemplaire pratique où plusieurs aimeront peut-être à chercher du secours.

Nous voulons essayer de répondre à leurs désirs, en leur offrant cet humble travail.

Sont-ils prêtres, directeurs ou visiteurs de communautés, missionnaires, religieux d'ordres actifs, laïques militants, organisateurs de bonnes œuvres ; veulent-ils travailler, de concert, à établir le règne de Dieu avec tous ses bienfaits, sur le terrain mouvant de nos révolutions, sans se laisser dominer par les passions qui faussent l'apostolat contemporain ; les diverses phases de cette vie, si imparfaite que soit notre ébauche, leur offriront, nous en avons du moins le désir, quelque lumière et quelque encouragement.

Sont-ils religieux d'Ordres consacrés à la vie monastique ; ils concevront de leur état une plus grande estime et comprendront avec quel amour filial, avec quelle fermeté de caractère, avec quelle défiance des innovations spécieuses, ils ont besoin de s'attacher à leurs saintes observances, où se trouve pour eux la vie et le progrès.

Comptent-ils parmi les simples fidèles, assez nombreux encore, qui aspirent à réaliser, malgré le milieu défavorable du siècle, la perfection chrétienne ; elle leur apparaîtra compréhensible, praticable, ai-

mable même, malgré les épines et les âpretés du chemin.

Quant aux âmes pieuses, qui, ayant connu le vénérable défunt, désirent le voir revivre dans un tableau fidèle, sentir encore le parfum caché de son âme, et retrouver l'onction de ses conseils, elles attendent, nous le savons, le présent travail ; et, en nous faisant part de leurs souvenirs les plus anciens, elles nous ont secondé pour l'exécuter. Si cette lecture peut, en effet, répondre à leurs vœux et leur apporter quelque consolation, nous serons heureux de leur payer, par là, le tribut de notre reconnaissance.

Afin de réaliser notre dessein, prenant les diverses notices publiées jusqu'ici, et d'autres récits ou recueils de lettres dignes de foi, nous nous sommes efforcé de mettre ces documents en leur vrai jour, par leur simple assemblage (\*). Dans les maximes relatives aux vertus, on trouvera peut-être réunies, des citations qui ne sont pas de la même époque, ni adressées aux mêmes personnes ; mais un même esprit les anime, et, de leur rapprochement, ressort un enseignement plus complet.

Si, malgré notre application à être exact, nous avons commis quelque erreur, nous serions heureux de la réparer.

Puissent, ces pages, dans leur simplicité, répondre au but que nous nous sommes fixé. Puissent-elles faire aimer l'esprit de saint Dominique, contribuer à l'honneur de la Vierge Marie, et procurer, par Elle, la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(\*) Les documents relatifs au gouvernement religieux sont extraits des archives généralices, ou des archives particulières des couvents qu'ils intéressent. Les citations concernant la vie spirituelle sont tirées de lettres adressées à des personnes pieuses qui ont voulu rester inconnues.

# VIE

DU

RÉVÉRENDISSIME PÈRE

**ALEXANDRE-VINCENT JANDEL**

---

## LIVRE I

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SON ENTRÉE EN RELIGION

1810-1842

---

### CHAPITRE PREMIER

#### SA NAISSANCE ET SON ENFANCE

Ses ancêtres. — Ses parents. — Caractère de sa mère. — Zèle de celle-ci pendant la révolution. — Première éducation de l'enfant. — Traits de vertu précoce.

Le Père Alexandre-Vincent Jandel naquit à Gerbéviller, en Lorraine, l'an 1810. Rien de remarquable, sous le rapport de la noblesse ou de la fortune, ne signale ses ancêtres. Son aïeul paternel était fils d'un simple paysan chargé du transport des matériaux dans une usine de verrerie, à Saint-Quirin. L'enfant aimait sans doute à monter sur la voiture de son père pour y prendre ses ébats ; l'abbé de Saint-Ignon, propriétaire de l'usine, le remarqua, s'intéressa à lui et lui fit faire ses études. Il était, en effet, su-

périeurement doué, devint avocat brillant au parlement de Nancy, et se fit une fortune. Malheureusement, il était joueur; tout son avoir dut être vendu peu à peu, pour payer ses dettes.

Marié en 1769, il eut en 1783 un fils qu'il appela Antoine-Alexandre. Celui-ci, négligé par son père, passa une partie de son enfance à Champel, près de Lunéville, maison de campagne qui avait échappé aux dilapidations du jeu. Il ne lui resta plus tard, comme souvenir de ses premières années, que la douce et triste image de sa mère enlevée à son affection, quand il n'avait que sept ans, après avoir beaucoup souffert. En dehors de là, il ne se rappelait que le passage de nombreux régiments pendant la révolution, et les longues chevauchées faites à travers les bois, avec un brave Hongrois, prisonnier des campagnes d'Italie, devenu son fidèle serviteur, presque son ami. Il tenait d'ailleurs de sa race une haute stature, un tempérament robuste, une force de corps peu commune, que cette vie au grand air avait contribué à développer.

Malgré les lacunes de son instruction primaire, il fut admis, en 1804, à l'Ecole polytechnique où il eut pour répétiteur Arago, le futur membre de l'Institut et du Gouvernement provisoire de 1848 (\*). Il sortit un des premiers de cette école, et y remplit lui-même les fonctions de répétiteur pendant un an, après ses cours d'application des ponts et chaussées.

De retour à Champel et jugeant le moment venu de s'établir dans le monde, il jeta les yeux sur une jeune personne de Gerbéviller, appelée M<sup>lle</sup> Joséphine Chabert-Marquis, sœur d'un de ses camarades de l'Ecole polytechnique (\*\*).

(\*) François Arago, le célèbre astronome et physicien, né à Estagel (Pyrénées-Orientales), en 1786, fut admis à l'Ecole polytechnique à l'âge de 17 ans, en 1803. Il commença donc et finit ses cours un an avant M. Jandel.

(\*\*) Elle était née en 1781, dans une famille aux idées progressistes,

M<sup>lle</sup> Chabert n'était pas moins remarquable par sa foi vive que par son jugement droit, son énergie, son esprit d'initiative et l'aménité de ses manières. Au plus fort de la terreur, le curé de Gerbéviller, M. Bessat, avait dû s'exiler, et le vicaire, M. Hunal, se tenait caché près du pays, errant dans les bois ou de maison en maison ; Joséphine, âgée à peine de 14 ans, secondait vaillamment le ministère de ce jeune prêtre. Ses parents, il faut le dire, étaient de connivence ; moins actifs qu'elle, ils donnaient leur fortune ; et l'argenterie, à son tour, y passa. L'abbé Hunal, qu'elle tenait au courant de tout, venait fréquemment la nuit, à l'aide de déguisements successifs qu'elle inventait et lui enseignait à bien porter, pour administrer les secours de la religion aux fidèles. Que de fois ne vit-on pas M<sup>lle</sup> Chabert, à la faveur des ténèbres, sans craindre ni la police ni les autres dangers, porter de petits enfants entre ses bras pour leur procurer le bienfait du baptême ? Et combien de ces pauvres créatures nées de parents forcenés révolutionnaires entre tous, ne lui durent-elles pas leur admission dans le sein de l'Eglise ?

Un enfant, en particulier, fruit de l'inconduite, excita sa compassion ; elle s'en constitua la marraine, et le secourut constamment dans sa pauvreté. Joseph, elle l'avait ainsi appelé, en souvenir de son propre nom de Joséphine, répondit mal à ce dévouement ; par un coup de tête il s'engagea dans l'infanterie de marine et passa au Sénégal. Quand il en revint malade et sans ressources, elle le soigna, lui acheta les outils de sa profession et le maria, sans le ramener pour cela à des habitudes régulières. Usé par la boisson, il mourut à l'hôpital de Nancy ; mais chrétiennement ; c'était la récompense de plus de trente ans de charité et de prières.

mais ennemie des excès de la révolution ; elle avait pour parent le conventionnel Marquis, connu pour avoir voté contre la mort de Louis XVI.

Gerbéviller ne fut pas, du reste, l'unique théâtre du courage de Joséphine, elle alla même jusqu'à pénétrer dans la prison de Nancy pour y consoler sa parente M<sup>me</sup> de Foucault, qui fut inopinément sauvée de la mort, par la chute de Robespierre, le 9 thermidor.

Avec toutes ces qualités, la jeune fille montrait des aptitudes littéraires très avancées pour son âge. Elle ne se lassait pas, ont raconté ses intimes, de lire les auteurs du dix-septième siècle ; elle avait surtout la fibre cornélienne. Enthousiaste et énergique comme Charlotte Corday, pieuse et raisonnable comme M<sup>me</sup> de Lescure, elle se tenait, par ses aspirations, à mi-chemin de ces deux femmes célèbres, mais était de leur taille par l'intelligence et le cœur. En vain, son confesseur lui reprochait-il sa passion pour Racine et autres tragiques ; il la trouvait impénitente. Elle excellait aussi à interpréter les romances sentimentales de l'époque, et un jour elle ne put maîtriser à l'église un accès de fou rire, en entendant chanter un cantique sur l'air d'une romance peu faite pour le saint lieu.

Quoique ses préférences fussent pour les charmes de l'esprit, elle ne dédaignait pas les ornements extérieurs et les portait fort bien. Un jour qu'elle assistait au sermon de la Congrégation de la sainte Vierge, dont malgré tout, ses qualités sérieuses et son ascendant sur les jeunes filles l'avaient fait nommer présidente, le prédicateur tonna contre le luxe et les ajustements des femmes, et il crut donner le coup décisif par cette apostrophe : « Du reste, en êtes-vous pour cela plus belles ? » — « Oui », répondit tout bas la présidente ; et elle accentua son dire par un geste de la tête. Le prédicateur, sans entendre le mot, remarqua le geste et lui en demanda raison à la sacristie, après la séance ; mais elle maintint son sentiment. Elle n'entendait pas contester les dangers d'une parure abusive, au point de vue de la piété ; mais prétendre qu'au point de vue de la grâce extérieure, il n'en ressort aucun embellissement, lui semblait une fausseté. Elle mettait du



reste, dans cette application à la toilette, la plus grande innocence ; et tout en elle, soin de la parure, gracieuseté dans les manières, passion littéraire, faisait place à une dignité fière devant l'ombre du mal.

Ce fut à cette époque qu'elle connut M. Jandel, jeune ingénieur ; elle gagna promptement ses sympathies et n'hésita pas à les lui rendre. Son extérieur distingué, la convenance de ses manières, ses talents précoces, la bonté répandue sur son visage, tout lui plaisait. Le projet d'alliance fut donc bientôt arrêté. La malheureuse question de fortune faillit tout faire échouer ; Joséphine n'avait pour toute dot que ses qualités personnelles ; et le père du jeune homme, ruiné par le jeu, voulait une belle-fille qui apportât de la fortune. Avec sa volonté de fer, il s'opposa plusieurs années au mariage, mais se heurta contre une énergie persévérante, d'autant plus forte qu'elle était revêtue de formes plus respectueuses. Enfin, en 1809, à demi vaincu par la fermeté de son fils, à demi subjugué par les qualités de la jeune fille, il donna son consentement, sans toutefois fournir aucun secours pécuniaire. C'était assez pour les deux fiancés. Ils s'unirent devant l'Eglise, et Dieu ne tarda pas à leur donner de meilleures richesses que l'or et les pierreries.

Trois enfants furent le fruit de leur mariage, un fils et deux filles. L'ainé, celui-là même dont nous retraçons la vie, naquit le 18 juillet 1810, la veille de la fête de saint Vincent de Paul, à Gerbéviller, pendant un séjour qu'y faisait accidentellement sa mère, car le jeune ménage, à cause de la profession du mari, habitait Nancy. On le baptisa sous le nom de Jean-Joseph-Alexandre, dans la chapelle du château, ancienne église des Carmes. Depuis cette époque, sa mère se sentit une plus spéciale dévotion pour cette chapelle, lieu de son propre baptême ; elle y entraît souvent pour prier, tandis qu'elle laissait son enfant jouer sur l'herbe, près de la porte, afin de ne pas le perdre de vue. Lui aussi se rappelait avec délices, surtout à la fin de

sa vie, ce sanctuaire, et ses jeux enfantins sur la pelouse, et la piété de sa mère. Aussi, quand on restaura la chapelle, il tint à honneur, en reconnaissance de ces grâces premières, de lui offrir une partie du corps de saint Tharcise, protomartyr de l'Eucharistie, qu'il avait pu obtenir à Naples (\*).

Dans sa première enfance la santé du petit *Alex* (c'est ainsi qu'on l'avait surnommé), donna de vives et continues inquiétudes à ses parents, tant il était chétif et malingre; sa mère, d'autre part, ne put continuer à le nourrir, malgré le désir ardent qu'elle en avait. Mais, craignant qu'une nourrice ne transmitt à l'enfant quelque chose de ses infirmités physiques ou morales, elle se résolut de l'élever au biberon. Ce qu'il lui fallut de sollicitudes, d'industrie et de patience ne peut s'exprimer; néanmoins elle réussit. Pendant ses quatorze premiers mois, le petit enfant avait été souffreteux, ses plaintes étaient si continues qu'une nuit, ne l'entendant pas, ses parents accoururent à son berceau, tremblant de le trouver mort; mais il dormait paisiblement, et ce sommeil favorable continua depuis lors.

La naissance d'une autre enfant, Gabrielle, vint compléter la joie des parents (\*\*). Le foyer se peuplait, s'emplissant d'une pieuse allégresse. Avant tout, Dieu y régnait et y versait ses grâces. M. Jandel, indifférent pendant sa jeunesse en matière religieuse, comme presque toute sa génération, avait cherché la vérité d'un cœur droit; les

(\*) Saint Tharcise, acolyte à Rome, portait le sacrement du corps de Jésus-Christ, quand il fut rencontré par des païens qui lui demandèrent ce qu'il portait. Il refusa de leur répondre, jugeant que c'était chose indigne de livrer un bien si précieux à des impies, et fut frappé à coups de bâtons et de pierres jusqu'à ce qu'il eût rendu l'esprit. Après sa mort, ces sacrilèges le fouillèrent sans trouver aucune hostie ni dans ses mains, ni dans ses habits. Dieu avait voulu préserver de leurs profanations son adorable Sacrement. (V. Martyrologe romain, 15 août.)

(\*\*) Une fille nommée Victoire leur était née auparavant, mais avait peu vécu.

conférences de M. de Frayssinous assidûment suivies à Paris pendant ses loisirs d'étudiant, l'avaient éclairé. L'ascendant de sa chère Joséphine acheva en lui l'œuvre de la persuasion. Une fois convaincu, il alla jusqu'au bout et ne dévia plus ; c'était avec une noble et généreuse simplicité qu'il accomplissait tous ses devoirs religieux, sans ostentation, comme sans respect humain.

M. Jandel avait pour qualité principale un cœur aimant et dévoué ; en lui le sentiment prévenait la réflexion et lui nuisait souvent. Sa femme, tout aussi généreuse, mais douée d'une raison plus pénétrante et plus maîtresse d'elle-même, tempérerait par son influence l'excès des qualités de son mari ; aussi ne parlait-il d'elle qu'avec une sorte d'admiration. Parfois pourtant il passait outre à ses avis ou négligeait de la consulter, ce dont il avait presque toujours à se repentir. M<sup>me</sup> Jandel ne se prévalut jamais de ces déconvenues pour faire montre de la solidité de son jugement. Si elle avait de l'esprit, il était sans ostentation et surtout sans malignité.

Grâce à ce tact délicat, la paix régnait dans la maison ; et M. Jandel s'y plaisait. Jouir de cette vie d'intérieur sous le regard de Dieu, dans son pays natal, avec des devoirs professionnels qui l'intéressaient, quelques amitiés qu'il savait choisir, et des travaux agricoles bien plus propres, il faut l'avouer, à le distraire qu'à l'enrichir, c'était assez pour son ambition, car c'était assez pour son cœur. On ne tarda pas cependant à lui offrir un poste d'ingénieur en chef, mais le déplacement était une condition, il remercia modestement. Une seule fois il fut détaché de Nancy pour faire à Luxembourg le service de capitaine du génie. La place n'était pas assiégée, mais simplement observée ; il prit part cependant, aux avant-postes, à quelques engagements où il fit bravement son devoir et eut son cheval tué sous lui ; Dieu protégea ses jours, pour lui, sans doute, mais aussi pour sa jeune famille, sur qui reposaient tant d'espérances.

Elevés par d'aussi dignes parents, les deux enfants ne pouvaient manquer de grandir dans la vertu. En Gabrielle, se manifestaient plutôt les qualités du père; Alexandre était le portrait de sa mère. Elle s'occupa spécialement de son éducation et y suivit, sans la connaître, la maxime qu'un cardinal dominicain, le B. Jean-Dominique, donnait pour règle à une mère de famille : « Elevez votre fils pour Dieu, puis pour ses parents, en particulier pour vous qui êtes sa mère, mais aussi pour le bien public, et formez-le à supporter l'adversité. » L'enfant conserva toute la vie pour sa mère un amour de prédilection. Même après avoir grandi, il quêtait volontiers ses caresses, qu'il lui restituait avec usure, de la manière la plus naïve et la plus gracieuse. En même temps, il montrait pour son autorité un respect profond; car on l'avait habitué à agir pour Dieu dont les parents sont les représentants visibles. M<sup>me</sup> Jandel avait su lui inspirer de tels sentiments de piété, que la pénitence la plus sensible dont elle pût le menacer était de ne pas le mener à la messe; cette crainte le ramenait de suite au devoir. Une seule fois la punition lui fut imposée, et elle lui fit verser tant de larmes, que la mère n'eut plus le courage d'y revenir.

Le trait suivant témoigne quelle était, dans l'enfant, à l'âge de cinq ou six ans, la droiture de cœur. Un jour on le cherche partout, mais en vain. Qu'est-il devenu? Se serait-il permis, contre sa coutume, d'aller jouer dans le voisinage? Aurait-il été victime de quelque accident? L'anxiété est indescriptible dans toute la maison. Enfin on le trouve dans une grande chambre noire, à genoux : « Que fais-tu là, malheureux enfant? — Je me punis tout seul! — Eh! qu'as-tu donc fait? — J'ai désobéi »; — et il rapporte le grief enfantin dont il s'est rendu coupable. — « Mais, lui observe-t-on, ta mère ne l'a pas vu. — C'est égal, le bon Dieu l'a vu; je me punis tout seul. »

Il paraît qu'il en avait agi souvent de la sorte, sans que

personne l'eût soupçonné, tant il s'appliquait à cacher ces pénitences volontaires.

Sous l'influence de ces vues de foi si simples et si hautes, les autres sentiments auxquels on fait appel pour agir sur le cœur de l'enfance, comme la crainte de contrister les parents, le désir de leur plaire, l'ambition de mériter leurs éloges, se développaient à l'aise dans le jeune Alexandre, sans péril de trahir les espérances ou de dégénérer en défauts. Aussi faisait-il la consolation de toute la famille, et la confiance de sa mère allait-elle jusqu'à le consulter sur les affaires embarrassantes de la maison.

Pour donner une base solide à son éducation littéraire à laquelle elle tenait tant, M<sup>me</sup> Jandel plaça son fils pendant quelque temps à l'école des Frères, qui venaient de s'établir à Nancy. Là, encore, il se fit remarquer par sa sagesse précoce ; la croix d'honneur brillait si habituellement sur sa poitrine qu'il y semblait abonné, et il la portait avec autant d'aisance que de modestie. Dans les processions il tenait volontiers l'oriflamme ; à l'autel il se faisait un bonheur de servir comme enfant de chœur ; et il se permettait parfois d'amicales remontrances aux autres petits clercs dissipés, leur citant avec véhémence certains passages d'un sermon qu'il avait entendu sur les peines de l'autre vie.

Il est certain cependant, que les premiers éléments du latin et du grec lui furent donnés à la maison paternelle, par un employé du bureau de son père nommé Jacquinet, ancien chef d'étude au collège, jeune homme instruit et consciencieux ; car il ne ménageait pas davantage le fils de son ingénieur que s'il eût été l'enfant d'un subalterne. Heureusement que l'élève était capable de tenir à ce régime ; et même d'y gagner, pour la trempe du caractère. Telles étaient son application et ses aptitudes, que, peu de temps après, le maître vint exposer son embarras à M. Jandel : « Votre fils en sait maintenant autant que moi, si ce

n'est plus; je ne puis rien lui apprendre, ni même répondre à ses questions. »

L'élève et le maître, séparés dès lors, conservèrent l'un de l'autre le plus affectueux souvenir. Bien des années plus tard, ayant appris que le P. Jandel faisait à Mirecourt une mission, M. Jacquinet s'y rendit, et, après une prédication dans laquelle le Missionnaire avait ravi son auditoire par l'onction de sa parole, l'ancien professeur le saisit au sortir même de l'église, dans une chaleureuse accolade, et s'écria tout ému : « Voici mon élève ! » Le P. Jandel, revenu de son étonnement, répondait avec affection : « Voilà mon bon maître ! » Cette rencontre laissa de délicieux souvenirs à M. Jacquinet qui se plaisait à la raconter à ses enfants.

L'éducation de Gabrielle fut aussi l'objet de grands soins de la part de ses parents; ils la lui firent commencer dans l'un des pensionnats les plus estimés de Nancy. Son frère, chargé de la conduire régulièrement en classe chaque jour, s'acquittait de son mandat avec un sérieux et une dignité que l'on remarquait partout sur son passage. Les petites élèves, frappées de son air modeste et bon, ne le regardaient qu'avec vénération : c'était, à leurs yeux, l'image d'un ange qui passait.

---

## CHAPITRE SECOND

### ÉTUDES AU COLLÈGE ET AU SÉMINAIRE

Caractère d'Alexandre. — Ses aptitudes pour l'étude. — Succès. — Manière dont il annonce sa vocation ecclésiastique. — Vie de séminaire. — Révolution de 1830. — Emigration et continuation des études en Suisse. — Retour. — Ordination.

A l'ombre du toit paternel et grâce à l'éducation première, l'enfant avait grandi ; il était dans la fleur de l'adolescence. D'un extérieur frêle et délicat, d'une taille élancée, le teint d'un blanc légèrement coloré, les yeux bleus d'une expression pure et tendre, la physionomie entière respirant l'intelligence, la bonté et la modestie : tel il apparaissait à douze ans. Il fit alors sa première communion, dans l'église de Saint-Sébastien, avec la ferveur que pouvaient faire présager de tels débuts dans la vie.

Quand on le suivait de près, son âme se révélait davantage. On le trouvait affectueux, ouvert et enjoué avec les autres enfants ou jeunes gens ; mais cette gaieté ne dépassait jamais les limites de la décence chrétienne et écartait à l'instant toute parole hasardée. Il avait, comme sa mère, le jugement prompt et sûr, la répartie vive et spirituelle ; c'était par pure charité chrétienne qu'il s'abstenait de toute parole malicieuse, de tout bon mot trop incisif, sur les défauts ou ridicules d'autrui. Faire briller son esprit aux dépens du prochain, lui eût semblé une faiblesse et une indignité.

Ses parents, jugeant venu le temps de cultiver plus largement ces belles qualités, le placèrent au collège de Nancy pour qu'il y fit ses humanités comme externe, car ils n'auraient pu se résoudre à se séparer de lui, l'internat eût-il été sans périls. C'était en 1822.

Notre étudiant, au collège, réussit à peu près dans toutes les branches. Sa mémoire, en particulier, était prodigieuse ; le célèbre professeur de mnémotechnie, Aimé Pâris, en fut frappé quand il vint donner des cours publics à Nancy. On s'amusa quelquefois, pour en faire l'épreuve, à montrer au jeune étudiant les 52 cartes d'un jeu complet brouillées à l'avance : il était de force à les nommer toutes dans l'ordre de présentation, ou à désigner telles et telles qu'on lui demandait au hasard et sans ordre, par exemple, la cinquième, la dix-neuvième, la trente-cinquième, etc., etc. Vers le même âge, il assista au sermon d'un curé de Nancy, qui passait pour éloquent : « Comme il a bien parlé, dit un de ses amis au sortir de l'église. — C'est vrai, répartit Alexandre, il a su très bien intercaler dans son discours des pages entières de Bourdaloue, à tel et tel passage » ; et il lui en montra le texte en rentrant à la maison.

Malheureusement, les forces physiques ne répondaient guère à celles de l'intelligence. Sa croissance rapide avait augmenté sa faiblesse native. Son père n'omit rien pour le fortifier ; il lui fit même apprendre l'escrime et l'équitation, dont les exercices servaient en même temps à compléter son éducation selon le monde. Mais ce fut surtout grâce aux soins de sa mère, qu'il put supporter passablement les fatigues de l'étude et arriver jusqu'à la philosophie.

Pour ce qui regarde le caractère, ceux qui le voyaient de loin en loin, le croyaient d'un naturel facile et heureux, qui le rendait doux, bienveillant, d'humeur égale, capable de faire le bien sans effort, comme un rosier produit des roses ; mais ceux qui vivaient dans son intimité le trouvaient plus surnaturellement bon, et par là plus vertueux, puisque *vertu* dit *effort*, et ils l'en admiraient davantage. Il sentait vivement et était porté à l'impatience, surtout quand on contrariait ses habitudes d'ordre et de bon emploi du temps. Il cherchait alors à se contenir ; mais



souvent l'émotion comprimée lui faisait monter le sang au visage et gonfler une veine du front. Sa sœur, qui le savait, forma un jour avec deux de ses amies le complot de le déranger, pour voir se gonfler la curieuse veine. Avec la force de concentration dont il était doué, il pouvait étudier à la maison, tandis que d'autres parlaient, passaient, folâtraient. Mais s'il les laissait tranquilles, il fallait qu'on lui rendit la pareille; c'est précisément ce que sa sœur eut soin de ne pas observer, non plus que ses compagnes. Les étourdies, au contraire, prennent à tâche de le taquiner sans merci; longtemps, il demeure impassible; mais enfin sa figure s'altère, une légère rougeur colore ses joues, la veine du front se gonfle, et se tournant d'un air de reproche vers les jeunes filles: « Eh bien! mesdemoiselles, leur dit-il, vous voilà contentes, vous m'avez mis en colère. » Longtemps après, sa sœur citait en riant ce grand emportement d'*Alex*, le seul qu'elle eût constaté pendant les longues années passées ensemble au foyer paternel.

Dans d'autres circonstances, quand on le prenait à partie, il répliquait avec esprit et vivacité, mais sans quitter le ton de la plaisanterie et, dans cette joute de malices innocentes, il finissait par mettre les rieurs de son côté.

Fortifiée par la lutte, la piété du jeune étudiant grandit avec les années et devint plus éclairée, plus virile, sans rien perdre de sa simplicité première. Il n'y avait peut-être pas alors, dans tout le collège, vingt jeunes gens qui fissent leurs devoirs religieux essentiels, tandis que lui, indépendamment de ses exercices personnels de piété, assistait régulièrement aux offices de l'église avec ses parents. Il était beau de voir cette sainte famille mêlée dans la nef au simple peuple, suivre attentivement les psaumes des vêpres ou les oraisons de la messe. Mais celui qui frappait davantage était Alexandre; et l'on était encore plus impressionné de sa ferveur, quand on le savait brillant élève de philosophie, appelé, semblait-il, à une haute position dans le monde.

A la maison, sa docilité et son respect pour ses parents ne laissaient rien à désirer ; et, du reste, on le croira sans peine, ils les lui rendaient faciles. Pourtant, une chose lui déplaisait dans sa mère. Étonnant empire des habitudes de jeunesse ! Cette digne chrétienne, cette mère de famille pleine de sens pratique conservait un faible pour ses romances d'autrefois et les chantait volontiers. Alexandre, bien que contrarié, ne disait rien. Qu'aurait pu dire à sa mère, sur ce chapitre, un enfant bien élevé ? Un jour cependant, n'y tenant plus, il imagina de parodier la romance favorite, pour pouvoir formuler sa censure, sans se départir cependant des égards dus à sa mère. Il s'agissait d'un troubadour qui, après maintes aventures, rencontra enfin sa *promise* devant une chapelle de la sainte Vierge et lui jurait fidélité devant l'ermite du lieu. Dans la parodie, l'on ne trouva plus qu'un vieux grenadier, vrai suppôt de Bacchus, qui, rencontrant une cantinière dans un infâme cabaret, lui dévoilait avec émotion ses plus nobles sentiments et sollicitait sa main. Ce fut fini ; si la mère entonnait encore, depuis, par mégarde, les premiers versets de la romance, le vieux troupié se dressait aux yeux de tous ; un grand éclat de rire le saluait et couvrait la voix de la cantatrice, qui bientôt n'y revint plus.

A seize ans, Alexandre sorti de philosophie nourrissait déjà la pensée de se consacrer à Dieu dans les Ordres. Il n'avait cependant confié ses aspirations à personne : il se sentait trop jeune encore pour le grand Séminaire. En conséquence, il demanda à suivre les cours de mathématiques spéciales où il obtint des succès remarquables. A voir son application, ses parents et les amis de la famille croyaient certaine sa résolution d'entrer à l'École polytechnique. M. Jandel eût éprouvé une fierté légitime à voir son fils embrasser à son tour la carrière d'ingénieur, dans laquelle ses talents et ses qualités morales semblaient lui pronostiquer un brillant avenir. Mais un jour, à la fin de l'année scolaire de 1828, sa mère entrant dans la salle à manger,

pour le repas, trouve un cadre dissimulé sous sa serviette ; elle le prend, elle regarde, regarde encore..., c'est bien le portrait de son *Alex*, crayonné par un artiste de talent... mais revêtu de la soutane !

A ce langage muet, elle reconnaît la tendresse de son fils, qui ne s'est pas senti le courage de lui annoncer de vive voix la nouvelle, et sa force de volonté pour laquelle l'adieu au monde est comme déjà réalisé. Voilà donc évanouies dix-huit années d'espérances ! Son fils ne restera pas dans le monde pour y être sa joie et son orgueil ; une sombre soutane l'enveloppera ; les intérêts de Dieu auront la préférence dans son cœur et le sépareront de sa mère ! En un instant elle a mesuré le sacrifice, elle l'a senti, elle veut le faire. Seulement, avec une vive émotion, elle étreint son enfant et fond en larmes. Ce moment donné à la nature, elle accepte courageusement le sacrifice immense, mais glorieux, que Dieu lui demande. — « *Quoi, dit à son tour le chef de la famille, tu veux le faire prêtre ? — Oui, mon père, telle est ma vocation. — Que la volonté de Dieu soit faite !* » — Ce fut la seule réponse ; et tous adorèrent, en se taisant, les desseins de la Providence (\*).

Mais, pour l'exécution, une difficulté matérielle fort grave se présentait. Le grand séminaire de Nancy offrait une vie assez rude, nourriture grossière, chambres et souvent classes sans feu, infirmerie où l'on soignait les malades avec charité, mais non pas aussi délicatement que leur état l'eût demandé. Aussi les jeunes gens d'une complexion peu robuste y contractaient-ils facilement des affections pulmonaires, et surtout des embarras gastriques. Qu'allait devenir, dans ce milieu, notre candidat au sacerdoce, qui ne s'était soutenu jusque-là que grâce au confortable de la maison, et aux soins incomparables d'une mère ? On alla trouver l'Evêque, M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson. Il

(\*) Le P. Jandel vit toujours, dans sa vocation au sacerdoce, la récompense du courage de sa mère à seconder le ministère des prêtres, pendant la grande révolution.

connaissait la famille, et l'honorait à ce point de son amitié, que M. Jandel pouvait se permettre, en vue du bien, de signaler au Prélat certains procédés trop vifs qui risquaient de blesser ses prêtres et de nuire à son administration. L'Evêque, apprenant la vocation d'Alexandre, s'en réjouit et permit de le garder à la maison paternelle jusqu'à nouvel ordre, tout en lui faisant suivre les cours du Séminaire. Cependant, pour se rapprocher de la vie de Communauté et s'habituer à la séparation de la famille, il résidait, autant qu'il le pouvait, en dehors du temps des repas, dans la maison des missionnaires diocésains, attenante au Séminaire. Malgré tous les bons soins, il souffrit à cette époque d'une inflammation chronique du larynx, et le médecin lui prescrivit de parler le moins possible pendant un an, s'il voulait exercer plus tard le ministère sacerdotal. Avec son esprit consciencieux, il exécuta si bien la consigne, qu'un domestique chargé depuis plusieurs mois de servir la famille à table, l'entendant un jour dire quelques mots à sa mère, stupéfait, bondit jusqu'à la cuisine en criant à la vieille gouvernante : « Le croiriez-vous ? l'abbé a parlé ! — Et pourquoi cela vous étonne-t-il ? — Mais je l'ai toujours cru muet ! »

S'il acceptait les adoucissements au régime du séminaire, Alexandre les compensait en se mortifiant dans tout ce qui ne pouvait compromettre sa santé ; il le faisait secrètement, conservant toujours, au dehors, cet oubli complet de lui-même, et cette égalité d'âme qui rendaient son commerce si agréable. Sa condition privilégiée ne lui servit jamais de prétexte, pendant ses études, pour s'éloigner de la règle d'un simple séminariste. « Imitateur de plusieurs saints, a écrit un témoin oculaire (\*), il refusait

(\*) M. l'abbé de Girmont, qui fut plus tard curé de la belle basilique de Saint-Nicolas-du-Port, construite pour recevoir les reliques de saint Nicolas-de-Bari. Il mourut en odeur de sainteté en 1883. Son oraison funèbre, qui a été imprimée, donne une idée de la valeur de son témoignage.

une réponse à ceux qui lui parlaient en temps de silence. Un de ses amis, professeur de belles-lettres, ayant mis une fois le pied dans sa chambre, en fut repoussé sans respect humain, c'était contraire à la règle. »

On ne peut dire l'estime, la vénération même, qu'avaient pour lui maîtres et élèves ; il la méritait, soit par cette modestie qui faisait dire à ses condisciples qu'ils ne lui supposaient pas un grain de vanité ; soit par cette charité qui savait interrompre une conversation peu bienveillante, sacrifier une simple remarque de nature à rendre un élève ridicule en quelque chose. Transporté par son zèle pour le bien, il utilisait jusqu'aux promenades et aux récréations pour élever parmi ses condisciples le niveau de l'éducation cléricale par la distinction de sa formation première, et pour les prémunir contre les dangers qu'ils allaient courir bientôt dans le monde. Ses talents incontestables ne servaient pas médiocrement à développer cette heureuse influence. Ardent, patient, méthodique dans l'étude, à l'aide de sa mémoire et de ses notes, il se faisait un trésor de tout ce qu'il lisait et entendait, trésor qu'il ne cachait pas en égoïste, car ses cahiers étaient à la disposition de tous.

On l'avait fait maître de la première conférence ou principal répétiteur des leçons ; il savait jeter sur toute question une telle clarté, que certains élèves déclaraient profiter plus à ces revues d'ensemble, qu'aux classes du professeur. Il avait cependant un défaut, c'était un excès de volubilité dans l'élocution, suite de la richesse de son esprit ; il prit un moyen efficace pour s'en corriger : Une corde partait de la chaire, contournait la muraille et arrivait au banc d'un de ses condisciples plus familier. Après la prière d'usage, il se l'attachait au bras, et quand il se mettait à parler précipitamment, le condisciple tirait fortement la corde. Aussitôt le répétiteur se modérait, quitte à recevoir un rappel à l'ordre plus rigoureux, en cas de récidive.

Chose admirable ! Pendant que l'abbé Jandel vivait ainsi loin de la maison paternelle, ses parents, pleins de charité et l'on peut dire de zèle pour la gloire de Dieu, abritaient chez eux plusieurs jeunes gens, quatre au moins à la fois, dont la santé trop faible demandait un régime plus fortifiant que celui du séminaire. Pourquoi ne pas ajouter que, de temps en temps, le fils de la maison, comme directeur de cette petite communauté, venait leur donner ses encouragements, et, sans s'en douter, la belle leçon de ses exemples ! M<sup>me</sup> Jandel les admettait à la table de famille comme ses propres enfants, elle leur donnait les soins particuliers réclamés par leur tempérament, et M. Jandel alla même jusqu'à louer pour plusieurs d'entre eux, à certains jours d'encombrement, des chambres dans le voisinage. Combien durent à ce dévouement le rétablissement de leur santé ! Plus tard, ils conservèrent avec cette admirable famille des relations empreintes d'une cordiale reconnaissance, et l'un d'eux, M. le chanoine Guillaume, publia, quelque temps après la mort du P. Jandel, une notice qui témoignait de ses sentiments pour le défunt.

Sur ces entrefaites, éclata la Révolution de 1830. Elle prit à Nancy un caractère d'acharnement particulier causé par l'hostilité dont était l'objet M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson, gentilhomme dévoué par naissance à la dynastie que l'on venait de détrôner, et, du reste, fort peu goûté dans son administration. Il était alors en tournée pastorale et dut gagner précipitamment la frontière, sans repasser par Nancy où il ne revint jamais. Ses malheurs le grandirent, on le sait, et profitèrent à l'Eglise, puisqu'il devint le promoteur de cette gracieuse croisade surnommée l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (\*), heureux complément de celle de la Propagation de la Foi. Il conserva toujours les relations

(\*) L'*Œuvre de la Sainte-Enfance* fut établie en Chine par le P. Ricci, missionnaire dominicain. Le B. Alphonse Navarrete, dominicain espagnol, avait aussi organisé au Japon quelque chose d'analogue. Et, à la veille de son martyre, laissant ses suprêmes recommandations aux reli-

les plus amicales avec la famille Jandel ; l'abbé, quand il allait le voir à Paris, était reçu comme chez un père ; et lorsque le Pontife exilé, dans une pensée de foi digne de son âme apostolique, voulut construire près de Paris un immense calvaire, ce fut à M. Jandel qu'il demanda les plans ; mais l'entreprise échoua devant la malveillance qui le poursuivait partout.

Rien de plus cher à un Evêque que ses maisons d'éducation ecclésiastique ; voilà pourquoi les révolutionnaires de 1830, surexcitant et entraînant une partie de la population, se portèrent au grand séminaire diocésain. La passion anti-religieuse avait répandu les inventions les plus absurdes que la foule acceptait avidement : les caves de l'établissement étaient bondées d'armes ; les étudiants ecclésiastiques s'exerçaient dans leur jardin au manie-ment du fusil et devaient former les cadres d'une nouvelle Vendée ; il fallait conjurer à la hâte ce péril. En un instant, la foule envahit le séminaire, heureusement évacué par les élèves, brisa tout ce qu'elle put, et fit un feu de joie avec la literie ; un bataillon de garde nationale stationnait, l'arme au pied, dans la rue, spectateur indifférent de ces scènes de dévastation. Quelques énergumènes parlèrent de se porter aussi sur la maison de M. Jandel, dont on connaissait les convictions religieuses et les relations amicales avec M<sup>sr</sup> de Forbin Janson. M<sup>me</sup> Jandel, avertie par un ouvrier qui cherchait à calmer ses camarades, ré-

gieux dont il était supérieur, il terminait par ces mots : *Tenez toujours aussi la main à la charité commencée des enfants trouvés, afin qu'elle soit continuée et ces pauvres petits secourus* (24 mai 1617). Le mérite de M<sup>sr</sup> de Forbin Janson fut de travailler à organiser l'œuvre de la Sainte-Enfance et de s'en faire l'apôtre populaire en France depuis 1842 jusqu'à sa mort. Dans la notice qu'il répandit partout pour rallier le public à son projet, il s'appliquait à montrer l'excellence de l'œuvre, l'urgence de sa réalisation, la nécessité d'en faire une œuvre distincte ayant son autonomie, et la convenance d'un appel plus spécial à l'enfance pour lui procurer des ressources. Grégoire XVI honora cette institution d'un Bref et l'enrichit d'indulgences. — Le P. Lacordaire a fait l'oraison funèbre de M<sup>sr</sup> de Forbin Janson.

pondit sans se troubler : « Qu'ils viennent, si bon leur semble, nous ne fuirons pas ; du reste, s'ils mettent le feu à la maison, je les prévient qu'elle n'est pas à nous. »

Un peu plus tard, le séminaire subissait un plus rude assaut. La rentrée y avait eu lieu, bien que tardivement, lorsqu'une foule menaçante se porta de nouveau sur la maison ; l'infanterie de ligne fut envoyée cette fois, non pour contenir l'émeute, mais pour protéger la sortie des séminaristes, qui défilèrent entre les rangs serrés des soldats, au milieu des insultes de la populace, et furent escortés jusqu'au dehors de la ville ; là ils se dispersèrent pour rejoindre leurs familles.

M. Jandel, voyant toute cette série de désordres et se sachant signalé personnellement aux meneurs, ne voulut pas exposer à de nouveaux dangers son cher Alexandre. Docile au conseil de M. Marguet, supérieur des prêtres de la Mission, il fit inviter son fils à aller continuer ses études au séminaire de Fribourg, en Suisse, jusqu'à la fin de la tourmente.

Alexandre partit aussitôt, sans repasser par Nancy. Le chanoine Marguet dut à son tour s'expatrier, pour les mêmes causes que l'Evêque, à qui il s'était attaché depuis les missions de 1825. Il était le directeur spirituel d'Alexandre et de ses parents, et s'était particulièrement affectionné à ce jeune homme dont il connaissait l'âme à fond. Il fut donc heureux de l'avoir avec lui en Suisse, et le séminariste, de son côté, bénit le ciel de ce que, sur la terre étrangère, il retrouvait son père en Dieu. Appuyé de ses conseils, il reprit à Fribourg sa théologie. L'ancien supérieur, M. l'abbé Clerc, déclara souvent que dans les cours, il laissait derrière lui les meilleurs élèves à *une distance incommensurable*. Sa piété dans la réception des sacrements était de plus en plus profonde. Il se confessait souvent avec larmes ; or, son directeur put dire plus tard, parlant même de l'époque antérieure de sa vie : « *Ses fautes ressemblaient à celles de saint Louis de*



*Gonzague!* » C'était aussi l'image de ce saint qui apparaissait à la pensée quand on le voyait, dans le courant de la journée, vaquer à ses devoirs d'état, bien plus encore lorsqu'il s'approchait de la sainte table, faveur qui lui était accordée presque tous les jours.

L'abbé Marguet lui faisait cependant un reproche, celui de trop aimer les promenades. Mais ce saint homme, nature de fer, apparition frappante de l'ecclésiastique de l'ancien temps, s'il connaissait bien l'âme de son pénitent, comprenait moins sa complexion. Chez Alexandre, avec une intelligence vive, dévorante, enveloppée d'un organisme frêle et impressionnable, l'équilibre entre les facultés corporelles et intellectuelles était bientôt rompu ; le sang lui montait à la tête, sa voix s'altérait, ses yeux devenaient trop sensibles à la lumière ; tout réclamait une distraction et une réaction. Or, les belles promenades de la Suisse, en lassant ses muscles, en dilatant sa poitrine, en ravissant son imagination, en lui rendant l'appétit et le sommeil, répondaient merveilleusement au but. Il en aimait les sentiers capricieux, les points de vue pleins de surprises et de contrastes, avec le Mont-Blanc en permanence au fond du tableau. Il y avait plus ; dans cette région si catholique de la Suisse, de quelque côté qu'il portât les yeux, des sanctuaires de Marie, des croix vénérables, des souvenirs de la Foi des anciens, frappaient ses regards. Mais surtout, par delà ces signes visibles, son âme au regard pur découvrait Dieu, le Dieu des collines et des montagnes, le Dieu des ombres et de la lumière, des neiges et des glaciers, de la sérénité et des tempêtes ; il se promenait en l'adorant, et, après l'avoir rencontré partout dans ce temple immense, il le sentait plus près et plus grand dans son propre cœur. C'était donc une *récréation* complète, *nouvelle création* de tout l'être, même de l'intelligence et de la piété. Aussi quand il se remettait à l'œuvre, son travail fructifiait au centuple ; il n'était plus un simple écolier apprenant au jour le jour sa leçon ; mais

un chercheur des principes qui, dans le monde de la vérité, allait par instinct aux sources des grands fleuves ou aux sommets des montagnes, aux précipices jamais.

Ce séjour en Suisse dura environ trois ans. Pendant ce temps, il avait reçu les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat ; il avait l'âge et les vertus du sacerdoce, il revint dans le diocèse en recevoir la consécration, après quelques mois de grand séminaire. Nancy était toujours sans pasteur, on eut recours à M<sup>sr</sup> Besson, évêque de Metz. Par son ministère, le samedi 20 septembre 1834, l'abbé Jandel devint prêtre à tout jamais. *Tu es sacerdos in æternum !*

---

## CHAPITRE TROISIEME

### SACERDOCE ET PROFESSORAT

Première messe à Notre-Dame de Bon-Secours. — Association sacerdotale. — L'abbé Jandel, professeur d'Écriture sainte. — Sa charité et celle de ses parents. — Réunions instructives et récréatives à la maison. — Sympathie pour les écrivains religieux qui s'intéressent à la défense du christianisme.

Il est à Nancy un sanctuaire cher à toute la Lorraine, à cause des gloires patriotiques et religieuses dont il est la vivante mémoire ; on l'appelle *Notre-Dame de Bon-Secours*. Nombre de drapeaux enlevés aux Turcs le paavoient. On y conserve le corps de Stanislas, dit *le Bien-faisant*, roi de Pologne et duc de Lorraine, et le cœur de Marie Leczinska, sa fille, épouse de Louis XV. Fréquentes sont les visites que viennent y faire les fidèles de la contrée, abondantes les grâces accordées à leur foi. Comme bon patriote, comme enfant dévoué de Marie, il est facile de comprendre que l'abbé Jandel eût choisi pour dire sa première messe le vieux sanctuaire. On se rappelle sa dévotion en communiant, au séminaire ; on aura l'occasion de remarquer plus tard sa ferveur à l'autel, quand l'habitude ou l'accablement des affaires tendait à l'éteindre peu à peu ; on peut donc se figurer quel recueillement, quelle componction, quels sentiments de reconnaissance il dut apporter à sa première messe, alors qu'il contemplant devant lui la statue de Marie-Auxiliatrice, et qu'il sentait près de lui, dans le ravissement, son père, sa mère et sa sœur. Il n'oublia plus ce souvenir, et lorsque, dans la suite, il réclamait divers suffrages, il avait soin de spécifier des prières et des neuvaines de messes à Notre-Dame de Bon-Secours.

Mais il se garda bien de s'endormir dans les douceurs

spirituelles de son ordination ; il connaissait l'avertissement de l'Imitation au jeune prêtre : « Tu n'as pas allégé ton fardeau ; au contraire, tu es enchaîné plus strictement par les liens de la discipline cléricale. » Moins soutenu désormais par la règle, il voulut y suppléer par le secours d'une association dont il avait posé les bases dès son séminaire. Il est intéressant d'en connaître les principales prescriptions, maintenant que ce genre d'œuvre a pris un développement si considérable. On ne trouvera pas, dans ce règlement, l'ampleur, l'élévation, le fini d'un projet conçu *a priori*, le regard fixé sur toute l'Eglise. C'est du réalisme de détail et sans apprêt, mais non sans charme. Du reste, c'est l'œuvre d'un séminariste, ce qui n'empêche pas que des prêtres appliqués à leur progrès, ne puissent y trouver encore quelque conseil utile.

#### RÈGLEMENT

« Le but de notre union est de nous sanctifier en sanctifiant les autres. Le moyen, c'est l'accomplissement du règlement à la lettre, comme il suit :

« Consacrer tous les jours au moins une demi-heure pour la prière et la méditation, un demi-quart d'heure de préparation à la messe quand elle ne suit pas immédiatement la méditation ou la récitation de l'office. Lorsqu'on n'aura pu faire sa méditation avant la messe, la préparation à la messe sera d'un quart d'heure, et l'on fera un quart d'heure de méditation dans la journée.

« Ne pas faire moins d'un quart d'heure d'action de grâces à l'église, à moins d'un empêchement provenant de raisons pressantes.

« Pendant la visite au Saint-Sacrement, employer son temps uniquement à l'adoration.

« On mettra une heure au moins par semaine, à lire le texte de l'Écriture sainte, indépendamment de l'étude des commentaires.

« On fera une retraite mensuelle à jour fixe, s'il se peut, et une retraite annuelle de cinq jours au moins.

« On établira une union spéciale de prières les dimanches et fêtes de la Sainte Vierge et des Apôtres, consistant dans l'offrande, en faveur des associés, de toutes les bonnes œuvres de la journée,

« Ne discuter jamais les actes de l'autorité; seulement examiner les moyens à prendre pour en empêcher la critique.

« Exercer franchement entre nous la correction fraternelle, en ayant soin de ne jamais le faire quand celui qui en serait l'objet est de mauvaise humeur, ou en présence d'un tiers, fût-ce l'un de nous, sans de bonnes raisons.

« Eviter entre nous toute sorte de plaisanteries ou révélations embarrassantes au sujet de faits religieux vrais ou faux.

« Egalité de caractère, prévenance, affabilité et condescendance.

« Pratiquer la politesse, tout en évitant les cérémonies; ne plus se tutoyer entre soi ni tutoyer les autres; s'appeler toujours *l'abbé*.

« Eviter dans toutes les occasions, surtout en récréation, le ton tranchant et absolu; et se bien persuader que le meilleur moyen de faire adopter son opinion, c'est la modestie en la proposant.

« Eviter la rudesse, même dans le ton de la voix. — Ne faire naître la discussion que lorsqu'on peut s'en promettre un avantage réel; le faire alors avec le plus grand sang-froid, et comme à regret.

« Ne jamais plaisanter, même entre nous, sur les défauts ou ridicules, même publics, d'un absent ou même d'une personne présente, quand on doute si elle prendra bien la plaisanterie.

« Ne jamais appliquer l'Écriture sainte que d'une manière décente et convenable. Quand on entend un autre

l'appliquer autrement, garder au moins un silence sérieux.

« Nous prenons entre nous l'engagement formel de nous avertir franchement, sans égard aux considérations humaines, de l'approche de la mort et de la nécessité de recevoir les derniers sacrements. Dès que l'un de nous sera en danger, celui qui en sera instruit tâchera de se rendre auprès de lui et d'avertir les autres de son état. Si aucun ne pouvait le visiter, on lui écrirait une lettre ostensible et prudente dans laquelle on lui dirait simplement qu'on remplit à son égard l'engagement de l'union. — Dès qu'on apprendra sa mort, on célébrera pour lui, le plus tôt possible, trois messes. »

On voit par les règlements de cette *Union* qu'elle visait moins au nombre et au détail des prescriptions qu'au développement des principes fondamentaux de l'esprit de prière, de charité, d'humilité, de politesse, d'amour du travail et de détachement de la terre, vertus particulièrement propres à animer et à fortifier ce cadre de vie. Mais, en connaisseur expérimenté du cœur humain, l'abbé Jandel comptait aussi beaucoup, pour rendre l'union sérieuse en même temps qu'utile, sur l'influence d'une amitié toute sacerdotale. Il savait que l'amitié, lorsqu'elle entoure la vertu, lui permet de grandir plus facilement, comme d'autre part la floraison de la vertu rend l'amitié plus vraie, plus pure, plus douce, plus stable et plus bienfaisante (\*). Voilà pourquoi les jeunes associés, au commencement du moins, ne devaient être que sept, en l'honneur, sans doute, des sept diacres de l'Eglise primitive. On comprend lequel des sept rappelait le mieux la ferveur, la foi et la charité de saint Etienne.

Devenu religieux, le P. Jandel n'oublia point ses amis

(\*) Cum vero amicitia supra virtutem fundetur, quidquid est virtuti contrarium in amico est amicitiae impeditivum; et quidquid est virtuosum est amicitiae provocativum... Conservatur et augetur (amicitia) per exercitium operum amicabilem et meditationem (S. Th. 2a 2ae).

selon Dieu. Volontiers il acceptait de prêcher chez eux, sûr de trouver un presbytère où règnerait la piété, la charité cordiale et une liberté sans étiquette pour le bon emploi du temps. Trente ans après, il écrivait à l'un d'eux : « Je me réjouis de vous voir fidèle aux prières de l'union, et le jour de la présentation de la Très-Sainte Vierge, j'ai dit la messe à nos intentions. » Et encore : « Cher Abbé, croyez bien que vous avez eu ce matin une part spéciale dans mon *memento*, outre la part générale à laquelle vous avez droit, comme membre de notre pauvre et chère union. J'ai aussi demandé pour vous à Rome un autel privilégié personnel ; j'espère qu'il sera obtenu à mon retour. Je voulais vous en faire une surprise en vous envoyant le diplôme ; mais je ne puis résister au désir de vous prouver sans retard que je ne vous ai pas oublié. »

Cependant l'administration diocésaine songeait à donner à l'abbé Jandel un emploi ; lui-même avait hâte de travailler au bien, et dès le jour de son ordination il avait dit au jeune prêtre promu avec lui : « Le diocèse a besoin d'ouvriers, empressons-nous d'y rentrer. » La part de son héritage fut belle. Les supérieurs lui attribuèrent le cours d'Écriture sainte au grand séminaire ; ils avaient discerné ses aptitudes, et répondaient à ses plus intimes attrait. Avec sa pureté de cœur, sa foi simple, son éloignement absolu de toute lecture entachée de scepticisme ou de sensualisme, avec son habitude de vivre joyeux sous la direction du principe d'autorité, les Saintes Lettres étaient comme sa langue native ; leurs enseignements s'imprimaient spontanément dans son âme ; leurs formules mêmes devenaient, sans qu'il y pensât, ses expressions usuelles.

Quand il se fut appliqué quelque temps à ses nouvelles fonctions, « par l'alliance de la prière et du travail, il en vint à goûter de plus en plus l'intérieur des Livres saints. Il en apprécia les vérités à leur juste grandeur, en consultant l'interprétation des Pères et des théologiens, et en suivant la chaîne des enseignements de l'Écriture dans

sa propre histoire et celle des erreurs qui la défigurent. C'est, semble-t-il, dans cette étude, que son esprit fut plus lumineux, que son cœur s'anima d'une vigueur plus grande, que son inclination naturelle à étendre le cercle de ses connaissances acquit plus d'intensité. Aussi, pour l'intelligence des plus difficiles questions, des sens mystiques, des dogmes transparents sous le voile des allégories, on discernait bientôt en lui un vrai maître. Les épîtres de saint Paul étaient l'objet de ses préférences, et par l'habitude de les lire, il les avait tellement imprimées dans sa mémoire qu'il pouvait les réciter par cœur (\*). »

Dans sa classe, il n'aspira qu'à communiquer aux autres ces trésors. Il se proposa surtout d'employer la Sainte Ecriture à faciliter le progrès des esprits, non point en reléguant le plus possible son caractère sacré sur certains sommets lointains, dans certains dogmes généraux, pour livrer le reste aux déprédations du rationalisme ; mais en faisant, au contraire, mieux descendre de ces hautes cimes les lumières divines, jusqu'aux régions les plus pratiques de la vie chrétienne et sociale. On voit cette préoccupation dans les notes de l'un de ses discours d'ouverture :

« L'application scientifique de l'Ecriture à la Philosophie, au dogme, à la morale, à l'ascétisme, à l'éloquence sacrée est réclamée par les besoins de l'époque. On veut de la science, et tandis que dans toutes les autres branches, on porte les études à un haut degré de perfection, il nous serait honteux de rester stationnaires dans la science de l'Ecriture. On a trop vanté le progrès, parce qu'en partant de faux principes, malgré tous les efforts du génie, on ne peut qu'aboutir à l'erreur ; mais on l'a aussi trop complètement nié. Outre les nombreuses découvertes des sciences naturelles, il y a eu partout des recherches, des travaux, des efforts extraordinaires ; on rencontre

(\*) P. Masetti, *Memorie edificanti*.



dans bien des hommes une disposition heureuse, une soif de vérité. S'ils ne la trouvent pas, c'est moins faute de la chercher que de la rencontrer dans les leçons de leurs maîtres. Sachons la mettre à leur portée, *non nova sed nove*; et nous les verrons venir à nous : *religio aromas scientiarum.* »

Au milieu de ces études, quand le professeur avait besoin de distraction, il visitait sa famille, qui était proche du séminaire et il lui communiquait, par ce contact, l'esprit de son sacerdoce. L'esprit de charité, en particulier, fit à la maison des progrès étonnants : « Pour la miséricorde, disait-on, il n'y a qu'une maison Jandel à Nancy. » Les deux époux, en s'alliant, s'étaient promis de consacrer leur vie à faire le bien, et plus que jamais, ils savaient tenir parole. Un témoin oculaire a appelé ces œuvres de dévouement *le roman de leur charité*, tant il s'y trouvait de hardiesses, d'imprévu, de faits dramatiques, agréables, parfois plaisants. La mère se réservait les œuvres qui réclamaient particulièrement l'industrie et la délicatesse des procédés. Le père poussait la générosité jusqu'à donner les quatre cinquièmes de sa fortune, mettant son bonheur à rendre service à tous ceux qui le lui demandaient, sans distinction, car il obligeait les méchants comme les bons. Son cœur généreux ne savait rien refuser; souvent, il devint victime de sa trop grande confiance dans la loyauté d'autrui, mais il était incorrigible et aimait mieux risquer d'obliger un malhonnête homme que de rester sourd à l'appel d'un malheureux. Si à son tour on l'obligeait, il fallait qu'il rendît bien au-delà; c'était irrésistible chez lui. Presque tous ses biens s'en allèrent ainsi et, dans ses dernières années, la modicité de ses ressources eût été de la pauvreté pour bien d'autres de son rang.

Il faut dire qu'outre leurs dépenses en aumônes, les époux pratiquaient largement, à la campagne comme à la ville, les lois chrétiennes de l'hospitalité, genre de cha-

rité dont les mérites sont grands, mais dont la science est rare. Un courant s'était établi ; il y avait chez eux comme un cercle moitié littéraire, moitié récréatif. Tout le monde y recevait bon accueil, sans distinction de caste, pourvu que l'on y apportât la noblesse des manières, le goût des choses intellectuelles et le vêtement nuptial de la charité envers le prochain. C'était un vieux salon du dix-septième siècle, où chacun apportait son contingent d'édification, de science et de belle humeur. Madame Jandel, dans une sphère plus modeste, était à Nancy ce que M<sup>me</sup> Swetchine était à Paris, au milieu de la haute société. Combien de jeunes gens dévoyés elle a remis en bon chemin, et combien de vocations chancelantes elle a raffermies ! Nombre de vieux prêtres n'oublièrent plus jusqu'à quel point ils avaient été encouragés par elle et ils redisaient, en y pensant, plus de cinquante ans après : « Oh ! la belle époque que celle-là ! »

Autant que sa mère, mais sous un autre aspect, l'abbé apportait aux réunions un précieux concours. Il intéressait par les causeries, édifiait par des réflexions faites à propos, et savait au besoin mettre en train les jeux ou y prendre part, pourvu qu'il les trouvât conformes à la gravité sacerdotale. Si les amies de sa sœur lui proposaient un jeu qui lui parût s'en éloigner, il se contentait de répondre gracieusement : « Pour cette fois, mesdemoiselles, je ne serai pas des vôtres. » Mais tout en restant dans les limites de la plus sévère convenance, il savait plaisanter quelquefois. Un jour que l'on se récréait à Champel, sa sœur offrit une sorbe à une amie. Celle-ci, soupçonnant que le fruit, peu connu d'elle, n'était pas mûr, le refusa. — « Tu ne le crois pas bon, dit Gabrielle, eh bien, demande à mon frère. » La jeune fille, pleine de vénération pour M. l'abbé, l'interpella en effet du haut du balcon. — « Mademoiselle, dit-il gravement, la sorbe est un très bon fruit. » — Sur ce, Virginie, c'était son nom, la prend et la mange. Aussitôt, on la voit faire une horrible grimace,

sans pourtant oser dire : J'ai été trompée. Entendant les rires de sa sœur, l'abbé, qui avait continué sa lecture, ajouta en souriant : « Oui, la sorbe est un bon fruit... mais quand il est mûr. » Il avait si fidèle mémoire que trente-six ans après, sachant cette demoiselle devenue maîtresse de pension, il écrivait en post-scriptum, à l'une de ses amies : *Mademoiselle V... aime-t-elle encore les sorbes ?*

Malgré la faiblesse de son larynx, une des occupations de l'abbé Jandel était de faire, dans sa paroisse, le catéchisme aux enfants de la première communion. C'est ainsi, que bon nombre s'attachèrent à lui et plusieurs lui demeurèrent dévoués jusqu'à sa mort. Il les réunissait le dimanche et les conduisait volontiers à Champel les jours de grand congé. Ce fut dans une de ces parties de plaisir que, jouant aux barres avec eux, il glissa le long d'un ruisseau et se fit l'entorse douloureuse dont il eut à souffrir toute sa vie.

Ces récréations, loin de dissiper l'esprit du jeune professeur, le disposaient au contraire davantage, comme les anciennes promenades de Fribourg, aux études sacrées. Son cours d'Écriture sainte ne lui suffisant pas, il s'occupait de questions scientifiques, composait des dissertations sur la cosmographie ou la loi des nombres et l'harmonie des sons ; il étudiait aussi le droit public dont il fit quelques classes au séminaire. Le temps ne lui permit pas de pousser très loin ces études diverses ; mais c'est toujours son honneur de s'en être préoccupé et de l'avoir fait, moins encore pour l'intérêt intrinsèque qui s'y rattache, que pour ramener à la vérité tant de malheureux égarés qui, par leurs théories et leurs agissements, troublaient le monde.

En effet, les flots débordés de la révolution avaient tout bouleversé, idées, habitudes, institutions ; entre l'ancienne société et la nouvelle, il y avait un abîme, et au fond de l'abîme, le torrent dévastateur coulait toujours, moins effrayant en apparence, mais non moins redoutable. C'était une épreuve pour le maintien des idées religieuses

et de leur influence nécessaire; pour leurs défenseurs, c'était un problème. Beaucoup d'hommes vénérables, habitués dès l'enfance à voir les principes chrétiens associés à certains courants d'idées, à certaines formes sociales, qui leur avaient jusque-là servi d'enveloppe avec avantage, ne savaient pas faire, on le conçoit, le dédoublement des choses. Penchés avec effroi sur l'abîme, ils excellaient à distinguer et à signaler les téméraires que le torrent avait séduits et engouffrés; ils n'étaient pas faits pour jeter le pont qui devait rejoindre les deux versants des siècles passés et des siècles futurs; ils eussent crié plutôt à l'impossible et au scandale. Pourtant il fallait agir sur les âmes, sous peine de voir le mal tout ruiner à jamais.

L'abbé Jandel, sans engagement ni d'éducation, ni d'intérêt, ni de point d'honneur vis à vis des champions du passé, estimait leurs vertus, comprenait leurs alarmes et faisait cas de leur expérience. Sans engagement avec les admirateurs passionnés de la société nouvelle, il compatissait à leurs souffrances et savait faire la part de leurs dispositions d'esprit, de leurs illusions, de leurs préjugés, des torts que certains défenseurs du passé se donnaient à leur égard. Il tenait compte du point d'où ils étaient partis, comme du chemin qu'il avaient déjà fait. Leurs belles qualités le touchaient. Il ambitionnait de les voir devenir un jour, grâce à l'ascendant que leur donnerait la communauté d'aspirations, les apôtres de ceux qui se posaient actuellement comme leurs adeptes. « Quelle conquête, se disait-il, si nous les gagnions à Jésus-Christ! Faisons donc l'impossible pour les désarmer et pour les convaincre, en leur montrant le progrès des idées et celui des mœurs, dans les maximes du Sauveur sagement appliquées à l'état présent. » Aussi quand des écrivains, sur un point quelconque de ce champ immense, faisaient un effort, ouvraient une tranchée, pronostiquaient un résultat, ils'en réjouis-

sait et eût voulu les seconder. De là ces études diverses, scientifiques ou sociales dont nous avons parlé.

A la vue du désarroi jeté dans les choses et les esprits, la recherche d'un *criterium*, d'une base solide pour la certitude, était la question qui préoccupait davantage les apologistes. A Strasbourg avait surgi, de cette fermentation, l'école de M. Bautain. Chargé du cours de philosophie à la Faculté de l'Etat et descendu jusqu'au scepticisme, le brillant professeur, une fois converti, par une réaction qui s'excuse, voulut mettre le premier *criterium* dans la foi divine, sans réfléchir que si la raison humaine n'intervient pas pour conduire, par ses déductions certaines, les âmes à la foi, en voulant fuir le scepticisme elles s'égarèrent infailliblement dans un mysticisme funeste. Mais, en dépassant les bornes, M. Bautain avait une intention louable, et Grégoire XVI recevant ses protestations de docilité, put lui dire : « Vous et vos disciples vous avez péché seulement par excès de foi. *Peccastis tantum excessu fidei.* »

L'abbé Jandel s'intéressa beaucoup au mouvement de cette école où se groupaient, autour du maître, l'abbé de Bonnechose, l'abbé Gerbet, l'abbé Ratisbonne, etc. Il le montra plus tard, en s'employant à leur épargner les sévérités du Saint-Siège.

Vers cette même époque, M. de Lamennais émettait sur la philosophie et la politique des idées d'une importance bien autrement grande. Il prétendait, lui aussi, trouver un nouveau *criterium* de certitude, mais il le mettait dans le consentement unanime du genre humain. Or, comme *l'homme est un être enseigné* (\*), l'autorité doctrinale, au fond, se concentrait dans le parti dirigeant de cette école. Et comme le chef n'entendait recevoir de leçon de personne, même de ses intimes, tout se résumait finalement en *lui* :

(\*) C'est la première proposition démontrée dans la première conférence du P. Lacordaire.

lui, soulevant les peuples contre les pouvoirs constitués, lui, asservissant tout, même l'Eglise, à sa dictature morale. Mais on ne calculait pas la portée du système ; la fascination du talent de l'auteur et l'espérance de trouver à sa suite de meilleures armes pour la cause catholique, lui firent une école considérable parmi les plus brillants esprits.

L'abbé Jandel subit le prestige ; jamais pourtant ses applaudissements ne furent sans réserve, ni ses espérances sans perplexités. Quand parurent les *Paroles d'un Croyant*, toute illusion tomba ; il reconnut, sous cette forme moitié biblique, moitié pamphlétaire, un enseignement qui partait de la chaire de pestilence et préconisait la révolte. Un de ses amis, le voyant triste et lui en ayant demandé la cause, reçut cette réponse : « J'ai lu le livre une fois pour moi ; deux autres fois, je l'ai lu et commenté, avec plusieurs prêtres qui semblaient abonder dans ces idées fausses ; maintenant, je veux me l'interdire tout à fait. »

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

L'ABBÉ JANDEL, SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE  
DE PONT-A-MOUSSON

Sa nomination comme supérieur. — Aspirations à la vie religieuse. — Canonikat. — Principes sur l'éducation. — Direction des études. — Soins du spirituel et de la santé. — Contraste entre deux élèves : Edmond About et le vénérable Augustin Schœffler. — Entrevue avec le P. Lacordaire. — Attrait pour l'Ordre de Saint-Dominique. — Voyage de Rome décidé.

Pendant que l'abbé Jandel était professeur au grand séminaire, un de ses amis lui dit un jour : « Je me réjouis de mon année : comme je vais la consacrer à l'étude!... » — « Et moi, répondit-il, je m'effraie beaucoup de la mienne!... » C'est qu'il savait l'intention de M<sup>sr</sup> Donnet, créé coadjuteur de Nancy, de le faire supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson.

En effet, le prélat, homme d'initiative, voyait avec regret cet établissement ecclésiastique fermé depuis assez longtemps, grâce à l'opposition violente des radicaux mussipontains. Il parvint à faire comprendre aux plus influents du pays tout ce qu'aurait d'honorable et d'utile pour eux sa réouverture ; et, l'ayant obtenue, il ne crut pouvoir remettre la direction en meilleures mains qu'en celles de l'abbé Jandel, quoiqu'il n'eût alors que vingt-six ans.

Celui-ci avait des aspirations bien différentes : à mesure qu'il connaissait mieux le monde, il sentait des attrait plus puissants pour une vie religieuse toute immolée à Dieu. Il se décida cependant à accepter la charge de supérieur, mais à titre provisoire. Avant d'en prendre possession, il alla même faire une retraite de neuf jours chez les Jésuites de Metz, qui avaient pour supérieur le Père Morin. Quand elle fut terminée, il rompit le silence qu'il

avait gardé jusque-là avec un de ses amis, son compagnon de retraite, membre de son Association sacerdotale, pour lui dire : « Je suis résolu d'entrer dans la Compagnie de Jésus ; mais, sur le conseil de mon directeur, je donnerai trois ans à mon diocèse. Ensuite, ma santé fortifiée, je serai libre de suivre ma vocation ; je vais en prévenir Monseigneur. Vous, dites-le, je vous prie, à ma mère, en repassant par Nancy. »

Le jeune prêtre s'acquitta aussi délicatement qu'il put de cette mission, et M<sup>me</sup> Jandel lui répondit avec un accent plein de foi généreuse : « Du jour où Alexandre a voulu entrer au séminaire, j'ai bien pensé que nous n'en jouirions plus longtemps ; je craignais même de le perdre beaucoup plus tôt, et beaucoup plus complètement, en le voyant partir pour les Missions étrangères ; votre communication, tout en m'affligeant, ne me surprend donc pas, elle me rassure presque. »

En attendant l'heure de Dieu pour la réalisation de ses desseins, le nouveau supérieur se disposa à prendre possession de sa charge. Plusieurs furent surpris de cette nomination ; un confrère assez naïf, voyant l'abbé dans sa chambre au moment de partir pour Pont-à-Mousson, lui fit cette réflexion : « Voilà le mal de notre position, les évêques, se succédant rapidement, ne peuvent toujours attendre l'opportunité et le nombre des années dans ceux qu'ils choisissent pour les divers ministères. Il en est bien autrement dans les ordres religieux, où les sujets sont étudiés de longue main. » L'abbé Jandel reçut sans émotion cette remarque peu flatteuse à son adresse et se contenta de répondre : « Dans le cas présent, c'est bien vrai. »

Mais Monseigneur laissa dire ; et, après avoir vu quelque temps à l'œuvre son élu, il se décida, comme nouveau signe de confiance, à le nommer chanoine honoraire. « Quand Monseigneur me manifesta son intention, écrivait peu après l'abbé à sa sœur, je lui exprimai mon étonnement et lui représentai qu'il n'était pas nécessaire



d'exciter davantage l'attention, la jalousie et les critiques ; qu'une telle résolution me ferait beaucoup de peine. J'en parlai dans le même sens au P. Morin, qui me répliqua : « Il n'est pas reçu qu'on refuse en pareil cas ; d'ailleurs, « c'est probablement une idée arrêtée chez Monseigneur, « et, dès lors, cela sera, car il prend l'habitude de réussir « dans tout ce qu'il entreprend. Au surplus, vous tiendrez « vos insignes comme un ornement d'enfant que vous « porterez le moins possible. » Je me suis donc tenu tranquille, bien résolu de n'en plus parler. *Fiat voluntas*. On m'aurait rendu bien service en me laissant dans ma première obscurité ; il y a tant de gens qui désirent être mis en évidence, et on y met ceux qui ne voudraient pas ! Ainsi va le monde ; il faut que personne n'y soit content de son sort ! »

La manière dont le nouveau supérieur envisageait l'importance de sa charge, pour le bien des âmes et la formation des jeunes clercs, ressort du résumé suivant d'une de ses conférences, qui est tout un programme :

« Si l'effet d'une bonne éducation est d'élever les âmes à leur place et de conserver les rangs dans la société ; si l'éducation unit dans la jeunesse l'ingénuité de l'enfance aux qualités solides qui annoncent l'homme ; si l'éducation, par les douceurs de la religion et les joies de la maison paternelle, dispose l'enfant aux sentiments vertueux et lui met sur les lèvres le sourire d'une conscience pure et d'un cœur tranquille ; si l'éducation, sous des apparences austères, garde au fond du cœur la tendresse unie à une énergie heureuse, quoi de moins connu que l'éducation en des jours où la jeunesse ne produit que des désirs mourants, des projets sans consistance, pour aboutir à l'indifférence, à la tristesse, au mépris de la vie et parfois au désespoir !

« Il appartient à l'éducation chrétienne, de prévenir ces malheurs ; car, loin de produire l'antagonisme entre la grâce et la nature, elle le fait cesser et nous rend à notre

nature dans sa perfection. Quelle distance entre l'état *natif* de l'homme et son état *naturel*; l'un où le bien est en germe, avec mille défauts pour l'étouffer; l'autre où l'homme devient aimable et grand, comme il était en sortant des mains de Dieu, couronné de grâce et d'honneur! L'éducation opérera cette transformation, mais à la condition d'un dévouement sans bornes et d'un art consommé. Car c'est encore une erreur de croire l'art opposé à la nature; ils se donnent la main, dans cet ordre de choses surtout, et celui qui ne connaît pas l'art dans l'éducation, la belle nature ne lui sourira jamais, ni pour les dons du cœur, ni pour ceux de l'intelligence. L'esprit de l'enfant, mal cultivé, sera loin du vrai, seul capable de faire le beau; son style sera dépouillé de grâce et de simplicité; presque tout en lui sera guindé, hors du juste; jamais il n'arrivera à cette forme de langage où l'expression, toujours sincère, toujours pure, vient se présenter d'elle-même sous la plume, pour revêtir une pensée toujours naturelle.

« L'éducation n'est pas moins bienfaitrice de la société que de l'individu. La société, c'est l'état naturel des hommes; plus leur société est civilisée et plus elle approche de sa nature; mais, si d'un côté, l'homme réclame les bienfaits de la société, de l'autre il les compromet par l'ignorance, les passions, l'égoïsme qu'il y apporte. L'éducation seule le rendra capable d'être incorporé à la société, d'utiliser ses avantages et de lui être utile à son tour.

« En conservant les mœurs et les vertus, elle conserve par là-même les sciences et le bon goût, et c'est une chose avérée que la décadence des lettres et du goût a toujours suivi celle des mœurs et de la religion. L'histoire de notre grande révolution le prouve. Tandis que le développement excessif des sciences exactes et stériles y comprimait l'imagination et le génie, les passions effrénées d'un peuple redevenu presque barbare, imprimaient à notre langue un caractère à moitié sauvage, et tendaient à lui faire perdre sa nature. Des inversions bizarres, des

constructions nouvelles et forcées, prenaient la place de cette belle et noble régularité qui est son génie distinctif. C'était le commencement de la décadence.

« La société religieuse, plus que toute autre, réclame et sait donner la bonne éducation. L'éducation est une parole, un précepte fortifié par l'exemple, aussi l'éducateur s'appelle *précepteur*. Or, l'Eglise possède la parole qui a le plus de lumière et d'empire : la parole de Dieu, et elle y surajoute les exemples de Dieu, les vertus produites par sa grâce. Elle sait donc former des hommes complets, qui dirigeront et élèveront à sa vraie hauteur la société religieuse.

« Comparons, en effet, deux saints personnages qu'anime une même passion, qui ont tous deux un seul désir, la gloire de leur divin Maître; mais l'un ajoute à sa vertu la science et l'éducation; l'autre n'a pour lui que les dons de la grâce, sans être aidé de ceux du génie cultivé. Tous deux seront vertueux, brûleront de zèle, tendront au même but; pourtant les résultats ne se ressembleront point. L'un convertira les ignorants, mais sa rudesse extérieure pourra rebuter les savants orgueilleux; l'autre saura s'abaisser jusqu'à l'humble artisan, et, par sa science et sa politesse, il en imposera encore au monde le plus délicat. Celui-ci aura assez de vertu pour braver les orages que quelquefois son indiscretion aura attirés sur sa tête, mais il manquera de prudence pour les écarter; celui-là sera grand lorsqu'il résistera avec courage aux flots de la tempête que les passions humaines auront amoncelés contre lui, mais il ne le sera pas moins, lorsque, par une prudence toute divine, il trouvera moyen de les dissiper et d'empêcher que le nom de son Dieu ne soit outragé. Il démontrera, par une si belle conduite, ce qu'une bonne éducation offre d'avantages pour seconder le zèle et la sainteté. »

Ce furent là les principes qui guidèrent l'abbé Jandel dans sa mission d'éducateur de la jeunesse et lui permi-

rent, en peu de temps, d'y faire un grand bien. En poursuivant un but si complexe et si élevé, il commit sans doute des fautes d'inexpérience, par suite de sa jeunesse, et put donner lieu à quelques critiques de détail ; mais il déploya, dans l'ensemble, des qualités éminentes qui se fortifièrent par leur exercice même, sous la bénédiction de Dieu.

Le cachet de sa vie comme supérieur était une grande simplicité et une exacte fidélité dans l'accomplissement du devoir. Il ne faisait rien d'extraordinaire, mais il faisait bien tout ce qu'il faisait. Son caractère distinctif était une parfaite rectitude de jugement, jointe à une grande bonté qui n'excluait pas la fermeté. Il avait l'œil à tout, rien ne lui échappait, et lorsqu'une faute avait été commise, il reprenait et punissait au besoin ; cependant bientôt la sévérité faisait place à la bonté : le supérieur ouvrait ses bras au coupable et l'embrassait avec une tendresse de père, qui lui donnait plus de regret de sa faute que toutes les corrections possibles.

Mais, si la désobéissance prenait le caractère de mutinerie, comme le souffle révolutionnaire du siècle y excitait déjà la jeunesse, la répression était prompte, décisive. On en vit un exemple au mois d'avril 1835. Il avait fallu donner vacance aux élèves du grand séminaire de Nancy, par suite d'une épidémie menaçante ; alors les élèves de Pont-à-Mousson, particulièrement les réthoriciens, quoique l'épidémie ne sévit pas autour d'eux, réclament aussi des vacances : vaines menées, vaines pétitions ; le supérieur se tait. Alors se produisent des manifestations peu respectueuses et même inconvenantes, tant à l'égard des professeurs que du supérieur. Pour couper court à ces murmures, l'abbé Jandel fait rassembler tous les élèves du séminaire dans la salle d'étude et leur dit ce peu de mots :

« Quand un arbre est fort et vigoureux, et que cependant on y rencontre des branches mortes, on coupe ces branches et on les brûle. L'arbre alors ne s'en porte que

mieux. De même dans cette maison. Elle est solidement établie ; s'il s'y trouve des jeunes gens révoltés, ennemis du joug et de l'obéissance, tout est prêt pour les renvoyer au plus tôt. Il faut donc choisir : ou se dépouiller de cet esprit de collège et de rébellion, qui a fait son apparition ces jours-ci ; ou s'en aller à l'instant. » Frappés de ces paroles fermes et vigoureuses, les élèves retournèrent sans mot dire en récréation. Tout rentra dans l'ordre, et les études reprirent leur cours avec plus d'ardeur.

L'abbé Jandel donna un grand élan au séminaire de Pont-à-Mousson et y éleva le niveau des études. Son intelligence était renommée parmi les élèves ; on disait, et il n'y avait pas exagération, qu'il était capable de professer lui-même toutes les branches d'enseignement en honneur dans la maison. Il ne négligeait rien pour maintenir cette autorité morale, cherchant à être irréprochable en tout, jusque dans les moindres détails de la tenue, de l'élocution, de la correspondance. Une fois cependant il laissa échapper, dans une de ses lettres, une faute d'orthographe. L'élève que la lettre concernait, crut faire merveille en la colportant partout d'un air triomphant. Il n'y gagna que le renom d'enfant mal élevé et sans cœur ; mais le supérieur profita de la leçon ; depuis lors, quelle que fût sa surcharge, il relisait toujours ses lettres.

Son zèle pour les études le porta même à se charger quelque temps de la classe de mathématiques, vu l'insuffisance du personnel professoral. « Ma santé, dit-il à un ami, est bonne, malgré la fatigue de ce cours, ce qui ne m'étonne pas ; car ce sont les peines morales qui me tuent. » Certaines oppositions contre son gouvernement, après l'avoir vivement peiné, avaient cédé à sa douceur et à sa prudence ; de là le surcroît de ses forces.

Si constante que fût son application à la formation intellectuelle des élèves, elle le cédait à son zèle pour leur formation morale et religieuse. Il fit entre autres, aux élèves des trois premières classes, un cours d'instructions reli-

gieuses très intéressantes où il leur donnait à entrevoir les magnifiques horizons de l'ordre surnaturel. Si on l'entendait volontiers, volontiers aussi on se confessait à lui ; car on était plein d'estime pour sa vertu, son expérience, sa discrétion et sa miséricorde. Que de vétérans dans le sacerdoce, que de religieux se sont félicités toute leur vie d'avoir rencontré, selon leurs expressions, « ce saint directeur, cet homme de Dieu, ce bon père, ce guide judicieux ; auteur, après Dieu, de leur vocation et de leur fidélité à la grâce ! »

Sa bonté paternelle remplissait la maison d'une atmosphère de contentement qui favorisait singulièrement le progrès des enfants dans la piété, la science et la formation du caractère, il assistait volontiers à leurs récréations ; et souvent il se promenait avec eux, particulièrement avec ceux auxquels il espérait faire le plus de bien ; car il avait des vues toujours très pures, ne recherchant, en tout et partout, que la gloire de Dieu. « Il est bon, observe un des élèves de l'abbé Jandel, d'éclaircir une accusation ou plutôt un préjugé qui s'est élevé à cet égard. On a dit qu'il avait eu des préférences pour certains élèves. Oui, le P. Jandel, qui avait un cœur excellent, et dont la bonté était le caractère dominant, a pu donner (ceci est à sa louange) des marques de bienveillance spéciale à certains élèves, soit à raison de leurs vertus et de leurs mérites, soit même à raison de leurs imperfections et de leurs besoins spirituels ; ou encore parce qu'il prévoyait que quelques-uns devaient rentrer dans le monde ; et qu'il voulait les former soigneusement à la connaissance des devoirs qu'ils auraient à y remplir. C'était ordinairement en récréation, et pendant les promenades, qu'il entretenait ses élèves d'une manière si utile. »

L'amélioration du régime matériel ne le trouva pas non plus indifférent. Avant lui le pain sec constituait tout le déjeuner ; il voulut qu'à ses dépens on y ajoutât du fromage et des fruits. Pour les malades, cette charité était plus

tendre. Il les visitait régulièrement, les consolait et parfois allait les voir dans leurs maisons, à des distances assez grandes. S'il avait quelque raison de craindre qu'ils n'eussent pas chez eux les soins suffisants, sa ressource était de les envoyer chez sa mère. C'est ce qu'il fit à l'égard d'un jeune élève surnommé *Petit-Bout* à cause de l'exiguité de sa taille, et qui devint plus tard, grâce à ses soins, l'abbé Boulanger, secrétaire particulier de M<sup>sr</sup> Menjaud. En l'envoyant à la maison, il lui donna ce gracieux billet ; « Chère maman. Voici un billet de logement que je t'envoie : c'est *Petit-Bout* qui a été trop sage, il a trop travaillé, il est souffrant ; j'espère que tu le remettras... Je suis peiné d'avoir froissé la susceptibilité de certains membres de la famille, en n'allant pas les voir dernièrement. Épuisé de fatigue et de chaleur, pressé d'ailleurs, au point de n'avoir pu dire bonjour à un sous-diacre, qui était notre professeur l'année dernière, et auquel j'ai écrit deux jours après pour le consoler, je croyais pouvoir, sans *insouciance* et sans *inconvenance*, me dispenser de ces autres courses. J'avoue même franchement que, si j'avais pu disposer d'une demi-heure, je l'aurais employée de préférence à aller voir deux de nos élèves malades, ce que je n'ai pu faire. »

Cet esprit de charité, il cherchait à l'inspirer aux élèves, le regardant comme un des plus précieux résultats de l'éducation, une des plus douces récompenses de ses propres labeurs. Dans ce but il avait organisé une œuvre de charité au profit des indigents de la ville. Une des meilleures récompenses ambitionnée par les élèves était d'être choisis pour la visite aux pauvres. Plusieurs fois par semaine, ils allaient, accompagnés d'un professeur, porter d'abondantes aumônes aux membres souffrants du Christ. On objectera qu'avec la modicité de leur bourse, la caisse devait bientôt être épuisée ; mais elle avait un pourvoyeur de fonds secrets, c'était M. le supérieur qui se chargeait d'écouler, par cette voie clandestine, ses économies, voire même celles de sa famille. Quelle joie pour lui !

son patrimoine produisait par là deux espèces de fruits ; les actes de charité qu'accomplissaient les enfants au profit des malheureux, et les habitudes de charité qu'ils contractaient eux-mêmes pour l'avenir, ces derniers fruits bien supérieurs aux autres.

Après toutes ces dépenses, il trouvait encore moyen de payer la pension de plusieurs élèves sans ressources et de faire beaucoup de bonnes œuvres, au-dedans comme au dehors du séminaire. Mais presque toutes sont restées ensevelies sous le voile de son humilité.

Avec ces mille industries de zèle, il ne réussit pourtant pas également auprès de tous les élèves. Il fallait que, jusque sur ce terrain, s'affirmât le mystère impénétrable de la grâce : mystère de prévenances merveilleuses de la part de Dieu ; mystère d'infidélité et d'aveuglement de la part des enfants ou des parents qui les ont formés ; il vaudrait mieux dire déformés. Deux élèves de l'abbé Jandel nous offrent ce contraste d'une manière saisissante.

L'un s'appelait Edmond About. A dix ans il était déjà sceptique au point d'affecter le doute, même sur ses propres sensations. Un jour un surveillant le trouvant en faute se permet de lui tirer l'oreille, et lui demande ce qu'il a senti : « Je n'en sais rien, » répond avec aplomb l'élève. Alors le maître lui applique un soufflet bien conditionné, en ajoutant : « Et cette fois qu'avez-vous senti ? » Et lui de répondre avec plus de raideur encore : « Je n'en sais rien. » Avec cela, il avait tous les talents, et le jour de la distribution des prix on allait voir en lui l'impiété ornée des plus belles couronnes. Comment prévenir le scandale ? Cet athéisme était sans doute au premier chef, dans un petit séminaire, un cas d'exclusion. Mais le prudent supérieur préféra attendre une occasion favorable, pour prier la mère de retirer son enfant, comme impropre à l'éducation cléricale. Elle l'emmena en effet un jour clandestinement, à quatre heures du matin. Avec le temps il devint, dans le monde des lettres et des plaisirs, ce que l'on sait.



Quelle différence avec un autre élève, un enfant des campagnes qui n'offrait rien de brillant pour l'esprit, mais qui avait reçu du ciel et conservé sous l'œil de ses parents un cœur pur, digne d'aimer Dieu, capable de comprendre ce qu'il y a de beau à le faire aimer des hommes les plus infidèles ! On l'appelait Augustin Schœffler. Il avait alors de quatorze à quinze ans. Ses progrès dans la piété furent tels sous la direction de son supérieur, que Dieu le bénit en lui donnant la vocation aux Missions étrangères.

Quand l'abbé Jandel revint en France comme religieux, Augustin voulut, en signe d'affection, de reconnaissance et d'union de mérites, devenir son frère par l'entrée dans le tiers-ordre. Peu après il partit pour le Tong-King où il eut un apostolat trop court, mais un martyre glorieux. Le grand mandarin le condamna à être décapité. Le héros de la foi âgé de trente-un ans s'avancait d'un visage riant, la tête haute, tenant de la main sa chaîne relevée et récitant de ferventes prières. « Comme il est beau ! disaient les païens ; quel héros ! il va à la mort comme les autres à une fête ! » L'admiration n'eut plus de bornes quand on le vit jeter ses sandales pour courir plus vite. Ce ne fut qu'au troisième coup que le bourreau, tant il tremblait d'émotion, put lui trancher la tête. On était au premier jour du mois de Marie 1851. Le serviteur de Dieu a été déclaré vénérable par Pie IX, le 24 septembre 1857.

Si la formation des élèves les plus jeunes préoccupait le supérieur de Pont-à-Mousson, celle des étudiants des hautes classes l'absorbait encore plus, au point de vue de l'influence qu'ils pouvaient un jour, soit comme prêtres, soit comme laïques, exercer dans le monde. « Votre mission, disait-il à une réunion de jeunes gens, est sublime. Je la résume en deux mots : faire respecter aux hommes votre foi par votre science ; leur faire aimer la religion par votre vertu. Tel est le noble but proposé à chacun d'entre vous, telle est l'œuvre réparatrice à laquelle vous devez vous livrer tout entiers ! Oh ! Puissé-je vous la faire compren-

dre ! Puissé-je faire passer dans vos âmes les convictions qui pénètrent la mienne ! Puissé-je vous remplir tous d'un saint et légitime orgueil, pour le choix dont le Seigneur vous honore, et vous préparer dès maintenant à répondre dignement à l'appel de la Providence, en consacrant, jusqu'au dernier soupir, tout ce que Dieu vous a donné de force, d'intelligence, de volonté, au triomphe de la vérité et de la vertu. »

Ce fut dans le désir d'imprimer plus vivement ces sentiments dans leurs cœurs ardents et enthousiastes qu'il invita l'abbé Lacordaire, pendant ses célèbres prédications de Metz, à visiter le petit séminaire de Pont-à-Mousson. De son côté, il alla l'entendre plusieurs fois et toujours avec une admiration croissante. Il put causer avec lui dans l'intimité ; et autant il avait été subjugué par la puissance de sa parole, autant il demeura édifié et ravi de la modestie, de la candeur et de la simplicité de sa conversation. L'affection fut réciproque de la part de l'abbé Lacordaire, et il demanda au jeune prêtre s'il ne voudrait pas s'enrôler parmi ses compagnons, car il était résolu à rétablir en France l'Ordre de Saint-Dominique. « Je ne le puis, répondit le supérieur, il est décidé que je serai Jésuite, j'en ai même fait la promesse au P. Morin, mon directeur. » — Certainement, répliqua son interlocuteur, vous entrerez dans une milice admirable de dévouement ; mais ne feriez-vous pas encore plus de bien avec nous, qui avons actuellement ce qu'elle n'a pas au même degré, toute sainte qu'elle soit, l'*aura popularis*, le courant populaire ? Cette disposition des esprits, permise par la divine Providence, semble indiquer qu'avec nous vous pourrez combattre aujourd'hui pour l'Eglise avec plus de chances de succès. »

L'abbé Jandel, fortement impressionné, fit part de ces ouvertures au P. Morin, qui, après avoir prié et réfléchi, lui dit : « Mon cher ami, l'abbé Lacordaire a raison, il est probable qu'avec lui votre action pour le bien sera plus

puissante qu'avec nous ; je vous rends donc votre promesse et vous autorise à répondre à son appel. » Décision admirable de désintéressement de la part d'un religieux qui connaissait la valeur de cette recrue, mais qui, si profondément attaché qu'il fût à son Institut, en subordonnait les intérêts à ceux de l'Eglise.

Le *Mémoire pour le rétablissement de l'Ordre des Frères-Prêcheurs en France*, publié au commencement de 1839, par le P. Lacordaire, fit faire un pas de plus aux aspirations de l'abbé Jandel, en lui montrant dans un tableau abrégé mais vivant, frappant de vérité, étincelant de beauté, le génie propre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et la convenance de son mode d'action dans les temps présents. Il le sentait, un attrait mystérieux orientait du côté de saint Dominique la barque de son avenir. Mais à l'extérieur il y avait pour l'arrêter, des résolutions prises, des rapports de famille très anciens, des liens de reconnaissance, des sécurités plus grandes dans une voie toute tracée. Pour opérer un revirement si complet dans une affaire si grave, il voulut encore interroger Dieu dans la retraite. Car il savait qu'au sentiment de saint Thomas, la vocation à la vie claustrale est, après le baptême, le don le plus grand que le Très-Haut puisse faire à l'homme, et que par conséquent il importe de ne rien négliger pour bien résoudre une telle affaire. L'occasion était providentielle ; les trois ans promis à son diocèse natal comme témoignage de dévouement allaient finir, il jeta les yeux sur Rome et se dit : Là se fera la lumière.

Prendre ce parti, c'était briser sa carrière ecclésiastique ; qu'importe ? ne fallait-il pas risquer quelque chose pour Dieu ? C'était aussi dire adieu à sa famille, que depuis vingt-neuf ans il n'avait pas quittée ; mais pour sa part il faisait vaillamment le sacrifice, et il savait que ses parents diraient avec plus de force et de mérite encore qu'au jour de sa vocation sacerdotale, l'immolation étant plus grande : Que la volonté de Dieu soit faite. *Fiat.*

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VOYAGE A ROME, ÉTUDE DE LA VOCATION

Voyage de l'abbé Jandel, de Nancy à Rome. — Installation — Maladie grave. — Lettres à sa famille. — Excursions intéressantes et pieuses. — Rapports avec différents amis et personnages marquants. — Prédications. — Discours du P. Lacordaire à Saint-Louis des Français.

Quoique l'abbé Jandel allât surtout chercher à Rome une grâce de lumière sur sa vocation, les détails de son voyage et de son séjour, comme simple pèlerin, ne laissent pas d'être intéressants et pleins d'édification. C'est pourquoi nous en donnons le tableau, d'après les lettres qu'il écrivait souvent à sa famille et à ses amis.

Son départ eut lieu le 10 octobre 1839, fête de saint Louis-Bertrand, grand saint de l'ordre de Saint-Dominique, qui eut beaucoup à souffrir pour la réalisation de sa vocation religieuse ; l'abbé ne remarqua que plus tard cette coïncidence (\*). En montant en diligence, il n'eut rien de plus pressé que de se cacher la tête entre les mains pour donner libre cours à ces flots de larmes si péniblement comprimées depuis huit jours, par ménagement pour sa famille. Mais force lui fut bientôt d'y faire diversion, car il eut pour compagnon de route, jusqu'à Chalon, un ancien officier, grand causeur, qui depuis l'âge de douze ans

(\*) Le Père de saint Louis-Bertrand, tout pieux qu'il était, aveuglé par son amour, avait obtenu du prier des dominicains la promesse de n'admettre jamais son fils parmi les frères. Le jeune Louis, désolé, venait du moins au couvent tant qu'il pouvait, et pour n'être pas oisif, il arrosait quelques orangers dans un petit jardin près de la cellule de saint Vincent-Ferrier. Pendant ce travail il redisait souvent ces mots entrecoupés de soupirs : « Petits arbrisseaux, que vous êtes heureux d'être plantés dans cet enclos ! » Quelquefois il se cachait dans une chapelle de l'église où le sacristain l'enfermait sans le savoir, et il y passait la nuit en prières. Il put entrer au noviciat à l'âge de dix-huit ans.

n'avait cessé de voyager en Europe et jusqu'aux Indes, au point que toutes ses courses pouvaient arriver à cent cinquante mille lieues, quinze fois le tour du monde! « Voilà donc, se disait le pèlerin de Rome, ce qu'on fait pour gagner un peu d'or, et personne ne songe à s'en étonner ni à s'en plaindre. Et si l'on en fait la millième partie pour mériter le ciel ou gagner des âmes, les uns blâment notre fanatisme, les autres exaltent notre dévouement; tandis que l'homme de foi ne fait que s'appliquer la parole de Jésus-Christ : « Quand vous aurez fait ce qui vous a été commandé, dites : *Nous sommes des serviteurs multi-les.* » — Alors il s'humiliait d'avoir été tenté de croire qu'il faisait beaucoup, en allant jusqu'à Rome chercher le moyen de se donner à Dieu.

De Chalon à Lyon, la distance fut bientôt franchie sur un gracieux bateau appelé *le Cygne*; notre voyageur resta presque tout le temps sur le pont à contempler les bords enchanteurs de la Saône. A Lyon, il profita de son passage pour conférer avec M. Dominique Meynis, un des directeurs les plus zélés de l'œuvre de la Propagation de la Foi. La révolution de 1830 avait brisé sa carrière de magistrat et il avait renoncé aux joies de la famille, pour se consacrer à la correspondance que l'œuvre entretenait avec les deux mondes; sa seule récréation était de faire des poésies en l'honneur de Marie. Ils traitèrent ensemble l'organisation de la Propagation dans la Lorraine allemande pour la faire pénétrer jusque dans les provinces Rhénanes, et y former un contre-poids à la propagande anti-catholique du gouvernement prussien qui déjà se faisait sentir.

Dès le lendemain matin, l'abbé gravissait lentement la colline de Fourvières. La longue montée suffit à peine au *memento* qu'il voulut faire d'avance, afin de n'oublier personne et de ne pas allonger sa Messe. En quittant l'autel, quelle surprise! Il trouve à la sacristie M. Bautain avec M. Ratisbonne! et ils vont tous dîner chez le Supérieur.

du petit séminaire de Saint-Jean, M. Lyonnet, plus tard archevêque d'Albi, leur ami commun. Quoique l'accueil fût on ne peut plus obligeant, l'abbé Jandel avait le cœur serré ; c'était l'époque de la rentrée ; la vue de ces jeunes élèves lui rappelait tant de souvenirs !

Devant traverser Avignon, en touriste désireux de s'instruire, il n'eut garde d'omettre sa visite à la fontaine de Vaucluse. Après une ascension pénible, il rencontre la colonne érigée à Pétrarque, le chantre de la source fameuse ; bientôt après, parvenu sur des rochers à pic, il découvre un beau réservoir en forme de large conque remplie d'eaux limpides ; elles s'échappent en cascades sur des rochers grisâtres dont le reflet varie à chaque instant la teinte des eaux. Qu'il respire délicieusement au sommet de ce paysage ! « Cependant, avouait-il, je crois qu'il ne manque pas de sites en Suisse et même en France, dignes de devenir aussi célèbres ; mais ils n'ont pas trouvé un Pétrarque pour les chanter. »

A Marseille, après avoir salué l'évêque, M<sup>sr</sup> de Mazenod, il visita les principaux sanctuaires et le vieux port. Toulon aussi, avec sa rade et ses vaisseaux de guerre, tentait sa curiosité, mais il eût fallu renoncer à Notre-Dame de la Garde ; il tonait trop à ce pèlerinage, complément de celui de Fourvières. Il gravit donc la montagne sainte à la sueur de son front. « Que de choses à dire sur ce sanctuaire, écrivait-il à ses paronts ; mais il faudrait une lettre à part, et vous l'aurez (\*).

Le soir, monté sur le magnifique paquebot *le Scamandre*, il y trouva une fidèle image de la tour de Babel : Français, Anglais, Russes, Allemands, Suisses, Espagnols, Turcs, Italiens, et peut-être d'autres peuples y étaient confondus. Il ne fit connaissance qu'avec un jeune Suisse, qui partait pour Constantinople ; il avait été à l'agonie six semaines auparavant, mais étant fort pauvre, il lui fallait

(\*) Cette lettre se perdit en route.

rester jour et nuit sur le pont, malgré le mauvais temps. Et il se montrait souriant, convaincu qu'il faisait ce voyage par la volonté de Dieu ; et il partait seul, pour ne revoir peut-être jamais son pays ni sa famille ! « J'ai cru quelque temps, disait-il, qu'on pouvait trouver le bonheur dans les plaisirs de la terre ; à présent je suis détrompé, j'ai trop compris qu'il ne se trouve que dans la paix du Seigneur ! » Or, ce jeune homme sans instruction, qui tenait un tel langage à seize ans, était un protestant ! Mais qui sait si son âme n'était pas très agréable à Dieu ? Quelle leçon pour des catholiques, et peut-être quelle honte !

Cependant la mer, d'abord orageuse, se calma et se colora des plus belles teintes ; les côtes de l'Italie parurent.

Qui dira avec quelle émotion l'abbé Jandel salua cette terre privilégiée ! Mais en débarquant à Livourne, il lui fallut parler, ou plutôt, dit-il, *jargonner* l'italien. « J'avais grande envie de rire de l'élégance de mes phrases. Je prenais le mot latin correspondant au français, le mettais à l'ablatif, et le déclarais de bon aloi. Quant à parler latin, même avec des prêtres, il fallut y renoncer ; on s'entendait encore moins. » Pour visiter Florence et ses merveilles, il n'eut que deux jours ; du moins, il les employa bien, guidé par un *cicerone* qui, pendant de très longues heures, ne mangea rien, et qui, en rentrant à l'hôtel, s'empressa encore de le servir à table. « Ah ! se disait notre voyageur, si j'en faisais autant pour Dieu, et d'aussi bonne grâce que ce pauvre homme pour quelques pièces de monnaie ! » De Florence il se rendit à Rome par Viterbe, afin d'y voir le P. Lacordaire qui y faisait son noviciat, et de prendre ses conseils sur la manière de mieux étudier la volonté de Dieu.

Enfin, le voilà dans la Ville Eternelle ! Il achète aussitôt un plan de la cité, et se rend à Saint-Pierre pour y prier le Prince des Apôtres dont il sent la présence et la grâce dans le mystère de son magnifique tombeau. Après cela que pouvait-il chercher ? Le Prince des Apôtres encore,

mais visible dans la personne du Pape. Il eut en effet le bonheur de contempler Grégoire XVI, assisté du Sacré-Collège, pendant une messe solennelle à Saint-Charles du Corso ; il trouva son aspect grave et même sévère, mais paternel ; quelque chose de surnaturel respirait en lui. Son désir de le voir de près pour le consulter devint plus vif. Mais les choses de Dieu vont lentement, il fallut attendre et se fier à la Providence. Une autre de ses premières visites fut pour le P. de Villefort, assistant du Général des Jésuites, afin de lui remettre une lettre relative au but de son voyage. « Eh bien, lui répondit le Père, avec cette discrétion et cet esprit de foi qui le caractérisaient, vous avez à Rome saint Dominique et saint Ignace ; vous les consulterez ; car pour une semblable affaire, il vaut mieux consulter les morts que les vivants. »

L'abbé Jandel choisit comme logement l'hôtel de la Minerve, où il espérait former une réunion exclusivement composée d'ecclésiastiques français. L'arrivée du comte de Chambord, qui, avec sa suite, occupa presque tout l'hôtel, l'empêcha d'exécuter ce plan. Des rapports habituels avec les personnes de la maison princière eussent été inévitables, on eût donné à ces rapports quotidiens une signification politique, et ç'eût été, pour l'avenir, un moyen de paralyser le ministère auquel l'abbé Jandel aspirait. Il prit donc, avec quelques prêtres amis, un appartement place Trajane, où grâce aux 120 marches qu'il lui fallait escalader, il jouissait d'un air excellent et d'une vue magnifique. De son lit il saluait, tout près, la statue de saint Pierre placée sur sa superbe colonne ; plus loin, une grande partie de la cité lui apparaissait ; tout élevait son âme.

Le matin, ses exercices de piété accomplis, il se rendait à la chapelle du Saint-Nom de Marie, dont la rue seule le séparait, pour y célébrer la sainte Messe. Après son action de grâce, il entrait dans un café voisin prendre, en guise de déjeuner, une tasse ou plutôt un verre de chocolat et



profitait de ces quelques instants pour jeter un coup d'œil sur la gazette du jour. Redevenu écolier volontaire, il se dirigeait ensuite vers quelque cours public, et, en attendant le commencement de la leçon, il disait ordinairement son bréviaire sous les cloîtres attenants aux classes. Au sortir du cours, quelquefois il se promenait un livre à la main, ou entrait dans une église pour y méditer l'Écriture sainte ; il en avait toujours un volume dans la poche, et s'était proposé les Epîtres de saint Paul pour objet principal de son travail tout l'hiver. Ensuite il revenait à son logis où un certain confortable ne manquait pas : « A Rome, lui avait dit le P. Lacordaire, on a horreur de deux choses, du feu en hiver et du soleil en été ; » mais il n'était pas encore Romain à ce point, et il accepta du feu pour sa santé délicate.

Malgré les précautions inspirées par la charité de ses hôtes, Dieu voulut que l'épreuve de la maladie le visitât. Il fut saisi d'une fièvre nerveuse causée par la vivacité de ses émotions passées et de ses préoccupations sur l'avenir. Laissons-le raconter familièrement lui-même à ses parents les phases de cette maladie.

« Chers parents, je vais tâcher aujourd'hui de vous donner quelques détails sur ma maladie. C'était, dit-on, une irritation nerveuse du cerveau. Vous voyez que je dois avoir la tête trop chaude ! Cette irritation n'aurait eu rien d'étonnant pour moi, après les rudes secousses auxquelles mes pauvres nerfs avaient été soumis pendant ces derniers temps ; mais au bout d'un mois de parfaite tranquillité d'âme, je ne m'y serais plus attendu. Je vous avertis d'avance que cette lettre sera une espèce de fricassée de toutes sortes d'idées, sans suite. Je le fais sciemment, pour que vous ne soyez pas tentés d'attribuer ce désordre à un affaiblissement du cerveau, car, autant que je puis en juger, je vous assure que ma tête est fort saine, et tout aussi solide qu'avant ma maladie, ce qui, du reste, pourrait n'être pas beaucoup dire.

« Donc, au bout de deux jours de malaise indéfinissable, je voulus voir un médecin ; on me conseilla M. Bérard, l'auteur des *Cancans* (\*), qui, en désespoir de cause, s'est fait médecin et est assez en vogue parmi les Français ; mais tout m'était suspect dans son traitement, et je ne tardai pas à m'assurer dans la conversation, que ses idées n'avaient rien de commun avec mes habitudes ; je le laissai. Un nouveau médecin, après deux jours d'observation, déclara qu'il craignait une fièvre nerveuse. — « Dans ce cas, dit-il, « votre état serait très critique. — C'est possible, Monsieur, je ne me crois pas bien. » — A l'heure de l'accès il revint. J'avais le visage en feu, la tête me fendait, le pouls était agité ; et pourtant pas de fièvre ! — « Votre maladie est vraiment curieuse, remarqua-t-il ; elle produit « tous les symptômes de la fièvre : frissons, chaleur, abattement ; mais la fièvre n'existe pas. Nous n'avons donc « qu'à soigner l'irritation nerveuse. — Sera-ce long ? — « Probablement, à cause de la violence du mal. » — Il ordonna de suite divers remèdes. L'effet fut bien plus prompt qu'on ne pouvait l'espérer ; au bout de trois ou quatre jours les accès cessèrent, les nuits devinrent calmes, il y eut du sommeil, la tête se dégagea, je me trouvai comme dans un autre monde.

« Mais toute cette étrange maladie n'aurait été qu'un jeu, si le bon Dieu n'eût permis, qu'au plus fort, je fusse assailli d'une peine intérieure tellement violente, que je ne me rappelle pas en avoir, de ma vie, éprouvé de semblable. Je fis appeler le P. de Villefort, qui vint me voir quatre ou cinq fois dans la semaine, mais ce ne fut qu'au bout de cinq jours qu'il parvint à me rendre le calme. Jusque-là, épuisé par la diète et la tension du cer-

(\*) Les *Cancans* étaient une série de publications pleines de verve que M. Bérard, quoique prisonnier politique près de Paris, trouvait moyen de faire paraître contre Louis-Philippe, sa police secrète et les actes de son gouvernement. L'auteur étant parvenu à s'évader, s'était réfugié à Rome et y exerçait la médecine pour vivre.

veau, sans force pour lutter contre mon imagination, j'étais obligé de me raisonner parfois des heures entières de la nuit, pour me rassurer sur moi-même. Je souffrais ce que personne ne pouvait soupçonner. Je récitais intérieurement quelques psaumes analogues à ma position, afin d'y puiser la confiance et l'énergie ; mais comme j'aurais été content de mourir ! Ma conscience était tranquille ; je me disais : « Je suis venu à Rome pour connaître ma voie ; si le bon Dieu voulait me conduire de suite au terme, que je serais heureux ! » Aussi je savourais avec joie l'espérance de succomber. J'avais renoncé à tout et je n'avais plus de liens qui me retinssent. De votre côté, vous aviez fait votre sacrifice, tout cela me paraissait bien beau.

« Cependant le P. de Villefort me disait : « Je crois que vous avez encore une mission à remplir sur la terre ; » et à mesure que la paix renaissait dans mon âme, cette conviction s'y faisait aussi sentir, et me rattachait à la vie ; car je ne pouvais croire que la Providence m'eût conduit par tant de voies, pour me rappeler du monde, au moment où je pouvais commencer à être utile et à réaliser les désirs qu'elle m'avait mis au cœur. Maintenant mon âme est entièrement calme, et la tempête parfaitement apaisée : *Deo Gratias*.

« Voilà, chers parents, le récit détaillé de toutes mes misères physiques et morales ; Dieu m'en a délivré, je l'en remercie. Dimanche j'ai assisté à la messe ; hier, jour de l'Épiphanie, j'ai eu le bonheur de la dire. Le médecin me l'avait permis, quoique à regret, le jour de Noël. Je m'étais donc traîné à l'église ; mais à l'Évangile, il m'avait fallu quitter l'autel, je ne pouvais plus me tenir sur mes jambes ; hier, au contraire, je ne fus pas fatigué. J'ai repris avec grande joie mon bréviaire que j'avais dû abandonner dix jours, pour la première fois depuis mon sous-Diaconat, et précisément à l'anniversaire de mon ordination ! Quelles tristes fêtes j'ai passées ! J'espère que le bon Dieu me tiendra compte de l'intention.

« Depuis que je suis guéri, j'ai appris des choses char-

mantés. Un Prêtre français de ma connaissance m'a dit qu'il en avait administré plus d'un, qui inspirait moins d'inquiétudes que moi pendant cette crise. Au fait, je pensai bien sérieusement aux derniers sacrements pendant trois jours ; mais je différâi d'en parler, pour ne pas alarmer, et paraître alarmé moi-même. J'avais aussi employé une après-midi (et c'est celle de ma maladie que j'ai passée le plus agréablement) à faire mes dispositions testamentaires, que j'aurais dictées, le cas échéant, à l'abbé de Girmont. Je lui laissais ce qui me restait d'argent pour mes frais d'enterrement, et pour faire célébrer des messes aux principaux sanctuaires de Rome ; je donnais mon reliquaire à mon père, mon portrait en cheveux de Saint-Jean à ma mère, le portrait de ma mère à ma sœur, tous mes papiers et cahiers à B... Je priais mon père de continuer à A. la pension qu'il me faisait, etc. — Tout était réglé à merveille ; je suis parfois tenté de regretter que tout cela ait été en pure perte ; et cependant, voyez la faiblesse de la nature humaine ; j'ai repris le goût de la vie, à mesure que la santé est revenue, et je savoure maintenant le plaisir de l'existence. Mais j'ai pu apprécier le bonheur d'être soigné dans sa famille ; je ne sais, si humainement parlant, il ne vaut pas mieux être malade sous le toit paternel que bien portant ailleurs, fût-ce même à Rome. Ce n'est pas que j'aie la pensée de me plaindre ; ce serait une horrible ingratitude envers la Providence.

« Actuellement il ne me reste qu'une grande faiblesse ; on me défend de lire, d'étudier, de m'appliquer, et l'on me recommande la distraction et la récréation ; grand dommage que ce remède ne se vende pas chez l'apothicaire ; j'en prendrais tous les jours une bonne dose. Du reste, Dieu soit loué : la souffrance est une purification précieuse ; je dois l'en remercier. Jusqu'à présent la fièvre ne m'a pas rendu visite ; je l'attends de pied ferme, mais sans aucune impatience.

« Adieu, mes chers parents, souvenirs d'affection à tout ce qui vous entoure ; croyez à l'inaltérable tendresse

« De votre tout dévoué,

« A. JANDEL. »

Pour le remettre, on prescrivit un changement complet d'atmosphère et d'impressions. Il imagina donc une suite d'excursions et de pèlerinages propres à atteindre le but, tout en sanctifiant son âme, et il partit pour Naples avec M<sup>me</sup> la comtesse de la Ferronays, convertie du schisme grec au catholicisme, dont les belles qualités, les malheurs et les vertus ont été mis en relief dans le livre intitulé : *Récits d'une Sœur*. Elle se félicitait beaucoup d'avoir pour compagnon de voyage un prêtre français, plus encore un Dominicain en espérance ; car ayant l'abbé Gerbet pour directeur et M. de Montalembert pour ami intime, elle ne pouvait manquer d'être dévouée à l'œuvre du P. Lacordaire. Les auberges, sur le chemin, ne furent pas toujours bonnes ; mais accoutumée à voyager autant que l'abbé Jandel, M<sup>me</sup> de la Ferronays rivalisait avec lui de bonne humeur pour prendre en riant les incommodités du voyage. Elle put, par autorisation pontificale, entrer à sa suite dans le Monastère du Mont-Cassin et communier à sa messe le jour de saint François de Sales, qui était pour elle un jour d'anniversaire.

Ce qui attira le plus l'attention de l'abbé Jandel dans les nombreux et riches manuscrits du monastère bénédictin, ce fut une charte de saint Henri et une signature ferme et nette de saint Grégoire VII, *Hildebrandus*. Il porta à ses lèvres cette relique avec une expression d'amour qui fit sourire les vieux moines. Il voulut aussi célébrer le saint sacrifice dans la cathédrale de Salerno. On y garde le corps du grand et saint Pape qui s'écria en mourant loin de Rome : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité ; voilà pourquoi je meurs en exil : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio.* »

A Mugnano, petit village à dix lieues de Naples, il offrit le saint sacrifice dans la chapelle de sainte Philomène, dont une tertiaire dominicaine de Naples appelée sœur Louise, âme très favorisée du ciel,

et fondatrice d'un pieux institut de bienfaisance, avait considérablement propagé le culte peu d'années avant (\*).

Son pèlerinage à Nocera-des-Payens, pour vénérer les souvenirs de saint Alphonse de Liguori, est décrit dans une lettre à l'un de ses amis : « Je me voyais dans cette maison que, pendant tant d'années, le bienheureux évêque sanctifia par sa présence, ses travaux, ses souffrances, et enfin, il y a cinquante-deux ans, par sa mort précieuse. Je célébrai la messe sur l'autel même où, dans sa vieillesse, le saint la disait tous les jours, dans une cellule attenante à la sienne... Je vénèrai son corps conservé dans l'église. On m'introduisit dans sa pauvre cellule, qui est encore comme au jour de sa mort. J'ai touché son lit, si on peut donner ce nom à un matelas d'environ trois doigts d'épaisseur, jeté sur des planches et recouvert d'une mauvaise couverture de laine, avec des draps de toile grossière. Au pied du lit est attaché le cierge qu'on lui mit entre les mains pendant sa dernière agonie. Auprès de la fenêtre se trouve son vieux fauteuil en cuir, la méchante table sur laquelle il écrivit tant de savants ouvrages, avec une lampe dont un séminariste ne voudrait pas se servir.... On me montra dans de grandes armoires, à l'église, ses ornements épiscopaux, propres, mais d'une pauvreté vraiment apostolique ; sa crosse argentée, son bougeoir en étain, sa croix en cuivre doré : son calice seul est en argent et de la plus grande simplicité. On conserve tous les objets qui ont été à son usage ; la planche brute sur laquelle il mangeait dans son lit, à la fin de sa vie, son verre, sa serviette, son couvert d'étain, tous ses vêtements, depuis sa soutane jusqu'à ses souliers et sa chemise.

« Il y a, sans doute, bien des têtes sans cervelle qui

(\*) La vie de *Sœur Louise* a été écrite par le P. Radente, dominicain du couvent de Naples. La cause de sa béatification est introduite et le procès de l'Ordinaire est commencé.

trouveraient cela ridicule; mais je voudrais seulement rappeler à tels ou tels hommes cette fureur de pèlerinage d'un autre genre, à l'île Saint-Pierre et à Ferney, fureur qui n'est pas encore entièrement passée de mode. S'il est permis de s'extasier devant le vieux fauteuil où Voltaire ruminait ses poésies obscènes, et le sale bonnet de coton qui couvrait sa tête infâme; pourquoi serais-je un esprit faible, en vénérant tous les objets qui me rappellent l'ardente charité, le dévouement et l'immolation, la patience et les mortifications d'un héros du christianisme? »

Le caractère pieux de son voyage ne laissa point l'abbé Jandel indifférent aux beautés de la nature, gracieuses ou terribles, et il fit l'ascension du Vésuve. Il se plaisait ensuite à raconter à ses amis, pour les récréer, les incidents de l'excursion. A un certain point, la mule ne voulut ou ne put pas avancer. Que faire? Il continue à pied; mais bientôt ses jambes de convalescent refusent leur service. Le mulletier, loin de se déconcerter, court à sa bête, la décharge du collier, y attache la bride dont il met l'autre bout entre les mains du voyageur. Alors il passe bravement sa tête dans le collier et traîne jusqu'au sommet le pauvre défaillant. Au retour, il demande un supplément au prix convenu, « car, dit-il, j'ai travaillé *comme un cheval*. » Comparaison bien trouvée, réclamation bien fondée à laquelle l'abbé reconnaissant fait largement droit.

Ces voyages remirent l'abbé Jandel. De retour à Rome, il reprit avec ardeur ses occupations. Il vaquait aux bonnes œuvres, visitait les malades et s'intéressait vivement à une œuvre de jeunes Polonais venus à Rome pour y poursuivre leurs études, et retourner, revêtus du Sacerdoce, au secours de leur malheureuse patrie. Une loterie s'organisa en leur faveur, et il mit tout en œuvre pour la rendre fructueuse. Son zèle fut béni de Dieu, car dans ce groupe d'élite se trouvaient MM. Jérôme Kajsiewicz et Pierre Semenenko, bientôt fondateurs de la Congrégation de la Résurrection de N.-S. J.-C., avec le concours de M. Adéodat Janski, mort

à Rome en 1840. Cet institut a maintenant des maisons non seulement à Rome, mais à Cracovie, à Lemberg, à Paris, en Bulgarie et trois dans l'Amérique du Nord.

Ces sollicitudes ne pouvaient faire oublier à l'abbé Jandel sa chère ville de Nancy. Tantôt il s'intéressait à une académie religieuse appelée *Foi et lumières* (\*), tantôt c'était lui qui envoyait à l'abbé Rohrbacher le récit de certaines conversions pour enrichir ses écrits. Souvent il faisait des commissions pour ses amis, quoique, pour ces *petites commissions*, remarquait-il tout bas, il fallût battre le pavé des heures et hanter les chancelleries, chose antipathique à ses goûts studieux. Mais il s'agissait d'obliger des prêtres, d'être utile aux âmes ; il ne savait pas marchander. Quand il avait pris intérêt à une affaire, à une personne, nul effort ne lui était onéreux.

Une de ses occupations les plus douces et les plus saintes fut sa correspondance avec sa famille. Il écrivait régulièrement tous les quinze jours. Si le temps lui manquait, c'était au moins un petit mot pour donner signe de vie, puis, en revanche, des lettres *monumentales*, comme il les intitulait. Avec son père, il traitait les questions d'intérêt et de zèle ; avec sa sœur, les questions de piété. « Impossible, lui écrivait-il, de te dire tout le plaisir que m'a causé ta lettre. Tu as commencé tout de bon à goûter combien le Seigneur est doux à ceux qui le ser-

(1) La Société *Foi et Lumières* fut en réalité un foyer de concentration pour beaucoup de catholiques influents, laïques et ecclésiastiques, MM. de Foblant, de Dumast, Wagner, les abbés Rohrbacher, Gridel, etc. Il en sortit un mouvement religieux et littéraire qui fit de Nancy, à cette époque, un des centres de l'action catholique en France. C'est aux réunions hebdomadaires de la Société que l'abbé Gridel lut chapitre par chapitre son ouvrage de l'*Ordre surnaturel*. Plusieurs travaux de l'abbé Rohrbacher ont la même origine. De ce groupe était aussi le poète Carrière, plus tard membre du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, qui traduisit en vers, pour le *Manuel* du P. Jandel, les hymnes de la sainte Vierge, telles qu'elles étaient dans la 1<sup>re</sup> édition. Il fit aussi un poème comme complément, correctif de *Jocelyn*, dont Lamartine lui écrivit qu'il trouvait les vers supérieurs aux siens.



vent, et à comprendre que *tout concourt au bien de ceux qui l'aiment* ; quand Dieu se plaît à produire de semblables effets dans une âme, à ton âge, il y a lieu d'espérer qu'il consommera son œuvre : j'en ai la conviction.

« Profite de la prolongation de ton séjour au Sacré-Cœur, afin de mieux te prémunir contre toi-même, et contre les occasions et les distractions que tu rencontreras en rentrant dans la vie ordinaire. La fréquente communion, d'ailleurs jointe à la méditation et à la prière, te serviront de préservatifs ; puis une bonne retraite chaque année, t'aidera à te retremper dans la ferveur et l'esprit de foi. La retraite annuelle est une bien excellente chose, et quand une fois on en a goûté, si l'on veut tendre à la perfection, on sent qu'on ne peut guère s'en passer. Il y a longtemps que j'ai regardé le mauvais état de ta santé comme une des plus grandes grâces que le Ciel t'ait jamais accordées, et cela me devient de jour en jour plus évident. J'espère, du reste, que quand le moyen ne sera plus nécessaire, il y mettra un terme ; et à ce compte, je désire que ce soit bientôt. »

A sa mère, il parlait de sa chambre, du menu de ses repas, de ses précautions hygiéniques, sachant combien ces détails rassurent et intéressent un cœur maternel.

Parfois, il écrivait à tous et leur disait, pour calmer les douleurs de son absence : « Ce m'est une véritable peine de voir, par vos lettres, le chagrin que je vous fais éprouver ; je voudrais être seul à faire le sacrifice, dût-il me coûter plus encore, ce qui, cependant, serait beaucoup dire. Heureusement, je me console en pensant que si vous êtes obligés de le partager, vous êtes, grâces à Dieu, du petit nombre de ces parents chrétiens qui savent le rendre utile et méritoire, et en diminuent l'amertume à proportion qu'ils en recueillent plus de fruits. Dès lors, comme, non plus que moi, vous ne travaillez pas pour ce monde, et que *c'est par beaucoup de souffrances qu'il faut parvenir au royaume des cieux*, il n'est pas surprenant que

Dieu, dans les vues de sa miséricorde, nous ait ménagé l'épreuve qui devait nous être la plus sensible, afin qu'elle fût aussi la plus précieuse. »

Il utilisait ses après-midi à voir certains jeunes artistes épris de l'idéal chrétien et plusieurs prêtres de distinction, tels que M<sup>sr</sup> de Falloux, l'abbé Gay, l'abbé de la Bouillerie, l'abbé Gerbet. « Si vous saviez, disait-il à un ami, comme tous ces hommes sont pénétrés, nourris, imprégnés des idées et des convictions qui nous ont fait tant de bien et qu'on nous a si souvent reprochées ! Catholiques romains jusque dans la moelle des os, ils viennent puiser la vérité dans sa source ; mais aussi, Français dévoués à la régénération de leur patrie, comprenant leur époque, leur position, la société dans laquelle ils doivent vivre, ils proclament bien haut, et sans qu'on s'en effarouche, les besoins, les tendances, les vues qui nous préoccupaient entre nous. Voilà pour l'intelligence. Mais, ce qui est bien plus précieux encore, je n'avais jamais vu mieux goûter la doctrine théologique par le cœur ; mieux convertir les convictions en sentiments, mieux faire passer la théorie dans tout le détail de la vie pratique, de sorte qu'elle influe sur tous les actes, qu'elle inspire toutes les conversations, qu'elle règle toutes les démarches. Je n'avais pas encore vécu dans une atmosphère où je pusse respirer si à l'aise. Jamais je n'avais si bien apprécié le bonheur de goûter, de sentir, d'aimer la vérité bien comprise. Leurs exemples me confondent en m'éclairant ; puissé-je bien en profiter et y puiser cette élévation de l'âme en Dieu qui rend la piété non moins affectueuse que solide et éclairée ! »

Il fréquentait également plusieurs Pères Jésuites, en particulier le P. Rosaven, et enfin, il goûtait à certains égards, sans s'y fier absolument, le célèbre P. Ventura. Plusieurs prélats et cardinaux romains le recevaient aussi volontiers, surtout le cardinal Mezzofante, dont il utilisa l'influence en faveur de M. Bautain.

Celui-ci, nous l'avons vu, s'était soumis de cœur ; mais à Strasbourg, au lieu d'honorer sa soumission par des égards bienveillants, on croyait prudent de le tenir en suspicion et de faire encore peser sur lui et ses disciples des mesures de rigueur. Les choses s'aplanirent, comme on le voit, par la lettre suivante de l'abbé Jandel à son père :

« En revenant de Naples, j'appris que l'excellent cardinal Mezzofante avait été bien malade. Quand je pus être reçu, il me dit que le cardinal Lambruschini avait écrit à M<sup>sr</sup> Affre, nommé coadjuteur à Strasbourg, en faveur de M. Bautain ; et il m'engagea à aller lui faire une visite de remerciement, afin d'apprendre tous ces détails de sa bouche, et de pouvoir les transmettre à M. Bautain. Je m'empressai donc de me présenter à son Éminence, dont la haute taille et la physionomie sévère et caractérisée m'avaient frappé, à la dernière chapelle papale. Je m'attendais à être reçu très froidement ; je fus trompé, car il m'accueillit fort bien, et m'apprit que M<sup>sr</sup> Affre avait déjà manifesté à M<sup>sr</sup> Garibaldi, le chargé d'affaires à Paris, sa résolution de seconder ces messieurs de tout son pouvoir ; il voulait même faire de suite des démarches auprès de l'évêque de Strasbourg, mais on l'en avait empêché, en lui faisant observer qu'il n'était pas encore préconisé, et que ses démarches sembleraient avoir un caractère officiel, ce qui serait un exercice anticipé de juridiction. Il attend donc le prochain consistoire qui est retardé, parce que le Saint-Père veut y préconiser en même temps le futur archevêque de Paris, sans être obligé d'en tenir un second (\*). Mais cela ne peut guère aller plus loin que Pâque ; et M<sup>sr</sup> Affre, devenu coadjuteur en titre, s'emploiera aussitôt avec zèle à faire rendre les pouvoirs à ces Messieurs et à améliorer leur position autant que le

(\*) Par suite d'une série de circonstances politiques, M<sup>sr</sup> Affre lui-même se vit oisi comme premier pasteur de l'Église de Paris que sa mort glorieuse devait illustrer en 1848,

permettront les égards dus à M<sup>sr</sup> de Trévern. Ils ont donc dès maintenant la perspective assurée de voir leur sort complètement changé, quand M<sup>sr</sup> Affre sera devenu titulaire. Voilà ce que je tiens de la bouche du cardinal Lambruschini ; je viens de l'apprendre au cardinal Mezzofante, qui en est enchanté, et je vais écrire à M. Bautain pour lui en faire mes bien sincères félicitations. »

Ce bon accueil fait dans les hautes régions aux idées foncièrement catholiques, aux manières distinguées et aux procédés charitables de l'abbé Jandel, rendus plus sympathiques encore par sa physionomie empreinte alors d'une suave et juvénile candeur, fit naître chez certains amis de l'œuvre du P. Lacordaire, à laquelle on le croyait acquis, l'idée de lui faire prêcher le carême à Saint-Louis des Français. L'impression ne pouvait qu'être favorable, et le bon effet en rejallirait sur l'entreprise plus ou moins contestée du grand orateur. L'abbé Jandel abondait dans ce sens ; mais la responsabilité spéciale qui en résultait, jointe à une certaine impressionnabilité restée de sa maladie, le mirent dans des peines intérieures très grandes ; il accepta, néanmoins, se confiant dans la grâce de Dieu. Le plus difficile était d'obtenir l'approbation du cardinal vicaire, mécontent de la station de l'Avent prêchée précédemment par un Français. M<sup>sr</sup> Lacroix, Clerc national, parvint à surmonter les obstacles ; l'autorisation fut donnée, et un succès complet couronna l'apostolat de l'abbé Jandel.

L'orateur y développa sa thèse favorite : « L'homme orné de la grâce, ensuite déchu, enfin régénéré. » De nombreux fidèles, auxquels s'ajoutaient les personnes venues à la suite du comte de Chambord, accoururent pour fortifier leurs convictions religieuses à ce cours doctrinal. Un jour, on fut surpris de voir l'ambassadeur de Russie se mêler au noble et pieux auditoire ; il fit deux fois le tour de l'église, en paraissant examiner beaucoup les physionomies, s'assit quelque temps, puis, enfin, repartit. Mécon-

tent de l'abjuration des deux secrétaires d'ambassade, le prince Galitzin et le comte Statemberg, il est probable qu'il voulait voir si d'autres brebis égarées de l'autocrate ne se seraient pas permis de venir entendre un sermon catholique; d'autant plus qu'il y avait alors à Rome le prince Volkonski, dont la femme avait souffert persécution pour la foi, et sur qui on exerçait une surveillance rigoureuse, de peur qu'il ne s'avisât d'imiter cet exemple; aussi, n'osait-il, à son vif regret, venir aux sermons. « Quel rôle et quels moyens, s'écriait l'abbé Jandel, pour préserver un peuple de la vérité! »

Un autre incident plus plaisant marqua la station. L'orateur voulant, à la fin de la conférence, faire à son auditoire une application pratique des vérités qu'il venait de développer, commença par ces mots : « *La plupart de ceux à qui je parle ont l'honneur d'être Français!* » L'expression lui avait à peine échappé, qu'il sentit combien elle pouvait blesser les membres des autres nations, qui se trouvaient présents. En effet, elle froissa quelques individus, et un enfant de onze ans, polonais, parent du prince Poniatowski, n'eut rien de plus pressé que de dire en sortant : « Par exemple, ces messieurs *ont l'honneur d'être Français!!* » Du reste, ce fut sans conséquence.

Vers la fin de la station, on désira de lui une retraite préparatoire à la communion pascale; il était à bout de forces, et le temps lui manquait pour la préparation des sermons. Mais Dieu s'incline vers l'âme humble et pure, et la choisit pour objet de ses miséricordes; le missionnaire en fit l'expérience et put constater, cette fois encore, que ce qui produit le plus de fruits est souvent ce à quoi l'homme a moins de part. « En somme, écrivait-il, j'ai été bien fatigué durant tout ce carême. *Aussi*, je me porte à merveille. Le bon Dieu a donné, je crois, quelques bénédictions à mon ministère, qui paraît avoir été utile à plusieurs personnes. »

En faisant son discours d'adieu, il annonça solennelle-

ment pour le saint jour de Pâques, à trois heures, un sermon du *Père Lacordaire, des Frères-Prêcheurs*; c'était faire pressentir qu'en descendant de chaire, il allait se constituer le disciple du célèbre restaurateur. Le Père, qui avait fait ses vœux huit jours auparavant, répondit en effet à l'appel. Contrairement aux vieilles traditions, sans s'inquiéter si son sujet était pour ou contre un prince, et ne voyant que la cause de l'Eglise et de la foi, il glorifia la Ligue comme ayant arrêté Henri IV dans sa marche vers le trône de la catholique France et hâté sa conversion. D'autres idées émises dans le même sens et exagérées par certains auditeurs donnèrent lieu à la désapprobation de la diplomatie française. Elle sembla vouloir par là préluder aux tracasseries suscitées, cent fois depuis, à la parole du Père Lacordaire. Mais ce fut ce qui le grandit, en montrant mieux la dignité de son caractère égale à la simplicité de sa foi.

---

## CHAPITRE SIXIÈME

### DÉCISION DE LA VOCATION

Première retraite de l'abbé Jandel. — Audience de Grégoire XVI. — Deuxième retraite décisive. — Motifs d'élection. -- Séjour à Sainte-Sabine. — Projet de Saint-Clément. — Oppositions imprévues et leurs causes. — Envoi à la Quercia pour la prise d'habit et le noviciat.

Au milieu de ses prédications, sorte de délassements spirituels pour lui, l'abbé Jandel n'avait pas cessé de mûrir la question de son avenir. Depuis longtemps, il *sentait* la vocation dominicaine, mais il désirait y *croître*. en l'appuyant sur des motifs de foi tirés de l'autorité enseignante ; et il voulait y faire croire aussi ses parents et ses intimes, qui l'eussent peut-être vu de préférence s'enrôler dans la Compagnie de Jésus. De là des retraites successives ; de là cette lenteur presque exagérée, mais propre à rassurer les siens contre tout soupçon d'entraînement.

Peu de temps après son arrivée à Rome, il avait fait une première retraite, qui avait augmenté ses attraits, sans pourtant fixer sa détermination : « Puisque je suis à Rome, se dit-il, après avoir prié dans tant de sanctuaires et intéressé à ma vocation tant de saints du ciel, pourquoi ne pas consulter enfin l'oracle vivant, le Saint-Père ? »

Les audiences de Grégoire XVI étaient difficiles à obtenir ; mais il y réussit par l'entremise du P. Vaurès, cordelier français, pénitencier de Saint-Pierre, petit homme plein d'esprit, que le Pape recevait volontiers, à qui même il se confessait quelquefois.

Le jour de l'audience, quand ils furent rentrés l'un et l'autre, le Pape qui, au milieu de ses sollicitudes sans

nombre, aimait à se dérider dans la vie intime, frappé du contraste des deux statures, prit la main de l'abbé Jandel et en fit avec la sienne une sorte de niveau qui n'effleura même pas la tête du P. Vaurès. Mais bientôt, on en vint aux choses sérieuses, et l'abbé Jandel exposa au Saint-Père les deux pensées qui, depuis un certain temps, se disputaient son avenir. Grégoire XVI, manquant sans doute des données voulues pour résoudre le cas à l'improviste, et voulant aussi, par prudence, se montrer impartial, se contenta de répondre : « Les deux Ordres sont excellents ; tous les deux ont eu de grands Saints ; et quelque choix que vous fassiez, ajouta-t-il en faisant allusion à la haute taille de l'abbé, vous pourrez être *un grand saint* (\*). » Puis il dit, comme pour changer de sujet : « A propos, que devient l'abbé Lacordaire ? »

La grande question restait donc tout aussi indécise ; cependant, cette allusion inattendue à l'œuvre du P. Lacordaire fit plaisir à l'abbé Jandel et l'impressionna. Une circonstance de rien, la présence dans son bréviaire d'une petite image de saint Dominique prêchant, dont il ne put jamais savoir l'origine, l'intrigua également et le rendit pensif. C'étaient des détails fortuits peut-être, que pourtant, dans son état d'âme tourmentée par la grâce, il accueillait avec faveur ; mais c'étaient des indices trop vagues. Une retraite sérieuse fut décidée ; et le retraitant

(\*) Semblable fut la circonspection de Clément IV répondant, selon d'anciens récits, à un chevalier qui le consultait sur l'option entre les Frères-Mineurs ou les Frères-Prêcheurs. « Nous laissons le choix à votre conscience, lui dit-il ; car vous pouvez connaître par vous-même les observations des deux ordres qui ne sont pas égales en toutes choses et qui en divers points se surpassent l'une l'autre. En effet dans l'un de ces Ordres, le lit est plus dur, la nudité plus incommode, et, à ce que pensent quelques-uns, la pauvreté plus profonde ; mais chez l'autre, la nourriture est plus frugale, les jeûnes plus longs, et, à ce que plusieurs se persuadent, la discipline plus sainte. Pesez donc attentivement quel est celui qui plaît le mieux à votre esprit et où vous espérez mieux faire, et attachez-vous à lui, mais de manière à ne pas retirer votre amour à l'autre. »



y nota les raisons qui lui semblaient militer pour la vocation dominicaine.

En voici la substance résumée par lui-même :

« 1<sup>o</sup> Je me sens un attrait prononcé pour l'œuvre de M. Lacordaire, et j'éprouve une répugnance insurmontable à la seule pensée d'y renoncer.

2<sup>o</sup> Je conseillerais à un ami qui se trouverait dans ma position de se faire Dominicain.

3<sup>o</sup> Il me semble que l'œuvre commençante des Dominicains, en France, a besoin d'être secondée, et que je pourrais lui rendre quelques services; ainsi, l'on ne me reprocherait pas, comme aux jeunes gens qui s'y préparent, de n'avoir point fait de théologie, je pourrais même, au besoin, l'enseigner.

4<sup>o</sup> On peut espérer sans présomption que, s'il y a au début quelque chose de moins parfait que chez les Jésuites dans la direction des novices, le Seigneur y suppléera par lui-même, en tenant compte de la bonne volonté et du dévouement qui porte à rétablir en France cet Ordre, pour la gloire divine. Puis, Dieu bénit les prémices; et les premiers membres d'une œuvre naissante ont comme nécessairement une plus grande ferveur.

5<sup>o</sup> Mon orthodoxie ne peut courir de risque chez les Dominicains, qui sont spécialement appelés à défendre la saine doctrine et la pureté de la Foi. Je suis si fatigué de me voir, depuis tant d'années, constamment froissé dans mes convictions, en ce qui est opinions libres, que je serai heureux de me trouver réuni à une société d'hommes dont je partage les idées, pour lesquels j'ai toujours éprouvé une vive sympathie.

6<sup>o</sup> Il y a chez moi une inclination irrésistible à me mettre en rapport avec la classe d'hommes sur laquelle ils se proposent surtout d'agir, c'est-à-dire les jeunes gens du monde : je crois que c'est à ce genre de ministère que le bon Dieu m'appelle; or, je serais moins en mesure de l'exercer chez les Jésuites que chez les Dominicains.

7<sup>o</sup> La perspective d'une œuvre naissante à établir et à propager sourit extraordinairement à l'activité naturelle de mon caractère.

8<sup>o</sup> Ici, tous les ministères sont de mon goût et dans mes aptitudes; j'ai la certitude morale d'être, si je le demande, employé à l'enseignement des jeunes religieux, et de pouvoir, enfin, professer sans entraves ce que je pense, ce que je crois, avec la méthode qui me semble, à présent, si nécessaire.

9<sup>o</sup> Quand même notre œuvre échouerait, nous ne serions pas pour cela réduits à l'inutilité; nous serions une poignée d'hommes de bonne volonté, qui continuerions à travailler selon nos forces. D'ailleurs, si la France nous repoussait, ce qui n'est nullement probable, le Levant nous est ouvert, et aucune mission ne serait aussi conforme que celle-là à mes aptitudes et au caractère français.

10<sup>o</sup> Il me semble que mon choix ne me donnerait aucune inquiétude au jugement de Dieu, parce que je crois y avoir apporté le désir bien sincère de connaître et d'accomplir sa volonté.

11<sup>o</sup> Un motif qui fait sur moi plus d'impression que tout le reste, c'est la conduite de la Providence à mon égard. Elle m'a fait passer par un enchaînement de circonstances que je ne puis me rappeler sans admiration. Elle a voulu que les liens qui me retenaient dans le monde ne pussent se rompre qu'au moment précis où surgissait l'œuvre nouvelle, et où cette œuvre me présentait le moyen de tirer tout le parti possible, dans l'intérêt de la gloire divine et du salut des âmes, du caractère, des aptitudes et des inclinations spéciales qu'elle m'a données. »

Ces notes furent soumises à plusieurs arbitres compétents. L'un les trouva bonnes, mais jugea qu'il fallait surseoir à l'exécution; l'autre regarda certains motifs comme entachés d'humain, sans doute parce qu'ils étaient indiqués trop sommairement : le retraitant lui-même

craignait qu'il y eût trop de naturel dans son attachement pour la personne du P. Lacordaire ; c'était sa seule objection. Le P. de Villefort, principal juge, qui avait déjà décidé la vocation dominicaine d'un jeune peintre alsacien nommé Danzas, déclara qu'il n'y avait lieu ici ni à douter ni à temporiser, mais qu'il fallait agir résolument. Tout était donc conclu ; l'autorité avait parlé. Dieu voulait l'entrée dans l'Ordre de Saint-Dominique et la voulait sans retard.

Fort de cette décision, l'aspirant alla faire sa demande officielle au P. Lacordaire, à Viterbe, et lui fit observer qu'il avait besoin d'être sûr de pouvoir entrer de suite, car il se trouvait dans une situation exceptionnelle. Pour les autres candidats, il ne s'agissait que de demeurer plus ou moins longtemps dans la position qu'ils occupaient ; quant à lui, il avait quitté la sienne, et ne pouvait rester dans ce provisoire. Pour faire goûter au P. Lacordaire ces raisons et lui persuader l'acceptation d'un tel sujet, il n'y avait pas besoin d'insister ; il fit à l'abbé Jandel, de vive voix, puis par écrit, la promesse de l'accueillir sans délai ; de sorte que, présenté le dernier de dix-huit aspirants, il fut reçu le premier.

La manière lumineuse dont il envisageait alors l'avenir ressort d'une de ses confidences à un ami : « Il y a toute apparence que les hommes d'action se grouperont autour de nous, en vertu de cette loi des affinités, qui est la loi universelle du monde moral, aussi bien que du monde physique. Quant à l'accueil du public, outre que les esprits se modifient journellement et qu'on aura fait bien du chemin d'ici à quelques années, à en juger par l'espace vraiment effrayant parcouru depuis que M. de Maistre a donné le signal en publiant son *Livre sur le Pape* ; outre, dis-je, ce progrès qui ne peut plus s'arrêter, il sera facile, avec de la discrétion, de la patience et de l'humilité, de faire tomber bien des préventions. Voilà les chances humaines ; mais, après tout : *Vana salus hominum... in*

*Deo faciemus virtutem... nolite confidere in filijs hominum in quibus non est salus (\*) » :*

Son voyage de Viterbe se fit en compagnie d'un jeune peintre français aussi pieux qu'aimable, venu à Rome avec sa mère pour y compléter ses études artistiques, et désireux, lui aussi, d'embrasser l'Ordre. « Sa ferveur me fait rougir », disait l'abbé. A ces quelques traits on devine le futur P. Besson. Un accident faillit leur être funeste. Dans un passage difficile, le vieux carrosse versa ; mais Dieu protégea les voyageurs, et, comme écrivait gaiement ensuite l'abbé Jandel, « entre morts et blessés, il n'y eut personne, pas même la voiture » qu'on remit sur pied, avec beaucoup d'efforts et de rires, au grand contentement du *Vetturino*.

Le 16 mai, le P. Lacordaire, arrivé de Viterbe avec le frère Requédât, son premier compagnon, réunit autour de lui, à Sainte-Sabine, huit des aspirants les mieux préparés, et institua l'abbé Jandel pour les diriger pendant ses nombreuses absences.

Quel spectacle de voir ces hommes, vraiment rares, et marqués du doigt de Dieu par toutes les circonstances de leur conversion ! Les détails intimes de leur histoire montraient combien Dieu est bon, et comment il ramène à lui du plus loin de l'erreur et de l'égarement. La grâce en peu de temps en avait fait des cœurs humbles, doux, dociles, dévoués, prêts à tout, et portant sur leur visage même l'empreinte de la transformation intérieure que Dieu avait opérée en eux. Ils avaient, sans doute, passé par bien des douleurs ; mais ils reconnaissaient alors que cette expérience était une des grandes miséricordes de Dieu à leur égard.

Le jeune peintre dont nous venons de parler était entré lui-même dans ce cénacle dominicain d'une manière ines-

(\*, Vain est le salut promis par les hommes... C'est en Dieu que nous agissons avec puissance... Gardez-vous de vous confier dans les hommes en qui il n'y a pas de salut (Ps. LIX — Ps. LIX — Ps. CXLV).

pérée. L'abbé Jandel le raconte ainsi à sa famille : « L'obstacle humainement insurmontable pour Besson était l'affection de sa mère qui ne pouvait supporter l'idée d'une séparation. C'était à tel point que, d'après le conseil même du P. Lacordaire, son fils l'avait rassurée, en lui disant que l'on n'irait pas contre sa volonté ; il n'était donc plus question de rien. Le jour de Pâques, elle vient au discours du Père à Saint-Louis des Français ; en le voyant monter en chaire, en grand costume dominicain, elle se met à fondre en larmes, et continue de pleurer tout le temps du sermon, dont elle n'entend pas un mot. Le soir, de retour chez elle, elle dit à son fils qu'elle ne s'oppose plus à sa vocation, et qu'elle le laisse entièrement libre. Le lendemain matin, même assurance ; encore le soir. Le mardi, le Père, qui ne se doutait de rien, va lui faire visite ; il apprend du frère Besson cet admirable changement, et la mère lui déclare à son tour qu'elle comprend que Dieu lui demande son fils ; dès lors, elle ne peut être plus heureuse qu'en le voyant se consacrer à une si belle œuvre ! Peu de jours après, il était des nôtres ; et la mère est maintenant fort contente. Et puis, qu'on se défie encore de la Providence ! »

Bientôt, hélas ! Besson fut atteint de la fièvre nerveuse. Le P. Lacordaire était absent. Quelle responsabilité pour l'abbé Jandel par rapport à l'Ordre dont le malade était une des plus belles espérances, par rapport à la mère qui venait de faire un si héroïque sacrifice ! Volontiers, il eût soigné le malade à Sainte-Sabine, malgré les difficultés de leur installation. Mais il pensa que le frère Besson, simple postulant, appartenait plus au siècle qu'à la religion ; il le confia donc à sa mère, et elle le soigna si bien, qu'au bout de quelque temps, elle le reconduisait à Sainte-Sabine, complètement rétabli.

Mais Dieu qui, à son gré, vivifie ou frappe de mort, en disposa autrement du frère Requédat, le jeune profès venu de la Quercia avec le P. Lacordaire. Il était malade

depuis treize mois ; le climat, les excessives chaleurs, la surexcitation morale produite par son départ de France et par sa prise d'habit, le changement brusque et total d'habitudes, enfin la ferveur avec laquelle il se portait à tous les exercices réguliers, épuisèrent ses forces, et les vomissements de sang commencèrent. D'un tempérament des plus robustes, âgé à peine de vingt-deux ans, accoutumé à une vie extrêmement active, n'ayant jamais su, comme il le disait à ses compagnons, ce que c'était que de céder à la fatigue, il fut loin de prendre les ménagements auxquels il se serait assujéti avec une santé plus délicate. Une amélioration passagère augmenta son illusion ; mais il eut au printemps une rechute ; une deuxième survint au commencement des chaleurs de l'été, puis une troisième, dont il ne se releva plus. Il mourut comme un ange et devint, sans nul doute, pour ses frères, un puissant intercesseur dans le ciel. Il fallait cette pensée pour les consoler de sa perte, qui les avait affectés tous très vivement. Quant à la douleur du P. Lacordaire, à la manière admirable dont il assista le moribond, recueillit son dernier soupir, lava son corps, le couvrit de baisers et de larmes, on peut s'en rendre compte en lisant les détails de sa vie (\*).

D'après le plan primitif, les aspirants, vêtus en ecclésiastiques, devaient rester séparés de la France pour trois ou quatre années encore, exil bien long en lui-même s'ils n'eussent écouté que leur cœur, et cependant bien court pour peu qu'ils considérassent à quel but il devait les mener, puisqu'ils allaient étudier ensemble et à fond la science divine, se consolider dans l'unité d'esprit, et, par la pratique du détachement d'eux-mêmes, s'élever à la hauteur de l'apostolat qui les attendait. Ce séjour, en même temps, aurait donné à leur œuvre plus d'autorité morale aux yeux du clergé et de la cour romaine, en soumettant

(\*) *Vie intime du P. Lacordaire*, par le P. Chocarne, ch. XI.

la jeune sève française aux influences modératrices de la doctrine traditionnelle de l'Eglise.

« Après tout, remarquait l'abbé Jandel, c'est reculer pour mieux sauter. Si cependant il y a dans cette situation un ballottage, une incertitude prolongée qui est un supplice pour la nature, c'est le plus puissant moyen de nous obliger à tendre à la perfection. J'espère donc parvenir au terme sans compromettre ma santé. Du reste, la crainte du contraire sera pour moi un aiguillon, un avertissement continuel qui m'invitera à correspondre au bienfait inestimable de ma vocation, que j'apprécie mieux tous les jours. Si je venais à me montrer ingrat, ou seulement tiède, le Ciel ne me fermerait-il pas cette porte qui semble reculer devant moi à mesure que je crois en approcher davantage ? Je regarderais cette exclusion comme le plus grand malheur et le plus terrible châtiment. Demandez à Dieu, je vous en prie, que je fasse de ces trois années un temps de sanctification et de préparation prochaine à un état dans lequel, sans doute, j'étais trop peu digne d'entrer sans délai. Puissé-je devenir par là plus propre à accomplir l'œuvre du Seigneur ! »

Voici, d'après ses notes, le plan tracé pour leurs études : « Il y a deux questions fondamentales que l'on traitera comme prolégomènes ou introduction à la théologie : l'origine de nos connaissances et leur certitude, ce qui revient à ceci : *Parole et Foi* ; et dans l'ordre surnaturel : *Révélation et Autorté*. On y joindra l'explication du mécanisme du raisonnement, et la philosophie sera faite. C'est le moyen de la remettre à sa place et d'en faire ce qu'elle aurait dû toujours être, ce que Grégoire XVI demandait énergiquement qu'elle fût, la très humble *servante de la théologie*. Car, après tout, opinent les meilleurs penseurs d'Italie, la philosophie n'est guère une science complète et fructueuse qu'autant qu'elle s'appuie sur la parole de Dieu, qu'elle est théologique ; hors de là, le plus souvent, elle édifie sans base et se débat dans le vide. »

Plus tard il ajoutait : « Nous étudions à force saint Thomas, et j'y découvre des choses admirables. Le professeur ne s'étant pas trouvé prêt à point, le P. Lacordaire, pour ménager le temps, s'est chargé de faire quelque temps la classe, et nous avons commencé à étudier avec lui la *Somme théologique*... Le Père a un don particulier de rendre claires et lucides les questions les plus abstraites, et d'y répandre un intérêt dont on ne les aurait jamais crues susceptibles. Il nous montrait l'application des principes de saint Thomas à toutes les doctrines modernes, nous aidant à apprécier ces dernières ; il nous faisait voir comment le saint Docteur avait approfondi et résolu les grandes questions qu'on agite aujourd'hui en philosophie, et comment il suffrait de traduire en style moderne les pensées de saint Thomas pour les faire admirer de nos philosophes actuels. » Cette série de classes fit comprendre au studieux postulant la vérité de ce que lui avait dit un jour le P. Ventura, qu'une fois initié à l'étude de saint Thomas, *il s'apercevrait qu'il n'avait rien su*. Il se passionna donc de plus en plus pour cet enseignement six fois séculaire, aussi ravissant à ses regards qu'un astre au moment de son lever.

« J'aimais tant les congés autrefois, dit-il à l'abbé Aubert, un de ses anciens condisciples, eh bien ! tous les jours de fête qui ne tombent pas le dimanche et le jeudi, nous faisons classe matin et soir, nous n'aurons que 15 ou 20 jours de vacances en octobre, et j'en suis enchanté ! Ce n'est pas malheureusement que je sois devenu moins paresseux ; mais c'est qu'avant de retourner en France, il faut digérer et loger dans sa tête 7 volumes in-4° de la *Somme* de saint Thomas. Dès lors, chaque jour de congé me devient une charge, car il retarde d'autant l'époque du départ. D'ailleurs les classes, pour moi, sont une distraction nécessaire, au lieu d'être un travail. Ne pouvant pas lire et étudier par moi-même, je périrais d'ennui, si je n'avais au moins la ressource d'écouter. De



retour dans ma cellule, je combine ces idées avec celles que j'avais déjà, afin de rectifier ou de compléter mes études. Ah ! si mes yeux se fortifiaient, je serais trop heureux ! mais il faut bien avoir une croix ; celle-ci, à laquelle je ne faisais pas même attention quand j'avais un ministère actif, m'est d'autant plus sensible à présent que je me trouve comme Tantale au milieu des eaux ; je suis à la source, je vois ceux qui m'entourent y puiser à souhait, et ne puis les imiter ! Cependant, comme nous le dit souvent le P. Lacordaire, il faut compter que ce sont les trois dernières années de notre vie où nous serons libres de nous adonner à l'étude et d'acquérir pour nous. Après le noviciat et de retour en France, le ministère actif absorbera notre temps ; c'est donc ici que nous devons nous mettre en état de communiquer ensuite aux autres de notre abondance, en nous y préparant par des études fortes et complètes ; l'occasion est unique, elle ne se présentera plus. »

Pour suppléer à la faiblesse de sa vue, il chercha à se procurer un lecteur, et fit venir à Rome un jeune clerc de son pays qui en même temps s'employa à certains travaux chez le savant P. Theiner. C'était pour l'abbé Jandel une dépense, mais il y voyait, avant de faire le vœu de pauvreté, la meilleure manière de *jouir de son reste*, en se faisant des trésors spirituels, qu'il pourrait un jour dispenser aux âmes affamées de vérité. Grâce à ce concours il put, outre de nombreuses lettres où il traitait diverses matières philosophiques et ascétiques, rédiger un petit volume manuscrit contenant une suite de *Méditations pour tout un mois, composées pour un ami de cœur*. C'était le premier essai de son ministère dominicain. Le P. Vaurès l'invita aussi, par manière de distraction, à donner des instructions aux sœurs françaises du Bon-Pasteur d'Angers, qui avaient une maison à Rome depuis trois ans. Il accepta avec plaisir cette occasion de rendre service sans aucune fatigue, et de s'entretenir dans l'ha-

bitude de parler d'abondance, acquise autrefois par les lectures spirituelles du petit séminaire. Il mit ce ministère sous la protection de la Sainte Vierge en débutant le 8 septembre, fête de la Nativité.

Pendant quelque temps sa santé se soutint, malgré son nouveau genre de vie et les rigueurs de l'hiver. « Mon père, écrivait-il, me félicite d'être à l'abri du froid ; jamais je ne l'ai si bien senti qu'à Rome ; mais aussi je ne l'ai jamais mieux supporté. Si l'on m'eût parlé, en France, de travailler sans feu tout le jour dans une cellule pavée en briques, avec plusieurs degrés de froid, cela m'aurait semblé *fabuleux*, et pourtant c'est assez facile, tant il est vrai qu'il y a des grâces d'état. Je vous en donnerai encore une preuve quand j'aurai le temps de vous parler de la nourriture. D'ailleurs, ici, comme dans tout le reste, mes frères me confondent, habitant des cellules au nord, sans gants, sans manteau ; auprès d'eux j'ai l'air d'un *Sybarite*, et pourtant l'un d'eux était très frileux et accoutumé à toutes les aises de la vie. »

Cependant la fièvre finit par le gagner, et comme s'il eût vécu à Sainte-Sabine dans le *farniente*, il écrivait en plaisantant pour rassurer les siens : « J'aurais été surpris de n'être pas malade. Je me voyais avec un si bon temps devant moi, sans ministère, sans fonction importante, il me semblait vraiment que je n'avais rien de mieux à faire pour un peu l'utiliser, et je m'attendais à ce que le bon Dieu ne laisserait pas échapper l'occasion : je n'ai pas été trompé : *Fiat voluntas tua.* »

Pour le remettre plus vite, on l'envoya respirer l'air de la montagne, à Frascati, dans la famille du comte russe Boutourlin, qui l'avait entendu prêcher et le tenait depuis en singulière estime. Il décrit lui-même ses promenades dans cette contrée : « Quelquefois une teinte de douce mélancolie m'enveloppe, et pendant que *ma bête* parcourt les délicieuses villas, mon âme voyage en France : elle est à Nancy, à Champel, et recommence les courses

des vacances. D'autres fois, j'admire le paysage. La ville de Rome se déploie à mes pieds, il me semble que j'y touche ; à gauche, la mer sur laquelle je distingue parfaitement les navires ; à droite, une ceinture de collines couvertes de villages, de châteaux, de touffes d'oliviers, de villas, de ruines : cet immense horizon qu'on embrasse d'un coup d'œil est d'un effet magique. Le soir, le soleil, en se couchant dans la Méditerranée, produit des effets de lumière étonnants ; puis insensiblement un rideau d'un gris sombre, bordé d'une frange de pourpre, s'étend au-dessus de nos têtes. La pourpre s'efface et les derniers rayons du soleil disparaissent à l'horizon. Je ne me rappelle aucun voyage qui m'ait fait éprouver des sensations plus douces et plus variées ; je ne me serais pas cru capable de sentir si vivement les beautés de la nature. Il est vrai que j'avais fait un peu de retraite, ce qui prépare merveilleusement l'âme ; le cœur qui s'est nourri de Dieu trouve dans tout ce qui l'entourne autant d'objets qui l'élèvent vers Lui et l'invitent à l'amour et à la reconnaissance ; je n'ai jamais mieux éprouvé combien la piété exalte à propos le sentiment, loin de le comprimer ou de l'éteindre. »

Rentré chez ses nobles hôtes, il y faisait l'édification de tous. Dès lors ce n'était pas la superficie qui captivait en lui ; on avait vite deviné « cet homme au cœur profond, dont parle l'Apôtre, vase incorruptible d'une âme paisible et modeste, trésor sans prix aux yeux de Dieu. » (I. Petr. I, 3). Quand avec M<sup>me</sup> Boutourlin, il parlait de Notre-Seigneur et des âmes, les enfants suspendaient leurs causeries pour écouter. Il employait ses loisirs à donner à l'une des filles de la Comtesse des notions de latin, qu'il entremêlait de réflexions suggérées par les leçons du bréviaire, prises souvent pour thème. « Elles m'ont laissé, dit-elle, un respect et une appréciation des offices de l'Eglise que je considère comme une grande grâce de Dieu. Puis j'ai vu, dans deux faits qui concernent

l'abbé Jandel, une telle charité et un à-propos si remarquable, que j'ai toujours cru que Dieu lui avait fait connaître le besoin spirituel de deux personnes dont je tenais à lui parler. » Cette influence douce et humble, mais profonde, de l'abbé Jandel à Frascati, contribua, sans qu'il le sût, à développer les attraits de son élève pour la vie religieuse ; elle entra plus tard au Sacré-Cœur et se dévoua longtemps aux enfants de la classe pauvre à Florence.

De retour à Sainte-Sabine, l'abbé Jandel se disposait à reprendre avec ardeur le cours des études, quand une circonstance fortuite vint modifier ses plans. Étant allé faire une visite au Maître du Sacré-Palais, il y rencontra un dominicain irlandais envoyé pour les affaires de sa province. Un religieux italien, qui se trouvait là, lui présenta l'abbé Jandel comme étant déjà leur frère et l'un des compagnons du P. Lacordaire. L'Irlandais, se voyant en famille, se mit à parler librement du but de son voyage, qui était de renoncer au couvent de Saint-Clément, propriété de sa Province, où ses compatriotes ne voulaient plus habiter. Dès qu'il vit le parti pris d'abandonner ce sanctuaire, l'Abbé fit observer au Père que les aspirants français seraient enchantés d'en obtenir cession. On lui fit alors, sur les réparations indispensables et l'insalubrité de l'air, des objections qui furent loin de le rebuter : il se promit de faire tout son possible pour ne pas laisser échapper l'occasion. En toute hâte, il en écrit donc au P. Lacordaire, et, présumant sa réponse, il commence provisoirement les démarches. Le P. Lacordaire accueille l'idée avec joie, et après six semaines de négociations, les Français étaient autorisés à s'installer à Saint-Clément.

Sans délai, le frère Piel travailla à restaurer la maison avec son talent d'architecte et l'ardeur de sa charité, dirigeant les ouvriers, mettant lui-même la main à l'œuvre, balayant, blanchissant, meublant, préparant tout, afin que le P. Lacordaire, à son retour, trouvât les novices installés. Le Père-Maître choisi pour leur direction était

un excellent religieux espagnol appelé François Enrich (\*).

« Si Saint-Clément devient une possession de la Province française comme j'ai tout lieu de l'espérer, écrivait l'abbé Jandel, nous aurons, avant d'être établis en France, rendu un immense service aux artistes auxquels nous conserverons avec soin et nous donnerons toute facilité d'étudier et de copier les chefs-d'œuvre qui décorent notre église, et que les étrangers viennent admirer; ce moyen de communication journalière avec eux aura bien son utilité, et le bon Dieu pourra en tirer sa gloire. »

Mais fût-il une circonstance où l'on eût plus de raison de dire : *L'homme propose et Dieu dispose*? L'heure de l'épreuve était venue. Il le fallait pour léguer à la postérité une des plus belles pages des annales dominicaines; pour offrir à quiconque se dévoue aux entreprises de l'apostolat, un des plus beaux exemples de l'esprit de foi dans la contradiction, quelque désolante qu'elle soit et de quelque côté qu'elle vienne.

Pour ériger Saint-Clément en noviciat, il fallait une autorisation de la Congrégation de la Discipline régulière; on regardait la chose comme faite, et l'on n'attendait plus que les formalités légales requises. Il en fut tout autre-

(\*) Le Père Enrich y Bros, né à Manrèse, le 28 mars 1813, prit l'habit dans le couvent de Saint-Pierre-Martyr, de la même ville, à quatorze ans, et y fit sa profession le 29 mars 1829. Expulsé en 1833, il se réfugia à Rome où il reçut la prêtrise et fut chargé comme lecteur d'un cours de Melchior Cano. Quand éclata la révolution à Rome, en 1847-48, il revint en Espagne pour s'y dévouer au ministère de la confession et à beaucoup d'autres œuvres de charité. A la mort du Père Coll, qui avait fondé en 1856 la *Congrégation des Tertiaires dominicaines de l'Annonciation*, appliquée à l'enseignement, à la tenue des hôpitaux et aux autres œuvres de miséricorde, le P. Enrich fut choisi comme directeur général de l'Institut, par entente commune des supérieurs ecclésiastiques qui avaient autorité canonique sur les diverses maisons. Pendant les huit ans qu'il exerça cet office, malgré des maladies très fréquentes, puisqu'il reçut l'Extrême-Onction jusqu'à sept fois, il augmenta considérablement le nombre des établissements et mit toute sa sollicitude à perfectionner la législation de la Congrégation, pour lui assurer un avenir prospère. Dieu l'appela à Lui le 22 mars 1883, plein de mérites, laissant ses filles désolées de la perte d'un si bon Père.

ment. Le cardinal-préfet de la Congrégation répondit au P. Général qu'on ne pouvait consentir à l'érection d'un noviciat français, puisqu'il n'existait point de Province française; que d'ailleurs, d'après le droit canonique, un noviciat ne pouvait être régulièrement établi que dans une communauté en plein exercice, ce qui manquait à Saint-Clément, où le noviciat seul aurait composé la communauté; quant à accorder dispense, il n'y avait pas de motifs suffisants.

C'était là sans doute la contrariété la plus forte et la plus sensible; mais les courages tinrent bon et il fut résolu que les postulants, pour avoir au moins la consolation de prendre l'habit à Rome, feraient ensemble leur retraite à Saint-Clément et iraient ensuite continuer leur noviciat à la Quercia, où le P. Lacordaire passerait l'année avec eux. Ils commencèrent donc leurs exercices spirituels le 1<sup>er</sup> mai. Une de leurs pratiques était d'aller chaque jour en pèlerinage à quelque sanctuaire. Vers trois heures et demie, on les voyait passer dans les rues de Rome deux à deux et en silence. Le premier jour, Saint-Sixte reçut leur visite; le deuxième, Sainte-Sabine; le troisième, fête de l'Invention de la Sainte-Croix, la *Scala Santa* et Sainte-Croix de Jérusalem; le quatrième, Sainte-Monique; le cinquième, fête de saint Pie V, Sainte-Marie-Majeure, où l'on vénère les reliques du grand Pape; le sixième, Saint-Jean Porte-Latine. — Le P. Lacordaire, chef de la caravane, donnait des explications qui tournaient souvent en exhortations pieuses.

Mais au septième jour de la retraite, nouveau contretemps, vrai coup de foudre. On exige qu'ils se partagent, sans pouvoir, ni faire le noviciat ensemble, ni même partir de Rome vêtus. Heureusement que l'épreuve leur était envoyée dans un moment où leur âme se trouvait plus que jamais disposée à l'immolation; il fut résolu sans délai que moitié d'entre eux irait au couvent de la Quercia, moitié à celui de Bosco, noviciat de la province de Pié-

mont, situé entre Gênes et Turin. Le P. Lacordaire avait offert à l'abbé Jandel la résidence de Bosco, dont le climat et les usages se rapprochaient beaucoup des habitudes de son pays natal ; bien des raisons lui firent préférer la Quercia, entre autres l'espoir de revoir encore Rome avant de revenir définitivement en France.

On régla donc que les frères Piel, Danzas, Besson, Bonhomme et Augustin iraient à Bosco, tandis que les frères Jandel, Aussant, Hershheim, Bourard et Rey-la-Fontaine se rendraient à la Quercia.

Quelle pouvait donc être la cause d'une série de mesures si imprévues et si sévères ? D'après les conjectures les plus probables, plusieurs personnages influents, mus par des vues différentes, y avaient contribué. Les uns croyaient obéir à une pensée de prudence religieuse, craignant de voir s'établir à Rome une communauté de dix-huit Français, néophytes ardents, qui apporteraient probablement à la défense du catholicisme un zèle intempérant et des théories compromettantes. D'autres cédaient peut-être aux sentiments d'une jalousie nationale par trop étroite, qui leur faisait voir avec regret surgir une œuvre d'avenir capable d'ajouter à la France un prestige de plus. Le discours du P. Lacordaire à Paris, sur la vocation française, qui lui avait mérité les félicitations du Pape, avait, dans des régions moins élevées, mais non moins remuantes, excité sous ce rapport des critiques acerbes. Certains personnages enfin redoutaient ces hommes, qui, constatant, dans la société humaine, un mouvement, voulaient essayer, non de le comprimer, mais le diriger vers le vrai progrès entendu selon l'Évangile. Il fallait donc conjurer dès l'origine ce *péril social*, en les empêchant de se grouper.

Mais le coup qui devait briser l'œuvre l'enracina. Les futurs Novices ne cherchèrent même pas à savoir de quelle main il leur venait ; et quand le P. Lacordaire leur offrit, attendu le changement notable des circonstances, de leur rendre leur parole, ils ne l'acceptèrent que pour ratifier

plus généreusement leur volonté première d'être à saint Dominique, à tout prix et à tout jamais. Leur soumission aux mesures prises fut prompte, intérieure, totale, filiale, sans amertume, sans jactance. Aussi devint-elle le sujet d'une profonde édification. Les alarmistes purent voir, pour peu qu'ils eussent envie de voir, si c'était sérieusement que ces prétendus révolutionnaires entendaient, en tout, même dans leurs aspirations les plus profondes et les plus chères, maintenir, sous la direction de l'autorité, le développement de la liberté.

« Nous acceptons en toute patience et simplicité, sans trouble ni dépit, écrivait l'abbé Jandel, à propos d'un coup si rude, cette petite tribulation ; nous avons dû, dès le principe, nous attendre à en avoir bien d'autres. S'il en était autrement, nous vaudrions trop peu de chose, car il faudrait que Dieu et le démon nous jugeassent bien faibles. Le bon Père de Villefort m'a témoigné sa joie de voir que nous persévérions sans nous laisser ébranler, et il m'a vivement encouragé. Puis, me parlant d'une bonne œuvre qui rencontre en ce moment ici de grands obstacles, à cause des rapports mensongers envoyés de France par des hommes de parti, il me dit avec ce sentiment profondément patriotique que j'aime tant à trouver dans un saint : *On nous accuse, nous français, de ne pas aimer le Saint-Siège ; nous lui sommes aussi dévoués et aussi soumis que personne.* »

De son côté, le ciel bénit sur-le-champ les futurs novices, soit en consolant leur cœur, soit en resserrant entre eux les liens de la charité. Et que d'autres bénédictions vinrent ensuite par surcroît ! N'est-ce point par son séjour à la Quercia que le P. Jandel se fit apprécier du vénérable P. Palmeggiani, maître des novices, qui devait lui ouvrir un jour les voies au généralat ?

Ce fut au pied des autels, dans l'église de Saint-Clément, que se firent les adieux avant la séparation. La scène fut des plus émouvantes. L'antique sanctuaire portait encore



les ornements que des mains pieuses y avaient mis, quand la vêtue générale semblait devoir se faire sans obstacle. Le P. Lacordaire dit la messe, fit l'allocution pendant laquelle tous pleuraient, et distribua aux frères la Sainte-Communion. Enfin, pour qu'ils tinssent de Rome, sinon leur habit, du moins leur nom de religion, ils vinrent tirer sur l'autel un des noms des principaux saints de l'Ordre préparés à l'avance. A l'abbé Jandel échut celui de frère *Vincent-Ferrier*.

Quelques heures après ils se séparaient les yeux encore pleins de larmes ; mais le cœur plein d'espérance.

## LIVRE II

DEPUIS LA VÊTURE DU P. JANDEL JUSQU'A SON INSTITUTION,  
PAR PIE IX, COMME VICAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE  
1841-1850

---

### CHAPITRE PREMIER

#### NOVICIAT A LA QUERCIA ET A BOSCO

Arrivée à La Quercia. — Prise d'habit. — Soins des Novices. — Exercices de charité. — Correspondance. — Projets de fondation en France, en particulier dans sa maison de campagne. — Principes sur l'observance. — Profession. — Enseignement à Bosco. — Départ pour la France.

Quand on arrive de Rome à Viterbe, on rencontre, à l'entrée de la ville, à droite, le couvent de Gradi, vénérable par les souvenirs insignes de saint Dominique ; jusqu'à ces dernières années, une des chapelles de l'église était teinte du sang du Patriarche, versé la nuit dans les rigueurs de la pénitence. Nos voyageurs ne purent saluer ce couvent qu'en passant ; il n'était pas le lieu de leur assignation. En traversant la ville et en se dirigeant du côté de Bagnorea, patrie de saint Bonaventure, ils arrivèrent bientôt au couvent de la Quercia où ils descendirent ; on les y attendait.

Pourquoi, si près de Gradi, et dans une simple campagne, ce monastère, semblable à une cité ? Les constructions et les frères qu'elles abritent sont au service de la

belle église bâtie par Bramante. Cette église, aux murailles tapissées d'*ex-voto* dont la bigarrure contraste singulièrement avec la gravité des lignes architecturales et l'austérité de l'édifice, est faite à son tour pour enchâsser un édicule gracieux placé sous la coupole ; ce petit temple, enfin, renferme une image miraculeuse de Marie, peinte sur une tuile grossière, et trouvée au quinzième siècle dans un chêne de la campagne : de là son nom de *Notre-Dame du Chêne* ou de *la Quercia*. On ne découvre pas l'image tous les jours, et tous les peintres ne sont pas capables de la copier ; car elle est belle, dans sa simplicité rustique, moins par l'art que par le mystère. Le jeune Besson, encore laïque, y avait réussi ; il avait l'âme pure, le sentiment religieux ; et l'étude des Vierges de Raphaël avait rarement exercé son pinceau.

Nos aspirants entraient là pour faire leur année de probation ; on pouvait donc leur donner, comme aux religieux primitifs de l'Ordre, le surnom de *Frères de Marie*. Le soir même de leur arrivée, le Prieur écrivait au Père Général : « Je vous remercie de nous avoir envoyé *ces anges* ; car tel est le nom qu'il faut donner à ces belles âmes. »

Ce fut le 15 mai 1841, un samedi, jour consacré à la T.-S.-Vierge et fête de la conversion de saint Augustin, après la grand'messe, que l'abbé Jandel reçut la tunique blanche de saint Dominique avec le scapulaire de Marie, en compagnie des frères Thomas Bourard, Louis Aussant, Pierre HERNSHEIM et Raymond Rey-la-Fontaine.

Quels étaient ces hommes que le P. Jandel avait pour compagnons et devait diriger, sous les ordres du P. Jean Palmeggiani, supérieur du Noviciat ?

Louis Aussant avait pour père un médecin de Rennes, estimé et vénéré de toute la ville. Quant à sa mère, lorsqu'on parlait d'elle, on disait : *La sainte madame Aussant*. Elle se faisait surtout remarquer par son éloignement des moindres procédés, des appréciations les plus

indirectes, défavorables au prochain. « Bonne dame Aussant, lui disait-on, vous êtes trop scrupuleuse, vous n'oseriez pas mal parler, même du diable ! » — A quoi elle répliquait : « Hélas ! le pauvre, il est déjà assez à plaindre ! » Parmi ses huit enfants, il y eut un avocat, un prêtre, une religieuse de Saint-Thomas, une religieuse de la Retraite, une dernière fille, qui soigna ses parents, et un architecte appelé Louis. Venu à Paris pour y poursuivre ses études, ce dernier connut le P. Lacordaire, entendit la voix de Dieu et partit sans hésiter pour Rome.

On a dit du Père Thomas Bourard que c'était un *moine du Moyen-Age dans le corps et l'esprit d'un enfant de Paris*. Né le 17 septembre 1818, en plein faubourg Saint-Marceau, il n'avait pas encore atteint sa douzième année lorsqu'il eut l'audace, a-t-on raconté, d'enlever l'Ecole polytechnique, aux fameuses journées de juillet, avec une centaine d'enfants de son âge, et d'en faire prisonnier le commandant, ancien général de l'Empire : victoire dont il s'était senti fier sur le moment, mais qu'il regretta avec amertume le soir. Car sa mère lui signifia qu'il se coucherait sans souper, pour avoir manqué l'école. Voilà l'enfant parisien. — Après avoir fini son droit et exercé quelque temps les fonctions d'avocat, où il excellait à provoquer l'hilarité des juges, il résolut fermement de quitter le monde et de se faire dominicain ; voilà le moine, mais vraiment du Moyen-Age, par sa vie austère et plus encore par sa passion pour la philosophie scolastique, au point qu'il traduisit en français l'ouvrage de Goudin, l'un de ses plus vigoureux champions.

« Le monde périt, disait très sérieusement, quoique d'un air plaisant, le P. Bourard, parce qu'on n'étudie plus Goudin ! »

Il rompit plus d'une lance avec des savants de Paris sur es questions ardues de la métaphysique et de la physique. Impossible à eux de s'entendre avec ce moine à l'esprit aussi intransigeant qu'au cœur aimable. A la Quercia, il

ne pouvait avoir encore de ces discussions ; mais, parmi ses frères, qu'il dut quitter trop tôt à son gré, pour cause de maladie, il fut la gaité en personne ; et ce caractère heureux lui resta pendant toute sa vie apostolique. Il s'était promis, quelque occupé qu'il fût, de lire chaque jour un article de saint Thomas ; il tint parole, jusqu'au jour où les Communards l'arrêtèrent pour le massacrer.

Le frère Raymond Rey-la-Fontaine avait pris part aux guerres d'Algérie sous le Général Bugeaud, comme officier d'artillerie, et avait été gravement blessé à la prise de Constantine en 1837. Engagé au service de S. Dominique, il gagna, du premier jour, les cœurs des religieux italiens par son exquise affabilité, et ne cessa de les édifier par sa patience au milieu des violentes et continuelles douleurs provenant des suites de sa blessure. Il mourut à Bosco peu d'années après. Son corps fut transporté à Flavigny avec celui du frère Piel en 1869, par le P. Campantico, prieur du couvent de Gènes.

Hernsheim, juif d'origine, avait été baptisé sans recevoir ensuite une instruction religieuse digne de son caractère chrétien. Il fit des humanités remarquables, parvint à l'École normale, et y fut disciple de Cousin. Mais son esprit pénétrant, orgueilleux, susceptible, ne lui permit ni de subir les systèmes en vogue, ni de flatter leurs auteurs. Aussi, ses rêves d'ambition aboutirent à une place de professeur de philosophie dans un médiocre lycée de province.

Avec son caractère frondeur et dédaigneux, on pensait lui faire une faveur ; ce résultat le dégoûta de la gloire et l'aigrit contre le genre humain. Il tomba malade, on le crut perdu ; mais, au plus fort de la maladie, par un coup extraordinaire de la grâce, sans préparation, sans discussion, sans qu'on ait su comment, sans qu'il l'ait su lui-même, il se trouva croyant, plein d'admiration pour les mystères, ravi d'entendre de la sœur infirmière l'explication du catéchisme, insatiable de redire l'*Ave Maria*, surtout les derniers mots : *Maintenant et à l'heure de*

*notre mort.* Sa guérison presque miraculeuse le décida à donner sa démission et à se consacrer à Dieu seul. Sa nature hautaine lui occasionna de terribles luttes les premiers mois du noviciat; mais la force de Dieu triompha dans son cœur.

Quant au P. Jandel, son premier sentiment, après tant de péripéties, fut de remercier Dieu qui l'avait admis parmi des âmes si remarquables, et de remercier aussi les personnes qui avaient prié pour lui au moment de sa prise d'habit : « Qu'elles continuent, demandait-il, pendant l'année de mon noviciat; car, loin que tout soit fait, c'est seulement maintenant que tout est à faire. » Dans bien des sens, en effet, il avait tout à faire. Que de travail en lui-même pour connaître son cœur dans l'examen, afin d'en corriger les imperfections et d'en développer les ressources ! Que de travail pour connaître le génie propre de l'Ordre par l'étude de ses lois, la méditation de la vie de ses Saints, le goût intérieur de ses dévotions propres ! Que de sollicitudes à l'égard de ses frères, qu'il devait former, corriger, confesser, instruire, soigner s'ils tombaient malades ! Très délicat lui-même et exposé, de temps en temps, aux retours offensifs de la fièvre romaine, il se prodiguait pour faire face à tout.

Il s'appliquait aussi, à maintenir, avec les Pères italiens de la communauté, les bons rapports réclamés par la charité et la reconnaissance; il évitait de froisser leurs idées, tout en suivant sa conscience pour la conduite de ceux dont il était chargé. Un jour, le pape Grégoire XVI devant passer par Viterbe, annonça sa visite à la *Madone* de la Quercia. Les Frères français voulurent paraître devant lui en grande tenue, avec la rasure circulaire tout autour de la tête. Cette belle couronne séduisit un jeune novice italien, qui ne l'avait jamais vue que sur le front des Bienheureux de l'Ordre, dans les tableaux du chœur il trouva tout naturel de se la faire faire aussi. Mal lui en prit; et lui, tout à l'heure si épanoui, revint bientôt con-

fier aux frères étrangers, ses amis, son chagrin, pour la verte semonce que lui avait value son incartade. Du reste, on ne s'en prit qu'à lui, et la bonne harmonie avec les novices français n'en fut point altérée.

Ceux-ci entretenaient également des rapports affectueux avec leurs frères de Bosco. Là, Piel animait tous les autres par sa ferveur ; Besson les charmait par sa bonté plus encore qu'il ne les effrayait par sa pénitence ; Danzas faisait des commentaires pleins de charmes sur la *Divine Comédie*, pendant que l'on se promenait sous les ombrages, d'où l'œil embrassait d'un côté les Apennins, de l'autre, au sommet des Alpes, le Mont-Blanc couronné de ses neiges éternelles.

Apprendre ces détails sur Bosco était, pour les novices de la Quercia, une cause de douce joie, toujours trop rare au gré de leurs désirs.

Le P. Jandel, en même temps qu'il veillait sur ses frères, au nom du P. Lacordaire, entretenait avec celui-ci une correspondance régulière, pour le tenir au courant de tout. Il consacrait aussi une partie de son temps à la composition de certaines lettres de direction, en petit nombre, il est vrai, mais très sérieuses, qu'on lui avait conseillé de ne pas supprimer.

Quant à sa correspondance avec sa famille, il s'appliquait à la rendre édifiante et même consolante, en présentant sous un jour agréable les circonstances de son lointain séjour. « Grâce à Dieu, leur disait-il, je n'ai point de nouvelles à vous donner, car nous sommes dans une complète solitude, et l'on ne sait plus s'il y a encore une France. Quand je ressusciterai dans dix mois, je me trouverai bien arriéré et bien étrange. Ici, comme dans tous les noviciats, on doit faire le moins de lettres possible ; l'usage est d'écrire à sa famille tous les deux ou trois mois. Pour cette fois, on m'a donné dispense ; mais, à l'avenir, vous ne serez ni inquiets ni surpris de recevoir plus rarement des nouvelles ; ce sera même une preuve

que tout va bien, car s'il survenait quelque chose d'extraordinaire, je vous écrirais sans difficulté. Bien entendu que s'il prenait au bon Dieu l'envie de m'appeler dans l'autre monde (ce qui, jusqu'à présent, ne paraît pas probable) je m'empresserais de vous en faire part, afin que vous pussiez me souhaiter heureux voyage, et vous unir d'intention.

« Je suis particulièrement occupé des malades ; car, depuis deux mois, le Père-Maître m'a nommé infirmier avec le frère Aussant pour aide ; et, de ce moment, nous avons toujours une couple de malades alités. Je suis enchanté de ma fonction ; elle me paraît un excellent préservatif contre les maladies. Quand le bon Dieu nous voit occupés à soigner les autres, il nous conserve la santé ; j'en fais évidemment l'expérience. Vous riez et pensez que je dois être bien gauche dans mes fonctions d'infirmier. Il est sûr que je suis loin d'avoir l'habileté et la pratique de ma mère, cependant je ne désespère pas de me former ; ainsi, ne plaignez pas trop les pauvres novices d'être en si mauvaises mains ; car, en général, soit dit sans me flatter, mes jeunes malades sont fort contents de moi, ce qui prouve seulement, au reste, qu'ils ne sont pas difficiles ; puis, il faut toujours compter sur la grâce d'état.

« Je n'avais jamais eu que de la répugnance pour le soin des malades ; c'est sans doute aux mérites de ma mère que je dois ce changement ; il est honteux pour moi qu'il soit si tardif ! Pendant tant d'années, je l'ai vue constamment occupée à exercer les œuvres de miséricorde, sans me sentir tenté de l'imiter ! mais enfin, mieux vaut tard que jamais. Qu'elle prie pour m'obtenir la grâce de réparer le temps perdu, car, à parler sérieusement, je vois clairement aujourd'hui combien j'ai de reproches à me faire pour le passé, et combien, en ceci comme en tout le reste, le bon Dieu a droit d'exiger de moi pour l'avenir.

« Le froid a commencé, je n'avais jamais tant vu de neige depuis que j'ai quitté la France ; aussi je suis ravi.



J'ai été me promener au jardin, tête nue, selon ma coutume ; les gens du pays croyaient que je devenais fou. Je ne souffre pas de l'hiver ; jusqu'à présent, je n'ai pas encore porté une seule fois mon manteau, qui roule depuis deux mois sur les épaules des malades, et je ne me suis jamais senti si bien. Voilà vous occuper longtemps de niaiseries ; mais elles vous feront plaisir. J'oubliais de vous dire, pour compléter le bulletin de ma santé, que depuis plus d'un mois, mon pied ne me fait plus éprouver aucune gêne, et j'ose me flatter d'être aujourd'hui le meilleur piéton du noviciat. »

D'autres fois c'était la note édifiante qui dominait : « J'espère que la santé de ma sœur continuera à se soutenir tout doucement ; d'ailleurs le bon Dieu lui a fait la grâce d'être du petit nombre de ceux auxquels la maladie du corps affermit la santé de l'âme, et c'est l'essentiel...

« Je ne puis m'expliquer que l'on ait laissé l'ami dont vous me parlez, quinze jours avec une fièvre violente qui le menaçait constamment du délire, sans songer à le faire confesser ! Heureusement, j'ai toute confiance qu'il est mort dans l'amitié de Dieu, car on meurt comme on a vécu. J'ai remercié la Providence de m'avoir ménagé cette croix avant la fin de mon noviciat, car je commençais à m'effrayer de le passer si tranquille ; je craignais que Dieu ne me jugeât indigne ou incapable de supporter l'épreuve, et je m'inquiétais de n'avoir rien à souffrir, dans un temps qui devait servir de préparation aux nombreuses et pesantes croix inévitables sur la voie où nous sommes entrés. En effet « quiconque veut se dévouer au service de « Jésus-Christ *souffrira persécution* ; » l'Esprit-Saint nous l'assure, et c'est une vérité de tous les temps, aussi infailible aujourd'hui qu'elle l'était au temps des Apôtres, lorsque saint Paul écrivait à son disciple. Grâce à Dieu, jusqu'à présent, cette perspective m'encourage au lieu de m'abattre ; je redouterais bien plus, pour ma faiblesse, le repos et la paix que le combat et la souffrance. . . . »

« Quelquefois je pleure en pensant que les lettres que j'attends de vous et que je reçois avec tant de plaisir, peuvent m'annoncer des accidents imprévus. Heureusement, tout ce que nous avons et ce que nous sommes est entre les mains de Dieu, et y est mieux qu'entre les nôtres ; cette pensée, en me consolant et me rendant une grande paix intérieure, m'a excité à me consacrer plus que jamais à Lui seul, à m'en remettre avec tout ce que j'aime, ce que j'espère, ce que je veux, aux soins d'un si bon Maître et à la protection de la Sainte Vierge. Avec cette résolution bien ferme et bien pratique, il me semble impossible de perdre le calme ; je conçois même qu'on puisse trouver le bonheur au milieu des croix et des souffrances ! Cette disposition, sans doute, est un don de la grâce ; mais ne cessons pas de la demander, sans négliger de la former en nous ; car c'est notre vocation, c'est notre perfection, aussi bien que notre plus précieux trésor, même en cette vie. C'est aussi ce que je demande constamment pour vous, et ce qui résume tous mes vœux de bonne année. Ce sont tellement mes souhaits accoutumés, que vous devez les savoir par cœur ; mais votre foi ne pourrait jamais s'en lasser. Faisons encore des progrès dans cette confiance, non-seulement spéculative, mais affectueuse et pratique, envers la Providence du Seigneur. »

M<sup>me</sup> Jandel se laissait aller à l'inquiétude sur les idées téméraires qu'un public prévenu ou peu clairvoyant prêtait aux Dominicains français ; par piété filiale, il la fit rassurer : « Ma mère peut être bien tranquille sur mon goût pour la nouveauté. Si j'avais été tenté de dévier (danger que, grâce à Dieu, je n'ai pas éprouvé), mon séjour à Rome n'aurait pas peu servi à me confirmer dans la voie droite, et mon entrée dans un Ordre religieux devient un préservatif en quelque sorte infailible pour l'avenir. Ceux d'ailleurs qui connaissent la soumission d'enfant, du Père Lacordaire, savent que rien n'est moins à craindre avec lui que la résistance à l'Eglise ; il a, ce me semble, assez

bien fait ses preuves pour que toute appréhension à cet égard soit impossible. Puis toutes nos doctrines sont soumises à la surveillance et au contrôle de l'Ordre, précisément établi dans l'Eglise pour concourir à défendre la pureté de la Foi. Les défiances que tant de personnes s'obstinent à conserver et à répandre sur nous deviennent pour nous une raison d'éviter jusqu'à l'ombre de la nouveauté dans les doctrines. Mais on est toujours neuf, quand on possède et qu'on expose la vérité, car la vérité comme Dieu dont elle est la pensée, est une *beauté toujours ancienne et toujours nouvelle*; et c'est précisément parce qu'elle est éternelle qu'elle ne saurait vieillir...

« Je conçois qu'on ait été contrarié de ne pas entendre cet hiver le Père Lacordaire à Nancy; mais je ne vois pas qu'on ait droit de s'en plaindre; et, n'en déplaise aux *plus-que-parfaites*, leur mécontentement me paraît très peu fondé. Apparemment, ce n'était pas avec elles que le Père s'était engagé; dès que l'Evêque lui rend sa promesse et acquiesce à un retard momentané, dans la vue d'un plus grand bien, les moralistes les plus sévères, fussent-ils Jansénistes, n'ont, ce me semble, rien à dire. D'ailleurs il faut convenir qu'il vous dédommage bien du retard, en prêchant à Nancy cinq mois au lieu de quatre; tous devraient se féliciter de l'échange. »

Mais après les lettres de piété, le P. Jandel dut en venir aux lettres d'intérêt, quelque antipathiques qu'elles lui fussent. Il avait à disposer, avant la profession solennelle, des biens qui lui restaient en réalité ou en espérance. Le moment est délicat, pour la religion comme pour la famille. Car si l'une se laisse entraîner à des exigences excessives ou à des manques de procédés, la réputation de cupidité qu'elle se fait produit des froissements et compromet l'édification; si, d'autre part, la famille regarde comme chose naturelle, en quelque sorte obligatoire, la cession de presque tout droit au profit des demeurants du siècle, les intérêts de la religion, des bonnes œuvres et des âmes

chrétiennes auront à souffrir. Le P. Jandel exposa sans périphrase à ses parents ce qu'il pensait de la question, sûr d'être compris :

« Notre Ordre est encore ce qu'il a toujours été, un Ordre *mendiant* ; mais il peut posséder ; le saint Concile de Trente l'y a autorisé. Or nous aurons, à notre retour en France, de nombreuses dépenses pour le voyage, les réparations, les livres, etc... et de longtemps nous ne pourrons à peu près rien gagner. Si une ou deux autres maisons se fondent, nouvelles dépenses pour lesquelles il deviendra indispensable de recourir à la charité de nos amis. Or il m'en coûterait de ne pas y contribuer de tout mon pouvoir, tandis que je recourrais à la bourse des autres. Je ne voudrais pas que mon vœu de pauvreté servît à enrichir ma famille, et que ce qu'on aurait jugé à peine suffisant pour moi, si je me fusse établi dans le monde, devînt une somme exorbitante quand il s'agit de la donner aux pauvres de Jésus-Christ (et je crois bien que nous le serons en esprit et en vérité). Notre-Seigneur promet le centuple à ceux qui, non-seulement renoncent à leurs biens, mais les distribuent aux pauvres : *Allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres ; et venez, suivez-moi ; et vous aurez un trésor dans le ciel.* Saint François d'Assise refusa d'admettre parmi ses religieux un jeune homme qui, après avoir distribué une partie de sa fortune en aumônes, avait laissé le reste à des parents déjà riches.

« Je suis du reste sûr, non-seulement d'avoir entière et pleine liberté, mais même de n'avoir jamais à subir à ce sujet la moindre influence. Si je change d'avis avant la profession, je serai toujours le maître ; mais cela m'étonnerait, et il me semble que vous serez de mon avis. »

Ses sollicitudes pour son Ordre ne furent pas exclusives à l'égard des autres œuvres catholiques de son pays. La Société de Saint-Vincent de Paul, la Propagation de la Foi,

les élèves pauvres du Séminaire, les orphelines avaient leur bonne part dans ses projets, et ses intentions furent scrupuleusement exécutées. Quant aux souvenirs de famille : portraits, livres de piété, etc., qu'il tenait encore, ses supérieurs lui proposèrent de les garder à titre de *dépôt* et comme appartenant à ses parents ; mais il écarta cette distinction, craignant qu'elle ne devint un moyen pour lui d'échapper à l'esprit de détachement qu'il voulait pratiquer sans réserve ; il renvoya tout.

Il ne crut cependant pas faire de rapine dans l'holocauste en songeant à Champel comme première fondation de l'Ordre en France. Bon nombre de propositions avaient été déjà faites à Bordeaux, Agen, Albi ; elles lui souriaient comme se rapprochant de Toulouse, où saint Dominique avait si souvent résidé, et de Prouille où l'Ordre avait pris naissance. Mais l'idée de voir son propre berceau, sa maison de famille, chère à son cœur par tant de souvenirs, chère à Dieu par tant de bonnes œuvres, devenir un lieu saint, consacré à sa famille spirituelle, le ravissait aussi. Le Père Lacordaire l'avait encouragé, tout le plan était tracé dans son esprit : « N'allez pas croire, disait-il à ses parents, que ce serait trop mesquin ; songez qu'il ne s'agit que de quelques pauvres à loger par charité, et que, plus ces pauvres débiteront pauvrement, mieux cela vaudra devant Dieu et devant les hommes. Les quatre murs d'une cellule, avec une paille, deux chaises de bois et une petite table, ni mes frères ni moi n'en désirons plus. Je ne saurais vous dire combien personnellement je serais heureux de me voir occupant un mauvais galetas, dans cette campagne, où je n'ai jamais été que comme le fils de la maison ; et même je sens que je n'aurais du plaisir à y revenir qu'à proportion que ce contraste avec le passé serait plus saillant et m'avertirait mieux que je dois être mort au monde, pour demeurer fidèle aux engagements de ma profession. »

Saint Alexis, noble romain, rentré dans la maison pater-

nelle, mais sous les dehors d'un mendiant, demandait en grâce, comme demeure, le dessous d'un escalier. Ici notre novice réclame le grenier pour son lot. C'est toujours le même esprit de petitesse et de dépouillement, en souvenir de l'étable de Jésus.

Mais comme le futur profès prévoit que le bien de l'œuvre demandera qu'il reste un des derniers en Italie, il dispose ses parents au sacrifice par ces ingénieuses réflexions : « Le bon Dieu voudra peut-être un peu me faire expier ma paresse en me clouant à l'arrière-garde ; je m'y soumetts de grand cœur. Ce sera un motif de plus pour moi de hâter de mes vœux le triomphe complet de notre petite armée ; car une fois maîtresse du champ de bataille, elle s'empressera de nous appeler à partager ses dépouilles : Dieu veuille que ce soit bientôt ! Je compte pour cela sur le secours de vos prières. »

Cependant, ce qui le préoccupait plus instamment et plus gravement que la question des fondations matérielles en projet, c'était celle des bases sur lesquelles serait fondée la vie religieuse qu'il allait promettre à Dieu jusqu'à la mort. C'était aussi la préoccupation de ses compagnons, à Bosco comme à la Quercia. Ils avaient vu de près, dans divers couvents, à quels *usages*, à quels abus, à quelles contradictions, à quelle décadence peuvent arriver les hommes les mieux intentionnés quand ils laissent le noble joug de leurs Constitutions pour se courber sous celui de l'arbitraire et de l'esprit humain. Ils comprirent que, pour préserver de ce malheur, non pas les premiers jours de leur restauration qu'un élan merveilleux caractérisait, mais les temps à venir, il fallait poser comme base le respect de la législation dominicaine dans son intégrité, sans rejeter aucun point *à priori*, si minime qu'il fût, sauf les dispenses prévues dans la loi elle-même. Deux d'entre eux se prononçaient dans ce sens avec plus d'ardeur et d'ascendant, Hernsheim à la Quercia et Piel à Bosco.

Hernsheim, philosophe autrefois si raisonneur et si

hautain, par une réaction profonde, due à la grâce exceptionnelle de sa conversion, voyait, dans l'ensemble des traditions monastiques de l'Ordre, même les plus petites, comme de boire à deux mains, une grâce qui les rendait fécondes, un contraste avec les usages du monde qui le charmait, une autorité qui le dominait, un heureux système pour dérouter et humilier à plaisir les prétentions du raisonnement humain. Pour Piel, architecte au talent mâle et hardi, ce qui le frappait surtout, c'était la belle structure des observances dominicaines dont la masse, l'élévation, l'ampleur, l'incroyable, l'impossible ravissaient son regard et exaltaient son enthousiasme. Sa mort prématurée qui eut lieu le 19 décembre 1841, si elle fut pour ses frères une source d'édification, leur sembla, pour l'avenir de leur entreprise, un malheur. Mais puisqu'il offrit sa vie à Dieu pour l'œuvre commune, dans la retraite de Saint-Clément qui précéda la séparation, pendant qu'il montait à genoux la *Scala Santa*, n'est-il pas à croire que le mérite de son sacrifice et l'assistance de ses prières du haut du ciel, profitèrent davantage pour la consolidation de l'œuvre, commencée ?

Quant au Père Jandel, il n'était point, faut-il le dire ? emporté par ces beaux élans mêlés de grâce surnaturelle et de riche nature. Au début, un genre de vie paisible, régulier, studieux, assez indépendant, eût été son idéal. Il ne sentait que de l'opposition pour les vieilles pratiques de l'Ordre, veilles, abstinences, assujettissement aux divins offices et à leurs prostrations, choses auxquelles du reste, sa complexion délicate et son éducation le prépareraient peu. Il l'avait avoué sincèrement au P. Lacordaire qui lui avait répondu avec un accent pénétré : « *Oh ! quand l'âme est unie à Dieu et le cœur content, tout le reste devient facile !* »

Cette union à Dieu, ce contentement du cœur, il les avait au noviciat. Là, pendant qu'il étudiait en silence les lois de son Ordre, une grâce imperceptible, croissante, inexo-

nable, le porta à contempler la plénitude des observances de l'Ordre, comme la source du progrès dans la perfection, à les aimer selon la foi, à désirer leur règne pratique comme un bienfait, à le procurer de toutes ses forces. En vain voulait-il regimber contre l'aiguillon, il dut céder en quelque manière par force, pour pouvoir dire un jour de cette douce violence : « Grâces soient rendues à Dieu pour son ineffable don. » (II, Cor., IX, 15.)

Ses frères, se sentant en communauté d'idées avec lui, exposèrent humblement par écrit leurs réflexions au P. Lacordaire. En donnant à l'Ordre leur jeunesse, leur dévouement, leur vie entière, ils comptaient être sûrs de pouvoir vivre selon des principes religieux stables, appuyés sur les traditions de l'Ordre, et cet espoir soutenait leur persévérance. Le Père ne put qu'admirer ces aspirations, il leur répondit d'une manière générale mais avec bonté, les rassura sur les périls de relâchement pour l'avenir et les encouragea à se préparer en paix à leurs vœux. Quant à la manière dont les principes d'observance s'adaptent aux conditions que l'on allait trouver en France, il se réserva de leur en parler de vive voix.

Le Père Jandel se disposa donc à sa profession, pour laquelle il réclama partout des prières, spécialement au sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours et auprès de ses anciens élèves du Séminaire.

Elle eut lieu le 15 mai 1842. En ce jour, plus fortement sollicité par la même grâce qui était désormais celle de sa vie, avec l'approbation du P. Lamarche, socius du P. Général, qui l'avait dirigé à Sainte-Sabine, « aux trois vœux solennels, il ajouta dans son cœur (ce nous est un devoir sacré de le faire connaître pour l'édification commune) le vœu de ne jamais coopérer *activement* à une modification arbitraire de la législation de saint Dominique (\*). »

(\*) Quippe (quod ad communem œdificationem Nobis aperire et palam facere religio est), ante professionem se coram Deo sacramento obtrinxerat, nunquam arbitrarie cuilibet legum derogationi activam cooperationem præstandi (Cap. Gen. Rom., 1883).



Il se réservait sagement par là d'obéir sans scrupule, même à l'encontre de ses aspirations, quand à cela se réduirait son rôle. Il renouvela peu de jours après ce vœu à la *Santa-Casa* de-Lorette, en compagnie du frère Ausant, puis au tombeau de saint Dominique à Bologne, en se rendant en Piémont pour rejoindre les novices et s'occuper de leur direction. Le frère Besson et quelques autres, informés de ce vœu, voulurent l'émettre à leur tour, quand le P. Jandel arriva à Bosco.

Bosco est la patrie de saint Pie V. Pauvre petit villageois au début de sa vie, Michel Ghisleri, c'était le nom du futur Pape, se préparait à apprendre un métier, lorsqu'il fut rencontré par deux dominicains qui discernèrent ses belles qualités natives et le firent admettre dans l'Ordre. Devenu chef de l'Eglise, par reconnaissance, il construisit dans son pays, sous le vocable de la Sainte-Croix, un couvent de Frères-Prêcheurs et le combla de bienfaits avec l'intention d'en faire un type de stricte observance, comme on le voit par sa Bulle de Fondation (\*). L'ampleur et la solidité de ses constructions le firent choisir comme résidence par Napoléon, pendant les guerres d'Italie, surtout le jour de la bataille de Marengo.

On raconte même qu'étant au coin du feu, absorbé par le plan de bataille qu'il traçait sur ses genoux, il ne vit ni n'entendit le frère convers Tommaso Crabbio, qui lui portait le café. Poussé à l'épaule, il se réveille en sursaut, se croit assailli, saisit son épée... Mais dans ce mouvement brusque il revient à lui ; la bonne figure du frère le rassure ; il prend sa tasse et achève tranquillement sur le papier cette ébauche informe qui tout à l'heure, dans la plaine, va se traduire en grand, avec des flots de sang humain. Monté au plus haut du clocher pendant la bataille, pour surveiller les opérations, il vit les ennemis, dans

(\*) « Ut in ea (Domo) regularis et severa prædicti Ordinis disciplina omni tempore observetur, divinæ preces diurnæ et nocturnæ in choro et extra, horis debitis, juxta ejusdem Ordinis ritum celebrentur. »

les alternatives d'une lutte acharnée, s'emparer du village, sans se douter du prisonnier qui était à leur merci. Bientôt une nouvelle phase du combat les obligea à battre en retraite. Peu après, Napoléon descendait vainqueur. Il n'oublia plus le couvent de Bosco, et donna des ordres sévères pour le protéger contre les déprédations que subirent alors tant d'autres monastères de la contrée.

Le P. Jandel, arrivé dans cette résidence où il y avait encore une soixantaine de religieux, s'y remit bientôt, par le repos et le bon air, et prit la conduite des novices, tout en continuant lui-même son noviciat profès. Peu de temps après, le P. Lacordaire vint les rejoindre, et, pour condescendre autant qu'il le croyait sage à leurs désirs, il leur proposa de substituer au vœu individuel et secret de quelques-uns, un vœu collectif et public qu'il formulerait et émettrait lui-même. Il y renferma en effet une série d'articles rédigés de sa main, qui lui semblèrent les plus importants pour le maintien de la vie dominicaine, entre autres les suivants : 1° le chapitre des coupes ; 2° la présentation au Supérieur de toutes lettres reçues du dehors ou destinées à y être expédiées ; 3° le serment à faire par les électeurs, de choisir le plus digne ; 4° l'abstinence perpétuelle au réfectoire ; 5° les jeûnes de constitution ; 6° l'office de nuit pas plus tard que deux heures du matin.

Tous ayant accepté de grand cœur, le P. Lacordaire émit le premier ce vœu, et les novices l'émirent ensuite entre ses mains. Cette émouvante cérémonie eut lieu en la belle fête de l'Assomption de Marie au Ciel (\*). Plus tard, craignant que ce vœu ne gênât leur conscience, il en demanda dispense au P. Général. Les frères n'avaient pas

(\*) Ce fut aussi le jour de l'Assomption (1217) que « Dominique ayant offert le Saint Sacrifice à cet autel de Prouille, si souvent témoin de ses larmes, reçut les vœux solennels de ses frères, qui jusque-là n'étaient liés que par la constance de leur cœur, ou qui, du moins, n'avaient fait que des vœux simples. » (P. Lacordaire. *Vie de S. Dom.*)

sollicité cette concession, n'ayant éprouvé aucun embarras d'âme; mais ils l'acceptèrent humblement, bien persuadés que la dispense du vœu n'impliquait nullement la renonciation aux principes qui le leur avaient fait émettre, et que si, désormais, ils tendaient au même idéal avec plus de liberté, ce ne serait pas avec moins d'amour.

Pendant son séjour à Bosco, le P. Jandel fit à ses frères certaines classes, et le P. Général Ancarani, sûr de sa science, lui envoya même, sans examen préalable, la patente de Lecteur, pour qu'il l'utilisât en France. Mais un obstacle se présentait : il fallait, selon les Constitutions, émettre le vœu de fidélité à la doctrine de saint Thomas : « Quelle que soit ma bonne volonté, objectait-il, comment puis-je prendre un engagement aussi sérieux, moi qui, en France, n'ai entendu préconiser que le molinisme et le probabilisme ? » Un savant théologien espagnol, le P. Puig (\*), était alors Régent des études; il expliqua au nouveau lecteur la portée du serment, lui montra l'usage consciencieux que l'on pouvait faire des opinions probables sans désertier les principes de saint Thomas, et ajouta : « Quant aux doctrines sur la grâce, venez me trouver, faites-moi toutes vos difficultés, et j'espère y répondre. » En effet, ils eurent plusieurs conférences, au bout des-

(\*) Le P. Narcisse Puig, né à Gironne en 1790, prit l'habit de Saint-Dominique à quinze ans, enseigna d'abord comme Lecteur dans le couvent de Sainte-Catherine de Barcelone, et occupa ensuite une chaire importante au collège de Saint-Raymond de la même ville, puis à l'Université de Carera. En 1835 il vint à Rome, où il résida à Sainte-Sabine, et il devint plus tard Régent des études à Bosco. Parti d'Italie en 1848 à cause des agitations révolutionnaires, il mourut à Barcelone en 1865.

Il avait avec lui à Bosco, parmi les professeurs, un autre Père espagnol appelé François Xarrié, le premier orateur sacré de Catalogne à cette époque, à la fois savant théologien, vigoureux polémiste et directeur de la *Gazette officielle*, qui se publia à Berga jusqu'à la fin de la campagne carliste. En 1841, le Père Général le fit Régent de la Minerve, où il enseigna jusqu'en 1848. Il mourut en 1867, âgé d'environ soixante-dix-neuf ans.

Ces deux savants religieux, qui étaient amis intimes, composèrent ensemble un ouvrage intitulé : *Institutiones theologice ad mentem D. Thomæ Aquinatis*, qui parut à Barcelone en 1861.

quelles le P. Jandel se déclara satisfait, et prononça le serment. La fête de Noël s'approchait, on lui confia le soin de faire le sermon latin de la Vigile, dans le chapitre de la communauté, après la lecture du martyrologe; ce dont il s'acquitta avec beaucoup de piété et d'éloquence.

Pendant son séjour à Bosco, le P. Jandel eut à faire un voyage en France, pour raison de ministère et traversa plusieurs fois Turin. Ce fut dans un de ces passages que, toujours avide de fréquenter les belles intelligences, il chercha à voir Sylvio Pellico; il ne put y réussir. Mais à ce propos il racontait comment un de ses amis parvint à faire cette rencontre, pour montrer combien peu de chose est l'opinion des hommes et la gloire du nom. « Ce prêtre s'adressa à plusieurs passants, même ecclésiastiques, pour savoir la résidence du grand écrivain — *Connais pas*, lui fut-il répondu. — Et lui de leur énumérer ses titres à la célébrité : l'auteur *des Prisons, des tragédies, des Odes sacrées, le Prisonnier du Spielberg, etc.* — *Oh ! il ne demeure pas à Turin, il n'est jamais venu ici.* — Ainsi rebuté à plusieurs reprises, mon abbé ne se décourage pas; il va trouver le directeur du Théâtre; celui-ci du moins connaît l'auteur de *Françoise de Rimini*. En effet il indique l'adresse; mais il ajoute avec compassion : *Ce pauvre Sylvio, sa tête baisse, il ne fait plus que des cantiques.* — N'est-ce pas délicieux? » (\*).

Sur la fin de 1843, le P. Jandel quitta définitivement le couvent de Bosco; et vint résider en France. La grâce de Dieu l'y attendait pour coopérer à la fondation des couvents de l'Ordre et aux œuvres du ministère apostolique.

(\*) La sympathie du P. Jandel pour Sylvio Pellico faillit troubler ses rapports de bienveillance avec un de ses anciens maîtres. Celui-ci, discutant et qualifiant les opinions politiques du grand patriote, avait ajouté qu'il lui refuserait l'absolution. — « Je la lui donnerais bien, moi, » répartit un peu vivement le P. Jandel. Le maître s'en montra quelque temps offensé.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

RESTAURATION DE L'ORDRE EN FRANCE — PART QU'Y PREND  
LE P. JANDEL.

Jugement du P. Lacordaire sur les aptitudes du P. Jandel au gouvernement. — Essai de fondation à Nancy. — Priorat de Chalais. — Priorat de Nancy. — Lettre du P. Lacordaire sur la direction du couvent. — Edification de la ville. — République. — Démocratie catholique. — Choléra — Priorat de Flavigny. — Professorat de Paris.

Le P. Lacordaire jugeait et caractérisait bien le P. Jandel quand il écrivait : « Le P. Jandel est admirable ; c'est l'homme qu'il nous fallait. Je serai l'homme du dehors et lui du dedans ; car bien que je fasse des progrès dans la vie spirituelle, l'homme actif et ardent se fait encore jour. » *Paroles vraiment prophétiques* (\*).

Les aptitudes du P. Jandel, en effet, comme sa vocation, étaient surtout pour la direction et le gouvernement des âmes religieuses. Dès son admission à Sainte-Sabine, il surveillait la petite communauté et en était le conseil. A la Quercia et à Bosco nous avons vu son rôle. A peine de retour en France, où il n'y avait encore aucun couvent canoniquement constitué, il s'était vu chargé de diriger, en juin 1843, le vicariat récemment érigé à Nancy, dans la modeste résidence donnée par M. de Saint-Beaussant. C'est à Chalais, le 2 mars 1844, qu'il commença d'exercer la supériorité proprement dite, et fut installé par le P. Lacordaire comme prieur en même temps que professeur.

Chalais était autrefois le centre d'une congrégation réformée de Bénédictins appelés de là *Calésiens*. Un des

(\*) P. Masetti. *Elogio storico*.

plus savants et des plus saints religieux de l'Ordre de Saint-Dominique dans les temps primitifs, le cardinal Hugues de Saint-Cher, leur fut même donné pour protecteur par le Saint-Siège. Plus tard, Chalais devint propriété et infirmerie des Pères Chartreux, le climat y étant moins âpre qu'à la Grande-Chartreuse. Ce n'était plus qu'une propriété particulière lorsque le P. Lacordaire l'acheta ; la famille Jandel fournit pour l'acquisition cinquante mille francs. Le gouvernement aurait volontiers empêché la fondation, comme il avait essayé de le faire pour l'installation de Nancy, mais il comprit que M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, était résolu à ne pas le céder en fermeté épiscopale à M<sup>sr</sup> Menjaud, évêque de Nancy ; il n'osa rien tenter, et les novices de Bosco se rendirent l'un après l'autre, sans encombre, à leur point de ralliement : Notre-Dame de Chalais.

Impossible à eux de s'éloigner sans émotion de cette terre d'Italie où ils avaient reçu tant de grâces, de quitter sans larmes ces couvents de Bosco et de la Quercia qui leur avaient donné une hospitalité si délicate, si fraternelle, et même si respectueuse. Mais une joie vive mêlée d'une profonde reconnaissance succéda à ces regrets, dès que leur pied foula le sol de la France. C'est la patrie, c'est la terre que Dieu leur donne à évangéliser ! Et pour implanter leur œuvre dans la patrie, quelle solitude mieux placée que celle de Chalais ! La maison est pauvre, « nous y avons pour lit de la paille, écrivait le Prieur, c'est déjà beaucoup. Que de pauvres n'en ont pas autant ! » Ce séjour, du reste, ne manque pas de charmes, particulièrement la chapelle, restaurée par les soins du P. Aussant.

Mais surtout, quelle nature ! Partout, sous les yeux, un paysage immense ; de belles prairies qui se déroulent au loin, sous les regards ; plus haut, des montagnes abruptes que l'on aime à gravir pour le plaisir de dominer tout ; plus bas, des pentes boisées qui offrent l'agrément de leur ombrage et quelquefois le plaisir de se

perdre, ou plutôt de se retrouver après s'être perdu. Rien ne trouble le silence, sauf la cognée des bûcherons, les rires joyeux des novices ou la cloche de l'office, laissée à sa place par les anciens moines, et dont le premier tintement coupe court à toute conversation. Il est vrai qu'à certains jours l'orage obscurcit le ciel, et que la pelouse, pendant l'hiver, garde longtemps son épais manteau de neige; mais les religieux rassemblés là-haut ont l'habitude des tempêtes et l'attrait des courses gigantesques sur un sol glacé. Puis, ils goûteront mieux l'été plein de fraîcheur qui finira par régner, et les joies des grandes promenades, surtout quand elles auront pour but le rendez-vous avec les Pères Chartreux le jour de leur *spaciment* (\*).

Le P. Jandel, installé à Chalais, n'eut donc pas de peine à s'y plaire. Il y trouvait les avantages de la vie régulière unis aux charmes de la solitude. Près de lui résidait le P. Besson, maître des novices, qu'il consultait, dont il surveillait la santé délicate, et qu'il envoyait, pendant l'hiver, par obéissance, *se dégeler* près du feu; car le Père eût craint, sans cela, de s'en approcher.

Chargé du cours de morale, le nouveau Prieur s'y faisait remarquer par une rare prudence dans les questions les plus délicates; il avait en plus le soin des retraits qui venaient en grand nombre. C'est ainsi que l'abbé Souailard, enfant de Paray-le-Monial, devenu vicaire de Saint-Pierre de Chalon, fut, après une de ces retraites, admis dans l'Ordre et, le premier sur le sol français, revêtu des livrées dominicaines par les mains du P. Jandel, qui lui

(\*) La promenade connue sous le nom de *spaciment* (spatiamentum) a pour but, par l'exercice physique et l'épanchement des cœurs dont elle est l'occasion, de rendre les chartreux plus aptes aux œuvres de la vie contemplative. Aussi ne peuvent-ils en être dispensés que pour des raisons graves et avec permission spéciale. La règle veut que, dans ces colloques, évitant le récit des nouvelles et les discussions politiques, ils s'édifient réciproquement par la piété, en même temps qu'ils se dilatent dans une douce et franche gaîté dont la charité fraternelle est la source.

donna le nom de frère Dominique. Peu de temps après, il commençait cette carrière apostolique qui fut si longue et si honorable.

Lorsque les sollicitudes de sa charge lui laissaient quelques loisirs, le Père prieur les employait à faire des prédications dans le voisinage, assez pour entretenir en son âme la sève apostolique, trop peu pour nuire à ses devoirs d'état. Ses parents soupiraient après son retour à Nancy, mais il leur écrivit : « Ne me demandez pas au P. Lacordaire. S'il m'envoie mon assignation pour Nancy, je m'y *résignerai* sans peine, et nous en jouirons d'autant plus purement que nous n'y serons pour rien. »

L'exercice des devoirs de la supériorité à Chalais était rendu facile au P. Jandel par l'affection et la générosité héroïque de ses frères. Son gouvernement, cependant, était, semble-t-il, un peu timide ; il l'avoua filialement au P. Lacordaire. Celui-ci s'empressa de l'encourager par lettre, et il venait de temps en temps visiter la communauté ; il y fut même assez souffrant, et le prieur dut lui imposer quelques dispenses : « Je mange gras trois fois la semaine, écrivait-il ; en voilà un excès de prudence ! »

Cependant, les périls qui menaçaient le vicariat de Nancy s'étaient dissipés ; le P. Lacordaire crut le moment venu d'en faire un couvent proprement dit. Dans ces circonstances, le P. Jandel, par ses qualités et son obéissance sans bornes, était sa ressource ; il l'institua donc Prieur et lui écrivit, peu après son installation, la lettre suivante, pour lui manifester ce qu'il attendait de lui dans cette importante fondation :

« Paris, 19 janvier 1846.

« Maintenant, mon bien cher Père, vous voilà définitivement établi à Nancy, à la tête de notre première maison professe, et chargé d'y maintenir l'esprit de notre restauration, qui est un esprit de stricte observance. J'aimerais mieux voir tout périr, que cette maison tomber, dès l'ori-



gine, dans la froideur et le relâchement. Je compte sur vous pour la gouverner avec amour et fermeté.

« Vous aurez soin que personne des Frères n'aille dire sa Messe dehors sans une vraie nécessité ; nous n'avons pas été créés pour ce genre d'office. La prédication et la confession sont les seules causes qui nous appellent hors de nos maisons , sauf le cas de nécessité. Le ministère même de la confession doit être réglé de manière à ce que les frères soient rentrés pour l'heure des exercices communs, le matin et le soir, à moins d'une absolue nécessité, comme, par exemple, la veille des grandes solennités. Vous devez attacher un grand prix à ce que les exercices communs ne soient pas sacrifiés uniquement pour éviter aux Frères de revenir et de retourner.

« Je vous recommande, au nom de Dieu et de saint Dominique, la pratique régulière et sérieuse du Chapitre, sans laquelle aucune communauté ne saurait subsister. Vous aurez donc soin d'y veiller et d'imposer des pénitences convenables, selon les fautes, avec une sainte liberté, sans respect de la chair et du sang. Si les circonstances l'exigent, vous mettrez aux arrêts les frères coupables de désobéissance ou d'inexactitudes réitérées, leur interdisant toute sortie et même la prédication, pour un temps proportionné à leurs manquements. Vous ne laisserez jamais écouler un grand temps sans imposer des pénitences corporelles, qui sont conformes à nos règles et qui rappelleront aux frères l'humilité profonde et le mépris d'eux-mêmes où ils doivent vivre continuellement : *Ne négligez pas les veilles et les disciplines*, écrivait saint Dominique aux sœurs de son couvent de Madrid.

« Un grand point aussi, est que les frères ne prêchent pas outre mesure, sans avoir le temps de se recueillir et de travailler leurs discours. Il faut que des religieux aient une partie de leur temps consacré à la retraite et à la méditation, afin de se retremper dans l'étude, la pénitence et la soumission. Vous n'oublierez pas ce point essentiel.

« Vous lirez cette lettre au Chapitre et prendrez immédiatement les mesures convenables pour en assurer l'exécution. Quoi qu'il arrive, vous tiendrez ferme à Nancy, vous soumettant en esprit de pénitence aux désagréments qui pourront survenir, et profitant de ces peines pour prendre davantage l'esprit de nos saintes constitutions.

« Que Dieu, que Jésus-Christ Notre-Seigneur, la Bienheureuse Vierge Marie et saint Dominique protègent votre gouvernement et vous donnent les forces dont vous avez besoin.

« F. H.-D. LACORDAIRE.

« P.-S. — Vous pouvez rester chargé de la retraite pastorale de Lyon pour 1847 ; mais l'ayant acceptée sans permission, vous ferez votre coule au Père HERNSEIM qui vous imposera la même pénitence que vous avait imposée le Père AUSSANT pour une autre faute. Je vous mets en outre sous la direction de ce Père, pour le gras et les dispenses dont vous aurez besoin. »

Non content d'écrire, le P. Lacordaire venait faire des visites régulières pour maintenir cet esprit, et il s'efforçait de prévenir les moindres abus, en corrigeant, au besoin, le chef aussi bien que les membres. Il remarqua que le Prieur, pressé par les occupations, attendait le moment des repas, où, du reste, vu le petit nombre, il était difficile de faire régulièrement la lecture, pour jeter un coup d'œil sur le journal, et se tenir au courant des affaires politiques qui préparaient la révolution de 1848. Son intention était bonne, mais cette habitude pouvait créer des précédents, devenir une irrévérence pour le lecteur de table, et donner au sans-gêne un prétexte dont les simples religieux auraient été tentés de s'autoriser. Le P. Lacordaire l'avertit solennellement, en chapitre : « En allant de ce pas, dit-il, nous en arriverions à des *mœurs d'estaminet!* » Il n'eut pas à faire cette correction deux fois.

Le P. Jandel devint plus exemplaire que jamais. Quand

il passait dans les rues de Nancy, c'était toujours avec une extrême modestie, les yeux ordinairement baissés, tout absorbé par ses méditations. Ses habits étaient fort pauvres et témoignaient jusqu'à quel point il était peu soucieux de sa personne; une ficelle lui servait de chaîne de montre; plus d'une fois on le vit marcher avec des souliers déformés par un trop long usage. Son amour pour les pauvres l'avait fait décider qu'aucun ne se présenterait à la porte du couvent sans recevoir un secours. Mais leur nombre fut tel qu'il fallut revenir sur cette mesure, les ressources du couvent ne suffisant plus.

Non moins remarquable était son aménité. Quand il venait au grand Séminaire pour saluer les directeurs ou faire des recherches à la bibliothèque, bon nombre d'élèves s'empressaient autour de lui, avides de le voir de près et de jouir de sa conversation. Parfois il prenait même quelqu'un d'entre eux pour l'accompagner dans ses promenades. Car il se permettait de temps en temps quelque grande course, pour raison de santé; mais il en faisait une excursion pieuse et allait surtout à la Chartreuse de Bosserville, où le Prieur, dom Paul, se plaisait à traiter avec lui des questions de vie monastique et de spiritualité.

Il voyait souvent M<sup>r</sup> Menjaud, évêque de Nancy, qui l'avait en grande estime. Un jour le Prélat vint dîner au couvent avec son vicaire général M. Marquet, directeur, on s'en souvient, de toute la famille Jandel. Le P. Lacordaire était là et offrit à Monseigneur une petite croix venue de Rome : « Je l'accepte volontiers, dit l'Evêque, elle sera ma croix d'honneur. » Et il ajouta finement : « Je l'ai bien un peu gagnée, car en luttant pour votre première fondation, de tous mes collègues dans l'Episcopat, j'ai été le plus sage. »

Grâce aux exemples et à la prudente direction du Prieur, la communauté de Nancy se soutint dans la ferveur et multiplia ses œuvres apostoliques. Ce fut grâce aussi à la protection de la Reine du ciel; car on la pria beaucoup

et l'on avait apporté à Nancy la Madone de la Quercia, peinte par le Père Besson, tableau qui avait déjà la légende de ses translations et de ses bienfaits. Après le tableau était aussi arrivé son pieux autour ; le maître des Novices de Chalais, remplacé dans son office par le P. Danzas, était devenu simple Frère-Prêcheur au couvent de Nancy où il s'exerçait, sous la direction de son Prieur, à la parole en même temps qu'à l'humilité.

« Une fois, raconte un témoin, le P. Jandel avait promis une conférence dans un pensionnat tout dévoué à l'Ordre. Sa famille fut conviée. Le jour convenu (un jeudi), on vit arriver le révérend Père accompagné d'un jeune *Socius*, qu'il plaça dans le chœur ; pour lui, il alla se réfugier près du confessionnal. On s'étonne ; M<sup>me</sup> Jandel ne comprend pas son fils ; les maîtresses s'inquiètent et à bon droit ; car, à peine l'aumônier a-t-il terminé sa messe, que le frère Besson s'avance devant la balustrade. Il commence de parler, mais il balbutie, s'intimide, et, pour n'avoir aucun reproche à s'adresser, essaie, à plusieurs reprises, de développer son sujet ; vains efforts, il doit quitter le chœur. Après une courte prière, le bon Père Vincent, souriant, sort avec son *Socius*. Une des directrices l'accompagne, muette et déconcertée ; mais lui de dire, comme pour la mettre à l'aise : *Vous êtes contentes, n'est-ce pas ?* Il reçoit pour réponse ces seuls mots : *Nous devons être reconnaissantes envers le P. Besson.* En effet, si l'on n'avait pas entendu un orateur, on avait vu un saint. Le P. Prieur, par sa conférence de la semaine suivante, dédommagea toute la maison, car son but avait été d'exercer son cher *Socius* qui avait rarement pris la parole en public devant ce genre d'auditoire. »

Mais si le P. Besson avait encore à apprendre pour l'éloquence, nul ne le dépassait dans le dévouement. « Vous avez bien raison, disait-il à un de ses frères, de ne pas demander à Dieu pour moi le talent, mais son amour et sa grâce. » Il les avait, et, en les utilisant bien, il les aug-

mentait. Son amour de Dieu le rendait missionnaire, faisait de lui la consolation des malades et les délices des communautés religieuses. Prêchant dans l'une d'elles avec son Prieur, il vint une fois le réveiller en pleine nuit pour lui confier son appréhension d'avoir, par sa dissipation, mal édifié les sœurs. Or, il avait simplement, la veille, raconté des historiettes plaisantes de son noviciat, qui avaient fait passer à tout le monde une excellente récréation. Le lendemain, le P. Jandel se permit de raconter tout haut aux Sœurs cette visite nocturne ; et quoique le P. Besson le tirât par la chape pour le prier de cesser, il alla jusqu'au bout. La récréation fut donc encore plus gaie et plus édifiante que la veille.

Un autre religieux, par un genre de vertu bien différent, étonnait alors le couvent de Nancy et toute la contrée, c'était le P. Hensheim, ancien compagnon de Noviciat du P. Jandel à la Quercia, maintenant son sous-Prieur. Dieu, qui se plaît à nous confondre par les merveilles de sa grâce, l'avait choisi pour devenir un type de l'esprit d'enfance, un des caractères les plus beaux et les plus rares de la perfection religieuse. Qu'on l'entende s'en expliquer :

« J'étais de la race des philosophes, c'est-à-dire de ces hommes qui s'adorent eux-mêmes, dans la folie de leur orgueil, et Dieu m'a choisi pour me donner la vie d'un petit enfant, la joie simple d'un petit enfant ; et tout cela il me l'a donné tout à coup, malgré moi, par une souveraine et bienheureuse violence ! Je puis dire : *Confitemini Domino quoniam bonus*. « Confessez que Dieu est bon ! » Vous me pardonnerez de parler ainsi de moi-même ; mon intention c'est de parler du bon Dieu plutôt que de moi ; car pour moi je ne suis qu'un vilain fumier, bon à être foulé aux pieds. Dieu seul est grand ! Dieu seul est digne d'occuper vraiment notre pensée, notre cœur. Et pourtant nous lui donnons bien des rivaux misérables, mais puissants par notre faiblesse.

« Le ministère apostolique (si je puis appeler ainsi ce que je fais), a ce grand avantage de nous montrer mieux notre infirmité, et par l'impuissance de nos efforts, et par le spectacle d'âmes qui valent mieux que nous. Tout grandit autour de moi, depuis que l'Eglise m'envoie, et il me semble que je suis comme un petit brin d'herbe à qui on aurait dit : « Va, je te charge de changer le monde, de faire des révolutions au milieu de ces arbres immenses qui sont autour de toi. » Pauvre petit brin ! Comment communiquera-t-il sa sève aux chênes et aux cèdres ? Et cependant il le peut avec la grâce de Dieu : *Confiteor tibi, Pater quoniam abscondisti hæc à sapientibus, et revelasti ea parvulis.* « Je vous bénis, mon Père, de ce qu'ayant tenu ces choses cachées aux sages, vous les avez révélées aux petits. (Math. XI, 25). Q'on est heureux de se sentir rien, pour comprendre que Dieu est tout ! Et que saint François d'Assise avait bien raison de passer des nuits entières à répéter ces paroles : *Mon Dieu et mon tout!...* »

Si la vertu du P. HERNSHEIM édifiait ses frères, l'accent surnaturel et le ton convaincu de sa parole saisissaient les âmes, et, en révélant le talent de l'orateur, laissaient entrevoir la sainteté du religieux. La station d'Avent qu'il avait prêchée à Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, avait produit surtout un retentissement considérable et laissé des fruits précieux. Sa mort prématurée vint briser les espérances que l'Ordre fondait sur lui ; une maladie de langueur le conduisit en peu de temps aux portes du tombeau. Dès les premiers jours, alors qu'on essayait de douter de la gravité de son mal, il se hâta de résigner la charge de sous-Prieur, depuis longtemps importune à son humilité ; dans cet empressement c'était bien lui qu'on reconnaissait.

Un célèbre publiciste, de ses anciens amis, passant alors par Nancy, vint précisément visiter le couvent :

« A la fin, raconte-t-il, le Prieur nous dit : « Venez

« voir ce que notre maison renferme de plus beau : un  
« *saint qui va mourir*. C'est notre Père Pierre, jadis juif  
« et philosophe, et qui, transplanté sur le sol catholique,  
« est devenu en peu de temps un fruit mûr pour le ciel. »

« Je ne savais ce qu'était ce Père Pierre. Je suivis le Prieur : il ouvrit la porte de la petite infirmerie, et je vis sur un lit de sangle un jeune homme dont les mains et le visage surpassaient en blancheur le froc blanc dont il était revêtu. Un de ses frères se tenait près de lui pour le distraire et pour le servir. Il lui lisait, quand nous entrâmes, un chapitre de l'Imitation.

« Le malade écoutait doucement, les yeux attachés sur une croix que ses débiles mains pouvaient encore soutenir. Je reconnais HERNSHEIM, jadis élève de l'École normale, où il avait brillé parmi les philosophes ! « Quoi ! mon Père ! lui dis-je, affligé de le retrouver sur ce lit de mort, c'est vous ! Déjà !

« Ah ! répondit-il en souriant, n'ai-je pas bien fait de me hâter et de ne point écouter ceux qui me reprochaient de quitter trop tôt la philosophie ? »

« En effet, que lui eût servi d'être pendant quelques années un célèbre et brillant professeur ? Ni la fortune et les rêves de fortune, ni les éloges, ni la renommée, ni les honneurs, ni les beaux discours que quelques maîtres des conférences auraient pu faire sur son cercueil, ne valent l'honneur, la richesse et la sécurité de mourir sur ce pauvre lit, dans cette pauvre bure, de tenir à la main en mourant cette pauvre croix. *Beati, beati, qui in Domino moriuntur !* » (Louis Veillot. *Cà et là*.)

Le P. HERNSHEIM, s'éteignit paisiblement, après avoir averti ses frères que le moment suprême était proche et qu'ils pouvaient adresser à la Sainte-Vierge leur suprême invocation. Lorsqu'on eut terminé le *Salve Regina*, qu'un pieux usage de l'Ordre unit au dernier soupir de ses mourants, le religieux qui donnait peut-être le plus d'espérance avait rendu à Dieu sa belle âme. C'était le 14

novembre 1847. Ses restes reçurent une fraternelle hospitalité à la Chartreuse de Bosserville, où le P. Jandel alla maintes fois s'agenouiller sur sa tombe.

« La mort du P. HERNSHEIM, écrivait-il peu après, a été pour nous tous une perte bien sensible, malgré les consolations qui l'ont accompagnée et les espérances si bien fondées que nous avons de son bonheur. La peine et le surcroît de fatigue occasionnés par sa mort ont augmenté chez moi une légère indisposition ; il me fallait partir pour prêcher l'Avent à Grenoble. J'y suis arrivé fort souffrant, mais j'ai pu commencer la station le deuxième dimanche, après huit jours de repos. »

A peine de retour de cet Avent, le P. Jandel vit la révolution de février 1848 changer inopinément l'état de la France. A Nancy elle fut plus menaçante qu'en bien d'autres villes. Les communautés furent sérieusement en danger, et l'on entendit une bande d'émeutiers crier : « Aux Dominicains, aux Dominicains ! » Le Prieur crut donc sage d'assigner à chaque religieux un logement en ville, mit en sûreté les objets les plus importants et ordonna au P. Souaillard de porter le Saint-Sacrement dans la chapelle d'un Orphelinat voisin. Quant à lui, il se réserva de garder la maison.

Tant qu'il fit jour on l'y laissa, le voyant si résolu à tenir ferme ; mais le soir, des amis vinrent avec une voiture pour l'emmener à tout prix. Inutile, il veut rester à son poste, où il représentera, s'il le faut, la religion persécutée. On essaie toute espèce de raisons et de prières, peine perdue ! Mais pendant qu'on parlemente, un grand fracas se fait entendre ; les amis croient que c'est une bande d'insurgés qui vient de forcer une des portes ; et sans plus discourir, ils saisissent le Prieur, le jettent dans le fiacre et lancent le cheval. Or, c'était tout simplement une cheminée, qui sous l'effort du vent, ce jour-là très impétueux, était tombée et avait fait ce bruit épouvantable ; n'importe, le Père était en sûreté dans sa famille où il resta caché



plusieurs jours. Les autres religieux reçurent l'hospitalité à Champel, sa maison de campagne.

Lorsque, les premières alarmes passées, le P. Jandel reçut des nouvelles de la province et de la capitale, il conçut quelque sympathie pour l'état de choses qui venait de surgir. Ce n'était pas qu'il inclinât à sacrifier au dieu de la révolution. Il désirait au contraire que la Société eût plus que jamais Jésus-Christ pour Roi et l'Évangile pour Code. Observant donc, sans parti-pris, de quel côté se transportaient peu à peu, au milieu des convulsions sociales, les forces vitales de la nation, il estima légitime et sage d'y chercher un appui, pour mieux procurer la gloire de Dieu et les intérêts du peuple chrétien.

Ces dispositions se trahissent dans ses lettres intimes, dont la vivacité surprendra peut-être, mais s'explique, si l'on se rappelle l'effervescence qui régnait alors, et les espérances que beaucoup d'esprits d'élite fondaient sur la nouvelle situation politique :

« Pour être juste, dans des circonstances comme celles où nous nous trouvons, il faut envisager l'ensemble ; et alors, si quelque chose doit frapper, c'est l'attitude des masses, respectueuses pour la religion, calmes, dignes, modérées, malgré leurs privations et leurs souffrances. Quant à rêver une transformation sociale, sans froissements ni secousses, ce serait rêver l'impossible. Mais si des crises violentes ont encore lieu, elles auront été provoquées par l'égoïsme et l'inintelligente résistance des conservateurs sans foi, des adorateurs du veau d'or, de ces *hommes d'ordre* voués au culte des intérêts matériels, défenseurs de leurs droits, sans égard aux besoins des autres. Ne voit-on pas même des catholiques chercher le salut dans MM. Thiers et compagnie, hommes qui n'ont jamais usé du pouvoir que pour nous bâillonner, pour garrotter l'Église et servir les plus mauvais penchants du voltairianisme !

« Je ne puis donc croire que nous n'ayons pas encore

de terribles épreuves à traverser, et que la miséricorde divine nous épargne des coups de foudre, seuls capables de réveiller et d'éclairer des hommes si profondément aveuglés. Sera-ce à la démocratie qu'il faudra s'en prendre ? n'en faudra-t-il pas bien plutôt accuser cette idolâtrie des intérêts matériels, auxquels les classes influentes s'étaient accoutumées à tout sacrifier ? La bourgeoisie a démoralisé le peuple, en lui ôtant sa foi, en inoculant aux ouvriers les mauvaises passions dont elle craint aujourd'hui d'être la victime. Et elle ne sait pas même lever ses regards vers les hauteurs d'où lui viendrait le salut. Elle n'a confiance qu'aux baïonnettes, à la force brute. Elle se hâte d'offrir en pâture, aux mauvaises passions des masses qu'elle a formées à son image, les congrégations religieuses, les meilleurs amis du peuple, sans voir qu'elle renverse ainsi de ses mains l'unique barrière qui s'interpose encore entre elle et les pauvres souffrants... Le bon Dieu me fait peut-être une grande grâce en m'ôtant la parole ; car je serais tenté de dire à ces hommes de trop dures vérités. On peut bien leur adresser les paroles de Notre-Seigneur aux accusateurs de la femme adultère : *Que celui de vous qui est sans péché jette la première pierre.*

« Dans cette situation, comment condamner ceux qui voient dans la démocratie catholique l'avenir de la Société, et dont les efforts tendent à en faciliter la réalisation ? S'il y a tort, là-dedans, ce ne sera que d'avoir eu raison vingt-cinq ou cinquante ans trop tôt ; car, quoi qu'on fasse, le mouvement est imprimé, la Société ne reculera pas. Les secousses violentes ne serviront probablement qu'à entraver le mouvement, sans l'arrêter, et je crains fort qu'en repoussant ce parti, on ne tombe dans la République rouge. Si seulement j'osais espérer qu'elle dût procurer à quelques-uns de nous le bonheur du martyr ! Je serais presque alors tenté de la désirer ! En attendant, nous sommes entre les mains de Dieu, et je m'y repose en

paix au milieu des agitations extérieures de la politique et du monde. Comme le dit l'Écriture, *la vie est dans sa volonté*. Si tant de pauvres aveugles pouvaient, ou plutôt voulaient comprendre cette vérité, que de souffrances et de maux ils éviteraient à la société ! »

Après les perturbations de cette époque et les journées de juin, vint le fléau du choléra. La paroisse d'Haraucourt, près de Marsal, plus fortement atteinte, appela au secours ; le P. Jandel, sur la proposition de l'Évêque, s'empressa d'y envoyer le P. Besson ; et pour ne pas le laisser succomber à la tâche, car tous les malades voulaient voir *le prêtre blanc*, il vint à son aide avec deux religieux et deux Messieurs de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le bien fut immense ; mais le P. Jandel, déjà épuisé par l'excès de ses travaux précédents et par le nombre écrasant de ses relations extérieures, tomba dans un état de faiblesse qui donna de sérieuses inquiétudes pour ses jours ; il ne pouvait presque plus parler, même à demi voix. Son application en fut d'autant plus grande pour prêcher à tous par l'édification ; il édifiait au couvent par sa patience dans l'infirmité et sa résignation à voir entravé son zèle pour le saint ministère ; il édifiait au dehors par son air mortifié et sa pauvreté extrême.

Une personne, sachant l'influence du froid sur son larynx, s'avisa de lui offrir une peau de cygne pour s'en couvrir la poitrine : « Merci, lui dit-il agréablement, ce n'est pas pour les pauvres. Saint François d'Assise, ayant dû se servir d'une peau d'agneau pour se réchauffer, voulut, en expiation de cette délicatesse, la porter ostensiblement sur son costume. Jugez quelle mine j'aurais si je portais sur le mien le plumage d'un cygne ! J'avoue que je ne suis pas assez vertueux pour me condamner à cette humiliation. »

Malgré la fatigue, il se rendait à son confessionnal, de plus en plus assiégé. On le limita à une heure par jour ; c'était encore trop. Le P. Lacordaire prit d'urgence

le parti de l'éloigner complètement pour lui donner du repos, et il lui substitua le P. Besson, en qualité de Prieur.

Le couvent de Flavigny venait d'être fondé le 6 décembre 1848, et était devenu maison de noviciat. Le P. Jandel fut bientôt envoyé dans ce couvent comme Prieur; la supériorité semblait devenue son partage. Là, du moins, elle lui laisserait plus de loisirs, presque toute la communauté se composant de novices dont la sollicitude retombait sur le Père maître. Mais Flavigny ne lui fit point oublier le cher couvent qu'il venait de quitter, et il fut heureux de voir arriver de Nancy, comme postulant, M. de Saint-Beaussant, le Pierre Cellani de la restauration de l'Ordre en France.

On sait, en effet, que Pierre Cellani, riche citoyen de Toulouse, après avoir cédé sa maison à saint Dominique comme premier pied-à-terre, s'était fait ensuite religieux, de sorte qu'il se vantait en riant *d'avoir reçu l'Ordre avant d'avoir été reçu par l'Ordre*. Depuis sept ans, M. de Saint-Beaussant avait réalisé la première partie du programme, il venait effectuer la seconde et la meilleure en demandant son admission comme novice. La joie fut grande à Flavigny le jour de cette réception faite par le P. Lacordaire. Le P. Jandel en envoya l'écho jusqu'en Lorraine : « M. de Saint-Beaussant, y écrivait-il, est devenu tout petit novice, sous le nom de frère Augustin. Vous devez penser combien ce bon frère est heureux; il ne peut assez remercier Dieu de l'avoir *dépêtré* du monde et de ces mille liens qui ne semblaient jamais pouvoir se rompre; il se sent aujourd'hui délivré pour toujours; je regarde son entrée parmi nous comme une bénédiction pour notre Ordre et une source d'édification pour nos novices. Espérons qu'un peu plus tard, il sera renvoyé dans ce cher couvent de Nancy, pour accroître son personnel et y devenir le *Grand-pénitencier* de la contrée. »

Le Prieur de Flavigny, lorsqu'il n'était pas malade, assistait régulièrement au chœur, bien que sa fatigue de larynx lui interdît de psalmodier. En l'absence du Maître des novices, il présidait les exercices du noviciat et faisait à la lecture spirituelle d'excellentes gloses ; mais quelque animation qu'il y apportât, il les interrompait brusquement au signal de la fin, par respect pour la règle. Il recommandait avec instance aux novices la pauvreté dans les plus petits détails, même dans les images pieuses : « Après l'une, remarquait-il, l'autre viendrait, et les cellules seraient encombrées. » Il tenait aussi le Chapitre et donnait aux novices d'assez fortes pénitences pour des coupes ordinaires. Lui-même en ce point, était fort édifiant. Une fois qu'il avait fait placer au réfectoire la petite table de pénitence, on se demandait quel religieux allait y manger ; c'était lui-même. Avant de s'y asseoir, il dit humblement : « Mes frères, je vais faire une pénitence qui m'a été donnée par le Très-Révérénd P. Lacordaire » ; et ce fut dans cette humble position qu'il présida le dîner.

Il tenait beaucoup à ce que les novices allassent en promenade les jours réglementaires, quelque temps qu'il fit : le froid, la neige, les mauvais chemins, ne les arrêtaient pas ; mais lorsqu'il pleuvait, le Père Prieur avait soin de leur faire préparer des habits pour changer. Quant à lui, sa promenade consistait à aller à Sainte-Reine confesser les Filles de la charité attachées au service de l'hôpital ; les Ursulines de Flavigny l'avaient aussi pour directeur.

Il ne manquait pas de faire une allocution à la communauté les jours de fête. Souvent son sujet était pris dans l'Évangile du jour ; il apportait un Nouveau Testament, on lisait un texte et ajoutait familièrement ses réflexions.

Dans les temps libres, il s'occupait, entre autres choses, à traduire le saint Évangile en français. Son but, dans

cette traduction, était de se rapprocher le plus possible de la lettre et des tournures de phrase du texte, tout en en faisant passer le sens et l'esprit dans la langue française, par l'heureux choix des expressions. Les novices, en l'aidant à recopier son travail, ne se lassaient pas d'admirer dans son étroite cellule, cette pauvreté qu'il prêchait si fortement aux autres. Pour lui, faisant allusion à ce travail de transcription qu'il leur demandait, il disait d'un air confus : « C'est se donner un genre passablement aristocratique que d'avoir un secrétaire ; mais ma pauvre poitrine, n'étant plus habituée au travail de cabinet, me refuse le service. »

A peine commençait-il à se remettre qu'un ordre du P. Lacordaire le fit partir de Flavigny. Un couvent avait été ouvert à Paris, rue de Vaugirard, dans l'ancienne maison des Carmes, le 15 octobre 1849, et, pour en accroître le personnel, on y avait envoyé quelques étudiants. C'était à regret qu'on avait pris cette mesure ; quand on put la faire cesser, les Pères les plus expérimentés s'en réjouirent : « Quelle bonne chose, remarquaient-ils, d'avoir tiré les étudiants de Paris ! » Mais pendant que leur présence y était nécessaire, il convenait de leur donner un professeur dont l'autorité morale neutralisât les influences du milieu. Le P. Jandel fut encore regardé comme l'homme de la situation et envoyé dans cette fondation vers Pâques. Le changement lui coûta : « Oh ! priez bien pour moi, écrivait-il à l'un de ses intimes, il me semble cependant que je suis heureux de faire ce sacrifice. »

Il s'habitua vite ; il avait là le P. Aussant pour Prieur ; il jouissait des douceurs de la vie régulière dans l'étude et la dépendance. C'eût été son ambition de passer ainsi toute sa vie, s'efforçant de donner au dedans l'exemple, et de se dévouer, dans le monde, au ministère des âmes les plus humbles, les plus infortunées, les plus chères à Dieu.

## CHAPITRE TROISIÈME

### ZÈLE APOSTOLIQUE. — MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION

Début chez les Madeleines de Nancy. — Voreppe. — La Vierge du Pavillon. — Petit séminaire de Romans. — Retraites ecclésiastiques. — Stations de Nancy, de Chalon-sur-Saône, de Lyon, des Missions étrangères à Paris. — Caractère de la prédication du P. Jandel et ses phases. — Imperfections et qualités. — Résultats.

Les œuvres de zèle apostolique du P. Jandel, en particulier ses prédications, sont intimement liées à ce qu'il a fait pour le gouvernement et la prospérité des couvents. En effet, dans la vie militante des Frères-Prêcheurs, le couvent, c'est le centre de ralliement, l'arsenal plein d'armes, le point d'appui des opérations, et s'il survient des blessures, le *lieu de refuge* (\*) pour la guérison.

Toutefois, dans son amour pour les âmes, notre zèle religieux, préparé du reste par son passé, n'avait pas attendu la constitution des premières maisons de l'Ordre, ni même son retour en France pour travailler comme Frère-Prêcheur. En 1842, Nancy avait eu les prémices de son apostolat, et il avait voulu y débiter par une retraite aux Madeleines. Il se sentait une estime particulière pour ces âmes, et avait une haute idée de la sainteté où elles peuvent atteindre. Puis M. Marguet, l'ancien directeur de sa jeunesse, était leur supérieur, il crut lui devoir ce témoignage de reconnaissance. La clôture se fit le jour même de la fête de l'illustre pénitente et amie du Sauveur. Un autre genre d'attrait le porta à prêcher, peu après, la retraite à ses chers enfants de Pont-à-Mousson. Partout on l'invitait; mais déjà c'était le temps marqué pour revenir à Bosco.

(\*) *Esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii.* (Ps. XXX.)

En 1844, il commença une série complète de prédications qui se continuèrent du Dauphiné jusqu'à Paris.

D'abord, il prêcha souvent à Voreppe, bourg important, gracieusement situé au pied de Chalais, et y forma un groupe d'âmes très pieuses. Pour couronner ses prédications, il voulut organiser un pèlerinage au *Pic de l'Aiguille*. On y monte par un chemin qui ne manque pas d'agrément, quoique çà et là rocailleux, où l'on a érigé dans la suite les stations du Chemin de la Croix, faites de bois grossier ; le sommet, élevé de 1,095 mètres au-dessus du niveau de la mer, est dominé par une croix colossale. On appelait cet endroit (et il est ainsi désigné sur certaines cartes géographiques), du nom de *Pavillon*, parce qu'on y avait bâti un pavillon ou sorte de belvédère. Le P. Jandel eut l'heureuse idée de le convertir en une chapelle dédiée à la Sainte Vierge. On avait averti les paroissiens que, le lendemain, devait se bénir le nouvel oratoire de la *Vierge au Pavillon*. Une troupe de personnes pieuses partirent donc au matin, le cœur en joie, récitant le saint rosaire. Le P. Jandel fit lui-même la bénédiction et prêcha sur la dévotion à Marie. La chapelle, plus tard, fut détruite par la foudre ; mais les fidèles n'oublièrent pas cette dédicace de toute la contrée à la Reine du ciel.

« Après tant d'années, ont-ils raconté, c'est avec une fraîcheur de souvenir ravissante qu'on se rappelle les paroles mêmes du bon P. Jandel. Dans un langage simple mais suave, plus odorant pour le cœur par son parfum de dévotion, que n'étaient agréables à l'œil et à l'odorat les fleurs des bois et des prairies placées au milieu de la mousse dont on avait tapissé la chapelle, il invitait cette pieuse foule à l'amour et à la confiance envers la Sainte Vierge, et il répétait : « Oh ! tournez souvent vos regards  
« de ce côté !... Dans vos peines, dans vos craintes, regar-  
« dez vers Marie. Notre-Dame vous consolera, vous pro-  
« tégèra. »



Un autre ministère, qui le remplit de consolation et lui rappela ses chers souvenirs de Pont-à-Mousson, fut la retraite au petit Séminaire de Romans, patrie du B. Humbert, cinquième Maître général de l'Ordre. Il la résume ainsi à ses parents : « Je ne saurais vous dire avec quelle cordialité ces messieurs m'ont accueilli ; ils étaient plus empressés que moi de populariser mon habit ; à mon arrivée, ils m'ont fait parcourir la ville en tous sens, sans me laisser prendre mon manteau noir. Pour la clôture, il y eut procession solennelle avec inauguration d'une statue de la Très-Sainte Vierge dans la cour de l'établissement. On rencontrait dans les rues de la ville une foule immense, mais dans un ordre parfait. Quand on fut arrivé dans la cour, je montai sur le piédestal de la statue, d'où j'adressai quelques mots aux élèves ; et je parvins à me faire entendre de presque tout l'auditoire, ce qui me surprit d'autant plus que j'étais très fatigué, et que, pour la première fois de ma vie, je parlais en plein air. Ensuite, je fis la bénédiction de la statue.

« Après le souper, pour compléter la fête, les élèves firent partir des ballons et des fusées. Le plus grand ballon, lancé le dernier, avait plus de cinquante pieds de circonférence, et portait des vers en l'honneur de la Sainte Vierge ; les autres, de moindre dimension, avaient des inscriptions plus *scandaleuses* : « Gloire à saint Dominique ! — Honneur à saint Thomas ! — Vive le P. Lacordaire ! — Vive le P. Jandel ! » J'ai écrit, lundi, au P. Lacordaire, mais sans avoir le temps de lui donner aucun détail ; ainsi, je vous serai obligé de lui communiquer ceux qui précèdent, et qui, je pense, lui feront plaisir. »

La ville de Romans le revit encore pour une retraite ecclésiastique. Il aimait ce ministère. Attiré de bonne heure au sacerdoce, directeur, puis supérieur de Séminaire, organisateur d'une alliance spirituelle entre prêtres amis, comment n'aurait-il pas aspiré à faire du bien aux représentants visibles de Notre-Seigneur, aux dispensa-

teurs de ses mystères ? Mais la même lumière de foi qui provoquait ces attraites lui inspirait des frayeurs, quand il songeait à la sublimité du but, à la grandeur des difficultés, à l'insuffisance de ses moyens. « Une chose me console, disait-il à sa mère, c'est que j'ai été chargé de ce fardeau par obéissance ; pourtant je me recommande instamment à vos prières. » Le bien qu'il opéra sur ce terrain fut en proportion de son humilité ; et, dans les divers diocèses où il prêcha, soit la retraite pastorale, soit celles des grands séminaires, Valence, Grenoble, Viviers, Saint-Dié, etc., les anciens prêtres et les jeunes clercs conservèrent jusqu'à la mort les profondes impressions du bien qu'il leur avait fait. « En 1847, je crois, raconte un témoin (\*), j'ai suivi sa retraite au clergé de Viviers. Tout contribuait à fortement impressionner ses auditeurs : sa tenue pleine de dignité, de sainteté et en même temps de douceur, mais plus encore sa doctrine si élevée et si pratique. Il commenta le discours de la Cène à la façon des Pères, en donnant à chaque conférence l'explication de quelques versets dont il avait d'abord fait lecture. Sa parole doctrinale et édifiante nous faisait songer à saint Augustin prononçant devant son peuple d'Hippone, ses admirables traités sur saint Jean. » Il avait aussi tout un plan de retraite ecclésiastique uniquement d'après saint Paul ; il espérait le rédiger et le publier un jour. Le temps lui fit défaut, et ces ébauches, déposées en France, se perdirent au temps de la Commune, en 1871.

Le zèle du P. Jandel pour la formation des vocations sacerdotales dura toute sa vie, et lui faisait écrire à un tertiaire portugais : « Voilà le ministère le plus important que l'on puisse exercer, surtout dans votre pays où il est si urgent et tout à la fois si difficile de former de bons prêtres. Si Dieu vous fait la grâce d'en préparer au moins

(\*) M<sup>sr</sup> Louis Robert, évêque de Marseille, alors jeune prêtre du diocèse de Viviers.

quelques-uns, vous aurez fait plus pour l'Eglise et pour les âmes, que si vous aviez converti une peuplade d'infidèles. Ne vous attristez donc pas des obstacles qui semblent devoir s'opposer longtemps à vos projets de mission dans les Indes ; le pauvre Portugal est un assez vaste champ ouvert au zèle d'un ouvrier évangélique, qui pourrait plus d'une fois s'y croire *in partibus infidelium*. »

Entre les diverses stations du P. Jandel, nous citerons d'abord celle qu'il prêcha à Chalon-sur-Saône pendant l'Avent de 1845. Commencée dans des conditions peu encourageantes, elle finit par produire de grands résultats. Au début, il n'y avait au sermon que deux hommes ; à la fin ils composèrent un auditoire si nombreux qu'on n'en vit peut-être plus depuis de semblable. Voici en quels termes le *Courrier de Saône-et-Loire* rendit compte des conférences ; et les relations privées confirment ce jugement :

« A notre époque déshéritée de la foi naïve et traditionnelle des premiers âges du Christianisme, à notre époque qui n'a plus cependant, contre la religion du Christ, ni l'acharnement systématique du philosophisme du dix-huitième siècle, ni l'indifférence des commencements du dix-neuvième, on ne ramène le plus souvent les esprits au Christianisme qu'en leur faisant traverser les objections et examiner les preuves que la science a recueillies en faveur de la révélation. Les paradoxes désespérants de l'athéisme, les doctrines étroites du rationalisme, ne suffisent plus à ceux qui ont la ferme volonté d'arriver au vrai ; et l'homme, ainsi que le disait dimanche le P. Jandel, « l'homme ne peut se satisfaire du vraisemblable, il lui faut la vérité dans tout son éclat, dans toute sa splendeur. » Lord Byron reproduit souvent dans ses œuvres une sombre pensée, qui nous semble empruntée au Satan de Milton : *To know is not happiness*. « La science n'est pas le bonheur. » Non, non sans doute, elle n'est pas le bonheur cette science qui se circonscrit dans un horizon terrestre, sans s'imposer le but de rehausser

l'humanité à ses propres yeux. Mais quand, du haut de la chaire évangélique, un orateur appelle autour de lui tous les hommes indistinctement, sceptiques, incrédules et croyants ; quand il les convoque tous à un examen sérieux et libre des vérités qu'il annonce, quand la démonstration de ces vérités amène la consolation et l'espérance, nous croyons pouvoir dire, au contraire du poète : *La science, c'est le bonheur.*

« Cette conviction est empreinte aussi dans le regard, dans la parole, dans le geste du P. Jandel. Les conférences auxquelles nous avons assisté, nous ont donné la mesure de son beau talent, et nous nous sommes convaincu qu'attirés dans l'église Saint-Pierre par la curiosité de voir un camail noir sur une robe blanche, un front autour duquel les ciseaux ont taillé une humble couronne, bien des personnes en sont sorties l'agitation dans l'esprit et l'émotion dans le cœur.

« Aux charmes d'une parole pure qui obéit à l'inspiration du moment, et qu'une accentuation un peu traînante et particulière à Nancy, sa ville natale, rend plus douce et plus onctueuse, le P. Jandel joint une grande puissance de logique. Enfin, à l'attrait des sujets religieux qu'il traite, se joint l'intérêt qu'inspire un esprit élevé et brillant, en lutte avec une organisation débile et fatiguée. »

Ce fut à la fin de cette station que, pour répondre aux vœux de la population, un artiste de mérite fit le buste du P. Jandel. On lisait au bas, au lieu de son nom, ces mots qui indiquent comment il entendait, comme prédicateur, l'enchaînement et la subordination des choses : *Union de la Foi, de la Science et de la Liberté.*

Sa station d'Avent à la Primatiale de Lyon, en 1846, réussit moins. Dans ce vaisseau immense, sa faible voix se perdait ; il le sentait, et cette impression glaçait en lui l'inspiration. Les efforts qu'il continua de faire pour être mieux entendu, lui valurent une extinction de voix dont il ne se remit jamais complètement. Il n'eut donc qu'un

succès d'estime. Ce fut en quittant Lyon que son désir de rencontrer des saints le conduisit à Ars, où il put à loisir s'édifier de la vue et des paroles du vénérable M. Vianney.

Dans une autre ville dont on ignore le nom, celui de ses sermons qui fit le plus d'impression fut le discours du Jeudi-Saint, sur l'Eucharistie; il le raconta lui-même à un religieux avec grande simplicité; et il en indiquait la cause. Pendant les huit jours antérieurs au sermon, chaque soir il s'était fait une loi de passer une heure devant le Très-Saint-Sacrement, à étudier et à goûter l'auguste mystère : de là ces accents de foi et de piété qui avaient ému tout l'auditoire.

Ce n'était pas que le P. Jandel eût, comme orateur, des dons hors ligne. Quelques journaux d'alors purent l'appeler *le Lacordaire classique*; le parallèle est encore moins soutenable que d'autres de ce genre, devenus pendant quelque temps comme une formule consacrée, toutes les fois que perçait un orateur de mérite.

Qui, en effet, osera-t-on comparer à cet homme extraordinaire donné par Dieu à la France, au siècle entier? Il a beau se trouver au milieu des secousses sociales, des sollicitudes de sa mission, et des admirations passionnées qui l'obsèdent, comme saint Benoît, « il habite avec lui-même, » *Cœpit habitare secum*. Là, dans cette haute solitude, se rencontrent en lui les mille échos du monde terrestre dont il discerne les sons vrais ou faux, et les échos du monde divin dont les harmonies le ravissent. Quand tous ces éléments se sont fusionnés en lui et qu'à la voix du devoir, ou au choc des événements, ou par le trop plein de son âme, ses lèvres s'ouvrent, il en jaillit de ces vues qui sont des révélations, de ces avertissements qui semblent des prophéties, de ces sentences qui, à elles seules, valent des traités. La forme se surajoute, pour rendre étincelantes les pensées les plus profondes. Et ce qu'on appelle dans les autres le débit, chez lui n'a plus de nom.

C'est, tour à tour, un souffle qui fait frémir, un saisissement qui rend muet, une fascination qu'il faut subir, un torrent qui brise toutes les digues, un coup d'aile qui enlève vers la vérité, c'est-à-dire vers Dieu. Et l'on comprend cette parole étrange d'un magistrat sortant d'une conférence : « *Après Dieu, il n'y a que cela !* »

Rien de semblable dans le P. Jandel. Sa phrase était plutôt longue que dégagée et incisive; ses gestes, comparés à sa haute taille, manquaient d'ampleur, et sa voix, très faible par nature, était devenue plus ingrate par suite de sa laryngite chronique. Mais, à côté de cela, il avait les qualités les plus sérieuses et de grands éléments de succès.

En étudiant l'Écriture, on peut dire nuit et jour, il s'était fait une idée vraie de ce que la prédication doit être : *Le don de la vérité*. Un de ses sermons les plus remarquables commençait par ces mots : « *Quid est veritas ? Qu'est-ce que la vérité ?* » Mais l'objet de la prédication, loin d'être à ses yeux une vérité quelconque, devait être la vérité pure et absolue, sortie des lèvres de Dieu par la révélation, s'imposant en vertu de son domaine divin, *se justifiant par elle-même*, en vertu de sa lumière et de sa beauté céleste (\*). Il admettait sans doute qu'on empruntât à la science les secours accessoires les plus conformes au génie des peuples, et au courant des circonstances. Mais c'était à la condition que le prédicateur, loin de rougir du *scandale de la Croix*, se servit de ces moyens pour y mieux acheminer les esprits. Ainsi la prédication attacherait de plus en plus les hommes au motif fondamental de la foi, l'autorité infaillible de Dieu; ils apprendraient à se soumettre d'autant plus volontiers à la parole sainte, qu'elle humilierait mieux leur pauvre intelligence; ils la goûteraient davantage, à mesure qu'elle les dépasserait plus par ses profondeurs.

Dans ces conditions, le P. Jandel recherchait même

(\*) *Testimonia Domini vera, justificata in semetipsa.* (Ps. CXVIII.)

l'élément rationnel, philosophique et historique, s'appliquant, par exemple, à démontrer que le Christianisme avait bien mieux compris que la philosophie moderne l'idée de solidarité, la notion du devoir et le jeu de la liberté. Il l'avait vu par expérience, dans ce mode d'exposition, l'homme de Dieu peut faire sentir, par le souffle qui circule, par l'accent qui domine, par certaines pierres d'attente qui s'avancent, que tout son enseignement converge à édifier la Cité de Dieu. Tandis que l'esprit surnaturel peut être totalement absent de prédications aux apparences plus chrétiennes, quand on affecte, pour ménager les esprits orgueilleux, de s'y tenir dans des affirmations vagues par rapport aux dogmes, qu'on se plaît à y risquer des propositions malsonnantes, ou que, par un semblant de mysticisme, on établit, entre l'auditoire et soi, un courant d'émotions tout humaines, ennemies du règne de l'Esprit-Saint. Ce dernier genre de prédication fit toujours horreur au P. Jandel ; il y voyait une école fautive, plus dangereuse que l'abus des abstractions et des inductions scientifiques.

A la longue, cependant, il devint moins partisan des grandes thèses. Il lui sembla remarquer que l'esprit public était moins capable de les saisir, et en tout cas moins disposé à en accepter les conclusions, qu'il ne l'avait auguré d'abord. Il donna donc la préférence à un genre plus familier. Et, chose remarquable, ce fut à Paris, pendant une station de carême aux Missions étrangères (qu'une amélioration transitoire de son larynx lui avait permis d'accepter en 1847), qu'eut lieu, dans sa méthode, cette évolution, comme on le voit par une lettre à sa mère : « Je me porte à merveille et me plais à Paris, où je suis beaucoup moins fatigué qu'à Nancy. Je ne connais pas d'église aussi facile pour ma voix que celle des Missions étrangères ; je n'ai besoin d'aucun effort pour y être entendu, en sorte que je puis prendre le ton de la conversation sans être obligé de recourir à cet organe factice et rauque auquel tu fais la guerre, et auquel, pourtant, il me

faut recourir bon gré malgré, dans les églises ordinaires.

« Je crois t'avoir dit qu'à raison de la petitesse du vaisseau et de la composition de la paroisse, il y a double office, double station, double cours d'instructions. Je suis chargé de la station pour la classe élevée, en sorte que mon auditoire se compose d'une partie du noble faubourg Saint-Germain, c'est-à-dire d'un excellent noyau d'âmes *pieuses tout de bon*, et puis de dames du grand monde *chrétiennes tout juste*; enfin d'un certain nombre de jeunes gens. Moi qui ne suis guère plus disposé à flatter l'esprit de caste que l'esprit mondain, je me suis décidé bravement à profiter de la circonstance pour adresser à tous les plus dures vérités, tout en tâchant d'en adoucir la forme. Jusqu'à ce jour, cela paraît avoir très bien réussi, ce qui m'encourage à continuer et à aller *crescendo*. L'auditoire se montre édifiant et édifié.

« Je fais pendant la semaine des homélies, selon le désir de M. le Curé, fort pieux et excellent homme. Je suis ravi d'avoir été amené à ce genre de prédication que je n'avais jamais essayé; il est plus attrayant, plus nourri de l'Écriture-Sainte, et plus facilité, quand on le possède bien. J'y mets une très grande simplicité, que l'on paraît goûter de préférence, et je prépare plus aisément une homélie dans une matinée, qu'un sermon dans une semaine. Je m'en veux d'avoir tant tardé à faire cette découverte et à m'approprier cette admirable manière des Pères de l'Église, dont j'espère mieux profiter à l'avenir.

« Jeudi, je suis allé dire la messe à Notre-Dame des Victoires, dont je suis éloigné d'environ trois quarts d'heure; j'espère pourtant y retourner encore; je n'ai pas besoin de te dire que vous n'avez pas été oubliés. Je compte y aller à l'office demain soir, pour me reposer après mon sermon. En vingt jours on y a fait déjà, cette année, plus de douze mille communions! »

Le bien de la station des Missions étrangères fut considérable, ainsi que celui des sermons détachés que le Père



prêcha dans le Midi et dans l'Est. S'il n'avait pas, pour saisir les âmes, cette puissance qui vient du brillant des idées, du relief du style et de la vivacité des intonations, on sentait cependant dans son débit une passion contenue, un feu surnaturel qui, peu à peu, pénétrait les âmes, les enveloppait et les transformait; on avait vite compris que, ce qu'il enseignait, il le croyait, il le goûtait, il le pratiquait. Sa vie édifiante au presbytère, son zèle pour les malades, sa charité pour les pauvres, son amabilité pour les enfants se redisaient de bouche en bouche. Tous se sentaient portés, en acceptant ses leçons, à marcher sur ses traces.

Il faut reconnaître qu'à l'ascendant extérieur de sa parole et de sa vertu, se surajoutait l'influence spéciale des grâces obtenues dans l'oraison. Souvent même la prière suppléait au défaut de préparation, défaut dans lequel il n'y avait jamais négligence de sa part. « Dans une octave, écrivait-il, depuis trois jours que je m'occupais à préparer mes instructions, je n'avais pas encore réussi à fixer le cadre d'une seule, en sorte que j'étais presque découragé. Je finis par dire au bon Dieu, — c'est par là que j'aurais dû commencer, — que je voyais à merveille jusqu'à quel point je n'étais bon à rien; qu'ainsi je le priais de me venir en aide, espérant bien d'ailleurs que, si je réussissais, l'expérience des jours précédents me préserverait de la vanité et m'ôterait l'envie d'attribuer le succès à mes propres efforts. J'allai présenter ma requête dans une église qui avait ma prédilection; au retour j'avais à peu près terminé le plan de ma première instruction. Ce fut précisément à ce moment qu'on vint m'en demander cinq autres; je réclamai vingt-quatre heures de réflexion, et durant la soirée, je me mis à examiner si je pourrais trouver, dans le mystère de la fête, le cadre de huit discours. Au bout d'une heure de travail, tous les sujets étaient trouvés et les plans presque arrêtés. »

Le Père prêchait même aux absents par ses lettres, et

il poursuivit en particulier de son zèle un de ses parents, désolé de la perte d'une fille bien-aimée, pour le ramener à la foi et aux sacrements : « Vous priez, lui écrivait-il, et, de vrai, la prière est le seul baume qui puisse adoucir votre souffrance ; mais la prière elle-même a plus de douceur et de force quand elle est faite en commun. Sans doute, les distances ne séparent pas les âmes, et vous êtes assuré que, de bien des points divers, s'élèvent avec les vôtres, des prières vers le ciel pour obtenir, à vous, le courage et la résignation, à l'enfant chérie que vous pleurez, la paix et la félicité des Saints. Pourquoi faut-il que vous ne soyez pas pleinement uni à ces prières par la communauté de la foi et des croyances catholiques ? C'est là seulement que vous trouveriez la complète consolation pour votre cœur de père. Il y a dans le dogme de la communion des Saints de si touchants motifs de confiance !

« Je sais que la foi est un don de Dieu, et que l'homme ne peut la conquérir par les forces de sa raison ; mais il est certain aussi que, ce don, il a promis de ne jamais le refuser à l'homme de bonne volonté qui le lui demanderait dans la simplicité et l'humilité du cœur. Persévérez donc dans la prière et dans le désir de la vérité, avec la résolution de vous y conformer à mesure qu'elle vous sera connue, et j'ai pleine confiance que bientôt elle vous sera manifestée. « Vous vous reprochez, dites-vous, d'avoir mérité « par vos fautes passées le coup qui vient de vous frapper, « et cette pensée augmente votre souffrance. » Le sentiment de nos misères peut être une prédisposition à l'humilité et nous rendre plus résignés à accepter le châtiment ; mais il faut qu'il soit tempéré par la confiance et l'amour, pour en faire disparaître l'amertume. Tous nous avons péché ; nous ne devons pas oublier que le châtiment, dans cette vie, est une miséricorde et le moyen souvent le plus efficace de conversion et de salut : *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.* — Il ne faut

jamais séparer ces deux pensées : la première, sans la seconde, accablerait notre faiblesse. »

Dans une lettre suivante, il abordait une question plus dogmatique et disait à son parent : « Vous venez de faire un grand pas, que j'aime d'avance à regarder comme décisif; car vous ne pourriez plus vous arrêter sans une contradiction flagrante, et j'ai confiance que la bonté de Dieu ne le permettra pas. Vous reconnaissez que *si Jésus-Christ n'était pas Dieu, il était au moins un grand Saint suscité de Dieu* : Or, prenez garde qu'on ne peut le reconnaître pour un Saint, pour un homme suscité de Dieu, sans être forcé de conclure qu'il était Dieu.

« Remarquez, en effet, qu'il s'est proclamé Dieu, et qu'il est mort pour rendre témoignage à sa divinité. Relisez l'histoire de sa Passion, vous n'y trouverez pas d'autre cause de son supplice. Le grand-prêtre l'adjure au nom du Dieu vivant de déclarer s'il est le Christ, le fils de Dieu. Il répond : *Vous l'avez dit*; et il ajoute à cette affirmation l'annonce et la menace de la toute-puissance qu'il déploiera au dernier jugement. Le grand-prêtre se méprend si peu sur le sens et la portée de cette réponse qu'il déchire ses vêtements en s'écriant : « Il a blasphémé, qu'avons-nous besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème? » Et le Conseil s'écrie : « Il mérite la mort. » On traîne Notre-Seigneur devant Pilate, et là, que lui reprochent les Juifs ? « Nous avons une loi, et d'après cette loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait passer pour le *Fils de Dieu*. » — Jésus garde le silence et meurt. Si donc il n'est pas Dieu, il n'est plus qu'un blasphémateur, un usurpateur sacrilège du Nom incommunicable de la divinité, un monstre d'orgueil et d'imposture, qui vient ravir au vrai Dieu les honneurs suprêmes, ou du moins les partager avec Lui, et substituer à l'idolâtrie païenne une idolâtrie moins grossière, mais tout aussi réelle, dont rien ne saurait excuser l'impiété. Et pourtant cet homme, coupable du plus grand des crimes, l'usurpation de la divinité, est le modèle de

toutes les vertus ! Ce monstre d'orgueil est, par excellence, l'homme *doux et humble de cœur* ! Ce sacrilège impie vient former au vrai Dieu un peuple d'*adorateurs en esprit et en vérité* !... Et le *Dieu jaloux*, dont il s'arroe la gloire, consent à bénir sa mission, à confirmer son imposture par des miracles, à s'en servir pour renouveler la face de la terre !!...

« Est-ce assez de contradictions, d'impossibilités, d'incohérences ? Cependant, il faut dévorer tout cela et bien d'autres énormités encore, si l'on ne veut pas admettre la divinité de Jésus-Christ. — Et ici, ce n'est plus seulement son autorité, son caractère, sa parole qui sont en cause, c'est la Providence elle-même qui se serait faite complice du mensonge, en environnant son auteur de tous les caractères de la vérité, en l'investissant de la plus haute autorité que jamais homme ait exercée sur les hommes, et en mettant le sceau à l'imposture, par la diffusion miraculeuse, l'immense et rapide propagation du christianisme et de l'Eglise, ensuite par leur conservation plus miraculeuse encore. — Convenez que Hugues de Saint-Victor a bien raison de dire à Dieu : *Seigneur, si le christianisme est une erreur, c'est vous qui nous avez trompés !*

« Et comme Dieu ne saurait tromper, nous devons conclure avec confiance que Jésus-Christ est Dieu : car la logique des faits et de l'histoire ne laisse aucun milieu entre cette conclusion et l'athéisme.

« Il y aurait encore bien d'autres choses à ajouter pour rendre plus complète et plus sensible cette démonstration ; il me semble pourtant que ces quelques indications, méditées avec humilité et simplicité de cœur, ne sauraient manquer de faire impression sur une âme aussi droite que la vôtre. Cependant, comme la manifestation de la vérité est l'œuvre de la grâce, je vais redoubler mes prières pour que le *Père des lumières éclaire les yeux de votre cœur* et vous accorde avec plénitude la connaissance et l'amour

de son Fils. C'est seulement alors que votre âme, si longtemps fatiguée, après s'être lassée dans les voies de l'erreur, de l'agitation et du doute, se reposera dans la paix, et bénira la miséricorde qui ne l'aura frappée que pour la guérir. Et comme la souffrance et la douleur disposent l'âme à la foi, en en faisant mieux apprécier le besoin, la mort de votre enfant ne sera plus à vos yeux qu'un moyen ménagé par la bonté divine pour vous ramener à la vie. Notre-Seigneur en aura fait l'Ange de la réconciliation ; il ne l'aura sitôt appelée à Lui que pour vous y ramener vous-même. *Fiat !... Fiat !... »*

Celui qui recevait ces conseils se rapprocha davantage, en effet, de Dieu ; mais ce fut seulement après la mort du P. Jandel, peut-être grâce à l'efficacité de ses prières, qu'arrivé lui-même en face de l'éternité, il fit le pas décisif par la confession et la communion.

Plus d'une fois, dans la prédication du P. Jandel, le secours divin sembla dépasser de beaucoup les limites d'une grâce ordinaire. « Un jour, par exemple, qu'il était à Plombières, raconte un témoin, on le sollicita de donner un sermon qui devait être écouté par une société d'élite. Il eut de la peine à s'y décider ; pourtant, il accepta, et son éloquence surpassa l'attente générale ; chacun était sous une émotion et dans un ravissement que Dieu seul peut donner. Ses paroles étaient si élevées qu'elles transportaient les esprits dans une autre sphère, tout en abordant les sujets délicats qu'on lui avait demandé de traiter. Or, il revint à la cure dans un état qui surprit au dernier point le vénérable pasteur ; il lui demandait pardon d'avoir avili sa chaire, déclarant qu'il n'était plus digne de porter son saint habit, qu'il l'avait déshonoré ; il en était comme au désespoir. *Car, continuait-il, ayant commencé mon sermon, j'ai perdu conscience de ce que je faisais ; tout à coup, je me suis senti un poids énorme et comme une forte pression sur la tête, qui m'a ôté tout sentiment de ce qui se passait, et j'ai continué*

à parler sans savoir ce que je disais. — Le pieux curé vit là une grâce extraordinaire et le déclara devant sept ou huit prêtres réunis à sa table. Dieu avait parlé au lieu et place du prédicateur et ce dernier n'en avait recueilli qu'un redoublement d'humilité. »

C'est aussi à la suite d'un sermon sur la vertu du signe de la Croix, qu'eut lieu le fait extraordinaire suivant, cité par un grand nombre de Revues religieuses (\*).

« Le Père Jandel, prêchant à Lyon, fut un jour pressé par un mouvement intérieur, d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix ; il ne résista point à cette inspiration et prêcha. Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit : — Monsieur, croyez-vous à ce que vous venez d'enseigner ? — Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répondit-il ; la vertu du signe de la Croix est reconnue par l'Eglise, je la tiens pour certaine. — Vraiment... reprend l'interlocuteur étonné... Vous croyez?... Eh bien ! moi, franc-maçon, je ne crois pas ; mais, profondément surpris de ce que vous nous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de la Croix... Tous les soirs nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro, le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi, nous nous tiendrons à la porte de la salle ; vous ferez le signe de la Croix sur l'assemblée, et je verrai si ce que vous

(\*) Parmi les témoins qui ont été invoqués, on a cité M. Sauve, propriétaire et longtemps directeur de l'*Hôtel de la Minerve* à Rome ; le P. Lécuyer, vicaire général du Tiers-Ordre enseignant ; le P. Eymard, fondateur des Pères du Saint-Sacrement ; le Frère Floride, procureur général des Frères des Ecoles chrétiennes, à Rome, que l'on dit avoir entendu le fait de la bouche même du P. Jandel ; enfin le Père Talongo, jésuite. « Il y a deux ans, nous écrit d'Alger un collègue de ce dernier, le P. E. Hoursat, je ne sais plus à quelle occasion, ce fait tomba chez nous dans le cours de la conversation. Comme quelques-uns émettaient un certain doute, un des Pères présents, le P. Talongo, nous dit : « Moi j'en suis sûr ; je le tiens de la bouche même du T.-R. P. Jandel. J'ai eu, en effet, plusieurs fois, l'honneur d'être reçu par le T.-R. P. Jandel, à Rome ; un jour je suis allé exprès l'interroger sur ce fait qui faisait tant de bruit, et le R. P. m'a affirmé que le fait était vrai. »

avez dit est vrai. — J'ai foi à la vertu du signe de la Croix, ajoute le P. Jandel, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, accepter votre proposition.

« Aussitôt il se rend auprès de Mgr Bonald qui consulte quelques théologiens. Tous finissent par être d'avis que le P. Jandel doit accepter. Quarante-huit heures lui restant, il les passe à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et, le soir du jour désigné, il va frapper à la porte du franc-maçon, vêtu d'un habit laïque sous lequel il a caché une croix. Ils arrivent bientôt dans une salle meublée avec luxe... elle se remplit ; tous les sièges vont être occupés, lorsque le démon apparaît sous forme humaine. Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix, le P. Jandel forme sur l'assistance le signe de la Croix.

Interpellé plus tard, le P. Talongo fit répondre, le 2 août 1892, par le P. Silva son secrétaire : « Je vous écris au nom du P. Talongo, empêché par la cécité. Il atteste avoir entendu le fait, quand à ses circonstances essentielles, tel qu'il est raconté dans la vie du P. Jandel, de la bouche même dudit Père, à Rome, entre 1857 et 1860. Il ne se rappelle pas l'année précise et doute un peu du lieu, bien qu'il lui semble que ce soit la Minerve : il ne se rappelle pas non plus si le signe de la croix fut fait avec la main ou avec un crucifix. Quoi qu'il en soit, il honore beaucoup la mémoire de ce saint Religieux. »

Le docteur Imbert, à son tour, donna publiquement, en 1895, cette déclaration : « Un Père Jésuite de Clermont m'a raconté tenir le fait de la bouche même du Père Gautrelet, alors supérieur de la maison de Lyon, et appelé au Conseil de l'Archevêché lors du défi maçonnique. »

M. de Bazelaire, secrétaire général de l'évêché de Saint-Dié, atteste aussi dans le journal *l'Univers* (25 juillet 1895) que, étant vicaire à Plombières, il entendit le P. Jandel, interrogé par M. le curé Balland sur le fait en question, après beaucoup d'hésitations inspirées par son humilité, le confirmer comme il suit : « Invité par un de ses amis de Lyon à assister à un important convent de francs-maçons, il accepte, prend des habits laïques, et, conduit par cet ami, entre dans la salle de réunion. Les francs-maçons arrivent et se rangent à leurs places ; on attend l'entrée du président au milieu d'un silence absolu et terrifiant. Tout à coup la porte s'ouvre, le Grand Maître fait son apparition et s'avance vers son siège. En le voyant, le P. Jandel est glacé d'épouvante, tant cet être lui paraît inconcevable et effrayant ; il fait un grand signe de croix et tout à coup on eût dit que tout s'effondrait ; l'horrible personnage s'évanouit, les lumières s'éteignent et tous les maçons, pleins de terreur, se précipitent dans un affreux délire hors du temple.

« C'est comme un coup de foudre !... Les bougies s'éteignent, les sièges se renversent, les assistants s'enfuient... Le franc-maçon entraîne le P. Jandel et, quand ils se trouvent loin, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre : — Je crois, lui dit-il, je crois ! Priez pour moi !... Convertissez-moi !... Entendez-moi !... »

Tel est le fait raconté dans le monde entier. Outre les graves autorités sur lesquelles, pris dans sa substance, il s'appuie, il est incontestablement digne de la vertu du Signe Rédempteur, digne aussi du Religieux choisi par Dieu pour confondre Satan, et enseigner au monde les ressources infinies de sa miséricorde.

« Oui, poursuit M. de Bazelaire, le R. P. Jandel nous a raconté cette « scène, j'étais là, j'ai entendu son récit, et j'affirme avec la plus entière « certitude ce que j'avance, et je ne permets à personne de contester « mon affirmation. Alors il faudrait mettre en doute la véracité du « P. Jandel et le traiter de menteur ! Or je ne le crois permis à qui que « ce soit. Que les détails donnés par le R. P. Cormier sur le franc- « maçon qui veut éprouver la vertu du signe de la croix, la consulta- « tion de l'archevêque de Lyon, la grande croix cachée sous l'habit « laïque du P. Jandel, la conversion du maçon, etc., soient vrais, cela « se peut, je n'en répons pas. Ce que je certifie de la manière la plus « absolue, c'est le fait brut tel que je viens de le raconter et tel qu'il « nous a été raconté brièvement par le R. P. Jandel. Et je conclus avec « le Dr Imbert : *Oui, le célèbre Dominicain a réellement chassé le diable de la loge maçonnique de Lyon par un signe de croix.* »

Enfin la R. Mère Marie Verger, actuellement supérieure générale du Bon-Pasteur d'Angers, a attesté à divers prêtres, soit à Angers, soit à Rome, le même fait, quant à la substance, et cela de vive voix d'abord, puis par écrit en ces termes :

« Dans le courant du mois d'août, je ne me rappelle pas l'année (*en 1862*), le R. P. Jandel vint à Perpignan pour y fonder à Céret un couvent de son Ordre, mais il trouva le terrain offert trop éloigné de la ville. Il était logé à l'Évêché de Perpignan, étant un ami intime de Mgr Gerbet. Ce digne Prélat me fit appeler à l'évêché pour que je pusse avoir des nouvelles de nos sœurs de Rome, dont le P. Jandel était alors le confesseur extraordinaire. Après un moment de conversation avec le P. Jandel, Mgr Gerbet prit la parole, et dit à celui-ci : « Veuillez, mon Père, raconter à la bonne Mère supérieure du Bon-Pasteur, la puissance du signe de la croix. Elle a bien besoin de le savoir, afin de chasser le démon qui doit souvent tourmenter les pauvres pénitentes que ses sœurs reçoivent dans leurs maisons. » Le P. Jandel hésita, baissant la tête de confusion. Mgr Gerbet insista et le P. Jandel me raconta ce qui est écrit dans sa vie par le T. R. P. Hyacinthe-Marie Cormier. »



## CHAPITRE QUATRIÈME

SUITE DU ZÈLE APOSTOLIQUE. — MINISTÈRE DE LA CONFESSION

Zèle du P. Jandel pour le confessionnal. — Extinction de voix qu'il y prend. — Son sentiment sur les consolations de la confession. — Réserve et sobriété dans la direction. — Impression qu'il y produisait. — Différents avis qu'il donnait. — Règlement de vie. — Désir de la perfection. — Fidélité aux sacrements. — Bienfait d'une amitié sainte. — Zèle pour les bonnes œuvres. — Assistance des parents infirmes et souffrants. — La mort. — La croix. — Conformité à la volonté de Dieu. — Abandon parfait dans le délaissement. — Mort intérieure.

Quoique le P. Jandel exerçât le ministère de la prédication avec succès, il recueillit des résultats plus considérables de celui de la confession ; et l'on peut dire que, s'il dut prématurément renoncer à la chaire, son dévouement au confessionnal en fut la cause.

O'était à Paris, pendant la station aux Missions étrangères ; ses sermons produisaient des fruits croissants. Désireux de faire bon accueil à toutes les âmes, il allait confesser en descendant de chaire. Or, son confessionnal était dans une espèce de crypte humide ; il y prit un refroidissement qui tomba sur son larynx déjà si ébranlé, et lui interdit à l'avenir les grandes prédications. Il s'en dédommagea en redoublant d'assiduité au confessionnal.

Il avait, pour s'y rendre, des heures réglées pendant lesquelles il s'installait, attendant les pécheurs, comme Notre-Seigneur attendait la Samaritaine sur le bord du puits de Jacob. Quoiqu'il se reconnût débiteur envers tous et se prodiguât pour tous, ses prédilections se trahissaient envers les humbles, les petits, les âmes délaissées ; on voyait affluer vers lui les ouvrières et les servantes. Un jour cependant, à l'heure accoutumée, retenu par quelque devoir, il ne se trouva pas au confessionnal où l'attendait

une domestique. Celle-ci s'en plaint au Père avec des paroles blessantes, lui reprochant « qu'il ne s'est pas gêné pour la faire attendre ainsi, tandis que s'il se fût agi de riches, il n'aurait pas tardé. » Et le Père, avec une humilité ravissante, loin de lui infliger une leçon bien méritée, lui témoigne une véritable peine de l'avoir contrariée. Il ajoute même que, s'il n'était au confessionnal, il lui ferait à genoux ses excuses, et qu'il la prie au moins de lui pardonner de cœur. Devant cette conduite, la pauvre fille ouvre les yeux, se sent remplie de confusion et reste émerveillée. — On dit qu'elle entra plus tard en religion où elle fut une excellente sœur converse.

Le Père exposait en ces termes, à un prêtre de ses amis qui lui avait demandé conseil, la manière dont il entendait le rôle du sacrement de pénitence : « J'insiste en particulier sur ce point de vue, qu'en général on néglige beaucoup trop de montrer les consolations et les bienfaits de la confession. On en a prêché souvent l'obligation, l'institution divine, les conditions, mais de manière à laisser une immense multitude de fidèles dans l'opinion que la confession est le plus pénible fardeau qu'impose le catholicisme. Et au fait, à la manière dont certains prêtres présentent ce devoir en chaire, ou le font accomplir au confessionnal, cela n'est que trop fondé. On s'y résigne alors comme à une expiation nécessaire, et c'est beaucoup. Cependant il serait facile de faire sentir aux âmes tout ce qu'il y a de souverainement doux et consolant dans cette invention de la miséricorde ! Il ne faut pour cela que laisser un peu de côté la dialectique, et consulter les instincts du cœur. C'est un des sujets auxquels j'ai toujours vu produire plus de fruits ; je ne l'ai presque jamais prêché sans en recueillir immédiatement, et sans trouver quelques brebis bien égarées qui venaient avec confiance demander de les confesser, ajoutant que ce sermon les avait décidées. Un jour une dame protestante, qui avait eu la curiosité de venir m'écouter, disait en sortant, à des

amies pieuses, combien elle serait heureuse si elle pouvait se confesser à moi. Et si souvent, des catholiques envient aux protestants le triste privilège de ne pas se confesser !... »

« J'ai été professeur de morale, disait-il à un autre prêtre ; en cette qualité, je tiens plus que jamais aux bons auteurs dont la morale soit bien indulgente, et si pour mes péchés je vivais encore cinquante ans, je crois que ma manche deviendrait si large, que je n'oserais plus me mettre au confessionnal. » C'était une manière plaisante d'exprimer sa compassion pour les âmes ; car, au fond, il se serait reproché d'en repousser une seule. Un jour qu'il arrivait dans une paroisse pour prêcher une retraite, le Directeur de la Congrégation, en lui souhaitant la bienvenue, lui exprima le vœu qu'il confessât beaucoup, « mais *sauf ses congréganistes* ; il était leur guide habituel et les connaissait à fond ; le caprice les porterait à changer si elles en avaient la facilité, ce qui leur nuirait ; il était bon de leur enlever cette tentation. » — « Je le regrette, reprit le P. Jandel, mais je suis venu pour tout le monde. Si mon confessionnal doit être interdit aux congréganistes, j'aime mieux repartir de suite. » Un tel départ eût excité dans le pays une émeute ; le Directeur dut donc retirer l'interdit. Les congréganistes vinrent toutes au confessionnal du missionnaire ; et plus tard, dans une conférence, il déclara qu'à part un très petit nombre, ces jeunes filles avaient un besoin urgent de son ministère.

Il n'y avait, à faire ce récit, aucune indiscretion, le pays en question ne pouvant être connu de personne. Du reste, il mettait une attention scrupuleuse à écarter toute confiance se rapportant, même de très loin, à l'exercice de ces fonctions sacrées. Un jour un confesseur raconta devant lui, par manière de récréation, que, pour faire comprendre à une personne étrangère sa pénitence, il lui avait montré à travers le guichet son rosaire en ajoutant : *Una corona*. Sans prétendre faire de ce récit

une faute proprement dite, le Père le releva comme s'éloignant de l'esprit de discrétion dont il faut se montrer jaloux : « Dans certains pays, remarqua-t-il, la nature de la pénitence peut faire soupçonner l'espèce et la gravité des fautes. »

Au premier abord cependant, surtout dans ses débuts, sa direction frappait par un air de réserve et d'austérité. Il le voulait ainsi, par respect et par prudence pour son Ordre renaissant qui était très en vue, exposé partout aux adulations des uns ou aux censures des autres ; mais c'était encore plus l'intérêt des âmes qui lui traçait cette ligne de conduite. Autant il se sentait loin de cette indifférence qui refuse le labour ou l'expédie froidement, comme la tâche d'un employé à son guichet, autant il voulait éviter ces directions en permanence qui trahissent la recherche d'une intimité trop naturelle ou l'amour de la domination sur le détail des affaires d'autrui. Mais plus il se tenait à distance de ce côté humain des âmes, plus il se mettait en mesure d'atteindre leurs sommets. Là il faisait luire les principes supérieurs de la foi, pour qu'on en sût faire l'application judicieuse au détail des circonstances ; et l'on sentait jaillir de ces hauteurs où il transportait, des sources inconnues de grâce qui, d'elles-mêmes, descendaient fertiliser les régions inférieures de la vie. Ainsi, en parlant peu, le sage directeur habitait les âmes à discerner mieux la voix intérieure de la vérité, et plus il évitait de se répandre dans le cœur de la créature, plus il y répandait Dieu.

Une de ses pénitentes, devenue plus tard religieuse dominicaine, a bien exprimé, dans ses notes, ce mode de direction et l'effet qu'il produisait : « J'avais seize ans, une personne vertueuse, à qui je m'étais confiée, m'avait indiqué le P. Jandel comme le directeur le plus éclairé de la ville. Je fus de suite saisie de son austère doctrine. Il parlait très bas (je crois qu'il souffrait du larynx), et il disait peu de paroles ; mais ces paroles étaient de celles que

Notre-Seigneur adresse dans son saint Evangile à ceux qu'il appelle à la vie parfaite ; et il les disait avec une autorité qui me pénétrait jusqu'au fond de l'âme. Je ne trouvais rien à répondre et je ne sentais pas le besoin de le faire. La première fois, étonné de mon silence, il me demanda pourquoi je ne disais rien. Sans pouvoir expliquer mon trouble, je fis effort pour balbutier quelques mots de soumission et d'acquiescement.

« Les jours où je devais me confesser, d'abord l'appréhension me bouleversait, j'en étais malade, cependant je n'aurais voulu pour rien au monde remettre au lendemain. J'avais peur du Père, je souffrais de ne pas savoir m'expliquer plus en détail devant lui, mais j'avais faim de l'atmosphère surnaturelle que je respirais auprès de lui. Je sentais que ces sévères leçons fortifiaient mon âme, et j'éprouvais ensuite une paix suave. Je revenais joyeuse après être partie tremblante.

« Une veille de la Toussaint, il refusa de m'absoudre, parce que je ne m'étais pas approchée des sacrements pendant un séjour prolongé à la campagne. Il n'accepta pas les excuses que je lui en donnai, quoiqu'elles fussent assez sérieuses. Je sentis que sa foi n'admettait pas d'obstacle insurmontable, quand il s'agissait de recevoir Notre-Seigneur.

« Jamais le Père ne chercha à savoir qui j'étais. Il fut aussi réservé avec la fille du Procureur-général, dont il n'apprit le nom que la veille de son mariage. Monseigneur l'Evêque racontait volontiers ce détail à ses prêtres comme témoignage de son admiration pour l'esprit surnaturel et discret du P. Jandel.

« Lorsque, plus tard, devenue religieuse, je le vis dans nos couvents, j'appris à le connaître sous un aspect nouveau et me trouvai très surprise de son air surtout paternel, de sa sérénité gracieuse, de la douce bienveillance de toutes ses paroles. »

Agissant toujours d'après ces principes mêlés d'austérité

et de bonté, le P. Jandel, lorsque l'obéissance lui faisait quitter une ville, réprimandait les pénitents ou pénitentes qui se désolaient trop et croyaient tout perdre en le perdant. Mais il se préoccupait de trouver un confesseur pour les personnes que son ministère avait plus profondément remuées. Après sa station aux Missions étrangères, un Père jésuite accepta de donner ses soins à ces fidèles, croyant qu'il s'agissait seulement de quelques personnes d'une piété commune; mais quand il vit toutes ces âmes venir l'une après l'autre à ses pieds et qu'il connut dans quelle voie elles marchaient, il ne put cacher son admiration pour celui qui avait donné à leur vie une impulsion si forte et si juste.

Cependant, l'éloignement n'empêchait pas le P. Jandel de s'occuper de certaines âmes, surtout de bonnes filles du peuple avides de perfection, auxquelles son ministère était, sinon indispensable, du moins très utile. Devait-il repasser dans le pays, il les faisait prévenir d'avance par une personne discrète, se rendait compte du fond de leur cœur et les réconfortait pour longtemps. Absent, il les aidait de ses conseils et les encourageait à lui écrire : « Ne craignez jamais, disait-il à plusieurs d'entre elles, de m'exposer vos peines pour vous soulager et vous aider; n'ayez pas scrupule d'accroître mes ennuis; je souffrirais davantage si je pensais que vous vous concentrez, et que vous souffrez sans me le dire. » Il écrivait encore à une âme timide : « Au point de vue de la foi, nous ne pouvons voir dans votre état qu'un gage de la miséricorde et de la prédilection du Sauveur, qui veut, non seulement vous purifier de vos souillures passées au creuset de la tribulation, mais encore et surtout vous unir à lui d'une manière plus intime par le crucifiement de votre cœur et vous transformer en lui, en vous imprimant le sceau de la divine ressemblance. Seulement vous avez eu tort de ne pas dire toutes vos souffrances à votre Père. Vous ne devez lui en cacher aucune; car, faute de les connaî-

tre toutes, il risquerait de ne pas proportionner le remède à vos besoins. Soyez simple avec lui comme un petit enfant ; vous savez que c'est à ce prix que vous avez recouvré la paix ; c'est encore à ce prix que vous la conserverez, même au plus fort de vos épreuves. »

Les avis qu'il donnait aux diverses personnes rangées sous sa direction sont d'une grande simplicité, mais pleins d'esprit pratique. De courts extraits en donneront une idée ; et plus d'une âme de bonne volonté y trouvera quelque parole à son adresse :

I. *Règlement de vie.* — « Vous ne m'avez pas étonné en me disant que vous aviez été fidèle en tout point à votre règlement de vie, et quand vous n'auriez pas ajouté : *Ce n'a pas été sans effort*, j'en aurais été convaincu, sachant combien, avec votre caractère, cet assujettissement de chaque jour, et presque de *chaque heure*, doit vous coûter. Courage donc et persévérance ! Plus de peine, plus de mérite ! Mais ce que je n'osais pas espérer, et qui me console davantage, c'est cette volonté calme et dégagée de toute exaltation, avec laquelle vous me dites que maintenant vous vous portez au bien. Voilà une précieuse conquête, voilà le grand secret de votre sanctification et de vos progrès dans la vie intérieure ! Ne vous laissez pas de marcher dans cette voie, sans vous en détourner pour de fausses apparences, et sans rendre à l'activité naturelle ni à l'empressement humain, vos deux grands ennemis, quelque part de leur ancienne puissance et de la tyrannie qu'ils ont trop longtemps exercée sur votre âme. »

Un des exercices quotidiens qu'il recommandait le plus dans le règlement, c'était l'oraison faite avec liberté de cœur et confiance. Une institutrice se plaignait à lui de ne pouvoir faire la méditation en règle, faute de temps ; mais ajoutait-elle, « je tâche de faire le plus possible d'oraisons jaculatoires pour y suppléer. » Alors le Père témoigna par une sorte d'enthousiasme qu'il trouvait cette manière très bonne, que les oraisons jaculatoires étaient, à son

avis, un excellent moyen de réparer l'omission involontaire des prières habituelles, ou les imperfections qui s'y glissent pendant qu'on les fait. Il était donc heureux de lui voir adopter cette pratique, et l'encourageait fort, pour alimenter sa vie spirituelle, à la continuer.

II. *Humble désir de la perfection.* — Ce désir, mais sérieux, mais patient et tendant au fidèle accomplissement des devoirs de la vie, était la disposition qu'il recommandait tout d'abord. Une âme, touchée de ce désir, recevait de lui ces lignes : « Le bon Dieu se plaît à mûrir lentement chez vous les fruits de sa grâce, peut-être afin qu'ils se conservent mieux et que vous demeuriez plus humble. Si l'on voulait vous mettre en serre chaude, ce serait avancer l'action divine, au lieu de vous aider à la suivre, et s'exposer infailliblement à tout gâter. Ayez soin surtout de conserver, au milieu des travaux, une grande pureté d'intention ; elle vous préservera, non pas des *assaults*, mais des *atteintes* de l'amour-propre et de l'orgueil. La considération qui m'a toujours mieux servi, pour m'aider à me mettre en garde contre cette sorte de tentation, c'est de penser qu'un seul retour de vaine complaisance suffit pour compromettre tout le bien qu'on avait entrepris, paralyser notre action sur les âmes et frapper nos efforts de stérilité : *Dieu, dit l'Écriture, résiste aux superbes et donne aux humbles sa grâce.... Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là rapporte du fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire...* »

III. *Fidélité aux sacrements et à l'esprit de charité.* — « Votre lettre me prouve que mes craintes n'étaient que trop fondées et que vous avez de nouveau négligé les sacrements. *Il vous semble, dites-vous, que vous n'en aimez pas moins le bon Dieu.* Je voudrais bien savoir ce que vous penseriez de l'amour de votre fille, si elle passait des mois dans la même ville sans venir vous visiter, et qu'elle s'en excusât en disant qu'elle ne vous en aime pas moins, qu'elle n'a pas besoin de vous voir pour entretenir



son affection. Quand l'amour de Notre-Seigneur l'a porté à instituer l'adorable sacrement de l'Eucharistie, où il fait ses délices d'habiter parmi les enfants des hommes et de s'unir à eux, que peut-il penser de ceux qui le délaissent, tout en protestant qu'ils ne l'en aiment pas moins ? Dieu nous préserve d'être aimés de la sorte par les personnes qui nous sont chères, notre cœur aurait trop à souffrir. Mais le cœur de Jésus... !!

« Vous objectez que *vo*tre âme est abreuvée d'amertumes. Raison de plus pour aller à Celui qui vous invite et vous dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai. » Enfin, *vous n'aimez pas les hommes*. C'est donc dans le Cœur de Jésus qu'il vous faut aller puiser cet amour. Car il n'y a pas à se faire illusion : pas d'amour de Dieu sans l'amour du prochain ; l'apôtre de la dilection, saint Jean, nous le déclare ; « Celui qui dit qu'il aime Dieu, et qui hait son frère, celui-là est un menteur et la vérité n'est pas en lui. » — « Mon commandement, a dit Notre-Seigneur, est que vous vous aimiez les uns les autres *comme je vous ai aimés*. » Or, est-ce pour nos mérites ou pour nos vertus que Notre-Seigneur nous a aimés ? « Il nous a aimés, dit saint Paul, et il est mort pour nous, *lorsque nous étions ses ennemis*. » Il a donc bien droit d'exiger de nous que nous aimions, par amour pour Lui et à son exemple, ceux que lui-même a tant aimés, malgré leur ingratitude, leurs travers et leurs vices ! Hélas ! où en serions-nous s'il n'eût aimé que ceux qui avaient mérité de l'être ? Songez donc qu'on ne vous demande pas d'aimer le prochain pour lui-même et sans répugnance naturelle. Mais Notre-Seigneur a voulu, en se faisant homme pour notre amour, se substituer aux pécheurs et aux plus grands coupables, afin que nous les aimions en lui, ou, si vous voulez mieux, afin que nous l'aimions en eux. Voyez, ma fille, votre grand malheur est de vous révolter contre la sainte et sublime folie de la Croix,

et cependant Notre-Seigneur l'a dit : *Quiconque veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive.* Méditez ces paroles pendant le temps de la Passion, temps de grâce et de miséricorde, dont il faut nous hâter de profiter. »

IV. *Bienfait d'une amitié sainte.* — « Votre nature est craintive, elle aime à s'entourer de mystère; je ne vous en blâme point; mais je vous félicite de la rencontre que Notre-Seigneur vous a ménagée. Gardez-vous de craindre une sympathie naturelle dont vous ne profitez que pour vous animer mutuellement au service et à l'amour de votre commun Maître. La grâce, dit saint Thomas, ne détruit pas la nature; elle la suppose et la perfectionne. Le bon Dieu veut nous conduire à lui par l'intermédiaire des créatures, parce que c'est un moyen plus proportionné à notre faiblesse. C'est pour cela que *le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous.* C'est pour cela qu'il nous a laissé, comme moyen de salut, le ministère du *Prêtre, homme* investi des pouvoirs divins, et les sacrements, signes sensibles et canaux de la grâce. Lisez ce que dit l'Esprit-Saint dans les Livres sapientiaux, sur les avantages et le prix d'un ami véritable; il termine le tableau en déclarant que *ce trésor est réservé à ceux qui craignent Dieu.*

« Quand notre bon Maître ménage la rencontre de deux âmes qui vivent de sa grâce et les unit ensemble par un lien de mutuelle sympathie, c'est un puissant secours qu'il leur accorde, afin qu'elles s'entr'aident et s'appuient l'une sur l'autre, pour marcher d'un pas plus ferme, en oubliant la fatigue, dans la voie étroite où elles sont entrées. Seulement, comme notre pauvre nature est exposée à abuser de tout, même des meilleures choses, il faut veiller sans relâche sur ses affections, afin de les purifier, de les diriger vers Dieu et de ne pas permettre que, d'un moyen d'union, nous fassions un obstacle. »

V. *Zèle pour les bonnes œuvres.* — « A présent, tâchez

que les pauvres participent largement à ces biens temporels que la Providence vous a conservés, afin de vous ménager la facilité de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ, de racheter vos péchés par l'aumône et d'amasser des trésors pour le ciel. Je vous engage à dépenser annuellement vos revenus, sans faire d'économies ; et d'après ce que vous m'indiquez de votre position de famille, je trouve que la part d'héritage que vous destinez aux pauvres est bien petite. En l'élevant au quart de votre succession, vous ne pourriez encourir aucun blâme, au contraire ; surtout si vous avez l'intention de consacrer ces secours, non pas à des fondations religieuses, que peu de gens, à l'heure actuelle, apprécient, mais au soulagement de la classe de pauvres la plus intéressante, les orphelines. Continuez aussi à travailler à la conversion des pécheurs. Votre directeur aura été content, j'en suis sûr, de voir que vous avez ramené vos deux respectables vieillards à la pratique des devoirs religieux ; que Dieu en soit béni ! Et votre pauvre aveugle ! Combien elle a dû vous consoler ! Fallût-il mourir à la tâche pour obtenir de pareils résultats, j'en suis convaincu, vous ne le regretteriez pas. »

VI. *Assistance des parents infirmes et souffrants.* — « Vous voilà donc toujours garde-malade et Sœur de charité ! C'est une belle et sainte mission que vous confie le divin Maître, et qui, au milieu de ses amertumes, n'est pas sans douceur pour une âme aimante comme la vôtre. Courage donc, pauvre bonne sœur, et ne faiblissez pas à la tâche. Soyez l'ange gardien de tous. Il me semble que Notre-Seigneur vous destine à soulager et à consoler les âmes qui vous sont chères, pour les mieux préparer au passage du temps à l'éternité. Notre bon Maître vous fera la grâce, j'en ai la confiance, d'accomplir généreusement cette tâche jusqu'à la fin.

« Sans doute, j'espère et je désire que Notre-Seigneur vous conserve longtemps encore votre excellente mère,

mais je n'oserais pas le lui demander. Quand nous le supplions pour les choses du temps, *nous savons si peu ce que nous lui demandons!* La mort est si souvent un mystère d'amour que nous comprendrons seulement dans le ciel!! Là, nous bénirons éternellement Dieu des desseins cachés de sa miséricorde, dans le choix du jour et de l'heure où il lui aura plu d'appeler à lui chacun de ses élus. Il n'y a que lorsqu'il s'agit des âmes à convertir, des fidèles à consoler, des pauvres à soulager, du monde à édifier, que nous sommes sûrs d'être conformes à la volonté de Dieu en lui faisant une sainte violence, et en frappant à la porte *jusqu'à l'importunité...* »

Quelle plus sensible peine, pour des parents, que celle de voir leur enfant privé du complet développement des facultés intellectuelles? Jusque dans cette épreuve, le P. Jandel trouvait moyen de consoler une pauvre mère : « Peut-être, lui disait-il, votre enfant, abusant des dons de l'esprit, fût-il devenu l'ennemi de Dieu, la désolation de votre vieillesse. Tandis que, malgré son infirmité, grâce à son baptême et aux principes chrétiens dont vous avez imbu son cœur, il restera dans la voie du salut et jouira de Dieu avec vous un jour. »

« Pourquoi donc, disait-il à une autre mère frappée dans son enfant, pourquoi mettre une réserve à votre sacrifice et marchander avec votre Sauveur? Il est un *Dieu jaloux qui hait la rapine dans l'holocauste*. Vous avez promis de vous abandonner chaque jour à lui, comme victime, pour tout ce qui lui plaira; vous êtes-vous donc si mal trouvée de cet abandon *total*, pour vouloir y mettre des restrictions et des bornes? — Je n'oublierai jamais l'inscription que j'ai lue sur la tombe d'un enfant de onze ans dans un cimetière protestant de la Suisse : *Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes et offre-le moi en sacrifice*. Méditez ce texte de la Sainte Ecriture, si profond dans sa simplicité sublime, demandez à Dieu de vous en pénétrer et humiliez-vous de la leçon donnée à votre

foi par une mère protestante. — Ne craignez pas de me dire si vous ne me trouvez pas trop dur en vous tenant ce langage. »

VII. *La mort.* — « Non, ne pleurons pas nos défunts comme ceux qui n'ont pas d'espérance ! La vie présente est courte, et nous avons l'éternité pour être réunis, dans le sein de Dieu, aux parents, aux amis chrétiens que sa miséricorde nous avait prêtés sur la terre, et que cette même miséricorde appelle à nous devancer dans la patrie. De là, ils veillent sur nous, et nous aident dans les dangers de notre pèlerinage. La nature a sans doute ses droits, et Celui qui a pleuré sur le tombeau de Lazare est loin de nous interdire les larmes ; mais ces larmes ne sont pas sans douceur, je dirai même sans délices, en tombant silencieuses aux pieds du divin Maître ou dans son cœur. »

« Pourquoi s'effrayer de la mort, que sainte Catherine de Sienne appelait *la récompense de la vie* ? Bien souvent, au contraire, on a besoin de penser que la vie ne durera pas toujours et que notre tâche sera bientôt finie... Admirable transformation ! La mort, au point de vue de la foi, n'est plus qu'un voyage ; c'est le retour à la patrie. Les adieux de la séparation ne sont plus qu'un rendez-vous donné dans une meilleure vie ; et les brisements les plus sensibles, loin de rompre les liens créés par la grâce, ne font qu'en transformer l'objet ; ils nous portent à désirer davantage l'avènement du royaume de Dieu. Ainsi, pour saint Louis de France, le souvenir de sa mère Blanche, qu'il avait tant aimée, se changeait en une délicieuse méditation sur le bonheur du ciel, et la joie des élus.. Je comprends bien ce que vous me dites, que quand on souffre, le désir de l'autre vie, au lieu d'être un acte de charité parfaite, peut être facilement une imperfection et un effet du découragement. Mais en réprimant ce qu'il peut y avoir de lâcheté dans le désir lui-même, nous ne devons que nous attacher plus fortement aux espérances

du ciel, afin d'y puiser la consolation, l'énergie et la persévérance. »

VIII. *La Croix*. — « C'est le Vendredi-Saint que je choisis pour vous répondre ; non pas, certes, que ce me soit une pénitence, mais parce que *c'est votre fête*. Encore une croix qui vous arrive ! Que Dieu soit béni de tout ! Celui qui vous l'envoie et qui l'a portée avant vous et pour vous, saura vous l'alléger ! S'il vous enlève à plaisir l'appui des créatures, c'est qu'il veut vous être tout en toutes choses ! N'est-ce pas vous faire la meilleure part ? Songez que notre bon Maître se glorifie dans les souffrances de ses élus et réjouissez-vous de concourir ainsi à procurer sa gloire. Je ne prie donc pas Notre-Seigneur de vous décharger de la Croix, mais bien au contraire de vous y clouer par amour, pour y rester unie à lui jusqu'à la fin. Vous éprouverez ainsi, j'en ai la confiance, quelque chose de ce que ressentait saint Paul, lorsqu'il s'écriait : *Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie au milieu de mes tribulations*. Notre-Seigneur, en naissant dans la souffrance, est venu apporter sur la terre la *paix aux hommes de bonne volonté*, et il l'a laissée à ses disciples après sa passion, avant de se séparer d'eux : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ;... Que votre cœur ne se trouble point et ne s'épouvante point !...*

« C'est cette paix de Dieu, cette onction de la Croix qui surpasse tout sentiment, que je le conjure de répandre en votre âme, pour vous conserver toujours calme et sereine au milieu de vos souffrances, toujours unie au divin Cœur de Jésus agonisant pour nous. Attachée à votre croix, ne vous y débattez pas ; mais fortifiez-vous et réjouissez-vous par la douce contemplation de l'Ascension glorieuse du Sauveur, qui dit à chacun de nous, en montant au ciel, ce qu'il disait à ses Apôtres : *Je vais vous préparer une place, afin que là où je suis, vous y soyez vous-mêmes*. Oh ! combien cette pensée, cette promesse

d'un Dieu, encourage et console au milieu de toutes les épreuves!...

« Si j'étais moins convaincu, depuis longtemps, que, dans le dessein de la miséricorde infinie, votre vie ne doit être qu'un long et continuel martyre, je serais effrayé de la complication des épreuves auxquelles vous êtes soumise. Mais j'y vois si clairement la main de Dieu et le travail de sa grâce qui, en vous consumant, vous purifie dans le creuset de la souffrance, que je n'oserais prier Notre-Seigneur d'éloigner de vous le calice amer dont il veut vous enivrer. Je crois entrer mieux dans ses intentions et dans les vôtres, en lui demandant seulement pour vous force, courage, générosité, patience et amour. La vénérable mère Agnès de Langeac écrivait à M. Olier : *Mille croix pour très humble salut*. Je ne vous ferai pas ce souhait, parce que Notre-Seigneur y a largement pourvu. Je vous souhaite seulement de continuer à porter *allegramente* et généreusement celles qu'il lui plaît et qu'il lui plaira encore de vous envoyer. »

IX. *Conformité à la volonté de Dieu*. — « L'âme solidement chrétienne apprend à aimer et à vouloir ce qu'elle fait, tout en ne faisant pas ce qu'elle veut et ce qu'elle aime... Je ne suis pas surpris de vos aspirations vers un dégagement plus absolu; mais je crois que Notre-Seigneur ne veut vous donner que le mérite de ce désir, en y ajoutant celui plus grand encore d'en faire le sacrifice en esprit de charité. Aussi je pense comme vous que la mort seule mettra un terme à *ce quelque chose sans issue* qui est pour vous une peine de tous les instants. »

« Dans l'élan de l'amour, des âmes saintes ont *sollicité* la souffrance; mais, à moins d'un appel tout spécial d'en haut, je regarde ces exemples comme plus admirables qu'imitables. Pour la plupart des âmes, même ferventes et généreuses, cette imitation présenterait plus d'un écueil, outre celui de la présomption. Je ne saurais vous dire à quel point je suis consolé qu'il ait plu à Notre-Seigneur

d'établir de préférence votre âme dans l'habitude de conformité à son bon plaisir ; c'est précisément celle à laquelle je me sens attiré, et qu'en toute circonstance notre divin Maître me semble réclamer de moi d'une manière réelle et pratique. *Ne rien demander, ne rien refuser*, c'était la devise de saint François de Sales. Bornons-nous à montrer à Notre-Seigneur nos besoins et ceux de nos frères en lui disant, avec les sœurs de saint Lazare : « Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade » ; et restons sans rien ajouter, mais confiant tout aux soins de sa bonté et de sa miséricorde infinies. Quel bonheur de s'abandonner ainsi entre les mains de Dieu, sans résistance et sans raideur, avec le calme et la paix de l'enfant qui dort sur le sein de sa mère ! Et si cette disposition a toujours été nécessaire à la perfection chrétienne, combien ne l'est-elle pas encore à la tranquillité de la vie présente, à notre époque si tourmentée, si incertaine du lendemain ! Tant il est vrai, comme dit saint Paul, que la *piété est utile à tout ; qu'elle a les promesses de la vie présente, en même temps que celles de la vie future.* »

X. *Abandon parfait dans le délaissement.* — « Je bénis Dieu avec vous des lumières qu'il vous accorde, et de la disposition de sainte indifférence dans laquelle il affermit votre âme. Néant tout ce qui passe, tout ce qui n'est pas Dieu ! C'est dans le profond sentiment, dans la foi pratique de cette vérité fondamentale, que vous trouverez le secret de la force au milieu des épreuves qui brisent davantage la nature. Oh ! oui, *Dieu seul !* C'est à proportion qu'on lui dit de plus grand cœur : *Tu solus !* qu'on trouve la paix de l'âme et le secret de la fécondité dans les travaux ! Oh ! combien Notre-Seigneur vous aime ! C'est parce qu'il vous aime qu'il vous refuse jusqu'au sentiment de son amour. Il veut que vous marchiez à sa suite dans l'aridité du Jardin des Olives et dans le délaissement du Golgotha, ne vous plaignez pas de votre part, pauvre enfant, puisqu'elle est si semblable à celle que le Fils de Dieu a choisi



sie pour lui-même. L'ange l'a fortifié dans son agonie, mais ne l'a pas consolé ; c'est Jésus-Christ lui-même qui se charge à son tour de vous fortifier dans la sainte communion ; la consolation, il vous la réserve pour l'éternité.

« Aussi, laissez-le consommer en vous ce travail de destruction et de bienheureuse mort, qui est la condition de la véritable vie, de cette vie dont l'Apôtre disait : *Vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu.* Tous ne comprennent pas cette parole, mais puisqu'il vous a fait la grâce de vous en donner l'intelligence, votre seul bonheur sera de la mettre en pratique. Je n'ai donc pas le courage de prier notre bon Maître de vous délivrer des angoisses ; ce serait entraver à votre désavantage, les desseins de son amoureuse Providence. »

XI. *Mort intérieure.* — Elle résume la perfection des dispositions énoncées plus haut ; c'est un genre de peine ineffable que Dieu réserve aux privilégiés de son cœur. Le P. Jandel y compatissait d'autant plus, quand il avait à diriger de ces personnes, qu'il avait vu un de ses anciens directeurs, dans une douloureuse maladie, passer par cet état d'agonie et de destruction. Il aimait, pour l'instruction des âmes intérieures, à en résumer ainsi les sentiments et les souffrances :

« *Quelle grande et difficile science, s'écriait ce vertueux prêtre, que la science du rien ! Que je suis loin de la posséder ! cette science du rien, c'est-à-dire celle connaissance pratique de la nécessité de nous abandonner à Dieu, afin d'opérer le bien en lui et pour lui ; cette grande science du rien, c'est-à-dire celle vie de pure foi, au milieu des ténèbres et des tentations, où l'on n'a point de joie qui soutienne, mais seulement une résignation qu'on n'aperçoit même pas !!* Les sentiments qu'il nous exprimait de la sorte, résument ses dernières années. Un délaissement total, des épreuves intérieures accablantes, voilà le pain qui l'a nourri pendant plus de dix ans. Une personne qu'il dirigeait lui dit : « Vous me parlez avec tant d'ardeur, com-

« ment dites-vous, que Dieu vous abandonne? — Non, « dit-il, il n'y a point de Dieu pour moi, il m'a abandonné, « je ne le sens jamais ! » Cependant quel calme, quelle résignation ! Si on l'interrogeait sur son mal, il ne prononçait que quelques paroles ; une douce paix régnait toujours sur son visage. Jamais il n'a demandé sa guérison ; il disait seulement : *Mon Dieu, donnez-moi la patience !* Il pensait que, pour être plus semblable à Notre-Seigneur, il fallait s'abstenir de toute plainte. Ses peines étaient quelquefois si intolérables qu'il s'écriait : « J'ai peur de ne pouvoir les supporter, et je comprends que ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu, se donnent la mort. » — « *Eh bien, que ferons-nous ?* lui répondait son meilleur ami. — *Mon enfant, prions ;* » — et ils récitaient ensemble un *Memento-rare*. Les tourments de ce saint homme durèrent ainsi jusqu'à la mort. Il aimait alors à voir et à baiser l'image de Jésus-Enfant : »

Heureuses, s'écriera le lecteur, en contemplant avec tremblement, respect et compassion ce tableau, heureuses les âmes qui, dans cet état de souffrances ineffables, trouvent un directeur capable de les comprendre, assez charitable pour les écouter et recommencer sans lassitude à les encourager ! — Plus heureuses, ajouterons-nous, si, déstituées de ce secours extérieur, elles n'en mettent que plus de générosité à marcher vers Dieu ! Quand elles ont tout perdu, elles ont tout trouvé. Le Sauveur expirant est tout pour elles, leur modèle, leur attrait, leur voie, leur direction, leur soutien, leur tourment, leur mort, leur vie et leur résurrection.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME

### SUITE DU ZÈLE APOSTOLIQUE. — ZÈLE POUR LA PROSPÉRITÉ DU TIERS-ORDRE.

Admission de l'abbé Jandel dans le Tiers-Ordre à Rome. — Origines du Tiers-Ordre. — Zèle du P. Jandel à le répandre. — Composition du Manuel. — Lettre du P. Lacordaire pour en défendre la doctrine. — Le recrutement d'après M<sup>sr</sup> de Ségur. — Dispenses. — Admission des ouvrières. — Divers Tertiaires remarquables.

Après une de ses maladies à Rome, et pendant sa convalescence à Frascati, l'abbé Jandel s'était fait recevoir au Tiers-Ordre par le Père Général Ancarani, qui lui avait donné, comme signe distinctif, le petit scapulaire blanc. Ce fut pour lui une consolation, au milieu des retards que subissait son admission dans le grand Ordre, de se sentir uni désormais, par la participation des mérites et des suffrages, à la famille religieuse de son choix. Il lui fut facile alors, en priant à la Minerve devant les reliques de sainte Catherine de Sienne, et à Sainte-Sabine, dans la basilique où le Pape Clément X, en 1671, avait canonisé sainte Rose de Lima, de méditer la nature du Tiers-Ordre, ses anciennes gloires et sa mission présente.

Le Tiers-Ordre, ou *Milice de Jésus-Christ*, est l'œuvre personnelle de saint Dominique. Il n'y chercha pas un simple moyen de satisfaire la dévotion des fidèles en les alliant spirituellement à ses religieux et à ses religieuses. Le premier Ordre, celui des Frères-Prêcheurs, n'existait pas encore ; le monastère de Notre-Dame de Prouille naissait à peine, et ne semblait destiné qu'à une mission locale et transitoire. Le glorieux athlète du Seigneur, en fondant le Tiers-Ordre, avait pour but hardi et tout apostolique, d'organiser dans le monde une société de personnes au

zèle pur et fervent, qui, par les armes d'abord et au péril de leur vie, puis, les circonstances se modifiant, par la pénitence et la prière, l'exemple et les bonnes œuvres, appuyassent, dans les sociétés humaines, l'action bienfaisante de la sainte Eglise. Il commença l'organisation de cette Milice vers 1208 (\*).

Le Tiers-Ordre, ayant son but permanent, survécut au saint Patriarche et prit bientôt dans le monde catholique une notable importance. C'était au point que les adversaires des religieux, pendant leur formidable campagne, pour faire interdire aux Ordres Mendiants l'enseignement et le ministère des âmes, afin de montrer jusqu'où allaient les empiètements de ces intrus, décrivaient avec ironie, dans leurs pamphlets, les dames du grand monde portant avec ostentation la courroie distinctive du tertiaire (\*\*).

Mais les règlements donnés de vive voix au Tiers-Ordre par le saint Fondateur étaient exposés à s'altérer peu à peu. Un religieux espagnol, Munio de Zamora, prévint et prévint le danger en les rédigeant par écrit. Il avait pour cela grâce et qualité, ayant été élu Maître général de l'Ordre en 1285. Du reste, il s'était toujours distingué par sa vénération pour les souvenirs de saint Dominique ; et c'est lui qui détermina Thierry d'Apolda à écrire la vie du grand Serviteur de Dieu. Enfin il avait été en mesure de recueil-

(\*) Ipse gloriosus fidei catholicæ pugil ac Christi athleta B. Dominicus totus zelator boni status Ecclesiæ militantis, qui pro se suisque sequacibus extremam elegerat paupertatem, cœpit pro bonis Ecclesiæ recuperandis decertare. Nam erant per laicos occupata qui ea possidebant quasi jure hæreditario. Ex quo pontifices cogebantur mendicare, nec ullam habebant potentiam per quam possent errori resistere ; nec etiam clericos aut pauperes valebant, secundum sui officii debitum, nutriendo juvare (*De initio Regulæ T.-O. — Const. Ord. Præd., Jussu R. P. A. Cloche.*)

(\*\*) .....

Et riche fame est mal baillie  
 Qui n'est de tel corroie çainte :  
 Qui plus bêle est, si plus est sainte.  
 Je ne dis pas que plus en facent  
 Mès il me semble que pas nes hacent...

lir, par rapport au Tiers-Ordre, la vraie tradition, car il naquit vers 1237, seize ans seulement après la mort du saint Patriarche : et dans les différents voyages qu'il fit comme Provincial d'Espagne, puis comme Vicaire général de Barnabé de Verceil, il eut lieu de recueillir le récit de choses encore toutes récentes qui intéressaient les origines de l'Ordre. Il put même connaître le bienheureux Humbert qui vécut jusqu'en 1274, et qui était en quelque sorte la tradition vivante des premiers jours.

De même que Munio de Zamora avait promu le Tiers-Ordre par dévotion pour saint Dominique, ainsi, plus tard, un autre Général le propagea par dévotion pour sainte Catherine de Sienne qui en était devenue la gloire et la patronne ; nous voulons parler du bienheureux Raymond de Capoue. Approuvant la fondation d'une fraternité dans la ville de Venise, comme propre à favoriser le salut des âmes, il avait soin d'ajouter : « Nous sommes heureux de faire cet acte, comme témoignage de notre vénération pour Catherine de Sienne, notre mère et notre maîtresse dans les voies de Dieu » (\*). Ce que Raymond de Capoue a écrit dans la vie de sainte Catherine, est regardé comme le récit le plus consciencieux de ce que fut le Tiers-Ordre à l'origine ; c'est encore le résumé le plus pratique de ce qu'il doit être dans les siècles à venir, si les fidèles savent comprendre sa mission.

A mesure que le P. Jandel s'appliqua plus activement en France au ministère apostolique, il saisit mieux la place que cette Milice séculière occuperait dans la croisade organisée contre l'impiété contemporaine par le Père Lacordaire, si les âmes de choix venaient s'y ranger, pour

(\*) Déjà en 1256, c'est-à-dire quatorze ans seulement après la mort de saint Dominique, la B. Emilie de Verceil fondait une communauté de vie active sous la règle du *Tiers-Ordre de la Pénitence*. Les Saintes et Bienheureuses qui s'y enrôlèrent ensuite sont en tel nombre, que « le désert et le cloître pourraient s'en montrer jaloux. » (P. Lacordaire.) — Si les Saints sont la bénédiction que Dieu accorde aux institutions qu'il aime, quelle prédilection n'a-t-il pas pour celle-ci.

tendre à une vertu plus sérieuse et seconder avec discrétion l'Apostolat des Frères-Prêcheurs. On le vit donc à Voreppe, à Grenoble, à Romans, à Chalon, à Lyon, à Nancy, à Paris, en chaire comme au confessionnal, travailler à propager le Tiers-Ordre.

Mais pour agir d'une manière puissante et stable, il fallait qu'à la voix de la prédication s'ajoutât le concours de la presse; or les Manuels du Tiers-Ordre antérieurs à la révolution étaient introuvables; et, du reste, leur forme semblait plutôt convenir à des chrétiens d'un autre âge.

Pourtant, les tertiaires de Paris, artistes, soldats, employés, se cotisèrent pour en rééditer un, vendant même leurs chaînes de montre ou autres objets. Six cents francs, malgré tout, manquaient encore; leur vénérable directeur, M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, quoique par ses œuvres de charité il se rendit ordinairement plus riche de dettes que de revenus, se chargea de combler le *déficit*. L'ouvrage put donc paraître en 1844. Mais un Manuel mieux approprié aux circonstances était de plus en plus universellement réclamé. Le P. Jandel fut chargé par le P. Lacordaire de la rédaction; malgré ses occupations nombreuses, il se donna activement à ce travail qu'il aimait; bientôt le livre fut prêt; il parut en 1849.

Il renferme d'abord la règle du Tiers-Ordre; elle est approuvée par le Saint-Siège, avec défense à qui que ce soit d'y rien changer; il est juste que tous l'aient sous les yeux pour la méditer. Au texte de la Règle, l'auteur du Manuel ajoute les explications propres à en faire connaître le sens et l'esprit; ensuite, par manière de conseil, l'indication des dispenses que les directeurs, à son avis, peuvent plus facilement donner, moyennant cause légitime, aux tertiaires qui, ayant l'intention sincère de tout accomplir, n'en auraient pas la facilité. A ces documents s'ajoute un choix de prières, en particulier le petit office de la Sainte Vierge, par lequel les tertiaires sont libres de remplacer

l'ancien office des *Pater*, s'ils y trouvent leur dévotion.

Mais la partie la plus importante du livre consiste dans trois chapitres assez étendus sur l'esprit de foi, l'esprit de mortification et la fréquente communion ; ils sont l'œuvre personnelle du P. Jandel et déterminent la perfection qui convient aux membres du Tiers-Ordre ; on peut en juger par le résumé que nous donnons ici :

I. Quelle est la base de la perfection du tertiaire ? celle même de la perfection chrétienne : *l'esprit de foi*. — « Que la foi, ô fils de saint Dominique, soit donc l'apanage de votre vie, qu'elle soit infuse et circule en vous comme le sang dans les veines du corps ; ainsi, elle transformera votre intelligence ; les choses humaines ne seront qu'un voile transparent au travers duquel vous verrez briller les réalités divines. C'est à cette lumière que vous apprécierez le faux éclat du monde et que vous verrez l'action providentielle dans la série des plus redoutables révolutions. Sans cette foi, vous végéteriez ; le sens chrétien s'affaiblirait en vous, loin de grandir avec les années ; au lieu d'atteindre cet idéal où l'homme devient *spirituel, même dans sa chair*, vous deviendriez *charnel, même dans les choses spirituelles*. Gardez-vous de ce malheur ; tenez ferme dans le monde, comme une digue aux envahissements et aux infiltrations de l'esprit d'incrédulité, comme une compensation aux défections et à l'indifférence des croyants. Soyez mort à tout, vivez d'espérance, méditez l'économie de la religion, étudiez avec amour Notre-Seigneur Jésus-Christ ; enfin, ne voyez plus rien qu'avec les yeux de Dieu même. »

II. « *L'esprit de mortification* et le détachement du créé est une conséquence de l'esprit de foi qui nous élève vers l'incréé. Il faut donc l'embrasser en tout, dans la chair comme dans l'esprit ; c'est l'enseignement unanime des Saints : « Ne croyez pas, dit saint Jean de la Croix, celui qui vous enseigne à ne pas mortifier la chair, confir-  
« mât-il sa doctrine par des miracles. » Et sainte Thérèse :

« C'est folie de croire que Dieu admette dans son intimité les personnes amies de leurs aises. » Comment, du reste, ceux qui ont horreur de la mortification de la chair sauraient-ils affronter la mortification spirituelle, beaucoup plus pénible? Ils peuvent affecter, dans leur beau langage, d'exalter la dernière au détriment de la première; en fait, ils en viendront à ne pratiquer ni l'une ni l'autre.

« Serait-il vrai que les cloîtres, où l'on est plus à l'abri des dangers du sensualisme, sont les asiles exclusifs de la pénitence? Les mondains qui vivent dans une atmosphère si amollissante, oseront-ils dire qu'ils n'ont ni le besoin ni le devoir de la mortification? Prétendront-ils qu'elle eut, sans doute, sa raison d'être au milieu du monde, mais dans les âges anciens bien différents du nôtre? Sommes-nous moins impressionnables que nos ancêtres aux influences du mal? Les progrès d'une civilisation corruptrice n'exigent-ils pas, au contraire, une plus grande prudence pour se garder de ses atteintes, en se rappelant que *là où il n'y a pas de hâte, la propriété est au pillage*? Ne faut-il pas une plus grande énergie pour remonter le courant qui domine aujourd'hui, se former des habitudes personnelles marquées au signe de la mortification et protester hautement contre la mollesse générale?

« Il ne nous suffit donc pas de la tempérance du philosophe qui évite l'excès par respect pour sa dignité, il nous faut la pénitence du coupable qui mérite le châtiment; nous devons nous résoudre à une mortification agressive qui cherche et impose la peine sensible. Que tous s'y exercent dès le début, car si l'homme ne s'habitue pas de bonne heure à se vaincre, *ses os seront pour toujours imprégnés des vices de sa jeunesse*. Et si cet austère devoir incombe à tout vrai chrétien, que sera-ce du tertiaire obligé de se pénétrer, autant qu'il en est capable, de l'esprit religieux? Les circonstances peuvent le faire dispenser plus ou moins des austérités de la règle; raison de plus, pour lui, de rechercher, dans les moindres détails de sa



vie, ce qui peut lui faire pratiquer utilement la mortification. »

III. Le chapitre du Manuel sur la *communion fréquente* ne mérite pas moins que les deux autres d'être approfondi. Il se garde d'exagérer les conditions requises et par là d'effrayer les âmes ; mais il les montre exactement d'après S. Alphonse de Liguori et S. François de Sales ; ce dernier, chose remarquable, plus exigeant que le premier : « Vous avez le désir de la communion, observe le P. Jandel, c'est bien ; mais d'où procède-t-il ? N'est-ce pas d'une tendance à vous complaire dans votre prétendue perfection, ou pour ne pas vous voir inférieur à d'autres âmes pieuses ? Quand votre confesseur vous refuse la communion, ne murmurez-vous pas ? et si vous y sentez quelque douceur, n'est-elle pas toute d'imagination ?

« Qu'ils s'éprouvent donc eux-mêmes, ceux qui n'ont qu'une piété de circonstance, renversée par le moindre changement de vie ; qu'ils s'éprouvent, ceux qui négligent de vaquer régulièrement à l'oraison, et ceux qui ne savent pas même surmonter une petite rancune, supporter un mauvais procédé, un affront, un manque d'égards. Qu'elles s'éprouvent, ces personnes à la langue immortifiée, curieuses des vanités de la terre, accoutumées à perdre leur temps dans des conversations vides de Dieu. De même de ces âmes molles, affaiblies par une longue habitude d'impatience, d'aigreur ou de vanité, qui végètent dans un cercle journalier d'infidélités volontaires, sans le moindre regret ; de même de ces personnes au type pharisaïque qui, fières de leur attachement à leurs pratiques extérieures, sont intraitables à l'égard de ce qu'elles appellent leurs droits, se croient dispensées d'indulgence pour autrui et sont cause que le nom de Dieu est blasphémé par le monde. Le bon tertiaire, à l'opposé, en se préparant bien à la communion et en remplissant toute sa vie des fruits intérieurs qu'elle renferme, saura faire aimer son Sauveur, et répandra partout les influences de

la vraie dévotion. Alors il sera à la hauteur de sa vocation. »

Ces enseignements du P. Jandel, surtout ceux du deuxième chapitre, étaient de nature à lui attirer le même reproche que faisaient certains disciples au Sauveur : *Ces paroles sont dures, et qui peut les entendre ?* — « Vous trouvez mon chapitre de la mortification un peu sévère, répondait-il à un tertiaire, vous n'êtes pas le seul, et cela ne m'étonne pas. Je ne le crois pourtant point exagéré. Cela prouve seulement qu'il en est de cette vertu comme du *Traité de la grâce* : on l'ignore beaucoup trop. »

D'autres, au contraire, voyant dans ces trois chapitres nourris de la meilleure substance des Saintes Ecritures, de vrais et profonds traités, regrettaient vivement qu'ils fussent un simple appendice du Manuel, et en eussent préféré la publication séparée. Le P. Lacordaire leur répondit : « J'aurais beaucoup regretté que le P. Jandel fit imprimer à part les chapitres surajoutés aux explications ordinaires de la règle; ce sont ces chapitres qui font le caractère du livre, en même temps qu'ils donnent la physionomie du Tiers-Ordre. » Et, afin de mieux expliquer sa pensée, le grand orateur daignait adresser les lignes suivantes à une Tertiaire que sa fidélité à s'inspirer de ces principes avait fait taxer de Jansénisme :

« Ma fille en Notre-Seigneur. Vous ne devez pas être étonnée qu'on vous trouve un peu *Janséniste*. C'est un mot devenu à la mode pour désigner ceux qui tâchent de mettre leurs mœurs en harmonie avec les sentiments de foi et de charité dont ils sont imbus. Beaucoup de personnes, par ignorance de la véritable vie chrétienne, sont réduites à la réception fréquente des sacrements, jointe à des mouvements de dévotion pour Dieu et à l'abstention du péché mortel, et elles sont tout étonnées si on vient leur dire qu'il faut en outre imiter Jésus-Christ dans sa pauvreté, son humilité, sa pénitence, son abnégation de soi-même, sa flagellation et son crucifiement, les seules

choses qui coûtent réellement à notre nature corrompue. Pourtant, l'Évangile est plein de cette nécessité de vivre comme Jésus-Christ, la vie des Saints en est remplie, les écrits des Pères la répètent à tout venant ; mais il est plus facile de se faire un christianisme qui permette de *vivre comme le monde, sauf le péché mortel*.

« Il est vrai que bien des âmes, au commencement surtout, sont incapables de faire plus ; il faut ménager leur faiblesse, y compatir, leur inculquer la différence des préceptes et des conseils, mais cependant ne pas leur laisser ignorer que nous sommes tenus à nous perfectionner dans la vie chrétienne, ce qui exige un certain effort pour nous affranchir du monde, avec le temps et l'action continue de la grâce. Qu'est-ce qu'une femme riche et titrée qui se prend à communier toutes les semaines et qui reste aussi vaine qu'auparavant, aussi délicatement couchée et habillée, aussi grande et fière dame, aussi joueuse, aussi adonnée et sans nécessité, à tous les plaisirs du monde ? Est-il possible de concevoir rien de plus ridicule qu'une semblable conversion ? Ce sont ces belles converties qui crient au jansénisme, de concert avec les directeurs qui les endorment dans la pensée qu'elles sont devenues des saintes.

« Le jansénisme a été une déplorable hérésie, un bouleversement de toutes les idées chrétiennes sur la liberté de l'homme, la bonté de Dieu, l'application du sang de Jésus-Christ à tous les hommes. Ces tristes penseurs craignaient horriblement que Dieu ne fût trop bon ; mais qu'y a-t-il de commun entre cette odieuse doctrine et la conviction dogmatique et pratique qu'il faut aimer Jésus-Christ comme il nous a aimés, non pas de bouche mais de cœur, non pas seulement de cœur mais d'effet, jusqu'à la Croix enfin, et au Calvaire ? Que ceux qui n'en ont pas encore le courage se confient à Dieu, qu'ils lui demandent pardon de leur faiblesse, qu'ils avancent lentement dans la voie étroite, mais enfin qu'ils avancent, et surtout qu'ils

ne se fassent pas de leurs misères un *système* qui les encourage à rester ce qu'ils sont. Voilà la doctrine que nous trouvons dans l'Évangile, dans les Épîtres de saint Paul, dans l'Imitation de Jésus-Christ, dans les lettres de saint Jérôme, dans la vie des Saints et dans notre propre cœur assisté de la grâce divine. »

Avec l'esprit si grave et si intérieur que le P. Jandel réclamait dans le Manuel, d'accord avec les religieux les plus autorisés, il ne devait pas s'attendre à voir les chrétiens entrer dans le Tiers-Ordre à flots serrés ; mais il ne le regrettait pas, il voulait avant tout la qualité ; et il se montra toujours fidèle à cette ligne de conduite.

De là les plaintes, ou plutôt les regrets que M<sup>sr</sup> de Ségur, membre du Tiers-Ordre de Saint-Dominique en même temps que de celui de Saint-François, exprimait, avec sa verve bien connue, à l'un de ses anciens pénitents : « Je voudrais, lui avait-il écrit d'abord, faire un opuscule sur notre Tiers-Ordre de Saint-Dominique, afin de le populariser davantage et de le répandre. Envoyez-moi les deux ou trois documents ou Manuels que je pourrais publier à coup sûr. » Mais il reprenait un peu plus tard : « Le bon P. Jandel m'a dit qu'il ne désirait pas voir se répandre beaucoup le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Quel dommage que je n'aie pu écrire le *Tiers-Ordre de Saint-Dominique* en pendant du *Tiers-Ordre de Saint-François* ! J'avoue ne rien comprendre à la pensée du bon Père. Un Tiers-Ordre est fait pour être répandu le plus possible. La quantité, en pareil cas, est le complément indispensable de la qualité. Il faut croire que ce saint homme a plus d'esprit que nous ; et, *comme il est très grand*, qu'il y voit de plus loin ; je regrette cependant un peu de n'avoir pas agi sans le consulter. L'œuf une fois pondu, il n'aurait pas eu le courage de ne pas le couvrir. »

Ces réflexions enjouées purent faire sourire le P. Jandel, mais ne modifièrent nullement ses vues. Il respectait profondément les Instituts qui ont, pour entendre le

bien, d'autres lumières ; pour le généraliser, d'autres grâces, sachant que la *différence des dons* (Rom. XII, 6) est un des plus beaux caractères de l'Esprit-Saint. Mais il croyait le Tiers-Ordre de Saint-Dominique fait pour des âmes particulièrement trempées, et par conséquent assez clair-semées, du moins dans la société présente.

Il permettait même à des tertiaires, dans certains cas, la pratique des vœux, après un long examen de leurs attrait : « Si je ne me trompe, disait-il à une de ces âmes privilégiées, vous devez vous apprêter à faire et à pratiquer dans le monde les trois vœux de religion. Commencez sans trouble votre année de noviciat dans une retraite de plus en plus grande, dans une pauvreté effective bien prononcée, sans éclat comme sans respect humain, enfin dans une dépendance calme et simple de votre directeur. Si la vie sérieusement chrétienne est déjà dans le monde une *singularité*, à plus forte raison le sera la vie d'une pauvre volontaire. Cette vie vous sera un trait de ressemblance avec votre patronne bien-aimée, sainte Catherine de Sienne. »

Toutefois, en désirant faire du Tiers-Ordre un corps d'élite, il n'entendait nullement en faire le privilège d'une classe de personnes, ni en exclure les gens du peuple. Il avait rencontré plus d'une fois chez les ouvrières, les servantes, les villageoises, plus d'élévation d'âme, plus de délicatesse de sentiments chrétiens, plus d'humilité et d'abnégation, plus d'esprit apostolique, plus de dévouement effectif à la famille dominicaine, que dans les gens du grand monde. Aussi, quand on lui présentait des réglemens qui excluaient de la Fraternité du Tiers-Ordre les domestiques, il se fâchait presque. On avait peine à lui faire comprendre que ce n'était pas par mépris, mais parce que leurs occupations les mettaient dans l'alternative, ou de laisser souvent les réunions pour le travail, ou de négliger le travail pour les réunions. Il ne

savait que répliquer, mais il ne pouvait néanmoins dissimuler son air contrarié.

« J'espère que vos réunions, disait-il à une tertiaire, seront pour vous la source d'une consolation bien douce ; je regrette seulement qu'en les tenant dans la semaine, vous leur donniez des allures un peu aristocratiques. Vous en excluez forcément et constamment des sœurs bien méritantes, qui n'ont pas une vie de loisirs, par exemple, les couturières, les demoiselles de magasin. Je vous fais cette remarque parce que je connais, dans cette classe, plusieurs tertiaires que je regarde comme une bénédiction pour l'Ordre, par leur vertu et leur générosité. Leur présence dans les réunions serait une source d'édification et de grâces, en même temps que ce serait pour elles une consolation et un encouragement. »

Il est des personnes qui, au fond, ne convoitent le Tiers-Ordre que comme moyen de fomentation leur effervescence pieuse, ou de s'admirer secrètement, avec l'auréole de perfection qu'elles croient désormais porter. Leur assurance à déclarer qu'elles ont la vocation, et leur mécontentement quand on les retarde, montrent qu'elles se sont appelées elles-mêmes. Mais il en est d'autres bien mieux douées qui, s'exagérant au contraire leur indignité, n'osent y entrer ou ajournent, sous prétexte de se préparer mieux. Le P. Jandel écartait aussi poliment que possible les premières, mais il stimulait les dernières et les reprenait de leurs hésitations. Que pouvaient-elles objecter ? la perfection de cette vocation ? on y entre, non parce qu'on possède la sainteté, mais précisément parce qu'on veut l'acquérir. — Était-ce la prévision des dispenses dont elles auraient besoin sur les abstinences de règle, qui les portait à reculer ? Autant vaudrait prétendre qu'il faut renoncer à la vie chrétienne, dès qu'on ne peut observer les jeûnes d'Eglise. — Les prescriptions relatives à la mise étaient-elles ce qui leur faisait ombrage ? mais le devoir et les nécessités sociales motivent, dans une large

mesure, des concessions de la part du directeur. Le Missionnaire, dans les pays lointains, ne se déguise-t-il pas en musulman pour convertir les âmes? pourquoi des personnes intelligentes, zélées, généreuses, foncièrement pieuses, mais enchaînées contre leur gré au monde et à ses vanités extérieures, ne pourraient-elles pas demander au Tiers-Ordre ses grâces, pour lui offrir en échange leur concours, et faire arriver au cœur même du siècle l'influence apostolique de l'Ordre?

C'est dans cet esprit que le P. Jandel encourageait les vocations des personnes de la société : « Puisque vous aimez à vous appeler fille de Saint-Dominique, écrivait-il à une dame du monde, pourquoi ne songeriez-vous pas sérieusement à entrer dans le Tiers-Ordre? Il y a longtemps que j'y pense pour vous; et je vous en aurais déjà parlé, si un motif de discrétion, que vous comprendrez aisément, ne m'en avait empêché. Aujourd'hui, une phrase soulignée de votre lettre me détermine à passer par dessus ma réserve. Je vous dirai donc franchement que je ne vois rien qui convienne mieux à votre âme, et à ses désirs de progrès et d'union avec Dieu, puisque, d'ailleurs, il ne se manifeste en vous aucun indice de vocation pour la vie religieuse proprement dite. Étudiez la règle et l'esprit du Tiers-Ordre, puis consultez à ce sujet Notre-Seigneur, sans inquiétude et sans préoccupation.

« Vous désirez pratiquer l'humilité, la simplicité, la pauvreté et la charité envers les petits; comment le Dieu de la crèche ne vous bénirait-il pas? le Tiers-Ordre vous y aidera. Votre vocation vous est maintenant révélée; vous serez le trait d'union entre le siècle et le cloître, et vous userez du monde comme n'en usant pas; car *vous serez morte, et votre vie sera cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Fiat! Fiat!...* Que vos autres associations ne vous arrêtent pas. Je vous dirai en deux mots toute ma pensée à ce sujet. Vous devez être enfant de Marie *pour les autres* et sœur du Tiers-Ordre *pour vous*; comme la

première association n'ajoute rien à vos pratiques ordinaires, elle ne présente aucun inconvénient. »

Il écrivait à une autre : « Vous allez vous hâter, je pense, de prendre dans le Tiers-Ordre la place que votre nièce a laissée vide. Il convient que vous soyez la première à y entrer après elle, pour que cet héritage soit pour vous un exemple et un avertissement de tous les jours. Vous aurez l'année de noviciat pour réfléchir et préparer votre âme à la profession. Vous pourrez même prolonger l'épreuve comme une de nos Bienheureuses, qui est restée, je crois, plus de 40 ans novice (\*). Mais du moins vous participerez à toutes les grâces et privilèges de l'Ordre. »

« Pour les jeûnes, quand même la situation dans la famille ne les interdit pas, on en dispense, non-seulement si la maladie le réclame, mais afin de prévenir la maladie ou le dépérissement qui rendrait impropre aux devoirs d'état. En ce qui regarde le costume, si vous ne rencontrez pas de sérieuses difficultés de la part de votre famille, surtout de Madame votre Mère, je vous engage fort à conserver dans vos vêtements toute la sévérité de la règle. Mais si cela devait altérer la bonne harmonie, ne vous obstinez pas.

« Quant à la coiffure, la règle n'en dit rien, et je vous avoue que j'aimerais mieux que sœur S... n'eût rien changé à la sienne, afin d'éviter toute apparence de singularité. Je ne puis que m'édifier, du reste, des motifs qui l'y ont engagée; mais, à moins que son directeur ne juge ce changement utile, ce qui peut être, surtout comme exercice d'humilité, de mortification ou d'obéissance, je ne voudrais pas l'engager à continuer.

« Je conçois qu'on ait interdit parmi vous le nom de *Sœur* par prudence et par discrétion, puisque vous vivez dans le monde; mais il me semble que vous prenez la lettre de cette recommandation trop à la rigueur. Je

(\*) La B. Osanna de Mantoue dont on fait la fête le 18 juin.



désire donc que vous continuiez à y déroger en m'écrivant; le pli est pris, et je ne crois pas qu'il puisse y avoir d'inconvénient.

« Espérons que vos petites réunions porteront des fruits de charité et d'édification. Nous vous verrons bientôt à l'œuvre, et j'ai surtout confiance dans la direction du bon abbé Gay, pour prévenir ou réprimer les misères inséparables de toute réunion, parce qu'elles le sont de notre humanité. »

Il est juste de le dire, tant de zèle du Père ne fut pas payé d'ingratitude. Que de tertiaires priaient pour lui, l'aidaient de leurs ressources et auraient souscrit du fond de l'âme à ce que disait l'une des plus anciennes et des plus fidèles à sa direction : « Cet excellent Père aimait sa famille spirituelle : aucune occupation ne l'empêchait de trouver toujours un moment pour lui donner un conseil dans un cas difficile, un encouragement, une bénédiction. Aussi, pour ma part, j'éprouve une sorte d'effroi à la pensée d'être privée à jamais de cet appui ! »

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans citer quelques tertiaires vénérables que le P. Jandel reçut lui-même, ou avec lesquels il fut spirituellement lié.

Le premier est celui dont nous avons parlé plus haut, M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, fondateur de la célèbre archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie. Quoiqu'il ne fût pas encore tertiaire, il avait été chargé par le P. Lacordaire de la direction des premiers aspirants du Tiers-Ordre à Paris, et il déclara vouloir assister à leur profession, qui devait avoir lieu dans son église, sous les regards de la Très Sainte Vierge. Quelle ne fut pas leur joie lorsqu'à la fin de la cérémonie, ils le virent s'avancer à son tour vers l'autel, et recevoir des mains du P. Lacordaire les livrées de Saint-Dominique ! Il n'en avait rien dit pour faire cette surprise à ses fils spirituels. Le P. Jandel, qui l'avait vu de près à Paris, lui conserva toute sa vie un attachement plein de vénération ;

et souvent, dans les demandes de prières qui arrivaient à l'archiconfrérie pour les réunions du Dimanche soir, se trouvaient des billets écrits de la main du Père, ou envoyés de sa part par quelqu'un de ses intimes, pour recommander ses intentions.

Un autre prêtre plus humble, mais plein de mérites par sa vie cachée, fut la conquête du P. Jandel à Chalon ; il s'appelait l'abbé Gardette. Le vénérable curé d'Ars l'avait surnommé *le Saint*, mais dans le peuple, on le désignait habituellement sous le nom de *Père-Carme*, à cause de son dévouement à servir pendant cinquante ans les Carmélites, comme aumônier et confesseur. Il contribua à la fondation d'une double Fraternité de tertiaires, hommes et femmes, petit noyau plein d'espérance ; et il en fut nommé directeur. Dès lors, le P. Jandel ne voulut plus appeler l'abbé Gardette que *son cher frère*. Dans une lettre datée de Nancy, il lui disait :

« *Bien cher frère*, il faut que je vous recommande de laisser de côté les expressions cérémonieuses de *Révérence*. Agissez avec moi en toute simplicité et cordialité, comme avec un frère et un ami. Dans la multitude des personnes que mon ministère me donne tous les jours de connaître, vous êtes bien certainement du petit nombre de ceux dont l'affection m'est plus précieuse et le souvenir plus cher. C'est pour cela que je tiens à dépouiller complètement entre nous tout ce qui sent trop la politesse ; j'attends donc de vous, à l'avenir, cette nouvelle preuve d'affection. »

La leçon était aimable pour le *Père-Carme* ; mais il en profita peu, tant les habitudes de politesse et de déférence envers ceux qu'il estimait étaient enracinées dans son âme. Il n'en eut que plus de vénération pour son Père en saint Dominique, et il eut soin de faire affilier aussi à perpétuité ses chères Carmélites, aux mérites et biens spirituels de tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Le P. Jandel retrouva à Paris et gagna au Tiers-

Ordre un autre prêtre, qu'il avait connu très particulièrement en Italie, M. l'abbé Charles Gay. Le cas qu'il faisait de lui, dès lors, ressort de ses lettres à une tertiaire :

« Les nouvelles que vous me donnez de la sœur S. me remplissent de consolation et augmentent encore l'intérêt si vif que je porte à cette âme *priviligée*. (Ne lui dites pas ce mot, pour ne pas l'exposer à l'amour propre). Je me réjouis de la recevoir à la profession dans quelques mois. Si elle doit être, comme Nicodème, une disciple cachée, pour ménager l'opinion des hommes, elle n'en sera pas moins, j'en suis sûr, une disciple fidèle et dévouée, prête comme lui, à se déclarer, quand les intérêts de Dieu viendront à le demander. Inutile qu'on sache sa réception ; cela pourrait l'exposer à des critiques ou à des tentations de vanité, selon les idées des personnes qui en seraient instruites ; mieux vaut mille fois se renfermer dans le silence et l'humilité d'une vie cachée en Dieu.

« Elle peut, en toute confiance, s'adresser, pour la direction de sa conscience, à l'excellent abbé Gay, mon ami de cœur depuis longtemps. Je l'ai reçu à la profession du Tiers-Ordre cette année le Vendredi-Saint et j'en ai été très heureux. Elle peut même lui dire qu'elle est envoyée par moi ; car il est convenu entre nous qu'il recevra toutes les personnes que je lui adresserai. Le seul inconvénient (inconvénient sérieux) que je vois à ce choix, c'est que l'abbé Gay est absent de Paris une partie de l'année. Mais peut-être, si sa santé se fortifie, ses absences seront-elles moins longues. Il y a huit ans que nous nous sommes connus et liés intimement à Rome ; c'est lui qui, depuis cette époque, n'a cessé de me presser de donner une station aux Missions étrangères. »

A une autre tertiaire il écrivait : « Je suis heureux, pauvre enfant, de tout le bien que l'excellent abbé Gay fait à votre âme ; mais je n'en suis pas surpris, car il est une âme d'élite ; laissez-le vous conduire. Je ne prétends pas que les autres directeurs ne vous conviennent pas ;

mais, pour bien des motifs, sa direction vous est préférable à toute autre. Il sera plus utile à votre avancement que je n'aurais pu l'être moi-même, si je fusse resté à Paris. Ne me regrettez donc pas, mais priez beaucoup pour moi.»

Dans la suite, le docte abbé Gay devint vicaire-général de Poitiers, évêque d'Anthédon, auxiliaire du cardinal Pic. Plus d'une fois ce dernier, pour montrer, sous forme de plaisanterie, quelle haute estime il avait de son esprit éminemment religieux, au lieu de l'appeler pompeusement *Monseigneur*, lui disait : *Frère Charles*.

Nous dépasserions le cadre de ce livre et nous trahirions peut-être trop de secrets pieux, si nous donnions la liste des autres personnages de noble famille et de haute dignité ecclésiastique, qui s'enrôlèrent d'année en année dans le Tiers-Ordre par estime pour le P. Jandel, ou s'appuyèrent sur ses conseils et lui vouèrent leur vénération, en France d'abord, à Rome ensuite, quand il y fut appelé pour le but et dans les circonstances mémorables que nous allons raconter.

---

## CHAPITRE SIXIÈME

### APPEL A ROME POUR LE GÉNÉRALAT

Avènement et zèle de Pie IX. — Sollicitude pour les Ordres religieux. — On lui propose le P. Jandel comme Général. — Venue de celui-ci à Rome. — Hésitations parmi les conseillers du Pape. — Arrivée du P. Lacordaire. — Exactitude de sa doctrine sur le pouvoir de l'Eglise. — Bref d'institution du P. Jandel.

Grégoire XVI, ce protecteur des Dominicains français au début de leur laborieuse entreprise, était mort le 1<sup>er</sup> juin 1846, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Contre toute prévision, le 16 du même mois, le Sacré-Collège élut, pour lui succéder, le cardinal Mastai-Ferretti, à peine âgé de cinquante-cinq ans, qui s'était fait remarquer de tous, et critiquer de plusieurs, par son esprit d'initiative et ses généreuses tendances.

On sait les débuts de son Pontificat, son empressement à concéder à ses sujets des institutions conformes à leurs aspirations, toujours sous la dépendance de son suprême et inaliénable pouvoir. L'enthousiasme fut indescriptible, les ovations universelles. Cependant les sages ne tardèrent pas à s'inquiéter de leur persistance même. Il fut aisé bientôt de le comprendre, les meneurs sectaires applaudissaient dans le Pape, non le programme qu'il avait adopté, mais celui qu'ils affectaient de lui supposer pour le lui imposer ; il se sentait poussé malgré lui sur une pente où il aboutirait à n'être plus que le roi nominal d'un peuple soi-disant souverain. Quand il voulut relever la tête, pour affirmer ce que Dieu l'avait fait et ce qu'il voulait continuer d'être, les mêmes mains qui n'avaient su qu'applaudir s'armèrent du poignard ; la terreur commença. Le Pape déguisé put à peine s'enfuir à Gaëte ; il

fallut l'expédition française, pour maîtriser la révolution et le rétablir à Rome en avril 1850.

A peine rendu à sa capitale, Pie IX se remet à l'œuvre, toujours pour procurer le bonheur de son peuple ; non seulement du peuple romain, mais de tout le peuple chrétien, en rétablissant dans les cœurs les principes et les vertus du Christianisme. L'influence des instituts religieux était pour cela un des moyens d'action les plus universels et les plus radicaux, il le comprit de suite et voulut faire appel sans retard à ces milices saintes, placées immédiatement sous ses ordres.

Mais il fallait qu'avant de travailler à la réforme des nations, les religieux commençassent par s'améliorer eux-mêmes ; car dans un grand nombre, la vigueur de la discipline avait souffert de l'action du temps et surtout des empiètements du pouvoir civil, Que celui-ci s'appelât le Protestantisme en Allemagne et en Angleterre, le Joséphisme en Autriche, l'autocratie des Czars en Russie, la grande révolution en France, la dictature militaire sous Napoléon, la jalousie des rois catholiques en Espagne, c'était partout le même but, plus ou moins accentué selon le degré de perversion des pouvoirs hostiles à la Papauté : annuler les Ordres religieux comme soutiens de l'Eglise, soit en retranchant la tête, soit en atrophiant le cœur ; puis asservir ce qui restait, pour en faire un instrument de domination.

L'Ordre de Saint-Dominique n'avait pu éviter sa part de dommages quoiqu'il, d'après plusieurs observateurs, elle fût moindre que dans plusieurs autres corporations. L'habitude des hautes études théologiques et la dévotion à la Très Sainte Vierge y avaient maintenu dans de belles proportions l'amour de la retraite, la distinction de l'esprit, la dignité des mœurs et l'éloignement de la dissipation du siècle. Cependant il y avait déclin ; et dans plusieurs contrées, des hommes trop pessimistes sans doute, ne voyaient d'autre issue que la mort. Mais Pie IX

voulait la vie, une vie surabondante et communicative. Il cherchait donc, pour remplacer, à la fin de sa charge de Général, le P. Ajello, vieillard bienveillant et instruit, mais accablé d'infirmités, un religieux de cœur et de foi, digne d'être l'homme de sa droite, capable de donner à l'Ordre une nouvelle et plus forte impulsion.

Un jour il s'en ouvrit à M. de Narp, dans l'abandon d'une simple causerie. Le marquis de Narp, ancien militaire, vrai chevalier des temps antiques, habitait Nancy quand les Frères-Prêcheurs y arrivèrent. Etabli ensuite à Paris, il les accueillait dans sa maison avant la fondation du couvent. Avec son caractère loyal et affectueux, il n'est pas surprenant qu'il fût agréable à Pie IX et en relation avec les principaux membres de la cour pontificale. Mis en demeure à l'improviste, par le Pape, de faire ses réflexions, il se sentit porté à lui dire qu'il connaissait en France un homme capable, selon lui, de remplir les paternelles intentions du Saint-Siège ; et il nomma le P. Jandel.

Pie IX faisait prendre en même temps d'autres informations par le cardinal Orioli et par l'ami de ce dernier, le P. Buttaoni, Maître du Sacré-Palais. Ceux-ci, après avoir consulté le P. Palmeggiani, ancien supérieur du P. Jandel, dont le coup d'œil modeste mais juste était en haute estime, en vinrent à proposer au Pape le même nom ; c'était remarquable. Toutefois, pour marcher avec plus de circonspection, Pie IX fit prendre aussi, par son Nonce à Paris, des informations auprès de plusieurs Evêques français, se contentant de leur demander en termes circonspects, ce qu'ils pensaient du P. Jandel et de son *aptitude à diriger des communautés religieuses*. Les informations nouvelles confirmèrent si bien les anciennes, que la résolution du Pape fut à peu près fixée. Il voulut cependant voir de près le sujet dont on lui faisait l'éloge, et le fit mander.

Quand M<sup>sr</sup> Fornari, alors Nonce du Pape, transmit au P. Jandel, à la fin de mai 1850, le commencement du message, il n'éprouva que de l'étonnement, mais quand il sut

tout le projet, ce furent des larmes. Pourtant il lui fallait obéir, et même contenir sa tristesse devant les Pères ; car le plus strict secret lui était imposé. Il ne put rien dire, même au P. Lacordaire. Dans l'intimité cependant il laissait échapper des sentiments analogues à ceux de saint Paul : « Je vais à Jérusalem sans savoir ce qui m'arrivera, si ce n'est que l'Esprit me proteste que des tribulations m'attendent : *Vincula et tribulationes Jerosolymis me manent* » (Act. XX, 23). Ce sentiment d'effroi l'accompagna depuis Paris jusqu'à Chalais. Là seulement, il se sentit renaître à la confiance, et put dire le reste du texte de l'Apôtre : « Mais je ne crains rien de ce qui me menace, *sed nil eorum vereor* » (Ibid). Une réflexion de saint Jean Chrysostome qu'il lut dans l'Office de saint Barnabé, le 11 juin, contribua à ranimer son courage ébranlé : « Tant que nous sommes des brebis, nous demeurons vainqueurs ; si nous sommes des loups, nous sommes vaincus, car le secours du pasteur manque. *Dum sumus oves vincimus, si lupi vincimur, quia pastoris auxilium abest* » — « Le pasteur m'appelle, pensait-il en lui-même ; je dois avoir la docilité de la brebis et me tenir prêt à l'immolation ; c'est à Dieu de me faire surmonter les obstacles. »

La perspective du pouvoir suprême ne le rendit que plus attentif à pratiquer jusqu'au bout les moindres devoirs du simple religieux. En route, il se rappela qu'il n'avait pas demandé la permission d'user de lait le matin à certains jours de jeûne ; il se hâta d'écrire à son Prieur pour se mettre en règle. Pendant ces divers événements, un prêtre de Toulon revenu de Rome, avait divulgué jusqu'à Paris la grande nouvelle : « Quoi, s'écria le P. Ausant, d'une voix émue, lui, mon Père Général, il me demande cette petite permission ! » Et il montrait la lettre à tout le monde, comme sujet d'édification.

Parti de Marseille sur le *Dauphin*, le P. Jandel arriva à Cività-Vecchia, le 18 juillet 1850, et dut faire quarantaine dans le Lazaret. Il raconte lui-même cet incident à sa



famille, en tâchant de dissimuler sous une forme agréable ses préoccupations intérieures : « C'est aujourd'hui que j'ai quarante ans, et pour la première fois de ma vie je me vois emprisonné, bien fâché de ne pouvoir dire la Messe tous ces jours-ci. Quand on m'annonça sur le bateau que je devais descendre au Lazaret, et qu'on m'offrit de m'accompagner pour le visiter, je m'y refusai, pensant que j'aurais toujours le temps de voir cet affreux séjour, et tâchant (non sans peine, je le dis à ma honte), de me résigner à quatre jours de quelque chose d'analogue au cachot de Sylvio, sous les plombs de Venise.

« Quelle fut donc ma surprise, en y entrant ce matin, de me voir installé dans l'appartement du Commandant ! Quatre magnifiques pièces, dont l'une au nord ouvrant sur la mer, et tout cela pour moi seul ! j'en étais confondu. Je craignais fort que mes compagnons de voyage n'en fussent scandalisés, et ne vissent dans ce traitement princier réservé à un méchant moine, un révoltant abus de la domination cléricale. (J'étais venu de Toulon avec un détachement de deux cents chasseurs envoyés à Rome.) J'allai visiter les officiers qui étouffaient dans de petites cellules, et je leur offris de partager *mes appartements*, ce qu'ils agréèrent sans se faire prier. J'avais un bon lit que je les forçai d'accepter, ne conservant que la paille par terre ; je viens déjà d'y reposer avec une vraie sensualité.

« Voici l'explication de cet accueil : il y avait déjà quelque temps que j'étais attendu à Rome, en sorte que chaque fois qu'un vapeur français entrait dans le port, les Pères dominicains de Cività-Vecchia braquaient du couvent la lunette sur le pont ; ainsi j'ai été vite reconnu, et l'on a prié le Commandant, qui n'habite pas le Lazaret, de m'y laisser occuper son appartement réservé. Il l'a très gracieusement accordé et est venu me visiter presque en même temps que nos Pères, que j'ai vus, séparé seulement par un parapet. Quelle misère d'être censé un personnage ! »

Aussitôt arrivé à Rome, le P. Jandel eut une longue audience du Saint-Père, et, lui présentant de front tous les motifs qu'il croyait les plus puissants, il le conjura de jeter les yeux sur un autre, pour le gouvernement de l'Ordre. Pie IX se borna à lui répondre qu'il n'y avait encore rien de décidé, mais qu'il avait voulu le voir et le connaître avant de se déterminer. En réalité il y avait, chez le Pape, quelques hésitations. Des prélats trouvaient le candidat trop jeune, et faisaient observer qu'avec le ministère actif qu'il avait exercé en France, il n'avait pu faire une étude approfondie de la législation et des usages de l'Ordre. D'autres oppositions qui ne s'étaient pas montrées d'abord, parce qu'en apprenant son appel à Rome, on avait regardé sa nomination comme un fait accompli, s'enhardissaient à mesure qu'on s'apercevait du contraire.

« J'en étais prévenu, dit-il, et je ne m'en tourmentais guère ; après tout on travaillait pour moi et dans mes intérêts ; on m'eût rendu un immense service en obtenant mon congé pour la France. Mais l'influence et la fermeté du cardinal Orioli ont triomphé de tous les obstacles. Il est convaincu que le bon Dieu veut la chose et qu'elle se fera ; et moi, je tâche de dire : *Fiat voluntas*. Ainsi, quoiqu'il n'y ait encore rien d'officiel, je puis vous dire que le Saint-Père est décidé à me nommer Vicaire-général de l'Ordre pour le temps qu'il lui plaira, *ad beneplacitum*, et que j'ai reçu l'ordre formel de me soumettre.

« Cette détermination paraît présenter des avantages réels. Les pouvoirs sont identiques à ceux de Maître général ; ils seraient même plus étendus, si l'on y joignait, comme il en est question, ceux de Visiteur Apostolique. Mais on ménage la juste susceptibilité de l'Ordre, en ne lui imposant pas un Maître général en titre, qui, au lieu d'être élu par lui, serait institué par un *motu proprio* du Pape. Un Vicaire (le siège vacant) n'est jamais qu'un provisoire et un homme de transition. En outre, en me nommant *ad beneplacitum*, le Saint-Père conserve ses

coudées franches, et se réserve toute liberté de prolonger ou d'abrèger plus ou moins le temps, selon les circonstances et le succès, sans se dédire et sans faire d'éclat, s'il voit que l'essai ne réussit pas. A moins donc que je ne fasse quelque bévue considérable dans mon administration, ou qu'il ne survienne des circonstances particulières, je présume que j'en ai bien pour trois ans. Mais j'espère pouvoir en être quitte à ce prix ; aussi je suis content de la mesure adoptée. »

« J'ai reçu partout, écrivait-il encore à une autre personne, en s'épanchant un peu plus, le meilleur et le plus cordial accueil ; mais tout cela était loin de suffire à mon âme, vous devez le comprendre ; et à cette saison-ci, avec ce que j'ai à souffrir de la chaleur, je regarde comme une chose tout à fait étonnante le bon état de ma santé. Il est vrai que j'ai, pour me soutenir, la certitude que je suis dans l'ordre de la volonté divine ; une pareille certitude, *ne l'oubliez jamais*, adoucit les positions les plus pénibles et y fait trouver force et consolation. Quand je songe à la manière dont la Providence m'a conduit ici, j'en suis stupéfait. Il y a cependant encore quelque incertitude sur l'issue de mon voyage, et vous pouvez vous figurer à quel point cette incertitude prolongée use les ressorts de l'âme ! »

Tout paraissait enfin conclu, lorsque l'enfer souleva une dernière difficulté qui faillit tout renverser. Un matin, le cardinal Orioli fit appeler le P. Jandel et, sans lui laisser le temps de parler : « Le diable s'en mêle, lui dit-il, lisez cela. » Et il lui présentait un article de l'*Espérance*, journal de Nancy, qui, annonçant la nomination comme déjà réalisée, faisait honneur à Pie IX d'avoir choisi, pour diriger l'Ordre illustre de Saint-Dominique, un disciple du Père Lacordaire, et d'avoir ainsi donné une nouvelle preuve de son esprit libéral et de son désir du progrès.

Cet article était au fond très bienveillant et propre à faire bonne impression sur le public français, pour lequel

il avait été écrit. Après l'avoir lu, le P. Jandel rendit la feuille au Cardinal en observant qu'il n'y trouvait rien de si mauvais : « Comment, reprit celui-ci, vous ne voyez pas que cet article suppose que Pie IX vous a choisi comme partageant les opinions qu'on prête au P. Lacordaire ? Et le Pape peut d'autant moins accepter une pareille solidarité que, tous les jours, on reproche à celui-ci des assertions inexactes ou au moins hasardées. Ainsi votre nomination devait être signée hier ; mais quand je suis arrivé à l'audience, le Pape m'a fait lire ce malencontreux article ; et il a tout ajourné. »

Le P. Lacordaire fut prévenu. Sa ligne de conduite ordinaire, devant les accusations qu'on ne lui ménageait pas, était de garder le silence ; mais, dans cette circonstance solennelle, il jugea devoir venir lui-même. Un jour donc, le frère Cartier, tertiaire de Paris, des plus dévoués à l'Ordre, parait à l'improviste devant le P. Jandel, à la sacristie de la Minerve, et lui dit : « Le P. Lacordaire est ici, il vous attend. » En effet, une demi-heure après, ils s'embrassaient, et le P. Lacordaire, soit qu'il regrettât de perdre le concours du P. Jandel, soit qu'il pensât aux difficultés que ses convictions en fait d'observance régulière pouvaient lui susciter, lui conseilla d'écrire au Saint-Père qu'il renonçait à accepter le fardeau. Docile comme le dernier des religieux, le futur Général répondit : « Mon Père, vous savez que je vous ai déjà manifesté ma résolution de refuser la supériorité, si je n'étais pas contraint à l'accepter. Mes dispositions n'ont pas changé et je vais écrire ma lettre à l'instant même. » Il l'écrivit en effet de suite, la lui fit lire, et le Père l'ayant cachetée, l'envoya au Vatican par un domestique de l'hôtel.

Cependant le cardinal Orioli, informé de l'arrivée du P. Lacordaire, fut extrêmement touché de l'empressement qu'il mettait à venir expliquer sa doctrine et la soumettre au jugement du Saint-Siège. Il l'accueillit avec beaucoup

de bonté et chargea le P. Buttaoni de traiter avec lui les questions sur lesquelles on jugeait des éclaircissements désirables. La tâche fut facile et consolante, grâce à la netteté des explications et à l'humble docilité de l'éloquent apologiste. Trois questions furent formulées : 1<sup>o</sup> Sur le pouvoir coercitif de l'Eglise par rapport aux actes extérieurs ; 2<sup>o</sup> Sur l'origine de la souveraineté ; 3<sup>o</sup> Sur le domaine temporel du Pape.

Quant au premier article, le P. Lacordaire déclara nettement et sincèrement reconnaître à la sainte Eglise le pouvoir que lui a conféré Jésus-Christ, non-seulement d'avertir et de corriger ses enfants coupables par le moyen des exhortations, des conseils et des insinuations paternelles, mais encore de châtier et de punir les délinquants incorrigibles, avec les censures et les peines afflictives et corporelles, conformément aux Saints-Canons, aux ordinations des Conciles et des Décrets apostoliques, jusqu'à résipiscence. Il ajouta se conformer pleinement en ce point au bref de Benoît XIV, adressé en 1755 aux Primats, Archevêques et Evêques du royaume de Pologne, dans lequel ce Pontife déclare : « Que le Christ notre Sauveur a conféré à son Eglise le pouvoir, non-seulement de diriger par des conseils et par la persuasion, mais aussi de commander par des lois, et de contraindre ceux qui dévieraient et seraient contumaces, par un jugement extérieur et des peines salutaires. » Et, en accord avec ces doctrines, il condamna et réprouva purement et simplement la quatrième proposition du Synode de Pistoie, dans le sens qu'elle est condamnée et réprouvée, avec les qualifications respectives, par le Pape Pie VI, dans la Bulle dogmatique *Auctorem fidei*. « Moi aussi, dit-il, après avoir entendu le texte de cette proposition, je la condamne sincèrement comme hérétique, dans ce même sens. »

Sur le second article, relatif à l'origine de la souveraineté, il déclara avoir toujours retenu et enseigné, et retenir, en effet, avec la plus intime conviction que la souve-

raineté des princes vient de Dieu qui en est la source première. — « Comment pourrai-je, ajouta-t-il, oublier la parole si claire de l'Apôtre saint Paul dans son Epître aux Romains ? « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a pas de pouvoir si ce n'est de Dieu, et les choses qui sont ordonnées sont ordonnées par Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre de Dieu. Soyez donc soumis, non seulement pour échapper à la colère, mais pour obéir à la conscience. » — C'est conformément à ce texte de l'Ecriture, qu'il reconnut l'origine de la souveraineté comme provenant de Dieu seul.

Troisièmement enfin, sur le pouvoir temporel du Pape, il déclara le reconnaître comme une disposition spéciale de la providence de Dieu, qui veut son Eglise libre et indépendante, conformément à ce que dit Bossuet dans un passage célèbre qu'il cita en y souscrivant : « Cette indépendance dont nous appelons le maintien de tous nos vœux a été providentiellement établie. Dieu qui voulait que cette Eglise, la Mère commune de tous les royaumes, dans la suite ne fût dépendante d'aucun royaume dans le temporel, et que le Siège où tous les fidèles devaient garder l'unité, à la fin fût mis au-dessus des partialités que les divers intérêts et les jalousies d'Etat pourraient causer, jeta les fondements de ce grand dessein par Pépin et par Charlemagne. C'est par une heureuse suite de leurs libéralités que l'Eglise, indépendante dans son Chef, de toutes les puissances temporelles, se voit en état d'exercer plus librement, pour le bien commun et sous la commune protection des rois chrétiens, cette puissance céleste de régir les âmes ; et que, tenant en main la balance droite au milieu de tant d'empires, souvent ennemis, elle entretient l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets, et tantôt par de sages tempéraments. » (Discours sur l'unité de l'Eglise.)

Ainsi se trouvaient dissipés les nuages que la malveil-

lance des uns, l'esprit étroit des autres, ou les déprédations audacieuses du *Vandalisme sténographique*, comme l'appelait le P. Lacordaire, avaient amoncelés autour de son enseignement.

Mais sa présence eut encore un autre avantage d'une haute importance. Jusqu'à cette époque, les Maîtres généraux l'avaient investi des pouvoirs de Commissaire, puis de Vicaire général pour le rétablissement de l'Ordre en France; le petit nombre de ses religieux ne leur avait point permis de faire davantage. Le P. Lamarche avait bien fait espérer que, dès qu'il y aurait trois couvents réguliers, on les érigerait en province, avec le titre et les droits de l'ancienne province de France, la troisième en dignité dans l'Ordre, après celle d'Espagne et de Toulouse. Depuis un certain temps, au lieu de trois couvents fondés, il y en avait quatre; mais le triomphe momentané de l'anarchie républicaine à Rome, en absorbant toutes les préoccupations, avait retardé la réalisation de ces espérances. La présence du P. Lacordaire dans des circonstances aussi favorables que celles de 1850, après le retour du Souverain Pontife dans la Ville éternelle, offrait l'occasion d'exécuter enfin une mesure aussi importante et aussi vivement désirée. On conçoit avec quelle reconnaissance elle fut accueillie par le P. Lacordaire.

Le 15 septembre 1850, fut donc signé l'acte qui, tout à la fois, rétablissait ladite Province de France, et instituait le P. Lacordaire son premier Provincial.

Il ne restait plus à ce dernier qu'à revenir parmi ses frères, inaugurer cet état de choses définitif. Avant son départ, Pie IX l'admit en audience, le bénit de la manière la plus bienveillante avec sa Province, et lui annonça comme irrévocablement décidée, imminente même, la nomination du P. Jandel à l'office de Général.

« Cette nomination, remarqua le P. Lacordaire, est *miraculeuse* »; et il ajouta : « C'est un grand honneur pour nous et un grand bonheur pour moi, au-delà de tout

ce que j'attendais. Si j'eusse été choisi moi-même, c'était l'abandon de mes travaux de prédication et un fardeau épouvantable, tandis que la nomination du P. Jandel concilie tout. Elle nous laisse tous les avantages sans les inconvénients. Il faut donc bien en remercier Dieu. »

---



# LIVRE III

DEPUIS L'INSTITUTION DU P. JANDEL COMME VICAIRE  
GÉNÉRAL PAR PIE IX, JUSQU'A SON INSTITUTION  
COMME MAITRE GÉNÉRAL  
1850-1855

---

## CHAPITRE PREMIER

### PRISE DE POSSESSION. — PRINCIPES DE CONDUITE

Bref d'institution. — Choix des armoiries. — Lettre de notification à tout l'Ordre. — Programme adopté. — Le B. Raymond de Capoue choisi pour modèle. — Successeurs de celui-ci; ressemblance de conduite. — Comment le P. Jandel les imite. — Sage pondération. Imperfections. Saints exemples.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1850, Sa Sainteté Pie IX, après avoir réfléchi quatre mois, pour mieux s'assurer de la volonté de Dieu, expédiait à Sainte-Marie sur Minerve, la pièce suivante :

#### DÉCRET :

« Attendu que, dans la présente condition des choses et des temps, il serait très difficile de tenir les comices généraux dans l'Ordre illustre des Frères-Prêcheurs, Nous avons voulu, entraîné par notre zèle et nos inclinations favorables à l'égard des familles religieuses, pourvoir au bien et à l'utilité de l'Ordre susdit. Et nous avons jugé nécessaire, pour atteindre ce but, de choisir un reli-

gieux doué de piété et de prudence, enflammé de zèle pour la discipline régulière.

« Ayant donc reçu diverses relations de personnages placés au-dessus de toute exception, et, après avoir pesé avec soin et diligence toutes les considérations relatives à notre détermination, du conseil de nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposés à l'expédition des affaires qui concernent les Evêques et Réguliers, Nous nommons, nous députons et nous constituons notre cher Fils Vincent Jandel, comme Vicaire général dudit Ordre de Saint-Dominique.

« 1<sup>er</sup> octobre 1850.

« A. Card. LAMBRUSCHINI. »

Le P. Jandel, averti de ne plus faire d'inutiles objections, prenait possession, dès le lendemain, fête des Saints-Anges, des fonctions auxquelles Dieu l'avait appelé. Quelle différence entre la vie cachée, soumise, paisible, objet de ses anciens rêves, et la situation qui commençait pour lui, promu à une telle charge par un acte de pouvoir si exceptionnel, avec un mandat si difficile ! Une pensée traversa son esprit : « N'aurais-je pas mieux fait de renoncer à mes aspirations pour le cloître, puisqu'elles ont abouti à me porter où je suis ? » Mais s'il gémit, s'il trembla, il lui fut impossible de rien regretter. Au lieu de consumer ses forces à discuter ou à se désoler, il accepta simplement et intégralement le devoir, et se prépara à travailler en souffrant, à l'exemple de saint Grégoire le Grand qui, après avoir cherché à éviter par la fuite le Pontificat suprême, une fois promu, se montra l'un des Papes les plus courageux, les plus utiles à l'Eglise.

Il n'y avait pas un quart d'heure que le nouveau Général était installé, lorsqu'on vint lui demander ses armes, afin de les surmonter du chapeau de la prélature et de graver de suite son sceau. Il répondit : « Ma famille n'est pas noble, et je n'ai pas d'armoiries. » On l'avertit qu'alors il

fallait en créer, puisque c'était de rigueur pour son cachet ; il laissa donc celui qui faisait la commission, libre de lui choisir des armes à sa fantaisie. Mais la nuit porta conseil, et, le lendemain matin, voyant que l'on n'avait encore rien imaginé, il déclara ne vouloir d'autres armes qu'une couronne d'épines sous l'emblème dominicain, ce qui fut exécuté. « Que Dieu, disait-il à ses parents, me fasse la grâce de porter toujours cette couronne dans le cœur et de la porter avec amour, force et générosité. Ne cessez pas de le lui demander pour moi. » Et il ajoutait dans une autre lettre : « Lorsque les épines de ma couronne piquent un peu fort, je n'ai qu'à me rappeler que je suis à mon poste, par l'ordre de Dieu. C'est assez pour me rendre la paix, quelquefois la consolation. »

Le même jour, il annonça à l'Ordre son avènement par une uné circulaire dont voici la teneur :

« A NOS CHERS ENFANTS DANS LE FILS DE DIEU

« Les Provinciaux, Prieurs et autres Frères de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Nous, frère Alexandre-Vincent Jandel, par autorité Apostolique et selon le bon plaisir du Saint-Siège, Vicaire général du même Ordre et Serviteur, Salut dans le Seigneur.

« Puisque, malgré nos résistances et notre insuffisance à porter un tel fardeau, l'autorité suprême du Siège Apostolique nous appelle au gouvernement de l'Ordre, Nous estimons nécessaire de vous écrire sans retard, pour vous notifier notre promotion, établir avec vous les liens d'une société fraternelle et vous demander à tous, avec instances, vos prières en faveur de notre indignité. Et comme rien ne nous est plus à cœur que de voir, pour la gloire de Dieu et la dilatation de l'Eglise, notre saint Ordre fleurir et prospérer selon sa première ferveur, Nous sommes résolu à nous consacrer tout entier à cette fin, et à secon-

der selon notre pouvoir, dans ce même but, les efforts des frères de bonne volonté, partout et toujours.

« *Car nous ne trouvons rien de plus agréable que de voir nos enfants marcher dans la vérité* (\*). Ce sera donc pour nous une consolation et une gloire, toutes les fois qu'il nous sera donné, dans quelque couvent, d'établir, de conserver, de confirmer la discipline régulière si souvent inculquée par nos Chapitres Généraux, et ainsi de seconder les vœux de ceux qui, animés de l'esprit de notre Père saint Dominique, gémissant des dommages causés à l'observance par la calamité des temps et *aspirant à une perfection meilleure*, entendent conformer leur vie aux préceptes de nos Constitutions. Loin de nous ce péché devant le Seigneur, de cesser, quand nous trouverons des frères qui ont *l'émulation des choses de Dieu selon la science*, de seconder selon tout notre pouvoir leurs saints désirs, leurs conseils droits et leurs œuvres de justice. Car si nous n'avons pas l'intention de les ramener tous sans exception à la rigueur d'une vie que, pourtant, tous ont professée (\*\*), ni de leur imposer un joug devenu désormais trop lourd pour leur faiblesse, afin de ne pas *éteindre la mèche encore fumante et de ne pas mettre à un vieux vêtement une pièce neuve, qui rendrait la déchirure plus grande*, beaucoup moins, consentirions-nous à détourner de leurs saintes résolutions, ceux qui savent *vouloir et courir, pour arriver au but destiné, au terme de leur vocation céleste en Jésus-Christ. Puisse nous penser*

(\*) Les pensées et les textes de l'Écriture, dans les circulaires du P. Jandel forment un tel tissu qu'il serait trop compliqué d'en indiquer en détail les sources diverses. Le lecteur regardera donc désormais, comme se rapportant aux Livres saints, toutes les citations de ces circulaires, ou autres lettres, qui n'auront pas d'indication spéciale.

(\*\*) Tout novice, en entrant dans l'Ordre, est averti devant témoins, qu'en vertu de sa profession, s'il y est admis, il sera obligé à observer les Constitutions à la lettre, non comme elles s'observent ici ou là : *Non prout hic vel ibi servatur, sed simpliciter prout littera sonat*; de telle sorte que les supérieurs seront toujours maîtres de requérir de lui l'accomplissement intégral des lois, quand ils le jugeront bon.

*ainsi tous, par amour pour la perfection, nous efforcer tous de parvenir à goûter les mêmes biens, et nous établir tous dans la même règle.*

« Maintenant, il ne nous reste plus qu'une chose, nous recommander encore et encore à vos prières, nous et l'Office qui nous est confié. *Car la prière du juste est très puissante près de Dieu et si le Seigneur n'édifie une maison, en vain travaillent ceux qui la construisent.*

« Au milieu de tant de perturbations des choses et des peuples, nous sommes entourés de ruines, mais nous avons la confiance qu'elles peuvent être restaurées, selon ce que dit le Prophète : *Dieu a fait guérissables les nations de la terre.* Qu'il nous soit donc permis d'appliquer à notre état les paroles divines : *Cette infirmité n'est pas pour la mort ; votre jeunesse se renouvellera comme l'Aigle ; espérez dans le Seigneur, faites le bien, et vous habiteriez la terre et vous vous repaîtrez de ses richesses.* Que Dieu vous accorde à tous ce bienfait par sa grâce. Adieu.

« Donné à Rome, en Notre couvent de Sainte-Marie sur Minerve, le 2 octobre 1850.

« F. A.-V. JANDEL, Vic-Gen. Ord. »

C'étaient là de saintes et nobles pensées. Avant tout, pour les réaliser, il chercha à s'orienter sur le terrain immense où il se trouvait. Sa promotion était marquée du doigt de Dieu, tout homme clairvoyant le reconnaissait ; il en conclut donc qu'il devait s'élever au-dessus des vues naturelles, au-dessus de lui-même, pour se livrer pleinement à l'esprit de Dieu. C'est dans cette lumière qu'il arrêta son programme.

Ce programme, en résumé, n'avait rien de nouveau pour lui ; c'était celui de son noviciat, celui de sa profession. Mais une grâce d'état proportionnée au caractère providentiel de sa promotion, rendit ce programme plus lumineux à ses regards, l'enracina plus fortement dans sa vo-

lonté, en fit une partie de son esprit, de son cœur, de sa vie.

Il le comprit mieux que jamais : pour remplir à l'égard de l'Ordre sa mission salutaire, il n'avait qu'un chemin, le retour à l'idéal originel, incarné dans saint Dominique et ses premiers compagnons. Cet idéal unissant les exercices de la vie monastique avec les œuvres de la vie apostolique, et donnant les uns pour principe générateur aux autres, est beau, hardi, profond. Mais la difficulté y surgit de la beauté et l'égale. Soutenir à ce niveau, faire marcher dans ce courant toute une société de frères, non pas quelques âmes exceptionnelles, semble une entreprise supérieure à la fragilité humaine ; les y ramener, quand ils ont décliné, est plus difficile encore. Aussi a-t-on vu certaines familles religieuses préoccupées du problème, ne trouver d'autre remède au désaccord entre les hommes et les constitutions, que la suppression de celles-ci par une Bulle de mitigation, qui leur semblait tout sauvegarder (\*). Pour d'autres, leur cœur et leur sagesse se refusant à découronner l'édifice et à démentir leurs origines, ils avaient procédé, afin d'y revenir plus librement, à une séparation radicale des personnes, et commencé à eux seuls une œuvre indépendante.

Dieu fit à l'Ordre de Saint-Dominique une part meilleure. De même que chaque chrétien sincère, à des époques périodiques, secoue sa torpeur, fait pénitence et réforme sa vie, ainsi l'esprit de Dieu daigna faire sentir à l'Ordre, aux époques d'affaissement, le besoin qu'il avait de se renouveler par son propre mouvement, sans compromettre l'unité. Au contraire, en même temps que l'es-

(\*) Eugène IV, par exemple, avait accordé une mitigation à l'ancienne règle des Carmes, vu que, d'après l'exposé de la supplique, *elle était inobservable et que les forces de la nature étaient devenues insuffisantes pour un tel fardeau*. Ce fut cette mitigation à laquelle sainte Thérèse renonça si généreusement, pour reprendre la règle primitive composée au XII<sup>e</sup> siècle par S. Albert, et adaptée aux mœurs de l'Occident, sur l'ordre d'Innocent IV, par notre Vénérable Hugues de Saint-Cher.

prit de réformation rattachait plus étroitement les religieux à leurs lois fondamentales, il les reliait mieux entre eux et les unissait plus saintement aussi à leur premier chef, le Maître général, au chef suprême de l'Eglise, le Pontife romain.

Et, qu'on ne regarde pas ce mot de *réforme*, nous le remarquons pour l'édification publique, comme signifiant nécessairement, dans l'Ordre de Saint-Dominique, le relèvement d'une déchéance lamentable. Elle peut avoir pour point de départ une vie calme, honnête, utile même, mais où l'on regrette, comme disait le P. Lacordaire, l'*absence de la sève et de la sévérité nécessaires*. Il faut tendre plus haut, vers le type de perfection réalisé par le saint Patriarche, et légué par lui à sa famille avec les règles qui en sont l'expression et la condition. On conçoit que l'homme ne se maintienne à cette hauteur qu'à la condition d'une impulsion qui ne se démente jamais. Si elle cesse, tout décline, jusqu'à ce que Dieu envoie le secours pour gravir de nouveau la sainte montagne. Le secours, c'est l'action du réformateur.

Sans doute, ces alternatives en sens contraire, de tendances au relâchement et d'efforts pour remonter, ne peuvent avoir lieu sans des tiraillements, des chocs, des souffrances, des excès dans la résistance : toute la vie du Sauveur et celle de l'Eglise en sont là. Mais Dieu apprécie tellement la sainteté religieuse et la sainteté spéciale de chaque Institut, comme faisant partie intégrante du plan de la Rédemption, qu'il accepte, pour jouir du résultat, les misères, les fautes, les défections des bons, les oppositions des tièdes, et qu'il suscite, comme initiateurs du retour à la perfection, des hommes de son choix, des Bienheureux, des Saints.

Le P. Jandel portant les yeux, dès le début de sa vie religieuse, vers ces sommets qu'il désirait atteindre, avait étudié, pour en connaître les sentiers, les Chapitres généraux de l'Ordre dans le recueil de Fontana. Il avait même

copié des extraits des Chapitres postérieurs à cette collection, afin de mieux méditer dans leur suite et mieux saisir dans leur racine les principes qui s'en dégagent. Les Pères de Bosco avaient profité de ce travail qui, par ordre du Prieur, leur avait été lu au réfectoire. Il avait ensuite, par une étude parallèle, observé sur le terrain pratique, l'application des principes, en lisant l'Histoire de la Réforme du vénérable P. Michaelis, dans la province de Toulouse. Mais il put les étudier encore plus en grand dans l'Histoire du bienheureux Raymond de Capoue, vingt-troisième Maître général de l'Ordre, premier grand promoteur de l'observance régulière, quoique, avant lui, d'illustres Maîtres généraux, le Bienheureux Nicolas Boccasini, plus tard pape sous le nom de Benoît XI, Bérenger de Landorre, Barnabé de Verceil, Hugues de Vaucemain, Elie de Toulouse, etc., etc., eussent énergiquement travaillé au même but.

L'illustre Raymond de Capoue, qui vint après eux, quand était fini pour l'Ordre l'âge d'or, reçut la grâce insigne d'être confesseur de sainte Catherine de Sienne et devint son disciple. Or, la grande Sainte, au cœur si apostolique, tant par zèle pour l'Eglise que par amour pour son Ordre, n'avait qu'une aspiration, voir fleurir partout l'esprit de son Père Dominique ; et elle sut inspirer à son confesseur, comme sainte Thérèse à saint Jean de la Croix, une ardeur, une persévérance inouïes pour s'y dévouer (\*). L'œuvre

(\*) Le B. Raymond de Capoue ne fut créé Maître général que dans l'été de 1380, quelques semaines après la mort de sainte Catherine, qui eut lieu le 29 avril de la même année. Mais la Sainte semble avoir voulu, par une sorte d'inspiration, le préparer à sa mission future en lui adressant, peu de jours avant de mourir, ces conseils suprêmes qui sont comme son testament :

« Je vous prie de mûrir votre cœur avec une vraie et sainte prudence ; que votre vie soit exemplaire aux yeux des séculiers, et qu'elle ne se règle jamais sur les usages du monde. Que la pauvreté volontaire que vous avez toujours pratiquée se rajeunisse en vous avec une vraie et parfaite humilité. *Qu'aucune position, aucun honneur que Dieu vous donnera ne la ralentissent jamais en vous. Enfoncez-vous au con-*



semblait impossible. Il y avait cent cinquante ans que l'Ordre était fondé, cette tendance naturelle des œuvres ardues à se ralentir et à décliner sous le poids du temps, y avait fait sentir son influence. Le grand schisme d'Occident, en désorganisant le fonctionnement du gouvernement ecclésiastique, avait, en outre, affaibli considérablement le nerf de la discipline. Peu de temps avant, la terrible *peste noire* ou *mort noire* était venue dépeupler les cloîtres (\*); les religieux survivants avaient cru bien faire de rassembler à la hâte, pour combler les vides, des sujets d'une vocation douteuse qui, en faisant nombre, multipliaient trop vite les germes de décadence. Plus d'élan vers la perfection, plus de pauvreté, plus d'oraison, plus d'études sérieuses, plus de fidélité aux Offices divins, plus d'abstinences, plus d'édification pour le peuple chrétien ! Ce n'était que ruines morales dans des cloîtres dévastés !

Le Bienheureux Raymond, devant un pareil spectacle, eut le courage de se mettre à l'œuvre ; et, pour procéder sagement, il résolut de grouper, dans des couvents déterminés, les religieux qui voudraient se remettre à la Règle. Il considérait, a-t-il raconté, que le *frère aidé de son frère est une cité forte* ; que quelques grains de blé cultivés avec soin produisent une grande moisson ; que des cou-

raire de plus en plus dans la vallée de cette humilité. Aimez la table de la très-sainte Croix, et prenez-y la nourriture des âmes, en vous livrant aux veilles saintes, aux humbles et continuelles prières. Rejetez toute faiblesse pour vous-même, et toute crainte servile, parce que la sainte Eglise n'a pas besoin de ceux qui sont ainsi, mais de personnes cruelles pour elles-mêmes et dévouées à son service. Ce sont les choses auxquelles je vous conjure de vous appliquer. Je vous demande aussi de recueillir le livre et les écrits que vous trouverez de moi ; et vous en ferez ce que vous croirez plus utile à la gloire de Dieu. » (Lettre CXLVIII).

(\*) Elle sévit surtout durant les années 1348 et 1349. Sept cardinaux et plus de cent vingt mille personnes périrent près du pape Clément VI, à Avignon et dans le Comtat-Venaissin. En Italie, on estime que, dans plus de deux cents villages ou châteaux, il ne restera plus un seul être vivant.

vents isolés, en se multipliant, pouvaient devenir un arôme de bonne édification répandu dans les diverses contrées, un ferment de vie propre à ranimer l'Ordre, une arche de salut pour repeupler la terre de la sainte religion. Il fallait donc, concluait-il, débiter avec confiance, et suivre patiemment cette ligne de conduite.

Les oppositions furent vives, le Bienheureux devait s'y attendre, et il eut besoin de se justifier jusque devant les conseillers du Saint-Père, en particulier devant Philippe d'Alençon, patriarche d'Aquilée et Cardinal d'Ostie, jusque-là son protecteur, qu'on avait habilement tourné contre lui. Mais il sut le faire ; on peut en juger par le résumé de sa défense : « On allègue, disait-il, que nous *divisons* l'Ordre ! Et depuis quand les soldats divisent-ils l'armée quand ils se groupent autour du chef, sous le drapeau, laissant aux timides la responsabilité de leur inertie ou de leur désertion (\*) ? Objecteront-ils qu'une comparaison ne peut manquer de s'établir entre les observants et ceux qui ne le sont pas ? Je pourrais leur montrer le soin que je prends, par excès de ménagement, d'établir nos coutumes d'observance dans les cités où il n'en existe pas d'autres. Du reste, n'y a-t-il pas différents degrés dans la vertu ? et louer ceux qui sont plus avancés, est-ce décrier les autres comme détestables ? Dans une Congrégation, au contraire, en vertu de la communion des saints, les mérites de certains membres plus élevés dans la perfection ne profitent-ils pas aux moindres d'entre les autres pour leur bien et leur honneur ? Verra-t-on parmi nous des imitateurs de Caïn, jaloux d'Abel son frère jusqu'à l'immoler ? Ceux qu'on tolère dans l'inobservance par pure miséricorde

(\*) On faisait la même reproche au V. P. Savonarole pour sa réforme de Saint-Marc. Mais il répliquait avec beaucoup de justesse que l'argument atteignait bien plutôt les inobservants, qui par la divergence de leurs manières de vivre font comme autant d'Ordres différents les uns des autres : « Si inferant quod hoc sit Ordinem dividere, respondebimus ipsos quidem hoc potius facere, quia quot fratres sunt, tot sere Ordines habent, cum unusquisque suo vivat arbitratu. »

(car ils se sont engagés à pratiquer tout, et on pourrait les y contraindre), au lieu de me savoir gré de cette condescendance, oseront-ils exiger que j'arrête quiconque veut vivre selon sa profession ? Le pourrais-je faire en conscience ?

« Mais, m'objecte-t-on, comment osez-vous préconiser l'observance, vous qui ne vivez que de dispenses ? — Ah ! oui, puisqu'on m'y contraint, je le confesserai à ma honte, j'éprouve une grande faiblesse, quoiqu'elle ne soit pas apparente ; et je n'exagérerais rien, si je disais que, plus de cinq cents fois, j'ai essayé de jeûner sans y réussir, si ce n'est que la Bienheureuse Vierge Marie me fait la grâce de pouvoir jeûner la veille de ses fêtes. Mais, ma langueur est-elle une raison de détourner de la vie régulière ceux qui ont le bonheur de pouvoir et de vouloir observer toutes choses ? N'est-ce pas une raison de plus pour les louer et les approuver ? »

Impuissants à empêcher la fondation des couvents d'observance, les adversaires prirent à tâche d'en faire sortir prématurément les jeunes frères, sous prétexte de leur offrir ailleurs de meilleures études, mais, au fond, pour mieux battre en brèche et miner au début, grâce à l'isolement, les bons principes de leur éducation première. Le Chef vigilant éventa le piège et écrivit à ses religieux : « Il est parvenu à mes oreilles que certains d'entre vous, sous le prétexte d'apprendre la science, se disposent à désertir la vraie sagesse vers laquelle ils ont commencé de courir par la voie royale. Ils ne font donc pas attention que le *Dieu des sciences* est le vrai docteur, et que *la science enfle, tandis que la charité édifie* ? Ils ne comprennent donc pas que *l'onction du Saint-Esprit nous instruit de tout* ? Ils ne remarquent donc pas que notre saint Docteur lui-même a acquis, par là, la science et la sagesse, bien plus que par les moyens humains ? Je suis sûr que vous pouvez étudier fort bien dans les lieux où vous résidez, si vous le voulez. C'est ainsi que j'ai fait moi-même, qui

ne suis jamais allé ni à Paris, ni en Angleterre, ni même à d'autres maisons d'études plus proches, sauf celles de ma Province; cependant, par la grâce de Dieu, je ne suis pas un *convers ignorant*, comme ceux qui vous tentent prophétisent que vous deviendrez. » Et pour donner à ces remontrances un appui pratique, le Maître général défend aux jeunes étudiants de quitter leur couvent sans la permission du B. Jean Dominique, son représentant. Quant aux frères étrangers qui oseraient les solliciter à cette désertion, l'entrée du couvent, de la ville même, leur est interdite (\*).

Soutenir son œuvre par lettres, n'était pas assez. Malgré sa santé délabrée, le zélé Supérieur visitait les couvents d'observance, au prix de grandes grandes fatigues, et dans une pauvreté souvent extrême.

Une fois par exemple qu'il se trouvait à Cologne, le B. Jean Dominique lui ayant proposé d'aller le rejoindre pour conférer avec lui et le ramener en Italie, reçut cette réponse charmante de candeur : « Pour vous parler à cœur ouvert, vous feriez œuvre bien plus urgente de vous entendre avec les personnes qui vous sont dévouées, et de me fournir l'argent nécessaire au retour; car je suis malade, j'ai dépensé ce que j'avais et ce que je n'avais pas encore; et maintenant je n'ai ni de quoi payer, ni de quoi continuer ma route. »

Ses souffrances, ses prières, ses exhortations, sa vigilance et sa fermeté, pendant plus de vingt ans, de 1380 à 1401, finirent par implanter l'observance dans de nombreuses contrées, bien au-delà de ses espérances; et son plan de conduite devint la loi de tous les Maîtres généraux, qui lui succédèrent dans de pareilles œuvres. Il suffit,

(\*) La défense du B. Raymond de Capoue se trouve dans Fontana, *Série des chapitres généraux*, et dans l'ouvrage du P. Concina. *Dissertatio historica de origine Disciplina regularis primum in Ord. Præd. per B. Raymundum de Vincis, XXIII Mag. Gen. ejusd. O. instauratæ* (1742).

pour s'en convaincre, de lire l'abrégé de leurs chroniques ; une simple table des matières, sèche et fastidieuse, y devient, à cette lumière supérieure, un tableau plein d'ordre et de vie (\*).

Ces divers protecteurs de l'Observance obtinrent des résultats plus ou moins prompts, plus ou moins étendus, selon le degré de leur grâce, et la correspondance plus ou moins fidèle de ceux à qui ils l'offraient. Tantôt c'était un seul couvent qui reprenait sa règle, servait de témoin à l'esprit de ferveur et brillait comme une étoile joyeuse dans un ciel assombri ; tantôt plusieurs couvents se réunissaient pour faire une Congrégation autonome, placée sous la protection du Général et toute à sa disposition ; parfois la Congrégation réformée prospérait assez pour se transformer en une véritable Province, ayant sa place officielle, dans l'organisation de l'Ordre.

Si l'action bienfaisante des promoteurs de la vie reli-

(\*) Le Bienheureux Barthélemi Texier, provincial de Provence, élu Maître général en 1426, savant et saint religieux, illustre par ses miracles, favorisa partout le progrès de la réforme, particulièrement à Bologne, en Allemagne et en Provence, où travaillait au même but, sous ses ordres, le B. André Abellon, Prieur du couvent de Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Maximin. — En 1453, le P. Martial Auribelli réforma beaucoup de couvents de Flandre et d'autres provinces. — Après lui, Conrard d'Asti fut un homme remarquable par son observance régulière, tout plongé dans l'Oraison et l'étude (1462). — Joachim Torriani se distingua en faisant faire beaucoup d'additions utiles à l'office divin. Sous lui, Savonarole fonda la Congrégation de Saint-Marc ; c'est lui aussi qui, pour favoriser l'observance, érigea la *Congrégation de France* (1487). — Vincent Bandelli, dans deux chapitres généraux qu'il tint, promulgua de très saintes ordonnances pour la réforme, qu'il implanta dans le couvent de Paris et dans beaucoup d'autres, mais surtout au-delà des monts, non sans supporter beaucoup de fatigues en se vouant à l'enseignement et à l'administration (1505). — Jean Clérée, homme très ami de la vie régulière, par son élection fit concevoir aux bons les plus grandes espérances qu'il étendrait à tout l'Ordre, la réforme établie par lui dans le couvent de Paris et chez les religieuses de Poissy (1507). — Thomas de Vio (Cajetan) a prouvé son zèle par tout ce qu'il a fait pour l'Ordre pendant dix ans, avec autant de prudence que de sainteté. Il s'appliquait à découvrir dans chaque province des hommes intègres, zélés de la régularité, dont il utilisait les conseils. Sous lui s'illustra Gossin de Toulouse, promoteur de la réforme dans

gieuse varia dans le degré, elle varia aussi dans la nuance, selon leurs aptitudes personnelles, selon les ressources des pays où ils travaillaient, selon les désordres des temps, contre lesquels il fallait réagir, et selon les vues secrètes de la Sagesse divine qui embrasse, dans la dispensation de ses grâces diverses, l'ensemble des siècles. Les uns s'appliquaient plus soigneusement à la solennité de la liturgie, les autres à la défense de la doctrine de saint Thomas, ceux-ci aux missions dans les campagnes, ceux-là aux missions chez les infidèles. Mais c'étaient toujours les mêmes bases et la même structure forte, élancée, simple, lumineuse ; c'était partout pauvreté rigide, application infatigable aux études sacrées, usage des mortifications volontaires, abstinence perpétuelle dans le réfectoire, vie de silence et de retraite, assujettissement aux offices nocturnes, sainte liberté pour dire la vérité à ceux à qui on la doit, répression vigoureuse des fautes de règle par le Chapitre des coupes ; du reste aménité fran-

le couvent de Toulouse. Devenu cardinal, Cajetan continua, selon son pouvoir, de pratiquer les constitutions jusqu'à la mort, tant il les aimait (1508). — Garcias de Loaysa s'appliqua à son tour à poursuivre l'œuvre de la réforme, commencée par ses prédécesseurs ; il réussit en Espagne, dont il connaissait l'esprit, mais fut moins heureux en Italie (1518). — François-Sylvestre de Ferrare, quoique appesanti de corps, parcourut cependant les provinces de l'Ordre pour y rétablir la vie régulière, dont il avait été imbu dès ses plus tendres années, dans la Congrégation de Lombardie (1525). — Le Père Jean du Fenier, natif de Morlaas, favorisa avec ardeur la réforme pour seconder les intentions du Souverain-Pontife (1532) — Albert Casaus ou *de las Casas*, donna le fameux couvent de S. Dominique de Gènes aux frères de la vie régulière de Lombardie, pour le rendre prospère (1542). — François Romeo s'était rendu recommandable par la rigueur de sa vie austère. Les couvents de France, craignant ses corrections, inspirèrent contre lui des préventions à Henri II qui lui interdit les visites régulières dans le royaume. Mais la fausseté des griefs fut bientôt reconnue, et le Prince combla le Général de ses faveurs (1546). — Le Père Etienne Usodimare montra tant de zèle dans l'accomplissement des lois, qu'il était respecté de tous, craint des méchants, vénéré des bons. Il ne cessa de promouvoir l'observance régulière en visitant les provinces d'Italie et en rétablissant, dans le célèbre couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, la parfaite vie régulière. Il laissa pour héritier de son esprit le P. Vincent Justi-

che et cordiale dans les rapports de la vie, pour rendre chère à tous la cohabitation du cloître.

A l'identité du but correspondait celle des moyens employés pour l'atteindre. Partout, pour monter à cette hauteur et s'y tenir, il fallait l'*effort*; mais cet effort augmentait la vigueur native, créait des habitudes précieuses d'énergie et d'oubli de soi, et faisait jaillir, de la peine endurée pour le devoir, une source de joie dans les cœurs. Toujours, pour apercevoir la *dispensation des mystères de Dieu* (\*), s'étendant à ces observances traditionnelles si dédaigneusement taxées, par l'esprit humain, de surannées et de puériles, il fallait avoir le *sens des choses de Jésus-Christ* (\*\*); mais ce que l'on y gagnait de simplicité d'esprit, de liberté de cœur, de mérites dans l'obéissance, de transformation en Dieu, rien ne peut le mesurer ni le dire. En résumé, c'était une belle vie, et si elle demandait beaucoup au religieux, elle lui rendait au centuple ce qu'il y avait apporté, par l'abondance d'esprit intérieur qu'elle répandait en lui, et par le degré de puissance sur-

niani (1555). — Celui-ci, tout entier à sa charge, n'omit rien pour rendre à l'Ordre son éclat en Espagne et en Italie. Par ses soins, la réforme commencée sous le nom de *Congrégation de France*, s'organisa définitivement sous le nom de Province Occitaine (1569). — Le P. Séraphin Cavalli visita les provinces d'Italie, d'Espagne, de Flandre et y établit heureusement la discipline religieuse (1571). — Le P. Augustin Galamin, en visitant les provinces de l'Italie et de la Gaule, y réforma d'une manière salutaire la religion déchue, et releva l'observance des constitutions (1608). — Séraphin Secchi, dans les Chapitres qu'il célébra, prit des mesures pleines de prudence et de piété pour promouvoir l'observance régulière (1612). — Le P. Nicolas Ridolfi n'omit rien pour exciter efficacement, tant les Congrégations que les Provinces, à tendre au but de leur vocation. Le couvent de Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Maximin et les autres couvents qui constituèrent bientôt la province de Toulouse, lui sont redevables de très belles ordonnances.

Qu'on lise aussi les chroniques de l'Ordre sur les Pères Turco (1644). De Marinis (1650), Cloche (1686), Brémond (1748), De Boxadors (1756), etc., etc. Partout mêmes efforts pour ramener au même point de départ, les hommes sujets aux mêmes déviations.

(\*) Et illuminare omnes quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo. (Eph. III, 9.)

(\*\*) Nos autem sensum Christi habemus. (1 Cor. II, 16.)

naturelle qu'elle lui assurait dans les œuvres de zèle.

Un dernier charme enfin venait s'ajouter à de si belles et de si fécondes dispositions, c'était un culte filial envers le saint Patriarche Dominique. Tout ce qui venait de lui avait, pour les champions de l'observance, un attrait irrésistible; chacun d'eux copiait à l'envi ses manières, non d'une façon servile, mais inspirée par l'amour. Tous, en un mot, pour l'idéal à réaliser, se référaient au Fondateur envoyé du ciel; tous le montraient aux disciples qui demandaient à s'adjoindre à eux, en leur disant après le bienheureux Raymond de Capoue : « Faites attention au rocher dans lequel vous avez été taillés. *Attendite ad petram unde excisi estis.* » (Is. LI, 1.)

Telle fut aussi la devise de celui dont nous racontons la vie et auquel il nous faut maintenant revenir, de celui que l'on a plusieurs fois appelé *le bienheureux Raymond de Capoue de notre âge*. Si le P. Jandel n'eut pas les dons extraordinaires des anciens réformateurs, il en avait l'esprit, il en suivit le plan, et son travail en partagera avec le temps les bénédictions.

Ses difficultés, sous plus d'un rapport, surpassèrent peut-être celles des temps anciens, à cause de la perturbation des mœurs chrétiennes dans la société et des ravages de l'individualisme ou du scepticisme dans les âmes. Il dut approfondir ce que l'état de révolution en permanence, pouvait exiger de tempéraments dans la pratique des choses, et en tenir compte; mais il voulut suivre, sur ce terrain, une circonspection proportionnée aux intérêts sacrés dont il avait la garde.

Il chercha donc d'abord, l'équilibre principal des observances dans les observances mêmes; car elles s'allègent par leur propre complément, comme les arceaux d'une voûte, en se contrebattant, permettent d'atteindre plus d'élévation, tout en augmentant la solidité du temple. Tel exercice d'humilité et de pénitence, coûteux à la nature, procurera la joie du cœur, rendra aimables le silence et



les veilles sacrées ; tel autre, en arrachant l'homme aux ardeurs du ministère, protégera ses forces physiques et morales, et lui permettra de travailler plus longtemps, de sorte que si un jour, trompant les espérances, il succombait sous le faix, ce serait, non parce qu'il a été trop moine, mais parce qu'il ne l'est pas demeuré assez. — Si, après avoir employé ce mode de pondération, le P. Jandel voyait qu'il fallût encore user d'indulgence, il demandait d'abord aux constitutions, mais entendues selon l'esprit qui les a dictées, les tempéraments réclamés par la miséricorde ou le zèle. — Se rencontrait-il, malgré tout, des points où il fallût s'éloigner quelque peu, des prescriptions traditionnelles ? Il préférerait, à l'exemple des anciens, dans un Chapitre généralissime, interpréter celles-ci que les effacer (\*). — Jugeait-il enfin de vraies modifications inévitables pour sauvegarder les bases de la législation, ou désirables pour mieux atteindre le but de l'Ordre, il savait en prendre l'initiative après le temps de réflexion conseillé par la prudence, et en faisant intervenir à l'heure opportune, les différents pouvoirs institués à cet effet.

Si loin qu'il portât cette modération et ces condescendances, le but à atteindre était encore bien haut, les difficultés ne pouvaient manquer, et aucun mobile naturel n'était là pour soutenir son courage. Il ne s'agissait pas d'une œuvre inaugurée par son initiative, et dont une sorte d'honneur l'animât à soutenir le programme. Ses efforts ne tendaient pas à promouvoir un genre de vie où il trouverait la satisfaction de ses goûts et les réminiscences de son éducation première ; rien, nous l'avons remarqué, ne l'avait façonné aux observances monastiques, et ne le passionnait pour elles. Allait-il affronter la peine par l'attrait

(\*) *Quamvis hæc ordinatio (de Collatione) Constitutioni contraria videatur, tamen piorum sanctissimorumque Patrum judicium fuit antiquitatem Constitutionem nostrarum tanti esse faciendam, ut textum illum a Majoribus nostris editum potius declarandum quam delendum esse declaraverint. (Const. O, P. N° 164.)*

des consolations à attendre ? S'il les eût voulues, une voie facile s'ouvrait devant lui ; il n'avait qu'à sacrifier les traditions de l'Ordre, en traitant de choses accidentelles les observances les plus sacrées ; aussitôt, sans doute, on l'acclamerait comme ayant l'intelligence des temps. Jamais les ovations ne lui plurent ; décernées de ce chef elles l'eussent blessé. A cette voie joyeuse, il en préféra une crucifiante, couverte parfois de ténèbres, plus souvent encore de déboires et d'humiliations ; et il s'y engagea résolument, au nom du Seigneur.

Ce n'est pas à dire que, dans ces longues et laborieuses campagnes, il soit demeuré sans défauts, les premiers temps surtout. Il eut les infirmités de la nature humaine et ses imperfections personnelles, aggravées par les difficultés de sa position. D'après plusieurs de ceux qui le secondèrent, hardi et catégorique dans les principes, il était parfois hésitant dans l'application et semblait transiger. Dans le choix de ses auxiliaires, il ne se rendait pas toujours compte si la sûreté des vues et la prudence pratique égalaient la piété ; à l'égard des religieux, il ne faisait pas toujours assez la part de la fragilité humaine, ne comprenant pas, par exemple, qu'un homme employé à des fonctions supérieures, eût de la peine à remplir un emploi subalterne, dès que l'intérêt commun le demandait, chose toute naturelle selon lui ; après avoir lancé dans la voie ceux en qui il sentait de l'ardeur, il ne les soutenait pas assez jusqu'au bout et paraissait blâmer leurs intempérances ; ses lettres étaient parfois sévères et intempestives, tandis que ses observations orales se formulaient trop timidement, à moins qu'ayant le cœur trop plein, il ne passât brusquement à un excès de véhémence que bientôt son cœur regrettait.

Mais, quoi qu'il en soit, devant Dieu, de ces appréciations, ce que tous reconnaissent, c'est la droiture de ses vues, sa constance à poursuivre son but, l'oubli total de sa personne, son esprit de justice, sa patience dans les

obstacles, sa condescendance à recevoir les observations, sa bonté pour ceux dont il pouvait avoir à se plaindre. C'est surtout son application à marcher à la tête de l'Ordre par l'édification.

Il pouvait dire à cet égard, comme le B. Raymond de Capoue son modèle : « Si cela ne paraissait jactance, je vous affirmerais, sans crainte d'être démenti, que j'ai tâché, au milieu de mes infirmités, de donner en tout l'exemple. Quand j'étais inférieur, je ne me rappelle pas avoir désobéi une seule fois, quoi qu'il m'en coûtât et que j'eusse été menacé de la prison. Pour ce qui concerne la charité, si je n'ai pas accueilli les infirmes, consolé les pusillanimes, rétabli l'accord entre ceux qui étaient divisés, je consens que mes œuvres me condamnent. A cela, je reconnais, il est vrai, avoir mêlé beaucoup de négligences et de défauts. Toutefois, qu'on n'y trouve point prétexte à empêcher le bien et à regimber contre l'aiguillon; qu'on se dispose plutôt à suivre les vestiges des Saints et à recevoir la grâce du Seigneur, non pas en vain, mais avec une triple bénédiction. Amen. »

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

### ORGANISATION DE SON GENRE DE VIE

Grand travail avec peu de forces. — Les exercices de piété pris pour base. — Sage distribution du temps. — Sorties. — Rapports avec les Congrégations romaines — Refus de solliciter des faveurs pour ses amis. — Choix des *Socius*. — Circulaire à tout l'Ordre pour développer son programme. — Lettre spéciale à la Province de France. — Utile concours du P. Besson.

Il ne suffisait pas au P. Jandel de se créer, dans les hautes régions de son esprit, un plan de restauration de la cité de Saint-Dominique; il lui fallait, par un travail pratique et quotidien, se rendre compte de l'état des Provinces, calculer l'étendue des ressources disponibles, peser la gravité des obstacles visibles ou latents, susciter les bonnes volontés, les diriger, les soutenir, faire converger enfin toutes choses à la réalisation progressive de son programme.

La tâche était difficile, écrasante pour le nouveau Général. L'activité réclamée par sa mission pouvait être incriminée, s'il n'y veillait, comme produit intempestif de la *furia francese*. Quoique ce ne fût pas précisément son écueil, il faut avouer qu'avec son caractère vif, son goût pour les promenades dans les champs ou les montagnes, et son antipathie pour toute représentation officielle, il devait trouver une épreuve sensible dans cette vie renfermée et monotone. Si encore, il avait eu les joies de la vie claustrale, les délassements de l'étude, ou les compensations du ministère des âmes! Mais rien absolument qu'une vie de bureau, avec ses affaires fastidieuses ou épineuses, interrompue à chaque instant par des réceptions qui étaient loin d'être une récréation!... Avec cela,

trois ou quatre indispositions physiques se disputaient sa frêle organisation. S'acharnait-il au travail, sa poitrine était vite ébranlée ; dès qu'il avait écrit quelque temps, l'inflammation se portait aux yeux ; l'usage prolongé de la parole, même sur le ton de la conversation, affectait le larynx ; voulait-il, comme dérivatif, tenter quelque course distrayante, les varices et l'entorse le remettaient bientôt en pénitence. Il lui fallait, on le comprend, un grand esprit de méthode et une constante possession de lui-même pour résister à ce genre de vie, dans de telles conditions, et y mener de front tant de travaux.

Il résolut, avant tout, de prendre les exercices de piété comme base de sa journée, comme axe autour duquel tout pût se mouvoir avec force et sans déviation ; car, il le comprenait, consulter Dieu sur ce qu'il convenait de faire, l'intéresser, au bien commencé, le tenir près de soi, comme refuge dans les peines qui devaient infailliblement surgir, c'était l'*unique nécessaire* : « Si je n'arrive pas à vivre dans une union intime et continuelle avec Dieu, écrivait-il au frère de Saint-Beaussant, je serai bien malheureux ; car je ne puis rien sans un appui spécial et continu de la grâce d'en haut. »

Il distribuait d'après ce point de départ, l'emploi de toute sa journée. Le matin, de très bonne heure, il était sur pied et vaquait à l'oraison pendant trois quarts d'heure ou une heure ; à six heures et demie, dans sa chapelle privée, il montait au saint autel et célébrait la messe avec un recueillement, une attention aux paroles, une application aux signes et aux cérémonies, une abondance de dévotion intérieure qui ne se démentirent jamais. Son action de grâces accomplie sans précipitation, le frère convers lui apportait à son bureau la petite collation d'usage, et après s'être fait lire un chapitre de la Sainte-Écriture, qu'il écoutait la tête découverte en signe de respect, il se mettait avec ardeur au travail.

Des lettres nombreuses, des mémoires, des dossiers

traitant d'une foule de questions disparates, gisaient sur son bureau ; rien que pour les déchiffrer et en saisir la portée, le travail était considérable, et c'eût été peu ; il fallait concevoir dans son esprit le sens de la réponse, la formuler et l'expédier. Plus il y mettait d'empressement, plus les affaires prenaient d'importance et plus les lettres affluaient de toutes parts. On avait beau le lui faire remarquer, et lui conseiller de se presser moins, il n'écoutait rien. Le seul tempérament qu'il cherchât, c'était de répartir avec industrie ses occupations multiples entre les différentes heures de la journée, pour se rendre capable par là de faire plus de besogne. Aussi lui faisait-on le compliment de dire qu'il travaillait *come quattro facchini*. « Comme quatre portefaix. »

Aux premières heures de la journée, où l'esprit a plus de ressort et la température plus de fraîcheur, il attaquait les travaux de correspondance les plus difficiles ; c'était un coup de feu qui se prolongeait environ deux heures et demie ; prévoyait-il une sortie en voiture, ou le stationnement dans l'antichambre de quelque grand personnage, il gardait pour ce moment, à moins d'urgence, la lecture du courrier, bien qu'au reçu de certaines lettres, les doigts lui brûlassent. S'il n'avait point de ces interruptions, il récitait, comme trêve, quelque petite Heure, ou il faisait une lecture ; et, de retour, il se remettait à sa table de travail jusqu'à midi.

Après le repas, un léger sommeil rétablissait l'équilibre des forces ; il disait ensuite ses vêpres et descendait ponctuellement à l'église de la Minerve pour les complies et le *Salve Regina*, si cher à sa piété envers Marie. Avant le coucher du soleil, il faisait une longue visite au Saint-Sacrement dans un réduit obscur qui donne sur le Maître-Autel de la Minerve. Là, dit-on, un de ses prédécesseurs, le P. Jean-Baptiste de Marinis, LVII<sup>e</sup> Général de l'Ordre, se retirait pour pratiquer plus librement des austérités

secrètes (\*). Quant à lui, il gémissait devant Dieu, s'offrait à la souffrance et priait pour le succès de ses travaux. Ce temps était sacré ; le Général n'existait alors pour personne au monde.

Après l'*Ave Maria* du soir, venaient les prélats, les ecclésiastiques, les religieux pour le saluer, traiter d'affaires ou se confesser. Puis, de nouveau il écrivait, ou dictait ; et il corrigeait, tout en dictant, d'autres lettres qu'il avait données à faire le matin, car il était rare que les secrétaires parvinssent à exprimer exactement toute sa pensée et rien que sa pensée ; la substitution d'un mot suffisait pour en modifier la nuance, au détriment du bien. C'eût été, pour eux, humiliant et décourageant, s'ils n'eussent trouvé dans ces ratures une leçon de prudence ou de charité, et, dans l'amabilité toute fraternelle du Maître général, un large dédommagement.

Quelquefois, le soir, quand il était accablé, la charité lui donnait des forces pour lire des lettres de direction et y répondre brièvement. Souvent la réponse était précédée de ces mots : *Sit nomen Domini benedictum*. « Vous avez tort, disait-il à une ancienne pénitente, dans une de ces lettres, de pleurer mon absence, puisqu'elle est dans l'ordre de la volonté de Dieu, et qu'elle est pour vous une occasion de sacrifice et de mérite. Réservons nos larmes, pauvre enfant, pour pleurer l'offense de Dieu et la perte des âmes... Je prends sur mon sommeil pour tracer ces lignes, Ne craignez pas de recourir à moi, pourvu que vous soyez toujours indulgente pour la promptitude des réponses. Quelques lettres de choses intérieures et spirituelles me font du bien, en me sortant de ce chaos d'affaires et de lettres administratives, qui absorbent mon temps et me

(\*) « Il avait le don des larmes, qu'il employait utilement pour la correction de ses défauts et de ceux du prochain, prenant pour cela de terribles disciplines. C'était ordinairement dans un certain lieu étroit, qui regardait sur la tribune de l'Église, vers le grand Autel. »  
(P. Souèges. *Année Dominicaine, VI May.*)

dessèchent l'âme. La correspondance journalière m'apporte assez d'ennuis, pour que je m'en dédommage par quelque consolation... Veuillez porter à son adresse la lettre ci-jointe ; elle est destinée à une pauvre femme bien malheureuse par sa position, et plus encore par son imagination volcanique, aussi a-t-elle besoin d'entendre quelques paroles d'intérêt et d'encouragement. Pour mon compte, malgré le poids écrasant de ma correspondance, je me ferais un vrai scrupule de cesser de lui écrire.» S'il était dans l'impossibilité absolue d'envoyer aux âmes affligées quelques lignes, il tâchait du moins de leur faire dire un mot, par quelque personne du lieu, dont il savait le dévouement.

On s'étonnera de ne pas trouver, dans ces détails, l'emploi de son temps entre les vêpres et l'*Angelus*. C'est qu'alors il sortait pour faire des courses qu'il n'avait pu faire le matin. Tout en lui servant de distraction, elles lui permettaient de traiter les affaires pendantes, avec les dignitaires ecclésiastiques.

En effet, il n'avait pas seulement à correspondre avec les frères de toutes les Provinces. L'Ordre de Saint-Dominique ayant reçu directement du Saint-Siège son existence première et devant partout, en échange, se dépenser pour son service, le Maître général devait constamment traiter avec les diverses Congrégations et Secrétaireries préposées à l'expédition des affaires ecclésiastiques.

Ce côté pratique de l'administration est d'une importance considérable. Beaucoup de ceux qui ont écrit sur Rome, se sont plu à dénigrer ce qu'ils appellent avec complaisance, en donnant à la traduction du latin un sens dépréciatif, *la Curie romaine*, c'est-à-dire, cet ensemble de chancelleries, cette répartition d'affaires, cette filière à suivre pour les traiter, ce caractère particulier des agents, mêlé parfois de bonhomie et de finesse, de souplesse et de persévérance, d'esprit pratique et de sentiments de foi. Le P. Jandel n'était pas de ceux



qui ont le parti-pris de l'admiration à outrance, pour tout ; mais, disait-il, se plaçât-on au simple point de vue du bien des œuvres, la meilleure tactique serait encore de tirer de ce monde des affaires tout ce que l'on peut, loin de s'isoler dans l'impuissance ou de s'oublier dans l'invective. Il trouvait, du reste que c'était encore, parmi les administrations humaines, la plus vraie, la plus sage, la plus accommodante et la plus juste, pourvu que l'on en connût les mœurs et qu'on en ménagât les exigences. Enfin, pour lui, c'était toujours, quoique à des degrés différents, l'autorité du Saint-Siège ; et quand on essayait, pour exhaler plus librement ses plaintes sur quelque décision contraignante, de distinguer entre le Pape et les Congrégations, il repoussait vivement cette dangereuse logique. — En agissant d'après ces vues, il obtenait beaucoup.

Pourtant il n'était rien moins qu'homme de cour, homme de parti, ami des intrigues, consommé en diplomatie, se faisant de la flatterie une puissance. Mais précisément parce qu'il n'avait rien de tout cela, on le traitait avec des égards particuliers, comme un homme qui tranche et qui a son genre à lui. Quel prélat, quel expéditionnaire n'eût été incliné à lui faire bon accueil, en le voyant paraître modeste, digne, pieux, pénétré de Dieu ? On le savait, il n'était Général que par obéissance, il n'avait pour ambition que le salut des âmes, toutes vues propres, tout esprit de corps mis à part. Et, dans la manière de traiter les choses, quel respect, quelle politesse, quelle discrétion sur les affaires dont on lui parlait ; quelle reconnaissance, quel empressement à rendre service pour service ; quelle réserve, en dehors des choses de son office, pour ne pas se rendre importun ! Lui si porté à faire plaisir à ses parents et à ses amis, il les avait prévenus catégoriquement dès son avènement au Généralat : « Avertissez, dans l'occasion, toute personne qui voudrait recourir à moi, que je me fais un devoir de conscience de m'interdire d'une manière absolue toute sollicitation d'un ordre tem-

porel. Je me crois obligé à réserver *exclusivement* toute l'influence que je pourrai acquérir, pour les intérêts de mon Ordre et le but de ma mission, et à ne pas la compromettre par des sollicitations faites dans des intérêts d'amitié, de parenté ou de nationalité. »

Mais quelque secondé qu'il fût dans l'expédition des affaires, par la bienveillance des personnages ecclésiastiques les plus élevés, depuis le pieux cardinal Villecourt jusqu'au célèbre cardinal Antonelli, il dut, pour faire face à tout, dans Rome et au loin, s'adjoindre des Assistants ou *Socius* intelligents et dévoués. Il les choisit sans retard et les rassembla autour de lui.

Il avait pensé à prendre comme *Socius*, pour le nord de l'Italie, le P. Vincent Marchèse, alors maître des novices à Saint-Marc de Florence ; mais ce pieux et modeste religieux, qui déjà méditait ses écrits sur les *Artistes dominicains*, avait besoin, pour mûrir son œuvre et l'écrire *con amore*, de vivre dans l'atmosphère paisible du cloître, au milieu des peintures d'Angelico, près des bibliothèques de Florence ; il déclina donc l'honneur, et le Maître général ne voulant pas insister, fit appel au Père Cambiaso, religieux de la province de Piémont. Il le garda peu de temps, ayant eu besoin de lui pour l'importante mission de Constantinople, fondée du temps même de saint Dominique par saint Hyacinthe, qui en dédia la première église à saint Pierre. La province de Piémont était chargée de l'antique mission, et le Père général, désireux d'en développer les influences dans l'Orient, lui céda son *Socius*, qui s'y dépense depuis quarante ans. Le Père Mariano Spada qui devait, pendant vingt ans, assister le Père Jan-del avec un dévouement si modeste, mais si clairvoyant et si consciencieux, fut chargé, comme *Socius*, des provinces de Naples et de Sicile, dont il connaissait mieux les besoins, étant sicilien lui-même. Le Père Augustin White, religieux irlandais, bien connu par ses œuvres apostoliques, se vit désigné pour correspondre avec les

Iles Britanniques et les Missions. Mais celui qui apporta au Père Jandel le concours le plus précieux fut le Père Besson, *Socius* de France, que nous connaissons déjà. Il en coûta beaucoup au Père Lacordaire de le céder à Rome, et les âmes qui pleurèrent son départ, dans le siècle comme dans les couvents, furent nombreuses; l'obéissance avait parlé, il partit sans retard, emportant avec lui beaucoup de regrets, bonne provision de patience, force instruments de pénitence et un vestiaire remarquable par sa pauvreté. Aussi, lorsqu'après son arrivée, il accompagna le P. Jandel à l'audience pontificale, Pie IX, tout en discourant avec le Général, maniait l'étoffe grossière des habits du *Socius* avec un air surpris, mais approbateur.

Tous les *Socius* réunis, le P. Jandel publia, avec leur adhésion et leur contre-seing, la circulaire par laquelle il indiquait plus explicitement à l'Ordre, ses vues et ses intentions. En voici les pensées dominantes :

« *Nous sommes les enfants des Saints*, et nous tirons gloire de nos Pères ; mais craignons, si nous ne leur donnons sujet de se glorifier de nous, d'être du nombre de ceux dont *la gloire tourne à la confusion* ; car, comme *un fils indiscipliné est une honte pour son père*, ainsi la gloire des ancêtres tourne au déshonneur de leur postérité dégénérée. La noblesse antique n'est plus alors qu'un vain titre et l'ombre d'un grand nom.

« Voilà pourquoi, dès le commencement de notre charge, nous vous avons manifesté la confiance que nous avons en vous, et avons fait appel aux hommes de bonne volonté. Or, il s'en trouve qui n'osent déclarer leurs désirs de travailler à l'observance ou de s'employer aux missions, soit par humilité, ne voulant pas se donner pour meilleurs que les autres, soit par prudence, pour ne pas encourir la note de singularité et de témérité dans des entreprises qu'on peut leur représenter comme sans espoir de succès. Nous vous le disons donc à tous comme à des fils : *Dilatez-*

*vous à notre égard. Que quiconque a le zèle de la loi ne tarde pas à nous manifester ses sentiments. — Et, afin qu'il ne reste sur nos intentions aucune obscurité, nous venons au-devant de vos doutes.*

« D'abord, quand nous parlons d'établir des couvents de parfaite observance, nous entendons le rétablissement intégral de la discipline régulière, telle qu'elle a été sanctionnée par nos saintes lois ; avec les seules dispenses individuelles réglées pour cause de ministère ou de santé, soit par les Constitutions, soit par le Prélat. Nous entendons la récitation des Matines, au plus tard à trois heures du matin, dernière limite fixée en 1735 pour que cette prière soit vraiment l'*Office de nuit*. Nous entendons la perpétuelle abstinence dans le réfectoire et aux repas de communauté, l'observance des jeûnes, le port de la laine, la fidélité aux exercices choraux. Nous entendons surtout le Chapitre des coupes et la parfaite vie commune, points contre lesquels on ne peut même pas invoquer le prétexte allégué à satiété chaque jour, de la santé à ménager.

« Quant aux Missions, il n'y aurait aucun fruit à espérer, mais plutôt de graves malheurs à craindre, si l'on y envoyait des sujets qui ne fussent pas *enracinés et fondés dans la charité*, remarquables en abnégation, exercés à une mortification quotidienne et ornés de toutes les vertus d'un bon religieux. Nous sommes donc résolu de n'y appliquer que ceux qui, pendant un temps notable, auront éprouvé leur vocation dans un couvent bien réglé, où ils auront donné des signes non équivoques de constance et de progrès. Ainsi, il sera pourvu simultanément à la prospérité des Missions et au salut éternel des missionnaires, puisqu'on écartera très prudemment les âmes faibles, ou poussées à partir au loin par l'imagination, l'appât de la nouveauté, l'ambition ou tout autre motif déréglé.

« *Si je vous écris avec trop de hardiesse, mes frères, c'est pour vous rappeler ce que Dieu demande de vous,*

*selon la grâce qui m'a été donnée d'être le ministre de Jésus-Christ. Et maintenant, je vous recommande à cette grâce qui est puissante pour édifier et nous donner l'héritage parmi les saints. Adieu.*

« Rome, le 26 décembre 1850.

« Fr. VINCENT JANDEL, V. G. O. »

Une autre lettre avait été adressée peu avant, par le Père Général, aux religieux de la province de France, pour leur confier une partie de ces mêmes sentiments, et leur dire ce qu'il attendait de leur coopération, après tant de faveurs reçues du Ciel :

« Bien aimés Frères et Fils en Notre-Seigneur,

« Dès l'instant où les intentions du Souverain Pontife nous ont été connues, notre première pensée s'est reportée sur vous. Dieu n'a pas besoin des hommes, sans doute, puisque, *de simples pierres, il peut susciter des enfants d'Abraham* ; mais quand il nous honore, en voulant bien nous choisir pour coopérateurs, *Dei adjutores*, c'est une gloire que nous ne saurions jamais assez reconnaître, ni payer par de trop généreux sacrifices. Laissez-nous donc vous le dire avec l'Apôtre : *Voyez votre vocation, mes frères, et marchez d'une manière digne de cette vocation.*

« Vous n'êtes pas seulement appelés à fournir à l'Eglise de France un corps de troupes auxiliaires nombreuses et fidèles ; vous devez concourir, par vos efforts et vos travaux, à rendre à notre Ordre quelque chose de son ancienne splendeur, en lui apportant, avec le mérite de votre dévouement, l'exemple de votre régularité et de votre respect pour nos saintes Constitutions. Aimons-les donc et observons-les ; faisons-en une constante et sérieuse étude ; mais observons-les *toutes, sans distinction, ni restriction, ni réserve*. Une seule dérogation systématique serait un principe de mort ; parce qu'elle introduirait

l'arbitraire, et le principe protestant ou rationaliste de l'autorité privée, avec toutes ses conséquences.

« En effet, si l'on met en question, de sa propre autorité, l'observation d'un seul article de la loi, on cesse dès lors de l'envisager comme l'expression de la volonté divine, on ne s'y soumet plus parce qu'elle est la loi, imposée par les Saints, sanctionnée par l'Eglise ; on donne à chacun le droit de mettre en question l'observation de chaque article, et le rationalisme pratique a bientôt porté ses fruits. C'est là, en deux mots, l'histoire de la décadence de tous les Ordres. Si les hommes qui, les premiers, se sont arrogé le droit d'y introduire arbitrairement quelque modification, pour utile qu'elle leur parût, sous prétexte par exemple de favoriser les études, la santé, le ministère, si ces hommes avaient pu voir les fruits de mort que leur exemple et leur doctrine devaient produire au bout d'un demi-siècle, ils en auraient été saisis de remords et d'horreur. Nous, du moins, profitons d'une expérience si chèrement acquise, pour ne pas nous exposer à la renouveler. Vous donc, qui ne faites que de renaître, et qui êtes dans toute la ferveur d'une première génération, prémunissez-vous de bonne heure contre ce danger, afin d'en préserver ceux qui viendront après vous. *Frères bien-aimés, ma joie et ma couronne, restez ainsi dans le Seigneur.*

« Le monde, même le monde chrétien de nos jours, vous dira ce que depuis dix ans il nous a répété mille fois, que, dans l'intérêt de votre ministère, vous devriez mitiger l'observance. Rappelez-vous alors cette pensée de foi si simple et pourtant si méconnue : *Ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ce n'est pas celui qui arrose, mais celui qui donne l'accroissement, Dieu. — J'ai fait du fruit, non pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi.*

« Qu'importe que votre travail humain puisse être dé-cuplé, s'il ne l'est qu'aux dépens d'une union plus intime avec Dieu ; si les moyens que vous employez, n'étant pas conformes à l'Ordre, entraînent une soustraction de grâces

qui paralyse vos efforts. Ce n'est pas le talent, la science, l'action des hommes, qui convertissent les âmes, mais la grâce et la charité ; or, nous ne deviendrons des saints, que par le respect de nos règles et par une inviolable fidélité à les observer. Dieu seul donne la fécondité ; s'il ne bénit pas l'arbre, l'arbre demeure stérile et bientôt se dessèche, jusqu'à ce que le Maître dise : *A quoi bon occupe-t-il la place ?* Oh ! que d'arbres desséchés aujourd'hui dans le champ du Père de famille ! que de terres en friche qui attendent en vain une main pour les cultiver ! *Levez vos yeux et voyez les contrées qui blanchissent pour la moisson... tous cherchent leurs intérêts et non ceux de Jésus-Christ !*

« Et ne vous bornez pas à envisager les besoins de votre pays ; embrassez d'un coup d'œil toute l'Eglise catholique dont vous avez le bonheur d'être les fils et les ministres ; portez vos regards sur les missions lointaines, que, pendant tant de siècles, vos pères ont arrosées de leurs sueurs et de leur sang. De toutes parts, nous recevons des demandes suppliantes qui nous navrent le cœur, parce que nous n'y pouvons répondre que par un refus, dont nous osons à peine adoucir l'amertume par de vagues espérances : *Les petits enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur distribuer !* Eh bien ! pour les missions encore, nous comptons sur vous. Nous savons que l'aumône n'appauvrit pas ; aussi ne craignons-nous pas de voir se développer, au sein de votre Province naissante, ce zèle des missions. Nous sommes sûr, au contraire, qu'il y augmentera la vie, qu'il sera pour elle une nouvelle source de bénédictions, de grâces et de fécondité ; que le Seigneur l'en récompensera par des vocations plus nombreuses, et la dédommagera au centuple, de chaque sacrifice qu'elle s'imposera dans ce but.

« Nous terminons cette lettre par les paroles de l'Apôtre à ses chers Philippiciens : *Du reste, mes frères, tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a de pudique, tout ce qu'il y a*

*de juste, tout ce qu'il y a de saint, tout ce qu'il y a d'aimable, quoi que ce soit qui se rattache à la vertu, qui puisse mériter des éloges à votre docilité, voilà ce que vous devez réaliser, et le Dieu de la paix sera avec vous.*

« Nous vous bénissons en Notre-Seigneur et vous demandons pour notre Ordre, pour nos compagnons et pour nous, l'assistance de vos prières.

« F. A. V. JANDEL  
Vic. Gen. Ord.

« F. HYACINTHE BESSON  
Prieur et Socius »

Le Père Besson, que nous venons de voir contresigner cette circulaire, commençait de seconder très-utilement le Père général. Ce n'était pas qu'il fût le type du secrétaire accompli : on lui reprochait au contraire, en plaisantant, de n'être pas assez *homme de lettres* et de renvoyer plus d'une fois ses réponses à *Pâques ou à la Trinité*. Il aimait mieux, en effet, manier le pinceau que la plume, s'asseoir à un confessionnal que dans un secrétariat. Cependant, quand il s'agissait de rendre quelque noble idée, de communiquer quelque sentiment pieux et salutaire, son âme se réveillait, son cœur lui créait un style, et sa plume devenait un pinceau habile à rendre les plus justes, les plus encourageantes pensées. Parfois même, avec ce pinceau, il eut à retoucher les lettres du Maître général pour en adoucir les expressions.

C'est ce que confessait humblement le P. Jandel à quelqu'un qui lui reprochait d'agir d'une manière hautaine et dure : « Pour le caractère hautain, autant que je puis me connaître, je ne crois pas l'avoir ; mais il paraît, d'après ce que vous me dites, que j'en ai l'apparence, ce qui est déjà beaucoup trop ! Je sentais bien plutôt qu'on aurait pu me reprocher d'être dur, et surtout *de le paraître*. L'habitude de préoccupations presque toujours pénibles, le devoir d'une résistance incessante aux difficultés de tous les jours, la nécessité de se tenir en garde contre des pé-



rils déguisés, le dégoût profondément senti d'obstacles auxquels on ne sait comment remédier : voilà plus qu'il n'en faut pour donner à l'expression de la physionomie, aux paroles écrites ou parlées, au ton de la voix, à tout l'extérieur enfin, quelque chose de dur. Bien des fois je me suis surpris dans cette disposition ; bien d'autres fois, sans doute, elle aura choqué les autres, sans que moi-même j'en eusse conscience. J'ai tellement à cet égard la conviction de ma misère, qu'après avoir écrit, j'ai toujours soin de soumettre mes lettres à la censure du P. Besson, afin qu'il modifie ou supprime ce qu'il y trouve de raide ou même de sévère. S'il ne juge pas cette sévérité nécessaire, sur une simple observation de sa part, je corrige ou je brûle ma lettre. Ajoutez encore, qu'à moins d'être forcé de répondre immédiatement, si j'ai quelque chose de pénible à écrire, j'attends que l'impression des premiers moments soit passée, afin de ne rien donner à la nature. Vous voyez à quel point je suis d'accord avec vous, et combien je comprends la nécessité de me mettre plus que jamais sur mes gardes. »

Parfois c'était entre les lignes que le P. Besson corrigait ; d'autres fois il laissait à dessein tout le texte, jugeant son effet nécessaire, mais il ajoutait, sur le dos de la lettre, le correctif désirable. Ainsi la correspondance du P. Jandel, complétée par la plume du P. Besson, était, comme on l'a dit de celle du bienheureux Raymond de Capoue, « lénitive en même temps qu'incisive, » *ungen-tem pariter et pungentem*. L'un, quand il le croyait nécessaire, faisait la blessure, l'autre y versait le baume, et le concours des deux préparait la guérison.

Les convictions du P. Besson, du reste, n'en étaient pas pour cela moins fortes ni moins communicatives. Sa douceur d'âme et son prestige artistique lui donnaient, au contraire, pour favoriser l'œuvre commune, une autorité morale très grande sur les religieux italiens. C'est ce qui décida le P. Jandel à le nommer Prieur du couvent de Sainte-Sabine, devenu premier couvent d'observance,

## CHAPITRE TROISIÈME

### SAINTE-SABINE COUVENT D'OBSERVANCE

Sainte-Sabine rempli des souvenirs de saint Dominique. — Centre et foyer d'observance dans le cours des siècles. — Le P. Hyacinthe Passerini, fondateur de la Congrégation de Sainte-Sabine. — Le P. Besson, Prieur. — L'observance attaquée. — Conférences pour la discuter. — Mémoire justificatif du P. Jandel au Pape. — Prières ardentes à Sainte-Sabine. — *In silentio et in spe erit fortitudo vestra.* — Solution inespérée. — Physionomie de Sainte-Sabine à cette époque.

Il est inutile de redire en détail ce que Sainte-Sabine fut pour le glorieux patriarche Dominique. Tout ce que l'on y voit parle de lui : la porte d'entrée jusqu'à laquelle les anges l'accompagnèrent dans une nuit épaisse, au retour de Saint-Sixte ; l'église témoin de ses oraisons et de ses pénitences ; la pierre sépulcrale sur laquelle il s'étendait en disant : *Mon âme s'est collée au pavé* (Ps. CXVIII) ; le chœur dans lequel il circulait pour exciter les frères à la psalmodie ; la cellule où il passa une nuit en entretiens spirituels avec saint François d'Assise et le bienheureux Ange, religieux du Mont-Carmel ; le chapitre où il donna l'habit à saint Hyacinthe et au bienheureux Ceslas ; et, tout près de là, dans le jardin, l'oranger qu'il planta de ses propres mains (\*). *Vraiment saint Dominique est en ce lieu !*

(\*) Saint François de Sales voulut, dans un de ses voyages à Rome, visiter cet oranger, qui lui suggéra la gracieuse lettre suivante, adressée à sainte Chantal (1604). — « J'ai vu un arbre planté par le Bienheureux Dominique à Rome ; chacun le va voir et chérit pour l'amour du planteur : c'est pourquoi, ayant vu en vous l'arbre du désir de sainteté que Notre-Seigneur a planté en votre âme, je le chéris tendrement et prends plaisir à le considérer ; et je vous exhorte d'en faire de même, et de dire avec moi : *Dieu vous croisse, ô bel arbre planté ! divine semence céleste, Dieu vous veuille faire produire votre fruit à matu-*

Mais ce que l'on y sent, dépasse ce que l'on y voit. Une atmosphère surnaturelle enveloppe l'âme, la pénètre et la dilate ; la fidélité aux observances régulières n'est plus seulement un devoir, ni une convenance filiale ; c'est un plaisir. On comprend donc que Sainte-Sabine ait toujours été un sanctuaire où se conservait, dans les jours de langueur, l'esprit religieux ; un foyer d'où il se répandait ensuite, pour reconquérir, dans d'autres régions de l'Ordre, le terrain perdu. Son action, sous ce rapport, devint plus manifeste au dix-septième siècle, alors que la ferveur s'était refroidie dans beaucoup de contrées.

L'initiateur de ce mouvement fut le P. Hyacinthe Passerini, neveu du célèbre canoniste du même nom. Tourmenté par d'indicibles désirs de perfection, il avait sollicité, mais vainement, son admission dans la Province réformée de Toulouse ; la solitude de la Sainte-Baume avait ensuite souri à son attrait pour l'oraison ; puis la perspective des missions lointaines avait fait frémir son zèle ; mais il trouva, plus près de lui, la voie de la perfection, en entrant dans le couvent de Saint-Marc de Florence, rattaché à la Lombardie, et toujours fidèle à l'esprit de régularité implanté par Savonarole. Le P. Passerini, son oncle, soit qu'il voulût éprouver sa vocation à une vie plus austère, soit que, dans ses études savantes, à force de constater les décadences successives de la ferveur religieuse et les difficultés soulevées par les réformes, il fût devenu trop modérantiste, combattait ces tendances comme juvéniles. Mais l'esprit de Dieu triompha de la chair et du sang ; Hyacinthe partit pour Florence, y fit un second noviciat et revint planter l'observance à Sainte-Sabine, d'où elle rayonna sur plusieurs autres maisons. Ce fut pour

*rité ; et lorsque vous l'aurez produit, Dieu vous veuille garder du vent qui fait tomber les fruits en terre, où les bêtes vilaines les vont manger.* » — La piété du saint évêque de Genève envers saint Dominique alla en grandissant et le porta à se faire affilier aux mérites de l'Ordre, en 1608. On sait qu'il confia à deux Pères dominicains de Lyon, le soin d'examiner son livre sur la *Vie dévote*.

consolider cet état de choses, qu'Innocent XII, détachant Sainte-Sabine de la Province de Lombardie, où la ferveur avait diminué, érigea en 1695 la *Congrégation de Sainte-Sabine*, reconnue avec tous ses droits et privilèges par le P. Cloche, dans le Chapitre général de Bologne en 1706.

A Innocent XII succéda Benoît XIII. Fils de la Province de Lombardie, il avait pour elle une prédilection marquée ; ses anciens compagnons de vie religieuse le savaient. Ils lui exposèrent la peine qu'avait éprouvée la Province, de perdre le couvent de Sainte-Sabine, et la réaction salutaire, au profit du bien, qu'y avait toutefois produite cette leçon. Que serait-ce si on lui rendait le meilleur de sa sève, qui fleurissait à Rome sur l'Aventin ? Benoît XIII, cédant à leurs instances, supprima la Congrégation de Sainte-Sabine par un acte d'autorité souveraine, et décida que le vénérable Couvent ferait retour à la Lombardie. Les religieux atteints acceptèrent sans murmure, non sans douleur, ce coup porté par un Pape ami de l'observance. Mais l'expérience montra que ce mélange, loin de relever ceux qui avaient faibli, ne servait qu'à paralyser l'élan de ceux qui voulaient mieux faire. Clément XII, annulant le Décret de Benoît XIII, remit en vigueur celui d'Innocent XII en 1730, et la Congrégation dura jusqu'à ce que, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, Sainte-Sabine devint noviciat généralice, ouvert aux diverses Provinces de l'Ordre (\*).

C'était donc un terrain libre et un milieu propice qui s'offrait au P. Jandel. Le souvenir des grâces reçues en 1840, dans ce lieu béni, l'inclinait personnellement aussi à ce choix ; il ouvrit le cloître de Sainte-Sabine aux frères désireux d'embrasser l'observance, conformément à l'appel de sa circulaire du 25 octobre 1850.

Pour diriger ce couvent, l'homme providentiel n'était

(\*) La plupart de ces détails sont empruntés à un ouvrage encore inédit du P. Joachim Berthier : *Histoire de l'Eglise et du Couvent de Sainte-Sabine*,

pas loin ; toutes les bouches répétaient d'avance le nom du P. Besson. Il fut installé comme Prieur par le P. Jandel qui, ayant aussi pleine et exclusive juridiction sur le couvent de la Quercia, y prit un certain nombre d'hommes de bonne volonté déjà préparés, par la pratique de la vie commune et l'habitude de la régularité, à l'essai d'une discipline un peu plus sévère. Elle fut très modérée cependant, car pour marcher prudemment, il était bon de s'appuyer sur une tradition en plein exercice. Le P. Général, d'accord avec le P. Besson, avait donc pris le parti d'adopter l'observance de la Province de France. On s'en éloignait seulement par certains adoucissements au régime, que réclamait le climat d'Italie, comme la petite collation du matin, inusitée jusqu'alors dans les couvents français les jours de jeûne, et par un peu plus de solennité dans l'office divin, surtout les jours de fête. En résumé, les deux grandes observances de l'Ordre, le maigre au réfectoire et l'office de nuit, furent mises en vigueur : c'était la vie dominicaine aussi complète que le permettaient la prudence de l'heure présente et la force des éléments rassemblés.

Autour des premiers religieux dont nous venons de parler, se rangèrent des hommes de bonne volonté accourus à l'invitation du Général. Ils entraient librement et pouvaient quitter de même, pour peu que le joug leur semblât trop pesant. Il y eut en effet beaucoup d'essais infructueux. On le reprocha au P. Jandel en lui faisant remarquer que l'amour du changement, le désir d'échapper à une situation pénible, l'attrait d'un petit séjour à Rome, l'appât d'une vie matérielle où, sans pécule acquis, le dernier des religieux se trouvait largement pourvu de tout, étaient probablement le mobile de plusieurs, qui, se retirant bientôt, allaient déprécier au loin l'observance.

Il est clair que les religieux qui reculaient, devaient tenir à battre en retraite avec honneur, et que ces retours offraient plus d'un inconvénient. Le grand désir du P. Jan-

del de satisfaire tout le monde, put donc le rendre trop large et lui procurer des mécomptes. Mais en considérant l'ensemble, il faut reconnaître que, même parmi ceux dont la constance ne se soutint pas, il en est peu qui aient quitté ce séjour sans s'y dépouiller de certains préjugés, sans en emporter une plus haute idée de la vie religieuse, et sans conserver, de ce berceau de l'Ordre, un souvenir mêlé d'affection et de respect. Quand même, du reste, quelques-uns, en partant, eussent aggravé leur infidélité à la grâce, par des récriminations contre le couvent qui les avait accueillis à bras ouverts, il n'y aurait pas lieu d'en être étonné. C'est un antique proverbe que *« personne n'égalé en hardiesse pour le relâchement ceux qui, ayant pris les insignes de la vie régulière, les rejettent ensuite. »*

Il semble donc que la réalisation d'un couvent d'observance, dans des conditions si modérées, aurait dû se concilier l'approbation à peu près universelle. Elle fit naître au contraire de divers côtés des alarmes, comme entachée d'exagération dangereuse; les remontrances arrivèrent jusqu'aux conseillers du Saint-Père qui ne purent laisser d'en être impressionnés et voulurent en tenir compte. Le P. Jandel, ne se doutant de rien, était parti pour sa première visite canonique, après avoir traversé Nancy, où il prêcha le 4 août pour la triple cérémonie de la fête de saint Dominique, de l'adoration perpétuelle et de la première messe d'un jeune Père. Il commençait sa visite d'Angleterre, quand le P. Gaude, procureur général, le rappela précipitamment; le cardinal préfet des Evêques et Réguliers, dans son désir de la paix, avait décidé la tenue de certaines conférences pour examiner, avec quelques hommes de son choix et avec le P. Jandel, le degré d'observance que l'on pourrait *permettre*. Au fond, la question était toute résolue; il ne s'agissait que d'amener le trop zélé Général à revenir de lui-même sur ce qu'il avait fait, et à sacrifier l'observance de Sainte-Sabine.

Ces difficultés ne sauraient surprendre; on en trouve de

bien plus graves parmi les antiques moines d'Occident, et jusque dans les saintes retraites de la Thébaïde. Elles font mieux ressortir la bonté de Dieu qui tourne tout à sa gloire et au profit des âmes. Elles donnent en même temps, à l'homme religieux, la démonstration de la faiblesse de son esprit livré à ses lumières, pour apprécier à fond l'économie de la sagesse divine, dans la création et la conservation des divers Instituts; elles lui offrent enfin à lui-même une salutaire leçon sur la charité et les égards qu'il doit à ceux qui n'ont pas reçu les mêmes bons principes que lui. Si, du reste, il avait droit de jeter à quelqu'un la pierre, elle devrait frapper tout d'abord ceux qui, il y a longtemps peut-être, par faiblesse ou par incurie, ont commencé de laisser s'altérer les traditions de leur Ordre, et se perdre le sens de son esprit fondamental : voilà les premiers auteurs responsables.

En rapprochant les unes des autres, les vieilles annales de l'état monastique, on voit que deux tactiques étaient mises à profit par ceux qui voulaient arrêter le rétablissement de la pleine vie régulière : Ou couvrir de fleurs l'observance que l'on voulait enterrer, en déclarant qu'on n'était plus, hélas ! digne de ces beaux jours ; qu'en voulant trop faire on compromettrait le bien ; tandis qu'en jetant à l'eau une partie de la cargaison, on pourrait sauver le navire. L'Esprit-Saint n'a-t-il pas dit : « *Oportet sapere ad sobrietatem*. Il ne faut être sage qu'avec sobriété ? » (Rom. XII, 3.) Un autre procédé, dont on trouve la trace dans les chroniques, c'était de déprécier la manière dont l'observance était pratiquée, et d'en faire ressortir les défauts, pour entraîner tout dans une même condamnation, bien que souvent les griefs fussent contradictoires. L'un, en effet, dénonçait l'observance comme la ruine des santés, tandis qu'un autre reprochait à cette même observance de faire contracter aux jeunes gens des habitudes trop délicates, et d'exposer le temporel à la ruine. Celui-ci gémissait que l'on fit des hommes trop

contemplatifs, celui-là, qu'en s'attachant au formalisme, on perdit de vue la culture de l'homme intérieur. Tel regrettait qu'on ne préparât pas, pour l'avenir, des hommes d'étude, tel autre qu'on ne formât que des esprits abstraits, dénués de sens pratique, pour l'action. Bref, ceux qui avaient mission pour diriger, méconnaissaient malheureusement leur grâce et faussaient l'idéal; rien n'était bon, tout devait périr.

Le P. Jandel, de retour à Rome, ne trouva pas sans doute formulés contre lui des griefs de cette importance; on avait trop d'estime pour son caractère et sa vertu. Mais il comprit qu'il y avait cependant, sur la sagesse et l'opportunité de sa conduite, des ombres accumulées. Il défendit, dans les conférences, non sans émotion, mais avec un calme mêlé de sainte liberté, la justice légale et la modération pratique de ce qu'il avait établi. On finit par lui concéder bon nombre d'observances et le maintien même de l'abstinence au réfectoire, qu'il eût été facile de mitiger, en fait, par la généralité des dispenses. Mais, pour le lever de nuit, on ne voulut rien entendre; il devait être sacrifié partout, même à Sainte-Sabine.

Or le Père général préférait renoncer à sa charge que de coopérer à l'abolition d'un point si important. « Comment, se disait-il, pourrais-je faire une telle chose? La Providence m'aurait-elle, par des voies impénétrables, conduit où je suis, pour reculer sans raison? A l'heure où le Saint-Père me choisit comme restaurateur de la discipline régulière, travaillerais-je à la démolir de mes mains? Après avoir surmonté, en vue du bien, mes plus vives craintes, céderais-je à la crainte des hommes et du mépris que je puis encourir, comme opiniâtre ou inintelligent? Les oppositions, qui n'ont pu faire échouer ma nomination, feraient-elles échouer mes premiers efforts? L'observance qu'on attaque n'est-elle pas une des plus sacrées du dépôt que saint Dominique m'a confié comme à son successeur, et ne dois-je pas fidèlement la garder? Le même principe, en



vertu duquel on veut me faire battre en retraite, d'une ou deux étapes seulement, dit-on, loin de rendre la position plus solide, ne se retournerait-il pas d'une manière irréfutable contre tout ce que l'on daigne épargner aujourd'hui ? Quelques hommes bien intentionnés, j'aime à le croire, convaincus peut-être *qu'ils rendent service à la cause de Dieu* (\*), mais hommes sans mandat, sans autre horizon que les ruines du siècle où ils ont grandi, saisis de panique dès qu'il faut regarder au-delà, remplaceraient-ils, à mes yeux, toute cette phalange de Maîtres généraux, de Pères capitulaires, de Réformateurs illustres, *immense nuée de témoins* (\*\*), qui, pour rendre hommage aux traditions de saint Dominique, n'ont qu'une voix ? Irais-je, moi qui désire tant voir s'établir, dans toutes les parties de l'Ordre, au moins quelque couvent principal célébrant l'office de nuit, irais-je contribuer à détruire cette belle observance, là où elle est en vigueur, le faire à Rome même, dans un de nos plus antiques sanctuaires, sous mes propres yeux, sous les yeux du Pape, en implorant son concours ?... J'ai beau interroger mon âme, elle ne me donne qu'une réponse : *Je ne puis pas.* »

On croirait entendre, dans ces réflexions, un écho de celles d'un grand docteur de l'Eglise, S. Pierre Damien, encourageant ses religieux au milieu de circonstances semblables : « Prenons garde, très chers fils, que, de notre temps, notre sainte vie ne vienne à s'attédir, et qu'en s'amoindrissant peu à peu (ce qu'à Dieu ne plaise), elle ne défaille totalement. Comme, d'ordinaire, ce que nos anciens ont omis n'est pas rétabli par nous ; ainsi, ce qui dépérirait par notre faiblesse, ne serait pas remis en pratique par nos successeurs. Au contraire, accusés comme coupables de négligence, pour se défendre, ils opposeraient notre conduite en guise de bouclier et diraient :

(\*) Arbitretur obsequium se præstare Deo. (Joan. XVI, 2.)

(\*\*) Tantam habentes impositam nubem testium. (Hebr. XII, 1.)

*Sommes-nous donc meilleurs que nos pères ?* Ainsi, nous serions devenus des apôtres de torpeur, des maîtres d'oubli, non de doctrine, des chefs prompts à précéder le soldat dans la fuite, incapables de le conduire à la victoire. Rappelez-vous ce qui est écrit : « Malheur à ceux qui ont perdu la constance » (Eccli. II, 16); et encore : « Mon Père vous a préparé un royaume, à vous qui m'êtes restés fidèles dans mes tribulations » (Luc, XXII, 29). Donc, chers enfants, l'étendard que nous avons reçu sans tache de nos Pères, soyons fidèles à le transmettre intact à nos fils : *Quamobrem, dilectissimi, hoc ab ætate nostra præcidamus opprobrium; et virtutis insigne quod a Patribus accepimus, illibatum et integrum in filios transfundamus.* » (Opusc. De jejun. Sabb.)

Ferme dans ses sentiments, le P. Jandel, loin de faire aucune démarche qui pût incliner le Saint-Père à souscrire aux projets de mitigation, comme désirés ou du moins agréés par le Chef de l'Ordre, lui écrivit, pour implorer sa protection, la lettre suivante :

#### TRÈS SAINT PÈRE,

« La responsabilité qui pèse sur moi, dans le poste pénible auquel votre Sainteté a voulu m'appeler, me fait un devoir de conscience de vous exposer, avec une humble et filiale franchise, mes craintes et mes convictions au sujet de l'altération de l'observance, dont sont menacés les Couvents de la Quercia, de Sainte-Sabine et de Riéti. Je dis, *l'altération de l'observance*, parce que j'avais pris un soin scrupuleux de ne rien imposer aux religieux de ces couvents, au delà de ce qui nous est prescrit ; et quiconque avancerait le contraire prouverait, ou qu'il ignore ce qui se fait à Sainte-Sabine, ou qu'il ignore notre législation.

« Or, cette altération, si elle a lieu, sera le désaveu solennel de ma circulaire du 25 décembre, dont Votre Sainteté avait daigné me témoigner sa satisfaction, et qui

n'a pour objet que d'inculquer la nécessité d'un retour franc et complet aux lois de notre Ordre, aux traditions et aux exemples de nos Saints : principe sur lequel j'avais basé toute la ligne de conduite que j'ai suivie depuis un an, et que Votre Sainteté avait encouragée, en me recommandant de tenir ferme.

« Et dans quelles circonstances un tel désaveu aurait-il lieu ? C'est lorsque plus de cinquante religieux, dans l'espace de quelques mois, se sont empressés de répondre à mon appel en surmontant tous les obstacles ; lorsque tous les yeux sont fixés sur eux ; lorsqu'un grand nombre d'autres m'ont, en secret, manifesté les mêmes désirs, sans oser encore se déclarer, retenus uniquement par la crainte de la ruine prochaine dont on leur dit notre œuvre menacée ; lorsque ceux qui se sont groupés autour de moi, jouissent de la paix de l'âme et de la santé du corps, et proclament qu'ils n'ont jamais été aussi heureux ; c'est ce moment que l'on choisirait pour déclarer l'observance impossible et pour l'étouffer au berceau, en la rendant une désobéissance criminelle !

« S'il s'agit d'avoir égard à l'état des provinces d'Italie, et de tolérer, même pour les Noviciats, des adoucissements à la sévérité de nos règles, j'apprécie la gravité des circonstances, et, sans croire au succès de ce moyen, je suis prêt à l'employer. Mais cette concession même, est un motif de plus, de ne pas détruire l'observance dans les couvents immédiatement soumis à ma juridiction, et de ne pas la bannir de ces derniers asiles qu'elle possède encore.

« On me dit qu'il faut faire des concessions au malheur des temps et au relâchement général : et les Saints ont toujours pensé que, plus les désordres étaient grands, plus il fallait leur opposer le contraste de grands exemples et de grandes vertus.

« On dit que le zèle doit être réglé par la prudence ; mais peut-on craindre l'indiscrétion du zèle quand on se borne

à observer des règles sanctionnées par l'Eglise et pratiquées par tous nos Saints, dont elle a déclaré la prudence héroïque, en les canonisant? On dit qu'il faut ménager les santés; mais les dispenses individuelles, autorisées, prescrites même par nos Constitutions, ont toujours suffi et suffiront encore pour atteindre ce but.

« On dit enfin que l'observance nuit aux études et au ministère, comme si notre législation n'avait pas été destinée, dès le principe, à des hommes consacrés au ministère et à l'étude! L'approbation de l'Eglise et l'expérience de six siècles ont tranché la question. L'observance est la source nécessaire des grâces qui doivent féconder notre travail humain; elle est la sauvegarde de l'étude et du zèle, comme l'esprit de dissipation et d'immortification en est la ruine.

« S'il s'agissait aujourd'hui de tenter l'expérience, je concevrais que l'on pût hésiter; mais elle a été tentée, elle a réussi au-delà de toute espérance; il ne s'agit que de la continuer; si elle échoue, on sera toujours à temps de faire alors ce qu'on veut faire aujourd'hui; il ne saurait y avoir péril en la demeure.

« Lorsque tant de désordres règnent impunément, sans que votre suprême autorité et vos constants efforts aient pu y porter remède, l'observance de nos règles serait-elle la seule chose contre laquelle on invoquerait avec plein succès la toute-puissance du Saint-Siège, et qui ne devrait plus être tolérée dans un seul couvent d'Italie?

« Très Saint-Père, l'une des nombreuses gloires de votre Pontificat est le zèle que vous n'avez cessé de déployer pour la réforme des Ordres religieux; je ne puis penser qu'au moment où, dociles à votre voix, tant de nos frères ont tout quitté pour se dévouer à cette sainte entreprise, ils verraient leurs espérances déçues.

« Si cependant, dans votre sagesse, vous exigiez d'eux ce sacrifice, je vous promets d'avance, de leur part, une soumission sans bornes; mais je ne puis dissimuler qu'elle

serait accompagnée d'un découragement profond, qui refoulerait peut-être pour toujours, au fond de leurs âmes tout élan généreux.

« Tant d'autres ont la liberté du mal ! Eux ne demandent que la liberté du bien. L'unique faveur qu'ils sollicitent de Votre Sainteté, c'est de pouvoir vivre d'une vie complètement dominicaine, et de faire contre-poids, en présence de Dieu et des hommes, aux fautes d'un trop grand nombre d'âmes, par la ferveur et l'austérité de leur vie.

« C'est la grâce que moi-même j'implore à genoux, en leur nom et au mien.

« Daignez agréer l'hommage du profond respect et de l'entière soumission avec lesquels je suis,

« Très Saint-Père,

« De Votre Sainteté,

« Le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur,

« Fr. A.-V. JANDEL,

« Vic. gén. des Frères-Prêcheurs. »

Copie de ce mémoire fut envoyée par le P. Jandel au P. Lacordaire qui lui répondit :

« Je vous remercie de m'avoir communiqué votre Mémoire au Saint-Père. Il me semble que Vous avez fait acte de grande modération en demandant qu'à tout le moins, on laisse subsister la stricte observance dans les couvents qui vous sont immédiatement soumis. Nous attendons avec impatience ce qui sera décidé. »

Pie<sup>X</sup>, au fond, désirait soutenir, dans la direction de l'Ordre, l'homme de son choix, et il ne lui déplaisait point de le voir tenir bon. Sans rien répondre directement, il le lui fit savoir par le cardinal Fornari, l'ancien nonce, qui, depuis la première entrevue avec le P. Jandel à la nonciature de Paris, avait manifesté pour son caractère et son entreprise une constante sympathie. Le Pape craignait peut-être, néanmoins, se fiant à certains rapports,

que le Général, entraîné par son zèle, ne poussât trop vite et trop loin les choses : « *Vous connaissez le P. Jandel ?* demanda-t-il un jour à M<sup>sr</sup> de Ségur, à la fin d'une audience. — *Je le crois bien, Très Saint-Père, je me confesse à lui de temps en temps.* — *Eh bien ! voyez-le de ma part, et dites-lui d'y aller doucement, s'il veut obtenir un résultat.* » — « La commission était embarrassante, raconta ensuite le pieux prélat, car, jusque-là, le Pape avait soutenu le P. Jandel envers et contre tous. Il fallait pourtant obéir, et je me rendis au couvent de Sainte-Sabine où se trouvait alors le saint et terrible Général des Dominicains. — *Mon pauvre cher Père,* lui dis-je sans préambule, *je viens de chez le Pape et voici la commission dont il m'a chargé pour vous.* Le P. Jandel m'écouta avec une tranquillité parfaite, et quand le message fut achevé, il répondit doucement : *Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Mais puisqu'on ne m'avait fait venir à Rome que pour cela, je n'ai plus aucune raison d'y rester ; je le dirai au Saint-Père.* Et il prépara ses malles, en prévision d'un départ prochain. »

En effet, à certaines heures de lassitude et de ténèbres, il songeait à sa démission ; ce fut le doux P. Besson qui, voyant plus clair, lui défendit d'en parler. Sous l'impulsion du Prieur s'organisa, à Sainte-Sabine, une croisade de prières ; c'étaient des assauts de chaque heure livrés au Ciel ! Le P. Jandel s'y rendait aussi, de temps en temps, pour encourager ses fils, car il avait lumière pour les autres plus que pour lui. Un jour, il les réunit au *Corino* qui donne sur l'Eglise et leur développa, en l'appropriant aux circonstances, cette maxime de l'Écriture : « Dans le silence et dans l'espérance sera votre force. *In silentio et in spe erit fortitudo vestra.* » (Is. XXX, 15) L'allocution fit tant d'impression sur les âmes que, pour en perpétuer le souvenir, le P. Besson fit écrire le texte sacré au haut du grand escalier, là où passaient et repassaient les religieux cent fois le jour.

Cependant, par suite de toutes ces émotions, le P. Jandel tomba malade, et les épineuses conférences furent forcément interrompues. A peine était-il guéri, que le cardinal Orioli, chargé de les présider, s'alita à son tour ; et, peu après, il mourait presque subitement. Il était Conventuel ; on lui fit, dans l'Eglise des Saints-Apôtres, la principale de son Ordre, à Rome, des funérailles dignes de son mérite ; et il emporta dans la tombe la reconnaissance et la vénération du P. Jandel.

Le cardinal Antonelli, Secrétaire d'état, chargé de l'intérim des Evêques et Réguliers, fit rédiger, comme mesure de transaction, une Instruction dont notification, par ordre du Saint-Père, fut faite au P. Jandel, le 17 mars 1852 : Le lever de nuit était respecté à Sainte-Sabine ; dans les autres couvents, l'heure des Matines était laissée à la discrétion des Supérieurs immédiats ; dans les couvents de noviciat, il ne serait pas indispensable qu'elles fussent célébrées de nuit ; de sorte que l'omission de ce point ne constituerait pas un empêchement aux vêtures, pourvu qu'on y pratiquât le reste des observances. Un autre article de l'Instruction insistait pour que les membres du Conseil généralice intervinssent avec une exacte diligence à toutes les délibérations.

Le P. Jandel adhéra d'autant plus volontiers aux articles de l'Instruction que tel était le désir du Saint-Père et qu'elle n'abrogeait, du reste, aucun point d'observance. La pratique de l'office de nuit était maintenue de fait et de droit. Seulement le Saint-Siège, dans des vues d'apaisement, retirait au Général le droit, et le déchargeait du devoir d'urger l'exécution de ce point en dehors de Sainte-Sabine, et d'en faire une condition *sine qua non* d'admission légitime à l'habit religieux. Quant à la tenue du conseil, qu'on lui insinuait délicatement de ne plus omettre à l'avenir, il se borna à répondre, sans faire allusion à la fausseté du grief : « Les membres de mon conseil, malgré la fréquence de nos réunions, se sont toujours empressés

de se rendre à mon appel. Mon peu d'expérience, et ma confiance dans leur avis, ne me permettent de prendre aucune détermination de quelque importance sans les avoir consultés ; j'ai la consolation d'ajouter que je ne me rappelle pas *une seule* détermination qui n'ait été prise à l'unanimité. »

Le plus fort de la tempête était donc calmé, grâce à Dieu. Le Père l'annonça à une personne dévouée, en ces termes : « Je ne veux pas laisser passer la fête de sainte Catherine de Sienne, patronne du Tiers-Ordre, sans vous écrire que, depuis quelques semaines, l'horizon s'est éclairci, et une grande partie des obstacles que j'avais rencontrés ont été levés, je ne sais comment, contre toute prévision humaine, après que tous les efforts humains tentés pour les écarter avaient échoué. Décidément, le bon Dieu est le Maître ; il tient à nous le prouver et à nous prouver, en même temps, que nous ne sommes que des serviteurs inutiles, des instruments d'une complète impuissance. Qu'Il en soit béni et qu'Il *opère tout en toutes choses* ! Notre partage, à nous, doit être de prier, de nous dévouer et de souffrir avec confiance ; demandez bien cette grâce pour moi. »

A partir de ce moment, Sainte-Sabine reprit sa physionomie habituelle, sous la houlette du P. Besson et des Prieurs qui lui succédèrent. Tous, le P. Amanton, le P. Quaglia, le P. Gramondo, le P. Mauri., etc., etc., apportèrent, à l'œuvre commencée, un concours sans bornes, avec les mérites divers de leurs qualités personnelles.

Mais, quel que fût le Supérieur local et le cachet de son action, le Père général restait l'âme du couvent. De loin, il envoyait les secours temporels, ou il les apportait lui-même. C'était surtout dans l'après-midi qu'il venait en disant son office. A peine était-il là, qu'un je ne sais quoi faisait sentir sa présence ; en effet, on le rencontrait bientôt, soit dans la cellule de saint Dominique, où, la tête penchée sur le prie-Dieu, il recommandait au grand



Patriarche le cher Ordre fondé par ses larmes et ses prières, soit dans le jardin près de l'oranger vénérable, où se formait en un instant, autour de lui, une belle couronne d'enfants. A certains jours, c'était au Chapitre que la cloche convoquait les religieux, pour entendre quelque conférence sur les bases de la vie intérieure, ou sur la confiance en Dieu. C'est ainsi qu'en des jours de détresse, pendant lesquels l'inquiétude avait gagné les esprits, le Père, apportant lui-même une forte somme reçue du fond de la Russie, ne la remit au procureur, qu'après avoir paternellement reproché aux frères leur foi chancelante.

Grâce à toutes ces influences, Sainte-Sabine prospérait; les frères y vivaient dans la joie et la ferveur, et les physionomies reflétaient partout, à l'église, sous les cloîtres, jusque dans les rues, les sentiments intérieurs dont les cœurs étaient animés. Pour tout étranger qui cherchait dans Rome, par dessus le tumulte des affaires, l'âme des choses, Sainte-Sabine était un des phénomènes à observer, une des beautés à aimer. Deux types, en parcourant la cité éternelle, lui restaient plus fortement imprimés dans la mémoire : sur le penchant du mont Cœlius, le Passionniste, parlant de Jésus crucifié, plus encore par sa figure pâle et transfigurée, que par les insignes de la Passion attachés à sa tunique noire; et, sur le sommet de l'Aventin, le fils de Saint-Dominique, montrant sous les traits de l'Italien, de l'Anglais, de l'Allemand, du Français, une même surnaturelle expression, un sourire, une pureté, une dilatation de cœur qui semblaient l'apparition d'un autre âge, en même temps que l'heureux prélude, pour la vie religieuse, d'une nouvelle floraison. C'était la réalisation vivante de ce que Dieu avait dit un jour à sainte Catherine de Sienne : « *La religion de ton Père Dominique est toute large, toute joyeuse, toute embaumée; c'est un jardin de délices.* » (Dialogues).

## CHAPITRE QUATRIEME

### RAPPORTS INTIMES AVEC PIE IX

Physionomie de Pie IX. — Motif principal du dévouement du P. Jandel au Pape. — Bienveillance de Pie IX pour Sainte-Sabine. — Envoi d'un poisson de 90 livres. — Une *Somme* de saint Thomas au goût de tous les Novices. — Pie IX au réfectoire de Sainte-Sabine. — Il visite, à Saint-Sixte, les peintures du P. Besson — Audiences du P. Jandel; comment le Pape l'accueille; ce qu'il lui accorde. — Le P. Jandel à la chapelle Sixtine, son équipage, sa tenue, présence du Corps diplomatique, l'apparition et la voix du Pape. — Impressions du P. Jandel selon les fêtes; la Semaine-Sainte; les fêtes de Marie; proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. — Pâques et l'Ascension. — Diner avec le Saint-Père à Castel-Gandolfo. — La procession du *Corpus Domini*. — Les fêtes de la chapelle papale réglant les départs du P. Jandel et ses retours à Rome.

L'heureux dénouement des difficultés de Sainte-Sabine avait réjoui le Pape; il n'omit aucune occasion de donner, au P. Jandel et à ses œuvres, des témoignages de sa bienveillance.

Pie IX était alors dans la splendeur de son Pontificat. De toutes parts, on accourait à Rome pour lui parler, au moins pour l'entendre, ne fût-ce même que pour le voir. Car son âme se révélait dans sa physionomie tour à tour paisible, souriante, pleine de finesse, s'abaissant avec une familiarité délicieuse, puis se redressant dans une majesté incomparable, émue à l'improviste jusqu'aux larmes, indignée dans certaines occasions jusqu'à une sainte colère. Mais ce qui dominait d'ordinaire dans cette physionomie rare, c'était une grande expression de foi et de bonté, embellie de temps en temps par un léger reflet de tristesse, vestige de ses premières tribulations et pressentiment des dernières.

Ces qualités personnelles eussent suffi pour captiver le cœur du P. Jandel; mais ce qu'il voyait surtout, dans le

Pape, c'était le représentant de Jésus-Christ. Il sentait Dieu présent en lui et n'aspirait, pour ce motif, qu'à entrer dans ses intentions. Ce n'était pas seulement pour lui une question de devoir ; c'était un mouvement de *dévotion* filiale ; on le comprenait à la manière dont il inclinait la tête au nom du Pape, pendant la messe, quoique les rubriques de l'Ordre n'en fassent pas une obligation. Toute affaire qui regardait les intérêts du Saint-Siège lui était chère, même en dehors de son office. Consulteur dans les Congrégations romaines, il trouvait le temps, au milieu de ses travaux accablants, de se rendre ponctuellement aux réunions après avoir étudié les dossiers. Aussi sa présence donnait-elle à l'assemblée une dignité et un attrait de plus, et son avis était-il pris en grande considération. D'autres fois, c'étaient des commissions confidentielles qu'il recevait directement du Pape ; et il s'en acquittait avec tant de discrétion qu'on ne soupçonna jamais, même d'une manière vague, l'objet de ces missions. On comprend que le grand Pontife, de son côté, fût porté à protéger et à favoriser l'initiative du P. Jandel.

Sainte-Sabine eut sa large part dans ces faveurs. Quand ses religieux se trouvaient sur le passage de Pie IX, ce qui arrivait souvent, car un charme les attirait de ce côté, et ils étaient insatiables de le voir, ceux surtout qui étaient venus de régions lointaines, il les reconnaissait de suite, à leur couronne de cheveux et à leur capuce étroit ; et, les montrant avec complaisance aux Prélats de sa suite, il disait : « Voici Sainte-Sabine. *Ecco santa Sabina.* »

Le P. Amanton, religieux du couvent de Paris (\*),

(\*) Le P. Henri Amanton, né en 1828, dans le diocèse de Dijon, fut d'abord curé de Darcey, près Flavigny. Résolu d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, un dimanche, après les offices divins, il annonça son dessein du haut de la chaire à son peuple stupéfait, et saluant Jésus à l'autel, de la porte même de l'église, escorté de deux enfants silencieux, dont l'un portait son bâton de voyage, et l'autre quelques pauvres vêtements, il prit directement le chemin du noviciat. Le

revenu de Constantinople où son zèle l'avait fait assigner, remplaçait, depuis quelque temps, le P. Besson qui, pour s'occuper plus activement des peintures de Saint-Sixte, avait renoncé au Priorat : « Je pense, écrivait humblement l'ancien Prieur, que tout ira de mieux en mieux sous sa conduite, car, n'ayant pas d'autre charge, il s'y appliquera tout entier et procurera la perfection de l'observance... Il est plus exact que moi, plus vigilant, plus ferme ; il fera gagner beaucoup à la régularité. » Ce fut sur ces entrefaites que le Saint-Père, se rendant au Prieuré de Malte, proche de Sainte-Sabine, entra à l'improviste au couvent, quand le coup de midi venait de rassembler les religieux au réfectoire, daigna bénir lui-même la table et emmena avec lui au repas du Commandeur de Malte, le pauvre Prieur tout confus.

Mais Pie IX n'oublia pas pour cela le P. Besson ; et l'on

P. Danzas, alors Prieur de Flavigny, lui donna l'habit. Ame tout à la fois ardente, méditative et généreuse, il s'était réjoui de recevoir pour patron le bienheureux Henri Suso. Le jour de sa profession, 7 octobre 1850, il écrivait à genoux, ces mots : *Je m'attends à des chaînes et à des tribulations. Je serai nourri du pain des larmes, et plus d'une fois la vie me paraîtra pesante. Mais qu'importe ! Je m'en réjouis.* » Le P. Jandel, appréciant son dévouement apostolique, l'envoya d'abord en Orient, puis le fit Prieur de Sainte-Sabine ; le couvent de Paris l'élut à son tour pour chef, et ce fut là que la Propagande vint le prendre pour le faire archevêque *in Partibus* de Théodosiopolis et délégué du Saint-Siège en Mésopotamie. Certaines difficultés l'engagèrent, dans l'intérêt du bien, à revenir en Europe. Il mourut au couvent de Paris, le 12 octobre 1869, âgé de quarante-six ans. — Le cardinal Pitra lui rend hommage en ces termes dans la vie du P. Liberman, en parlant des personnages qui déposèrent dans l'enquête sur les vertus du Serviteur de Dieu : « Nous aimons à nommer encore et nous devons placer en tête de ce glorieux cortège, cette pieuse et forte figure de M<sup>r</sup> Amanton, président du Tribunal, qui, malgré une santé affaiblie, traversa, sans en omettre une seule, toutes les sessions jusqu'à sa mort prématurée. Nous l'avions vu à Rome peu auparavant, au retour d'un formidable combat dans la Mésopotamie, où il avait dû lutter, même par l'excommunication, contre un patriarche. Il se sacrifia, pour comprimer des troubles dont il prévoyait le redoutable prolongement. Il revenait atteint de la flèche du Parthe, et pour dernier repos il accepta gaiement le long labeur de plus de trente sessions. Il mourut après la trente-deuxième qui terminait l'audition de tous les témoins. »

sait qu'il vint le surprendre plusieurs fois à Saint-Sixte, pour voir ses travaux. Ils méritaient cet honneur ; car ce sont des peintures murales, « bien composées, pleines d'expression, renfermant des choses vraiment pathétiques et d'une sobriété éloquente, » comme les a qualifiées Hippolyte Flandrin. On raconte même que, dans une de ces visites, le Père, du haut de son échafaudage, ayant laissé, sous le coup de l'émotion, tomber son pinceau, le Pape se baissa pour le ramasser, et le lui rendit gracieusement.

Quant aux frères de Sainte-Sabine, c'était à chaque instant que Pie IX leur donnait des marques de son intérêt, et lorsqu'on le félicitait de posséder à Rome un tel couvent, il s'en montrait flatté. Il savait que l'on y avait entrepris des travaux de boisement sur le versant du jardin, qui descend vers le Tibre ; des fenêtres du Vatican, avec sa longue-vue, il suivait les religieux à l'œuvre, par manière de distraction ; mais il craignait qu'ils n'y misent un excès d'acharnement : « Ces pauvres enfants, disait-il au Prieur, veillez à ce qu'ils ne se fatiguent pas trop dans ces terrassements et ces fouilles ! »

Pour les aider à soutenir le régime maigre, il se plaisait à leur envoyer des cadeaux : un jour ce fut un poisson de quatre-vingt-dix livres pesant. Quand le Prieur alla le remercier : — « Oh ! Père Prieur, lui dit-il, vous avez donc reçu une arête (*una spina*) ? — C'est vrai, Saint-Père, répliqua celui-ci, sans se déconcerter ; mais, pour s'en faire piquer, il fallait traverser une chair bien épaisse et bien bonne ! » Une autre fois, on voit arriver du Vatican un paquet soigneusement enveloppé ; que peut-il renfermer ?... On ouvre... douze volumes à couverture rouge et à tranche dorée !... Mais non, sous cette couverture se cachent des fruits secs pressés en forme de livres. C'était une attention du Pape pour réjouir la récréation. Le cadeau demandait encore une visite ; en l'accueillant, Pie IX dit de loin au Prieur : « Eh bien ! Père Prieur, cette fois vous avez reçu la *Somme* de saint Thomas ! » — « Oui, très

Saint-Père, répondit le supérieur, et si bien écrite que les plus petits novices ont su la lire. » Le Pape parut doublement enchanté, et du plaisir qu'il avait fait aux jeunes religieux, et de l'à-propos avec lequel le remerciement était tourné.

Mais ce ne fut pas seulement par ces gracieusetés paternelles envers Sainte-Sabine que le Pape témoigna au P. Jandel sa bienveillance ; elle devint bien autrement utile dans les audiences qu'il lui accordait à peu près tous les mois. Afin qu'elles profitassent au bien de l'Ordre, le P. Jandel les faisait précéder de la prière ; et si l'affaire était plus importante, il envoyait à Sainte-Sabine réclamer, pour ce jour-là, *toutes les messes et toutes les communions* ; il avait tant besoin du Pape ! Un jour c'était une décision à prendre ; un mot du Vicaire de Jésus-Christ donnait une lumière, ou laissait, pour le cas d'insuccès, la sécurité de conscience. Une autre fois, il fallait obtenir des pouvoirs pour une ordination urgente, pour une mission en détresse, modifier un testament, remédier aux défauts d'une élection canonique, obtenir une déclaration favorable à la dévotion du Rosaire, etc., etc. Procéder par voie ordinaire de supplication adressée aux Congrégations, eût entraîné des délais considérables, pour aboutir peut-être à un échec. Car les pouvoirs subalternes, avec leurs traditions établies, ne pouvaient tenir compte des raisons particulières qui militaient en faveur du Général, avec des fondations nouvelles, des circonstances politiques menaçantes, des coïncidences providentielles qu'il devait saisir au passage. Un mot du Pape, un signe de tête pourvoyait au bien, portait remède au mal, ou, mieux encore, servait à le prévenir.

Que de fois, dans les chapitres provinciaux, par exemple, les vocaux, peu versés encore dans le droit, se trouvaient arrêtés au seuil par des doutes graves ou des nullités flagrantes ! Que faire ? écrire à Rome et surseoir en attendant, c'eût été donner l'alarme aux esprits,

jeter le discrédit sur les hommes les plus dignes ; passer outre, c'eût été s'engager dans une série d'actes graves viciés, peut-être, par la racine ! Mais le Père général y avait pensé ; il avait, du Saint-Père, par avance, le pouvoir d'obvier à ces difficultés, de remédier à ces empêchements contractés de bonne foi. Le chapitre informé à temps, se tenait donc sans entrave et avec grand fruit.

Quelles que fussent les questions déferées au Pape par le P. Jandel, pour lui, demander c'était obtenir, tant Pie IX aimait à lui faire plaisir, tant il avait de confiance dans la sûreté de ses vues et se complaisait dans la pureté de ses intentions. Une chose achevait de le bien disposer, la discrétion que le Général mettait dans les audiences. Il avait son petit papier tout prêt, afin de se rappeler par ordre les questions à soumettre ; et, grâce à la sobriété de son exposition, non moins qu'à la promptitude avec laquelle Pie IX saisissait les choses, qu'il s'agit de questions de personnel ou de finances, d'affaires d'Allemagne ou d'Amérique, tout était expédié en peu de temps sans précipitation. Aussitôt le Général prenait congé, à moins que le Pape, fatigué de tant d'autres audiences de vaine étiquette ou pleines de tristesse, ne tint à prolonger l'entretien, comme amicale récréation. C'est ainsi qu'un jour, le Père ayant fait à plusieurs reprises un mouvement pour se lever : « Je comprends, dit le Pape ; il est midi, et le P. Jandel voudrait aller présider le repas à la Minerve ; mais il faut qu'il reste, le Pape veut le garder encore un peu. »

Cette bonté profitait à bon nombre des fils du Père général qui lui servaient d'auxiliaires au loin, et venaient à Rome pour s'entendre avec lui. Solliciter pour eux une audience, l'eût obligé à des démarches réitérées ou indiscretes, chose qu'il voulait éviter à tout prix : il réussissait par une voie plus courte. Consigne était donnée au religieux étranger de le suivre comme secrétaire, et de l'attendre dans l'antichambre pontificale. L'audience finie :

« Saint-Père, disait le Général, j'ai conduit avec moi un religieux venu de telle contrée ; il aimerait à recevoir votre bénédiction. » Le Pape sonnait ; le Camérier de semaine recevait ordre d'introduire le *Compagno*, auquel Pie IX adressait quelques mots aimables. Les absents eux-mêmes ressentaient les effets de la bienveillance du Saint-Père envers le P. Jandel dans les audiences : « J'ai tardé à vous écrire pour la bonne année, disait celui-ci à ses parents, c'est que je voulais vous obtenir la bénédiction du souverain Pontife ; il me l'a donnée avec sa bonté ordinaire le 30 décembre ; je suis heureux de vous l'envoyer pour étrennes. »

Quelquefois, c'était en faveur d'un malade, d'une âme éprouvée, d'une solennité religieuse, d'une assemblée capitulaire, qu'il sollicitait la bénédiction du Pape. Il ne le faisait pas par une sorte d'ostentation, ni même principalement pour montrer sa sollicitude à ceux qu'il aimait ; il obéissait surtout à un grand esprit de foi : « J'approuve fort, écrivait-il à un supérieur, que vous vous préoccupiez sérieusement d'avance, de préparer les matériaux pour votre prochaine Congrégation ; mais il faut attirer sur elle, par la prière, les grâces et les lumières d'en haut. J'espère, la semaine prochaine, aller à l'audience du Saint-Père ; j'aurai la consolation de lui demander et de vous envoyer sa bénédiction. »

Cette union intime du supérieur d'Ordre avec le Pape, étant basée sur le caractère sacré de celui que l'on appelle *Sa Sainteté*, on ne s'étonnera pas de voir le P. Jandel si exact à suivre les saints Offices de la chapelle Sixtine, quand ils étaient présidés par le Souverain-Pontife, et qu'il y avait sa place officielle parmi les membres de la cour pontificale. Nous pouvons ces jours-là le suivre du regard. Son arrivée au Vatican n'a rien de bien solennel ; il a essayé, les premières fois, de venir à pied comme un pauvre ; mais un cardinal l'en a repris en lui disant que l'étiquette le défendait ; du reste, son mal au pied lui impose



la voiture comme nécessité, ce qui lui inspire cette spirituelle remarque : « Si le bon Dieu veut que j'aille au ciel en carrosse, que sa volonté soit faite ; je ne demande que d'arriver au but, dût mon équipage me culbuter en purgatoire. » Mais l'équipage adopté est loin de lui donner prétexte à des tentations d'orgueil ou de sensualité ; il aurait plutôt à en rougir, et certains spectateurs du défilé s'en moquent, tant il contraste avec les autres. Seul, le Père ne s'est aperçu de rien ; il descend de voiture, monte gravement les escaliers du Vatican, et arrive aux gardes suisses dont l'attitude impassible fait place, en lui frayant accès, à des regards admirateurs. Après une longue prière, le voilà assis à son banc.

Que de personnages divers rassemblés dans cette enceinte, au chœur, près du trône, au fond de la chapelle, dans les tribunes réservées ! Une des plus en vue, renferme ce que l'on appelle le Corps diplomatique, bien qu'à proprement parler il ne compose guère un corps, et ne fasse pas toujours, hélas ! de la meilleure diplomatie. Ces hommes n'ont pour la foule qu'un coup d'œil superbe ; ils s'étudient les uns les autres ou observent les types des cardinaux, des évêques, des *Monsignori* les plus marquants. Telle n'est pas la préoccupation du Général des Dominicains ; il a beau suivre assidûment les offices de la chapelle papale, il est aussi étranger à ce grand monde le dernier jour que le premier. S'il éprouve la tentation de voir tel ou tel personnage et de lui parler, c'est pour quelque affaire pressante qui intéresse la gloire de Dieu. L'occasion est tentante, car toute la Rome pontificale est là ; d'autre part c'est le Lieu Saint ; que faire ? Il tranche le cas, en choisissant le moment favorable pour rencontrer, en dehors de l'enceinte, derrière les tentures vertes qui la circonscrivent, le dignitaire qu'il a besoin de voir ; là, comme dans une sacristie, en quelques paroles à voix basse, il demande l'information qui presse, il arrête un rendez-vous pour une affaire qui, prise à cœur, se conclura promptement.

Mais voici qu'au milieu de l'agitation de l'assemblée, un grand silence se fait; tous les yeux se tournent vers un point. Le P. Jandel, cette fois, lève la tête avec un sourire de satisfaction, et s'il a pour *Socius* un religieux étranger, il lui fait du regard un signe qui veut dire : « *Le voilà... Le Pape!* » En effet, Pie IX paraît et s'avance en bénissant; on dirait que le siège qui le porte n'est pas soutenu par des mains humaines, mais qu'un nuage le maintient dans cette sphère intermédiaire, proche des fidèles, proche aussi du Ciel, comme *médiateur de Dieu et des hommes*. (I. Tim. II, 5.) Il arrive lentement à son trône, s'agenouille et accomplit les cérémonies préparatoires; l'office va se célébrer.

De leur tribune, ils regardent aussi le Pape, tous ces représentants des pouvoirs humains. Leurs chancelleries sont peut-être pleines de notes diplomatiques visant à dénigrer ses actes et à miner sa puissance. N'importe, ils sont impressionnés, ils admirent. Mais pourquoi? Que pensent-ils? S'ils n'ont plus la foi, quel mystère que ce Pontife et cette Cour, et cette assistance et cette liturgie! Et s'il leur reste tant soit peu de foi, quel triste mystère de faiblesse ou de déraison, que leur connivence avec les complots d'iniquité!

Cependant les prières ont commencé; il en est auxquelles tous les dignitaires du chœur participent à demi-voix, deux à deux; c'est un bruit confus qui ne manque pas de solennité. Puis viennent les chants si renommés de la chapelle Sixtine. Le P. Jandel s'entend peu à cette harmonie, à ces dissonances, à ces fugues, à ces voix qui se heurtent, puis s'unissent pour devenir comme un orgue vivant, car là aucun instrument n'est admis. Il se rappelle cependant, par la renommée, que tel jour se chante tel morceau de grand maître, et il a l'attention d'inviter de préférence, pour lui servir d'assistant, quelque religieux étranger qu'il sait admirateur de cette musique à part.

Mais s'il ne peut apprécier le mérite musical des voix, il en est une qui le ravit, la voix de Pie IX, quand celui-ci

chante les oraisons ou qu'il récite sur une seule note, avec un accent plein de foi, certaines prières, mais surtout lorsqu'à la fin, trouvant dans son cœur une expression encore plus émue, dans sa voix une intonation encore plus puissante, il donne sa bénédiction à Rome et à l'Univers, *Urbi et Orbi*.

Les impressions reçues dans ces circonstances par le P. Jandel étaient vives et profondes ; il y demeura sensible toujours. Chaque fête lui apportait son influence particulière de deuil, de douceur, de joie, d'espérance. Dans la Semaine-Sainte dominait la tristesse : « Les fêtes de cette grande Semaine, écrivait-il, se sont très bien passées, avec un immense concours d'étrangers.... Le Vendredi-Saint, à l'adoration de la Croix, en contemplant le Saint-Père prosterné tout de son long sur la Croix qu'il baisait, il me semblait voir une vivante image de Notre-Seigneur au Jardin des olives. »

Les solennités dédiées à Marie lui communiquaient une particulière consolation ; elle fut plus sensible pour la définition de l'Immaculée-Conception, en 1854. Le Père, se sentant fatigué les semaines précédentes, avait demandé à Dieu de le rendre malade après, si tel était son bon plaisir, pourvu qu'il fût en état d'assister à la cérémonie. Il y vint en effet, quoique non sans effort. Mais une foule immense avait envahi la vaste basilique de Saint-Pierre, en sorte que les rangs des personnages officiels étaient interrompus et troublés. Il ne put donc se loger que dans une place fort incommode où il lui fallait se tenir debout, chose presque impossible, à cause de son état général de faiblesse, surajouté à l'irritation de ses varices. Malgré tout, et eût-il dû s'évanouir, il était décidé à ne pas quitter Saint-Pierre avant la fin, tant il éprouvait de consolation. Heureusement, le désordre fut réparé ; il put parvenir à sa place d'honneur ; et de là, bientôt, il entendit, devant le monde entier, le 228<sup>e</sup> successeur de saint Pierre déclarer dogme de foi la pureté immaculée de Marie. Un frè-

missement de joie et d'amour passa dans tout son être. Quelle sainte et légitime fierté pour lui de témoigner, par sa présence, l'adhésion filiale de tout l'Ordre de Saint-Dominique, à la définition du privilège incomparable de Marie ! (\*)

La conséquence de ces dernières fatigues fut une nouvelle déperdition de forces : « Je me suis trouvé tellement surchargé d'affaires, si accablé de visites d'Evêques et de Cardinaux, écrit-il, que je n'avais pas un instant ; puis, par suite de la lassitude et de la mauvaise saison, ma gorge s'est enflammée, et j'ai été bien souffrant, d'autant mieux qu'il m'était impossible de garder le silence absolu dont j'aurais eu besoin. Après la fête du 8, je me suis rendu inabordable ; malgré cela, je suis encore fatigué. Mais tout mon désir se bornait à n'être pas retenu pour l'Immaculée-Conception et pour tout le mois de décembre. La Sainte Vierge me l'a accordé ; j'aurais mauvaise grâce de me plaindre, aujourd'hui, de ce qui était alors mon unique ambition. Je me repose pour pouvoir suivre les Offices de la Semaine-Sainte. »

La joie et l'espérance remplissaient son âme aux grandes solennités de Pâques et de l'Ascension et il n'omettait rien, ces jours-là, pour se trouver à Rome, voir le Pape, prendre sa bénédiction. Ce fut à l'occasion de la Bénédiction papale de l'Ascension, que Pie IX lui fit l'honneur de

(\*) Les historiens rapportent que le livre de saint Dominique, qui sortit miraculeusement des flammes à Montréal, tandis que celui des Albigeois y fut en un instant dévoré, était sur l'Humanité de Jésus-Christ et défendait contre les hérétiques l'Immaculée-Conception de Marie. On y lisait le passage suivant, tiré des actes de saint André : « De même que le premier Adam fut formé d'une terre vierge, qui n'avait pas été maudite, ainsi il était convenable que le second Adam fût formé de la même manière. » On cite aussi, pour montrer l'antiquité de cette croyance dans l'Ordre, le portrait du B. Jean de Vicence dans les peintures du Chapitre de Trévise, dites *Galerie de Trévise*, qui sont de 1352. Il a à côté de lui, comme son caractéristique et le résumé de son enseignement, ces mots écrits sur un parchemin : *Sancta Maria sine labe*.

l'inviter à dîner, comme il le raconta lui-même à ses parents pour leur faire plaisir : « Chers parents, j'ai retrouvé ici votre lettre à mon retour d'un voyage à Pérouse où le Saint-Père m'avait envoyé pour une affaire assez délicate qui paraît, grâce à Dieu, s'être bien arrangée.

« En arrivant à Rome, j'appris que Pie IX était absent depuis huit jours, et devait cette fois célébrer l'Ascension à sa résidence de Castel-Gandolfo, à cinq lieues de Rome. Comme je désirais lui rendre compte le plus tôt possible de la mission qu'il m'avait confiée, je pris le parti d'aller le trouver à Castel-Gandolfo, ce qui m'était d'autant plus facile que nous avons à Marino, à une demi-heure en deçà, un monastère soumis à ma juridiction immédiate, et que je visite assez souvent.

« Je partis donc à cinq heures, le matin même de l'Ascension, et j'arrivai à l'improviste à Marino vers sept heures et demie pour y dire la sainte Messe; après le déjeuner, je repartis, vers dix heures, pour Castel-Gandolfo, afin d'y recevoir la bénédiction papale *urbi et orbi*, et d'obtenir ensuite une audience. Les Sœurs me demandèrent si je revenais dîner. « Certainement que oui, répondis-je; mais je ne puis savoir à quelle heure. » La Prieure ajouta : « Qui sait si le Saint-Père ne vous retiendra pas à dîner? — « Oh ! lui dis-je en riant, *non c'è pericolo* (il n'y a pas de danger); vous pouvez compter sur moi. »

« A peine arrivé, je fus prévenu que j'aurais mon audience après la bénédiction; puis, la bénédiction donnée par le Saint-Père du haut du balcon, un des prélats vint me dire que Sa Sainteté, qui m'avait remarqué de loin, m'invitait à dîner. Quoique fort sensible à cette invitation du Saint-Père, j'avoue que j'aurais mieux aimé retourner dîner à Marino après mon audience. Le Pape, pour l'ordinaire, mange toujours seul; mais c'était précisément le jour anniversaire de sa naissance, et, pour le célébrer, il avait voulu ce jour-là, par exception, dîner avec toute sa maison, en sorte que j'eus l'agréable surprise de m'asseoir

à une table présidée par le Souverain-Pontife, et comptant à peu près trente-quatre convives. A mon retour à Marino, je trouvai nos religieuses bien contentes et bien fières, par affection pour moi et pour notre Ordre, de l'honneur qui m'avait été accordé; et le soir je me retrouvais à Rome. Je n'en avais parlé qu'au P. Spada, procureur général. Le lendemain cependant tout le couvent savait la chose, ce qui me fit soupçonner que les religieuses s'étaient hâtées de l'écrire. »

Le P. Jandel aimait aussi à se retrouver près du Souverain-Pontife pour la solennité de la Fête-Dieu. Le triomphe de la Sainte-Eucharistie, portée le long de la colonnade de Saint-Pierre par le Pape, tout absorbé en Dieu, le remplissait d'allégresse; les hymnes de saint Thomas, que l'on chantait dans le parcours, développaient dans son cœur les sentiments les plus tendres; son visage en était transformé. Un officier, plusieurs fois témoin de la cérémonie, disait: « A la procession du *Corpus Domini*, il y a deux personnages que l'on remarque: Pie IX tenant l'Eucharistie, et le P. Jandel lui faisant escorte. » — « On dirait, fit observer un autre spectateur, qu'il porte lui-même le Saint-Sacrement. » Des réflexions analogues vinrent plus d'une fois sur les lèvres de ceux qui étudiaient sa tenue aux diverses cérémonies de la chapelle Sixtine. D'autres personnages pouvaient y exciter la curiosité, le P. Jandel en était l'édification; il portait à la prière, il faisait estimer la Cour romaine et aimer le Souverain-Pontife, le protecteur bien connu de ses entreprises pour la vie régulière.

C'était ordinairement après la Fête-Dieu, ou après la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, que le Père général partait pour ses grands voyages; et il les combinait de façon à revenir pour quelque autre solennité papale. Ainsi, même absent, il était de cœur à Rome; et partout il se sentait sous l'influence des bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ, du Chef de l'Eglise universelle.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VISITE DES PROVINCES DE L'ORDRE

Commencement de visite en Angleterre et en Irlande, en 1851. — Projets de visite dans le midi de l'Italie. — Préparatifs des effets de voyage. — Conduite en chemin. — Indifférence pour les curiosités. — Goût pour les souvenirs pieux. — Incidents des visites dans le midi de l'Italie. — Supplications nocturnes. — Estime du peuple. — Tourte offerte aux Capucins. — *Vous ne donnez pas de bon vin.* — Appui du roi de Naples. — Complots des révolutionnaires. — Leur rancune. — Résultats divers.

Saint Dominique, on le voit par ses historiens, employait une grande partie de son temps à visiter les couvents et les provinces de l'Ordre, marchant à pied avec ses hardes sur l'épaule, ne voulant point d'argent pour la route, passant d'Espagne en France et de France en Italie, franchissant les Pyrénées, les Alpes et les Apennins, édifiant sur le chemin les séculiers qu'il rencontrait, et ranimant partout, dans les cloîtres, cet esprit de ferveur qu'il ne cessa de recommander jusqu'à son dernier soupir : *In spiritu fervoris consistite, et in eo Domino deservite.* (\*)

A peine promu au gouvernement de l'Ordre, le P. Jandel songea à s'acquitter, lui aussi, de cette importante partie de son office, qui consiste à faire les visites canoniques. Il avait rêvé autrefois de parcourir le monde comme missionnaire ; il le fit comme visiteur, vrai missionnaire

(\*) « Persistez à servir le Seigneur dans la ferveur d'esprit ; appliquez-vous à soutenir et à étendre cet Ordre, qui n'est que commencé ; soyez stables dans la sainteté, dans l'observance régulière, et croissez en vertu. » Après ces paroles, S. Dominique se tourna de nouveau vers les Frères et, employant la forme sacrée du Testament, il leur dit : « Voici, mes frères bien-aimés, l'héritage que je vous laisse, comme à mes enfants : *Ayez la charité, gardez l'humilité, possédez la pauvreté volontaire* » (*Vie de S. Dominique*, par le P. Lacordaire, ch. XVII.)

de la vie religieuse dans toutes les contrées, surtout dans celles où les ombres de la mort menaçaient de l'envelopper et de la détruire.

Nous l'avons vu, en 1851, traverser l'Italie, puis la France, et commencer la visite de la province d'Angleterre, qu'il dut interrompre subitement à cause des difficultés de Sainte-Sabine. Cette province méritait les prémices de son zèle, à cause de ses malheurs, de sa bonne volonté et des éléments de prospérité qu'elle offrait. Commencée par le B. Laurent d'Angleterre et fondée au Chapitre général de Bologne en 1221, elle avait été ruinée en 1538 et 1539 par la tyrannie d'Henri VIII. La simple nomenclature de ses couvents et de ses monastères indique ce que fut cette désastreuse époque : « Tel couvent fondé en 1346, est renversé en 1539, renouvelé en 1557, éteint en 1559... Tel autre subit tel désastre... Tel autre encore offre au Ciel tel martyr, etc., etc. » partout des ruines ! (\*) — En 1685 on avait pu rétablir la Province ; mais dans des conditions insuffisantes et précaires ; au commencement du dix-neuvième siècle, elle était réduite à quelques hommes de bonne volonté qui attendaient de Rome le secours.

Aussi, en 1850, quand le P. Aylward, provincial, de douce et vénérée mémoire, reçut avis de la promotion du P. Jandel, il se hâta de répondre à sa circulaire en ces termes : « Je viens déposer aux pieds de votre Paternité révérendissime, en mon nom et au nom des miens, l'expression de mes félicitations et le témoignage de mon obéissance. Car, à peine pourrait-on dire jusqu'à quel point nous nous réjouissons de voir que vous, qui avez tant à cœur de développer partout la discipline régulière, vous avez été mis à la tête de l'Ordre. Il n'y a pas à en douter, Dieu Tout-Puissant, qui a commencé cette œuvre

(\*) Un des martyrs, cité par l'*Année Dominicaine* de M. de Vienne, est le vénérable Père Robert Nettur, écartelé à Lancastré, en 1600, après vingt ans de prison. Plus tard, un des favoris de la reine Elisabeth, après avoir apostasié, se convertit, se fit dominicain et fut martyrisé.



si ardemment désirée, l'achèvera. Je puis, certes, vous promettre, au nom de notre petite Province, que nous ne vous ferons pas défaut quand il s'agira de coopérer, selon nos moyens, à votre très sainte entreprise. » (28 oct. 1850).

En effet, dès lors, commencèrent des rapports actifs entre l'Angleterre et le Maître Général; et le Père Burke, devenu plus tard si célèbre prédicateur, fut prêté au noviciat de Wodchester pour y enseigner les bonnes traditions de l'observance. Ce genre de secours était toujours accueilli avec reconnaissance, mais on aurait préféré recevoir le Général lui-même, dont on réclamait souvent la visite.

Ces désirs étaient aussi ceux de la Province d'Irlande Elle avait été commencée par le frère Réginald, l'un des témoins de la multiplication des pains faite par saint Dominique à Saint-Nicolas de Bologne; mais elle ne forma d'abord qu'une partie de la Province d'Angleterre, fut ensuite, sous le généralat du Père Vincent Bandelli, érigée en Congrégation distincte appelée *Congregatio vitæ regularis*, et se vit constituée en Province, seulement sous Paul III, en 1536. Elle avait partagé tous les malheurs de la Province d'Angleterre sous Henri VIII le roi apostat, et avec la même vaillance. On cite en particulier l'exemple du Père Richard Barry, Prieur de Cashel, à qui l'on offrit sa grâce s'il voulait quitter l'habit et embrasser le service militaire dans l'armée protestante : « Ces vêtements que vous voulez m'enlever, répondit-il dignement, sont la livrée du Christ, et me représentent sa Passion. Ils sont la bannière de mon service militaire auprès de lui; je les ai portés avec bonheur depuis ma jeunesse, je ne les quitterai point dans mes vieux jours ». Et il subit avec joie une mort cruelle.

Malgré toutes les épreuves d'alors et celles qui suivirent, le feu sacré n'était nullement éteint dans la Province d'Irlande; elle désirait revivre et prospérer. Après l'avoir effleurée plus qu'inspectée en 1851, en compagnie

du Père White et de M<sup>sr</sup> Greffiths, religieux dominicain, évêque de Bonne-Espérance, le Père Jandel dut remettre à d'autres années le soin de la visiter de nouveau et de seconder ses vœux.

Il lui semblait plus urgent d'agir d'abord sur le centre de l'Ordre et d'opérer le bien en Italie, particulièrement dans les provinces méridionales, vers lesquelles il se dirigea sans retard. « Vous perdez votre temps, lui disait le cardinal Della Genga en le voyant partir. *Vous allez piler de l'eau dans un mortier.* » C'était peu encourageant; mais le Père comptait sur la grâce de Dieu et la bonne volonté des religieux. « Du reste, observait-il, nous devons, s'il le faut, être médecins d'hôpital; à Dieu de faire que ce ne soit pas d'incurables! En fût-il ainsi, saint Bernard nous le dit pour nous consoler: « On est tenu à donner les soins, non pas à opérer la guérison. *Curam exegeris, non curationem.* »

Pendant la période de son premier généralat, le Père Jandel s'appliqua moins, dans le cours des visites canoniques qu'il fit en diverses contrées, à publier beaucoup d'ordonnances qu'à se rendre compte de l'état des choses et à donner à tous une notion vraie, élevée, aimable de la perfection dominicaine, à laquelle il conviait ses religieux. Ses voyages furent, avant tout, des voyages d'observation, et la puissance de son action consistait principalement dans les exemples qu'il offrait partout, de pauvreté, de bonté, de charité, d'esprit de prière. Il se rappelait que le divin Maître a commencé par *faire* avant *d'enseigner*; et il voulait pouvoir dire, après saint Paul: « Tel vous nous avez connu par nos lettres quand nous étions absent, tel vous nous avez trouvé quand vous nous avez vu présent en personne. *Quales sumus verbo per epistolas absentes, tales et præsentés in facto* » (2 Cor.).

Quelle était sa manière de procéder pour arriver à ce but? Il commençait par indiquer au Saint-Siège les provinces qu'il se proposait de visiter, et, muni de son auto-

risation, il faisait ses préparatifs de départ. Son bagage était des plus simples; puisque tout à peu près, entraît dans un sac de velours bleu grossier, que lui avait donné sa mère, lors de son premier voyage à Rome, et auquel il tenait plus qu'à la prunelle de ses yeux. On partait pour longtemps, le sac devait se prêter à renfermer bien des choses, chacune classée selon qu'elle était d'un usage plus ou moins fréquent, sans oublier la provision traditionnelle de médailles et autres objets de piété. Mais le Père, employant avec une certaine obstination ses vieilles notions de géométrie, finissait par loger tout. Une fois en route, le fameux sac ne quittait plus son maître, lui servait de bibliothèque, de vestiaire et de buffet le jour; lui offrait un excellent coussin pour la nuit; et joignait à ces avantages celui d'une économie de temps considérable, en le dispensant, à la descente du train, d'attendre la livraison des bagages.

Mais que faisait, pendant ces longues et fatigantes journées, le Père Général? Il priait, lisait, réfléchissait sur le bien à faire, souffrait des peines et difficultés qui l'attendaient peut-être, et s'offrait à Dieu pour rester, en tout, conforme à son bon plaisir. Les objets de curiosité n'eurent jamais un quart d'heure de son temps, un regard de ses yeux. Invité à les voir en passant, il trouvait quelque manière affable de décliner l'offre complaisante. Un jour, dans une grande ville d'Italie qu'il traversait le visage recueilli comme s'il eût somméillé, son *Socius* pour le tenter lui dit brusquement, en débouchant devant une avenue splendide : « Voyez, Révérendissime Père ! » Pris à l'improviste, il leva les yeux par condescendance et dit, mais d'un air bien peu convaincu : « *Bella*; oui, elle est belle. »

Les souvenirs pieux l'attiraient, au contraire, et il prenait ses mesures pour pouvoir les vénérer avec ses compagnons. Car ses visites étaient assez fréquemment l'occasion de mutations dans le personnel des couvents,

et les frères trouvaient une douce compensation au sacrifice du changement qui leur était imposé, lorsqu'il s'opérait dans sa compagnie. Un jour, aux approches de Bolsène, ses nombreux compagnons de route furent surpris par le bruit des cloches lancées à toute volée. Le Père, toujours silencieux, souriait de les voir si intrigués; mais, en descendant de voiture, ils comprirent le mystère. Comme Général d'Ordre, il avait droit de vénérer, en cérémonie, le Corporal miraculeux dont les annales du culte eucharistique racontent l'émouvante histoire. Le clergé était prévenu; à peine la voiture signalée, les cloches avaient été mises en branle. Dès que le Père entra, on le revêtit du rochet et de la chape de soie, et il fit vénérer l'insigne relique aux personnes de sa suite, qui conservèrent de cette journée une consolante et ineffaçable impression.

Lorsque ses courses l'amenaient à Bologne, quelle dévotion n'avait-il pas pendant la célébration de la sainte Messe au tombeau de saint Dominique! Les religieux se plaisaient à y assister, se sentaient vite gagnés par sa ferveur et en gardaient longtemps le souvenir. Sienna lui offrait un attrait d'un autre genre, mais non moins grand. Aurait-il pu ne pas admirer et aimer sainte Catherine, dont l'ardeur apostolique et la tendre compassion ont tant besoin de revivre au milieu des maux de notre âge? « Le monde s'affaisse dans la mort! » s'écriait-elle en gémissant. Mais elle ajoutait : « Ce n'est plus le temps de dormir, c'est le temps de veiller, de prier, d'agir, de souffrir! » Et, pendant que *la mort opératt en elle*; par elle *la vie rayonnait* sur les âmes (\*). Le P. Jandel tenta, sous l'influence de cette dévotion, une double entreprise : racheter la maison de la Sainte, convertie en chapelle; puis obtenir, en échange d'une autre église de l'Ordre très bien située dans la ville, le sanctuaire témoin des miracles

(\*) *Mors in nobis operatur, vita autem in vobis* (2, Cor. IV. 12).

opérés en faveur de la séraphique Vierge par Jésus-Christ ; ce dernier n'appartenait plus aux Dominicains depuis le siècle dernier. Pie IX avait déclaré qu'il verrait l'échange avec plaisir ; mais il ne voulait pas user de contrainte, et les religieux attachés au service du beau sanctuaire ne purent se résoudre à s'en dessaisir de plein gré. La Confrérie qui possédait la maison ne voulut non plus consentir à aucune cession. Mais l'ardeur du P. Jandel à poursuivre les négociations, malgré tous les obstacles et les échecs, donna lieu d'admirer son esprit de foi et le cas qu'il faisait des grands souvenirs de l'Ordre.

Sa piété l'attirait également, pendant ses voyages, fallût-il quelque détour, vers d'autres lieux saints et pieux pèlerinages : Lorette, Saint-Nicolas de Tolentino, Saint-Nicolas de Bari, Sainte-Claire et Saint-François d'Assise. Son amour de la pauvreté, qui lui faisait chérir ce dernier pèlerinage, en revenait toujours plus accentué.

Son zèle, si grand déjà pour les pratiques de piété facultatives, l'était bien davantage lorsqu'il s'agissait de pratiques obligatoires telles, par exemple, que la sanctification du dimanche. S'il lui fallait absolument voyager ce jour-là, c'était à regret, et il n'avait pas de repos qu'il ne se fût assuré si le conducteur avait eu le temps d'entendre la Messe ; il insistait pour qu'on lui recommandât expressément de prendre tout le temps nécessaire, fallût-il retarder le départ (\*).

(\*) Sa pauvreté faillit un jour l'empêcher de se mettre en voyage, comme nous l'avons dit du B. Raymond de Capoue. Il ne s'agissait pourtant que d'aller visiter le couvent de Tivoli, à quelques milles de Rome. Le Père avait alors dans sa chambre un de ses amis de Nancy, l'abbé Vanson, plus tard supérieur de la Malgrange : « Voilà toute ma caisse, lui dit-il en ouvrant son tiroir, où paraissaient çà et là quelques pièces de petite monnaie. Mais entendons-nous ; payez-moi la voiture, et je me charge, après que vous aurez partagé notre dîner, de vous faire admirer les beaux points de vue du pays. » Le visiteur accepta volontiers et s'adjoignit un ministre protestant converti. L'excursion fut charmante, et tous les trois rentrèrent à Rome le cœur plein de reconnaissance, l'un pour son transport gratuit, les deux autres pour la gracieuse hospitalité et la bonne édification.

Les repas du Père, en chemin, étaient pauvres et édifiants comme le reste. Quand le voyage devait être long, connaissant ses habitudes de sobriété, on lui préparait, pour toute provision, un petit pain, deux œufs durs avec un peu de sel plié dans un papier, et quelques figues sèches comme dessert ; un verre d'eau qu'un employé complaisant lui servait par la portière, achevait le régal. Parfois pourtant, un *extra* venait s'ajouter à ce repas digne d'un anachorète : c'était du chocolat qu'on lui avait envoyé d'Amérique à Rome. « A ma collation ordinaire, observait-il, sa qualité serait trop supérieure, aussi je le garde pour mes voyages. »

Si la voiture était louée à ses frais, il y prenait souvent une provision de pain qu'il se plaisait à donner aux pauvres des montagnes. Aux enfants, il distribuait des objets de piété : et il agréait que des âmes charitables fussent pour cela ses pourvoyeuses : « Je vous remercie de vos divers envois, répondait-il à l'une d'elles, et pourtant, j'aurais envie de vous en gronder. Que voulez-vous donc que je fasse de tant de portefeuilles, d'agendas, etc. ? j'en aurai bientôt une collection suffisante pour une exposition ou une loterie ! Quelques images pour donner, à la bonne heure ! »

S'il fallait faire quelque halte en chemin, il descendait volontiers dans les communautés religieuses et choisissait de préférence les plus observantes, à moins qu'un motif de charité ne le portât à séjourner dans d'autres moins renommées. Il s'appliquait à entourer d'égards particuliers les anciens religieux. Quelles attentions, par exemple, à la Quercia pour le P. Palmeggiani, son ancien maître des novices, quand il voyait ce vénérable septuagénaire venir lentement à sa rencontre, appuyé sur son bâton ! Un jour le P. Aussant avait accompagné le P. Général : « C'est moi, s'écria vivement le vieillard, en montrant ce dernier, c'est moi qui l'ai formé. Et Aussant ! lui aussi est mon disciple. » Ce disant, il leur offrait une bouteille de vin de ma-

lade, qu'il avait eu soin de tenir en réserve à leur intention. Tout le monde était attendri.

Quand le Général avait largement satisfait aux devoirs de la charité envers ses hôtes, et accompli ses exercices de piété, il employait ses instants disponibles à des correspondances intimes que les affaires avaient retardées à Rome. « Je consacre à vous répondre, dit-il à ses parents, les loisirs de mon voyage ; c'est la manière la plus agréable que je connaisse d'utiliser les moments libres et parfois assez ennuyeux, qui restent, quand on est arrivé au lieu des stations. Chez vous, même avec les diligences, on n'a pas de temps à perdre ; mais avec les *vetturini*, c'est tout différent. Je me propose donc de mettre par ce moyen ma correspondance au courant, en semant sur ma route des lettres qui n'auront pas dérobé une minute à des occupations plus importantes. Adieu, bien chers parents, réunissons-nous toujours dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie, je réclame plus que jamais vos prières et votre bénédiction. »

Parvenu au but de son voyage, son premier soin était de rendre visite aux Evêques, aux diverses communautés religieuses et aux ecclésiastiques. « J'ai toujours remarqué, dit un témoin, avec quelle estime et quelle déférence il traitait les prêtres ; aussi gagnait-il facilement leur confiance. C'était d'autant plus utile que, dans certains pays, on prêtait aux Frères-Prêcheurs des opinions subversives ou du moins téméraires. La présence seule du Père Général suffisait pour dissiper ces préventions. » Parfois aussi les dignitaires du lieu le prévenaient ; l'Evêque même l'attendait au point d'arrivée ; plus souvent il y trouvait les fils de Saint-François, heureux de maintenir, par cet empressement à honorer le successeur de saint Dominique, les traditions de charité qui rattachent, depuis l'origine, les deux grands Ordres. Ces devoirs de politesse accomplis, le Père se mettait à l'œuvre.

Voulant préparer autour de lui le terrain, afin de tra-

vaiquer ensuite plus efficacement au bien général, il débuta en Sicile, en Calabre et dans le royaume de Naples, par deux actes d'autorité. La Pouille et Naples avaient été constituées en deux Provinces distinctes ; dans la Sicile on en avait formé jusqu'à trois. Ce pouvait être commode pour multiplier, au profit de ces divers pays, les avantages honorifiques, et le degré d'influence dans les affaires de l'Ordre, non les foyers d'observance ni les forces de l'administration. Par son décret du 6 juillet 1853, muni à cet effet de tous les pouvoirs requis, il réduisit le territoire de Naples en une seule Province ; il en fit autant pour la Sicile par décret du 10 juillet 1854. Ainsi les circonscriptions étaient plus sagement tracées, les entraves de beaucoup diminuées ; et en même temps, les Religieux, par suite des séjours du Père dans leurs couvents, se sentaient plus disposés à se régénérer dans l'esprit de leur vocation.

Dans certaines contrées de la Sicile, les incidents de la visite du Père Général montrèrent avec quels honneurs on tenait à l'accueillir, et quelles impressions profondes ses exemples laissaient. A Calta-Girona, il réussit à grand-peine à refuser le dais sous lequel on voulait le conduire à l'église ; la nef en un instant fut remplie pour sa messe ; tout le monde voulait voir *il Generale santo*. Dans une autre ville, il arriva le soir. Le lendemain de grand matin, un Père, descendant à l'église afin de s'assurer si tout était en ordre pour la circonstance, aperçoit le Maître général en oraison. Celui-ci, dès qu'il entend des pas, se hâte d'éteindre sa lampe ; c'est trop tard : il a été reconnu, et l'on se convainc qu'il a passé la nuit tout entière devant le Tabernacle, lorsqu'on retrouve intact le bon lit préparé la veille à son intention.

A Paternò, le Procureur, à l'occasion de la visite, voulut offrir à la communauté ce qu'on appelle *un peu de charité*, c'est-à-dire un régal. Il fit donc préparer une tourte monstre ; à l'entrée processionnelle des Pères pour le repas, elle occupait majestueusement la place généralice,



et tentait les appétits. Mais, au milieu du dîner, voici paraître un convers capucin avec sa besace remplie d'oranges ; c'est un hommage du Père Gardien et de son Couvent. Une idée lumineuse vient au Père Général ; il accepte courtoisement le cadeau ; seulement en revanche, il prend de ses mains la tourte encore intacte, la met dans la besace, au lieu des fruits ; et le convers est obligé, *au nom de Dieu et de la sainte charité*, de s'en retourner plus chargé que ci-devant.

Au Prieur de Modica était réservée une fine leçon sur la vie commune parfaite, qui élève à une noble égalité tous les frères, les supérieurs y compris. Bien qu'on l'eût averti de ne servir au Père Général aucune particularité à table, il fit remplir sa bouteille d'un vin choisi ; mais le Père s'en aperçut à la couleur, et tout le repas il ne but que de l'eau. La récréation qui suit les grâces à peine commencée, il dit au Prieur d'un ton sérieux : « Vous ne traitez pas bien la communauté. — Père Général, murmure le Prieur tout troublé, daignez m'avertir en quoi. — Oui, vous ne donnez pas aux religieux du bon vin. — Pardon, Révérendissime Père, il me semble que notre vin, loin d'être mauvais, est très potable. — Alors, pourquoi ne m'en avez-vous pas donné comme aux autres ? — Mais... le vôtre était... *quasi le même*. — Et moi, répartit le Général d'un accent pénétré, je ne veux pas être *quasi religieux* ! »... Le Prieur comprit, se prosterna, et le Général, en le relevant, lui fit le plus affectueux visage. Il avait voulu, sous une forme un peu insolite, donner à tous une salutaire leçon. En peu de temps, elle fit le tour de la Province.

Au milieu de ces ovations, il eut cependant des difficultés. Un procès lui fut intenté devant les tribunaux pour empêcher l'exercice de ses pouvoirs ; il eut gain de cause, mais non sans peine, comme on le voit par ces lignes : « Je viens de terminer une longue et pénible campagne, dans laquelle Notre-Seigneur m'a soutenu d'une

manière si visible que je n'ai jamais mieux senti le néant de l'action et du travail de l'homme. Au moment où je croyais toucher au terme, je me suis vu sur le point de perdre tout le fruit de cinq mois d'un travail continuel, et de retirer pour principal fruit de ma visite, l'humiliation d'un échec qui aurait enhardi les méchants, découragé les bons, rendu impossible toute action sérieuse de ma part. J'avoue que j'ai passé quinze jours d'angoisses bien pénibles. Puis, quand tout semblait humainement perdu, et que j'étais à bout de ressources, la Providence m'a envoyé le secours au jour et à l'heure où il devenait indispensable ; elle a brisé les obstacles avec une promptitude et une force dont je suis encore aujourd'hui stupéfait. Les résultats obtenus ont dépassé mes espérances. Notre-Seigneur avait pris soin auparavant de me prémunir contre les tentations de vanité, en m'ôtant jusqu'à la possibilité de m'attribuer quelque part du succès. J'ai voulu vous donner ces détails, pour votre consolation et celle de vos Sœurs. »

Les difficultés furent plus grandes en Calabre. Le démon semblait tout soulever contre le Père Général, en commençant par les accidents du chemin : « J'ai fait, dit-il, les quatre premiers jours d'août, un des plus pénibles voyages de ma vie. Je m'étais embarqué le 1<sup>er</sup> sur le *Polyphème*, pour aller célébrer la fête de saint Dominique en Calabre, à notre célèbre sanctuaire de Soriano. Comme tout le monde fuyait Naples à cause du choléra, nous étions à bord plus de deux cents passagers. Malgré les ordres expédiés par le gouvernement de laisser les communications libres, aucun port ne voulut nous recevoir, et après avoir côtoyé toute la Calabre, et séjourné près de cinq heures devant le lazaret de Messine, dans une espèce de hangar qui était une vraie fournaise, nous dûmes nous rembarquer et revenir à Naples. Nous y arrivâmes le 4, à 9 heures du soir, ayant à bord un cadavre et un moribond, et après avoir célébré la fête de saint Dominique comme vous pou-

vez vous le figurer. Nous étions exténués en outre par les jeûnes forcés ; car les provisions avaient manqué, n'ayant été faites par le capitaine que pour une traversée d'un jour. Je voyageais avec un Evêque dominicain, nouvellement sacré, qui allait prendre possession de son diocèse, et quatre autres de nos religieux. Ce qui nous peinait le plus, c'était de ne pouvoir célébrer la sainte Messe : cette disposition providentielle a été pour moi un grand sujet d'humiliation ; Dieu veuille que j'en aie profité ; il me semble, du moins, que j'ai tâché de le faire. »

Mais les obstacles les plus sérieux vinrent des sectaires et de leurs partisans occultes. Ayant le mot d'ordre pour travailler profondément ce pays, où les caractères vigoureux et exaltés leur promettaient les plus actives recrues, ils redoutaient l'influence que l'apostolat de fervents religieux eût conquise sur les masses abusées. Chose à peine croyable ! une équivoque absurde leur fournit une arme puissante. « Cette exacte pauvreté, cette *vie commune* que l'on prétendait établir, n'était-ce pas une forme dissimulée du *communisme* révolutionnaire importé de France par le P. Jandel ? En amis dévoués de la monarchie, ils devaient dénoncer le péril : au Gouvernement de se défendre. » Pour dissiper ces préventions, avoir la liberté d'agir et étendre sur les couvents de la Province de Naples et de la Pouille les pouvoirs du Père Vincent Acquarone, surnommé familièrement le Père *Vincenzino*, il fallut aller droit à Ferdinand II, l'*exequatur* royal étant alors absolument requis. M<sup>sr</sup> Salzano, religieux dominicain, alors consultant d'Etat, se fit fort d'obtenir directement l'audience, car tout retard offrait du danger. Malheureusement, le Roi, qui était à Ischia, se préparait à partir au devant de la fiancée de son fils François II, et avait donné ordre de ne recevoir absolument personne. M<sup>sr</sup> Salzano, homme plein d'esprit autant que de science et de vertu, ne se déconcerta pas : « Allez avertir le roi, dit-il au chambellan, que celui qui le demande est *plus grand que le*

*Pape.* » Le roi, au reçu de ce message, se doute qu'il y a là quelque plaisanterie de son Consulteur, lève la consigne et, voyant la haute stature du P. Jandel, comprend l'ingénieux jeu de mots. Mais l'air noble et modeste du Supérieur, dont on lui a déjà raconté des choses si honorables, achève de le bien disposer ; pressé qu'il est, du reste, de partir, il se fait exposer brièvement l'affaire, la saisit de suite par son côté élevé et vrai et répond : « *Acquarone, Acquarella*, nommez qui vous voudrez, c'est pour le bien, c'est le désir du Pape, cela me suffit. » Et, en continuant la conversation avec le P. Jandel, il se sentit si édifié que, pour la prolonger, il fit retarder le train de chemin de fer qu'il était au moment de prendre.

La cause était gagnée ; et le P. Vincenzino, cet homme d'oraison, d'humilité, de pénitence, de charité, ce P. Besson de l'Italie, pouvait exercer partout son apostolat, assisté du P. Vincent Vera. Bientôt la vie régulière régna dans les couvents de San-Giorgio, de Reggio et de Soriano, ce dernier, célèbre, on le sait, par l'image miraculeuse de saint Dominique. Mais les ennemis, loin de se tenir pour battus, voulurent montrer, par des faits, le sérieux de leurs alarmes patriotiques et monarchistes. Dans un couvent où la stricte observance était rétablie, ils cachèrent sous le marchepied d'un autel, force drapeaux tricolores, proclamations incendiaires et stylets. Il n'y avait plus après cela qu'à faire planer peu à peu la suspicion sur les agissements des Pères, et à provoquer une perquisition ; la conviction devenait écrasante et, sur l'heure, le gouvernement militaire, muni des pouvoirs les plus étendus, purgeait le royaume de cette engeance communiste. Dieu permit qu'un des conjurés, pauvre ouvrier entraîné dans le complot par faiblesse, eût des remords et vint tout révéler. L'estime de ces chrétiennes populations, comme celle du monarque, ne fit que croître pour les couvents d'observance.

Dans une circonstance, cependant, l'appui du Roi faillit

leur manquer. Le Prieur du couvent de Naples, soit excès de préoccupation dans l'exercice de sa charge, soit peines de famille, soit maladie fortuite, toujours par permission de Dieu, fut pris d'une fièvre chaude et, dans un accès de délire, se donna la mort avec un rasoir. C'était pour les sectaires un incident précieux à exploiter; il n'y avait qu'à provoquer une enquête et à la faire diriger par un frère et ami; celui-ci donnait au fait une tournure au moins suspecte, et, avec les commentaires de l'opinion malveillante, la suspicion devenait bientôt certitude; le Prieur avait été tué par ses subalternes: « Telles sont donc, aurait-on crié partout, les mœurs de ces hommes austères; tels les fruits de cette soi-disant réforme! » Le roi lui-même soupçonna un assassinat et voulut, pour éclaircir le fait, qu'une partie de la communauté passât devant la cour criminelle. Des hommes dévoués cherchèrent à l'en dissuader et à lui faire rendre, en vertu de son plein pouvoir, une ordonnance de non-lieu; il répartit: « Inutile, la justice aura son cours. »

Or le P. Jandel se trouvait précisément dans le Couvent. Voyant donc tous ses enfants justement consternés, il se rend dans l'antique cellule de saint Thomas d'Aquin, convertie en chapelle. Depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit avancée il y reste en prière, prosterné sur le marchepied de l'autel, sans vouloir prendre aucune nourriture. « Or, raconte M<sup>sr</sup> Salzano, par un vrai miracle, le lendemain même, le roi expédiait un décret en vertu duquel il supprimait toute action pénale à charge de la communauté et ordonnait qu'il ne fût plus question de rien. Ce fait est toujours demeuré gravé dans mon esprit, et j'ai toujours cru que ce revirement si insolite pour le roi, était l'effet de l'oraison fervente et continuelle du P. Jandel. Ainsi, il conjura un scandale dont la secte, toujours acharnée contre les religieux, aurait profité au détriment de l'Ordre. »

Les révolutionnaires lui gardèrent longtemps rancune,

et lorsqu'ils furent devenus maîtres du pays, il n'y eut sorte de vexations qu'ils ne lui fissent, ainsi que le témoigne le journal de voyage de son secrétaire : « Nous avons  
 « eu à Messine un incident curieux. Arrivé le samedi, le  
 « vapeur devait séjourner au port deux jours, nous vou-  
 « lûmes donc descendre à terre afin de pouvoir dire la  
 « messe le dimanche et le lendemain, jour de sainte Marie-  
 « Madeleine. Nous mîmes effectivement pied à terre, mais  
 « seulement à la salle de police où nous attendîmes plus  
 « d'une heure la permission d'entrer en ville, permission  
 « qui nous fut poliment refusée ; et nous fûmes reconduits  
 « à bord, sur une barque du royaume d'Italie, avec ban-  
 « nière tricolore, et quatre mariniers, plus un agent de  
 « police. *Vive la liberté!* La liberté italienne, vous le  
 « voyez, est passablement ombrageuse. Elle a cru que c'en  
 « était fait d'elle si on laissait entrer à Messine « *le chef*  
 « *des réactionnaires, le confesseur du ministre de Mé-*  
 « *rode, et d'Antonelli* (il n'eut jamais ce dernier honneur),  
 « *l'intime conseiller de Pie IX, cet Alexandre Jandel qui*  
 « *s'est avisé de lancer dans le public une fameuse circu-*  
 « *laire en faveur du Pape...* » — De fait, c'est en ces ter-  
 mes que la *Démocratie*, journal de Naples, avait donné  
 l'éveil à la police, dans un de ses articles qu'on eut la  
 gracieuseté d'envoyer au Père Général.

Les fondations de couvents réguliers en Sicile et en Calabre, commencées et poursuivies au milieu de tant de pèripéties, servirent pendant plusieurs années à sanctifier les frères qui y furent élevés et les populations nombreuses auxquelles il prêchèrent. La Révolution en expulsa les religieux ; mais ce retranchement, s'il fut un malheur pour le pays, devint la richesse d'autres contrées, en Italie, en France, en Allemagne et dans le Nouveau-Monde. Le P. Vera, tout en continuant à prêcher et en composant des ouvrages, a fondé à Gênes, sous le nom de *Piccola casa della Provvidenza*, un bel orphelinat dirigé par des Sœurs dominicaines. Un des Prieurs de Noto, en Si-

cile, M<sup>sr</sup> Egidio Mauri, après avoir gouverné Sainte-Sabine et enseigné la théologie à Dusseldorf, s'est vu, contre son gré, promu à l'évêché de Riéti, puis d'Osimo ; et le P. Lombardo, l'un des premiers novices siciliens recueillis par le Père Jandel, travaille maintenant à rétablir l'Ordre dans sa patrie.

« C'était en 1853, raconte-t-il ; je n'avais pas encore dix-sept ans. Le P. Jandel, visitant le couvent de Castel-Vétrano, mon pays natal, me proposa de me conduire avec lui à Rome, pour faire le noviciat à Sainte-Sabine. Ses manières affectueuses, ses paroles ardentes et la sainte magie de son regard m'émurent et me décidèrent subitement à le suivre. Nous voyageâmes ensemble de Palerme à Naples ; comme je souffrais du mal de mer, il venait près de ma couchette pour me caresser et me soulager. C'est par amour pour lui que je voulus prendre à la vêtue le nom de Vincent. Un gros volume ne suffirait pas pour raconter à quelles fatigues, quelles sollicitudes, quelles dépenses il s'astreignit pour fonder à Noto la parfaite vie régulière et l'y maintenir dans sa fleur jusqu'à la suppression des Ordres religieux. Le peu que j'ai fait depuis pour l'amour de l'Ordre, on le doit tout au P. Jandel, et sans lui, on ne saurait même pas, dans notre grande île, qu'il existe au monde un Ordre de Saint-Dominique. »

Nous n'omettrons pas d'ajouter en terminant ce chapitre, qu'à l'occasion de ses voyages en Sicile et à Naples, le P. Jandel profita de la proximité de Malte, pour en visiter les religieux. Cette petite île avait mérité, par sa position topographique, la grande foi de ses habitants, et le caractère de leur langage, de former une Province spéciale, fondée en 1838. Le P. Jandel s'efforça d'en consolider l'organisation et visita avec bonheur la grotte où s'était réfugié, dans le cours de ses voyages, son maître par excellence, l'apôtre saint Paul.

## CHAPITRE SIXIÈME

### DERNIÈRES PEINES, DERNIERS CONSEILS, DERNIÈRES CONSOLATIONS DU PREMIER GÉNÉRALAT

Triste état de santé de M<sup>me</sup> Jandel, sa mort, douleur et prière de son fils. — Encyclique sur certains points de la règle, et lettre de Benoît XIII. — Consécration et inauguration de l'église de la Minerve. — Le P. Jandel malade au moment des fêtes, et visité par Pie IX. — Le P. Gaude, Cardinal. — Le P. Spada, Procureur général.

Le P. Jandel venait à peine de terminer ses laborieuses visites, qu'un coup douloureux le frappait au cœur : la nouvelle de la mort de sa mère, décédée à Nancy, le 29 septembre 1854, âgée de soixante-onze ans. Les deux dernières années de sa vie avaient été attristées par une maladie terrible, un ramollissement du cerveau, qui éteignit progressivement sa brillante intelligence. Parfois elle sentait elle-même l'envahissement de quelque chose comme de la folie ; elle pleurait alors et disait : « Ah, mes enfants ! Dieu me frappe à l'endroit sensible ; il m'humilie dans ce qui me rendait fière ! » Son affection pour les siens, surtout pour son *Alex*, surnagea dans ce naufrage ; mais elle se démentait parfois vis-à-vis de son digne mari, qui, avec sa fille, l'entourait des soins les plus dévoués. Peu avant sa mort, elle recouvra en entier sa lucidité d'esprit et reçut les derniers sacrements avec une grande piété.

Le P. Jandel suivait avec angoisse les phases de la maladie de sa mère et s'associait aux épreuves de ceux qui la soignaient, particulièrement de sa sœur à qui il écrivait : « Ma mère affaiblie de tête est devenue égoïste ! ce qui était le plus antipathique à son caractère !! Il m'en coûte tant de ne plus avoir depuis bien des mois une seule ligne de sa main ! et pourtant je me garde bien de le dire,



car je sens que ce serait pour elle une nouvelle source d'affliction. Je comprends, pauvre sœur, tout ce que ta vie a de pénible, et je prends une part bien vive à tes souffrances ; mais quelle belle couronne tu peux te préparer pour le Ciel, si tu sais les supporter en chrétienne ! Je ne cesse de le demander pour toi à Notre-Seigneur, afin qu'il ne permette pas que tu perdes le fruit de tant d'amertumes et de douleurs physiques et morales. Quant à venir la voir, je ne le puis à cause d'affaires qui réclament ici ma présence. Du reste, ma visite ne serait pas opportune, dans l'état d'affaiblissement et de tristesse où elle se trouve. Mon apparition ne pourrait guère manquer de lui produire une secousse funeste qui achèverait de l'anéantir moralement et qui, peut-être, compromettrait son existence. Elle est si faible, et les séparations lui ont toujours fait tant de mal, qu'il y aurait plus que de l'imprudence à lui ménager cette occasion. Elle n'en sentirait vivement que la souffrance, sans en avoir la joie ; aussi ai-je dit au Saint-Père, les larmes aux yeux, en lui demandant sa bénédiction pour elle, que je n'espérais plus la revoir, et il m'a répondu avec son onction plus que paternelle : *Si Dieu l'appelle, elle ira vous attendre au Ciel.* C'est bien en effet dans cette pensée de foi que se trouve toute consolation !

« La grâce que le bon Dieu lui a faite, en lui rendant pour quelques heures toute sa raison, afin de la préparer à recevoir les derniers sacrements, est et sera pour nous tous une grande consolation, et un immense adoucissement à l'épreuve qui nous est ménagée. Je suis heureux aussi de penser qu'elle m'a béni, et je te remercie avec effusion, d'avoir profité d'un de ses instants plus lucides pour le lui demander. A présent, quelle que soit l'heure où il plaise au Seigneur de l'appeler à lui, nous aurons la consolante pensée qu'elle n'a paru devant lui, que munie de tous les secours que prodigue la religion aux fidèles enfants de l'Eglise. Depuis plusieurs mois, je me prépare à

cette perte, et je ne reçois jamais une de vos lettres sans regarder, avant de l'ouvrir, si elle n'est point cachetée de noir. »

Pour se mieux disposer à cette séparation généreusement acceptée mais toujours douloureuse, il voulut faire quelques jours de retraite : « J'avais besoin, dit-il, de me recueillir et de m'unir à Dieu, loin du trouble et de la distraction des affaires, pour boire avec moins d'amertume le calice qu'il me préparait. Ma mère était la personne que j'avais le plus aimée sur la terre. Depuis longtemps j'avais perdu l'espoir de la revoir en cette vie, et l'absence m'avait accoutumé au sacrifice. Cependant. . . Mais si les liens naturels achèvent de se briser par la mort, je tâcherai, par la prière, de rendre plus intimes les liens surnaturels de la grâce et de la charité : *La charité ne meurt pas.* »

Bientôt il reçut la triste nouvelle, et se hâta de répondre :

« Mes chers parents. — Le Seigneur nous l'avait donnée ; le Seigneur nous l'a enlevée. Que son saint Nom soit béni ! Loin de chercher à me faire illusion, je ne conservais aucune espérance, et j'attendais chaque jour la douloureuse nouvelle, n'osant même pas désirer la prolongation d'une agonie plus pénible encore pour vous que pour ma mère ; aussi ce matin, en recevant votre lettre cachetée de noir, j'ai pu continuer à traiter une affaire avec quelqu'un qui se trouvait chez moi. Mais dès qu'il fut sorti, je me hâtai de descendre à l'église, et là, seul au fond du chœur, je décachetai votre lettre et je pus pleurer, prier sans contrainte ; cela me fit du bien. J'ai confiance que le bon Dieu a reçu ma mère dans sa miséricorde, et qu'il l'avait préparée à son appel par la pénible épreuve de ses dernières années. Comme elle avait toujours craint la mort, il lui en a épargné les angoisses et les derniers combats, en lui en dérobant l'approche, après lui avoir seulement rendu la connaissance pendant le temps néces-

saire pour se disposer d'une manière prochaine à son dernier passage ; qu'il soit béni de tout !

« S'il lui restait quelque tache, quelque dette devant Dieu, nos prières ne lui feront pas défaut ; si elle n'en a pas besoin, elle y verra un gage de notre amour et de notre reconnaissance, et un motif de plus de prier à son tour pour nous. Prenez donc courage et consolez-vous dans ces pensées. Remerciez de ma part, je vous prie, nos Pères et nos Sœurs, des suffrages qu'ils offrent pour l'âme de ma mère ; ici, vous pouvez être sûrs que déjà bien des prières ont été faites et le seront encore pour elle, à Sainte-Sabine, à la Quercia, etc. »

En effet, sur sa demande, on pria beaucoup ; et quand un frère convers qui connaissait la défunte, en apprenant sa mort dit au Père : « Elle est sauvée, nous savons sa vertu. » — « Et le Purgatoire ! répliqua-t-il vivement, croyez-vous donc que ce soit peu de chose ? »

Dans ces leçons de la mort, il puisa avec un plus grand détachement de la terre, une plus grande estime du bon emploi du temps, et un zèle plus pur pour activer l'œuvre religieuse qui lui était confiée. Car les années marchaient, et ses fonctions de Vicaire général allaient bientôt expirer.

Quoique le Pape l'eût institué seulement *ad beneplacitum*, c'est-à-dire révocable au premier signe, il s'était résolu, après l'avoir vu à l'œuvre, à le maintenir au pouvoir pendant six ans, durée normale du généralat depuis un demi-siècle. Le Père voyait venir avec joie l'expiration de ces laborieuses années ; mais il voulut ne rien négliger pour laisser dans l'Ordre des germes durables de vie ; le 25 avril 1855, il envoyait à toutes les Provinces une encyclique renfermant les admonitions suivantes :

« Maintenant que nous avons visité par nous-même une grande partie de nos couvents, voulant garder et développer le fruit de cette visite, nous ne trouvons rien de mieux que de rappeler certaines Ordinations des Souve-

rains-Pontifes et des Chapitres généraux. Car ce n'est pas le défaut de lois, c'est le défaut de fidélité aux lois qui causerait notre malheur. Nous proposons donc à vos méditations une lettre ignorée presque partout, que Benoît XIII, notre frère, à peine élu Pape, adressait au Chapitre général de Bologne. Elle est propre à édifier et à consoler les bons, propre à confondre ou, mieux, à éclairer ceux qui seraient tentés de voir dans l'observance de nos lois de l'exagération. Le Chapitre général de Bologne a exalté la modération discrète de ces avis du Vicaire de Jésus-Christ ; qui oserait les déprécier ? »

Il cite ensuite l'Ordonnance pontificale et en énumère les principales prescriptions, complétées ou commentées par plusieurs Chapitres généraux, à savoir : 1<sup>o</sup> Célébration de l'office de nuit, au plus tard à trois heures du matin ; 2<sup>o</sup> obligation de vaquer deux fois le jour à l'oraison mentale, sans laquelle le sens de la charité chrétienne et de la perfection religieuse ne tarde pas à dépérir ; 3<sup>o</sup> obligation de la retraite annuelle de dix jours, et privation de voix active dans les Chapitres provinciaux, pour les supérieurs, s'ils n'y apportent pas l'attestation écrite de l'accomplissement de cette loi par tous leurs religieux ; 4<sup>o</sup> devoir de se prêter à la confession des fidèles sur l'invitation du supérieur, quelque grade et dignité que l'on ait, attendu que ceux qui ont reçu de Dieu plus d'aptitudes doivent être plus empressés à remplir les fonctions de directeur spirituel, de juge et de médecin des âmes ; 5<sup>o</sup> fidélité à la vie commune parfaite, sans chercher, par des moyens indirects, sous quelque prétexte que ce soit, de prédication, d'enseignement, de confession, etc., à se réserver de l'argent ni à se permettre des actes de propriété ; 6<sup>o</sup> uniformité dans la nourriture, sans distinction aucune, sauf le cas de maladie ; et injonction, pour tous, de prendre les repas avec leurs frères, au réfectoire, non dans la cellule ; 7<sup>o</sup> application à l'instruction chrétienne et religieuse des frères convers et oblats, en ayant soin de

les examiner régulièrement, pour se rendre compte de leur science; 8<sup>e</sup> vigilance sur la fidélité desdits frères à se confesser *au moins* une fois la semaine, quand même ils ne communieraient que de quinze en quinze jours. »

A ces recommandations le Père Général ajoute une exhortation émouvante, toute composée de sentences de saint Paul :

*« Et maintenant que dirai-je, mes frères? marchez d'une manière digne de votre vocation. Car la terre qui, buvant la rosée descendue souvent sur elle, engendre pour ceux qui la cultivent des fruits opportuns, reçoit de Dieu la bénédiction. Produit-elle des ronces et des épines, elle est réprouvée, proche de la malédiction, destinée à périr par les flammes. Mais nous augurons de vous, bien-aimés fils, des choses meilleures et plus proches du salut, bien que nous parlions ainsi. Ne perdez donc pas votre confiance, qui vous prépare une grande récompense. Toute règle, pour le présent, semble, il est vrai, une source, non de joie, mais de tristesse. Cependant elle rendra plus tard, à ceux qu'elle aura exercés, des fruits abondants de justice. Relevez donc vos bras qui tombent, vos genoux qui fléchissent; avancez dans les droits sentiers, veillant bien à ce que personne d'entre vous ne manque à la grâce. Car notre Dieu est un feu dévorant.*

« Couvent de la Minerve, 25 avril 1855.

« F. A. V. JANDEL, V. G. O.

« Fr. Marianus Spada, *Soctus*. »

En même temps qu'il donnait ces conseils à tout l'Ordre, il pressait à Rome l'achèvement des travaux de l'Eglise de la Minerve qui le préoccupaient depuis cinq ans.

Cette église date du quatorzième siècle, et il est probable que les frères convers Ristoro et Sisto, célèbres architectes dominicains, en composèrent le plan, car elle a le cachet distinctif d'autres églises gothiques dont ils sont les auteurs. Elle est riche de souvenirs, puisqu'elle pos-

sède les reliques de sainte Catherine de Sienne, le tombeau du bienheureux Angelico de Fiesole, celui de Benoît XIII et d'autres personnages célèbres. On sait aussi que saint Antonin y prolongeait ses méditations, étant Prieur de la Minerve ; que saint Ignace venait s'y agenouiller souvent ; que saint Philippe de Néri en avait la clé pour y suivre à son gré les matines de nuit ; que saint Alphonse de Liguori y reçut la consécration épiscopale. Mais le temps, en accumulant ces édifiants souvenirs, avait défiguré le style par beaucoup d'additions et de transformations d'un goût plus que douteux. Il fut donc décidé, au commencement du siècle, qu'une restauration complète serait entreprise. Un frère convers, appelé Jérôme Bianchedi, que Pie IX, encore évêque d'Imola, avait employé avec succès dans sa cathédrale, fut chargé de diriger les travaux. La révolution survenue à Rome en 1849 les interrompit, et le chagrin qu'elle causa au frère Jérôme occasionna, dit-on, sa mort, à quarante-six ans. Mais le plan était fait et le travail très avancé.

Le P. Jandel, à peine nommé Vicaire général, activa les réparations, demanda des secours à tout l'Ordre dans une circulaire, et appela à Rome le P. Aussant, prieur de Paris, pour donner ses conseils. En 1855, pour le mois d'août, l'église était transformée et devenue telle qu'on la voit aujourd'hui. Sans doute, il reste bien des détails que la raison d'économie ou de convenance historique, n'a pas permis de rectifier ; mais ils disparaissent dans l'effet d'ensemble, qui donne l'idée du gothique et le fait aimer. Quoique la hauteur soit inférieure à ce que ce style réclame, la nef paraît élancée, son abside plaît au regard, les décorations de la voûte s'harmonisent bien avec le revêtement des piliers et des murailles, sorte d'imitation de granit et de marbre. Ce fond grisâtre et brillant, cette demi-lumière, ménagée par les vitraux, mettent en relief l'habit de saint Dominique et entourent le religieux d'un prestige indéfinissable, soit qu'il paraisse à l'autel, soit

qu'il se dresse en chaire, soit qu'il se rende au confessionnal. Qu'elles étaient belles, surtout, ces processions qui se déroulaient dans la nef en deux files de soixante religieux, lorsque le P. Jandel clôturait la marche et inclinait sa tête vénérable à l'aspersion de l'eau bénite, pendant le chant du *Salve regina* !

Le jour de l'inauguration, hélas ! on le cherchait en vain dans le cortège. Tombé malade quelque temps avant, il ne voulut pas que la fête subît des retards. La veille, 4 août, dernier jour du *Triduum* préparatoire, Pie IX daigna venir lui-même consacrer le Maître-Autel, sous lequel on devait mettre le corps de sainte Catherine de Sienne ; car, auparavant, une chapelle latérale le gardait. Le Saint-Père, dans sa bienveillance, offrit à l'église un beau calice et les ornements dont il venait de se servir. Après la cérémonie, il voulut monter jusqu'à la pauvre cellule du P. Jandel, s'assit près de son lit, l'entretint quelque temps et, en le quittant, le laissa attendri, réconforté de sa paternelle bienveillance.

Le lendemain eut lieu la grande solennité. La châsse renfermant le corps de la Sainte, placée sur les épaules des religieux de l'Ordre, fut portée en grande procession par les rues de Rome. Devant les reliques s'avançaient les Ordres mendiants, les Collégiales de chanoines et les députés du Sénat. D'illustres évêques formaient escorte aux saintes reliques ; à leur suite venaient les dignitaires laïques, puis les Sœurs du Tiers-Ordre, enfin, le peuple en foule. A la rentrée de cette marche triomphale, le corps de la Séraphique Vierge fut déposé à la place où les fidèles le vénèrent encore aujourd'hui avec tant de consolation. Malgré sa faiblesse, le P. Jandel se traîna jusqu'à cette tribune obscure ouvrant sur l'église, dont nous avons déjà parlé ; il put ainsi voir passer le cortège et vénérer *sa sainte*, qu'il aimait de plus en plus filialement.

En faisant part à tous les religieux de l'Ordre, des joies

de la fête et des libéralités du Saint-Père envers l'église de la Minerve, le P. Jandel leur annonça une autre faveur insigne de Sa Sainteté. La famille dominicaine, après avoir eu parmi ses membres cinquante-cinq cardinaux, était restée vingt ans, depuis la mort du cardinal Velzi, sans voir aucun de ses religieux figurer dans le Sacré-Collège. Pie IX, pour rendre à l'Ordre cette gloire et cet ornement, venait de créer cardinal le P. François Gaude, Procureur général de l'Ordre, apprécié de toute la Cour romaine par sa piété, son érudition et sa dextérité dans les affaires (\*). Le Pape avait en outre daigné agréer, pour le remplacer comme Procureur général, le P. Spada qui, dans l'office de *Socius*, avait prêté au Maître général, depuis sa promotion, le concours le plus actif. « Réjouissons-nous donc, disait le P. Jandel, rendons grâces à Dieu et offrons-lui de ferventes prières pour le Souverain-Pontife, notre très aimé Père. »

Mais, en prenant à l'Ordre son Procureur général pour le cardinalat, et en agréant le P. Spada pour son successeur, le Saint-Père ne faisait que préluder à une autre nomination. Il avait d'abord, nous l'avons dit, fait le P. Jandel Vicaire général, *ad beneplacitum*, ne possédant qu'un pouvoir intérimaire, et s'était ensuite résolu à le maintenir pendant six ans. Le Vicaire général, n'ayant pu abrégé ce temps, saluait du moins l'heure prochaine de la déli-

(\*) A propos de la liste des cardinaux de l'Ordre, nous devons remarquer que la nomenclature d'Echard et celle de Brémond, tous deux très compétents, ne s'accordent pas. Chacune, en la complétant par les promotions postérieures (qui ne sauraient faire doute), donne, il est vrai, jusqu'au cardinal Gaude inclusivement, cinquante-six cardinaux. Mais des noms acceptés sur une liste sont rejetés par l'autre, et *vice versa*. Nicolas de S. Saturnin, Thomas de Cassato et Jean de Raguse, les deux premiers créés par Clément VII d'Avignon, le troisième par l'antipape Félix V, sont admis par Echard et rejetés par Brémond. — A leur place, celui-ci inscrit Léonard Dati, Yves Bégaignon et Thomas Anglais, qui ne se trouvent pas dans la liste d'Echard. — Nous serons heureux si des études plus complètes rendent certains les noms controversés, et grossissent le total auquel, pour plus de sûreté, nous nous sommes tenu.



vance; n'avait-il pas noblement gagné ce repos? — Les vues de Dieu ne sont pas les nôtres. Pie IX voulait assurer le développement du bien commencé; et il croyait qu'il fallait à cette fin, maintenir le chef qui en avait été l'initiateur. Il allait abréger, il est vrai, de quelques mois, les six ans du P. Jandel, mais pour le remettre encore à la tête de l'Ordre. Sainte Catherine de Sienne, en récompense des prières, des fêtes et des hommages racontés plus haut, avait obtenu cette grâce à la famille religieuse qu'elle protégeait et protégera toujours.

---

# LIVRE IV

DEPUIS L'INSTITUTION DU P. JANDEL COMME MAÎTRE  
GÉNÉRAL PAR PIE IX, JUSQU'A SON ÉLECTION  
PAR LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE ROME,  
1855-1862.

---

## CHAPITRE PREMIER

### DÉCRET D'INSTITUTION, NOTIFICATION A L'ORDRE

Craintes de Pie IX sur la santé du P. Jandel. — Il l'institue Maître général proprement dit. — Circulaire du nouveau Maître général à l'Ordre : *Lumière et ardeur*. — Zèle pour les études. — L'antique méthode gardée, mais perfectionnée. — Conférences à Sainte-Sabine sur l'alliance de l'observance et de l'étude. — Hommes de mérite dont il favorise l'avancement. — Le cardinal Guidi. — Le cardinal Zigliara.

Pendant la maladie du P. Jandel, Pie IX rencontrant dans la campagne romaine les novices de Sainte-Sabine, leur dit, pour les exciter à la prière : « Allez-vous laisser mourir le P. Jandel ? le Pape ne le veut pas ; c'est le plus saint homme que je connaisse à Rome. » Non-seulement il montrait une estime croissante pour sa vertu, mais il voyait avec satisfaction grandir ses aptitudes pour le gouvernement, et sa clairvoyance dans les affaires, ce qui lui faisait dire plaisamment à quelques-uns de ses intimes : « *Avez-vous remarqué ? Le Père Jandel, quand il est venu, était bon, mais il n'était pas fin. Maintenant il est devenu fin, et cependant il est resté bon.* » (\*)

(\*) « Il Padre Jandel, quando è venuto, era buono ma non era furbo ; adesso è divenuto furbo ed è rimasto buono ! »

Le voyant donc, grâce au ciel, en voie de guérison, il crut le moment venu de le confirmer dans sa charge, et voulut même lui faire une position plus solide qu'avant, en lui conférant le titre et les droits de Maître général.

Le Décret suivant, parut au nom de son pouvoir suprême :

#### DÉCRET

« Rien ne peut être plus désirable à notre Très-Saint Père Pie IX, que de promouvoir de toutes ses forces la discipline régulière, dans les familles religieuses qui ont très-bien mérité de la religion catholique, afin que ceux qui s'y enrôlent, vivifiés par l'esprit de leurs saints Fondateurs, aspirent chaque jour à des grâces meilleures, pour leur propre sanctification et pour l'édification du peuple chrétien. Comme donc, dans l'Ordre insigne des Frères-Prêcheurs, Vincent Jandel, en homme vraiment religieux, s'est appliqué vaillamment, dans son office de Vicaire général, par les œuvres, les paroles et l'exemple, à fomenter et à développer une observance régulière plus accomplie, il a semblé très expédient à Sa Sainteté, pour l'avantage de la même religion de saint Dominique, qu'Elle entoure de sa bienveillance paternelle et de ses particulières faveurs, que le Religieux ci-dessus mentionné reste chargé du gouvernement de l'Ordre, et soit même promu à la dignité de Maître général.

« Pour ces causes, notre Saint-Père, par la teneur du présent Décret, en vertu de son autorité apostolique, députe et constitue l'homme religieux Vincent Jandel, comme Maître général de l'Ordre de Frères-Prêcheurs pour six ans.

« 17 Décembre 1855.

« Card. DELLA GENGA. »

C'est par suite de cet acte, que le P. Jandel prit canoniquement place dans la série des Maîtres généraux, et

devint le soixante-douzième successeur de saint Dominique. Aussitôt après sa promotion, il en donna avis à l'Ordre par la lettre qui suit :

« A NOS BIEN-AIMÉS DANS LE FILS DE DIEU

« Les Pères et les Frères de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Nous, Frère Alexandre-Vincent Jandel, professeur de Sacrée Théologie et humble Maître général et serviteur du même Ordre, salut et augmentation de charité.

« A peine la dernière lettre que nous vous adressions a-t-elle pu parvenir jusqu'à vous, que déjà nous voici obligé de vous écrire de nouveau. Le jour même où l'un de nos frères, l'Eminentissime François Gaude était promu à la dignité cardinalice, et où nous nous empressions de vous annoncer l'heureuse nouvelle d'un si grand honneur fait à notre Ordre par le Souverain Pontife ; ce très-aimé Père, couronnant par un bienfait nouveau tous les bienfaits précédent , alors que nous ignorions complètement son dessein, nous a désigné, de son autorité apostolique, comme Maître général de l'Ordre, durant une période de six années. C'est donc pour la seconde fois qu'on nous ordonne de *mettre la main à la charrue, sans qu'il nous soit permis de regarder en arrière*, avec l'obligation de nous donner, au contraire, d'un cœur plus joyeux et d'une volonté plus prompte, à l'œuvre pour laquelle nous avons été choisi, puisque le Pasteur de l'Eglise Universelle et le Vicaire du Christ a bien voulu, de son autorité suprême, approuver la conduite que nous avons tenue déjà pendant près de six années, et nous encourager à la poursuivre.

» Aussi, bien que nous ayons conscience de notre faiblesse, et que nous ne placions pas notre confiance en nous-même, appuyé sur la parole du Souverain Pontife, *nous jetterons le flet*, et nous ferons tous nos efforts jusqu'au bout, afin que les fruits répondent à la confiance que le Saint-Siège a daigné faire reposer sur nous, et à la *bienveillance*

*toute paternelle dont il entoure notre religion. (\*)*

« Quels sont ces fruits que nous désirons ardemment recueillir en abondance ? Déjà vous avez pu le savoir clairement et vous pouvez mieux encore le comprendre, si vous vous reportez à la lettre que nous vous adressions au commencement de notre gouvernement, le 25 décembre 1850. Ce qu'alors nous vous disions du zèle pour la discipline régulière, ce que nous vous disions de votre vocation apostolique, ce que nous vous disions enfin de la nécessité des couvents d'observance pour former les jeunes gens et éprouver les missionnaires, nous le pensons de même aujourd'hui ; ce sont les mêmes désirs qui animent notre cœur ; ce sont les mêmes choses *qu'il ne nous coûte point assurément de vous écrire, mais qu'il vous est nécessaire de savoir.*

« Puis donc qu'avec l'aide de la grâce de Dieu, l'assistance du chef suprême de la Sainte Eglise et le secours des nombreux coopérateurs de notre Ordre, beaucoup de choses que l'on désirait autrefois sont aujourd'hui achevées, ou du moins commencées sous d'heureux auspices, nous mettrons désormais tout notre soin à faire ce qui manque encore, pour achever le travail commencé, pour confirmer ce qui est terminé, et pour le perfectionner de plus en plus. Mais nous veillerons surtout à l'observation fidèle et inviolable de toutes les ordonnances portées par Sa Sainteté le Pape Pie IX, ou par Nous avec confirmation de l'autorité apostolique du même Pontife, concernant la formation des novices à la piété et leurs progrès dans les études. Nous ne souffrirons pas que ces ordonnances, dont dépend la vie de notre Ordre tout entier, restent à l'état de lettre morte : car dans notre sollicitude, nous ne séparons pas l'instruction des jeunes gens de leur éducation, la piété de la science, ni la science de la piété ; notre vocation les comprend toutes deux absolument, et il faut

(\*) Paroles du Décret d'Institution.

leur union intime pour que le religieux d'un Ordre apostolique devienne un flambeau ardent et luisant. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu, dans notre vocation, a uni d'un lien indissoluble. Pour nous, autant qu'il sera en notre pouvoir, nous ne permettrons jamais cette séparation, nous souvenant de cette parole mémorable d'un saint, que nous voudrions voir profondément gravée dans le cœur de tous ceux qui professent notre règle : « La lumière de l'esprit, si elle est seule, n'est rien ; l'ardeur de la volonté, c'est peu ; unir la lumière et l'ardeur, c'est beaucoup. *Lucere vanum, ardere parum ; lucere et ardere multum.* »

« Adieu. Priez Dieu pour nous et pour nos compagnons.

« Donné à Rome, en notre couvent de Sainte-Marie sur Minerve, le 21 décembre 1855.

« FR. A.-V. JANDEL, M. O. »

On voit s'accentuer, à la fin de cette lettre, une préoccupation dominante du P. Jandel : le progrès dans l'étude.

Il ne se proposait nullement pour cela de renverser l'antique méthode ; elle a pour elle l'expérience, et n'est au fond, que l'application des lois générales de l'esprit humain. L'exercice de la mémoire y occupe une place importante ; il sert à augmenter l'énergie de l'âme, il y élargit la capacité de connaître ; et, comme son objet quotidien est la récitation du texte de saint Thomas, il grave peu à peu dans l'esprit de l'élève, les enseignements du grand Docteur, avec les termes mêmes de son choix, merveilleux dans leur simplicité ; car, chez lui, l'idée pour être belle, n'a besoin d'autre vêtement que d'elle-même. L'argumentation intervient à son tour et joue un rôle encore plus important. Elle n'est pas faite pour engendrer la manie des subtilités, ni pour servir de simple gymnastique à l'intelligence. Pesant les mots et analysant les idées, elle finit par saisir le faux sous les formes équivoques où il se cache ; et, pour atteindre le vrai pur,

tantôt elle circonscrit à propos la portée des termes qui l'expriment, tantôt, au contraire, elle en recule les limites et fait entrevoir par delà, aux éclairs de la discussion, des mondes inconnus. Comme résultat final, l'esprit se repose en paix dans la vérité, ayant mis à nu les pièges de l'erreur ; la connaissance précise des diverses questions lui en fait mieux apprécier l'ensemble, et la conscience de ses propres forces lui inspire, pour s'avancer dans l'étude, une hardiesse qui n'est nullement une émancipation ; car en *se promenant dans cette latitude* (\*), partout il retrouve une terre fertile et hospitalière ; il reste dans le domaine de l'angélique Précepteur et il entend, au moins comme écho lointain, sa voix qui porte la sécurité et la joie dans les profondeurs de l'esprit.

Mais si la méthode est bonne, s'il n'y a rien à changer au fond de la doctrine, à la citadelle du vrai, au drapeau qui y flotte, la topographie des terrains contigus par lesquels on y accède ; a subi des modifications, par suite des révolutions funestes de l'orgueil ou des évolutions heureuses de l'esprit humain. De là, des modifications dans la stratégie de la défense ; de là, des reflets nouveaux que la lumière du vrai projette sur les choses humaines à mesure qu'elles se déroulent devant lui ; de là, des moyens plus avantageux de rendre la foi solide, l'apologie persuasive, la conquête des âmes étendue et durable.

Ce sont ces avantages que le P. Jandel avait recherchés en publiant, dès 1852, son *Statut sur les études*, approuvé par la Sacrée Congrégation. Il voulut, en 1855, se rapprocher encore plus du but, et donner, dans les études, une importance croissante aux questions de la *vraie religion* et de l'*Eglise*, à la connaissance des Ecritures, de l'histoire, de la linguistique et des sciences physiques. Ces dernières avaient une large part dans sa sollicitude. Par son éducation et son habitude de fréquenter les hommes

(\* ) *Et ambulabam in latitudine.* (Ps. CXVIII.)

du monde, il était plus en mesure d'en apprécier l'importance. Aussi il contribua, de son autorité et de ses largesses, à l'embellissement du cabinet de physique de la Minerve, et il y ajouta un observatoire astronomique ouvert aux étudiants séculiers. Toutes ces études, à ses yeux, devaient converger au but suprême : le progrès dans la doctrine sacrée, qui rend le religieux non seulement saint, mais capable de communiquer aux âmes le Dieu de son cœur. *Deus cordis mei.* (Ps. LXXII.)

Quelques conférences familières aux novices de Sainte-Sabine (\*) dont on a gardé le souvenir, lui servirent à développer ces vues si sages :

« Que penser, y disait-il, des études et de leur prétendue incompatibilité avec l'observance régulière ?

« Saint Dominique a eu en vue de fonder un Ordre apostolique, avec la science du vrai pour base : *Ordo Veritatis*. Peut-on admettre qu'il nous ait donné une législation incompatible avec le moyen principal qui devait nous conduire au but?... L'Eglise, qui a tant d'intérêt à ce que les prédicateurs et les professeurs soient véritablement savants, aurait-elle approuvé ces règles, si elles étaient inconciliables avec les études? Nos Saints, qui avaient au suprême degré l'esprit de Dieu, n'auraient-ils pas amené, par leur influence, une modification des bases de notre législation, si elles leur avaient semblé hostiles à l'acquisition de la science sacrée ?

« A cette raison, *a priori*, s'en joint une autre, l'expérience. Depuis six siècles, notre Ordre a produit beaucoup

(\*) Le but qu'il se proposait dans ces conférences a été ainsi résumé par lui-même : « On peut défendre l'observance sous forme de réfutation ; mais n'avons-nous pas le droit de prendre l'offensive par une belle et large exposition des principes constitutifs de tout Ordre religieux et du nôtre en particulier? Par ce procédé, on pulvériserait les objections, sans avoir même besoin de les énoncer : voilà plus de vingt ans que je rêve ce travail ; je l'ai ébauché devant les novices de Sainte-Sabine, mais sans en écrire un mot. Il me faudrait quelques semaines de loisir, que je ne puis espérer avant de sortir de charge, et je doute fort que j'arrive au bout.



d'hommes illustres dans la science. Or, ces hommes vivaient dans les temps et dans les couvents, où la législation dominicaine était le mieux observée. Voyez le premier siècle de l'Ordre : il a fourni saint Thomas, le bienheureux Albert le Grand, Hugues de Saint-Cher, le bienheureux Humbert, saint Raymond, le bienheureux Ambroise de Sienne et beaucoup d'autres ! Regardez le siècle dernier : les Ordres religieux étaient bien bas ; la vie s'en était retirée, au moins en partie. Pourtant elle était abondante encore dans quelques fractions connues sous le nom de *Congrégations*. Or, remarquez-le, tandis qu'en général les études ont baissé, de ces Congrégations, où l'observance s'est maintenue, sortent les hommes les plus doctes, qui, par exception, illustrent encore cette époque de décadence. Les autres couvents sont à peu près stériles. Ce même fait — l'union de l'observance et des bonnes études — se retrouve de nos jours. J'ai visité beaucoup de Provinces de notre Ordre en Europe, et je puis vous assurer, que, partout où progresse la vraie observance, les études deviennent florissantes ; au contraire, dans les couvents qui se relâchent, il peut y avoir des individualités savantes, mais le niveau général des études descend très bas. La solide théologie de S. Thomas n'est plus comprise, ni appliquée aux besoins des âmes.

« Mais cherchons, au point de vue philosophique, l'explication de ce fait, de la progression corrélative des études et de l'observance.

« Dans l'homme, il y a trois vies : la vie animale, la vie intellectuelle se développant naturellement, enfin la vie surnaturelle, qui porte l'homme raisonnable à un degré plus élevé encore. Avant la chute, entre ces trois vies régnait l'harmonie la plus parfaite, l'inférieure étant subordonnée à la supérieure. Depuis que cet accord a été troublé, il y a guerre. Si le corps triomphe, il étouffe l'âme, soit par la paresse, soit par la gourmandise, soit par

l'incontinence. De sorte qu'il faut, par des efforts salutaires, par des pratiques habituelles qui coûtent à la sensualité, faire dominer l'âme, la partie supérieure, pour qu'elle exerce pleinement ses hautes fonctions.

« Cette nécessité, l'école philosophique la plus sérieuse, celle de Pythagore, l'avait comprise, puisqu'elle ordonnait, à ceux qui voulaient la suivre, de longs silences, une vie dure et austère, afin de reconquérir à l'âme son domaine et de favoriser l'acquisition de la sagesse. C'est là un ordre d'idées, que l'on devrait faire méditer davantage aux jeunes gens. Beaucoup, le comprenant, seraient plus stimulés à l'amour de l'étude. Or, nos Constitutions ne tendent qu'à ce résultat : assujettir le corps à l'âme, et non pas, par un excès funeste, charger le corps outre mesure ; on le châtie, on ne le détruit pas. C'est pourquoi, dans leur sagesse, elles prescrivent des dispenses, et les recommandent plus larges pour les étudiants.

« En même temps qu'elles travaillent à restreindre la vie animale par leur austérité, nos Constitutions développent la vie intellectuelle par la discipline régulière à laquelle elles astreignent. Celle-ci donne, pour mieux avancer dans l'étude, la générosité, l'habitude de se vaincre, le temps, le silence, la paix intérieure. Serait-ce, en effet la concession de tous ces jours de vacance *extra et contra regulam*, qui favoriserait l'accroissement de la science ? L'usage, ou plutôt l'abus de commencer les études au mois de novembre pour les finir au mois de mai, serait-il bien favorable aux études ? Pourtant, voilà ce qu'amènerait facilement l'arbitraire et le manque de vigueur dans le maintien de la régularité.

« Ajoutons que l'observance, outre tout le temps qu'elle garantit au travail et que l'inobservance lui enlèverait, a un immense avantage. L'étude requiert une intelligence calme et tranquille. Or, n'est-ce pas évident que, dans un milieu où vous observez le silence et où tous le respectent autour de vous, dans un milieu où vous entendez des

exhortations et des lectures spirituelles bien appropriées, vous avez l'esprit mieux préparé à l'étude, qu'après une conversation longue, bruyante, séculière, frivole, pleine de bagatelles séduisantes et dissipantes? Autrement ce que dit l'Écriture se trouverait démenti : « La fascination de la bagatelle obscurcit les biens. *Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona* » (Sap. IV, 12).

« La meilleure manière d'étudier utilement n'est pas, en effet, d'entasser matière sur matière, de *bourrer* d'un amas de connaissances diverses, le pauvre étudiant, mais de laisser la science s'infiltrer en lui goutte à goutte, et son esprit s'assimiler la nourriture reçue. Or, l'observance a cet immense avantage, généralement peu compris. C'est pourquoi nos Constitutions, constatant la supériorité d'une étude lente, approfondie, combinée avec l'influence des exercices du cloître, ont préféré augmenter le nombre des années d'étude, actuellement de huit ans, autrefois de sept. Leur but principal a été de former des *religieux avant tout*, ayant un grand esprit intérieur, et ne se laissant pas dominer par le désir humain de savoir. Malgré cela et avec les meilleures intentions, on voit beaucoup de novices, quelques mois après leur sortie du noviciat, oublieux de leur ferveur, s'absorber immodérément dans l'étude. Ils se sont laissés surprendre et charmer par la vie active; elle les a débordés, elle a vite pris la place principale, que l'esprit intérieur devait conserver et occuper de plus en plus.

« Entre les cinq motifs indiqués par saint Bernard comme portant l'homme à l'étude : la curiosité, le lucre, la vanité, édifier les autres, et se sanctifier soi-même, les deux derniers seuls peuvent être admis dans un religieux. Or, ce zèle pour sa propre sanctification et l'édification du prochain sera toujours en proportion de l'esprit intérieur, et de l'amour de la sainteté, auxquels on se sera formé par l'observance de sa règle.

« Mais quoique ce principe, de la nécessité de soumettre

la chair à l'esprit, s'applique à toute culture intellectuelle, il est bien plus palpable quand il s'agit des vérités de l'ordre surnaturel, qui sont la *haute science*. Dans cet ordre de choses surtout, est nécessaire la pureté de la vie, selon la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu*. Il est vrai que ce texte se rapporte finalement à la gloire ; mais la vie de la grâce est une image, est un prélude de la vie glorieuse où nous verrons Dieu face à face. Ce n'est que par une vie pure et sans tache, que les hommes arrivent à connaître Dieu autant qu'il peut être connu, et saint Thomas nous en donne la raison en un mot : *Voluntas vult intellectum intelligere*. « C'est la volonté qui fait agir l'intellect » ; et, de même que, dans l'ordre de la nature, si quelque chose s'interpose entre la lumière brillante du soleil et l'œil, l'obscurité régnera, non par défaut de lumière ni par un vice de l'œil, mais bien par suite de l'obstacle que nous y laisserons, ainsi dans l'ordre spirituel ; si l'âme ne voit pas Dieu, ce n'est pas que la notion de Dieu ne soit pas assez brillante, même ici-bas ; c'est la volonté qui empêche l'intelligence de le contempler, en la détournant vers d'autres objets préférés.

« Les Ecritures sont remplies de cette vérité ; partout elles nous font voir que l'intelligence des choses de Dieu et la pureté de la vie font une seule et même chose ; qu'en pratique, c'est le cœur qui comprend Dieu, ou plutôt que l'intelligence ne le comprend qu'autant que le cœur l'aime et le sert. Citons quelques textes pris çà et là, de nos saintes Lettres : *Je vous bénis Seigneur d'avoir dirigé mon cœur... De tout mon cœur je vous ai cherché... Mon intelligence s'est élevée au-dessus de celle des vieillards, parce que j'ai cherché vos commandements* (Ps. CXVIII). *Le Seigneur a ouvert le cœur (de Lydia) pour entendre les choses qui étaient dites par Paul*. (Act.) Quand Salomon demanda à Dieu le sagesse, il s'exprima ainsi : *Vous donnerez donc à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il*

*puisse juger votre peuple et discerner entre le bien et le mal; et Dieu lui répondit : Out, je t'ai donné un cœur sage et intelligent.* Saint Paul parlant des philosophes, dit à son tour, fort sagement : *Lorsqu'ils eurent connu Dieu, ils ne le glorifièrent pas comme Dieu et ne lui rendirent pas grâce, mais ils s'évanouirent dans leurs pensées, et leur cœur insensé s'obscurcit.*

« De cette vérité, que c'est le cœur qui comprend, ressort, la nécessité de lui assujettir le corps et de perfectionner la volonté, pour pouvoir s'adonner avec fruit à l'étude. Voilà pourquoi les Saints, ces hommes qui avaient à un degré héroïque les sens mortifiés et le cœur pur, ont jeté plus de lumière sur la Théologie, et éclairé plus de questions, que les intelligences les plus belles. Voilà pourquoi, à l'opposé, les grands génies de l'antiquité païenne sont parvenus à découvrir si peu de vérités, surtout dans l'ordre moral, alors que certainement plusieurs avaient autant d'intelligence que les Pères de l'Eglise. Voilà pourquoi tant de prêtres et de religieux ne parviennent pas à comprendre la sainte-Ecriture; pour la comprendre à fond, il faudrait la goûter. Aussi voyons-nous les génies théologiques les plus puissants, briller par la pureté de cœur. Saint Jean, saint Grégoire de Nazianze et saint Thomas étaient vierges. Quand ce dernier rencontrait quelque difficulté, il recourait au jeûne ou prolongeait sa prière la nuit, après avoir suivi les matines du couvent. La raison en est claire : *Dieu est vérité.* C'est donc en se détachant de soi, c'est en s'approchant de Dieu dans le silence, la pénitence et l'humilité, que l'on trouvera la vérité.

« Que diriez-vous d'un peintre s'épuisant toute la journée à peindre dans une chambre obscure?... Qu'il prenne donc du temps pour laver ses fenêtres ou pour parcourir la campagne et y ranimer ses inspirations; après cela, en une demi-heure, il exécutera plus d'ouvrage, et surtout de meilleur ouvrage, qu'il n'eût fait pendant un jour

entier, dans les conditions précédentes de lumière défectueuse et d'affaissement moral.

« De là on voit combien est pauvre l'objection de ceux qui disent qu'il faut abrégé le temps consacré à la méditation et aux exercices de règle, d'humilité, d'obéissance, pour étudier davantage. Au contraire, c'est par la fidélité à suivre l'observance régulière, que le religieux deviendra capable de pénétrer le fond surnaturel de la doctrine, de se l'incorporer et de la conserver, non pour sa jouissance ou sa gloire personnelle, ni pour les avantages temporels qu'il en espère, mais de façon à aimer la vérité pour Dieu, à la pratiquer chaque jour, à en avoir le cœur touché, et à toucher par elle le cœur des autres. Car enfin, c'est là chez nous, selon la volonté de saint Dominique, le but de la science : procurer le salut des âmes. »

Quand le P. Jandel rencontrait des religieux animés de ces sentiments, amis de la pauvreté, de l'oraison, de la régularité, capables en même temps de propager la science sacrée par leur intelligence, dignes surtout de la faire aimer par leur désintéressement, leur cordialité et leur dévouement, il n'omettait rien pour favoriser leurs progrès dans l'étude et leur ouvrir ensuite des chaires dignes de leur mérite.

L'un d'eux fut le P. Guidi. Il s'était toujours fait remarquer à Rome, par son zèle et sa piété, en même temps que par sa science; il travaillait constamment comme prédicateur et confesseur, sans négliger sa classe au collège de la Minerve. Il y enseignait, à la même époque où le célèbre P. Passaglia se faisait un nom au collège Romain; inférieur à ce dernier pour l'élégance de la diction et le prestige de l'érudition, il le surpassait, dit-on, par sa manière de vulgariser l'enseignement scolastique, et par une affabilité rare, qui gagnait le cœur de ses nombreux étudiants. C'est de là que le P. Jandel le tira, au vif regret de Rome, pour lui confier une chaire de Saint-Thomas,

créée par l'empereur d'Autriche, François-Joseph, à l'Université de Vienne.

Il y avait, en même temps, alors, au collège de la Minerve, un frère appelé Thomas Zigliara. Sous un extérieur modeste, il possédait de rares et éminentes qualités, qui se trahissaient par la finesse de son sourire et le rayonnement de son regard. Le Père général avait saisi de prime abord, le côté supérieur de cette nature, mais pour tenir le jeune étudiant loin de toute vaine complaisance, il évitait de lui trop témoigner l'estime et l'affection qu'il lui portait. La prédilection de son cœur paternel se révélait cependant en maintes circonstances, par son soin à lui procurer des livres, par l'intérêt qu'il portait à sa famille et par le plaisir qu'il prenait à l'avoir à ses côtés. Il le fit admettre une année avant l'époque réglementaire, parmi les collégiaux, ou étudiants qui se préparent plus immédiatement à l'enseignement. Il ne voulait pas néanmoins lui faire finir un an plus tôt son temps d'études spéciales; il fallut une nécessité et des instances pour obtenir dispense en ce point. Le P. Zigliara commença donc à enseigner, tout en terminant ses cours. Ses débuts révélèrent ce qu'il serait un jour. Ils renfermaient les germes de cet enseignement magistral, juste, lumineux, sympathique, éloquent même, sans admettre pourtant d'autre passion que la force de conviction produite par la vérité, que la douce émotion causée par sa beauté, que le noble plaisir de la *communiquer aux autres dans sa plénitude* (\*). Le jeune professeur marcha, dès lors, de progrès en progrès dans cette voie de l'enseignement sacré, qui devait, par la haute bienveillance de Léon XIII, le conduire rapidement, mais non prématurément, au cardinalat.

(\*) *Quam sine invidia comunico et honestatem illius non abscondo.*  
(Sap. (VII. 13.)

## CHAPITRE DEUXIÈME

### VISITES NOUVELLES ET PLUS FRUCTUEUSES

Importance des visites canoniques. — Plan qu'y suit le P. Jandel. — Connaissance préalable des situations. — *L'ascolta*. — Il procure le bien à tous les degrés. — Discretion, sténographie spéciale. — Impartialité. — Points spéciaux qui attirent son attention. — L'administration; comptes fautifs. — Compassion pour les procureurs. — Inspection des objets de culte. — Réprimandes et avertissements. — Soins des novices. — Prières demandées — Visite de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Pologne. — Entrée en Russie interdite.

La plupart des visites régulières du P. Jandel, dans son premier généralat, avaient été surtout des visites d'observation, pour constater l'état des choses et les espérances qu'elles donnaient. Son second généralat, en lui ouvrant la perspective d'un certain nombre d'années de travail, attira de nouveau son regard et son cœur vers les principales provinces de l'Ordre, pour y procéder à l'organisation pratique du progrès. Avec la connaissance qu'il avait du cœur humain, il comprenait combien ces visites sont utiles. En quelques mots d'entretien, quelquefois par un regard, le supérieur juge mieux que par de longues correspondances, des sentiments et des aptitudes de ses sujets. Ceux-ci, à leur tour, voyant de près leur chef, saisissent mieux sa pensée, et se dépouillent des préjugés qu'ils gardaient peut-être. La vue de son zèle les touche; la crainte de le contrister les retient; l'honneur de le seconder les anime; une autorité morale d'un grand prix pour le bon gouvernement, se surajoute à son autorité canonique et la rend efficace. C'est ce qui faisait dire au P. Jandel : « Chaque nouvelle visite que j'entreprends me prépare pour la suite un surcroît de besogne et d'application. Je suis cependant loin de m'en plaindre, puisque cette connais-



sance personnelle et ces relations sont le moyen le plus puissant d'accomplir ma tâche. »

Afin de mieux réussir dans cette série de nouvelles visites, il se fit un plan simple, mais bien concerté, qu'il suivait fidèlement. Longtemps avant de quitter Rome, il s'était formé une idée aussi exacte que possible, de l'état des couvents, à l'aide des conversations très fréquentes qu'il avait avec les religieux, les évêques, les prêtres, les laïques intelligents et dévoués, qui venaient à Rome et connaissaient les contrées désignées pour la visite. Sa vaste correspondance était aussi pour cela un précieux secours et il réfléchissait sur les moindres informations reçues par cette voie, de quelque source modeste qu'elles provinssent. Une personne fort sensée ayant montré du regret d'avoir osé lui soumettre certaines observations sur un projet de fondation, il lui répondit aussitôt : « Je vous donne l'ordre formel de *toujours parler*, dès que vous pouvez *douter seulement* s'il n'y aurait pas quelque utilité. » En confrontant dans son esprit ces notions diverses, il arrivait à saisir assez juste le fond des choses.

Au moment de partir, il demandait des prières publiques ; souvent il faisait une exhortation aux religieux de la Minerve, pour leur communiquer ses projets de voyage et intéresser leur charité aux œuvres qu'il s'y proposait. Il s'adressait aussi au loin, pour avoir des prières. « Je vous dirai, écrivait-il à une âme très éprouvée, pour vous encourager à continuer à l'Ordre, le don de vos souffrances, que je m'attends à de rudes assauts, à de pénibles moments. Quel bonheur pour vous, si vous contribuez pour une part, si petite qu'elle soit, à faire pencher la balance du côté de la grâce ! » Le long du chemin, quoiqu'il parlât peu, il recueillait encore, en interrogeant à propos, des indications complémentaires ; il arrivait donc dans la Province, dans la maison qui faisait l'objet de son voyage, avec des notions très étendues.

Le voici au terme ; il franchit le seuil du couvent qu'il

vient visiter ; diverses émotions agitent secrètement son âme. Que va-t-il trouver ? Quel bien pourra-t-il opérer ? Le cloître qu'il salue, abrite peut-être les reliques, garde les souvenirs d'un grand Saint de l'Ordre ; il ne s'y trouve plus que quelques religieux vieilliss, épuisés, découragés ! Si, au contraire, c'est un couvent nouvellement fondé, où l'attendent, rangés sur deux files, de jeunes religieux formés par ses soins, quelle joie dans ces premiers regards des enfants sur leur Père, du Père sur ses enfants ! Cependant, les cérémonies liturgiques de l'aspersion et de l'encensement accomplies, et l'adoration faite à l'église, il se rend à sa cellule, où, pendant qu'il s'installe, il complète encore ses informations en échangeant quelques mots avec le Supérieur du lieu, ou avec les religieux les plus notables. La prière aussi, pendant la visite, a son heure, l'heure première de chaque jour ; le temps de l'action de grâces après la messe occupe une demi-heure ; ensuite tous les religieux sont entendus successivement, à commencer par les plus jeunes ; cette audition a été surnommée *l'ascolla*.

Le Visiteur est à sa table ; le frère dont le tour est venu, se prosterne devant lui en signe d'hommage à l'autorité, et comme témoignage de la disposition où il est de répondre avec sincérité, de reconnaître ses torts, d'accepter les corrections, de suivre les conseils qui pourront lui être adressés. Si ces débuts l'ont fait trembler quelque peu, la bénédiction qui lui est donnée et le sourire paternel qui l'accompagne, relèvent bientôt sa confiance ; il parle en toute liberté filiale. Le Père, du reste, afin qu'on puisse absolument compter sur le secret de ce qu'on lui dit, s'est fait une sténographie à part, dont seul il possède la clé ; car il sait que les tentations de curiosité peuvent se glisser partout ; ses notes n'ont rien à craindre des regards indiscrets.

Avant tout, ses efforts tendent à mettre en sûreté la base de toute vie religieuse, la pratique des trois vœux, en

particulier la parfaite pauvreté par l'établissement de la vie commune, selon les recommandations, tantôt supplian-tes, tantôt menaçantes, du Saint-Siège. Puis, une foule d'autres importantes questions deviennent l'objet de ses investigations. « Les offices du chœur et les autres exer-cices de règle se font-ils avec ponctualité et esprit de religion ? Où en est l'esprit de clôture, l'application à l'étude, le zèle pour la sanctification des âmes, la charité, l'assistance des malades, l'uniformité et la simplicité dans la nourriture, le vestiaire et les cellules ? etc. » Rien n'est oublié.

S'il obtient, sous ces rapports divers, quelques résultats en mieux, il les tient pour précieux et nourrit l'espé-rance de les compléter un jour, par la pleine organisation des observances dominicaines. Si, au contraire, il voit les préoccupations personnelles et les recherches de la nature se trahir, pour lui qui chérit cette maxime : *Où Dieu est en cause, tout est dit*, c'est une surprise toujours douloureuse. Il s'efforce, quoi qu'il arrive, d'écouter pa-tiemment ; il essaie de glisser à propos quelque principe de foi, qui élève l'âme religieuse au-dessus des bagatelles, et l'amène à faire au moins un peu d'efforts. Car, tout per-suadé qu'il soit de la nécessité de tendre au sommet, il se garde de dédaigner les biens inférieurs sous toutes les formes ; n'eût-il fait que diminuer les imperfections, il penserait n'avoir pas perdu son temps (\*).

Mais lorsqu'il voit jaillir dans une âme, sous l'action de la grâce ou sous l'impression de ses propres entre-tiens, quelque étincelle du feu sacré, quelques aspira-tions au progrès, quelle consolation pour lui, ne fût-ce que dans un petit frère convers ! Avec quelle sollicitude il favorise ces attraites ! Et aussi avec quelle prudence !

(\*) Ubique vigil ne Ordo aliquid detrimenti caperet, indesinenter sollicitus ne quid excideret quod bonum et utile videretur, semper anxius ne officio suo deesset. (*Cap. Gen. 1885*).

Car il apprend mieux, de jour en jour, qu'il y a partout et envers tous des ménagements à prendre. Il restera peut-être des mois sans rien dire ; ce sera seulement quand il aura trouvé à ce religieux de bonne volonté, une place dans un couvent d'observance, et disposé ses supérieurs à ne pas entraver son essor, qu'il l'appellera où Dieu le veut.

On comprend que, pour écouter, interroger, calmer, persuader tant de personnes placées à des points de vue différents, il fallût une grande application, un complet empire sur soi-même et sur ses impressions naturelles. Quelquefois le Père en était accablé et il disait familièrement : « A la fin, ma pauvre tête est comme une *pomme cuite*, je dirais mieux une *pomme pourrie*. »

Il se distrait alors en allant voir les Frères malades pour les encourager, car il les regardait comme le paratonnerre du couvent, par leurs souffrances et par les actes de charité dont ils étaient l'objet. « En dépit de vous, disait-il à l'un d'eux qui appelait la mort, j'espère que vous êtes encore pour longtemps en ce monde. En religion, la mission des malades est d'attirer, par leur patience, les bénédictions de Dieu sur la Communauté. » — Dès qu'il se sentait un peu reposé, il se remettait au travail de la visite.

Bien que l'accroissement de l'esprit religieux et la pratique des vertus le préoccupassent avant tout, il ne négligeait nullement le côté administratif des choses, si important pour l'ordre et la paix : « L'érection canonique du Couvent était-elle solidement établie ? Les délibérations du conseil se faisaient-elles et s'enregistraient-elles exactement ? Les divers officiers étaient-ils tout à leur emploi et rien qu'à leur emploi, sans en dépasser les limites ni préjudicier à l'autorité du supérieur ? » C'était encore l'objet de son enquête. La comptabilité, en particulier, subissait une soigneuse révision. Mettant à profit ses anciennes aptitudes scientifiques, il y trouvait presque toujours

quelque erreur de chiffres, ce qui faisait le désespoir des procureurs. Il s'agissait peut-être, de quelques centimes, et le Père ne signalait l'irrégularité que par manière de leçon demi-plaisante ; mais toujours est-il qu'il avait découvert l'erreur, et qu'on devait se tenir sur ses gardes. Heureusement qu'après cela, lui si pauvre, pour consoler de son humiliation le comptable surpris en défaut, il lui donnait plus d'une fois un bon billet de banque en aumône, ce qui, par enchantement, lui rendait la joie.

Au fond, le Père compatissait aux angoisses des malheureux procureurs, à qui l'on demande de dépenser peu et de donner tout en abondance : problème difficile à résoudre. Mais il veillait à les prémunir contre les écueils de leur charge, en leur faisant pratiquer, en même temps que la vigilance sur le matériel, la confiance en Dieu et la persévérance dans la prière : « Nous approchons de la fête de saint Joseph, disait-il à l'un d'entre eux ; si vous l'invoquez bien, il se fera lui-même votre pourvoyeur. Le mois passé, notre couvent de Sainte-Sabine n'avait plus de quoi manger, et je lui avais déclaré ne pouvoir rien lui donner. Le Père Prieur fit commencer une neuvaine à saint Joseph, et, le troisième jour, il lui tombait sur la table une pierre venue de Californie. C'était une pépite d'or envoyée par notre bon archevêque de San-Francisco. On s'est hâté de la convertir en pain, comme vous le supposez. » — « Vous pratiquez si bien, répondait-il à un autre, la recommandation de l'Évangile : *Demandez... frappez*, qu'il faut que la promesse de Notre-Seigneur s'accomplisse : *et il vous sera donné*. Peu vous importe qu'on le fasse pour céder à l'improbité, *propter improbitatem*. Je vous donne donc pour étrennes 500 francs. Mais que de longtemps je n'entende plus parler de demande. »

D'autres fois il semblait plaisanter malicieusement : « Agréez mes souhaits de bonne année. Le secrétaire à qui je dicte cette lettre, prétend que j'oublie les étrennes ; mais je vous sais trop détaché des choses de ce monde pour vous

préoccuper de semblables bagatelles ! » Dans certains cas, il feignait de se fâcher. « Vous êtes, s'écriait-il, un abîme sans fond, un vrai tonneau des Danaïdes. Quand je crois vous avoir assouvi, vous vous rejetez sur votre proie plus affamé que jamais. Avec vous, je ne sais plus où donner de la tête... Oui, vous êtes un gouffre, et si l'Ecclésiastique vivait encore, il pourrait vous joindre aux trois choses qui ne disent jamais : *c'est assez*. Par malheur, ma bourse n'est pas de votre avis, et il faut bien vous résigner... Décidément, vous vous faites un front qui ne sait plus rougir. Au moment où je vous annonce un emprunt, vous avez le courage de me faire de nouvelles demandes. Vous me prenez donc pour la poule aux œufs d'or ? Persuadez-vous bien que je ne puis plus vous donner un denier, et adressez-vous au Père Provincial, non à moi. » Mais les procureurs s'effrayaient peu de ces colères ; ils savaient qu'à la fin, quelques secours viendraient infailliblement.

Dans l'inspection du temporel, le Père ne pouvait oublier la visite de la sacristie et de tout ce qui concerne le culte divin. Il était à cet égard minutieux, presque pénible ; on le savait, et l'on cherchait à se mettre en règle. Dans une certaine Province, cette précaution donna lieu à la plaisante histoire que voici : Les petits couvents à la campagne y étaient nombreux, et l'on avait averti le Général que, soit pauvreté, soit négligence, il aurait beaucoup à redire aux linges sacrés ou aux autres objets du culte. Arrivé dans le premier couvent, il trouve, au contraire, la sacristie munie de tout avec abondance et propreté. Dans le deuxième couvent, même agréable surprise : « On a calomnié ce pays, dit-il à son secrétaire ! » Mais un changement brusque d'itinéraire, expliqua l'énigme. Les sacristains des divers couvents, sachant par la renommée les exigences du Visiteur, s'étaient entendus pour composer un assortiment très convenable d'objets sacrés. A peine inspectés dans le premier couvent, ils étaient mis

sur une charrette et arrivaient rapidement, par des chemins de traverse, au deuxième couvent désigné dans le programme. Celui où le Visiteur arriva à l'improviste, et qui avait peut-être le plus contribué à grossir la sacristie ambulante, se trouvant presque totalement dé garni, dut tout révéler. Il y avait là, plus de désir de contenter le Supérieur que de le tromper ; il pardonna donc de bon cœur, à condition que l'on se pourvût au moins du plus strict nécessaire, surtout en ce qui regarde de près l'adorable Eucharistie. — Si les couvents étaient indigents, il quêta pour leur sacristie. « J'accepte les objets de culte que vous m'offrez, dit-il à une Dame pieuse. Mais faites-moi l'envoi en nature ; j'aurai le plaisir de le porter moi-même à destination. Autrement, le Procureur emploierait *provisoirement* l'argent à payer ses dettes, et la sacristie resterait aussi dépourvue qu'avant. »

La visite des personnes et des choses terminée, le Père réunissait la communauté, la louait du bien commencé, si petit qu'il fût, honorait le plus qu'il pouvait l'autorité des supérieurs, exposait les espérances qu'il fondait sur la bonne volonté des religieux pour l'avenir, et laissait, au besoin, par écrit, ses Ordonnances, ou les envoyait de Rome, pour mieux en peser la teneur, en sorte qu'on pût les relire avec plus de fruit, de temps en temps.

S'il lui fallait punir, il le faisait à regret ; car par nature il était plus enclin à bien mériter de tous, que chacun à lui demander des faveurs, mais il le faisait avec justice et vigueur. On en a fait l'observation : tandis que saint François de Sales paraissait toujours indulgent et saint Jérôme plutôt courroucé, le P. Jandel poussait parallèlement la force et la modération, à un degré *presque déconcertant*. Une sorte de timidité virginale, qui lui resta toute sa vie, faisait avec son caractère décidé un contraste qui rendait plus sympathique cette douceur, plus acceptables ces rares mesures de sévérité.

Pour se réserver pleine liberté de correction dans sa

visite, il s'interdisait l'acceptation de tout cadeau qu'on aurait voulu lui offrir. Une fois, cependant, il se laissa donner une chasuble, pour faire plaisir à un religieux dévoué ; dès le lendemain matin, il l'appelait et lui disait : « Reprenez votre chasuble, je n'en ai pas dormi de toute la nuit. » C'était du reste en tout, qu'il veillait à l'impartialité. Lui, si pénétré de la maxime de S. Paul : *C'est le moindre de mes soucis d'être jugé par vous ou par toute puissance humaine* (1. Cor. IV. 3), il tenait à ce que son impartialité fût éclatante, il se plaisait à s'en faire une réputation, pour le bien public, non par fierté. Si, dans ses corrections, il reconnaissait avoir excédé ou commis une erreur, il se rétractait loyalement, et on l'a vu demander humblement pardon à des religieux qu'il craignait d'avoir contristés par des observations intempestives. Mais c'était rare, vu la circonscription avec laquelle il mûrissait tout. « Moi, qui passe pour si tenace, avouait-il, il m'arrive de modifier plus de cinquante fois le même dessein, ce qui aurait les plus graves inconvénients si l'on pouvait s'en apercevoir ; mais je consulte, je sonde le terrain et les obstacles, en me renfermant, pendant cet intervalle, dans le silence le plus absolu. Lorsqu'enfin, après des fluctuations parfois extrêmement pénibles, j'ai pris un parti définitif et me suis déterminé à le faire notifier, il est très rare que je sois obligé de revenir sur mes pas. »

Nous oublierions un objet principal de la sollicitude du P. Jandel, si nous ne parlions des novices. Il mettait un soin tout affectueux à les entendre, et il allait dans leur oratoire leur faire des instructions spéciales, où il prenait volontiers pour thème, *l'observance régulière basée sur l'esprit intérieur*. Il visait constamment à leur rendre la religion aimable ; car, se plaisant à redire tous les témoins, « *il était envers eux sage comme un père, tendre comme une mère ; et jamais il n'en découragea aucun.* »

Empêché par ses infirmités, de suivre certains exercices



et de faire, à la lettre, certaines cérémonies ou prostrations, il craignait de scandaliser les jeunes novices : « Mes enfants, leur disait-il, ne m'imitiez pas, je suis dispensé *ab omni opere bono*. » Mais, pour le respect du silence, il ne se permettait aucune latitude. Un novice, Joyeux de le voir apparaître dans le dortoir, accourant le saluer, il lui fit signe d'entrer à la salle de récréation, pour ne recevoir ses témoignages de piété filiale, que dans un lieu où il est permis de parler. Jusqu'au moment de son départ, il aimait à garder les novices près de lui ; c'était sous prétexte de les employer à faire son sac, mais il profitait de ces courts instants pour leur faire baiser quelques belles reliques, leur donner de sages conseils et de paternels encouragements. Quelquefois, un seul mot recueilli dans l'agitation de ces dernières minutes, leur faisait une impression plus durable que les instructions solennelles de la Visite ; quand, après les avoir bénis une dernière fois, il mettait sa main sur leur tête, ils sentaient une influence bienfaisante arriver jusqu'à leur cœur, et elle y demeurait longtemps.

Toutes choses accomplies avec un zèle si ardent et si sage, le Visiteur eût regardé ses efforts comme inutiles, s'il n'eût compté sur la prière pour les bénir. Il la réclamait de toutes parts, surtout des âmes simples et pures : « Ne vous laissez pas, écrivait-il à une Supérieure, de faire beaucoup prier pour moi ; si vous saviez combien j'ai besoin d'une assistance toute spéciale de Notre-Seigneur, pour accomplir la tâche qu'il m'a confiée ! Je viens d'obtenir en Visite de très importants résultats ; mais il s'agit d'en recueillir et d'en assurer les fruits, ce qui n'est pas une petite affaire... Ce que vous me dites de votre jeune et angélique religieuse m'a vraiment touché, et je vous remercie de tout mon cœur de me faire participer abondamment à ses mérites ; j'en ai grand besoin pour ma charge et pour moi ! Veuillez donc lui demander d'offrir *à mon intention* ses prières, ses bonnes œuvres et ses

souffrances, depuis le 29 de ce mois jusqu'au 10 mai inclusivement, c'est-à-dire pendant les fêtes ou octaves de quatre de nos plus grands Saints. J'aurai soin de m'unir moi-même d'intention, et j'espère que Notre-Seigneur m'accordera quelque chose par l'intervention de cette pieuse enfant, qui le demandera *par obéissance*. »

Animé de ces sentiments, le P. Jandel aurait voulu, à l'époque où nous sommes, visiter l'Ordre tout entier, même dans les Amériques.

La Province de Saint-Joseph, dans l'Amérique du Nord, créée en 1805, l'appelait pour consolider son noviciat et diriger ses œuvres apostoliques, si importantes au milieu de ces vastes contrées, où surgissent partout les occasions du bien. L'Amérique du Sud avait encore plus besoin de son souffle régénérateur. Il soumit ses désirs au Pape qui lui dit : « Pour le moment, non. Nous verrons en 1858. » Il envoya du moins aux Etats-Unis de prudents Visiteurs, en particulier le P. Withe. Eclairé par leurs rapports, il prit des mesures pour augmenter le nombre des couvents et ériger plusieurs maisons d'éducation, œuvre d'utilité majeure à ces populations intelligentes et laborieuses, travaillées par le protestantisme.

L'Angleterre et l'Irlande, de leur côté, réitéraient leurs instances pour voir le Père général, se rappelant encore l'impulsion salutaire produite par son rapide passage en 1851. Elles durent attendre à plus tard ; il croyait préférable, pour l'heure, de visiter la Belgique, la Hollande et l'Allemagne.

En traversant la France, il put voir plusieurs fois son ancien novice et sous-infirmier de la Quercia, le P. Ausant, et se réjouir en constatant les progrès de son zèle pour la perfection religieuse. Il s'était fait un nom dans Paris par sa remarquable direction spirituelle, à laquelle plusieurs personnes d'élite, comme M. Etienne, Supérieur général des Lazaristes, divers prélats distingués, des communautés en souffrance, avaient recours.

D'une cordialité charmante, d'une patience sans bornes, il supporta des années entières certaines âmes très pénibles, sans qu'elles pussent soupçonner ce qu'il lui en coûtait. Mais il excellait surtout à leur donner une empreinte simple et vigoureuse, qui permettait, de longues années après, de reconnaître ses pénitents. Il se recommandait aussi par son goût pour les chants liturgiques; et quand il chantait, pendant le Carême, les Versets de la Passion, il y mettait, quoiqu'il ignorât la musique, un tel accent de componction que l'on se retirait impressionné comme du sermon le plus émouvant (\*).

Une affection de cœur l'atteignit, mal de famille implacable, jusque-là, pour tous ses proches. Les Supérieurs, conservant, malgré tous les symptômes alarmants, l'espoir de le guérir, l'envoyèrent en Bretagne, son pays natal, faire un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, un autre à Saint-Vincent Ferrier, dans la ville de Vannes, où est mort le célèbre thaumaturge (\*\*). Là, il se distrait, dans son éloignement du couvent, en transmettant ainsi ses impressions, joviales ou pieuses, à l'un de ses fils spirituels : « J'ai voyagé avec un bon chouan aussi encroûté que possible. Il paraît que mon langage l'a fort scandalisé, car il m'a dit que l'Ordre de Saint-Dominique était un *Ordre infernal*. Je m'étais cependant borné à dire que notre politique consistait surtout, à n'en point avoir. C'était précisément ce langage qui l'indignait. Mon

(\*) Les versets de la Passion sont un pieux exercice institué par sainte Catherine de Ricci. Un seul frère, devant l'autel, chante sur un ton grave et plaintif, divers versets des psaumes relatifs à la Passion, en laissant après chacun un instant de silence, pour le méditer. Certains versets plus significatifs sont répétés par tout le chœur, comme une sorte d'acclamation, et le Supérieur conclut par l'oraison *Respice, quesumus, Domine super hanc familiam, etc.*

(\*\*) Le P. Jandel, dans sa dévotion pour saint Vincent Ferrier, son patron, encourageait le pèlerinage de Vaunes, et il songea quelque temps à fonder dans cette ville un couvent de l'Ordre, pour y honorer de plus près les reliques de l'illustre apôtre de son siècle, surnommé *l'Ange du Jugement*.

voyage, du reste, s'est accompli dans les meilleures conditions. J'ai demandé, à saint Vincent Ferrier et à sainte Anne, ma guérison, si tel était le bon plaisir de Notre-Seigneur. Il me semble qu'il préfère que je souffre, et peut-être que j'aïlle le trouver !... Impossible de faire le plus petit mouvement la nuit. J'ai mille autre infirmités qui font de moi, plutôt un vieillard de soixante-cinq ans, qu'un homme de quarante. Vive la Volonté de Dieu ! »

Un autre projet fut formé, tant on espérait faire violence au Ciel : envoyer le malade à la Salette. Mais le trajet n'amènerait-il pas une catastrophe ? Le P. Jandel, consulté, remit la décision à M. Desgenettes, ancien confesseur du P. Aussant, qui lui conservait une vive tendresse : « Quoi, observa le bon vieillard, c'est à moi que le Général renvoie ce doute ! Oserai-je exposer la vie de mon cher fils ? » Cependant, il réfléchit et décida qu'à moins d'une amélioration notable, on ne pouvait risquer le départ sans tenter Dieu. On envoya donc le P. Aussant dans le Midi, au couvent de Toulouse. C'est de là qu'il écrivait : « La croix de Jésus commence à se familiariser avec moi, ou plutôt moi avec elle. Je ne la redoute plus autant, et sens qu'elle m'est nécessaire et utile ! Bénissez-en avec moi le bon Maître. Oh ! qu'il est bon pour moi depuis quelques mois ! Croiriez-vous qu'il est parvenu à me faire aimer sa sainte croix, à m'en rendre l'absence douloureuse ? Quelle grâce !... Je recommencerais volontiers le voyage de Toulouse sur le désir de mes Supérieurs, si c'était à refaire, tant j'ai vu des centaines de fois, depuis que j'ai quitté Paris, que ce voyage, dans de telles conditions, était voulu de Dieu. Dire cela à votre mère, ce serait la prêcher en chinois ; aussi gardez-le pour vous. »

Dans les premiers temps de son nouveau séjour, il se sentit assez bien, pour faire le pèlerinage de sainte Germaine de Pibrac, dont il revint, sinon guéri, du moins fortifié et même réjoui ; car au retour, malgré l'oppression, il chantait. Mais le mal fit d'effrayants progrès, au milieu des-

quels parut mieux son inaltérable patience. Son unique plainte était de voir son entourage, impressionné par ses souffrances, montrer parfois un visage triste ; il eût voulu des figures toujours joyeuses. Dans les crises il regardait un petit crucifix, qu'il avait suspendu au cordon de sa sonnette ; c'était un souvenir de M. Desgenettes, lors du départ pour Rome en 1840 ; il ne s'en était plus séparé. Le sachant à l'extrémité, le P. Lacordaire accourut de Sorèze pour le visiter : « Bénissez-moi », lui dit le malade en le voyant. Mais le Père, vivement ému, lui répondit : « Vous souffrez, c'est à vous de bénir ! » et en quittant la chambre, il pleura beaucoup.

Ce fut le 25 septembre 1856, que le P. Aussant rendit son âme à Dieu, privant la Province d'un de ses religieux les plus exemplaires, et le chef de l'Ordre d'un de ses collaborateurs les plus dévoués.

Le Père Général, tout en sentant vivement cette perte, continua avec courage les courses commencées. La Belgique fut la première à le posséder ; elle le méritait, à bien des titres, par ses progrès actuels et son origine antique. On raconte qu'une sainte belge, sainte Marie d'Oignies, avait prédit, dix ans à l'avance, la fondation de l'Ordre dans son pays. Ce fut en 1228 qu'il s'y établit définitivement, à Gand. Il produisit, depuis lors, en Belgique, un grand nombre d'apôtres, de martyrs, de confesseurs, d'écrivains célèbres, dont l'un, le Père Marbeke, traduisit du grec, pour saint Thomas, une partie des œuvres d'Aristote. C'est en Belgique aussi, que prit naissance la Confrérie de la Milice Angélique, dite du *Cordon de saint Thomas d'Aquin*. Lors des persécutions du protestantisme, l'Ordre y subit, ainsi qu'en Hollande, de grandes épreuves. Mais depuis le commencement du siècle, il y poussait de nouveaux rejetons. Le P. Jandel avait parcouru la Belgique en 1851, et lui avait, en outre, envoyé, comme Visiteurs le P. Lacordaire, puis le P. Danzas. En 1856, il refit lui-même la visite avec plus de soin, encouragea l'observance

et prépara, à Louvain, les éléments d'un Collège d'études générales dont l'organisation complète eut lieu un peu plus tard.

La Hollande ne pouvait manquer d'être unie à la Belgique dans les attentions du P. Jandel comme elle l'avait été dans celles des premiers Maîtres généraux. Onze ans après la mort de saint Dominique, l'Ordre s'était établi à Utrecht et répandu, de là, dans toute la contrée. Plusieurs couvents du pays, qui avaient eu à souffrir du malheur des temps, constituèrent, en se réformant avec ferveur, la Congrégation de la Hollande. Le B. Alain de la Roche y travailla avec grands fruits, à ranimer la dévotion du Rosaire, et y mourut dans le couvent de Zwolle en 1475.

En 1515 fut fondée la Province de Germanie inférieure qui renfermait la Hollande et la Belgique. Le protestantisme, quand il s'implanta en Hollande, n'omit aucun moyen d'opprimer les Frères, et d'empêcher partout, jusque dans le secret des maisons, leur ministère. Mais leur zèle triompha de tout, secondé par le dévouement des Sœurs du Tiers-Ordre qui remplissaient, pendant les cérémonies clandestines, l'office de portières, et faisaient même à domicile les convocations, d'où leur surnom de *frappeuses*. La foi conserva dans le pays ses fidèles ; elle eut dans l'Ordre ses martyrs, entre lesquels saint Jean de Gorcum. L'impiété, moins acharnée depuis, toléra quelque peu les Dominicains, mais à l'état isolé, sans le costume religieux, comme curés dans des paroisses appelées *Stations*. Enfin la persécution cessa ; la hiérarchie catholique fut rétablie par le Saint-Siège, et le P. Jandel, de son côté, comme heureuse application de cette liberté relative, songea à restaurer en Hollande l'intégrité de la vie régulière.

Il négocia avec beaucoup de patience auprès de la Propagande et des Evêques de plusieurs sièges importants, pour procurer aux Pères la liberté et la joie de porter ostensiblement les livrées de saint Dominique, y voyant

pour le Frère-Prêcher une protestation de sa profession, et une préservation contre l'esprit du monde. Quant au rétablissement général de la vie conventuelle, chose plus essentielle encore pour l'observance des vœux et le plein épanouissement de l'esprit de l'Ordre, il y mit la plus sage maturité, commençant par la fondation d'un seul grand couvent, celui de Huissen, dont il louait, en ces termes, le Prieur, les Pères et les observances :

« Je ne veux pas manquer de vous exprimer, ainsi qu'à toute votre Communauté, la consolation que m'ont fait éprouver les édifiants détails relatifs au noviciat de Huissen et au zèle avec lequel on s'attache à y développer, de concert, l'observance et l'étude, la science et la piété. J'en remercie Notre-Seigneur, en même temps que je le conjure de répandre sur vos travaux ses plus abondantes bénédictions. Faites bien comprendre à vos novices, que l'avenir de la Province repose sur eux, et que, plus la mission qui leur est destinée est glorieuse, plus elle leur impose d'obligations : « A qui il est beaucoup donné, il lui sera beaucoup demandé. *Cui multum datum est multum quæretur ab eo.* » Pour le moment, vous jetez les fondements de l'édifice, et votre travail ne se voit pas. A mesure que vos sujets se formeront, ils vous mettront à même d'établir successivement des maisons d'observance, par une substitution progressive. Ainsi, sans secousse et sans éclat, avec une patience persévérante, votre couvent est appelé à renouveler l'esprit de l'Ordre en Hollande dans un temps donné, et que l'on pourrait presque déterminer dès à présent. Je ne puis que vous souhaiter la continuation de ces bonnes dispositions. Sanctifions-nous chaque jour, car nous sommes dans des temps mauvais, où il faut que les ministres de Jésus-Christ deviennent des saints, soit pour convertir les méchants, soit pour supporter leurs persécutions. »

De l'essaim de religieux qui se formèrent alors à Huissen, sortirent plusieurs personnages marquants, en par-

ticulier M. Ceslas Reynen qui, après avoir exercé pendant huit années consécutives la charge de Provincial, fut promu à l'épiscopat et nommé Vicaire apostolique de Curaçao, île des petites Antilles confiée à la province de Hollande par le Saint-Siège. Il eut, pour successeur, un autre fils de la Province, M<sup>sr</sup> Alphonse-M. Joosten. .

Après la visite de la Hollande vint, pour le P. Jandel, le tour de l'Autriche. On sait les influences funestes du Joséphisme dans ce pays : « L'absolutisme le plus étroit substitué à la monarchie chrétienne, et servant au philosophisme de moyen pour régner ; » telle est la notion exacte du système inauguré par Joseph II et poursuivi par ses adeptes. Ces grands politiques avaient cru faire un coup de maître, en collant les unes contre les autres, dans les Constitutions de l'Ordre, les feuilles relatives au pouvoir de Rome et du Général. Dans d'autres volumes, à l'aide de cartons, ils avaient substitué au nom du Pape celui de l'Empereur, au nom du Maître Général et des Chapitres généraux, celui du *Conseil aulique* ! Le P. Jandel rapporta à Rome, comme triste curiosité, un de ces exemplaires, ainsi mutilé par des mains schismatiques. Avec de telles précautions, pensaient-ils, c'était fini ; l'influence de l'Eglise serait nulle désormais. Mais déjà l'omnipotence de ce régime avait beaucoup diminué, et notre zélé Général travailla activement à le faire disparaître. Il avait à ce sujet des instructions pressantes de Pie IX, qui voulait que le concordat récemment conclu ne restât pas à l'état de lettre morte, et surtout que les Généraux d'Ordre fissent sentir, sans retard, les bienfaits de leur juridiction sur ces Provinces.

L'activité et la persistance du P. Jandel dans ce but, est ainsi esquissée par des témoins oculaires. « Le Père arriva pour la première fois en Autriche au mois de mai 1856. Le 15, il entra à Vienne après être passé par Gratz, où il avait trouvé le couvent fermé et servant d'hôpital militaire. Il eut l'avantage de rencontrer à Vienne presque



tous les évêques de l'empire Austro-Hongrois, réunis afin de s'occuper du concordat entre l'Autriche et le Saint-Siège. De Vienne, il partit, sans perdre de temps, pour visiter les couvents de la Hongrie, à l'exception de Cassovie, trop éloigné. Il était déjà de retour à Vienne le 9 juin, et visitait ensuite Retz en Autriche et Znaim en Moravie, revenant toujours à Vienne comme centre de ses opérations. De cette capitale il partait de nouveau pour la visite des couvents de la Moravie, Ungarisch-Brod et Olmütz, puis pour Cracovie et Lemberg en Galicie. De retour encore à Vienne, il repartait le 26 pour Prague et les autres couvents de la Bohême, Eger excepté. De Prague, le 1<sup>er</sup> août, il se dirigeait sur l'Allemagne, et rentrait à Rome au mois de septembre.

« Ce fut de Prague, et en date du 1<sup>er</sup> août 1856, qu'il publia une circulaire où il disait : « Vu le petit nombre des  
 « religieux de la Province Austro-Hongroise, nous avons  
 « jugé expédient de les incorporer de nouveau à la Pro-  
 « vince Bohémo-Morave, comme il a été fait autrefois en  
 « Chapitre général ». « A cette même Province, ajoutait-il  
 « de Rome le 20 avril 1857, nous donnons pour l'avenir et  
 « par antonomase, le nom de *Province de l'Empire*,  
 « comme nous avons appelé *Province du Royaume*, celle  
 « que nous avons formée des Provinces réunies de Naples,  
 « des Abruzzes et de la Pouille ». Le cardinal Frédéric Schwarzenberg, archevêque de Prague et visiteur apostolique de la Province Bohémo-Moravique, et le cardinal Jean IX Scitovszky, archevêque de Gran, visiteur apostolique de la Province Austro-Hongroise, qui n'avaient reçu leurs pouvoirs que pour suppléer à l'impossibilité où étaient réduits les Généraux, d'exercer leur juridiction, approuvèrent avec empressement ces décisions au nom du Saint-Siège. Leur mandat était désormais sans raison d'être ; mais il ne finit qu'au mois de juin 1859. Ce fut alors, à proprement parler, que les liens canoniques et

directs furent complètement rétablis entre ces vastes contrées et le chef de l'Ordre.

« Le Provincial de ce temps put dire à bon droit du P. Jandel : *Cet homme, en vérité très doux de cœur, se montra rempli de suavité et de bienveillance envers ses Frères.*

« Dès l'an 1856, pour assurer la continuation du bien dans ces contrées, il envoyait de Rome le P. Thomas Anselmi, et ménageait l'ouverture d'un noviciat d'observance (\*). En 1857, en effet, ce noviciat fut ouvert à Gratz dans la Styrie. C'est de là que se répandit l'observance et la vie commune dans les autres maisons de la Province de l'Empire. Le P. Jandel ne se contenta point d'une première visite. Au mois d'août 1858 il était de nouveau en Autriche pour visiter Gratz et Vienne. Plus tard, il inspectait soigneusement presque tous les couvents de la Styrie, de la Moravie, de la Bohême, de l'Autriche et de la Hongrie. Ces visites eurent pour résultat l'amélioration progressive de la Province, soit dans les études, soit dans l'observance. La présence du Père animait tout le monde. Personne ne remarqua en lui le moindre défaut ; il édifiait au contraire ceux qui l'approchaient, dans les maisons de l'Ordre et au dehors. Même en voyage, il vivait comme un saint religieux, fidèle aux jeûnes et au silence, assidu aux offices du chœur, et gardant le maigre du réfectoire. En arrivant dans les couvents, si c'était jour de jeûne, mal-

(\*) Le P. Thomas Anselmi, né à Montegrazia en Ligurie, en 1830, entra dans l'Ordre à la Quercia en 1847 et se mit à la disposition du P. Jandel dès les premiers temps de son Généralat. Celui-ci le chargea en 1856 de la restauration du couvent de Gratz. Depuis lors et pendant 34 ans le P. Anselmi travailla sans relâche au développement de l'observance régulière et des études en Autriche, en Galicie, en Hongrie et en Dalmatie, ayant même consenti à se faire naturaliser sujet de l'Empire, pour pouvoir plus librement et plus largement exercer son zèle. Il assista, comme *Socius* du Provincial, au Chapitre général de 1868, où il fut nommé membre de la commission pour la révision des Constitutions. Il prit également part au Chapitre général de Gand, comme Définiteur de la Province de l'Empire, dont il fut fait Provincial ensuite. Il mourut le 15 juillet 1890.

gré le voyage, il ne voulait prendre que la collation ordinaire de la communauté. Bien souvent, après avoir célébré la sainte Messe, il servait celle de son *Soctus*, ou il priait seul ; puis il traitait sans relâche des affaires du couvent et s'occupait du bien des âmes ; tel est le résumé de sa conduite parmi nous. »

En même temps qu'il réalisait ces divers travaux, il se préoccupait du rétablissement de la province de Prusse, et le montrait comme l'objet de ses espérances, à la famille de Stolberg, dès 1856, quand elle donnait un de ses membres à l'Ordre, le P. Ceslas de Robiano. Ce fut pour en jeter les premières assises, qu'il encouragea la fondation d'un couvent considérable à Dusseldorf.

De l'Allemagne, il jetait des yeux d'envie sur la Russie ; et il fit même agir des influences puissantes pour obtenir un passeport qui lui permit d'y pénétrer, selon le désir de Pie IX. L'ambassadeur de Russie près de l'empereur d'Autriche ne répondit aux instances, appuyées cependant de Rome par le Secrétaire d'Etat, qu'en donnant de vagues espérances : « Peut-être les difficultés s'aplaniraient-elles, d'ici à deux ou trois semaines... » Enfin, après trois longs mois de négociations, il répondit catégoriquement : « Le passeport ne peut être accordé ; des raisons politiques s'y opposent. » Le P. Jandel voulut du moins arriver jusqu'au couvent de Podkamien. Il fait partie de la Pologne Autrichienne, mais des hauteurs où il est bâti, on domine les plaines de la *sainte Russie*. La position est magnifique. On fêtait, le lendemain, l'anniversaire de la translation d'une image miraculeuse de Marie, apportée d'un couvent russe voisin, quand il fut livré aux schismatiques. La foi ardente de ce peuple édifia beaucoup le P. Jandel.

Son dessein de passer au delà malgré tout, lui fit courir un grand danger. Des ennemis de tout bien s'avisèrent d'en profiter pour le dénoncer aux autorités russes, et la conséquence eût été peut-être sa déportation en Sibérie. Un secours quasi miraculeux de la Providence le sauva, et

il put conférer avec quelques Dominicains russes secrètement convoqués à la frontière, dans une auberge. Pour que les douaniers témoins du fait fussent plus tolérants, le Père *Socius* leur donna généreusement à boire ; mais les voyant, à mesure que l'entrevue se prolongeait, s'impatienter et devenir menaçants, il avertit le Général. « Faites-les boire encore, dit celui-ci en latin, je veux absolument continuer. » « Faut-il donc aller jusqu'à l'ivresse ? » « Soit, mais exclusivement, répliqua-t-il en prudent moraliste. *Ita, sed exclusive.* » Cette entrevue le navra en lui montrant plus clairement la position de ces infortunés religieux, sans lui permettre d'y apporter remède.

Après ce coup de hardiesse, le Général dut se replier sur la Pologne et pria beaucoup, à Cracovie, devant le corps de saint Hyacinthe, pour ces vastes contrées du septentrion, que le grand Apôtre avait parcourues jusqu'au Thibet et au nord de la Chine. Les forêts, les glaces, les fleuves, les hordes de barbares n'avaient pu arrêter son zèle ; et maintenant il était défendu au chef de l'Ordre, au nom de la *raison d'Etat*, de venir y consoler ses enfants, les instruire, les ranimer dans l'esprit de leur vocation ! Princes de la terre, jusques à quand serez-vous aveuglés, et tournerez-vous la puissance qui vous vient de Dieu, contre son Christ et ses apôtres, c'est-à-dire contre vos peuples et contre vous-mêmes !

---

## CHAPITRE TROISIEME

### FRUIT DES VISITES DÉVELOPPÉ PAR CORRESPONDANCE

Décret de Pie IX sur les vœux simples ; oppositions ; adhésion du P. Jandel au Décret. — L'Esprit de pauvreté, base des conseils qu'il donne dans sa correspondance. — Désintéressement. — Horreur des délicatesses. — Guerre à l'esprit propre. — Confiance en Dieu dans les charges. — Alternatives d'abattement et de joie. — Immolation de l'amour-propre.— Esprit frondeur envers l'autorité. — Les novices, leurs orages. — Garder les sujets pénibles. — Œuvres de miséricorde, zèle pour les confessions, charité dans les converastions.

Le P. Jandel, à son retour d'Allemagne, trouva à Rome un Décret apostolique important. Pie IX voyait se constituer de plus en plus, dans la société civile, une atmosphère délétère pour les principes surnaturels qui font l'âme de la vie religieuse ; il constatait une faiblesse progressive dans les mœurs, qui rendait de plus en plus impraticables, les anciens moyens de coercition établis afin de guérir les délinquants, ou de les empêcher de nuire. Dans sa sollicitude, il jugea opportun de statuer, le 18 mars 1857, qu'après l'année de probation, les vœux, dans tous les Ordres et toutes les contrées, en restant perpétuels dès l'origine, ne seraient que simples pendant trois ans, et donneraient lieu, par conséquent, durant cet intervalle, soit à un renvoi forcé, soit à une sortie volontaire, toujours avec dispense entière de tout lien sacré. C'était faciliter la formation lente et sûre des bons religieux ; c'était faciliter la sortie de religieux infidèles, dans l'intérêt de la corporation, sans trop de préjudice cependant pour leur propre salut.

Plusieurs chefs d'Ordres anciens furent peinés de cette mesure ; elle semblait les faire descendre au rang des Congrégations modernes et contester la vigueur de leur organisation primitive, selon laquelle, du premier coup,

le novice était admissible aux vœux solennels. Le Père JanDEL, malgré sa condescendance ordinaire, se sépara d'eux et ne voulut point s'associer à leurs réclamations. Il croyait à la sagesse du Saint-Siège, et il estimait que l'honorabilité d'un Institut, consiste moins dans la conservation matérielle de tel ou tel privilège, de tel ou tel mode de profession, que dans le maintien des principes vitaux qui font son intégrité et sa trempe. Il aurait même, plus tard, vu sans peine les engagements de ces années de vœux simples devenir purement temporaires, avec pleine liberté, pour le novice et pour l'Ordre, de se séparer à leur expiration. C'eût été à ses yeux le moyen de retirer, de la législation nouvelle, tout le bénéfice que le chef de l'Eglise avait en vue. Il pensait qu'un jour on en viendrait probablement là, et que l'application de ce droit s'étendrait avec profit à toutes les religieuses dominicaines, même cloîtrées. Dès 1847, quand rien ne laissait pressentir le Décret de 1857, il avait fort approuvé les Chartreux d'entrer de leur propre initiative, dans la voie des vœux temporaires, ménagés comme transition et période d'observation, entre le noviciat simple et les vœux solennels.

Pie IX sut gré au Père Général de son attitude, et il le lui témoigna en diverses circonstances. Ce fut à lui qu'il daigna adresser, le 12 juin 1858, par l'organe de la Sacrée-Congrégation, les éclaircissements du Décret susdit ; et il tint compte également de ses vœux dans l'application du Décret du 25 janvier 1846, sur les Lettres testimoniales requises pour l'entrée en religion. Ce dernier document n'est pas moins important que le premier ; il en ressort que les Lettres testimoniales sont des informations juridiques à fournir, par les Ordinaires, aux Supérieurs Réguliers, pour préserver la religion d'accepter des sujets qui auraient quelque empêchement canonique : elles ne doivent pas devenir une arme pour entraver indirectement, par un refus, les sujets exempts d'empêchement légal, et dont les Supérieurs

du noviciat jugeraient devoir mettre la vocation à l'étude. Une année au moins de probation est imposée par l'Eglise, après la vêtue, précisément pour qu'on puisse juger définitivement de l'existence de la vocation, et pour qu'on ait le temps de disposer, s'il y a lieu, les novices à se rendre dignes de la profession.

Le P. Jandel, en notifiant et en appliquant ces Décrets dans toutes les Provinces, s'efforça de répondre pleinement aux intentions du Saint-Père. Il sentait le besoin, lui aussi, de développer partout les principes religieux avec d'autant plus d'énergie, que les influences du siècle leur devenaient chaque jour plus redoutables. Mais il suivait plus attentivement, du regard, les couvents qu'il avait visités ; et loin d'y laisser ses Ordonnances antérieures comme des plantations qui, faute de culture, auraient vite dépéri, il les arrosait de loin, par ses conseils et sa correspondance.

Quels étaient, se demandera-t-on, les principes sur lesquels il insistait et recommandait aux Supérieurs locaux d'insister davantage ? On peut s'en former une idée par ses lettres, quoique, n'ayant nullement intention d'en faire des traités, il y touchât sommairement à beaucoup de questions, sans autre ordre que le besoin des circonstances.

I. *Esprit de pauvreté.* — C'est à dessein que la Sagesse éternelle le nomme, en commençant les béatitudes. Il est le fondement de la perfection religieuse, et, entendu dans son sens le plus élevé, il en est le couronnement. « J'en ai la conviction profonde, écrivait le P. Jandel, ce n'est qu'à la condition d'un désintéressement et d'une pauvreté vraiment évangéliques, qu'on peut attirer sur nos œuvres d'observance les bénédictions de Dieu et de saint Dominique. C'est là, sans doute, de la folie, mais c'est une sainte folie ; et, si peu nombreux que soient vos frères, n'hésitez pas de dire aux sages qui la repousseraient : *Et vous, voulez-vous vous en aller aussi?... Nous sommes insensés pour le Christ ; mais vous, vous affectez d'être prudents.*

*dans le Christ.* D'autres maisons leur ouvriront les portes ; ils y trouveront la considération, une position acquise, le bien-être matériel largement assuré, l'autorité du nombre, l'ascendant de la réputation. Et quand ils s'en seront allés pour jouir de ces avantages, je n'en aurai que plus de confiance, et je vous dirai comme autrefois Notre-Seigneur à ses apôtres : *Ne craignez pas, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner un royaume.* Je suis bien aise que la circonstance m'ait amené à faire une bonne fois ce *sfogo* (cette explosion), non pour vous qui n'en aviez pas besoin, mais parce que vous en aurez plus d'autorité pour déclarer sans biaiser, sur quelles bases surnaturelles, je désire que l'on travaille. »

L'esprit de pauvreté intérieure entraînait à ses yeux, comme heureuse conséquence, une estime raisonnée, un goût instinctif pour le *détachement pratique des biens extérieurs*. C'est ce qui lui faisait dire encore : « Je voudrais voir nos couvents se fonder dans un parfait esprit de désintéressement, et je vous avoue, que c'est ce qui me semble le plus rare, même parmi les corporations religieuses. Souvent elles pratiquent la pauvreté sans connaître le désintéressement. C'est triste, cela peut paraître étrange au premier coup d'œil ; je crois cependant que c'est vrai. Il y a quelque temps, je lisais la vie de saint Liguori, et, en comparant l'extrême pauvreté de ses fondations, l'admirable désintéressement qu'il montrait néanmoins en toute circonstance et qu'il exigeait des siens, avec les préoccupations mécontentes que l'on exprime souvent dans des fondations qui commencent, je ne pouvais m'empêcher d'être attristé. Je me demandais si des dispositions aussi éloignées de celles des Saints, devaient être tout ce qu'il m'était permis d'attendre de ceux qui représentent la partie plus fervente de l'Ordre... Je ne prétends pas, par là, dissuader de demander des secours ; on le peut, mais dans une grande nécessité ; alors il est selon Dieu, d'exposer avec simplicité le besoin dans lequel on se trouve, pourvu



que l'exposé ne puisse paraître destiné à provoquer habilement des dons. Si, dans ces conditions, nos bienfaiteurs les accordent, nous n'en serons que plus reconnaissants à la Providence et à eux. »

Comment, avec ce devoir de garder l'esprit de pauvreté et avec ce besoin de recourir aux aumônes, se permettre des délicatesses dans les habits, les objets de voyage, la nourriture? Il y voyait une contradiction choquante et recommandait que, dans ces diverses choses, on luttât contre l'envahissement insensible du luxe et de la délicatesse. Il avait horreur de ce qu'il appelait *la vie bourgeoise* ; au contraire, un peu d'étude et d'affectation à montrer les livrées de la pauvreté, une énergie persévérante à en maintenir autour de soi les habitudes, fût-ce au prix de quelque gêne personnelle, ne lui déplaisait nullement. L'avantage léger et transitoire dont on se privait par cette ténacité lui semblait compensé au centuple, par celui de ne pas laisser entamer les bonnes traditions de pauvreté. « Quoi ! disait-il, on crie misère, et l'on ne veut se priver de rien, prétendant ainsi se réserver le bénéfice de la pauvreté sans en sentir le poids ! »

Dans ce culte de la pauvreté, il ne voyait pas seulement l'accomplissement d'un pacte solennel avec Dieu, ni un égard dû aux privations que s'imposent les bienfaiteurs, mais un honneur, et le sujet, pour le religieux, d'un légitime orgueil. Telle est, en effet, la pensée de S. Thérèse : « Les mondains n'ont sur les choses de la terre qu'un *bas domaine* ; le *haut domaine* appartient au religieux pauvre ; car c'est être le vrai maître de ces biens que de les mépriser. Cette domination porte je ne sais quelle couronne d'honneur, qui fait que l'on est bien vu de tous. Que tout donc réponde à notre glorieux blason, nos demeures, nos vêtements, nos désirs, nos paroles, et surtout nos pensées. » (*Fondations*) (\*).

(\*) Le P. Lacordaire disait dans le même sens : « Le Religieux est un homme qui a l'honneur de se servir soi-même. »

II. *Guerre à l'esprit propre.* — Il est le ver rongeur de cette sainte pauvreté, requise pour assurer la possession du royaume des cieux et préparer le succès dans l'œuvre de Dieu. Il doit donc être banni, *afin que toute chair soit dans l'impossibilité de se glorifier*, ni d'une manière manifeste et arrogante, ni d'une manière cauteleuse, d'autant plus perfide.

Le P. Jandel désirait beaucoup voir les Supérieurs, non-seulement se défier de cet esprit, mais enseigner à leurs religieux à s'en dépouiller, autant que les cœurs pouvaient être préparés à goûter cette doctrine et à la mettre en pratique. Car l'homme aveuglé par l'orgueil, n'y verrait qu'un effacement déplorable de la valeur personnelle, ou du moins un genre de perfection laissé au choix de quelques âmes, qui en ont le singulier attrait. « Je trouve excellent, disait-il à un Prieur, votre projet d'un travail sur l'esprit propre, mais tâtez le pouls à ceux qui devraient le lire, pour pressentir comment il serait accueilli. »

Une des formes les plus perfides de l'esprit propre, lui semblait être celle où les religieux, attentifs à se garder de toute offense extérieure envers l'autorité, la tiennent en suspicion, la surveillent, communiquent aux autres leurs défiances, se mettent à l'écart de son action surnaturelle, et s'arrogent même la mission de contrebalancer ses prétendus envahissements. Guérir ce mal une fois inoculé, lui semblait presque impossible ; le grand remède était de le prévenir par l'éducation première, et de tenir à distance ceux qui en sont imbus, surtout s'ils sont portés à faire école. « Je vous plains des difficultés que vous avez rencontrées, disait-il à un Supérieur qui penchait un peu vers ces théories, en en répudiant les conséquences, mais je vous prédis qu'elles se renouvelleront tous les jours. Car tous les jours il se rencontrera quelque religieux qui, avec d'excellentes intentions, se persuadera, par défaut d'humilité ou de connaissance des faits et des motifs, que la gloire de Dieu et le progrès de l'Ordre sont intéressés à

ce qu'il crée des entraves à l'autorité ; le jugement est faussé sur le principe surnaturel, d'après lequel on doit considérer la condition du supérieur et celle de l'inférieur ; il n'y a pas de remède. »

Mais, à l'opposé, si des âmes de bonne volonté, non contentes de lui donner la mesure d'obéissance surnaturelle exigée par leur profession, s'offraient à lui sans réserve, pour travailler sous ses ordres, selon ses vues, partout et en tout, il ne pouvait s'empêcher de leur en témoigner sa reconnaissance. Il disait à l'un de ces *volontaires* : « Je vous remercie *ex toto corde*, de l'abandon total par lequel vous terminez votre lettre ; j'ai si grand besoin, et pour le bien auquel je dois travailler, et pour le soulagement de ma pauvre nature, parfois prête à défaillir sous le faix, de rencontrer, de loin en loin, le concours de quelque dévouement plus généreux ! J'ai donc confiance que je pourrai *toujours* compter sur le vôtre. »

Il ne craignait pas, quand il était sûr de la vertu de ces âmes fidèles, de les exercer au renoncement de leurs inclinations, surtout si c'était dans l'intérêt du bon exemple. Un prier, qui avait pour Marie beaucoup de tendresse, avait témoigné le désir bien légitime d'aller à Rome pour une belle solennité de la Très Sainte Vierge ; il eut un refus. Quelque temps après, pendant une visite, il dit filialement au Révérendissime Père : « Oh ! quel sacrifice vous m'avez demandé ! — Je n'en doute pas, répondit celui-ci, mais j'en ai agi ainsi précisément parce que je comptais sur votre obéissance, et que je voulais m'autoriser de l'exemple de votre soumission, à l'égard des religieux qui me demanderaient des voyages à tout propos. »

III. *Humble confiance en Dieu*. — Il y portait tous les frères, mais surtout ceux qui étaient constitués en dignité, leur promettant, pour fruits de leurs efforts, une parfaite docilité à la grâce, une protection sans bornes de la bonté divine, une paix inébranlable au milieu des combats et des revers. Il écrivait à l'un d'eux dans ce sens : « Ne vous

laissez pas troubler ; jusqu'à ce jour, vous avez été assisté dans vos déterminations par la grâce de Dieu, qui ne vous fera pas défaut à l'avenir, pourvu que vous continuiez à lui être fidèle, comme j'en ai la confiance. Si, par cas, Dieu permettait que vous fissiez quelque sottise, il faudrait vous en humilier, sans pour cela perdre courage et sans vous déconcerter. Vous vous jugez incapable, tant mieux ; moins vous compterez sur vous, plus vous serez propre à servir d'instrument aux desseins de votre divin Maître ; il n'a besoin que d'une mâchoire d'âne, pour défaire les Philistins ; mais encore, faut-il que cette mâchoire ne résiste pas entre ses mains.

« Après tout, en obéissant, vous n'avez pas la responsabilité du choix qu'on a fait de vous ; mais vous en auriez une terrible, en vous exposant à compromettre, par amour de votre volonté propre, l'œuvre providentielle à laquelle Notre-Seigneur daigne vous appeler à concourir. Il n'en sera pas ainsi, n'est-ce pas ? Plus le fardeau vous pèse, moins il a de dangers sérieux pour votre âme. Je ne comprends que trop, hélas ! par ma propre expérience, à quel point cette vie de préoccupations extérieures et continues, peut dessécher le cœur et le pétrifier ; mais on a, pour contre-poids et pour compensation, le mérite de l'obéissance et de l'abnégation ; cela vaut mieux que toutes les consolations sensibles. J'approuve votre vœu de ne plus demander à être exonéré ; c'est le moyen de couper court à une tentation qui vous fatigue et trouble votre imagination. L'on rendra compte à Dieu, du bien qu'on refuse de faire.

« Le bien ne se fait qu'avec peine. Ce qui vous effraie, sans doute, comme moi, c'est la pensée que, si nous étions meilleurs, Notre-Seigneur bénirait et féconderait bien davantage nos travaux ; mais, encore ici, nous devons nous rassurer, en songeant que nous ne nous sommes pas ingérés, et que *Lui*, qui nous a choisis, connaissait mieux que nous notre misère.

« Tâchons seulement que la responsabilité qu'il nous a imposée, soit un continuel aiguillon pour nous exciter à devenir plus humbles, plus dévoués, plus fidèles à la grâce, et surtout plus unis à Notre-Seigneur : *Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là rapporte beaucoup de fruit; car sans moi vous ne pouvez rien faire... Ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne l'accroissement, Dieu.* S'il veut bien cimenter nos *maisonnettes de boue*, puisque c'est là, selon votre expression, où en sont nos entreprises, il les rendra plus solides que la pierre et le marbre.

« Un mot m'a inquiété : *Je suis*, me disiez-vous, *dégoûté de tout*. Je connais trop cette disposition d'âme pour ne pas beaucoup vous compatir. Mais aussi, je ne saurais assez vous exhorter à ne pas vous y abandonner; elle vous ferait tant de mal! Il ne s'agit pas de réagir fortement contre elle; ce serait une fatigue nuisible; ce que je vous recommande seulement, c'est d'aller en avant avec calme, constance et sérénité, sans trouble, et sans jamais vous entretenir volontairement, dans des réflexions qui tendraient à favoriser la tentation. Si notre âme s'habitue à respirer ces pensées, elle deviendra inébranlable. Et quand même, dans l'exécution de l'œuvre qui nous est confiée, nous laisserions la vie, et cela sans aboutir à rien, au moins devant les hommes, nous devrions nous estimer trop heureux de mourir pour la sainte obéissance, et de présenter à Notre-Seigneur, à sa sainte Mère et à notre Père S. Dominique, le témoignage de notre bonne volonté.

« J'ajoute une petite réflexion qui me vient sous la plume : J'ai souvent pensé aux sentiments qui devaient remplir le cœur de Notre-Seigneur, quand, regardant autour de lui, il ne recevait partout, pour ses bienfaits, qu'indifférence ou persécutions de la part de tous, même de ses disciples, témoins ordinaires de sa vie et instruments privilégiés de son amour. Ne nous serait-il pas permis de croire, que c'est en partageant avec lui ce genre

de peine intérieure, en lui offrant la souffrance supportée pour un désir dont on ne peut voir l'accomplissement, qu'il faut attribuer, plutôt qu'au savoir-faire extérieur, les fruits de vie que Dieu finit par produire et qu'il produira jusqu'à la fin dans la Sainte Eglise ! Ainsi en soit-il de nous. *Amen. Fiat! Fiat!!* »

Dans un autre couvent, il écrivait sous l'influence des mêmes convictions : « Les pénibles mécomptes dont vous me dites un mot, ne me surprennent pas et ne doivent pas vous faire perdre la paix. *Sursum corda!* Plus les hommes méconnaissent nos bonnes intentions et les paient d'ingratitude, plus nous avons droit d'espérer que Notre-Seigneur nous en réserve la récompense. La nature souffre, mais la grâce triomphe, et l'âme s'habitue mieux à n'envisager que Dieu, à travailler pour Lui seul. Du reste, vous allez bientôt sortir de charge ; je me réjouis avec vous et pour vous, de votre délivrance. Que vous allez être content de vous retrouver dans votre petite cellule ! Mais, ne l'oubliez pas, les postes les plus dissipants, dès qu'ils sont imposés par l'obéissance, peuvent devenir les plus propres à nous affermir dans l'habitude du recueillement intérieur, pour hâter notre sanctification. »

#### IV. *Egalité d'âme dans la consolation et la désolation.*

— Il recommandait souvent le simple abandon à la grâce, dans ces deux états si différents, ainsi qu'il l'explique dans la lettre suivante :

« C'est sous les auspices de saint François de Sales, ce type admirable de la douceur, du calme et de l'égalité d'âme, que je me hâte de vous écrire.

« Les alternatives d'abattement et de joie qui se succèdent en vous, dans l'exercice de votre charge, ne m'étonnent nullement. Sans doute, elles ne prouvent que trop, combien votre âme est encore loin d'être établie dans la paix de Notre-Seigneur, et cette expérience journalière doit vous servir à vous humilier. Mais comme cette paix elle-même, que rien n'altère, est déjà une grande perfec-

tion, et que le secret de la conserver au milieu des préoccupations extérieures, est la *pierre philosophale*, pour employer l'expression du Père Surin, vous ne devez vous montrer ni déconcerté, ni même surpris de ne pas y être encore parvenu. Seulement, il ne faut pas cesser d'y tendre avec résolution et persévérance, bien que sans agitation et sans trouble. Quand l'abattement se fait sentir, ne vous y entretenez pas volontairement; et, sans vouloir lutter de front ni vous fatiguer pour le dominer, bornez-vous à recourir doucement à Notre-Seigneur en confessant votre impuissance; tâchez ensuite de vous distraire, en donnant un autre cours à vos idées et à vos préoccupations.

« Au contraire, lorsque vous éprouvez de la joie, ne vous y livrez pas avec empressement et attache; pratiquez, pour cette nourriture de l'âme, ce que nos Constitutions recommandent aux Novices au sujet de la nourriture matérielle : *super escam se non effundant*. (Qu'ils ne se répandent pas sur la nourriture). Recevez avec reconnaissance cette bonne visite céleste, tout en pensant que le secours est ménagé à votre grande faiblesse, pour vous fortifier au moment de l'épreuve imminente. Gardez-vous surtout d'y prendre de la vaine complaisance. Mais ne craignez pas de profiter de ces instants où vous sentez votre cœur s'épanouir, *cum dilatasti cor meum* (j'ai couru dans la voie de vos commandements quand vous avez dilaté mon cœur), pour parler avec expansion de Dieu et des choses de Dieu. Car vous acquerrez ainsi une heureuse facilité de sanctifier les conversations, *sermo vester sale sit conditus* (que votre discours soit assaisonné du sel de la sagesse); vous pourrez communiquer aux âmes un peu d'onction, en leur parlant de l'abondance du cœur. Ayez seulement soin de vous purifier de toute recherche de vous-même.

« Enfin, quant au but que vous devez surtout, et avant tout, vous efforcer d'atteindre, je crois que c'est l'immola-

tion de l'amour-propre. Rien n'est plus capable de paralyser nos efforts et de frapper de stérilité nos meilleures œuvres, que la complaisance en nous-mêmes, que les retours sur le bien que nous avons opéré. Notre-Seigneur, qui nous en laisse le mérite, s'en réserve toute la gloire. « *Gloriam meam alteri non dabo*. Je ne céderai pas ma gloire à un autre. » Et, pour un supérieur appelé à agir beaucoup au dehors, je ne sais rien de plus indispensable, même au point de vue du succès de son ministère, que la pureté d'intention, l'oubli de soi, le dégagement de toute préoccupation étrangère à la gloire de Dieu. Travaillez donc sans relâche, mais aussi sans découragement, à vous établir dans ce dépouillement de vous-même, auquel Dieu vous invite, et auquel sa grâce vous conduira par degrés : « Agissez virilement, que votre cœur se conforte et attendez le Seigneur. *Viriliter age et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.* »

V. *Formation intelligente et patiente des Novices.* — Tout importante que soit la formation de bons supérieurs, celle de bons et solides novices, ne l'est pas moins. Quelle attention ne mettait pas le P. Jandel à recommander à ceux-ci les vertus de leur vocation ! C'est ainsi qu'il écrivait aux Novices de Flavigny : « Continuez à vous inspirer de l'esprit de foi, de dévouement et de sacrifice, qui a toujours animé le P. Lacordaire. L'Eglise a droit d'attendre de nous des apôtres, et nous ne saurions devenir des apôtres qu'à la condition d'être des saints. C'est bien à nous surtout que s'applique la parole de saint Paul, *Vocatis sanctis*. Les joies de la Résurrection doivent être achetées par les humiliations et les souffrances du crucifiement. C'est ce mystère, que Notre-Seigneur reprochait aux disciples d'Emmaüs de n'avoir pas compris : « Hommes « insensés et au cœur tardif pour croire ! ne saviez-vous « pas qu'il fallait que le Christ souffrit ces choses et entrât « ainsi dans sa gloire ? *O stulti et tardi corde ad credendum ! Nonne oportuit pati Christum et ita intrare in*



« *gloriam suam ?* » Notez-le bien, *oportuit* « il l'a fallu », *ita* « ainsi, et pas autrement. » Courage donc. Réjouissons-nous dans l'espérance, *spe gaudentes*, et apprenons à nous complaire « dans les persécutions et les angoisses « pour Jésus-Christ, *in persecutionibus, in angustiis pro Christo.* »

Aux novices de S. Maximin il adressait ces vœux : « Je vous remercie des sentiments religieux et de l'esprit de foi dont vous vous montrez animés et que je suis si heureux de retrouver dans mes fils ou plutôt dans les fils de notre père saint Dominique. C'est la plus douce ou pour mieux dire l'unique récompense que j'ambitionne sur la terre, et j'espère que vous ne m'en priverez jamais..... Et maintenant, relativement à notre Ordre, laissez-moi vous exhorter de toutes mes forces à persévérer toujours dans une union étroite, intime, incessante, non seulement de soumission et d'obéissance, mais d'affection et de volonté, avec celui que vous appelez avec raison *la tête et le cœur de notre Ordre.* .... Je vous le dis avec la conviction profonde que me donne une expérience de onze années, vous ne pourrez voir reflourir cet Ordre, vous n'aurez le bonheur et le mérite d'y contribuer, qu'au prix d'un concours efficace et constant aux efforts, aux vues, à l'impulsion de celui que la Providence aura mis à sa tête, concours qui réclamera de vous l'abnégation de vous-même et le sacrifice de vos vues particulières ».

Avec non moins de sollicitude, il s'appliquait à soutenir les Maîtres des novices, sachant les soucis, les perplexités, les critiques, les découragements auxquels les expose leur office. Quand il constatait en eux la rectitude de jugement, la douceur dans les procédés, l'estime de la vie intérieure et l'amour des traditions de l'Ordre, il veillait à ce qu'ils restassent en charge, dût-il se priver le premier de leur concours, dans des offices plus importants, au point de vue hiérarchique.

Il les exhortait à enraciner fortement leurs disciples,

dans l'esprit d'humilité, de simplicité, de docilité, surtout s'il s'agissait d'âmes mieux douées ou plus fortement portées à l'esprit propre et à l'inquiétude intérieure. « Par rapport aux tendances qui s'intitulent libérales, et que vous me signalez, disait-il à un Père Maître, mon avis est de ne point essayer de les réprimer par la sévérité; on n'aboutirait qu'à les enraciner. Il faut employer les moyens de douceur et de prudence que vous indiquez, mais y joindre en même temps une instruction philosophique et théologique forte et saine; car nos religieux ne peuvent se borner à des instincts de piété; ils ont besoin, pour eux et pour les autres, de convictions doctrinales...

« Je suis consolé que le Frère N... ait reconnu la tentation et en ait triomphé, mais cela ne suffirait pas, si cette expérience ne servait à le mettre en garde pour l'avenir. Avec les grâces spéciales que Notre-Seigneur lui a prodiguées, il ne peut pas être un religieux médiocre. S'il veut persévérer, il faut qu'il travaille sérieusement et sans relâche à devenir un saint, sous peine, peut-être, de se perdre. Dites-le lui de ma part, et ajoutez que, s'il tient à ne pas se laisser prendre de nouveau aux pièges du démon, je lui recommande fort, comme préservatif indispensable, une prompte ouverture à ses supérieurs, une obéissance aveugle à leurs conseils. Je comprends qu'il a passé des jours, probablement des semaines, à couvrir sa tentation, à se ronger intérieurement; s'il en avait parlé dès le principe, en s'en remettant sans réserve à son directeur, tout aurait été fini. Il s'élèvera bien haut s'il est fidèle à la grâce; mais le démon, qui le sait, fera tout pour l'en empêcher. J'espère que, soutenu et encouragé, il surmontera les difficultés. Je n'en suis pas moins d'avis de l'éprouver longuement, avant la profession solennelle. »

« Au milieu de ces orages que vous voyez de temps en temps s'élever dans les âmes, tenez-vous d'autant plus uni à Dieu, que l'on sent mieux, dans ces circonstances, le besoin de l'action de la grâce et l'impuissance du travail

humain. Rappelez-vous, enfin, que les moments d'épreuve sont des présages de consolation : *Après la tempête, Seigneur, vous faites la tranquillité.* »

S'il voulait qu'on prêtât main-forte aux novices pour vaincre les tentations du démon, il ne regardait pas comme moins important, qu'on usât de discernement pour les former, tenant compte de leurs dispositions naturelles, de leurs idées, des habitudes de leur nationalité; et qu'on les exerçât graduellement aux difficultés de la vie religieuse : « Donnez-leur des récréations, écrivait-il à un Père maître, sans leur faire faire toutefois de ces courses au clocher, plus nuisibles qu'utiles à la santé, et qui leur feraient perdre tout caractère de gravité religieuse... Je vous recommande d'interdire l'entrée des journaux et des revues, et cela dans les noviciats profès aussi bien que dans les noviciats simples... Gardez les novices près de vous aussi longtemps que la règle le prescrit. Dieu vous préserve de songer à hâter les ordinations, pour avoir plus tôt des prêtres disponibles ! Cet esprit *utilitaire* serait votre ruine : ce serait la prudence de la chair substituée aux vues de la foi. *Que d'ordination terriblement prématurées !* — Donnez aussi tous vos soins à la direction des novices convers. Ne craignez pas de les exercer peu à peu, mais tout de bon et sérieusement, à la pratique du sacrifice et de l'humiliation. Ce sera le moyen de reconnaître l'arbre à ses fruits. Il nous faut des éléments solides et des âmes fortement trempées. Les volontés faibles ou douteuses se retireront, et vous y gagnerez. Proportionnez leurs emplois à leurs forces, et évitez de mettre de trop jeunes frères à la sacristie, en contact avec le monde. »

VI. *Charité universelle.* — De tous les enseignements pratiques qui précèdent, il résulte qu'un des signes révélateurs de l'homme surnaturel, c'est *l'horreur du moi*. Ce *moi* si profondément enraciné, ou il l'efface, ou il le donne. L'effacement se fait par l'humilité, le don se réa-

lise par la charité. *L'esprit de charité* ne pouvait donc être oublié dans les recommandations du Père Jandel.

Charité d'abord entre frères et entre couvents, quelles que fussent les nuances d'observance, ou les questions matérielles à débattre. « J'ai confiance que Notre-Seigneur bénira votre ministère, écrivait-il pour inculquer ces dispositions, parce que je vous vois animé de son esprit, possédant votre âme dans la patience, *pacifique avec les ennemis de la paix*, sachant faire bon marché de tout ce qui ne blesse que l'amour-propre personnel, et vous rappelant la parole de la Sagesse : *Responsio mollis frangit iram*, « une réponse douce, brise la colère. » Quant à la proposition que l'on vous objecte : « la voie de concession « est une voie de destruction, » s'il s'agit de la doctrine, je l'accepte et je l'approuve ; mais s'il s'agit de la charité pratique, c'est un démenti donné à Notre-Seigneur et une protestation contre la folie de l'évangile, au nom de la prudence de la chair, qui est une mort. »

« Je vous recommande, au nom de la charité, d'éviter les contestations sur la politique, car l'expérience m'a fait voir que rien n'aigrit et ne divise aussi profondément. En quelques semaines, *l'Avenir*, de 1830, avait brisé des amitiés de vingt ans. Pourquoi donc ne pas s'abstenir de soulever des questions irritantes, quand il n'y a pas de devoir qui oblige à parler ? *Sursum corda !* » Lui demandait-on un conseil sur l'attitude à prendre au milieu de discussions amicales ou de divergences sur la direction des œuvres : « *Il faut*, observait-il, *aiguïser son aiguillon avec le miel.* » Et il citait, en la commentant dans ce sens, l'expression d'*apis argumentosa* « d'abeille ingénieuse et persuasive », employée par la liturgie pour qualifier le prosélytisme de sainte Cécile parmi les siens.

Le support des religieux pénibles, était une forme de charité qu'il recommandait aux supérieurs de ne pas oublier : « Que me demandez-vous, disait-il à un Prieur intolérant ? Quel couvent, et à plus forte raison, quelle

mission pourrait et voudrait accepter le frère que vous me proposez ? En général, j'ai déjà remarqué chez vous, en maintes circonstances, une tendance à vous débarrasser sur les autres, des sujets qui vous pèsent, sauf, en revanche, à utiliser à votre profit les sujets qui vous conviennent, aussi longtemps que vous en serez content, vous réservant la liberté de vous en défaire, dès qu'ils deviendront une gêne. Cette tendance est très naturelle et serait très commode en pratique, mais elle n'est pas légitime. *Qui sentit commodum sentire debet et onus*, « celui qui retire l'avantage doit sentir la charge. » Il faut qu'un couvent sache, qu'en admettant un sujet à la profession, il est engagé pour toujours vis-à-vis de ce sujet; cette perspective le rendra plus circonspect dans les admissions. »

Il voulait que cette charité entre religieux fût simple et cordiale, pour leur rendre aimable leur sainte vocation. Un religieux austère mais à l'esprit étroit, ayant un jour refusé de répondre à un frère qui s'informait de sa santé, comme si c'eût été une recherche de soi-même, on demanda au P. Jandel ce qu'il pensait de cette perfection-là; il répondit: « Je ne comprends pas que la charité surnaturelle doive exclure la bienveillance et l'intérêt réciproques, dans les choses qui sont selon l'ordre de la nature. »

« L'union dans la charité-fraternelle, disait-il à un Père, est un si grand bien, qu'on doit la préférer à la pratique individuelle de l'observance. Il vaut donc mieux que, dans les actes de communauté, vous vous conformiez à la nourriture des autres, pourvu que, toutes les fois que vous le pourrez, vous accomplissiez la règle, et soyez disposé à embrasser l'observance dès que vous en aurez la facilité...

« Mais quant aux lettres à envoyer closes, pour l'utilité des pénitents, remarquez qu'aucun Ordre religieux, peut-être, ne compte autant de directeurs d'âmes que la Société de Jésus; cependant toutes les lettres que les

Pères de la Compagnie reçoivent ou expédient, sont montrées aux Supérieurs. Il n'y a donc pas lieu de déroger sur ce point à nos anciennes prescriptions... Au contraire, elles sont plus opportunes dans les temps actuels, avec la facilité et l'entraînement des correspondances, pour prévenir d'innombrables inconvénients, des scandales, et la ruine spirituelle des religieux. Il suffit d'avertir les pénitents, que s'ils veulent écrire, tant leurs lettres que les réponses seront soumises à l'inspection. A eux de voir si des communications par écrit, dans ces conditions, sont à leur gré et pour leur avantage ; au Supérieur de juger s'il doit ou non user de son droit, selon la connaissance qu'il a des personnes. C'est ainsi qu'on en agissait envers moi, quand j'étais simple religieux ; il faut tenir ferme à cette ligne de conduite. »

Du reste, une fois ces principes de prudence mis en sûreté, le Père aimait voir ses religieux pratiquer la charité sous toutes les formes, envers les personnes du monde. Il les engageait, il est vrai, à être sobres d'immixtion dans les bonnes œuvres extérieures, à cause des écueils qu'elles cachent pour l'esprit de pauvreté, d'obéissance, de discrétion à l'égard des bienfaiteurs, et d'indépendance dans le ministère spirituel ; pourtant, lorsque quelqu'un lui demandait la permission de faire certaines œuvres de charité corporelle, il l'encourageait et répondait : « Je bénis votre bonne œuvre de tout cœur ; je m'offre même à vous donner secours si vous en avez besoin. »

Pour la charité spirituelle, particulièrement au confessionnal, il insistait en ces termes : « Je vous recommande de vous prêter tout à tous, sans acception de personnes, accueillant indistinctement les âmes qui se présenteront. S'il en est plusieurs, ce qui ne saurait manquer, dont la direction vous pèse, et avec lesquelles il vous semble perdre votre temps, soyez persuadé que cet exercice de patience et de charité attirera des bénédictions plus abondantes sur vous, sur votre ministère et sur les autres

fidèles que vous aurez à diriger. Tel qui ne peut aspirer à devenir ce qu'on appelle un missionnaire, est souvent réservé pour un ministère non moins fructueux, avec moins d'éclat et plus d'application à la mort intérieure et à la vie cachée en Dieu. Former des âmes spirituelles, vraiment unies à Jésus-Christ, est une belle et importante mission ; et, pour cette mission, plus que pour toute autre, peut-être, on peut dire : « *Messis quidem multa,* » « *operarii autem pauci.* La moisson est abondante, mais « les ouvriers sont en petit nombre. »

« ExhorteZ aussi, de ma part, tous les confesseurs à se dévouer avec un redoublement de zèle à leur saint ministère, au moment du temps pascal, et à ne pas se laisser intimider ou paralyser par la crainte de la responsabilité des absolutions. Ils ne doivent pas l'oublier, ils appartiennent à un Ordre apostolique ; ils ne sauraient s'y sanctifier qu'à la condition d'y travailler à la sanctification des autres. Qu'ils comptent sur les grâces d'état, elles ne leur feront pas défaut ; qu'ils s'attachent seulement à apporter au confessionnal un grand esprit de douceur, de patience et de charité, et une grande pureté d'intention, s'oubliant eux-mêmes, pour n'envisager que la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Pour sa part, il veillait d'autant plus à donner l'exemple de la charité envers les séculiers et les religieux, qu'on observait davantage ses paroles, et que, rencontrant beaucoup de personnes portées à le questionner sur tout, il avait plus d'occasions de parler des faiblesses d'autrui (\*). Un jour, dans un couvent, à la récréation, on s'entretint d'un religieux qui s'était trouvé de retour à son poste lors d'une élection imminente, et avait été élu, de sorte qu'on avait remarqué malicieusement la coïncidence. Le Père sembla partager cette insinuation ; il en eut regret aus-

(\*) Ut disciplinæ et charitatis jura inviolata consisterent, multa sapienter cogitavit, ac prudenter præstitit ; multa pertulit, multa dissimulavit, quæ memor et grata posteritas commendabit. (*Cap Gen.* 1884.)

sitôt. Il était sur son départ, mais il chargea le religieux qui l'accompagnait jusqu'à la station, de rectifier les choses : « C'est vrai, dit-il, que les circonstances extérieures prêtaient à cette interprétation ; mais Dieu seul connaît les intentions ; je vous charge de donner cette explication aux Pères qui assistaient à la conversation. Comme il faut se surveiller pour la charité !! »

---



## CHAPITRE QUATRIÈME

### RESTAURATION DE LA PROVINCE DE BELGIQUE ET DE LA PROVINCE D'OCCITAINE. — DIVERS TRAVAUX LITURGIQUES ET AGIOGRAPHIQUES

Origines et renaissance de la province de Sainte-Rose en Belgique. — Désirs croissants, dans le P. Jandel, de tendre plus fortement à l'idéal de l'Ordre. — L'importance des exercices intérieurs du cloître mieux comprise. — Empressement à seconder, dans cette voie, les entreprises d'autres Instituts. — Fondation du couvent de Lyon commencée. Le P. Besson, Visiteur. — Chapitre de Flavigny. Le P. Lacordaire élu de nouveau Provincial. — Les offices divins favorisés par le P. Jandel, comme moyen de réparation. — Livres liturgiques. — Travaux artistiques. — Agiologie. — Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre.

Nous avons vu le P. Jandel procurer en Belgique, par lui et par ses Visiteurs, l'extension de l'Ordre et le progrès des études. Quand les éléments suffisants furent rassemblés, il jugea venue l'heure de la Providence, pour rétablir dans ce catholique pays, une vraie Province.

Merveilleuses compensations ! merveilleux retour des grâces de Dieu au milieu des misères humaines ! Au seizième siècle, alors que le Protestantisme réduisait presque à néant les Provinces dominicaines du nord de l'Europe, la Providence avait fait surgir, dans l'Amérique du Sud, malgré un climat énervant, d'autres Provinces pleines de vie. L'une d'elles avait eu l'honneur d'offrir au ciel la première fleur de sainteté épanouie dans ces contrées lointaines, sainte Rose de Lima, ce modèle héroïque de pénitence, de candeur, d'humilité et de charité. La situation religieuse de ces Provinces avait ensuite souffert de graves dommages ; mais voici qu'en Allemagne, en Hollande, en Belgique, les couvents se repeuplaient et les Provinces observantes se reconstituaient.

La Province de Belgique existait déjà, en fait, quand le P. Jandel la consacra canoniquement, par son Ordonnance le 18 décembre 1860, *Cœlestis auctor*. Il y est dit: « L'Autheur céleste de tous les biens ne cesse, même dans les temps calamiteux où nous sommes, de répandre sa divine rosée sur notre Ordre, afin qu'il se dilate et répande au loin des fruits abondants d'honnêteté, de doctrine et d'observance régulière. Dans l'Italie se sont amoncelées les ruines, et se préparent de nouveaux malheurs. Mais, le Dieu de toute consolation nous console en réédifiant, dans d'autres contrées, les Provinces supprimées et les maisons renversées. La Belgique, depuis vingt-cinq ans, a vu l'Ordre renaître; il s'y est établi trois couvents réguliers; nous l'érigéons donc maintenant en province qui s'appellera *Province de Sainte-Rose de Lima*; et nous instituons le P. Rouard de Card pour son premier Provincial. » (\*)

Ce fut à la même époque que le P. Jandel prépara les éléments destinés à rétablir, sous le titre de l'Immaculée-Conception, la Province d'Occitaine, dite vulgairement « Province de Lyon, » dont l'érection canonique n'eut lieu que le 10 janvier 1862.

Depuis longtemps la pensée de cette œuvre le préoccupait. Nous l'avons vu, dans diverses fondations et visites, mettre sa sollicitude à faire le bien à tous les degrés, si

(\*) Le P. Pie-Marie Rouard de Card, né dans le diocèse de Limoges, en 1824, entré dans l'Ordre en 1855, fut institué successivement par le P. Jandel comme Vicaire général, et ensuite Prieur-Provincial de Belgique, puis comme Vicaire provincial de Hollande, enfin comme Commissaire général en Allemagne. Homme intelligent, pieux et tout dévoué aux enseignements du Saint-Siège; en même temps cœur affectueux, causeur agréable, observateur pénétrant, prudent et patient dans les affaires, il seconda, pendant vingt-deux ans, les entreprises de son premier supérieur. Ses efforts tendaient, en lui-même et chez les autres, à établir l'accord et la subordination nécessaires entre les ressources de la droite et bonne nature, et les puissances de la grâce. Chassé de Prusse par la persécution du Kultur-Kampf, il y était revenu plusieurs fois sous un déguisement, non sans danger, pour veiller aux intérêts de l'Ordre. Son intention était de tenter un nouveau voyage, quand il mourut subitement le 3 août 1877, vigile de la fête de saint Dominique.

médiocres qu'ils parussent ; c'était par conscience ; mais par attrait, ses regards s'élevaient plus fortement, de jour en jour, vers le type de perfection proposé par saint Dominique à ses enfants ; à mesure qu'il se dégagait de l'humain, il sentait mieux la séduisante et effrayante beauté de l'idéal du Frère-Prêcheur. Si ce n'eût été la crainte de trop vanter sa famille religieuse, il eût redit volontiers avec le Bienheureux Sébastien Walfré, de l'Oratoire de Saint-Philippe, dans un de ses sermons : « Sans rien vouloir enlever à l'excellence des autres Ordres, il semble que, tandis qu'ils ont pour mission de reproduire telle ou telle perfection spéciale du Fils de Dieu, l'Ordre de Saint-Dominique offre le résumé substantiel de leurs perfections diverses. Car il réunit la vie solitaire et cachée des saints Basile, Bruno et Benoît, la vie de zèle ardent des disciples d'Elie et de saint Augustin, la vie souffrante et pauvre des Fils de saint François d'Assise, la vie cléricale et apostolique des Instituts qui ont surgi dans la suite. »

Comment le P. Jandel n'aurait-il pas senti le désir d'avancer partout la réalisation d'un modèle aussi complet ? Une seule maison de Frères-Prêcheurs atteignant ce but élevé, valait plus, pour lui, au point de vue de la richesse de l'Eglise et de l'honneur divin, que vingt autres endormies dans la tiédeur, ou négligeant de donner pour base à leur activité une vie intérieure assez profonde : écueil signalé déjà dans ces termes par saint Bernard, aux hommes apostoliques de son temps :

« Soyez un réservoir avant d'être un canal. Pendant que l'insensé, comme dit Salomon, *répand tout son esprit d'un coup, le sage en garde une partie pour l'avenir* (Prov. XXIX, 11). Aujourd'hui, hélas ! nous avons dans l'Eglise beaucoup de canaux, très peu de réservoirs ! Il y a des hommes si charitables qu'ils veulent arroser avant d'être remplis ; qu'ils sont enclins à parler, bien plus qu'à écouter ; forts pour enseigner ce qu'ils ont mal appris ; impatients de diriger les autres, alors qu'ils ne savent se

gouverner eux-mêmes. Quoi ! tant de charité que vous outrepassiez le devoir jusqu'à vous oublier vous-mêmes, et si peu de charité, que vous tombez dans la désobéissance, l'envie, la tristesse, le soupçon, les paroles blessantes, la recherche des honneurs !... Si vous êtes mauvais pour vous-même, pour qui serez-vous bon ? Sans doute, secourez les autres, si vous le pouvez, mais avec les biens que vous avez accumulés ; autrement faites-vous grâce à vous-même. *Si enim tu tibi nequam, cui bonus eris ? De cumulo, si vales, adjuva, sin autem, parctilo tibi.* » (In Cant. Serm. XVIII) (\*).

A mesure que son office amenait le P. Jandel à parcourir l'Ordre et à connaître plus à fond l'état général du monde chrétien, ses convictions à cet égard, prenaient une direction plus précise. Il voyait, dans cette mêlée en apparence confuse des choses, des partis et des révolutions, se dessiner deux mouvements bien nets, deux chefs lever leur drapeau pour se disputer la souveraineté du monde des âmes : le naturalisme et l'esprit surnaturel. Organiser, enraciner, propager d'autant plus ce dernier, que les institutions sociales faisaient plus d'efforts pour marcher en dehors ou à l'encontre de ses influences, c'était, à son avis, l'apostolat des apostolats. Mais quel travail ardu à entreprendre ! quelles oppositions, inconscientes ou non, à prévoir ! L'esprit humain savait se faire des armes de tout ; non content de régner sur les sceptiques, il cherchait à gagner les croyants, le clergé et les cloîtres, en affaiblissant partout les maximes de la foi, et en jetant le discrédit sur les mystères de grâce, de pénitence, d'amour

(\*) Sainte Thérèse exprimait la même pensée avec la vivacité de son style, quand elle disait des religieux appliqués au saint ministère : « Pensez-vous qu'il faille peu de vertu pour condescendre extérieurement aux usages du monde et pour être en même temps, dans son cœur, non-seulement éloigné du monde mais encore ennemi du monde ; pour vivre sur la terre comme en un lieu de bannissement, enfin pour être, non des hommes, mais des anges ? *Car s'ils ne sont pas tels, je prie Notre-Seigneur de ne pas permettre qu'ils sortent de leurs cellules.* »

qui sont l'âme de la vie surnaturelle. Voilà le péril social qui apparaissait aux yeux du P. Jandel, dans sa réalité chaque jour grandissante ; pas de temps à perdre, si l'on voulait le conjurer !

A son entrée dans l'Ordre, le côté apologétique de la question religieuse l'avait surtout captivé. Plus tard, l'importance de l'autorité traditionnelle des lois dans un âge de révolutions, avait attiré sa principale attention et formé en lui des convictions inébranlables. L'œuvre de la grâce se développait. Maintenant qu'il voyait de plus haut et pénétrait plus à fond les choses, dans ces traditions héréditaires, vénérables toutes à cause de leur origine sainte, ce qui intéresse le règne de la grâce par le moyen des pratiques de la vie intérieure, prenait la première place à ses yeux. Promouvoir davantage ce règne dans le cloître, pensait-il, ce ne serait pas seulement, pour les frères, une force secrète dans leur saint ministère, ni un délassement des fatigues qu'ils y endurent ; ce serait une démonstration donnée au siècle, de la présence réelle et permanente de Dieu et de sa grâce dans l'humanité.

Que d'hommes allaient au loin, dans la solitude, contempler les merveilles de la Trappe ou de la Chartreuse ! Ne serait-ce pas une plus agréable surprise pour eux de trouver, dans le cœur même de leur cité, à deux pas des réunions où le sectaire blasphème Dieu et conjure contre l'Eglise, un couvent parfaitement digne de ce nom ? L'esprit de foi, de charité et de pauvreté que l'on y respire sur le seuil même, l'ordre parfait qui brille dans les exercices, l'apparition du religieux qui passe à distance, enveloppé de silence et de modestie, tout cela n'est-il pas propre à saisir l'âme ? Et quand ce religieux si réservé, si pénétré des choses éternelles, comme embaumé du parfum d'encens qu'il rapporte de l'oraison, est le même que l'on a vu en chaire, subjuguant la foule par les accents de sa parole, quelle révélation ! quelle prédication ! quelle édification ! — Il est aisé de comprendre que le P. Jandel

ambitionnât de multiplier partout ces exemples et ces bienfaits.

Parmi les principes surnaturels qu'il se sentait pressé d'inspirer plus fortement aux religieux, dans cet ordre de choses, précisément parce qu'ils sont plus compromis par le courant des idées du siècle, il faut ranger la soumission au principe d'autorité, et l'application aux actes du culte divin dans les offices de l'Eglise.

D'abord il désirait, dans l'intérêt même de la perfection morale des religieux, que les dispositions d'une parfaite dépendance leur fussent fortement inculquées dès le noviciat, pour se développer ensuite en eux, à mesure que les grâces s'accumuleraient dans leur cœur, et qu'ils entre-raident dans une coopération plus intime à l'œuvre de la Rédemption. Son désir était que cette dépendance ne se manifestât pas seulement par l'accomplissement des devoirs importants, mais embrassât la fidélité aux détails les plus indifférents, en apparence, des pratiques claustrales, et établit une simplicité respectueuse autant qu'affectueuse, dans les rapports du sujet avec le supérieur. C'était chercher à mettre, dans les choses, l'ordre vrai, l'harmonie parfaite, préconisés en deux mots par saint Augustin : « Gouverner son inférieur, c'est-à-dire ses passions, et se laisser gouverner par son supérieur, représentant de Dieu. *Regere inferiorem, regi a superiore.* »

En même temps que le prince des ténèbres tendait à détourner de cette dépendance, comme déshonorante ou puérile, les caractères les mieux doués, afin de les rendre moins propres au salut des âmes, il travaillait, dès cette époque, à faire prédominer partout *l'esprit séculier*. Exiler de la vie sociale les actes du culte religieux, pour y anéantir toute forme du règne de Dieu ; entraver les institutions qui ont pour mission de rendre au Roi des rois les honneurs légitimes, et de suppléer, dans ce devoir, les mondains négligents ; bien mieux, enlever aux ministres mêmes du sanctuaire, le goût de *chanter*, comme David,

*les divines justifications* ; puis les façonner aux habitudes du monde et leur infiltrer insensiblement son esprit : c'était le chef-d'œuvre de l'habileté, dans les plans de la persécution satanique.

Le P. Jandel voyait en gémissant l'influence croissante de ces procédés, même parmi les religieux et les ecclésiastiques. Jusque dans les pays de foi, il trouvait souvent, hélas ! bien des personnes saintes, gagnées par l'apathie et devenues incapables de voir, dans les œuvres du culte divin, autre chose qu'une affaire d'apparat ou de routine. Ailleurs, dans les pays desséchés par le souffle de l'erreur, il rencontrait des hommes, du reste sympathiques, intelligents et actifs, mais dépourvus du sens intime de la louange liturgique, qui se trouvaient plus embarrassés de leur personne dans un chœur de religieux avec les insignes de leur profession, que dans une réunion profane, sous un costume séculier, avec une feuille de journal à la main. Autre part encore, il en voyait de plus pervertis, qui arrivaient, pour les saints offices, à un dédain dogmatique. Ils n'étaient pas loin de penser, comme ce religieux sécularisé, qui dit un jour à l'un de ses anciens compagnons de noviciat, après une courte apparition au fond de l'église conventuelle : « Vous me faisiez pitié, tout à l'heure, à votre tribune, débitant des Psaumes. Faut-il en être encore là ! »

Le P. Jandel discernait et rapprochait toutes ces nuances ; et il estimait qu'à l'heure présente, non-seulement il faut en être *encore là*, mais s'y mettre *plus que jamais*. C'est pourquoi il désira que, dans son Ordre, les religieux rivalisassent de zèle avec leurs ancêtres, pour louer Dieu par la prière publique.

Ce n'était pas qu'il fût enclin à les surcharger, ni qu'il les portât à s'éprendre d'une pompe extérieure contraire à l'esprit simple et méditatif de saint Dominique. Il laissait comprendre, au contraire, combien peu il était enthousiaste de certains concours tumultueux, où l'on voit les

hommes plus occupés à se complaire dans l'éclat de leurs manifestations, grandi par les échos de la presse, qu'à s'unir intimement à l'esprit de la fête et à la grâce propre du sanctuaire visité. Ces démonstrations, que remplaçait trop naturellement, dès le lendemain, une vie de tiédeur et de plaisir, lui semblaient de quelque utilité, sans doute, pour secouer les indifférents et affirmer la foi devant le monde ; mais il trouvait plus rationnelle et plus utile à l'Eglise, une application de l'homme aux actes du culte divin qui fit partie normale de ses habitudes, qui entrât dans l'organisme quotidien de sa vie ; et il regardait ce rôle comme appartenant surtout, par état, aux religieux. Aussi, quand il voyait quelque Institut entrer dans ces grandes vues, lui, si réservé pour appuyer en Cour de Rome toute démarche étrangère aux intérêts de son Ordre, il intervenait de tout le poids de son influence.

C'est ainsi qu'il encouragea, dans ses efforts pour faire fleurir la vie monastique, Dom Casaretto, abbé bénédictin de Subiaco (\*), avec qui il était intimement lié et qu'il consolait au milieu de diverses tribulations. C'est ainsi qu'il soutint les délégués des Bénédictins-Prêcheurs de la Pierre-qui-Vire, les reçut souvent à Sainte-Sabine, et, en vue de faciliter leur approbation, leur conseilla de sacrifier certaines innovations du P. Muard leur fondateur (\*\*),

(\*) Subiaco ou Sublac est une âpre solitude, à quelque distance de Rome, où saint Benoît vint se cacher, mena la vie la plus austère et jeta les fondements de son Ordre. Grâce à ce souvenir, Subiaco est devenu l'un des principaux foyers d'observance régulière pour l'Ordre bénédictin, comme l'est devenu, pour l'Ordre séraphique, le Mont Alverne, témoin de l'impression des stigmates de saint François d'Assise.

(\*\*) Le Père Marie-Jean-Baptiste Muard, après avoir fondé une œuvre de missionnaires pour le diocèse de Sens, se sentit poussé par la grâce à constituer une société de moines prédicateurs, embrassant l'austérité des anciens Ordres, comme chose plus opportune dans notre siècle. Pie IX l'encouragea en lui disant, qu'en effet, il fallait *opposer les contraires aux contraires*. Il mit donc ses religieux sous la règle de saint Benoît, et leur donna comme but principal l'évangélisation des pauvres ; comme principaux moyens, la prière, la pénitence et l'étude. Il mourut en 1854, à l'âge de quarante-cinq ans. Les missionnaires primitifs subsistent néanmoins encore. Ils forment une œuvre distincte, ayant sa maison-mère à Pontigny (Yonne), ancien monastère cistercien, célèbre par le séjour de saint Edme et de saint Thomas de Cantorbéry, exilés tous les deux pour la cause de l'Eglise.



si respectables qu'elles fussent. Ils suivirent le conseil, se placèrent sur la base inattaquable des traditions de saint Benoît, et se rallièrent à la Congrégation de Subiaco. D'autres descendants de saint Benoît, disciples de saint Bernard, les Trappistes, désiraient avoir près du Saint-Siège un représentant à demeure, pour promouvoir les intérêts spirituels de leurs maisons, et ils avaient envoyé à Rome, comme procureur général, Dom Regis, fondateur de l'abbaye de Staouéli près d'Alger. Arrivé dans la Ville sainte et encore inconnu, il passa la première nuit à la belle étoile. Le lendemain, le P. Jandel informé, l'appela, le prenait à sa table et l'abritait sous son toit, qui fut ainsi et resta longtemps, la première Procure générale de la célèbre Réforme.

C'est encore le P. Jandel qui, se rappelant avoir vu s'établir à Paris, en 1848, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, l'adoration nocturne pour obtenir la cessation de l'exil de Pie IX à Gaëte, regarda comme venue du ciel, la pensée d'établir une société de prêtres qui servit de centre à cette œuvre de supplication et de réparation. Tel était le projet du Père Eymard ; le P. Jandel se chargea de le recommander à la bienveillance de Pie IX, en 1853. « *La pensée est excellente, répondit le Pape, et je la bénirai si un jour elle réussit* ». En effet, elle se réalisa pleinement, et le Saint-Père l'approuva de grand cœur. Depuis lors, le fondateur des Pères du Saint-Sacrement ne cessa de regarder le P. Jandel comme un des bienfaiteurs de sa Congrégation ; il lui faisait revoir certains de ses écrits, et il affectait de l'appeler, *le saint Père Jandel*.

Celui-ci se sentait aussi très consolé quand il voyait, à côté des ecclésiastiques fervents, des hommes du monde intrépides dans l'assiduité aux exercices de prière, surtout devant l'Eucharistie. « L'un d'eux, de noble famille, racontait-il, étant souffrant d'un rhume, passait la journée dans sa chambre, un dimanche de décembre, lorsqu'il reçoit son invitation pour la nuit suivante ; il hésite un ins-

tant, puis se décide à y aller. Le lendemain, un abbé de ses amis lui en fait des reproches : *Eh bien !* répond-il, *quand j'étais dans le monde, jamais un rhume ne m'a fait manquer un bal ou une soirée ; j'aurais eu honte qu'il me fît manquer une visite à Notre-Seigneur.* Quelle foi ! Et pourtant, l'abbé son confident, me dit que je ne vois et ne sais rien, que je ne puis soupçonner toutes les bonnes œuvres de ce simple laïque ! »

Avec tant de zèle à l'égard d'œuvres étrangères, le P. Jandel aurait-il omis de fomentier l'esprit de louange et d'expiation parmi ses enfants ? Ailleurs, il s'agissait le plus souvent d'œuvres nouvelles à fonder, et le nouveau est toujours, en pareilles choses, l'objet d'une hésitation. Parmi ses religieux, rien à innover ; il suffisait de mettre dans une plus belle lumière les lois existantes, et d'en faciliter l'exécution par la multiplication des grands couvents, qui sont le salut de la discipline régulière. Préoccupé dans son oraison, de ces pensées, il se demanda où et comment il pourrait mieux travailler à leur mise en acte. Toutes les parties de l'Ordre étaient dignes de coopérer à ses desseins, toutes lui devaient leur concours s'il leur faisait appel ; mais il lui sembla que la France, avec les bienfaits insignes reçus de Dieu, et avec le nombre de religieux dévoués dont il connaissait les attraits, devait obtenir la préférence. Des offres avantageuses étaient faites précisément alors, pour une fondation dans la catholique ville de Lyon, la cité de Notre-Dame de Fourvières ; le cardinal archevêque M<sup>sr</sup> de Bonald l'approuvait ; il fut décidé qu'un couvent y serait établi ; on en jeta en effet les premiers fondements en 1856, la veille de Noël, et il fut placé sous le vocable du Saint-Nom de Jésus.

Mais les doutes et les difficultés sur la manière de développer cette fondation ne manquaient pas. Serait-ce un simple couvent de la Province de France, ouvrant son enceinte à ceux qui voudraient y chercher leur profit spirituel ? La fondation donnerait-elle lieu à un dédouble-

ment de la Province-Mère, avec liberté laissée à tous, d'opter pour l'une ou l'autre des deux œuvres, ayant désormais chacune sa sphère, avec sa liberté d'organisation et de pratiques? L'ancienne Province, après avoir cédé à la fondation nouvelle un certain nombre de ses fils, leur laisserait-elle le soin de commencer, à leurs risques et périls, une Province nouvelle, peuplée par les recrues que la Providence leur enverrait?... L'affaire fut déférée au Pape, et Pie IX, sur la proposition du Père Général, délégua, au mois d'août 1858, le Père Besson comme Visiteur, avec mandat d'examiner, d'entendre et d'en référer ensuite au Saint-Siège (\*).

Le Visiteur parcourut donc les divers couvents, à commencer par celui de Lyon, dont il se montra très favorablement impressionné. Il se rendit compte partout, de l'état des choses et consulta les Pères les plus graves, en particulier le Père Lacordaire, absorbé alors par la direction de Sorèze, mais qui, par ses lumières exceptionnelles, devait aider à discerner où était l'opportunité: disons plus, qui devrait contribuer à la déterminer, en indiquant la solution à laquelle il croirait pouvoir apporter son concours.

Par ses dons personnels, par ses relations sociales et par les circonstances qui l'avaient préparé à la restauration de l'Ordre en France, le P. Lacordaire devait être naturellement impressionné des exigences actuelles du ministère apostolique, dont il y avait à tenir compte; mais avec ses mœurs austères et son culte extrême du bon ordre, il réclamait absolument, comme base d'action, une large mesure d'observance; et il était disposé, en outre, à accepter toute amélioration réglée par l'autorité majeure ou conseillée par la prudence. Le P. Jandel, lui, et par son

(\*) Les questions d'observance furent alors agitées en sens divers par les religieux les plus recommandables. Il n'entre pas dans notre but de traiter ce sujet. Depuis lors, du reste, les Chapitres généraux de 1871, sous le P. Jandel, de 1885, sous le P. Larroca, et celui de 1891 tenu précisément dans le couvent de Lyon sous le P. Frühwirth, ont donné des lumières et des décisions, autour desquelles se sont ralliés tous les cœurs dévoués à la vie régulière parfaite.

enfance nourrie des plus pures maximes de la foi, et par les grâces supérieures de sa charge, tendait, de prime abord, à consulter les traditions de ses Pères, pour les restaurer dans leur intégrité, autant toutefois que l'état des choses le permettrait. Il lui semblait toujours entendre son grand maître, saint Paul, lui dire par la bouche du patriarche Dominique : « O mon disciple, ô mon successeur, garde fidèlement le dépôt que je t'ai confié; *depositum custodi.* » Mais s'il écartait l'arbitraire, ce n'était pas pour lui substituer l'absolu. Il acceptait les leçons de l'expérience, qui sont aussi une parole de Dieu ; et il s'efforçait d'adapter suavement les lois de la perfection dominicaine aux exigences du salut des âmes. Ainsi s'établissait, entre les qualités et les tendances diverses de ces deux religieux providentiels, une pondération progressive et un concours réciproque. L'homme ne fait le tout de rien ; mais quand Celui qui est tout, suscite pour son Eglise des envoyés de sa droite, il leur répartit ses dons multiples ; entre eux il tient la balance, y pèse leurs travaux, leurs intentions, leurs prières et leurs souffrances. De ce mélange, résulte une seule œuvre, celle de Dieu ; *opus Dei* (Rom. XIV, 20) ; et tous les ouvriers, en même temps qu'ils l'ont réalisée par leur concours, ont travaillé à se rendre plus parfaitement, les uns par les autres, « des hommes de Dieu, *tu autem o homo Dei.* » (I. Tim. VI, 11.)

Le P. Lacordaire eût préféré que l'on maintint en France une seule province et que l'on n'en modifiât point les observances ; mais, tenant compte de tous les attrait avec une grande largeur d'esprit et une sainte abnégation de lui-même, il opina, quand il fut consulté, pour que la fondation commencée à Lyon, tout en demeurant unie à l'ancienne province par les liens de la charité, s'en détachât pour le gouvernement et ses responsabilités. Elle aurait ainsi pleine liberté de développer tout le bien que pouvait renfermer son principe ; et le fruit de son expérience, s'il y avait lieu, profiterait aux autres maisons de

l'Ordre, sans les exposer à des tâtonnements pénibles. Cette opinion rallia presque tous les avis, dans un Chapitre tenu à Flavigny, en septembre 1858. On demanda au P. Besson sa sanction comme Visiteur; et, considérant par dessus tout l'esprit de son mandat, qui avait pour but le bien de l'Ordre en France, il crut pouvoir et devoir donner son assentiment.

Après cette Visite, ses regards se tournèrent vers l'Orient où il avait aussi rempli l'office de Visiteur, dans la mission de Mossoul. Et quand les Pères missionnaires réclamèrent de nouveau sa présence, il obtint de repartir, triomphant, non sans peine, des résistances qu'opposaient à son éloignement le Pape et le P. Jandel. Celui-ci pensait à lui comme Procureur général, sachant que Pie IX avait des vues sur le P. Spada, pour quelque dignité supérieure.

Le P. Besson, au fond de sa nature douce et ardente, avait toujours eu une secrète mélancolie à la vue des misères d'ici-bas, en même temps qu'un impérieux besoin de se dévouer. Un jour, au début de sa vie religieuse, après avoir admirablement soigné les cholériques, quand il aurait dû n'éprouver que joie à la vue du fléau disparu, il gardait un air pensif... « Vous paraissez triste, lui dit-on. — Je ne suis pas précisément triste, mais j'avoue que je regrette un peu, que Dieu n'ait pas agréé le sacrifice de ma vie. Je n'ai pas mérité d'être enterré avec les pauvres gens que j'ai soignés de si grand cœur. » L'acceptation de son offrande n'avait été que retardée, à cause du bien qu'il était destiné à faire encore. Ce fut à Mossoul, qu'en se prodiguant au soin des pauvres frappés du typhus, il fut exaucé; la contagion l'atteignit. Le P. Jandel, dès qu'il le sut le malade, fit partir de Rome, pour le soigner, le frère Augustin Cuny, son fidèle compagnon, lors du premier voyage à Mossoul. Mais celui-ci, à peine arrivé à Malte, apprit la nouvelle de la mort. Le P. Besson n'avait que cinquante-quatre ans. Sensiblement affligé de cette nouvelle, le P. Général écrivait : « S'il n'a pas été martyr

de la foi, il a été martyr de la charité. J'espère qu'il prie pour moi dans le ciel, et qu'il y plaide, aux pieds du bon Maître, qu'il a tant aimé en cette vie, les intérêts de notre Ordre. »

En France, où notre récit nous rappelle, la conséquence des vues échangées à Flavigny, avait été d'appeler le Père Lacordaire au Provincialat, quelque occupé qu'il se trouvât à Sorèze par l'œuvre du Tiers-Ordre enseignant. On comprend quelle joie ce fut pour ses enfants : « Enfin, disaient-ils, notre Père nous est rendu ! »

Désireux de contribuer au progrès de la vie régulière, il fit adopter, par le Chapitre qu'il présida après son élection, certaines ordonnances qui se résument ainsi : « La retraite annuelle se fera en commun dans chaque maison, et il y aura toutes les semaines dans les couvents, une conférence spirituelle consacrée à traiter quelque sujet édifiant, ou à commenter les prescriptions des chapitres provinciaux. — Les fêtes des Saints de l'Ordre seront célébrées avec plus de solennité au chœur. — Les règlements destinés à prévenir l'envahissement des parloirs seront strictement observés. — On éloignera les séculiers de la cellule des religieux, et ceux-ci s'appliqueront à l'amour de la solitude et du recueillement. — Les jeunes Pères devront montrer leurs discours au Prieur, avant de les prêcher. — Les Supérieurs useront d'indulgence dans les jeûnes et les abstinences, pour ceux qui en auront besoin, surtout pour les étudiants. »

Ces recommandations pleines de sagesse, eurent la complète approbation du Père général qui, en même temps, s'appliqua à promouvoir le bien dans le Couvent du Saint-Nom de Jésus.

Comprenant, ainsi que nous l'avons dit, le besoin, pour les âmes religieuses, de se fonder dans la parfaite docilité d'esprit, sans condescendance aucune pour les visées du sens propre, il eut soin d'y exercer effectivement les Frères du nouveau couvent. Il leur prescrivit donc d'étudier

avec amour tous les points de la législation de l'Ordre, tels qu'ils étaient alors déterminés avec les Chapitres généraux, et de les pratiquer sans hésiter, sans retrancher un iota. Une fois les grandes lignes de l'observance tracées par lui, il laissait à la prudence des Supérieurs immédiats, d'en faire l'application aux détails ; mais il se réservait de leur donner les dispenses convenables, dans les points qui, après expérience sérieusement faite, seraient reconnus par lui impossibles, vu l'état présent des choses.

Quant aux Offices divins, autre objet de sa sollicitude, pour mieux leur imprimer le caractère d'hommage et de réparation, il demanda, non seulement au couvent du Saint-Nom de Jésus, mais à plusieurs autres fondés vers le même temps, dans diverses régions de l'Ordre, de rapprocher les Matines de l'heure antique, si bien appelée *la sainte Minuit*. Il conseilla, en outre, que, durant le jour, le chant monastique ornât plus ou moins, selon le temps et les fêtes, les diverses Heures de la prière ecclésiastique, surtout la Messe chorale ou *majeure* ; car, dans l'Office canonical, elle est, pour le Frère-Prêcheur, le point culminant. Les chrétiens du siècle ne peuvent généralement s'appliquer, dans la semaine, qu'à des actes de piété privée, pour sanctifier leurs occupations, réservant au dimanche les exercices du culte solennel dans le Lieu Saint. Mais, pour les religieux consacrés, par devoir, aux Offices divins, les jours ouvriers sont des *fêtes* ou vacances ; n'est-il pas juste qu'ils y vaquent dans une large mesure, comme mandataires et suppléants du peuple chrétien, aux louanges divines devant l'Eucharistie, surtout pendant la célébration des augustes mystères ?

Le P. Jandel, bien qu'ayant fait, dans sa jeunesse, on l'a vu plus haut, des études scientifiques sur les rapports entre les nombres et les sons, était médiocre connaisseur en fait de chant, et exécutant plus médiocre encore, surtout depuis sa laryngite. C'était une déception pour ceux qui, à l'*Ara Cœli*, le jour de saint François d'Assise, le

voyant encenser l'autel avec tant de dignité pendant un *Magnificat* triomphal, s'attendaient à un *Oremus* digne du reste ; ils avaient beau prêter l'oreille, ils n'entendaient rien, tant le ton était bas et la voix faible. Cependant, un certain goût supérieur lui restait : « Peu s'en faut, avait-il dit, en parlant de ses rapports avec certains artistes à Rome, pendant son postulat, que je ne devienne *artiste par principe*, pour faire plus de bien. »

Il devint, en effet, par principe, ami du bon plain-chant. Il savait goûter, au chœur, cette harmonie immatérielle qui résulte d'une prononciation douce et sentie, et d'une sage variété entre les différentes parties de l'Office, selon qu'il est lu par un seul, ou récité par tous sur une note fixe, ou alterné entre les deux chœurs, ou commencé par une seule voix dont le chœur entier reprend et accentue les paroles les plus significatives. Dans la psalmodie, il aimait ce mode familier aux anciens cénobites, tenant plus, selon saint Athanase et saint Augustin, de la prononciation, que du chant : *Tam modico flexu vocis faceret sonare lectorem psalmos, ut pronuntianti vicinior esset quam canenti* (Conf. X, 33) (\*). Pour ce qui regarde le caractère des mélodies proprement dites, destinées aux parties plus solennelles de l'Office, incapable d'en juger lui-même, il donnait sa confiance, toujours *par principe*, aux hommes qu'il savait animés d'un zèle plus pur à l'égard du culte divin, et plus capables, par leurs études, d'interpréter sainement les traditions antiques.

C'est d'après ces vues qu'il travailla à la réforme et à la propagation des livres de chœur. Les sentiments élevés qui l'inspiraient, étaient les mêmes qu'avait autrefois manifestés Clément IV aux religieux de l'Ordre, en approuvant les livres liturgiques perfectionnés par le B. Humbert : « Très chers fils, c'est pour nous un immense sujet d'allé-  
« gresse spirituelle de voir les hommes consacrés au culte

(\*) Cicéron a écrit aussi : *Est in dicendo quidam cantus.* (De Oratore.)



« de Dieu marcher de concert dans une sainte alliance de  
 « vertus, sans autre désir que celui d'arriver à une par-  
 « faite unité, pour mieux procurer l'honneur du Nom  
 « divin, jouir dans leur condition d'une paix solide, et  
 « mettre leur dévotion à l'abri du trouble, tout y étant  
 « réglé d'une manière louable, selon ce que demande la  
 « convenance de la vie régulière. Procurer cet avantage,  
 « c'est une ample matière de félicitation, puisqu'alors,  
 « comme l'unité de la foi règne dans les esprits, ainsi la  
 « piété pénètre dans les œuvres, et l'on peut dire à la  
 « louange de ceux qui vivent de la sorte, que leur ad-  
 « mirable observance religieuse, a les splendeurs de  
 « la parfaite beauté, et qu'elle est pure de la moindre  
 « tache. »

Le premier livre publié avec permission du Père Jandel, fut le *Cantus Missarum* ou *Graduel* préparé par les soins du P. Pie Bernard, alors assigné au couvent de Gand, plus tard l'un des fondateurs du couvent de Lyon. Le but de ce livre était de fournir aux Frères les moyens de chanter la Messe chorale, les livres faisant presque totalement défaut. Mais surtout, il devait donner à l'Ordre, autant que le permettaient les manuscrits connus alors, un chant qui, en se rapprochant du Grégorien, fût vraiment Dominicain et vraiment un, puisé à la même source, susceptible de la même exécution, orné de cette variété dans la valeur des sons, distingué par ces repos bien ménagés qui déterminent les membres de la phrase musicale, de sorte qu'à l'aide du chant, on pût goûter mieux les paroles et former plus facilement les affections intérieures. Familiarisé avec ce mode de prière ecclésiastique, l'homme du sanctuaire finit par s'identifier avec sa prière et devenir une *hostie de louange* (\*). Il pourra même parvenir, dans les Offices les plus usuels, à chanter si bien, qu'à peine s'apercevra-t-il qu'il chante, tant il sera à Celui qu'il

(\*) Tibi sacrificabo hostiam laudis. (Ps. CVX.)

chanté. Et Dieu, de son côté, quoiqu'il saisisse les mille nuances de ces hymnes sans fin, tribut plus salubre encore à l'homme que glorieux au Ciel, Dieu y appréciera surtout l'union aux intentions de l'Eglise, qui en fait la dignité, et les affections du cœur religieux, qui en font la beauté.

Quand parut, rédigé dans cet esprit le *Cantus*, les personnes les plus compétentes l'apprécièrent beaucoup, en particulier les Pères Bénédictins de la Congrégation de France qui le regardèrent comme ce qui avait paru de mieux jusqu'alors. L'abbé Alix, membre du Tiers-Ordre, chapelain de Sainte-Geneviève, et le P. Lambillotte, S.-J., l'approuvèrent aussi, quoique ce dernier, chargé d'un travail du même genre, eût été obligé, avouait-il, de sacrifier les principes au mauvais goût du temps. En effet pour cette époque, le *Cantus* était une œuvre à étonner, à choquer même. Des réclamations arrivèrent jusqu'au Général; on qualifiait ce chant d'*excentrique*, comme si, ramener les choses à leur premier centre, c'eût été les en sortir; on invoquait la *désuétude*, sans penser qu'un tel argument battrait en brèche toute observance, justifierait tout abus, et ouvrirait, dans la liturgie, la porte à tout caprice du mauvais goût. Ce dernier désordre n'était même plus à pressentir; il régnait. En désertant les vraies traditions, on était tombé presque partout dans un genre sans nom, qui n'était ni la musique profane avec ses ressources enchanteuses, ni le plain-chant avec sa dignité pleine de céleste onction. La réaction en était d'autant plus opportune.

Plus tard, le P. Jandel publia le *Processionnal*, l'*Antiphonaire* et le *Cérémonial*. Ce dernier livre n'est pas, comme les deux autres, une simple réédition améliorée; c'est une vraie création; car jusque-là, aucun livre complet et authentique, digne de porter ce nom, n'avait été publié. Une longue et savante préface indique le caractère

du livre, ses sources et les divers degrés de sa force obligatoire (\*).

Aux questions du culte divin et de l'harmonie dans les chants sacrés, se rattache de très près, l'art dans l'architecture et la peinture religieuse. Le P. Danzas, ex-Provincial de la province de France, qui avait appartenu autrefois à la Société de Saint-Jean l'Évangéliste, organisée par le P. Lacordaire, et avait toujours apprécié les beautés artistiques du siècle de saint Louis, perfectionna ces goûts innés, par ses études sur les traditions et les monuments de l'Ordre. Il sut donc favoriser l'art chrétien sous toutes les formes, en particulier par la construction de l'église du couvent de Lyon, auquel il s'était consacré.

Il donna aussi à la peinture sur verre une impulsion dont se ressentirent une foule d'églises et de chapelles de l'Ordre, ce qui a fait écrire au savant P. Marchese, les lignes suivantes : « Le P. Danzas, très versé dans l'art de la peinture, a fourni le dessin de toutes les verreries du couvent de Lyon. Pour la composition et la partie décorative, elles peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures œuvres des artistes modernes. Les dessins laissent peut-être un peu à désirer ; mais, considéré dans l'ensemble, le travail doit être d'un très bel effet, et ces débuts promettent un plus bel avenir ; nous en félicitons les excellents auteurs. » (Mémoires des artistes Dominicains.)

Un autre objet sacré pour lequel le P. Jandel stimula alors le zèle de ses religieux, fut la propagation de la dévotion du Rosaire. Pie IX désirait la voir se répandre largement, comme moyen de renouveler dans le peuple chrétien l'esprit de prière, et d'y combattre l'ignorance, par la méditation des principaux mystères de Jésus et de Marie. L'expérience de chaque jour montrait, en effet, quels fruits de conversion pour les pécheurs et d'amélio-

(\*) Depuis, le R<sup>me</sup> P. Larroca, Maître général, a édité un Missel et un Graduel, où l'antique annotation est rétablie dans toute sa pureté.

ration pour les justes, en résultaient partout. Mais on comprit qu'on ne ferait rien de profond ni de durable sans billets périodiques et sans réunions spéciales pour stimuler le zèle. Dans la société actuelle, si dissipée et si tiraillée en tous sens, il faut ces industries que, d'ailleurs, les perfectionnements de la presse et la rapidité des communications rendent plus faciles que jamais.

Un religieux du couvent du Saint-Nom de Jésus, le P. Augustin Chardon, qui avait un attrait de longue date pour le Rosaire, et une rare éloquence pour le faire goûter, se voua à cette œuvre. Il l'étendit même, en ressuscitant l'ancienne association du *Rosaire perpétuel*, perfectionnée par ses soins. Pour être de la confrérie du Rosaire, telle que l'institua saint Dominique, il suffit, on le sait, de réciter le Rosaire une fois par semaine, avec pleine liberté de choisir le temps et de séparer les quinze dizaines à son gré. Mais, que de confrères veulent faire plus pour Marie et pour l'Eglise ! Ils acceptent donc de dire, une fois par mois, le Rosaire durant une heure qui leur est déterminée : à d'autres sont assignées les autres heures du mois ; et ainsi se perpétuent les supplications de l'Eglise à Marie, d'où cette organisation a été nommée *Rosaire perpétuel*. Depuis, grâce à l'impulsion donnée par le P. Augustin et aux faveurs du Saint-Siège, l'association a fait d'immenses progrès : c'est une croisade où s'enrôle le monde entier.

A côté de ces œuvres de piété et de zèle, l'étude des Constitutions de l'Ordre était digne d'appliquer les religieux de bonne volonté, qui avaient offert au P. Jandel leur entier dévouement. Sous l'écorce aride de cette législation, se retrouve une philosophie qui donne l'intelligence de la perfection, une sève qui nourrit la ferveur. Le P. Ambroise Potton avait des aptitudes remarquables pour ce genre de travail. Il commença à faire ses preuves en rééditant les Constitutions des Sœurs du grand Ordre, remaniées et complétées par ses soins. Puis il aida plusieurs

Congrégations des Sœurs du Tiers-Ordre régulier, à mettre leurs statuts en harmonie, d'une part, avec les antiques traditions de saint Dominique, de l'autre, avec les prescriptions récentes du Saint-Siège. Les services que ces travaux rendirent, valurent à leur auteur d'être employé plusieurs fois dans les Chapitres généraux de l'Ordre, et d'être nommé secrétaire de la commission pour la réédition des Constitutions, dont il sera ultérieurement parlé, et dont il activa heureusement les travaux.

Mais ce n'est pas seulement dans le code des Constitutions que se retrouve la lettre et l'esprit des Ordonnances d'après lesquelles Dieu jugera le Frère-Prêcheur ; ils se voient en traits resplendissants dans la vie des saints et pieux personnages de l'Ordre, et ils sont admirablement commentés, par les usages des temps primitifs de sa fondation. Le P. Jandel favorisa donc alors le zèle des hommes studieux, pour l'Agiographie dominicaine, à laquelle le P. Lacordaire avait fourni, comme pierre fondamentale, sa belle *Vie de saint Dominique*. Le Maître général aurait aimé voir commencer dès lors la réédition de la vieille *Année Dominicaine*, œuvre importante à cause des trésors de science et de vertu dont elle offre le résumé, et du soin qu'ont mis les rédacteurs, à les présenter dans l'unité de lumière, pour que le simple énoncé des faits devint l'apologie des principes. On ne perdit pas de vue ce désir, mais une si belle œuvre ne devait être entreprise que plus tard.

Du moins le P. Danzas mettant à profit ses nombreuses recherches, commença la publication de ses *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*. « En 1867, y est-il dit dans la préface, le R<sup>m</sup>e P. Jandel, soixante-douzième successeur de saint Dominique, nous pressait de reprendre un travail commencé et abandonné depuis près de vingt ans. C'est celui que nous publions aujourd'hui. Pour relever notre courage, il ne fallait rien moins que cette parole tombée d'en haut. La mort de celui qui faisait

notre force, a été plus prompte que notre obéissance. A défaut d'une approbation que nous aurions été heureux de recevoir de notre Maître général si regretté, nous ne pouvons qu'invoquer sa bénédiction sur une œuvre dont la pensée lui appartient. Nous lui confions le sort de ce livre ; puisse-t-il répondre à ses desseins. »

Cet ouvrage fait envisager dans leur ensemble, les divers aspects des temps primitifs, pour en apprécier l'esthétique. On comprend qu'il ait été loué même en dehors de l'Ordre ; les questions qu'il traite touchent, par mille côtés, à l'histoire de l'Eglise et à la théologie mystique : deux choses pleines d'intérêt pour ceux qui veulent étudier à fond la permanence, dans le monde, de la vie de Jésus-Christ et des fruits de sa Rédemption. C'est ce qui fit tracer au cardinal Pie ces quelques lignes d'éloge, aussi senties que méritées : « Fasse la bonté divine que beaucoup d'âmes *courent à l'odeur des parfums* qu'exhalent ces pieuses et doctes pages. Un des fruits des *Etudes*, sera d'inspirer aux fidèles une plus haute estime de ce saint état religieux qui, né avec l'Eglise, vivra comme elle jusqu'à la fin des temps, et que l'esprit du mal ne hait et ne travaille à détruire, que parce qu'il est, dans le monde, un foyer tout divin de vie, de science et de perfection. *Quæ tu perfectisti destruxerunt.* (Ps. X, 4.) »

Les monastères des Dominicaines cloîtrées occupent, dans l'histoire des temps primitifs, une place importante, eu égard aux intelligences d'élite et aux caractères remarquablement trempés qui s'y développèrent, mais surtout à cause des prodigieux phénomènes de grâce qu'y opéra l'esprit de Dieu. L'auteur des *Etudes*, non content de leur consacrer, dans son livre, de belles pages, contribua aussi à la publication de l'ouvrage intitulé : *Mystiques d'Unterlinden*. Il abonde en types ravissants, et stimule les cœurs les plus apathiques à monter vers ces régions surnaturelles, où de simples filles ont si noblement su parvenir, et ont eu le bonheur de si saintement mourir.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VISITES ET CONSEILS A DIFFÉRENTS MONASTÈRES DE L'ORDRE. RETRAITES AU MONASTÈRE DE MARINO

Rôle des monastères dans l'Ordre. — Dévouement du P. Jandel aux religieuses de Santorin. — Monastère de Nay, son passé, sa reconstitution, essais qui en sortent. — Marino. — Retraites qu'y fait le P. Jandel. — Sentiments intérieurs qu'il y éprouve. — *Gethsémani*. — Résolutions qu'il y prend. — Forces acquises quand il revient à Rome.

On vient de voir figurer, parmi les travaux dont le P. Jandel encourageait la publication, certains écrits consacrés aux Sœurs dominicaines, surtout contemplatives. Il est remarquable en effet que la Providence, ainsi qu'on l'a dit plus haut, amena saint Dominique à instituer ses religieuses avant les Frères-Prêcheurs, comme pour mieux affirmer la place fondamentale divinement assignée, dans la nouvelle œuvre, à l'esprit de retraite, d'oraison et de pénitence, auquel ces âmes sont principalement vouées. Quelles sources de grâces, en effet, s'amassent dans leur clôture, pour arroser jour et nuit le champ que les Pères s'en vont remuer par leur parole ! Dans la générosité à suivre les observances claustrales, que montrent ces vierges délicates, quel stimulant pour le religieux qui serait tenté de nonchalance ! quelle compensation pour celui que son ministère prive, contre son gré, des exercices de la vie régulière ! Enfin dans leur zèle à faire connaître les Saints de leur famille, et dans leur esprit de prosélytisme à en propager les dévotions, quelle leçon pour ceux qui, partageant leur vie entre l'étude et l'apostolat, sauraient à peine leurs annales, et tiendraient enfouis des trésors dont ils ont été choisis dispensateurs.

Le P. Jandel, porté par principe à favoriser toute œuvre issue de saint Dominique, se sentait une affection plus pa-

ternelle pour les saints asiles où tant d'âmes d'élite vivent loin du monde. Là, elles n'aspirent qu'à se transformer en Dieu, et leur grande étude est de maintenir, dans les moindres détails de la vie extérieure, les mœurs de leurs ancêtres, sans appréhension de choquer les habitudes du siècle, puisqu'elles ont brisé avec lui. Telles étaient aussi les inclinations intimes du P. général; il consacra donc, soit dans le cours de ses visites, soit durant son séjour à Rome, une bonne partie de ses efforts à procurer le bien des religieuses, à les élever au-dessus des petites misères de leur sexe, dont leur saint état ne les préserve pas toujours; en un mot, à faire, de leurs retraites, autant de jardins de délices, qui méritassent les complaisances de la terre et du ciel.

De leur côté, les religieuses avaient vite compris ce que le Père était pour elles. Avec leur esprit de famille et leur estime du principe d'autorité, sa seule qualité de successeur de saint Dominique, eût suffi pour le rendre vénérable à leurs yeux, et pour leur inspirer le plus vif désir de recevoir ses visites, ou de profiter, au moins par lettres, de sa direction. Mais quand elles voyaient en lui cet amour de la règle, cette tenue au parloir, cette discrétion dans les conseils, cette sagesse qui tenait compte de toutes les situations, cette bonté singulière dégagée du sensible, et d'autant plus propre à se communiquer à toutes, pour les porter toutes à l'amour divin, leur piété filiale n'avait plus de bornes. Dès qu'il s'agissait de louer l'effet salutaire de son influence, tous les monastères, qu'ils fussent en Italie, en Grèce, en Irlande, à Lisbonne, en Suisse, en France : tous n'avaient qu'une voix.

C'était au point qu'il lui fallait se défendre contre leurs pieuses importunités, et modérer en particulier leurs désirs de se placer sous sa juridiction : « Je vous assure, disait-il à l'un de leurs aumôniers, que je suis très loin de désirer cette situation, soit à présent, soit plus tard; nous y perdriions plus qu'elles n'y gagneraient. Il ne saurait y



avoir de position plus belle, que celle qui nous est faite aujourd'hui par les évêques. Ils nous laissent le soin de donner certains secours spirituels et de développer le véritable esprit de l'Ordre, sans avoir les épines du gouvernement ni ses responsabilités, ni l'obligation de fournir les confesseurs. Quand je vois ici ce qu'entraîne d'embaras et de déboires, pour un pauvre Provincial, la seule nécessité de pourvoir de confesseurs les monastères soumis encore à sa juridiction, je vous assure que je ne suis pas tenté d'envier l'établissement de cet ordre de choses, là où il n'existe plus. » Il citait souvent, sur cette question, l'exemple de certains monastères très observants, dont les vénérables fondatrices, libres de choisir entre les deux juridictions, avaient accepté celle de l'Ordinaire, « sans être pour cela, remarquait-il, ni moins dominicaines ni moins ferventes. »

Nous ne pouvons entrer dans le détail de ce qu'il fit en Italie, pour les monastères de Rieti, de Lucques, de Gênes, etc.; ni pour ceux d'Estavayer et de Schwitz, en Suisse; ni pour celui de Saint-Hyacinthe, à Cracovie; ni pour celui de Drogheda, en Irlande; ni pour ceux de *Salvator*, de *Sacramento*, de *Bom Successo* et de *Santa Joanna* à Lisbonne (\*). Mais nous ne saurions passer sous silence son dévouement, dans des jours difficiles, pour les religieuses grecques de Santorin dans l'Archipel, sous la domination des Turcs. Ce n'était pourtant pas des infidèles que leur venaient leurs épreuves, mais des autorités qui avaient pour office de les protéger. Longtemps elles durent rester privées des Sacrements, et elles auraient succombé si le P. Jandel, agissant fortement près de la Propagande, ne les eût délivrées de l'oppression et munies de tous les secours spirituels. Il favorisa aussi la reconstitution matérielle de leur monastère, dont l'achèvement fut

(\*) Ce fut le Couvent de *Santa Joanna* qui lui fit cadeau d'une tunnelle de saint Dominique, qu'il devait un jour offrir à Pie IX. (V. livre VI, ch 6)

l'occasion d'une consolante solennité. Les religieuses de Santorin, depuis, le regardèrent, et le remercièrent comme leur ange tutélaire, comme leur second fondateur.

Les monastères de France ne pouvaient devenir indifférents à son cœur, ni étrangers à son zèle; il promut le bien de tous, autant qu'il fut en lui, à commencer par le plus ancien, celui de Nay.

Le monastère de Saint-Dominique de Nay, dans le pays béarnais, fut fondé le 14 avril 1673, à la demande des habitants de cette petite ville. Ils désiraient des religieuses dominicaines pour élever leurs filles, sans être obligés de les confier à des maîtresses imbues de l'hérésie de Jeanne d'Albret. Le couvent de Prouille, qui avait milité au treizième siècle contre l'hérésie albigeoise, envoya à Nay plusieurs religieuses pour combattre le protestantisme; elles avaient à leur tête, comme Prieure, la Mère Anne d'Abillon de Sévignac. Leur apostolat triompha de toutes les oppositions des calvinistes; et malgré leur rigoureuse pauvreté, rendue plus sensible par les fatigues de l'éducation, voyant combien le pays avait besoin de prière, elles s'assujettirent, comme à Prouille, à la règle et aux exercices du grand Ordre. Le chant de la Sainte Messe et du divin Office était quotidien, et la clôture fort sévère. En 1792 la révolution, nouveau protestantisme perfectionné, s'attaqua au monastère de Nay. Les commissaires vinrent sommer les religieuses de quitter leur saint habit et de les suivre. Dans ce moment d'angoisse, le Père Aldebert, religieux de l'Ordre, les exhorta à tout souffrir pour Dieu; et les pauvres victimes, vêtues d'un costume improvisé, traversèrent la ville, accueillies par les huées de la foule, pour entrer en prison. Elles y endurèrent le froid, la faim, la soif; mais leur souffrance la plus aiguë était de se voir réunies à la lie du sexe, qui remplissait la prison de propos inconvenants et blasphématoires.

Cependant Dieu veillait sur ses fidèles servantes auxquelles l'aumônier, sous un déguisement, put donner de

temps en temps les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Après deux ans de dure captivité, on fixa, le jour de leur immolation, et elles s'y préparaient, comme à une fête, lorsque la mort de Robespierre, en arrêtant l'exécution, trompa leur céleste attente. La liberté rendue à tous les prisonniers, les religieuses rachetèrent, avec des aumônes, un lot de leur couvent, changé en salle de comédie. Le 29 juillet 1807, elles y rouvraient les classes, sans pouvoir reprendre en entier leurs saintes observances, sauf une Sœur qui, jeune encore, s'appliquait à pratiquer tout à la lettre, au nom des autres.

Depuis 1835, les Maîtres généraux reprirent les relations avec les Sœurs de Nay, et le Père Lamarche leur annonça en 1840 la restauration de l'Ordre par le P. Lacordaire. Le jour de Noël 1853, sous le premier généralat du Père Jandel, assistées par le Père Bourard, elles reprirent avec une indicible joie toutes les austérités du grand Ordre, et fermèrent les classes, pour lesquelles des Congrégations enseignantes venaient de s'établir. Cet acte généreux fut bientôt récompensé ; la communauté vit se multiplier ses enfants, et le 2 octobre 1857, sous le second généralat du Père Jandel, douze religieuses allèrent fonder à Mauléon, dans le pays basque, le couvent du Saint-Rosaire, qui s'employa avec ardeur et intelligence à rédiger et à propager au loin divers travaux sur les observances des Dominicaines contemplatives. Plus tard, en 1863, Nay envoya un autre essaim fonder le monastère de Dax, qui à son tour fonda celui de Chinon, d'où sortit celui d'Oullins près de Lyon. De même qu'à Nay, on ajoutait aux offices et aux oraisons de règle, la récitation perpétuelle du Rosaire, jour et nuit, à l'église : ainsi, le monastère d'Oullins accepta l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, et Dieu l'en bénit, puisqu'il put fonder bientôt en Amérique le couvent de New-York, transportant ainsi les vieilles traditions monastiques et les exercices de la contemplation, au cœur même de cette jeune nation, que

l'on donnait comme exclusivement éprise des œuvres extérieures, incapable par son tempérament aventureux et fébrile, de la vie de solitude en Dieu.

Un dernier rejeton sortit plus tard de Nay : ce fut pour repeupler le monastère de Prouille, comme celui-ci avait autrefois peuplé le monastère de Nay. Le Père Jandel visita Prouille où il trouva les souvenirs de saint Dominique toujours vivants, où il sentit son esprit plus vivant encore ; il bénit les constructions commencées et encouragea plus d'une fois, à Rome, M<sup>me</sup> la vicomtesse Jurien de la Gravière, suscitée par la Providence pour cette restauration. A des jours de persécution, quand les monastères bien assis déjà, tremblaient, et qu'en commencer un nouveau semblait une imprudente bravade, à l'égard des impies triomphants, il était réservé de voir Prouille reflourir. On y trouve maintenant et l'on y voit grandir un des principaux foyers de dévotion au Rosaire, grâce au zèle persévérant de M<sup>sr</sup> Billard, évêque de Carcassonne, et aux bénédictions de Léon XIII, si justement surnommé, le *Pape du Rosaire*.

Parmi les monastères d'Italie, il en est un consacré aussi au Rosaire, qui eut une part réservée dans les sollicitudes du Père Jandel, celui de Marino. En voici les origines :

Une fille du prince Colonna, duc de Marino, s'était faite religieuse à Rome dans l'illustre monastère de Saint-Dominique-et-Sixte. Mais sa vie ne répondait pas à sa profession ; elle était légère, dissipée, insensible aux réprimandes, si ce n'est qu'en assistant au *Salve Regina*, pour lequel elle avait gardé une inexplicable dévotion, elle se sentait tourmentée de mille remords. Touchée enfin de la grâce, elle voulut, pour mener une vie plus solitaire, plus pauvre et plus pénitente, fonder à Marino près de Rome, dans le domaine de son père, un couvent placé sous la protection de Marie. C'est en signe de cette consécration que, par une de ces pratiques de surérogation, louables

quand elles sont conformes à la discrétion et à l'obéissance, on y établit (et l'usage s'en est maintenu), la récitation du Petit-Office tous les jours, même les plus solennels. Dès le matin de la prise de possession, la fondatrice et ses compagnes eurent l'occasion de pratiquer cette pauvreté effective qu'elles ambitionnaient. Le prince Colonna, en signe de fête et parce qu'il n'y avait rien encore d'installé, s'était chargé du dîner conventuel ; mais ses ordres furent mal compris ; la communauté, après avoir vainement attendu le repas princier, dut faire cuire à la hâte des fèves dans une terrine où chaque sœur puisait de son mieux ; toutes bénirent Dieu de cette providentielle aventure. Depuis, le monastère persévéra dans la ferveur ; on s'y rappelle toujours les vertus de la première fondatrice, ses maximes, et la malédiction qu'elle lança, en prenant pour témoin la statue de Marie dans le *dormitorium*, contre toute religieuse qui se laisserait gagner par les amitiés particulières : Dieu lui avait fait comprendre à quel point elles sont funestes à la vie de communauté, et détestables dans des épouses de Jésus crucifié.

Quand le P. Jandel connut ce monastère, en venant avec le P. Besson y faire sa retraite, lors de sa promotion au généralat, il en apprécia la simplicité, en goûta la solitude et s'efforça, par ses visites régulières, d'y accroître la ferveur. Il y recommandait en particulier, la fidélité à l'esprit d'oraison : « Que les jeunes Sœurs, disait-il, s'efforcent de dépasser les autres par leur zèle pour l'office divin ; que le silence soit observé plus soigneusement aux abords du chœur et dans les temps qui précèdent ou suivent la messe conventuelle.... Quand on redoute les périls et la persécution, on est exposé à se laisser envahir l'esprit, par des préoccupations dissipantes, qui servent de prétexte pour négliger certains points d'observance ; c'est au contraire dans ces temps, qu'il faut redoubler de fidélité. »

Sa charité envers les sœurs de Marino était grande, surtout pour les malades. Y avait-il une religieuse gra-

vement atteinte, il demandait souvent de ses nouvelles, et, de retour à Rome, il implorait pour elle une bénédiction spéciale du Saint-Père, ce qui consolait singulièrement l'infirmes. Les Sœurs étaient pauvres; pauvre lui-même, il ne pouvait leur donner tous les secours qu'eût désiré son cœur; mais il ne dédaignait pas de témoigner sa charité dans les plus petits détails. C'est ainsi qu'un jour, sachant une des religieuses les plus ferventes, atteinte d'un mal de jambe qui exigeait l'application de linges doux et flexibles, à peine arrivé de Rome, il la fit appeler au parloir, et lui dit : « Ma fille, une tertiaire m'a fait cadeau d'une provision de bien bonnes pièces de fil, nous allons partager »; et en même temps il faisait passer par le tour, le paquet déjà préparé. Quelquefois son zèle l'emmenait loin des sœurs; il allait jusqu'à Frascati faire une conférence aux zouaves pontificaux qui s'organisaient alors. Il n'avait pas précisément l'éloquence militaire; mais son affabilité et sa dignité les impressionnaient : « Quel Général, disaient-ils ! Et il a six mille religieux sous ses ordres ! »

Mais quand il venait à Marino pour y vaquer à la retraite, ce qui avait lieu une fois l'an (sans parler des retraites supplémentaires qu'il trouvait moyen de faire ailleurs), il ne s'occupait plus que de Dieu, à moins qu'il ne jugeât nécessaire d'écrire un mot à quelques âmes éprouvées dont il avait la direction, comme celle à qui il adressait ces lignes : « Venu ici dans un de nos monastères, j'en ai profité pour faire quelques jours de retraite, dont j'avais besoin. Dieu me pardonnera de vous écrire par contrebande. Après le surcroît de fatigue physique et morale qui accompagne nécessairement une visite prolongée, un peu de recueillement et de paix est chose bien nécessaire, pour retremper l'âme et reposer le corps. J'avais du reste un motif tout particulier, de désirer ardemment le calme et la solitude. J'ai eu une grande peine..... Je la confie à votre cœur de fille. Vous concevez aisément que, si blasé que je

sois sur les épines de ma charge, la force manque parfois et que le corps se ressent de l'affaissement de l'âme. En effet, ce que j'éprouve est une forte prostration qui me rend comme incapable de tout travail. J'espère que la retraite me remettra ; priez Notre-Seigneur qu'il me fasse la grâce de m'y retremper et de m'y préparer à de nouvelles épreuves. »

C'étaient ces convictions sur les heureuses influences de la retraite, qui le portaient à tant la recommander aux supérieurs entrant en charge : « L'unanimité de votre réélection m'a fait un bien grand plaisir, disait-il à l'un d'eux. Courage donc et reprenez votre fardeau avec une nouvelle ardeur. Mais tâchez de commencer par une bonne retraite, pour y reposer votre âme : « Un grand chemin vous reste, *grandis enim tibi restat via.* » Il faut donc reprendre des forces, et vous marcherez mieux ensuite « fortifié « par cette nourriture, *in fortitudine cibi illius* : »

Quel plan le P. Jandel suivait-il en retraite ? On sait qu'il emportait avec lui divers livres spirituels, outre la Bible, comme Massoulié, Bellécius, etc. Mais sa grande méthode était de regarder Dieu, d'écouter Dieu, de respirer Dieu, de se *détendre* en Dieu, si l'on peut employer ce mot, et surtout de s'abandonner à l'action de Dieu, pour le présent et l'avenir. Avec cette méthode, ses exercices devenaient très simples. Pendant plusieurs heures il s'entretenait avec son divin Maître, au Très-Saint Sacrement, dans une ferveur incomparable. Les sœurs, par une tribune latérale, ne se faisaient pas faute de l'y contempler. Deux fois le jour, il se rendait à la vigne du monastère, placée aux portes de la ville. Là, assis sur un tertre, pendant plus d'une heure, il vaquait à l'oraison ; dans d'autres moments, il s'agenouillait sur des fagots de sarments, le rosaire à la main, et gardait longtemps cette humble attitude, sans remarquer que les ouvriers suspendaient leur travail pour fixer sur lui des regards admirateurs. C'était son habitude aussi, à certains jours, de visiter les diverses églises du

pays, comme pour imiter, en petit, les sept Stations de Rome. Il marchait alors dans les rues de la ville tout recueilli, sans chapeau, le capuce sur la tête, le rosaire à la main. Beaucoup de personnes en le voyant disaient : « *Ecco il santo* : voici le saint. » Le reste du temps se passait dans la cellule, à lire ou à méditer. Pendant le repas, le frère Nicole, son convers, lui faisait la lecture.

Mais que se passait-il au fond de son âme ? On appelait Marino sa *chère solitude*, son *Sinaï*, son *Thabor* : hélas ! c'était souvent son *Gethsémani* ! Il avait parfois des obscurités et des angoisses sur la manière dont il secondait l'esprit de Dieu, dans l'œuvre qui lui était confiée ! « Que j'ai besoin de me fortifier, disait-il ! j'ai des remords. Moi qui devrais communiquer la vie à tout le corps, je suis comme une mère lorsque, faute de nourriture pour elle-même, elle n'a plus de lait à donner à son enfant ! « Ma tête est languissante et mon cœur envahi par le chagrin, *omne caput languidum et omne cor mœrens*. » Je prie Notre-Seigneur de nous envoyer des saints ; mais par malheur je ne travaille pas moi-même, comme je le devrais, à le devenir. »

Faut-il s'étonner de tels sentiments ? Sainte Thérèse semble dire que saint Dominique, dans ses premières années, connut ces peines fécondes (\*). Et la sainte réformatrice du Carmel elle-même, bien qu'éclairée auparavant par des visions célestes, eut ses longues heures d'angoisse, comme elle l'indique en divers endroits : « Il se répandait

(\*) « Avant de quitter Ségovie, elle eut la dévotion de visiter l'église du monastère dominicain de Ségovie, où saint Dominique, dans ses oraisons et ses pénitences, avait répandu beaucoup de larmes et de sang. Elle y reçut de grandes consolations. Saint Dominique lui apparut, il lui confia les peines qu'il avait endurées, les secours que le ciel lui avait accordés ; et, prenant sa main dans les siennes, il lui promit de l'assister dans ses propres travaux, *promesse qu'elle a si bien vu s'accomplir ensuite*, dit Yepès ; *puisqu'au commencement de la Réforme, tant la séparation que le reste des choses d'importance, s'est effectué par le moyen des Pères dominicains ou par leur aide.* » (Vie de S. Thérèse, d'après les Bollandistes, ch. XXII).



dans mon âme une affliction, une obscurité que je ne saurais dépeindre. Cette fondation n'était-elle pas une folie ? Pourquoi m'y être engagée, quand je ne pouvais vivre tranquille dans ma première condition ?... Quelques personnes étaient d'avis qu'on me mît en prison ; d'autres m'assuraient que mon projet n'était qu'une rêverie, qu'instruite par cette leçon, je ne devais plus m'en occuper à l'avenir, ni même en parler, puisque je voyais le scandale qui en était résulté. D'autres, en petit nombre, prenaient ma défense, mais faiblement ; et je sentais que celles qui m'étaient opposées avaient raison en bien des choses... Faire une prière m'était alors chose impossible ; une personne à l'agonie n'est pas dans une extrémité plus grande que celle où j'étais réduite. » — Quelle grâce exceptionnelle ne fallut-il pas à la Sainte, pour demeurer victorieuse !

Le P. Jandel savourait ces confidences et ces enseignements de la vaillante réformatrice. « A chaque page de ses écrits, remarquait-il, il se révèle une telle générosité de caractère ; une telle immolation d'amour, qu'il me semble impossible de les lire sans en être touché, ou tout au moins profondément humilié, ce qui est toujours beaucoup. »

Quoiqu'il n'écrivit pas ses impressions de retraite, on saisit çà et là quelque trace de l'action de la grâce en lui, par ces courtes ouvertures faites au hasard, dans ses lettres : « Je viens de terminer ce matin ma retraite, et je consacre mes premiers moments de liberté à votre âme pour qui Dieu a une prédilection. D'abord, je vous dirai tout confidentiellement que, pendant ces exercices, j'ai été attiré d'une manière forte et persistante, bien qu'avec une extrême répugnance de la nature, à m'offrir à Notre-Seigneur pour le suivre dans la voie des humiliations et du mépris. En même temps, il me faisait mieux comprendre, que c'est le moyen le plus efficace de féconder les travaux qu'on entreprend pour son service. Je ne puis

m'empêcher de penser qu'il a voulu me préparer ainsi à une lourde croix. Priez-le de me faire la grâce de la porter à sa suite et d'en tirer profit, pour moi et pour notre Ordre, lorsque le moment sera venu. »

« Grâce à Dieu, dit-il à une autre personne, chez vous l'affaiblissement du corps n'a servi qu'à fortifier l'âme. Aujourd'hui, dans cet état que je connais si bien, qui n'est, comme vous dites, *ni la santé, ni la maladie*, et qui est parfois plus pénible à porter que la maladie elle-même, vous recueillez les fruits de ce que Notre-Seigneur vous a fait acquérir, en demeurant en paix sous sa main, sans résistance, quoique sans attrait. Nous serions bien à plaindre, si la conformité à la volonté de Dieu exigeait l'amour des souffrances qu'elle nous envoie (j'entends un amour sensible). Plus la croix qui nous est offerte répugne à la nature, plus il peut y avoir de mérite à l'accepter avec un acquiescement calme et complet. Saint André m'est échu cette année comme protecteur. Avec cette courte sentence ; *Amour de la Croix*. Aujourd'hui, certains indices précurseurs me donnent lieu de penser que l'avertissement n'était pas sans motifs. J'en ai la chair de poule, et j'éprouve le besoin de diriger, vers ce but, tous les efforts de ma retraite. Dieu veuille qu'ils y suffisent et que j'en sorte véritable ami de la croix, je n'ose pas dire *amant*, j'en suis trop loin !... Priez-le de me faire cette grâce. Au fond, je comprends si bien, en théorie qu'il n'y a que cela, de bon, et que ce n'est que par là qu'on peut faire le bien ! Mais ma lâcheté n'en est que plus inexcusable. » — « Je fais ma retraite *al solito*, écrivait-il encore, recommandez-la bien à Notre-Seigneur, afin qu'elle soit, au besoin, une préparation prochaine à l'internationale, c'est-à-dire, au massacre ou à l'assassinat. »

A la fin, le retraitant en venait aux résolutions ; il y visait principalement à sanctifier sa vie intérieure, surtout le *principe* de ses opérations, en se faisant une âme simple et joyeuse ; simple pour être éclairée, joyeuse pour être

puissante. Bien convaincu de l'importance de ce point, il ne cessait de le recommander aux autres, pour assurer les fruits de leur retraite: « J'approuve vos résolutions de retraite, écrivait-il à un religieux, si ce n'est que j'ai été surpris de ne voir dans votre *horarium* que deux méditations chaque jour; il me semble bien utile d'en avoir trois. Je vous exhorte à tâcher d'acquérir cette *vie intérieure plus profonde*, dont je vois que vous avez senti le besoin. De votre fidélité à cette dernière résolution, dépendront toutes les autres, et vos progrès dans cette voie seront la mesure et la condition de vos progrès dans toutes les vertus dont vous poursuivez l'acquisition, en sorte que vous pourrez dire: « *Venerunt autem mihi omnia* « *bona parler cum illa*; avec la vie intérieure, me sont « venus tous les biens. » (Sap. VII, 15.)

« J'ajoute qu'un Supérieur a plus besoin qu'un autre, de s'exercer à cette vie intérieure; elle doit être sa force, et le principe de son action salutaire sur les âmes qui lui sont confiées. *Celui qui reste en moi, et moi en lui, celui-là rapporte beaucoup de fruit.* Comme moyen d'avancer dans cette voie d'union, j'ai regretté de ne rien trouver, dans vos notes, de relatif à la dévotion au Sacré-Cœur; vous aviez commencé à en éprouver l'efficacité. Je vous engage à combler cette lacune. Pour tout le reste, persévérance et fidélité: faites cela et vous vivrez; *hoc fac et vives.*

« Vous me dites dans vos impressions, que *vous n'avez pas grâce pour contenter tout le monde.* Est-ce que vous auriez jamais eu cette prétention? Notre-Seigneur lui-même a-t-il contenté tout le monde? Eh bien! *le disciple n'est pas au-dessus du Maître.* Faisons notre devoir et laissons dire. J'ai grande compassion des pauvres supérieurs, parce que je sais trop par expérience, combien ils sont jugés et condamnés à tort et à travers; on les blâme quoi qu'ils fassent; s'ils ne font rien, on les blâme encore plus, mais cette fois on a raison. »

Comme résultat final de ses retraites, le P. Jandel constatait souvent un état de sécheresse et de foi nue dont il disait : « Quoique je sois demeuré bien froid dans ma retraite, il me semble qu'elle m'a fortifié, et que j'en suis sorti, prêt à tout ce que le bon Dieu voudra, soit à la vie, soit à la mort, *sive ad mortem, sive ad vitam* ; mais, hélas ! *l'esprit est prompt et la chair est faible !.....* J'étais à bout de forces, j'ai refait ma petite provision pour retourner à Rome ; je crains bien de les dépenser trop vite, les forces morales surtout. »

En effet, de retour à la maison généralice, il était envahi par le travail qui l'attendait et par les ennuis qui souvent redoublaient de toutes parts. La vue de ce qu'il avait à faire, et de son impuissance à tout faire ou à tout supporter, causait à sa nature sensible de vives impressions de peine. « Une fois pour toutes, écrivait-il à une personne de confiance, ne craignez pas de m'écrire longuement ; la vue des miséricordes de Dieu sur vous, pauvre chère enfant, me console et m'encourage à porter moi-même ma croix que j'ai si souvent la lâcheté de trouver bien pesante. Vous êtes bien heureuse ; Notre-Séigneur vous accorde les deux plus grandes faveurs qu'on puisse ambitionner : celle de souffrir pour lui, avec joie et beaucoup, et celle de lui gagner des âmes. Continuez à demeurer victime d'expiation entre les mains de notre divin Maître. C'est de bien grand cœur que je vous offrirai à lui, dans ce but spécial, au Très-Saint Sacrifice. Vous m'apparaissez comme la statue dans l'atelier du sculpteur qui lui donne les derniers coups de ciseau, avant de la transporter dans le temple de Dieu... Vos lettres ne me font pas seulement plaisir, elles me font du bien, parce qu'elles me révèlent l'action divine. Il suffit que vous vous contentiez de courtes réponses comme celle que je vous adresse ce matin en toute hâte. J'ai une surcharge d'occupations auxquelles, avec ma santé chancelante, je ne parviens à faire face qu'à grand'peine. Aussi, je comprends

que le bon Dieu veut me sevrer de plus en plus, des correspondances agréables, pour me condamner à celles qui m'écrasent et sont ma croix de tous les jours. Soit qu'elles aillent en se multipliant, soit que mes forces refusent le service, je ne viens plus à bout de suffire à la tâche et de me tenir au courant; c'est un flot croissant, c'est une montagne; je ne sais si cela durera; mais mon épreuve est pénible quand je vois la besogne s'amonceler. La seule pensée de tout ce qui est en retard m'est comme un cauchemar, qui rend impossible le repos de tête dont j'aurais besoin, car toute application me coûte..... Je voudrais être dispensé de penser. »

Il écrivait encore dans ces mêmes dispositions : « Continuez à quêter des prières pour moi; je ne saurais vous dire combien je suis parfois dégoûté de moi-même ! C'est qu'aussi, il y a bien de quoi ! Si vous saviez à quel point je suis desséché par les préoccupations extérieures, vous auriez grande compassion de moi, et plus grande pitié encore de l'Ordre confié à de pareilles mains. Ne croyez pas que je vous dise cela par humilité; hélas ! non; c'est tout bonnement par dégoût de mes travaux et de leurs résultats. Mais Dieu est le Maître, et je ne perds pas courage, puisqu'on prie tant pour moi. »

En effet, les âmes religieuses à qui il avait fait du bien dans ses visites et ses lettres, s'efforçaient de le lui rendre au centuple, par leurs prières et leurs pénitences. Grâce à leur appui, quand il se croyait au moment de succomber sous le faix, les forces lui revenaient à l'improviste; et dès que Dieu l'appelait à quelque entreprise nouvelle, il pouvait dire, se sentant plein de vigueur : « Mon cœur est prêt, Seigneur; oui, mon cœur est prêt à tout, à travailler, à porter mes peines propres, à porter celles de mes enfants, à prendre part, en outre, à celles du Saint-Siège et de ma mère la Sainte Eglise : *Paratum cor meum Deus; paratum cor meum.* » (Ps. CVII.)

## CHAPITRE SIXIÈME

### LE SAINT-SIÈGE ET LA RÉVOLUTION

Plan et marche de la Révolution contre Rome. — Protestation des Généraux d'Ordre à Pie IX. — Le Père Jandel favorise les enrôlements dans l'armée pontificale. — Castelfidardo. — Circulaire aux religieux d'Italie pour les garder de la séduction. — Brochure du Père Lacordaire et sa mort. — Confidences de Pie IX au Père Jandel sur le pouvoir temporel. — Projet de le faire cardinal. — Son désir et ses espérances de laisser toute Supériorité. — Edition de *Fontana* annoncée. — Enseignements qui en résultent. — *Novissima verba*.

Depuis que Pie IX, après avoir offert à son peuple tous les avantages temporels compatibles avec ses ressources et les intérêts des âmes, s'en était montré d'autant plus fort contre les empiètements de la révolution, celle-ci n'avait cessé de conspirer contre le Siège de Pierre. On connaît son but infernal constamment poursuivi ; on connaît ses procédés mêlés d'hypocrisie et de mensonge effronté, d'agissements tortueux et de violences sans nom ; on connaît ses fauteurs couronnés qui, par leur *politique de bascule*, comme la qualifia Pie IX, savaient habilement, selon l'opportunité des circonstances, se taire ou parler, blâmer leurs alliés ou blâmer le Pontife, arriver en avance ou se trouver en retard ; de sorte que le *fait* ou plutôt le *forfait accompli*, apparaissait comme un résultat inévitable de la situation, ne laissant place qu'à de belles protestations du Pape, qu'à de vaines condoléances des pouvoirs humains.

Le Père Jandel suivait, avec douleur, les étapes de cette campagne perfide : « La secte nous dorlotte en ce moment, disait-il : quelques bombes anodines, quelques petits assassinats par ci et par là ; c'est presque de l'honnêteté pour ces messieurs, mais cela ne durera pas longtemps. » « Mes vœux de bonne année, écrivait-il à des

novices étudiants, sont ceux d'une obéissance, d'un dévouement, d'un amour de fils pour le Pape et pour Rome. Et remarquez bien que je ne dis pas *Pie IX*, car comment ne l'aimerait-on pas ? Je ne dis pas *l'Eglise Romaine*, car on ne saurait être catholique sans cela ; mais je dis *Rome* et le *Souverain Pontife*, qui ne sont devenus le point de mire de toutes les attaques de l'impiété, que parce que *les enfants des ténèbres*, cette fois encore, *plus prudents que des enfants de la lumière*, ont compris à merveille que c'était la clef de voûte de tout l'édifice. »

Pour développer partout, dans le cœur de ses religieux ces dispositions de dévouement au Saint-Siège, il leur transmet la protestation suivante, qu'il avait adressée au Saint-Père, en union avec les chefs de tous les Ordres mendiants :

« Nous croyons et nous disons, que la guerre dirigée contre la domination temporelle du Souverain-Pontife, vient uniquement du désir de renverser l'autorité spirituelle du Saint-Siège.

« Nous croyons et nous disons, que les hommes politiques qui exagèrent habilement les abus de l'administration des Etats pontificaux ou qui en gémissent hypocritement, devraient plutôt se souvenir des paroles du Sauveur : *Pourquoi regardez-vous une paille dans l'œil de votre frère et ne considérez-vous pas la poutre qui est dans le vôtre ?*

« Nous croyons et nous disons, que l'accord de toutes les sectes, de tous les ennemis de l'Eglise à couvrir d'éloges le projet de *délivrer*, selon leur expression, le Souverain-Pontife du fardeau des choses temporelles, est plus que suffisant pour démontrer à tout esprit catholique les funestes résultats qu'espèrent les fauteurs de ce dessein.

« Nous croyons et nous disons, que nul catholique ne peut, sans mériter la note d'une inexcusable témérité, applaudir à cette injuste et sacrilège spoliation, y concou-

rir d'aucune manière, ni approuver ce que réproûve de toutes ses forces, le Suprême Pasteur de l'Eglise.

« Que si la liberté de notre voix évangélique nous attirait quelques persécutions, nous les subirions avec joie, nous ressouvenant des paroles des Apôtres Pierre et Paul : *C'est le temps où commence le jugement dans la maison de Dieu... Il faut que tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffrent persécution ; mais si, en faisant le bien, vous souffrez patiemment, regardez-le comme une grâce devant Dieu ; c'est à cela que vous êtes appelés ; si donc vous souffrez pour la justice, bienheureux êtes-vous.*

« Mais sachant aussi combien est puissante devant Dieu la prière persévérante du juste, nous conjurons nos frères, avant toutes choses, de faire des supplications, des oraisons, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, pour tous les rois et pour tous ceux qui sont au pouvoir, afin que nous obtenions enfin, avec leur concours, une vie calme et tranquille, en toute sécurité et piété. »

A ces courageuses protestations, était annexée l'ordonnance d'un *Triduum* solennel en l'honneur du Saint-Nom de Jésus, et de l'exposition du Très-Saint Sacrement chaque vendredi, après le chant des versets de la Passion, comme supplication publique à Dieu pour le triomphe du Saint-Siège.

En même temps que le Père Jandel avait recours à la prière, il favorisait les enrôlements de Hollandais, de Belges, de Français, désireux de contribuer à la défense du Saint-Père. Les tertiaires de Paris les plus dévoués à l'Ordre et à l'Eglise, à leur tête MM. Emile Keller et Auguste Fiot, correspondaient avec lui ; c'était bien dans leur rôle de membres de la Milice de Jésus-Christ. Divers amis de l'Ordre les secondaient, parmi lesquels M. Henri Pousielgue et le docteur Ozanam. D'autres tertiaires, à Rome, accueillaienent les généreux conscrits et leur servaient de trésoriers, de conseillers, de père et de mère, particu-



lièrement M. le Commandeur Charles Descemet et la Signora Rosa qui, de son magasin d'objets de piété, vraie Matrone Romaine, faisait sentir à toutes les grandes œuvres, les influences de son zèle, et était particulièrement estimée de Pie IX.

« Jusqu'ici, répondait le Père Jandel à ceux qui lui demandaient des informations, il n'y a point, au service du Saint-Père, de régiments français, mais bien deux régiments suisses qui correspondent à notre légion étrangère. C'est là que doivent s'enrôler, pour le moment, les Français qui voudront prendre du service. Si leur nombre s'accroît, comme il est permis de l'espérer, on formera des bataillons ou des compagnies de Français, selon le nombre des soldats. Le Saint-Père m'a lui-même exprimé le désir qu'il en aurait; mais on ne peut y penser tant qu'il n'y aura pas dans l'armée un noyau suffisant.

« Il se présente bien plus d'officiers qu'il n'en faut; et, comme me le disait M<sup>sr</sup> de Mérode: *on ne peut pas former un régiment de colonels*. Je me défie des dévouements qui réclament, avant tout, une paire d'épaulettes comme condition *sine qua non*. Je vous remercie des autres détails que vous me donnez, en particulier de ce que vous me dites du saint curé de Notre-Dame des Victoires. J'espère qu'il prie pour nous! mais je l'ai bien regretté! » — Le vénérable M. Desgenettes, en effet, venait de mourir, couvert dans sa tombe du scapulaire blanc de saint Dominique, qu'il avait si honorablement porté. Il laissait toute une génération de disciples dévoués sans mesure, au Saint-Siège comme à la Vierge Marie: Celle qui, par ses victoires, a tant de fois terrassé les ennemis de l'Eglise.

« Vous me feriez plaisir, écrivait une autre fois le Père Jandel, de dire au Père B... que, sur sa recommandation, j'ai donné à M. de Saverin une lettre pour M<sup>sr</sup> de Mérode; il part aujourd'hui pour Ancône, chargé d'y diriger les travaux des fortifications. »

Le Père s'intéressait particulièrement à un soldat, jeune

et vaillant comme David, qu'on lui avait instamment recommandé, M. de Pas. C'était un adolescent de grande et très riche famille de Paris. Entre les œuvres de zèle, il avait un faible pour le catéchisme aux ramoneurs. D'une santé très délicate, personne ne croyait qu'il osât penser à se faire soldat du Pape ; aussi, le voyant sur son départ, un ami lui en témoigna son étonnement, à cause de sa faible complexion ; et lui de répondre avec candeur : « En effet, je puis peu de chose, mais ce que je puis, je veux le donner au Pape et à l'Eglise » Arrivé à Rome, il écrivait à son protecteur : « J'ai mille remerciements à vous faire, de la bonté que vous avez eue de m'introduire auprès du Révérendissime Père Jandel, qui a été très sensible à votre souvenir, et s'est informé de vous avec beaucoup d'intérêt. »

Quand la petite armée du Saint-Père, par une trahison sans précédents peut-être dans l'histoire, voulant protéger les Marches, rencontra, non plus des bandes d'insurgés, mais une armée régulière et nombreuse, Ancône dut se rendre, et les Macchabées de la nouvelle alliance succombèrent à Castelfidardo, qui fut plutôt un assassinat qu'un combat. Dans toute la France, quel cri de réprobation ! mais aussi quelles angoisses pour savoir le nombre des victimes ! Le P. Jandel, interrogé, répondait : « Jusqu'à ce moment, il n'y a pas eu moyen de se procurer la liste des morts, à cause de l'interruption des communications. La Signora Rosa, M. Descemet et moi faisons notre possible pour obtenir ces informations ; aussitôt que nous aurons réussi, nous ne manquerons pas de les envoyer à M. Keller.

« Quant à M. de Pas, le général de Lamoricière, dont il était un peu parent, l'avait gardé près de lui, en voyant la bataille imminente à Castelfidardo. La veille du combat, envoyé en reconnaissance à quelques milles de Lorette, il fut malheureusement atteint d'un boulet qui le blessa au bras et tua son cheval sous lui. La blessure nécessitait

l'amputation. Le général Lamoricière, n'ayant pas assez de confiance dans les chirurgiens alors présents, attendit la venue d'un habile chirurgien français, attaché au corps du général Pimodan. Mais quand celui-ci arriva à Lorette, où le blessé avait été transporté, l'inflammation avait envenimé la plaie et l'amputation n'était plus praticable. Ce qui doit consoler sa famille et ses amis, ce sont les belles dispositions et le noble caractère que ce jeune homme a montrés dans cette circonstance. Il était d'un courage, d'une résignation, d'une sérénité d'âme admirables. Il regrettait que sa blessure l'eût retenu dans son lit le jour du combat, et ne lui eût pas permis de se dévouer à la bonne cause sur le champ de bataille. » Une Sœur de Saint-Vincent de Paul, qui avait fait partie d'un établissement fondé en France par le père du jeune soldat, se trouva là providentiellement pour le soigner. De son lit, il voyait la *Santa-Casa*, sur laquelle il laissa tomber avec amour ses derniers regards.

Le Maître général, si zélé pour susciter au Saint-Siège des défenseurs parmi les laïques, ne pouvait manquer d'inviter ses religieux à combattre le bon combat, avec le glaive de la parole, et par l'exemple de la fidélité. Il publia, dans ce but, le 1<sup>er</sup> janvier 1861, sa lettre circulaire *Tra i mali gravissimi*, adressée aux religieux d'Italie et des Iles adjacentes, exposés à se laisser éblouir par les idées de grandeur patriotique, sous lesquelles se dissimulaient les machinations de l'enfer. Il y est dit :

« Au milieu des maux très graves qui nous affligent aujourd'hui, nous avons trouvé un incroyable encouragement dans l'attitude sage et digne, de la très grande partie d'entre vous, de ceux qui ont eu l'enviable honneur de souffrir persécution pour la justice et d'être traînés, comme coupables, devant des tribunaux incompétents, d'être calomniés, jetés en prison, expulsés de leurs retraites sacrées. Par une conduite si généreuse, vous avez honoré l'état religieux, vous vous êtes honorés vous-mêmes.

mes ; vous vous êtes montrés dignes des glorieuses traditions de nos Pères, toujours défenseurs intrépides du vrai et du juste.

« Quant à ceux qui se laisseraient entraîner à méconnaître leur devoir et à donner scandale, nous n'hésiterions pas à les punir. Et, dès maintenant, nous ordonnons que quiconque déposerait l'habit religieux sans la permission du Saint-Siège, ou, manquant à la mansuétude de sa vocation, s'enrôlerait dans la milice que l'on ose appeler *légion sacrée*, ou qui accepterait des emplois soit civils, soit ecclésiastiques, en dehors de l'Ordre, ou prendrait part au plébiscite organisé pour les annexions, soit privé de voix active et passive et frappé des autres peines canoniques. Il se rencontrera sans doute de ces prudents selon la chair qui taxeront votre zèle d'indiscrétion, votre fermeté d'obstination, et vous diront qu'il faut s'adapter aux temps. Sourds à cette voix des hommes, écoutez plutôt celle de l'éternelle Vérité qui vous crie : *Ne vous conformez pas à ce siècle... Le disciple n'est pas au-dessus du maître... Ce sera pour vous une grâce, s'il vous est donné, non-seulement de croire au Christ, mais de souffrir pour Lui.* Rappelez-vous-le bien, très chers Pères et Frères, les hommes avec leurs violences, leurs passions et leurs vanités, passent tôt ou tard ; seules, la vérité et la justice sont éternelles. »

Que de religieux en Italie et dans le reste de l'Ordre tressaillirent de joie en entendant ces accents courageux et écrivirent au Maître général, d'un cœur reconnaissant : « Oui, nous sommes avec vous, comptez sur nous. »

Le Père Lacordaire voulut aussi apporter son concours à la cause sainte et dire une parole à lui. A la différence de ceux qui pronostiquaient l'avenir d'après leurs aspirations pieuses ou l'espérance d'une miraculeuse intervention, il s'appliqua à scruter le fond de la situation et exposa ce que l'on pouvait, à son avis, en attendre de plus pratique et de plus durable, avec le courant d'opinion

publique qui s'accroissait tous les jours. Sa brochure sur la *Liberté de l'Église et de l'Italie* excita des murmures ; mais le Père général, sans prétendre souscrire absolument à toutes les vues émises, loua les intentions de zèle qui animaient l'opuscule, en disant : « La brochure du Père Lacordaire me semble de nature à produire une bonne impression en France et à y servir utilement la cause du Saint-Siège, dont il défend les droits... Les attaques contre ses écrits ou ses paroles ne m'étonnent pas, observait-il ailleurs, dès que l'esprit de parti est en jeu. Je me rappelle ce qu'il me disait avec grande vérité, il y a une vingtaine d'années : *Je suis sûr que si je prêchais ou si je publiais, sans le dire, une homélie d'un Saint-Père, on la trouverait pleine d'erreurs et l'on crierait à l'hérésie.* » (\*)

Le Père Lacordaire fut touché de cet encouragement : « J'ai eu hier, écrivait-il, une grande consolation. Le Général m'écrivait de Rome pour me témoigner sa cordiale satisfaction de ma brochure, qu'il appelle *une belle et bonne œuvre*, et il m'invite à en offrir un exemplaire à Sa Sainteté. Ce témoignage a mis le comble à tous ceux que j'ai reçus... Mon livre sur sainte Madeleine réussit de même, au-delà de toutes mes espérances. »

A l'heure où il écrivait ces lignes, le P. Lacordaire avait peu de temps à vivre. Un mal inconnu le minait lentement. Ni les efforts des médecins les plus renommés, ni les prières suppliantes de ses fils, ni leurs pénitences, ni leurs pèlerinages pieds-nus, ni l'intercession de S. Marie-Madeleine dont on lui apporta de S. Maximin des reliques insignes, ne purent arrêter le cours de la mala-

(\*) Le trait suivant montre l'attachement du P. Lacordaire aux intérêts du Saint-Siège. Un jeune abbé très distingué et qui lui était très cher, étant venu le voir à Sorèze et émettant en récréation des idées téméraires sur le Pouvoir temporel des Papes, le Père, qui paraissait absorbé dans ses méditations, sortit brusquement de son silence et dit à l'abbé avec un geste significatif : « Mon ami, si tu veux soutenir ces choses, tu peux boucler tes malles et partir dès demain. »

die. Il le comprit le premier et tourna vers les régions célestes tous ses regards. Le Maître général recevait souvent de ses nouvelles et obtint pour lui, de Pie IX, la bénédiction suprême. Le malade en témoigna sa consolation à une âme qu'il avait longtemps dirigée, en lui faisant ses adieux et en lui donnant ses derniers conseils : « J'ai reçu hier, de Rome, une bien bonne nouvelle. Le Révérendissime Père Jandel sortait de l'audience du Saint-Père, à qui il avait fait part de ma maladie. Le Saint-Père s'en était montré vivement impressionné et avait chargé le P. Jandel de me transmettre la bénédiction apostolique...

« Pour vous, ajoutait-il à cette âme, je vous l'ai dit souvent, votre erreur est de ne pas voir Dieu en tout, Dieu vous châtiant, vous ennuyant, vous consolant, vous abattant, vous relevant, et toujours pour vous attacher à lui, soit en vous faisant sentir votre misère, soit en vous révélant sa plénitude. Je vous remets une dernière fois entre les mains de son Fils déchiré et sanglant pour vous. Que cet embrassement vous ôte enfin à vous-même et au monde, qu'il achève de vous purifier et de vous bénir ! Il y a en vous un grand bien préparé ; puissiez-vous être digne de l'accomplir ! Dieu ne vous a rendue malheureuse que parce qu'il vous prédestinait à un autre bonheur que celui de nos courtes années. Ne soyez pas infidèle à la grandeur de cette vocation, cachée dans la grandeur de vos infortunes.

« Après avoir lu cette lettre, vous vous mettez à genoux devant votre crucifix, et vous promettez à Jésus-Christ de lui être désormais uniquement dévouée. »

La grandeur d'âme et la sérénité de cœur qui respirent dans ces lignes, se soutinrent jusqu'à la dernière heure. Les plus dévoués disciples du Père étaient accourus pour *voir mourir ce sage* (Ps. XLVII), entendre ses dernières paroles, recueillir son dernier souffle ; ce fut au milieu de leurs oraisons et de leurs larmes qu'il expira, le jour de la

Présentation de la Vierge Marie au Temple, en 1861. Dieu lui épargna la vue des malheurs qui menaçaient l'Église.

Le Père Général, lorsqu'il voyait ces malheurs s'aggraver chaque jour sous ses yeux, aimait à exprimer à Pie IX, combien, dans tout l'Ordre de Saint-Dominique, on s'unissait à ses angoisses. De son côté, le Pontife se laissait aller avec lui, à certains de ces épanchements où se révélait à fond sa grande âme ! « Quelquefois, lui avouait-il, en face de toutes mes préoccupations, ma tête se fend (*mi si spacca*); et avec cela c'est moi qui dois reconforter mon entourage. Mais pourvu que Dieu continue à m'assister et me conserve la tranquillité d'âme qu'il me donne, l'avenir n'a rien qui puisse me troubler. Si la révolution réussit à me dépouiller de mon pouvoir temporel, je n'y ai jamais eu d'attache, en vue de mon intérêt personnel. Ai-je tant besoin des biens terrestres ? Pour ma nourriture, quand on m'a donné le potage et le bouilli, c'est assez. Croyez-vous qu'il y ait agrément pour moi, à ne pouvoir faire quelques pas en dehors du Vatican sans monter en voiture de cérémonie, avec une escorte de dragons ? Mais, quant à renoncer volontairement aux droits de l'Église et des âmes, qu'on n'espère pas l'obtenir de moi ; mon devoir est de les défendre ; et s'il faut donner ma vie, je la donnerai sans céder *jamais*. »

« Impossible, ajoutait le Père, d'exprimer tout ce qu'il y avait, dans son accent, de calme, de simple et d'entraînant à la fois. Je sortis de l'audience ému jusqu'aux larmes, du spectacle de tant de sainteté ! Aussi longtemps que le Saint-Père restera à Rome, j'espère que rien ne pourra m'en faire sortir... Un jour je lui demandais quelle conduite tenir dans les circonstances imminentes ; il m'interrompit en me disant : *star fermi come scoglio*, « rester fermes comme un rocher. » S'il était contraint de s'éloigner, je prendrais conseil des événements. En attendant, je vis au jour le jour, tranquille entre les mains du

bon Dieu, et je vous assure que les préoccupations de l'avenir ne troublent pas mon sommeil ; gardez-vous donc de vous inquiéter pour moi. »

Si le P. Jandel désirait se trouver près du Pape au jour de l'épreuve, tant que sa charge lui donnerait cet honneur, il saluait, d'autre part, avec impatience, l'expiration prochaine des six ans pour lesquels Pie IX l'avait institué, comptant bien alors redevenir simple religieux et travailler, quoique d'une autre manière, dans quelque couvent obscur et lointain, à la défense de la sainte Eglise et à la conversion de ses ennemis.

Il semble avéré que le Saint-Père avait d'autres intentions. Compter que le Chapitre général l'éliminerait, c'était aller contre les probabilités. Il venait d'accomplir, non pas un, mais deux généralats successifs ; la mutation normale qui doit se produire dans les charges, paraissait appeler un autre chef. Du reste, le P. Jandel avait été institué par Pie IX d'une manière exceptionnelle, en vertu de son autorité absolue : intervention légitime, utile même en son temps ; mais le libre suffrage rendu à son droit semblait devoir, par son génie même, se porter vers un candidat sorti de son initiative, différent, par conséquent, de celui que le pouvoir pontifical avait imposé. Prévenir ce résultat en procédant encore directement à l'Institution, le Pape ne le voulait pas ; il comprenait les inconvénients de perpétuer cette situation extraordinaire : « J'ai fait le frère (*il frate*) une fois et deux, observa-t-il ; c'est assez. » Sa pensée était donc de récompenser le P. Jandel, en se l'attachant comme cardinal. On en avait même parlé longtemps ayant. Un jour que M<sup>r</sup> Bastide venait de faire préparer les insignes destinés à six cardinaux nouvellement créés : « En voilà un, dit-il en parlant du P. Jandel, pour qui j'aimerais à commander à mon fournisseur une barrette rouge ! » Mais le cumul des deux dignités, cardinalice et généralice, n'était pas dans les traditions romaines, et l'on avait observé, quand l'essai en avait été fait ;



qu'elles se gênaient réciproquement. Maintenant, le Père allait déposer l'office de général ; le cardinalat pouvait ne pas lui convenir, mais il convenait parfaitement au cardinalat. On assure donc que la chose était décidée ; un maître de chapelle était même venu lui faire ses offres, pour diriger la musique le jour de l'intronisation. M<sup>sr</sup> Ezaguirre, tertiaire du Chili, si dévoué aux intérêts religieux de son pays qu'il traversa sept fois l'Océan pour activer la fondation du Séminaire de l'Amérique du Sud, et si attaché au P. Jandel qu'il logeait près de lui quand il venait à Rome, s'était réservé l'honneur de lui offrir les insignes cardinalices.

Le Père était seul à se faire illusion : « J'espère, répondait-il, aux félicitations qui lui arrivaient de France, que vous ne croirez rien de ce bruit ; c'est un *canard* romain qui a passé la Méditerranée. » Atteint alors, de nouveau, par son<sup>2</sup> ophthalmie, il ajoutait : « J'ai fait usage de la Manne de saint Nicolas, mais je ne crois pas que le bon Dieu juge opportun de me guérir. Du reste, mes maux d'yeux seront un motif suffisant pour déterminer mon successeur à me laisser retourner en France immédiatement après le Chapitre, afin de me soustraire aux chaleurs d'Italie et de consulter un bon oculiste. Vous le voyez donc, à quelque chose malheur est bon, et je puis compter vous revoir à la fin de juin.

« En revanche de l'ophthalmie, voilà huit mois que je n'ai pas souffert de la gorge : chose inouïe pour moi, depuis quinze ans ; et j'avoue qu'à la veille de rentrer dans la vie de simple religieux, je serais tenté de préférer mon état physique actuel, qui me permettrait de confesser et même de prêcher avec modération. J'espère que je trouverai toujours dans un couvent quelque religieux assez charitable, pour me faire de temps en temps la lecture, ou écrire sous ma dictée. D'ailleurs, je serai alors délivré de l'effroyable correspondance qui m'accable maintenant. »

Pendant qu'il faisait ces combinaisons, un autre danger.

que celui du cardinalat le menaçait, celui d'une nouvelle promotion à la charge de Maître général. Beaucoup de prières se faisaient dans ce but, à son insu. Dans un couvent d'Allemagne, plusieurs religieux s'entendirent pour ajouter aux prières, trois jeûnes au pain et à l'eau. Certains noviciats eurent même la pensée d'agir directement, à cette fin, près du Saint-Siège, comme on le voit par l'extrait suivant d'une lettre du P. Jandel :

« On m'assure, aujourd'hui même, que les étudiants de la Quercia ont eu la folle et malheureuse idée d'adresser une supplique au Saint-Père pour demander ma confirmation, et qu'ils ont, en même temps, écrit à N... pour engager vos étudiants à faire de même. Je regrette trop vivement cette démarche pour ne pas faire tout ce qui dépend de moi afin de la prévenir, s'il en est encore temps. Du reste, vous aurez très bien compris, j'espère, qu'elle ne saurait avoir d'autre résultat que de me compromettre d'une manière déplorable. On resterait convaincu qu'elle aurait été faite à mon instigation, loin d'admettre qu'elle ait eu lieu à mon insu et contrairement à mes intentions absolues. Aussi, j'aime à me persuader que vous n'aurez donné aucune suite à cette proposition, si elle vous était parvenue. Dans le cas où elle n'aurait pas été complètement rejetée, je vous recommande instamment de vous y opposer de tout votre pouvoir. Déclarez aux religieux que rien ne saurait me causer plus de peine, et qu'il n'y a que mon respect pour la liberté du recours au Saint-Siège, qui puisse m'empêcher de l'interdire par *précepte formel* (\*). »

Croyant avoir écarté tout danger du côté de ces motions diverses, qui, du reste, lui semblaient peu redoutables, comme n'étant que le fait d'une agitation juvénile, le P. Jandel adressa à tout l'Ordre, le 2 février 1861, sa circulaire *Approximante*, pour convoquer le Chapitre général d'élection.

(\*) Le précepte formel est un des rares cas où l'obéissance, dans la législation de Saint-Dominique, oblige sous peine de péché grave.

« La charge confiée à notre faiblesse, finit en décembre prochain, y est-il dit. Comme, à cette époque, l'inclémence du ciel et les intempéries de l'hiver seraient un obstacle au voyage de ceux à qui appartient l'élection canonique de notre successeur, nous nous disposions à devancer la tenue du Chapitre, en l'assignant à l'été prochain. Mais Sa Sainteté a voulu au contraire la différer jusqu'à l'année suivante, au jour de la Pentecôte, époque régulière des Chapitres généraux d'après les Constitutions.

« Quelle consolation pour nous, quel avantage pour vous, si le Chapitre eût pu se tenir à Rome, sous les auspices du Souverain Pontife, qui peut-être n'eût pas refusé d'honorer votre élection de sa présence ! Mais l'état déplorable de l'Italie semble n'offrir pas assez de sécurité. Nous convoquons donc les Vœux au couvent de Gand, dans la province de Belgique, à moins que la cessation des périls ne permette la réunion à Rome ; dans ce cas, vous serez informés. »

En effet, le 2 février 1862, par sa circulaire *Faustum nuntium*, le P. Jandel disait : « Le Saint-Père nous a mandé, et a daigné nous signifier que, les évêques du monde entier étant convoqués à Rome pour plusieurs canonisations, le jour de la Pentecôte, il lui serait agréable de voir les représentants de tout l'Ordre rangés, à cette occasion, autour de lui ; c'est pourquoi nous convoquons le Chapitre général, non plus en Belgique, mais ici. Vous viendrez donc à Rome d'un cœur joyeux, là où Pierre vit toujours, enseigne toujours, règne toujours dans la personne de son successeur et *confirme ses frères dans la foi* ; à Rome, où *il s'avance au milieu d'une forêt de bêtes frémissantes, parmi les flots d'un océan profondément troublé, plus constant que lorsqu'il marchait sur la mer en Judée (\*)* ; à Rome où *sur la pierre, la colonne, le fondement de la vérité, le Seigneur a si bien bâti son*

(\*) Office de la Chaire de saint-Pierre à Rome. (*Sermo S. Leonis P.*).

*Église que les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle.*

« Plus devient cruelle la guerre suscitée contre le *doux Christ de la terre* (\*) et plus vous rivaliserez de zèle pour entourer sa personne sacrée d'une *couronne de Frères*, pour lui prodiguer, au nom de tout l'Ordre, les témoignages non équivoques de votre fidélité, de votre amour et de votre dévotion. »

Toutes choses ainsi déterminées, le P. Jandel n'avait plus qu'à mettre en règle les affaires de son administration. Mais avant d'être déchargé, il voulut dire à l'Ordre un dernier adieu, et lui laisser un gage de son passage au pouvoir, en lui annonçant la nouvelle édition de *Fontana* ou Recueil des Chapitres généraux, œuvre que par son ordre le Père Lo-Cicero, l'un de ses *Soctus*, avait revue et complétée avec les extraits des Chapitres postérieurs à l'édition primitive de 1655.

Dans la Circulaire *Novam Ordinationum*, où le P. Jandel fait part de cette publication, après avoir loué le travail du rédacteur, il élève les esprits à des considérations plus hautes, qui résument et confirment tout son enseignement relatif à l'observance.

« Ce livre, dit-il, ferme la bouche à ceux qui, sous prétexte de réforme, seraient disposés, au nom du progrès moderne, à renverser notre législation. Chose digne d'une particulière observation, il n'est aucun des points dont certains désireraient l'abrogation, par une condescendance excessive pour le siècle, que les Chapitres les plus récents, ajoutés à l'ancienne édition, ne confirment, n'exaltent, ne recommandent : par exemple, l'oraison mentale, la fidélité au cœur, l'office nocturne, l'abstinence, l'usage de la laine sur la chair, le Chapitre des coupes, la vie commune, etc. Leur insistance à déclarer ces diverses pratiques nécessaires à la conservation et à la beauté de

(\*) Paroles de S. Catherine de Sienna. (*Dolce Cristo in terra.*)

l'Ordre, est si forte, qu'on aurait peine à trouver, dans les Chapitres des siècles antérieurs, une sollicitude plus grande ou même égale, pour la conservation de nos observances.

« Tous les religieux qui *aiment la beauté de la maison de Dieu*, c'est-à-dire la splendeur de notre religion, ont donc, dans ce volume, un miroir où ils pourront regarder, afin de *faire selon l'exemplaire qui leur est montré*. En même temps, il préparera les voies à la révision de nos Constitutions, dont nous laissons le soin à notre successeur.

« Accueillez tous avec bonne volonté ces paroles dernières, *NOVISSIMA VERBA*, et priez Dieu pour nous.

« Sainte-Marie-sur-Minerve, 3 mars 1862.

« F. A.-V. JANDEL, M. G. »

---

# LIVRE V

DE L'ÉLECTION DU P. JANDEL COMME MAITRE GÉNÉRAL  
JUSQU'A L'INVASION DE ROME

1862-1870

---

## CHAPITRE PREMIER

ÉLECTION DU P. JANDEL. — VISITE DE L'ANGLETERRE  
ET DE L'IRLANDE

Pie IX étend la durée du Généralat à douze ans. — Election du P. Jandel. — Un veau gras au réfectoire. — Lettre de l'élu à tout l'Ordre. — Il visite la Hollande. — Mort de son père. — Le cardinal Guidi. — M<sup>sr</sup> Gonin. — Départ pour l'Angleterre. — Pose de la première pierre du couvent de Londres. — Le cardinal Wiseman — Discours du cardinal Manning. — Impressions que produit la visite du Père général. — Maladie et mort du P. Brulé, son *Socius*. — Lettre aux provinces d'Angleterre et d'Irlande.

Les fêtes de la Pentecôte furent magnifiques à Rome. Trois cent vingt-trois cardinaux, archevêques et évêques étaient là, autour du Pape, avec une foule immense de prêtres et de fidèles, accourus du monde entier, pour assister à la canonisation des Martyrs du Japon, qui comprenaient 6 franciscains, 3 jésuites et 17 laïques japonais du Tiers-Ordre de Saint-François (1597). Les vocaux du Chapitre général des Frères-Prêcheurs faisaient partie de cette noble et joyeuse assemblée où, près de Saint-Pierre, on se sentait grandir dans le zèle pour la foi, dans l'estime pour l'état religieux et ses œuvres.

Le samedi 7 juin, veille de la Pentecôte, ils se réunirent pour procéder à l'élection du nouveau Général. Le Père Jandel, en priant le Pape de rendre à l'Ordre son droit d'élection, lui avait demandé de rétablir le généralat à vie, tel qu'il avait été jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. La période de six ans, qui limitait le généralat depuis lors, par ordre de Pie VII, était notablement insuffisante, pour connaître à fond et diriger avec suite un si grand Institut, dans le monde entier. Il allait sortir de charge; c'était donc uniquement pour le bien de l'Ordre qu'il plaidait; il en était plus fort dans ses instances. Le Saint-Père, ne voulant pas du premier coup modifier si complètement ce qu'avait fait son prédécesseur, accorda seulement que les Généraux fussent désormais élus pour douze ans, au lieu de six. Ils auraient ainsi plus de latitude, pour conduire à bonne fin leurs entreprises.

L'élection eut lieu, selon les formes ordinaires, dans la Bibliothèque Casanate, sous la présidence du cardinal Patrizi, protecteur de l'Ordre. Le Père Celle, représentant de la Province de Lombardie, prononça le discours et développa ce thème, que le Général à élire devait surtout, dans les temps actuels, être remarquable par trois choses : *prudence, intégrité de vie et doctrine*. En l'entendant, on eût dit que, par méprise, au lieu de s'occuper du Général futur, il s'appliquait à faire le portrait du Général sorti de charge. Mais la méprise n'était qu'apparente. Quand les Votants, agissant dans la plénitude de leur grâce et de leur liberté, en vinrent au scrutin, dès le premier tour, presque à l'unanimité, sortit le nom du Père ALEXANDRE-VINCENT JANDEL! Dieu qui tient dans ses mains les cœurs des hommes, avait incliné dans ce sens la volonté des électeurs, pour continuer à l'Ordre de Saint-Dominique ses miséricordes.

Aussitôt, au son des cloches, les Pères descendent à l'église avec l'élu du Seigneur, entonnent le *Te Deum* devant le Maître-Autel, traversent en procession la nef,

et font le tour de la place de la Minerve. Beaucoup de prêtres, même de laïques, se mêlent au cortège; d'autres regardent le défilé et font des gestes approbateurs; puis on rentre au chœur et l'on conduit le nouveau Général à sa stalle, pompeusement ornée, pour que tous les religieux, en signe d'hommage, viennent lui baiser la main, les électeurs en tête. Mais voici s'avancer deux Evêques dominicains qui fendent la foule, pour passer les premiers; leur dignité les exempterait de ce témoignage de dépendance; leur cœur les a entraînés. Le premier est M<sup>sr</sup> Garcia y Gil, archevêque de Saragosse, l'un des plus célèbres théologiens de l'Ordre en Espagne, qui sera plus tard une des lumières du Concile du Vatican, une des gloires du Sacré-Collège.

Le Pape se montra surpris autant que consolé de l'élection : « Quoi ! dit-il, quand c'était moi qui l'instituais, on y voyait une entrave au fonctionnement des pouvoirs de l'Ordre, et maintenant que je voulais en faire un cardinal, on me le prend ? » Mais au fond, il aimait beaucoup mieux le voir à la tête de l'Ordre, que revêtu de la pourpre romaine.

Le lendemain, la Communauté réunie au réfectoire fut surprise, presque scandalisée, d'y voir servir du gras, le maigre devant être observé, pendant la durée du Chapitre, plus rigoureusement qu'en aucun autre temps, « afin, disent les Constitutions, que ceux qui sont assemblés pour promouvoir l'exécution des lois, en donnent les premiers l'exemple. » Mais le Pape est au-dessus de la loi, et l'exception qu'il y apporte, dans des cas extraordinaires, ne fait que la confirmer. Or Pie IX, pour témoigner combien il aimait à unir sa joie à celle de l'Ordre, avait envoyé à la Minerve un veau gras tout rôti.

Le Chapitre commença peu après, ses délibérations; les Pères y firent de sages ordonnances, pour propager la dévotion du Rosaire, mettre l'uniformité entre toutes les Provinces dans la durée de l'Office de Provincial, qui serait



désormais de quatre ans, et dans celle de Prieur conventuel, qui en aurait trois. Ils prirent des mesures pour détourner les religieux italiens de toute adhésion au gouvernement envahisseur, fût-ce en vue d'obtenir la pension. Les vacances des étudiants furent aussi restreintes aux proportions antiques, afin d'activer leur progrès dans la science. La lettre que le Père général joignit aux actes, fut encore sur l'importance des études sacrées. Le Chapitre fini, les Pères capitulaires eurent l'honneur d'être reçus en audience par Pie IX, qui les exhorta à la fermeté dans les tribulations, et les félicita de leur choix. Sa figure était rayonnante.

Le P. Jandel, dès que la fin des travaux capitulaires lui eut laissé quelques loisirs, annonça à l'Ordre son élection par la circulaire suivante, où l'on sent quelque chose du souffle de la Pentecôte ; en effet, l'Esprit de Dieu se reposait de plus en plus sur lui et allait plus que jamais vivifier ses œuvres :

« Frères bien-aimés dans le Fils de Dieu,

« Que la grâce et la paix vous soient données avec abondance.

« Elevé de nouveau, contre notre attente, par les suffrages des Pères du Chapitre général, à la suprême direction de l'Ordre, nous pouvons dire avec l'Apôtre : *Je me sens pressé de deux côtés*. D'une part, la conscience de notre faiblesse personnelle nous effraye ; de l'autre, le fait de l'élection nous donne un nouveau courage. Car puisque, par un accord spontané, les électeurs nous ont choisi pour poursuivre, pendant douze ans encore, l'œuvre commencée, il est évident qu'ils ont considéré, non pas tant notre personne que les principes constamment professés par nous, depuis le premier jour de notre Généralat passé ; et qu'ils ont voulu solennellement les consacrer par leurs suffrages. Ainsi, ce que nous n'avons jamais cessé de vous

dire depuis le commencement, savoir : Que le seul moyen de rendre à l'Ordre son ancienne splendeur était le retour sincère aux traditions, à la législation et aux exemples des premiers siècles de notre Religion, le Chapitre général l'a si ouvertement confirmé, que nous n'hésitons pas à vous proposer, comme un programme appuyé de son autorité suprême, les *dernières paroles* de l'Encyclique, que nous vous avons envoyée comme testament.

« Donc, nous pouvons dire maintenant avec l'Apôtre, *je cours, mais non pas comme à l'incertain ; je combats mais non pas comme en frappant l'air*. Non, il n'y a plus d'hésitation possible ; nous vous redisons avec confiance : *Souvenez-vous des anciens jours ; rappelez-vous le rocher dans lequel vous avez été taillés et la caverne profonde dont vous avez été tirés ; soyez fidèles à vos traditions ; gardez-vous des coutumes qui leur sont contraires, suivant l'avis de saint Cyprien : « UNE COUTUME SANS VÉRITÉ, C'EST LA VÉTUSTÉ DE L'ERREUR. » Vous tous, qui brûlez du zèle de la Loi, vous tous qui voulez être parfaits, ayez ces sentiments ; et si vous en avez d'autres, Dieu vous révélera ceux qu'il faut avoir. Demeurons tous d'accord dans les dispositions qui nous animent, et soyons fidèles dans la même règle.*

« Aimons, mais de fait, mais en vérité, la règle et les observances régulières, qui sont folie et scandale aux yeux des ennemis de la Croix du Christ-Jésus, tandis qu'elles sont les armes apostoliques dont nous devons être couverts, pour que nous puissions avec confiance combattre les combats du Seigneur : *Car ce n'est point seulement par les paroles que le royaume de Dieu se prêche, mais par la manifestation de l'esprit et de la puissance divine, de peur qu'autrement la Croix de Jésus-Christ soit anéantie.*

« Ne vous laissez donc point tromper, mes frères. Les jours, à la vérité, sont mauvais, mais nous vaincrons par

ce signe : portons seulement toujours et avec amour cette Croix de Jésus dans nos cœurs et dans nos corps. Loin de chercher jamais à la rejeter ou à l'éloigner tant soit peu, rendons grâce au Père *qui nous a appelés, par sa vocation sainte, à devenir conformes à l'image de son Fils ; afin que souffrant avec Lui, nous soyons glorifiés avec Lui.*

« Vous aussi, Vierges consacrées à Dieu dans notre famille religieuse, vous qui avez voulu suivre le céleste Epoux, sachant combien il se plaît parmi les lis, demeurez fermes dans votre résolution d'acquérir la perfection ; fécondiez les travaux apostoliques de vos frères, par les sueurs de la pénitence, et la sainte pluie des larmes que vous répandrez pour les péchés du peuple. Dégagées des affections terrestres et du soin des choses périssables, élevez en haut vos cœurs, et priez avec de persévérantes instances, afin que cette meilleure part choisie par vous, ne vous soit pas enlevée. Ainsi, demeurant vigilantes et *ayant de l'huile dans vos lampes, quand l'Epoux vous appellera à l'heure que vous ne savez pas*, il vous trouvera prêtes pour célébrer les noces éternelles, au milieu des applaudissements des Anges.

« Adieu, nous nous recommandons, nous et nos frères, à vos oraisons.

« Donné à Rome, dans notre couvent de la Minerve, le 24 juin 1862.

« F.-A. V. JANDEL, M. O. »

La fatigue des travaux du Chapitre et les chaleurs de l'été, obligèrent bientôt le P. Général à prendre quelque temps de repos hors de Rome ; il l'utilisa en faisant la visite de la Hollande dont il résuma les ordonnances, par sa circulaire *Vix à lungo*, envoyée de Rome l'année suivante. Il y félicite les Pères du progrès opéré depuis sa première visite, leur Province comptant déjà quatre couvents canoniquement érigés. Il exhorte ceux qui sont

envoyés dans les *Stations* et n'y ont pas les bienfaits de la vie régulière, à persévérer néanmoins dans les œuvres de zèle, et à garder de leur mieux l'esprit de clôture, en s'abstenant de prendre leurs repas hors de la maison.

A peine de retour de ce voyage, Dieu l'éprouva par la mort de son père : ce fut le 18 décembre 1862 que s'éteignit ce bon vieillard, âgé de quatre-vingts ans, miné peu à peu par une consommation lente et aussi par le désir de se trouver réuni à sa chère Joséphine. Jusqu'au dernier jour, il garda toute son intelligence et la tendresse de son cœur, ne songeant qu'à s'oublier pour les autres, et se montrant affable, doux, reconnaissant envers tous, plus particulièrement envers sa fille, son gendre et la famille de ce dernier.

Il eut la consolation de revoir encore une fois son fils, à Nancy, au mois d'août 1862. Celui-ci, en prenant alors congé de son père qu'il n'espérait plus revoir en ce monde, lui dit : « Mon Père, avant que je vous quitte, bénissez-moi », et il reçut à genoux la bénédiction paternelle. M. Jandel reprit : « Alexandre, tu m'as demandé de te bénir et je l'ai fait de toute mon âme ; mais c'est à mon tour à demander ta bénédiction. » Et se soulevant avec effort, du canapé sur lequel il était assis, il s'agenouilla devant son fils, qui étendit les mains sur sa tête avec une prière muette. Tous deux se séparèrent trop émus pour prononcer une parole, laissant la même émotion à Gabrielle et à son mari, qui avaient été témoins de cette grande scène. Le P. Jandel avoua plus tard, que la séparation lui causa en ce moment une douleur si sensible, qu'elle dépassa celle qu'il éprouva ensuite en apprenant la mort. Dès qu'il en reçut la nouvelle, par sa sœur, il répondit :

« Dieu vient donc de rappeler à lui notre Père ! Adorons sa sainte volonté et remercions-le de nous l'avoir conservé si longtemps et de l'avoir si bien préparé à la mort. Quand

on a le bonheur de voir mourir si chrétiennement ceux qu'on aime, on se reproche comme de l'égoïsme, de trop les regretter, et de s'affliger, alors qu'on les sait arrivés les premiers au terme du voyage, pour nous attendre dans la patrie.

« Ils pourraient, avec proportion, nous dire ce que Notre-Seigneur disait à ses Apôtres avant sa dernière agonie : *Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père.* En même temps que ta lettre, j'ai reçu une lettre de décès d'un saint vieillard, père d'une nombreuse famille, que j'avais visité cet été dans mon voyage. Cette lettre portait pour épigraphe ces mots de l'Évangile : *Courage, bon et fidèle serviteur : parce que tu as été fidèle dans de petites choses, je t'établirai sur de grandes choses ; entre dans la joie de ton Seigneur.* Ce texte s'applique si bien à notre père, qu'il m'a paru envoyé tout exprès comme encouragement. Je suis heureux que notre défunt repose près des cendres de ma mère. »

Une consolation fut donnée au P. Jandel au commencement de l'année suivante. Le P. Philippe Guidi, que nous avons vu envoyé à Vienne pour y occuper une chaire de Saint-Thomas à l'Université, fut créé prince de l'Église romaine par Pie IX, le 16 mars 1863, malgré tous ses efforts pour se soustraire au cardinalat. Le P. Général par sa lettre : *Bonum faustumque nunctum*, annonça à l'Ordre cette promotion qui augmentait si vite, après la mort du cardinal Gaude, la liste des religieux de l'Ordre revêtus de la pourpre cardinalice. Il donna pour successeur au nouveau cardinal, dans la chaire de Vienne, le docte P. Pellegrinetti.

Vers cette époque, le P. Jandel se préparait déjà, pour l'été, à la visite des Provinces d'Angleterre et d'Irlande, qu'il désirait ardemment depuis douze ans, sans avoir trouvé la liberté nécessaire pour la réaliser avec le soin voulu. Il se mit en route dans le cours de juin 1863, en visitant sur son chemin plusieurs couvents des Provinces françaises. Dans

son rapide voyage d'Angleterre, en 1850, il avait voulu, par attachement au costume de l'Ordre, le porter ostensiblement; cette fois il se résigna à le quitter, en se revêtant toutefois d'un scapulaire blanc, qu'une personne pieuse lui fit à Paris. Au retour, il se hâta de se défaire du costume séculier qui lui pesait, et le donna à un tertiaire, « à la condition qu'il s'en servirait *jusqu'à usure* tout l'hiver, après l'avoir fait recouper à sa taille. »

Sa première visite en Angleterre, fut pour le couvent de Woodchester. Une raison spéciale l'y attirait, Pie IX venait de choisir le P. Gonin, Prieur de ce couvent, comme archevêque de Port-d'Espagne, dans les Antilles anglaises; il fallait le consoler et le décider à accepter le fardeau.

M<sup>s</sup>r Joachim-Hyacinthe Gonin, né à Bourgoin (Isère), le 14 décembre 1815, n'avait que trois ans quand ses parents vinrent s'établir dans l'île-Maurice, soumise au sceptre de l'Angleterre. Il y occupa plus tard la charge de *solicitor* qui réunit les doubles fonctions de notaire et d'avoué en France. Vers l'âge de quarante ans, souffrant de se sentir éloigné de Dieu, il réalisa sa fortune et revint en Europe pour décider sa vocation. Dans la persuasion qu'à son âge, le sacerdoce était inaccessible, il pensait à se faire frère des Ecoles-Chrétiennes, pour le plaisir d'instruire les petits enfants, quand M. Auguste Nicolas, qu'il connut à Paris à titre d'écrivain catholique, le présenta au P. Lacordaire. A la parole de ce dernier, s'ouvrirent pour lui de nouveaux horizons, ceux de l'apostolat comme Frère-Prêcheur. Heureux de la solution, il voulait donner au Père tous ses biens; mais celui-ci refusa, sauf une somme dont il avait besoin pour la nouvelle église du couvent de Flavigny; c'est là qu'en 1851, le Postulant prit l'habit. Mais à peine ordonné prêtre, il était envoyé en Angleterre par le P. Jandel, pour diriger le noviciat récemment fondé. Il s'acquitt bientôt dans tout le royaume une grande estime, et devint le directeur de la reine

Marie-Amélie, qui continua de correspondre avec lui, tant qu'elle vécut.

Le cardinal Wiseman, témoin de ses grandes vertus sacerdotales, l'avait proposé comme archevêque de Port-d'Espagne, vers 1860; mais, touché de ses instances, il s'était désisté. En 1863, il revint à son projet et le fit adopter de Pie IX. Aussi, quand le P. Gonin, à bout de moyens pour éviter le danger, envoya au Pape sa confession générale, afin de lui démontrer combien il était impropre à l'épiscopat, le Souverain-Pontife, lecture faite, pour toute réponse lui donna ordre de se préparer au sacre, en ajoutant avec vivacité : « C'est moi qui suis le Pape ! *Io sono il Papa.* » Le gouvernement de la Reine exigeait que, n'étant pas sujet anglais, il se fit au moins naturaliser *Trinidadien*; il consulta le P. Jandel qui lui dit nettement : « Dès demain, *je me ferais naturaliser chinois*, si la chose était nécessaire pour le bien de l'Eglise. »

Arrivé à Woodchester le 30 juin 1863, le P. Général y fit la visite jusqu'au 3 juillet, et tint un chapitre spécial pour les novices, dans lequel il les exhorta à la pratique du silence, de l'étude et de la charité. « De là, racontent divers témoins, accompagné du P. Gonin, préconisé déjà, il se rendit en Irlande, y inspecta plus particulièrement le couvent de Dublin, puis celui de Cork; et le 30 juillet, veille de son départ, il rendit compte de ses appréciations, en constatant l'heureux progrès de l'observance religieuse, depuis douze ans qu'il n'était pas venu. Les impressions de son passage furent si profondes que ceux qui l'ont alors rencontré, en garderont religieusement la mémoire jusqu'à la fin de leur vie.

« La fête de saint Dominique le ramenait à Woodchester et lui donnait occasion d'augmenter la ferveur des religieux en leur faisant, à l'issue des premières vêpres, une chaleureuse exhortation. Le bienheureux Patriarche leur était présenté comme modèle en tout, mais notamment en

trois points plus pratiques : l'amour de la cellule, — le zèle pour la science sacrée, — le goût de la piété. Il termina en paraphrasant le texte de S. Paul : « Pour moi je ne me flatte pas d'avoir atteint le terme. *Ego me non arbitror comprehendisse.* » (Phil. III, 13) dans lequel il montra qu'il y avait tout le *compendium* de la perfection.

« Le lendemain de la fête du saint Patriarche, il vint assister à la pose de la première pierre du couvent de Londres. Le cardinal Wiseman daigna y céder à M<sup>sr</sup> Gonin, comme évêque élu de Trinidad (\*), l'honneur de faire la cérémonie, et il confia la parole au cardinal Manning, encore simple oblat de Saint-Charles, mais déjà son auxiliaire dévoué. L'orateur ne fit de compliments au Père général que d'une manière indirecte, sachant qu'il ne comprenait pas l'anglais ; mais ses expressions étaient si bien choisies, et portaient si directement du cœur, que l'auditoire en fut pénétré de reconnaissance, à commencer par Son Eminence. Le cardinal Wiseman demanda même qu'un Père du couvent traduisit en français le discours, pour le remettre au Père général ; mais le traducteur, absorbé par ses missions, ayant tardé à s'acquitter de son mandat, il prit la peine de faire lui-même la traduction, où il réussit admirablement bien. Ces éloges délicats du cardinal Manning s'expliquent. Pendant son séjour à Rome, dans le collège des Nobles, il avait été pénitent du P. Jandel. Alors, racontait-il plus tard, *j'ai eu le plaisir de le bien connaître ; et j'avais avec lui de fréquentes conversations sur l'état de l'Eglise. Nous sympathisons parfaitement. Sa contenance grave et son air majestueux, me sont encore présents. La douceur de sa voix et la dignité de son maintien étaient singulièrement imposantes. J'ai donc à le revoir à Londres pour la fondation du*

(\*) Il ne fut sacré que le 27 novembre 1863, à Rome, dans l'église de la Minerve, par le cardinal Patrizi. M<sup>sr</sup> Dupanloup fut un des évêques assistants. Arrivé à Trinidad, il y travailla au bien des âmes, jusqu'à sa mort, 13 mars 1889.



*Prieuré de Saint-Dominique, auquel sa présence laissa une bénédiction spéciale, visiblement attachée.*

« Durant tous ces voyages accumulés les uns sur les autres, où il fallait entendre les religieux, leur adresser des exhortations latines, se rendre compte des moyens de développer leurs maisons, recevoir et rendre des visites en grand nombre, le P. Jandel se montra toujours patient, humble, pauvre, recueilli. Quand il voyageait avec M<sup>sr</sup> Gonin, il cherchait partout à lui céder les honneurs, en tant qu'évêque; tandis que Monseigneur tout confus, s'étudiait à s'effacer, pour que l'attention se portât sur le Révérendissime Père. Un jour, un religieux attendant celui-ci, fut tout surpris de le voir sur la plate-forme d'un omnibus, récitant son bréviaire aussi dévotement qu'à la Chapelle Sixtine. Sa tenue et sa conduite enthousiasmaient les Anglais, comme alliant de la manière la plus heureuse, les allures du gentleman de l'ancien régime avec les plus cordiales sympathies pour le peuple.

« Il exhortait souvent les religieux occupés en dehors du couvent, à y revenir le dimanche pour y respirer l'esprit de famille, et ne pas perdre l'habitude de la vie régulière. Il se plaisait, ces jours-là, à voir l'église pleine; sa figure devenait alors rayonnante, et il s'offrait volontiers à donner la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Dans les rapports ordinaires de la vie, il avait l'art de rendre la piété attrayante. On le voyait tellement se mêler à tout ce qui vous intéressait, qu'on n'avait nulle peine ensuite, à se laisser diriger doucement vers le bien et vers le ciel. On ne le quittait jamais sans qu'il eût parlé du bon Dieu, avec épanchement et émotion de cœur. En un mot, il vivait « dans la chair au-dessus de la chair, *in carne* « *præter carnem.* » Que sa mémoire, loin de périr jamais, fleurisse comme le palmier. *Justus ut palma florebit.* »

La visite d'Angleterre finie, le P. Jandel, sans perdre de temps, malgré son état de fatigue, affronta l'océan, d'Angleterre à Lisbonne, pour visiter le couvent de *Corpo*

*santo*, puis les trois monastères de Sœurs, qui ornaient la Capitale, et unissaient l'enseignement de l'enfance à la vie contemplative.

De retour à Rome, il trouva le P. Brulé, son *Socius* depuis le départ du P. Besson, très gravement malade. Une loupe sur la tête, dont le chirurgien s'était offert à le débarrasser comme d'une bagatelle, était devenue peu après une excroissance affreuse, jusqu'à égaler presque les proportions de la tête. En désespoir de cause, on tenta une opération à faire frémir les plus courageux ; tout fut inutile. Le pauvre Père endura son martyre avec une admirable résignation, consolé des témoignages de charité que lui prodiguaient tous les pères et les frères de la maison généralice, et heureux d'avoir consacré au service du chef de l'Ordre, les dernières années de sa vie.

Privé de son concours pour la correspondance, le P. Jandel, déjà très fatigué lui-même, redoubla d'efforts pour faire face à toutes les affaires, soit à Rome, soit au loin.

Il adressa alors à la Province d'Angleterre la circulaire : *Plurimum nobis consolationem*, où il fait un résumé du bien qu'il a constaté dans sa visite, et de celui qu'il désire encore : « Les fruits opérés dans les douze ans écoulés depuis notre premier voyage sont grands, nous avons pu le constater de nos yeux. Vous avez multiplié vos religieux, vous avez dilaté vos tentes. Le nombre du personnel a décuplé, le couvent de l'Annonciation a été bâti de fond en comble. Pour les églises, les unes sont achevées, les autres en cours d'exécution, d'autres au moment de commencer ; de nouvelles missions ont été fondées ; partout les ouvriers sont infatigables dans la vigne du Seigneur. La vie régulière, dans plusieurs couvents, est déjà en pleine vigueur ; dans d'autres on l'introduit peu à peu ; partout elle est appréciée et honorée, même dans les établissements dont les Pères, vu leur petit

nombre, leurs travaux apostoliques et l'affaiblissement de leurs forces, n'ont pu l'observer totalement jusqu'ici.

« Vous avez donc fait beaucoup dans ces dernières années : *ne perdez pas votre confiance, qui vous prépare une grande rémunération* ; car il reste beaucoup à faire. Ce qui était impossible au début, deviendra plus facile avec l'augmentation des religieux. Ne vous arrêtez pas dans la voie, mais tendez sans cesse à une perfection plus grande, vous pénétrant de ces sentiments de saint Paul, quand il disait : « Je m'étends moi-même avec effort vers le bien « qui se présente devant moi. *Ad ea quæ sunt priora « extendens metipsum.* » (10 décembre 1863.)

Une circulaire datée du même jour, portant le même titre, décernant les mêmes éloges, et exprimant les mêmes espérances, est adressée à la Province d'Irlande. Comme conseils particuliers, le Général y recommande, par rapport à la vie régulière, la fidélité au silence, l'exactitude à rentrer le soir au temps fixé, loin de rester indéfiniment au confessionnal, l'abstention de tout repas hors du couvent, et de toute promenade sur les voies publiques fréquentées par les gens du monde. Par rapport à la vie apostolique, il veut que ceux qui doivent prêcher une mission en soient avertis deux mois à l'avance, qu'ils y obéissent au Père désigné pour chef, et que, ces labeurs terminés, on leur accorde un légitime repos, non en leur permettant des vacances loin du couvent, dans l'atmosphère dissipante du siècle, mais en les aidant à ranimer leurs forces spirituelles en même temps que corporelles, par le calme, les secours de la vie régulière, les joies de la charité fraternelle, et surtout un redoublement de zèle dans l'oraison.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

DIVERSES MALADIES DU P. JANDEL. — RESTAURATION DE LA  
PROVINCE DE TOULOUSE.

NOUVELLES MALADIES. — PLUSIEURS MORTS ÉDIFIANTES  
PARMI SES ENFANTS.

Etat maladif du P. Jandel presque permanent : faiblesse, ophtalmie, extinction de voix, varices, fièvres. — Il promet à Pie IX d'être *obéissant comme un novice*. — Un matelas imposé. — Encyclique et *Syllabus*. — Un fruit des mérites de la maladie : rétablissement de la Province de Toulouse. — Guérison inespérée d'une tumeur au côté. — Mérite de son abandon dans la maladie. — Crainte naturelle de la mort. — Sainte Catherine de Sienne, Patronne de Rome. — M. Cartier, encouragé dans sa traduction des œuvres de Sainte-Catherine et des conférences de Cassien. — Mort de la sœur du P. Jandel. — Une tertiaire, M<sup>lle</sup> Amélie Lautard, victime pour le Saint-Siège. — Le frère Louis Bramante.

Les travaux incessants du P. Jandel, considérés en eux-mêmes, étonnent à bon droit ; mais placés en regard de ses nombreuses et graves maladies, ils deviennent presque incroyables.

Nous savons déjà que sa santé, avant son entrée dans l'Ordre, était des plus débiles. Devenu dominicain, il semblait avoir trouvé, pendant son ministère en France, de nouvelles forces ; et reconnaissant lui-même ce progrès, il s'en faisait un motif d'humilité, comme on le voit par ces lignes adressées à sa famille :

« Le bon Dieu n'a pas voulu fortifier ma santé pendant que j'étais dans le monde, c'était une grâce ; il voyait qu'avec ma lâcheté, j'en aurais abusé pour flatter la nature et satisfaire la sensualité. Aujourd'hui, que ma règle me fait un devoir rigoureux de la pénitence et du renoncement, et que je commence à vouloir tout de bon me consumer sans réserve, corps et âme, à son service jusqu'à la

mort, il augmente progressivement mes forces et les proportionne à mes obligations. Aidez-moi à le remercier de ce nouveau bienfait, et à y correspondre par une vie d'im-molation, de dévouement et de sacrifice ; car si telle doit être la vie de tout chrétien, à combien plus forte raison doit-elle être la vie d'un Prêtre, d'un Religieux, d'un Apôtre ! »

Dès qu'il fut placé à la tête de l'Ordre, son existence n'offrit plus qu'un enchaînement de diverses maladies ; c'était une conséquence naturelle de ses travaux excessifs ; c'était une préparation surnaturelle aux bénédictions que Dieu lui réservait ; c'était un exemple salutaire donné aux personnes faibles et impressionnables, de ce que l'on peut faire avec la santé la plus délicate, par un heureux mélange de prudence à ménager ses forces, de hardiesse à les exposer, et de paix spirituelle à en supporter la perte dans les maladies.

On parlerait même plus juste en disant que toute la vie du Père général, ne fut qu'une maladie, avec des trêves quasi-miraculeuses. « Ma santé, écrivait-il, continue à végéter doucement, assez, grâce à Dieu, pour pouvoir travailler, pas assez pour être exempt de mille assujettissements. Heureusement, c'est l'affaire du bon Dieu. Je tâche donc de vivre au jour le jour ; je n'y réussis pourtant pas trop bien, et, à tout moment, je me surprends à rêver des voyages qui restent à l'état de mirage : rêves où la France a toujours sa bonne part. Qu'il en soit ce qu'il plaira à Dieu, vous le lui demanderez pour moi, n'est-ce pas ! » Quand il constatait un peu de mieux, il ajoutait : « Je suis *ressuscité jusqu'à nouvel ordre* ; car au fond, je ne suis pas guéri et n'espère pas l'être, *mais ceci ne se dit pas.* »

Cependant, cet état maladif, en épurant son âme, était loin d'arrêter son ardeur : « Vous êtes des prophètes de malheur, répondait-il aux religieux de son entourage qui lui reprochaient d'en trop faire, et lui prédisaient qu'il n'y

tiendrait pas ; je veux vous convaincre d'erreur et de calomnie. »

Nous l'avons vu, à la veille du Chapitre général de 1862, repris d'une manière plus grave de son ophtalmie ; le mal continua ensuite, quoique moins intense. « Il y a des jours, avouait-il, où c'est pour moi un grand effort de tenir les yeux ouverts, même dans les ténèbres, tant ils sont impressionnables, non-seulement à la lumière, mais encore à l'action de l'air. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite ! Toutes les croix sont bonnes, pourvu qu'on apprenne à les bien porter, qu'on les fasse servir à se détacher de la terre, et que l'on reporte plus fréquemment ses aspirations vers le Ciel. Du reste, le médecin paraît enchanté de ce mal ; il dit que c'est un *dérivatif* ; je tâche donc de m'en réjouir aussi, et de prendre la chose du beau côté. Malgré ce mauvais état de mes yeux, je tiens à griffonner pour vous quelques lignes, car, nonobstant l'habitude de dicter, que la nécessité m'a fait contracter, je trouve que l'âme ne s'épanche jamais aussi librement quand elle sent que sa pensée est obligée de passer par le canal d'un secrétaire, quelque confiance qu'on ait en lui. »

Un de ses maux les plus ordinaires, était une faiblesse intérieure qui le gagnait progressivement, par suite de l'excès des préoccupations et de l'absence de mouvement. Le remède alors était de l'envoyer à quelque station de bains voisine de Rome, moins pour le bénéfice des eaux, que pour celui du repos et du changement d'air ; mais l'expédient ne réussissait pas toujours. Une fois à Stigliano, loin de laisser sa fatigue, il gagna la fièvre et reprit son entorse : « *Donc*, disait-il d'assez bonne grâce, dans sa singulière logique, *tout a été profit* ».

La fièvre, en effet, le visitait de temps en temps et à l'improviste. Quant à l'entorse, elle n'eût pas été grave par elle-même, mais les varices apportaient un véritable danger à ce qui n'était en soi qu'une incommodité, et menaçaient même parfois de la gangrène, lorsque, selon l'expression

du pauvre patient, *elles se mettaient de mauvaise humeur*. Ce mal fut très grave en 1863 ; le Père le sentit, prit les mesures voulues pour les intérêts de l'Ordre et institua le P. Spada vicaire général, afin d'être prêt à tout événement. Insomnie, inappétence, faiblesse, menace de fièvre, tout venait ensemble. Le Saint-Père inquiet, envoya M<sup>sr</sup> de Falloux visiter le malade et lui recommander l'obéissance aux médecins. Le P. Jandel fit remercier le Pape de son attention, en ajoutant la promesse d'obéir *comme un petit novice*. Le mot fit beaucoup rire Pie IX, qui ajouta ses commentaires : « Entend-il promettre beaucoup ou peu ? Veut-il faire aux novices un compliment sur leur degré d'obéissance, ou leur dire une malice ? Ceci serait bien mal de sa part, ... à moins qu'il n'eût raison de douter. C'est une question que je ne puis trancher ; il faut demander aux *petits novices* de l'éclaircir. »

Mais le Père général entendait vraiment obéir avec la docilité d'esprit qu'on a droit d'attendre d'un bon novice, en se soumettant au P. Spada, chargé de décider de tout. On mit bientôt la promesse à l'épreuve. Depuis un temps immémorial, le Maître général couchait sur une pailleasse piquée, dont le temps n'avait nullement amolli la dureté. C'était l'équivalent d'un lit de planches, avec des bosses et des creux en plus. Il était urgent de faire réformer ce lit et de lui substituer un matelas ayant l'inclinaison convenable pour la cicatrisation des plaies. Mais comment réussir !... Deux convers dévoués, anciens soldats, soignaient le Père, frère Nicole et frère Augustin ; ce dernier était de Nancy, avait appris le catéchisme par les soins de l'abbé Jandel, et se trouvait à la partie de plaisir de Champel où celui-ci avait pris son entorse. Les deux frères s'entendirent, interrogèrent habilement les médecins devant le malade, et firent d'autant plus facilement condamner la pailleasse, qu'elle était là sous les yeux sans déguisement, le malade, grâce à une petite amélioration, pouvant s'as-

soir dans un fauteuil, et faire même quelques pas *avec sa chaise pour locomotive*, comme il disait gaiement.

A peine donc l'arrêt prononcé et les médecins partis, les deux frères, approuvés d'avance par le P. Spada, emportent en un clin d'œil la fameuse paillasse, et la remplacent par un matelas préparé déjà dans une chambre voisine. La manœuvre fut si bien réussie que le malade stupéfait, n'eut pas le temps de parlementer, et se contenta de dire : « Eh bien ! frère Nicole a gagné son procès ! » Et celui-ci, loin de faire des excuses, enhardi par son exploit, poursuivit : « Ce n'est pas tout ; il faudra manger de la gelée de groseilles, le médecin l'a aussi ordonné ; » ce qui fut exécuté à la lettre. Au bout de cinquante jours de réclusion, le mal cessa, et le malade, devenu convalescent, choisit un jour de fête de Marie, pour recommencer à célébrer la Sainte Messe (\*).

Le temps de la maladie n'était, du reste, pas le seul où il obéit au P. Spada ; il l'avait chargé de lui faire, sur sa conduite, les remontrances qu'il croirait utiles. Un jour on fit remarquer au Père général qu'il mangeait trop vite et gênait ceux qui étaient moins expéditifs ; il promit de se surveiller, en ajoutant : « C'est étonnant que le P. Spada ne m'en ait pas averti ! »

Un grand événement vint sur ces entrefaites réjouir le P. Jandel. Pie IX, pour avertir et détourner les sociétés humaines du courant faux et fatal dans lequel elles s'engageaient de plus en plus, publia, le 8 décembre 1864, l'Encyclique *Quanta cura*, suivie du fameux *Syllabus* ; le P. Général prophétisant en quelque sorte ce qui allait advenir, soit parmi les impies, soit parmi les demi-croyants, écrivit à plusieurs religieux : « Cette Encyclique

(\*) Quand il voyageait, il avait souvent aussi à souffrir de son lit d'une autre façon, en ce qu'il le trouvait trop court pour sa taille. Si on l'en plaignait, il avouait l'inconvénient : « Mais, disait-il, il y a aussi un avantage. -- Et lequel ? — *Je suis forcé alors de me replier sur moi-même.* »



vient de jeter dans le monde une nouvelle et éclatante lumière. Elle en aveuglera beaucoup, cela doit être, car le *disciple n'est pas au-dessus du maître*, et il fut dit de Notre-Seigneur : *Celui-ci a été posé pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre*. Plusieurs en demeureront éblouis et troublés, parce que l'œil de leur foi est trop faible pour en soutenir l'éclat. Quant à vous, fils dévoués et soumis de la Sainte Eglise, sachez en profiter pour vous éclairer et vous guider. Que toujours l'enseignement du Saint-Siège soit votre phare; et n'oubliez jamais que le Vicaire de Jésus-Christ peut s'appliquer la parole de son divin Maître : *Celui qui ne recueille pas avec moi disperse.* »

Si le P. Jandel montrait, jusque dans la maladie, tant de zèle pour le Saint-Siège, tant d'abandon à la Providence, tant de docilité envers les supérieurs, tant d'aménité, de jovialité même, envers ses frères ou ceux à qui il écrivait, ce n'était pas qu'il éprouvât cette vaillance intérieure qui brave le mal, s'en joue, le provoque presque; il se fût peut-être complu dans cette attitude impassible et triomphale. Il sentait plus d'une fois sa faiblesse, et ne réagissait que par effort de vertu; les secours que la grâce lui donnait, étaient juste suffisants pour lui assurer la victoire, sans l'en laisser jouir d'une manière sensible. La perspective même de la mort qui, sous un point de vue, soutient souvent les malades, ne le consolait pas. « Certes, écrivait-il, je suis trop lâche et j'ai trop peur des souffrances pour être tenté de les souhaiter ou de les demander. La seule pensée de pouvoir être destiné à subir le long martyre du bon Père Brulé me faisait frissonner, quand j'essayais de l'envisager. Mais j'ai pourtant assez de foi pour comprendre que, dans l'ordre surnaturel, rien ne s'obtient qu'au prix de la souffrance. Notre-Seigneur ne nous bénit qu'en faisant sur nous le signe de la Croix; et j'ai pu souvent remarquer combien une bonne maladie avançait plus l'œuvre qui m'est confiée, que ne l'avaient fait tous mes travaux. »

Une de ces grâces obtenues alors par la souffrance, fut la restauration de la Province de Toulouse, la plus ancienne de l'Ordre, quoique, dans les Chapitres généraux, la Province d'Espagne ait sur elle la préséance, par honneur pour le pays de saint Dominique.

La Providence semble avoir tracé dès l'origine, à la Province de Toulouse, la voie où elle devait marcher, en donnant à son principal couvent, celui de Toulouse, dit des *Jacobins*, le corps de saint Thomas, plutôt qu'aux couvents de Rome ou de Paris : « *Je choisis de moi-même*, écrivait le Bienheureux Urbain V aux Frères-Prêcheurs, en leur attribuant le précieux dépôt, *je choisis l'église de votre couvent de Toulouse pour garder le corps sacré, car il s'y trouve une nouvelle Université que je veux voir fondée sur la doctrine ferme et solide du grand Saint.* »

Le zèle pour les études philosophiques et théologiques poursuivies d'après la doctrine de saint Thomas, revêtit dès lors, dans les religieux de Toulouse, grâce à la proximité des reliques, un caractère spécial où l'intelligence et le cœur, l'étude et l'oraison se prêtaient un mutuel appui. Qu'il devait être édifiant de voir ces heureux Pères, tantôt prosternés devant la chaise du Docteur Angélique, tantôt penchés sur les pages de ses traités, partager si bien leur vie entre ces deux choses, qu'en priant le Saint ils méritaient de mieux comprendre sa doctrine, et qu'en méditant cette doctrine, ils apprenaient à sentir plus vite sous l'écorce des lettres, et à vénérer plus filialement le grand Saint ! Qu'il suffise de rappeler entre tous les hommes d'élite formés à cette école, dans les premiers siècles de l'Ordre, Capréolus surnommé le *prince des Thomistes* et dont il a été dit, que « l'Esprit Saint lui-même semblait avoir transfusé en lui l'esprit du Docteur Angélique. »

Ce mouvement si accentué des Pères de Toulouse vers la doctrine thomistique, ne les portait nullement à sacrifier ou à rejeter sur un plan inférieur les observances de

saint Dominique. Leurs couvents n'étaient-ils pas encore tout pénétrés des traditions et des exemples du grand patriarche ? Mais ils cultivaient avec un soin plus jaloux les observances les plus propres à faire, du cloître, un milieu propice à l'épanouissement des sciences sacrées : la joie dans la charité, la paix de la cellule, les chants divins, ceux de la Messe et des Complies surtout, qui remplissent de leur harmonie les espaces créés par le silence claustral, et disposent l'âme à entendre les harmonies ineffables des mystères de Dieu.

Cet esprit, s'il s'était affaibli, se ranima et devint plus fécond que jamais au seizième siècle, par la réforme du P. Sébastien Michaëlis, commencée en 1590. Il en sortit une longue génération d'hommes extrêmement remarquables en doctrine.

Le premier fut le réformateur lui-même, que son éloquence, sa science scolastique et ses talents de polémiste rendirent formidable aux hétérodoxes en même temps que secourable à toutes les âmes pieuses. Vint après lui une vraie pléiade d'hommes éminents : le P. Combefis, spécialement versé dans le grec et auteur de la *Bibliothèque oratoire des Pères* ; — le P. Gonet, qui édita le *Bouclier de la théologie Thomstique*, puis le *Manuel Thomstique* ; — le P. Vincent Contenson, qui mourait à trente-trois ans après une prédication, léguant à l'Eglise son bel ouvrage, *Théologie de l'esprit et du cœur* ; — le P. Vincent Baron, qui composa, pour répondre au désir du pape Alexandre VII, ses *Livres sur la morale chrétienne* ; — le P. Antonin Cloche, que sa science et son mérite appelèrent au magistère de l'Ordre, pour fournir l'un des Généralats les plus glorieux (\*) ; — le P. Antonin Massoulié, dont les œuvres spirituelles, toutes nourries des principes de saint Thomas, méritèrent l'éloge de Bossuet et sont encore la lumière de beaucoup d'âmes d'oraison ; le P. Gou-

(\*) Le P. Cloche, fils du Couvent de S. Sever, en Gascogne, n'était pas de la province de Toulouse, mais il y fit ses études.

din, dont l'esprit philosophique est certainement des plus remarquables, par sa logique vigoureuse, sa dialectique profonde et son incomparable clarté.

Tous ces hommes, dans leur sainte passion pour la doctrine de vérité, eussent regardé comme le plus beau couronnement de leur vie d'expirer la plume à la main, dans la cellule, ou assis à leur chaire de professeur en faisant la classe. Telle avait été la fin d'un de leurs devanciers, le P. Nicolas *de Montemaurili*, frappé pendant qu'il commentait, en l'appliquant à la Sagesse éternelle et au Verbe incarné dans le sein de Marie, le texte scripturaire : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano* (Eccli. XXIX, 17).

C'est grâce à cet esprit fortement enraciné, que l'œuvre du P. Michaëlis, simple Congrégation d'abord, avait été admise à prendre le nom et le rang de la Province toulousaine. Après de longues années d'existence, elle mérita que le Chapitre général de Bologne, tenu sous le P. Cloche en 1706, fit en ces termes son éloge : « Nous confirmons toutes les louables coutumes et les privilèges de ladite Province ; et afin qu'elle croisse jusqu'à devenir mère d'autres provinces, imitatrices de sa discipline régulière, nous exhortons tous ses religieux à persévérer dans le zèle qui les a toujours distingués pour l'observance, les études et les missions. »

Ce coup d'œil rétrospectif fait comprendre que le P. Jan-del désirât voir enfin revivre une Province si vénérée. Tel était aussi le vœu de plusieurs de ses compagnons. Dès qu'il avait été question de rétablir une seconde province en France, le P. Aussant avait nommé Toulouse ; et il semble que la Providence eût voulu donner quelque satisfaction à ses désirs, en le conduisant au couvent de Saint-Romain, pour y mourir. Les circonstances firent alors restaurer de préférence la Province d'Occitaine ; l'heure de la Province toulousaine devait venir plus tard.

Ce fut dans l'intervalle d'une de ses maladies, en se reposant à Marino, que le P. Jan-del prit les dernières

mesures et fit sa circulaire pour le rétablissement de la Province de Toulouse. Le P. Saudreau, provincial alors de la Province de France, servit d'instrument à la Providence pour préparer dans ce sens le terrain, et rendre la mesure acceptable de tous. Il s'acquitta généreusement de sa tâche, en y portant son désintéressement habituel et son esprit de déférence absolue aux desseins de son premier Supérieur. Celui-ci, dans sa circulaire, explique ainsi l'opportunité de la mesure importante qu'il est au moment de mettre à exécution :

« Les vocaux du Chapitre intermédiaire de la Province de France de 1863, nous ont demandé spontanément et à l'unanimité, que, de leur Province, il on fût formé deux : l'une s'appelant *Province de Toulouse*, l'autre retenant le nom de *Province de France*. Nous avons accueilli d'autant plus volontiers la pétition, que cette mesure était conforme à nos propres vœux, vu qu'elle est très honorable pour la Province de France et profitable, non-seulement aux provinces françaises, mais à tout l'Ordre,

« Qui ne voit, en effet, tout ce que ce rétablissement fait rejaillir de gloire sur la Province de France, qui, en moins d'un quart de siècle depuis sa renaissance, est arrivée à une telle fécondité, par la rosée des bénédictions célestes, qu'elle a déjà rendu à l'Ordre trois Provinces sorties de son sein, et chacune dépassant en nombre, la plupart des autres Provinces de l'Ordre. En même temps, il ne peut échapper à personne, quel gage d'une meilleure espérance et quel agréable spectacle sera, pour tous les membres de notre famille dominicaine, la résurrection de la Province de Toulouse, qui est la première engendrée par saint Dominique, et le berceau de tout l'Ordre, en sorte qu'on peut lui appliquer ces chants de l'Office du Patriarche : « *Hic est fons ille modicus, crescens in flumen maximum.* Elle est une fontaine modique, mais « qui croît jusqu'à devenir un très grand fleuve. »

« En vertu donc des présentes Lettres et par l'autorité

de notre office, nous rétablissons la Province de Toulouse et la déclarons dès maintenant constituée. » (4 juillet 1865).

Une fois ladite Province restaurée, avec tous ses droits et privilèges, le P. Jandel fit d'actives démarches pour lui faire restituer son ancienne église des *Jacobins*. C'était moins pour son ampleur et sa beauté, que dans le regret de voir sans honneur et sans gloire ce sanctuaire si longtemps vénéré, et dans l'espoir d'amener, comme conséquence, la réintégration des reliques de saint Thomas, confiées, depuis la Révolution, à l'insigne basilique de Saint-Sernin. Mais ces efforts furent inutiles, comme ils l'avaient été à Sienne, pour l'église remplie des souvenirs de sainte Catherine.

Au moins, voyant dans la Province de Toulouse, la plus jeune des Provinces françaises, et par là, la plus digne d'assistance, fit-il tout ce qui dépendait de lui pour l'aider de ses ressources, lui prodiguer ses conseils, et pondérer ses observances, dans le sens qui devait être définitivement consacré par le Chapitre général de Louvain. De son lit de mort, il voulut encore la bénir, en lui recommandant de persévérer dans sa voie, et il se complaisait à la pensée qu'elle marcherait d'accord avec les deux autres Provinces, ses aînées, par une sainte émulation à poursuivre le bien.

Mais après ce répit, laissé au P. Jandel dans ses infirmités, et si activement employé au progrès de l'Ordre, un autre mal plus dangereux l'assaillit, ce fut une tumeur au côté. Une première fois, elle avait mis sa vie en danger et il avait fallu ouvrir l'abcès ; par bonheur l'opération avait merveilleusement réussi. En 1863, la tumeur reparut une seconde fois, une autre encore en 1865. « Cette fois, dit-il, je pensais que le troisième coup pourrait bien faire feu et m'envoyer dans l'autre monde, mais j'en ai été quitte pour la peur. Je vous avoue que je ne puis attribuer ma guérison qu'aux prières faites pour moi. Tandis que, pendant dix jours, tous les efforts de la médecine avaient complé-

tement échoué à conjurer le danger, tout à coup, le jour de saint Raymond de Pennafort, 23 janvier, sans en venir à l'opération d'autrefois, tous les symptômes alarmants disparurent en même temps ; et, à partir de ce jour, bien que le danger existât encore, l'amélioration fut constante. Demandez à Notre-Seigneur pour moi, la grâce de n'employer qu'à son service les forces qu'il lui a plu de me rendre. »

Une personne priait instamment alors, comme beaucoup d'autres, pour qu'il guérit, mais avec des vues un peu égoïstes, afin d'être assistée de lui au lit de mort : « Seulement, ajoutait-elle, comment puis-je espérer ce bonheur ? Mon désir est insensé. » Il lui répondit : « Loin de regarder votre désir comme une folie, j'espère qu'il se réalisera, quoique dans un sens un peu différent de votre pensée ; voici comment : Il est dans l'ordre que je meure avant vous ; or si Jésus me reçoit dans sa miséricorde, vous pouvez être sûre que je veillerai sur vous, et que, si j'ai quelque pouvoir sur le cœur de Dieu, je vous assisterai d'une manière non moins réelle et plus efficace, qu'en étant présent à votre chevet d'agonie. En attendant notre réunion dans la gloire à laquelle nous aspirons, tenons-nous bien unis dans la grâce et la charité du Sauveur. »

« Sous le spécieux prétexte d'accomplir l'œuvre de Dieu, la nature et le démon me tentent parfois de désirer une forte et robuste santé ; mais il y a là bien de l'illusion, et comme me l'écrivait, l'autre jour, pour m'encourager, un des plus saints prêtres que je connaisse : *Notre-Seigneur a sauvé le monde en pâtiissant, bien plus qu'en agissant.* Pour vous, vous vous reposez des peines de la vie dans la pensée calme et pieuse de la mort ! Vous dirai-je que je suis tenté de vous envier cette disposition ? Autrefois, je l'ai souvent éprouvée et j'en connais le prix ; mais à présent, les préoccupations du gouvernement me dessèchent, le poids de la responsabilité m'accable, mes misères et

celles des autres m'effrayent, et je n'envisage plus la mort qu'avec un sentiment de terreur. Il me semble n'avoir ni foi pratique, ni espérance, ni surtout charité ; et combien je serais heureux si je pouvais croire que ce n'est qu'une tentation ! A coup sûr, ce n'est point l'humilité qui me fait penser et parler ainsi. Je connais votre discrétion et votre cœur, et en voyant la paix et l'union dans laquelle Notre-Seigneur vous confirme, et dont je me sens, hélas ! si éloigné, je n'ai pu résister à la tentation de vous dire, de mon âme, ce que je n'en laisse soupçonner à personne, afin d'obtenir votre compassion et le redoublement de vos prières. Demandez surtout à Dieu pour moi le recueillement intérieur au milieu de la dissipation, la docilité à son esprit et l'ardeur de la charité. »

Le P. Jandel fut alors consolé en recevant de Pie IX un nouveau témoignage de bienveillance, précieux pour tout l'Ordre, spécialement pour le couvent de la Minerve. Il vit sainte Catherine de Sienne, déclarée patronne de Rome. L'acte pontifical, auquel le P. Jandel contribua beaucoup, bien qu'il n'ait pas voulu, par humilité et délicatesse, paraître dans la supplique, était ainsi conçu :

« Quoique Rome vénère et honore pour principaux Patrons, les bienheureux apôtres Pierre et Paul, elle a coutume cependant, au milieu des grands périls, d'invoquer aussi les autres saints qui, pendant leur séjour sur cette terre, ont illustré, par la splendeur de leurs vertus, la Ville Eternelle et l'ont comblée de leurs bienfaits. Or, dans ce nombre doit être sans contredit comptée sainte Catherine de Sienne, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, qui réunissant à l'éclat de la virginité les vertus les plus dignes d'éloges, partit pour trouver à Avignon le Pape Grégoire XI, lui manifesta par une lumière céleste, le vœu qu'il avait fait de revenir à Rome, et fut ainsi l'auteur de ce retour si nécessaire au bien de toute la chrétienté. Comme donc, dans les temps funestes où nous sommes,



une guerre atroce et perfide recommence contre l'Église et menace jusqu'à son pouvoir temporel, le Sénat de Rome, afin de résister à un si grand mal, a résolu d'implorer la protection de sainte Catherine de Sienne, et nous a adressé d'humbles prières pour que nous l'inscrivions parmi les Patrons secondaires de la Cité. C'est pourquoi, en vertu des présentes Lettres, adhérant à ces vœux, nous constituons et déclarons patronne de Rome, sainte Catherine de Sienne, Vierge du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. »

« 13 Avril 1866. »

Le P. Jandel, à cette occasion, obtint du Saint-Père que l'octave de sainte Catherine fût désormais solennelle dans tout l'Ordre. Le 30 avril, eut lieu une fête splendide, encore plus par la dévotion des fidèles que par l'éclat des cérémonies ; le Pape lui-même vint à la Minerve, s'agenouiller humblement devant l'autel de la nouvelle Patronne, pour lui recommander l'Église et l'Ordre de Saint-Dominique.

Ce zèle à faire aimer la Séraphique Vierge de Sienne, ne pouvait laisser le P. Jandel indifférent à la diffusion de sa doctrine, par la publication de ses œuvres. M. Cartier, savant tertiaire (\*), après avoir traduit en français la vie de la Sainte, par son confesseur, le B. Raymond de Capoue, venait de faire paraître une traduction française de ses lettres et de ses dialogues, révélations sublimes dans lesquelles sont consignés les profonds enseignements reçus

(\*) Étienne Cartier, né à Amboise, le 24 septembre 1813, montra toujours du goût pour les beaux-arts et comprit de bonne heure ce que doit être la peinture religieuse pour servir d'expression et d'auxiliaire au sentiment chrétien. Venu à Rome en 1839, afin d'étudier les grands maîtres, il y connut l'abbé Lacordaire et assista à sa prise d'habit, dans une chapelle de la Minerve. Depuis lors, attaché à l'Ordre en sa qualité de tertiaire, il ne cessa de le servir et de l'honorer par ses ouvrages. Les principaux sont : *Vie de sainte Catherine de Sienne*. — *Dialogues id.* — *Lettres id.* — *Institutions de Cassien*. — *Conférences, id.* — *Vie et lettres du P. Besson*. — *Vie du B. Angelico*. — *Dialogues de saint Grégoire*. — *Œuvres du B. Henri Suzo*. — *L'art chrétien, Lettres d'un solitaire*. — *Lettre à un franc-maçon*. — Ils ont pour carac-

par elle, de la bouche même de Dieu. En se familiarisant avec cette suave doctrine, où l'on entend comme un écho de l'Évangile selon saint Jean, l'auteur se sentit de plus en plus porté à travailler au bien des âmes, surtout de celles qui tendent à la perfection. Les conférences de Cassien, mine précieuse, comme résumé de l'esprit des Pères du désert, devinrent pour lui l'objet d'une étude et d'une publication.

Le P. Jandel le félicita vivement de ces divers livres, et lui dit en parlant du dernier : « Votre traduction est un nouveau service rendu à l'Église, en particulier aux familles religieuses dont les membres trouveront, dans sa lecture, un aliment substantiel. Je ne doute pas du soin que vous aurez pris de faire disparaître, de ces belles conférences, les quelques erreurs semi-pélagiennes dans lesquelles l'auteur était tombé, à une époque où ces questions délicates n'avaient pas encore été résolues par le jugement infaillible de l'Église. Puisque vous me rappelez l'estime que les plus grands hommes de notre Ordre faisaient des conférences de Cassien, je suis heureux de vous donner une preuve que cette tradition ne s'est pas altérée au dix-neuvième siècle. Lorsque le P. Lacordaire nous eut réunis en 1840, les conférences de Cassien furent un des premiers ouvrages qu'il nous mit entre les mains, pour la lecture spirituelle. Et je conserve encore aujourd'hui le souvenir des salutaires impressions que j'éprouvais alors. »

Enfin, le frère Cartier ayant publié la vie du B. Jean de Fiésolle, à qui ses peintures ont valu le surnom d'An-

tères dominants, la pureté du zèle, le sérieux du fond, la dignité de la forme, la sincérité des appréciations, l'impartialité des jugements, la charité dans la critique, et une rare modestie qui rehausse toutes les qualités de l'auteur. — Sur la fin de sa vie, il alla demander au cloître paisible de Solesmes, près des pères Bénédictins, une retraite pour travailler et se préparer à mourir. Ce fut le 5 novembre 1888, que Dieu le rappela de ce monde. Peu de temps avant, il écrivait : « J'irai bientôt sans doute rendre compte de ma vie au souverain Juge. J'espère que ma chère sainte Catherine de Sienne m'obtiendra miséricorde. »

*gelico*, le P. Jandel lui écrivit encore : « Continuez à exercer ainsi l'apostolat de la plume, non moins efficace et plus durable que celui de la parole. Vous aurez bien mérite de l'Ordre et des âmes pieuses auxquelles s'adressent vos travaux. »

Vers la fin de l'année 1866, la sœur du P. Jandel, plus malade encore, depuis son enfance, que son cher Alexandre, fut appelée à Dieu. Son frère, parlant de l'abondance du cœur et la traitant comme une chrétienne digne de ce nom, l'exhortait toujours à s'en remettre, pour la vie du corps, au bon plaisir de Dieu ; il lui écrivait : « Tu dois d'autant plus jouir de la santé que le bon Dieu t'envoie pour l'heure, que tu n'a pas à te reprocher de la lui avoir demandée, et qu'ainsi tu peux penser qu'il te la rend aussi bien dans l'intérêt de ta vie spirituelle que dans celui de ta vie corporelle. Je suis entièrement de ton avis ; je me reprocherais de demander, pour moi ou pour les miens, quelque faveur temporelle ; car je craindrais qu'il ne me fût répondu comme aux fils de Zébédée : *Vous ne savez ce que vous demandez ; pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même ?* Aussi, je me rappelle avoir quasi-scandalisé une demoiselle qui me disait, il y a déjà longtemps, lorsque ta santé était dans le plus triste état : « Je suis « bien sûre que vous ne cessez de prier tous les jours à la « sainte Messe, pour le rétablissement de mademoiselle « votre sœur ; » et je lui avouai que je ne m'en étais pas encore avisé, que même je m'en garderais bien. Nous sommes, en effet, en de trop bonnes mains pour ne pas nous y abandonner sans inquiétude. Un saint Père dit que le pauvre aveugle à qui Jésus-Christ demanda : « Que « voulez-vous que je fasse ? » et qui lui répondit : « Sei- « gneur, faites que je voie », était bien plus aveugle des yeux de l'esprit que des yeux du corps, puisqu'il ne se contentait pas de prier Notre-Seigneur de faire pour lui ce qu'il saurait le plus avantageux. Au fait, ce Père a for-

tement raison, n'en déplaie au grand nombre d'aveugles de nos jours, même parmi les chrétiens. »

Dans une autre lettre, il répétait à sa sœur, sous une forme diverse, les mêmes enseignements : « Notre-Seigneur te veut donc toujours sur la Croix ! Ne t'y débats point et songe qu'il est tout près de toi, pour soutenir tes forces et ranimer ton courage, quand tu les sens prêts à faiblir. *Dieu est fidèle*, dit l'Apôtre, *et il ne souffrira pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces ; mais il fera un pacte avec la tentation, afin que vous puissiez la supporter*. Courage donc, pauvre sœur, courage, et n'oublie pas que le chemin de la Croix est le chemin du Ciel. Jésus-Christ ne nous en a pas tracé d'autre. *C'est par beaucoup de souffrances qu'il nous faut arriver au royaume des cieux ; mais aussi toutes les souffrances de celle vie ne sont pas dignes d'entrer en comparaison avec la gloire qui doit en être la récompense ;... Nous sommes les cohéritiers de Jésus-Christ, si cependant nous souffrons avec lui, pour être glorifiés avec lui*.

« Vérités consolantes ! Et quel temps plus propre à nous les faire méditer et goûter que l'octave de la Toussaint que nous célébrons ? Les Saints, qui sont nos frères, et qui hier étaient avec nous, qui ont combattu et souffert comme nous, nous répètent tous, du sein de la béatitude dont ils sont en possession pour l'Eternité, ce que disait à sainte Thérèse saint Pierre d'Alcantara, lui apparaissant après sa mort : *Heureuse pénitence qui m'a valu une telle gloire ! Réjouissons-nous donc dans l'espérance ; et lorsque le présent nous pèse, réfugions-nous dans l'avenir.* »

Ce fut le confesseur de la malade qui se chargea d'annoncer au P. Jandel, en ces termes, les derniers moments et la mort de sa sœur : « Vous avez été surpris sans doute en apprenant cette nouvelle, puisque, le jour même de la mort, trois heures avant le dernier soupir, je lisais, près de votre sœur bien-aimée, la lettre par laquelle vous féli-

citiez la famille et remerciez Dieu, de l'amélioration de sa santé.

« Depuis plus de vingt ans, elle souffrait d'étouffements à certaines époques. Elle m'a dit plusieurs fois que jamais vous ne vous trouviez là, ni monsieur votre père; elle craignait de trop vous impressionner et se cachait pour les mauvais quarts d'heure. Depuis quelques mois, le mal avait augmenté; elle était obligée de rester nuit et jour dressée sur son lit, la tête un peu appuyée, quand elle le pouvait. Elle parvint à communier, le jour anniversaire de sa naissance, et voyant l'enflure gagner chaque jour, elle demanda formellement les derniers sacrements. C'était elle qui reconfortait tout le monde, autant qu'elle pouvait parler : « J'aime mieux, observait-elle, recevoir les Sacrements maintenant; si je ne dois pas mourir, ils me feront pourtant du bien. » Ce fut vraiment une inspiration; on n'aurait pas songé à l'y engager, parce qu'on ne croyait pas le moment venu. Il était cependant l'heure, pour que la malade pût bien suivre toutes les cérémonies. Elle resta en parfaite connaissance et dans un grand calme, présentant avec attention les membres pour les onctions, répondant : « Ainsi soit-il » et remerciant à la fin. Elle se recommandait à son père, à sa mère, à sa grand-mère, qu'elle aimait tant à rappeler, et à vous, qui n'avez pas été oublié dans ce moment suprême. Si l'Extrême-Onction ne la guérit pas, elle allégea visiblement ses souffrances. La malade, cependant, s'affaiblissait peu à peu; elle rendit l'âme le soir, par suite d'une asphyxie lente, qui, après l'avoir fait beaucoup souffrir au début, n'occasionna pas d'agitations à la dernière heure.

« Oh! révérend Père, Dieu vous aime beaucoup, de vous avoir donné de si bons parents! Priez pour moi, afin que j'aie le bonheur de revoir votre famille et votre personne au Ciel. J'ai bien de la peine de vous savoir souffrant, retenu dans votre pauvre chambre, sans pouvoir marcher ni offrir le Saint-Sacrifice. Que la volonté de

Dieu soit faite en toutes choses ! Qu'elle est admirable cette volonté, même dans la mort de votre sœur ! J'avais beaucoup redouté pour elle une maladie de tête ; la mémoire s'affaiblissait, la lucidité des idées n'était plus la même ; je craignais de longues peines ; elle aussi les craignait, elle m'en avait parlé avec inquiétude ; des idées sombres la fatiguaient. Aujourd'hui elle est avec Notre-Seigneur, jouissant d'un bonheur que nous poursuivons encore. Qu'elle daigne nous aider, en même temps que nous prions pour elle. »

« L. BRIDEY (\*) ».

Le Père Jandel remercia vivement ce prêtre dévoué, ainsi que tous ceux qui voulurent s'unir à son épreuve et à ses prières : « J'espère bien, observait-il, que Dieu tiendra compte à ma sœur des longues souffrances qu'elle a endurées avec tant de courage, et qu'il lui abrègera son purgatoire. Voilà donc tous les miens qui m'ont précédé dans un monde meilleur ! Dieu leur a accordé une sainte mort ; et j'ai pleine confiance qu'il les a tous reçus dans sa miséricorde, qu'ils intercèderont là-haut pour moi, que leurs prières m'aideront à les aller rejoindre. Quelle douce et grande consolation ! elle me permet de me *réjouir dans l'espérance*, comme nous le recommande l'apôtre saint Paul. »

Une autre mort, plus édifiante encore, arrivée à Rome quelque temps après, consola le Père général ; celle d'une Sœur du Tiers-Ordre, appelée M<sup>lle</sup> Amélie Lautard, pénitente de son *Soctus*, le P. Vincent Ligiez, successeur du P. Brulé.

La stature petite et difforme de cette sainte fille, ne donnait que plus de relief à sa physionomie intelligente, plus de prix à son cœur d'or ; tout était aimable en elle, même ses brusqueries. Longtemps elle avait habité Mar-

(\*) M. Bridey est mort en 1890, dans les fonctions de supérieur du grand séminaire de Nancy.

seille et participé à toutes les bonnes œuvres qui y croissent à l'envi. Mais il en était deux qu'elle aimait plus passionnément : les œuvres de soldats et les œuvres dominicaines, particulièrement celle de la Restauration des Lieux Saints de Provence, dans laquelle elle aida puissamment le Père Lacordaire et M<sup>sr</sup> Dupanloup. Lasse, à la fin, d'agir, et avide de prier, une force mystérieuse l'attira à Rome pour y vivre de solitude et d'oraison, se réservant pourtant, comme agréable récréation, de s'occuper des zouaves pontificaux.

« Le 14 novembre 1866, raconte le P. Jandel, elle demanda une audience au Saint-Père et lui dit en terminant : *Très Saint-Père, je ne suis rien, je ne suis bonne à rien, mais si Dieu voulait agréer ma vie, comme sacrifice de propitiation pour Votre Sainteté et pour l'Eglise, j'en serais très heureuse.* — *Eh bien, ma fille, essayez,* lui répondit Pie IX. — Au retour, elle raconta tout au P. Ligiez. Dès le soir, un mal violent l'obligeait à s'aliter ; le lundi elle se confessait pour se disposer à recevoir les derniers sacrements ; le mardi matin elle communiait en viatique, et le soir, sur ses instances, on lui donnait l'Extrême-Onction, bien que le médecin ne le jugeât pas encore nécessaire. Le mercredi matin elle mourait doucement, sans perdre sa connaissance et sa sérénité, assistée jusqu'au bout par le P. Ligiez ! N'est-ce pas consolant et propre à nous donner du courage ? — Elle laisse au couvent de Marseille le corps de l'un des martyrs de la famille de saint Pudens, avec une belle châsse.

« Nous venons de perdre aussi le P. de Villefort, dont la mort sera un deuil pour tous les étrangers et pour bien des Romains ; il avait décidé sa vocation il y a vingt-sept ans. Je l'aimais et le vénérais ; il nous est enlevé ! Je ne puis m'empêcher de penser que Notre-Seigneur a voulu, pour récompenser ses longs travaux, le soustraire aux pénibles épreuves que nous sommes peut-être à la veille de subir. On m'assure qu'il avait aussi offert sa vie pour

l'Eglise et pour son Ordre. J'avoue que j'aurais bien plus envie de l'invoquer que de prier pour lui. »

Pie IX, en apprenant la mort de M<sup>lle</sup> Lautard, leva les yeux au ciel et murmura : « *Così tosto accettato!!* Si vite accepté! » Ses obsèques furent un vrai triomphe. Le Père Jandel suivait le cortège, légitimement fier de voir cette simple fille de Saint-Dominique, digne héritière de l'esprit des premiers tertiaires, portée sur les épaules de tout jeunes zouaves, autres défenseurs de la papauté, non plus sous Innocent III, mais sous Pie IX, toujours dans le même esprit de foi. Elle les avait soignés comme des enfants, ils l'aimaient comme une mère et la vénéraient comme une sainte; ils étaient accourus, après sa mort, faire toucher à ses mains jointes leurs sabres et leurs chapelets; combien d'entre eux lui enviaient secrètement le bonheur de mourir pour le Saint-Siège et le Souverain-Pontife!

Les années dont nous parlons étaient pour l'Ordre, sur la terre, le temps des morts, dans le Ciel, le temps des fruits. Le noviciat de Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Maximin, en offrit un, mûri d'une manière précoce, et cueilli avec empressement par les anges. Le Frère Louis Bramante était né dans une campagne des Abruzzes; pendant son adolescence, il avait oublié quelque temps, emporté par la vivacité de son caractère, les principes de piété, d'obéissance et de charité reçus de sa mère. Afin de réparer le mal et de se dompter, il résolut d'embrasser la vie religieuse, franchit à pied les montagnes, pour qu'on ne pût suivre ses traces, et vint prendre l'habit à Sainte-Sabine, d'où il fut envoyé à Saint-Maximin. Dès les premiers jours, il marcha d'un pas aussi sûr et aussi énergique que le dernier, dans les sentiers de l'observance et de la vertu. Son esprit de régularité, son empire sur lui-même, sa docilité aux moindres prescriptions étaient si achevés, qu'au premier abord ont l'eût taxé d'exagération et d'étroitesse. « Vous avez fait là l'acquisition d'une



*superbe machine*, » dit au Père Maître un religieux de passage, ancien marin. Mais en l'étudiant mieux et en se rendant compte des pensées de foi qui le dirigeaient en tout, on avait bientôt ajouté : « Pourtant, c'est une *sainte machine*. » Lorsqu'on l'étudiait mieux encore, on finissait par découvrir, dans les moindres de ses actions, une liberté de cœur si parfaite, une douceur de manières si digne, une noblesse d'intentions si élevée, que laissant entièrement l'idée de machine, on eût volontiers dit tout court : « *C'est un saint !* » Sa piété principale était pour Marie; sa vertu dominante, la charité envers les malades. Autour de leur lit, il paraissait transformé; quoique ordinairement très sobre de paroles, il devenait presque babillard. Pour exercer la charité, il marchait sur les craintes de l'humilité, et il tirait de son cœur tout ce qui s'y cachait d'agréable, afin de le faire passer dans le cœur de ses frères aux prises avec la souffrance.

Lui-même tomba malade; le froid intense qui l'avait saisi en traversant les montagnes, lors de sa fuite au couvent, lui avait fait contracter des germes de phthisie qui se développèrent d'une manière lente, mais inexorable. Le P. Jandél put le revoir encore en passant à Saint-Maximin, et pensa à lui envoyer ensuite, de loin, sa bénédiction. « D'après ce que vous me racontez de notre bon frère Louis, ajoutait-il au supérieur, je pense que la Très-Sainte Vierge l'aura rappelé de ce monde, soit pour le jour du Rosaire, soit pour la fête de saint Louis-Bertrand son Patron, auquel je l'ai recommandé hier de mon mieux. Je remercie Notre-Seigneur d'avoir permis que je pusse revoir encore ce saint novice avant sa mort, et me recommander à ses prières. »

Après trois jours d'agonie, on vit avec stupéfaction le jeune moribond se dresser vivement sur son lit, les lèvres souriantes, les yeux fixés vers un point de la cellule, et s'écrier d'une voix forte, lui si timide toujours, lui n'ayant plus alors qu'un souffle : « *Oh! comme il est doux d'avoir*

*ai me Marie ! Oui, il est doux à la mort, d'avoir aimé Marie !* » et il redit quinze fois de suite cette autre aspiration : « O MARIE, MON ESPÉRANCE, VOUS DEVEZ ME SAUVER ! » Avec le quinzième de ces cris, son âme s'était élancée vers le ciel, et son corps retombait sans vie. C'était le 4 octobre 1867, fête de saint François d'Assise. Tout le couvent de Sainte-Marie-Madeleine garda longtemps le souvenir de ces derniers instants, comme d'une vision délicieuse. On ensevelit le frère à la Sainte-Baume, la veille de la fête du Rosaire, en face de la grotte où sainte Madeleine vécut trente-trois ans, de larmes et d'amour.

---

## CHAPITRE TROISIÈME

### CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1868. — IMPORTANCE DE SES TRAVAUX

Zèle du P. Jandel pour la cause des Saints et Bienheureux. — Quinze procès gagnés : B. Laurent de Ripafracta, B. Barthélemy de Cervières, BB. Grégoire et Dominique, B. Sybilline, B. Marie Mancini, B. Etienne Bandel, B. Aimon Taparelli, B. Antoine Pavonius, B. Pierre de Ruffia, B. Marc de Modène, B. Jacques des Bienfaits, BB. Martyrs d'Avignonet, B. Guala, BB. Martyrs du Japon. Saint Jean de Gorcum. — Efforts infructueux pour la cause du V. Barthélemy des Martyrs et de la V. Mère Agnès de Langeac. — Beauté des fêtes de 1868. — Tenue du Chapitre. — Pouvoirs des Chapitres généraux et leur concert avec ceux du Maître général. — Sage méthode que le P. Jandel introduit pour activer les travaux des Chapitres. — Projet de réédition des Constitutions, son importance et sa signification. — Bases du travail, adoptées par le Chapitre. — Félicitations au P. Solla pour ses efforts à procurer la réunion de l'Espagne à l'Ordre. — Le Tiers-Ordre enseignant approuvé ; son organisation, esprit qui le dirige dans l'éducation. — Séjour du P. Jandel à la Sainte-Baume ; Circulaire à l'Ordre pour résumer les travaux du Chapitre général.

La tenue du Chapitre général et les fêtes magnifiques organisées pour la canonisation des martyrs de Gorcum, unie à la béatification des martyrs du Japon, rendirent l'année 1868 glorieuse et consolante pour le P. Jandel.

Il avait toujours travaillé de grand cœur aux causes de béatification et de canonisation (\*). Il s'agissait de mettre en relief les gloires de l'Ordre ; il s'agissait de multiplier pour toutes ses œuvres, le nombre des intercesseurs ; enfin les exemples de ceux qu'il était question de placer sur les autels, rejaillissaient sur les principes que le P. Jandel avait pour mission de faire régner. Dans presque tous, en

(\*) Plusieurs Pères très compétents le secondèrent avec beaucoup de tact et d'activité. Nous citerons seulement le principal, le P. Tosa, religieux de la Province de Piémont, que Pie IX avait mis à la tête d'un collège fondé par lui, à Rome, et appelé de là, *Collège Pis.*

effet, on trouve, uni à la flamme apostolique, un zèle infatigable à soutenir l'observance régulière, et à promouvoir, s'il en était besoin, sa restauration,

Treize bienheureux avaient déjà vu leur culte immémorial constaté et confirmé par les soins du P. Jandel. Ce sont les suivants :

1. Le bienheureux Laurent de Ripafracta, qui eut saint Antonin pour témoin, imitateur et panégyriste de ses vertus. Entré diacre dans l'Ordre, il travailla plus de soixante ans à la rénovation de l'observance religieuse et au salut des âmes, particulièrement à l'assistance des pestiférés (1457).

2. Le bienheureux Barthélemy de Cervières, docteur de l'Université de Turin, trouva la mort, selon qu'il l'avait prédit à son confesseur, dans l'exercice de ses devoirs d'inquisiteur, en 1456. De ses blessures nombreuses, pas une goutte de sang ne s'échappa jusqu'à ce que son corps eût été rapporté à Cervières; alors ce sang généreux se mit à couler à flots, et le corps saint fut dès lors placé sur l'autel, pour y être l'objet de la vénération.

3. Les bienheureux Grégoire et Dominique, voyageant en infatigables missionnaires dans l'Espagne, avaient été, pendant un orage, écrasés par un rocher. Des signes merveilleux firent connaître leur sainteté et le lieu de leur mort; on commença de vénérer leurs reliques, et leur culte persévéra jusqu'à nos jours. Grégoire XVI en avait ajourné l'approbation. Sur de nouvelles instances, Pie IX daigna le ratifier.

4. La bienheureuse Sybilline de Pavie, du Tiers-Ordre séculier, devenue aveugle à dix-huit ans, se renferma dans une sorte d'ermitage où elle vivait d'oraison et de pénitence. On affluait à sa cellule, d'où elle édifiait les peuples, et étonnait les sages par sa connaissance profonde des Soliloques de saint Augustin et des œuvres de saint Bernard. Innombrables furent les pécheurs qu'elle convertit (1467).

5. La bienheureuse Marie Mancini, après une vie édifiante dans le monde et deux veuvages successifs, n'avait pu encore trouver sa vocation. Ce fut sainte Catherine de Sienne qui, la rencontrant à Pise, la mit sur les voies de la perfection, par l'entrée dans le Tiers-Ordre d'abord, dans la vie cloîtrée ensuite. La part active qu'elle prit, sous l'impulsion de sainte Catherine, à la réforme des monastères de Sœurs, eut une salutaire influence sur le mouvement semblable qui se produisit parmi les religieux, et rendit à l'Ordre ses beaux jours.

6. Le bienheureux Etienne Bandel mourut en odeur de sainteté à Saluces, en 1450, après avoir fait les plus merveilleuses conversions par ses exemples et ses prédications ; il apparut dans les airs, avec la Vierge Immaculée, au-dessus de Saluces assiégée, et la délivra d'une ruine imminente. Ce miracle éclatant contribua à l'accroissement et à la persévérance de son culte.

7. Le bienheureux Aimon Taparelli, confident, prédicateur et confesseur du bienheureux Amédée, duc de Savoie, succéda au bienheureux Barthélemy de Cervières. Il ne gagna pas comme lui la palme du martyr ; sa part fut de s'immoler lentement jusqu'à la fin, dans les voyages, les fatigues, les dangers, pour rechercher les germes de l'hérésie et les extirper. Sa récréation consistait à se retirer de temps en temps sur une montagne déserte, pour y méditer les grandeurs de Dieu et les bontés de Marie (1495).

8. Le bienheureux Antoine Pavonius, chargé, lui aussi, de préserver les fidèles du poison de l'hérésie, s'efforça, pour y mieux réussir, de combattre les deux principaux auteurs de l'hérésie : l'ignorance et la corruption des mœurs. Un jour dans ses courses, chargeant le barbier de lui faire sa couronne de cheveux, il le pria en riant d'y mettre le plus grand soin, pour qu'il pût assister dignement à *des noces* ; il voulait parler de son martyr. En effet, après un sermon courageux contre l'hérésie, il fut, au sortir de l'église, assailli par sept impies et tué d'une

manière féroce. — Le peuple l'invoque pour retrouver les objets perdus.

9. Le bienheureux Pierre de Ruffa, exemplaire parmi tous ses frères, surtout sous le rapport de l'oubli de la famille et d'un grand amour de la pauvreté, fut terrible aux hérétiques par la puissance de son oraison et la persuasion de sa parole, qui opéra, dans leurs rangs, beaucoup de conversions. Ils l'assailirent donc dans un couvent de franciscains, le jour de la Purification; et, pour se débarrasser de son enseignement lumineux, ils l'immolèrent.

10. Le bienheureux Marc de Modène fut remarquable par son ardeur à imiter saint Dominique, par sa régularité, et par son amour des Saintes-Écritures. Non moins grand était son zèle à stimuler vers la perfection, les chrétiens déjà convertis. Animé d'une tendre dévotion au crucifix, il ne cessa de l'embrasser jusqu'au dernier soupir (1498).

11. Le bienheureux Jacques de Benefactis fut créé évêque de Mantoue par le bienheureux Pape Benoît XI, qui l'avait eu pour compagnon de vie religieuse et avait dès lors discerné ses mérites. Les factions, les haines, la peste, la famine, lui donnèrent lieu de prodiguer les trésors de son inépuisable charité, qui lui mérita le nom de *Père des pauvres* (1332).

12. Le bienheureux Guillaume Arnaud et ses compagnons sont les *Protomartyrs de l'Ordre*. Attirés par trahison dans le château d'Avignonet près de Toulouse, et assaillis par une troupe d'assassins armés de glaives et de casse-tête, ils furent en un instant couverts de blessures. On les voyait se traînant l'un après l'autre, dans la nef de l'église située près du château, pour arriver à l'autel de Marie; ils chantèrent avec joie jusqu'au dernier soupir, le *Te Deum* (1242).

13. Le bienheureux Guala, évêque de Brescia; avait connu saint Dominique; et, à la mort du saint Patriarche, quoique très éloigné de Bologne, il l'avait vu monter au

ciel sur une échelle lumineuse. Son zèle pour le bien public et sa dextérité à pacifier les peuples le firent nommer légat par Grégoire IX, puis évêque de Brescia; il venait de poser la première pierre d'une église, quand il mourut accablé d'années et de travaux (1244).

En poursuivant ces causes de béatification, le P. Jandel en avait encore d'autres qui lui tenaient aussi grandement à cœur et le portèrent à de nombreuses démarches, comme celle de la vénérable sœur Benoîte, du Tiers-Ordre séculier, simple bergère du Laus, digne émule de sainte Germaine; et celle du vénérable Barthélemy-des-Martyrs. M<sup>sr</sup> Dupanloup, qui admirait, dans le célèbre archevêque de Brague, un type rare de la magnanimité et de la fermeté épiscopales, désirait vivement aussi voir le serviteur de Dieu placé sur les autels. L'héroïcité de ses vertus avait été reconnue de Rome, et les grands miracles opérés par son intercession étaient d'une certitude historique éclatante. Malheureusement la perte des procès officiels ne permit pas de les présenter à la Sacrée-Congrégation dans une forme suffisamment juridique. Ce même obstacle rendit impuissants tous les efforts du P. Jandel pour la béatification de la vénérable mère Agnès de Langeac, en l'honneur de laquelle il fit pourtant célébrer beaucoup de neuvaines, dans l'espoir d'obtenir quelque guérison miraculeuse qui activât le procès (\*).

Si heureuses que fussent toutes les approbations de

(\*) Les causes de plusieurs autres enfants de l'Ordre remarquables par leur sainteté, et honorés, dès les temps les plus antiques, du titre de Bienheureux, se recommandaient en outre au zèle du P. Jandel. Les six premiers Maîtres généraux avaient été considérés et invoqués comme saints, aussitôt après leur mort; mais trois seulement jouissaient d'un culte confirmé par l'Eglise: Saint Dominique, le B. Jourdain de Saxe et saint Raymond de Pennafort. Les trois suivants: Humbert de Romans, Jean le Teutonique et Jean de Verceil, n'étaient pas officiellement inscrits au calendrier de l'Ordre. De même de plusieurs autres Bienheureux: Pierre de Tarentaise, devenu pape sous le nom d'Innocent V; Guillaume d'Orlyé; Galibert d'Aiguebelles, en Savoie; Bernard de Morlaas et les Bienheureux enfants ses disciples; les martyrs d'Urgel; Michel Pagès; André Abellon; Robert d'Uzès, etc. Mais pour mener à bonne fin ces causes, le temps manqua au P. Jandel; ou il voulut attendre que leurs dossiers fussent plus complets.

culte qui viennent d'être mentionnées, les causes dont le succès donnait lieu aux fêtes de 1868 et qui portèrent à quinze le nombre de procès gagnés par le P. Jandel, étaient bien plus imposantes; il s'agissait de la conclusion de *grands procès*, conduisant à la béatification et à la canonisation solennelles.

C'était d'abord la Béatification des martyrs du Japon. A leur tête marchait Alphonse de Navarrète qui, dans une formidable persécution, pour relever le cœur des chrétiens épouvantés, s'élevant au-dessus des règles ordinaires de la prudence, revêtit ostensiblement son habit religieux et se prit à exercer en public son ministère. Dieu, qui lui avait inspiré cette audace, la bénit; les courages se ranimèrent, et l'on vit se reproduire des scènes dignes des martyrs des premiers siècles. Plus de cent héros, rien que pour la famille dominicaine: Pères, Frères convers, tertiaires, associés du rosaire; membres de la famille royale, mères courageuses suivies de leurs petits enfants; tous rendant joyeusement témoignage à la foi dans les prisons, la torture et les flammes, pour devenir bientôt au ciel les protecteurs de ce pays altéré du sang des saints! Leur cause introduite depuis plus de deux cents ans, et reconnue pour *splendide* par Benoît XIV, était depuis demeurée stationnaire. En 1863, le P. Jandel la reprit; en 1867, elle était déjà jugée favorablement par Pie IX; en 1868 avaient lieu les fêtes solennelles.

Cependant la plus haute place dans ces solennités fut pour saint Jean de Gorcum. Chargé d'une obscure paroisse de campagne, pendant une violente persécution suscitée par les protestants en Hollande, rien ne semblait le destiner au martyre. Mais quand il vit la ville de Gorcum destituée de secours à cause de l'incarcération de presque tous ses prêtres, il n'y tint plus, accourut les remplacer et le fit avec tant de zèle qu'il mérita d'être à son tour arrêté, enchaîné près d'eux et associé à leur mort. La cause principale de leur martyre, fut la foi à la



Sainte-Eucharistie et à la primauté du Pontife romain. Le caractère spécial de l'exécution fut moins encore la férocité du supplice que l'ironie, les mépris, les sévices des hérétiques, le plaisir impie qu'ils prenaient à tourner en dérision les cérémonies catholiques, et une sorte de fureur qu'ils mirent, après l'immolation des victimes, à déchirer hideusement leurs corps. Comme pour protester contre ces abominations, le ciel fit un miracle. Autant il y avait eu de martyrs, autant s'épanouirent de fleurs sur un arbuste gracieux qui poussa dans le champ de l'exécution (1572).

Les fêtes qu'on fit à saint Jean de Gorcum et aux Bienheureux martyrs du Japon dans l'église de la Minerve furent des plus belles ; c'était, dans le peuple romain, un élan merveilleux pour suivre les offices, admirer les peintures, entendre les discours. Les joies semblaient ne pouvoir finir, car le soir, jusqu'à la nuit avancée, la musique des gendarmes pontificaux, une des plus remarquables alors, remplissait de ses harmonies la place de la Minerve et tout le couvent.

Ces nouveaux protecteurs obtinrent sans doute de Dieu pour l'Ordre, dont les représentants venaient d'inaugurer si magnifiquement leur culte, de nouvelles bénédictions et les firent descendre immédiatement sur les travaux du Chapitre général.

Le P. Jandel avait aussi demandé, dans le même but, de nombreuses prières dans le monde entier ; en particulier aux âmes cachées et visitées par la souffrance, pour lesquelles il avait une particulière estime. Il leur spécifia de faire de préférence une neuvaine à l'Esprit-Saint et au Sacré-Cœur, leur demandant d'intéresser aux mêmes intentions toutes les personnes pieuses qu'il ne connaissait pas personnellement, ou à qui ses occupations ne lui permettaient pas d'écrire.

La réunion avait, en effet, une importance majeure. Pour la consolidation et le développement de ses travaux en

faveur de l'Ordre, le Père général avait besoin de l'appui du Chapitre, il l'attendait et il l'obtint.

Le pouvoir du premier chef de l'Ordre est grand, sans doute, en proportion du devoir qui lui incombe d'imprimer à tout l'institut une direction efficace, dans les voies tracées par saint Dominique, le premier des Maîtres généraux : — *pouvoir législatif*, qui lui permet de faire des ordonnances obligatoires dans toutes les provinces et à perpétuité, comme celles des Chapitres généraux ; — *pouvoir doctrinal* qui non seulement lui donne droit d'intervenir en tout temps, dans toute province, dans tout couvent, pour stimuler aux études, corriger les écarts de la prédication, censurer les livres destinés à l'impression ; mais encore lui met en main la direction de l'enseignement supérieur, par la collation des grades, surtout du Magistère en théologie et par l'institution des Modérateurs, en particulier du Régent, dans tous les collèges ou couvents de hautes études ; — *pouvoir de juridiction*, qui confère au Général pleine faculté de fulminer des censures, de fixer des cas réservés, d'enlever aux confesseurs examinés et approuvés, l'exercice de la juridiction ou, au contraire, de la leur conférer directement, même sans examen préalable ; — *pouvoir de domination*, par lequel il a droit de commander directement à tous les religieux dans le monde entier, de les assigner d'une province à l'autre ou dans les Missions chez les infidèles, de confirmer ou de casser les élections des Provinciaux et des Prieurs, de révoquer les élus déjà en exercice, et d'en instituer directement d'autres, en substituant son intervention à la voie ordinaire de nomination par les collèges électoraux (\*).

(\*) A l'époque du Jansénisme, pour plaire à l'Etat et aux Religieux amis de leur indépendance, certains auteurs émirent l'assertion que le Général ne pouvait exercer ses pleins pouvoirs dans les Provinces que lorsqu'il y était présent en personne, et qu'il ne pouvait envoyer à sa place de Commissaire ou Visiteur que là où il avait lui-même exercé la visite et la correction. Il fut interdit, sous peine d'excommunication,

Mais saint Dominique, quoique les Frères qui s'étaient mis sous sa conduite lui reconnussent, ainsi qu'à ses successeurs, cette pleine souveraineté, voulut, de lui-même, pour la contenir dans de sages limites et en développer la bonne influence, qu'il rassemblât, à certaines époques périodiques, des Chapitres généraux, les présidât, les dirigeât, profitât de leurs lumières et fit exécuter consciencieusement les décisions prises d'un commun accord. Tantôt c'est le Général qui, voulant donner plus d'autorité morale aux ordonnances dont il a constaté l'utilité, attend le Chapitre pour que celui-ci les agrée et se les approprie ; tantôt ce sont les Pères capitulaires qui, apportant de toutes les parties de l'Ordre des lumières et des vœux, prennent l'initiative de mesures salutaires, que le Général discute, pondère et promulgue avec eux : c'est toujours, en définitive, l'autorité suprême, qui a parlé. — Ni le Chapitre Général, ni le Maître Général, n'ont le pouvoir constituant, puisqu'il faut, pour faire une Constitution proprement dite, le concert de plusieurs Chapitres agissant d'après une jurisprudence sagement combinée. Mais chaque Chapitre n'en exerce pas moins une influence notable sur l'heureux maintien des bases de l'Ordre, et sur la marche de ses entreprises. La plupart des ordonnances qui le régissent et entretiennent son esprit, n'émanent pas de Constitutions proprement dites, mais de décisions prises dans les Chapitres Généraux, par conséquent, obligatoires à perpétuité.

On comprend donc que le P. Jandel attachât une grande importance au Chapitre de 1868. Déjà il avait présidé celui de 1862, mais à l'improviste, puisque d'après les prévisions ordinaires, il y avait lieu d'attendre un autre Général que lui. En 1868, le temps était propice à la tenue d'une assemblée féconde. Le Père avait eu six ans pour mieux

de soutenir cette assertion déclarée très pernicieuse, infâme et sentant la rébellion, *Perniciosissimam, ac rebellionis factore infamam* (V. Const., n° 766).

connaître l'Ordre ; selon le cours normal des choses, il lui en restait encore six pour travailler à la réalisation de ce qui serait statué ; enfin, il jouissait, pour faire réussir le Chapitre, d'une autorité personnelle hors ligne, par la confiance croissante des religieux envers lui, et par la prudence qu'il savait mettre à préparer les travaux de pareilles réunions, afin de leur assurer une marche précise et conforme aux mouvements de l'Esprit-Saint.

D'après les Constitutions apostoliques, l'Assemblée capitulaire n'a lieu que tous les trois ans et ses pouvoirs ne doivent durer que huit jours, dix au plus, pour qu'on ne puisse dénaturer son rôle. Elle n'est pas une assemblée souveraine presque en permanence, dont le Général ne serait que le substitut, pendant les vacances indispensables aux capitulaires ; l'autorité du Chapitre seconde et complète celle du Maître de l'Ordre, ne la supprime pas.

Mais le P. Jandel, loin de se prévaloir de ces restrictions, sut donner plus de portée aux délibérations sans violer la Constitution, ni sortir de son esprit. Par une innovation très heureuse, il mit à l'œuvre les Pères capitulaires huit jours à l'avance, pour élucider les divers points préalablement préparés par lui. Car, depuis des mois, il avait étudié personnellement les questions, rassemblé les documents de la tradition, consulté les religieux les plus remarquables par leur expérience et leur zèle. Il distribua donc les Pères Capitulaires en plusieurs commissions ayant chacune son objet déterminé, et donna à chaque commission, pour les matières qui la concernaient, non-seulement les vœux que les membres du Chapitre lui avaient apportés de leurs Provinces respectives, mais encore les autres points qui lui semblaient dignes d'être mis à l'étude. Chaque commission avait son président et son secrétaire qui prenait note de tout, même des propositions émises par un simple membre de la commission, y eussent-elles été rejetées. Le procès-verbal était consigné

au Père général qui, parcourant ces études préparatoires, se trouvait beaucoup plus éclairé à l'ouverture des séances officielles. Il pouvait ainsi conduire à bonne fin les travaux de l'Assemblée, sans rien précipiter et sans dépasser les délais réglementaires. Le Chapitre Général de Louvain, en 1885, non content de suivre à son tour cette méthode dont on avait si bien constaté les avantages en 1868, la codifia et l'inséra dans ses Actes, comme règlement directif pour les Chapitres à venir.

Une raison de l'Ordre le plus élevé accroissait l'importance des travaux du Chapitre de 1868. Il devait y être question de la réédition des Constitutions.

Le Père Jandel aurait pu, de sa propre autorité, rééditer l'ancien volume des Constitutions, avec l'adjonction des lois édictées depuis, ainsi que l'avaient fait le P. Séraphin Secchi en 1620, et le P. Vincent Bandelli en 1505 (\*). Mais à ses yeux, l'œuvre prenait un caractère insolite. Le volume de la législation, à mesure qu'il s'était complété comme fond d'ordonnances, avait notablement perdu sous le rapport de la forme, en ce sens que ces règlements de plus en plus variés, se groupant autour de l'ancien texte, composaient des accessoires supérieurs au principal, et que des explications relatives à une loi se trouvaient sou-

(\*) Le P. Vincent Bandelli fut le premier qui fit imprimer les Constitutions jusque-là manuscrites. (Milan, 1505, in-4°.) Il dit dans la Préface : « *Je ne vois rien de plus désirable, pour le bien de l'Ordre, que l'accomplissement exact et sans altération (ad unguem, illibate), des lois et institutions de nos Pères. C'est pourquoi voulant restaurer quelque peu, sous mon gouvernement, la candeur de l'Observance, la ferveur du divin amour, l'ardeur pour le bien commun, l'obéissance sans retard, la garde d'une chasteté élatante, de corps et d'âme, et la très exacte nudité des choses temporelles, j'ai recueilli dans mes voyages les actes de beaucoup de Chapitres généraux, et j'en ai formé des déclarations sur les sentences douteuses de nos Constitutions. Je commande en vertu de l'Esprit-Saint et de l'obéissance, à tous les Supérieurs, de comparer leurs Constitutions avec ce volume et de les corriger, là où il y aura lieu.* » Une autre édition des Constitutions parut en 1507 (Venise), une troisième en 1515 (Lyon), une quatrième en 1534 (Rome). Puis vint celle du P. Secchi en 1629 (Barcelone). La dernière fut celle du P. Cloche (Rome 1690).

vent, à force d'additions sur additions, rangées sous un titre où il fallait, pour ainsi dire, les déterrer. Il y avait donc besoin d'un remaniement considérable. Comme code, il fallait que le volume présentât, autant que possible, les lois dans un ordre bref, simple et lumineux ; comme code religieux, il était désirable que, sans devenir un livre de piété, il fit mieux ressortir la physionomie de l'Ordre, et que sous la lettre des prescriptions, on sentît circuler ce *spiraculum vitæ*, ce souffle de vie qui présida à sa création ; ainsi le travail projeté ne serait pas la simple réédition des lois, mais leur rajeunissement et leur nouvelle consécration. Or, pour obtenir ce résultat et le faire passer dans la pratique, ce n'était pas trop de toute la science des représentants de l'Ordre et de leur autorité ; c'eût été même trop peu, sans une assistance spéciale de la grâce de Dieu. Ce dernier secours était l'objet dominant des vœux du P. Jandel ; les autres lui furent donnés par surcroît.

Il y avait longtemps qu'il méditait ce travail et caressait l'espérance de le réaliser. La réédition de la collection des Chapitres Généraux de Fontana, n'avait été à ses yeux qu'un prélude et une préparation. Dès 1863, par sa lettre *Vix reversurus*, il avait consulté les Provinciaux et d'autres Pères graves, sur la disposition à donner au volume en projet : « Fallait-il conserver les Distinctions et les Chapitres des vieilles éditions, sauf à mieux distribuer sous ces chefs divers, les différentes matières anciennes ou récentes ? Convenait-il, au contraire, d'adopter carrément un plan nouveau où l'on rangerait librement les matières, sous plusieurs distinctions logiques à trouver ? »

Le P. Jandel laissa voir qu'il inclinait vers la dernière hypothèse ; mais la plupart des Consultants, dans leur réponse, émirent le vœu que, par respect pour la législation antique, on en conservât la forme caractéristique et le texte primordial. Adhérant à cet avis, il fit préparer en un volume, le projet de Constitutions avec des indica-

tions qui facilitaient l'examen des points douteux. Il collabora lui-même à cette œuvre d'une manière toute personnelle et décisive. Non seulement, il donna de très nombreuses réponses, pendant la préparation et la confection du volume, pour servir de direction à ceux qui s'en occupaient plus spécialement ; mais encore le manuscrit du secrétaire, à peu près terminé, lui fut soumis avant l'impression, depuis le commencement jusqu'à la fin, et il en orna de sa main les pages, par une foule d'indications et de corrections minutieuses. Toutes furent exécutées fidèlement et passèrent dans l'impression, fondues avec le travail des Rédacteurs. Trois exemplaires de ce volume provisoire furent envoyés à toutes les Provinces, pour qu'il fût étudié avant le Chapitre Général, et que les Définiteurs préparassent leurs observations.

Telle fut l'œuvre considérable, complexe et laborieuse, sans le paraître, que le P. Jandel proposa à l'agrément du Chapitre de 1868. Il s'en ouvrit aux Pères dès l'ouverture, la veille de la Pentecôte, dans une allocution où il leur montra, quelle reconnaissance ils devaient à Dieu de ce que, pendant que les sociétés humaines s'agitaient dans un trouble sans fin, faute de principes et de stabilité dans leurs lois, l'Ordre se mettait en mesure de raffermir, en la perfectionnant, sa législation six fois séculaire, toujours féconde en bienfaits pour l'avenir.

Le Chapitre, dans ses diverses séances, examina le projet, le discuta et statua ce qui suit :

« On conservera dans la nouvelle édition le gros texte, tel qu'il se trouve dans l'ancienne, sauf à noter à la marge les articles abrogés ou reportés ailleurs.

« Le système de Déclarations, qui répartissent entre différents chapitres les matières à traiter, remplacera les explications antiques, faites par manière de gloses et d'annotations se référant à tel ou tel mot, à tel ou tel passage.

« Une concordance placée à la fin du volume à confectionner, indiquera les rapports entre l'ancienne édition et

a nouvelle, pour l'intelligence des Chapitres généraux et des Canonistes anciens, qui ont cité la première.

« Le projet imprimé d'après ce plan étant une œuvre heureuse et louable, devra servir de *norme* aux Réviseurs qui auront à conduire l'œuvre à bonne fin, et dont on laisse le choix à la prudence du Père général. On lui exprime pourtant le vœu qu'ils soient pris, partie en Italie, partie dans le reste de l'Ordre. »

Répondant à ce désir, le P. Jandel constitua aussitôt la Commission des Réviseurs comme il suit :

« Président : le R<sup>mo</sup> P. Raymond Bianchi, Procureur général (\*).

« Réviseur pour l'Italie, le P. Thomas Tosa, Recteur du collège Pie.

« Pour la France, le P. Ambroise Potton, maître des novices et plus tard Provincial de Lyon.

« Pour l'Allemagne, le P. Thomas Anselmi, Prieur de Gratz.

« Pour l'Angleterre et l'Amérique, le P. Thomas Burke, fils de la Province d'Irlande.

« Quant aux Provinces d'Espagne, leur Réviseur sera ultérieurement désigné, dès que leur réunion à l'Ordre aura pu s'effectuer. »

Par ce dernier article, on comprend que la dite réunion était déjà en espérance. C'est pour activer la conclusion

(\*) En 1867, le P. Raymond Bianchi, quoique assez jeune encore, avait été choisi par le P. Jandel pour remplacer le P. Spada. Ce dernier, très estimé de Grégoire XVI et de Pie IX, et jugé digne des plus hautes dignités ecclésiastiques, était jusque-là parvenu à s'en défendre. Choisi par Pie IX pour l'évêché de Girgenti, il demanda un triduum de litanies des Saints, à Sainte-Sabine, pour que, *s'il était possible, on calioe s'éloignât de lui*. Au bout de deux jours, on apprenait que le gouvernement italien avait refusé de l'agréer. Mais Pie IX le nommait peu de temps après, Maître du Sacré-Palais. — Nous n'avons pas à dire ici tout ce que le P. Bianchi, créé Procureur général, montra de prudence et d'intelligence dans les affaires, de bonté envers tous les religieux, de sympathie pour les œuvres d'observance, de dévouement au P. Jandel. Ses travaux excessifs, surtout ses veilles, causèrent sa mort prématurée en 1885, à l'âge de cinquante-quatre ans.



des démarches, que le Chapitre émit par acclamation le vote suivant :

« Nous annonçons à tout l'Ordre que le R<sup>me</sup> Père Général a reçu les lettres les plus affectueuses du Père André-Marie Solla, Vicaire provincial de Galice, en Espagne. Les Pères Capitulaires, ayant pris connaissance de ces lettres, constaté les vœux ardents que forme cet excellent Père pour la parfaite unité de l'Ordre, et apprécié les généreux efforts qu'il fait sans cesse pour la procurer, ont décrété de lui exprimer les sentiments de leur dilection et de leur reconnaissance. Joignant leurs vœux aux siens, ils l'exhortent à poursuivre l'œuvre heureusement commencée et sollicitent pour lui l'abondance des divines bénédictions. » — On verra plus tard se réaliser ces vœux.

Un autre objet proposé à l'examen des Pères, fut l'approbation du Tiers-Ordre enseignant et la détermination de ses rapports, soit avec le Maître Général, soit avec les Provinces où seraient établies ses maisons d'éducation.

L'origine de cette institution remonte à 1852. Plusieurs prêtres et laïques réunis au collège d'Oullins, près de Lyon, se sentaient le désir de se vouer corps et âme, nom et fortune, à la jeunesse intelligente, pour l'attacher à Jésus-Christ par une éducation pieuse et robuste. Ils s'en ouvrirent au P. Lacordaire, qui alors, remuait toute la France de sa parole et la remplissait de son action vivifiante. Par attrait, lui aussi il aimait les jeunes gens, à cause de leurs belles qualités et de leurs périls immenses ; il voyait en eux tout l'avenir, perdu ou gagné. Après mûres réflexions, il accueillit donc avec une vive sympathie les ouvertures des jeunes aspirants, leur choisit, comme très opportune, la règle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, et prit trois d'entre eux à Flavigny pour y faire leur noviciat ; de ce nombre était le P. Captier. Il leur donna ensuite des règlements spéciaux, que le Père

Jandel révisa et approuva pour dix ans. Cette association représentée devant le Chapitre général par le P. Lécuyer son supérieur, et par le P. Captier, son assistant, demandait que les Pères capitulaires voulussent définitivement agréer le Tiers-Ordre enseignant à la grande famille dominicaine, approuvassent ses statuts, et réglassent sa situation d'une manière conforme au but qu'il se proposait.

Le Chapitre, tout bien pesé, répondit à leur demande par les décisions suivantes :

« Le Grand-Ordre embrasse avec charité et désire entourer de ses soins paternels le Tiers-Ordre enseignant comme étant un rejeton légitime de saint Dominique et l'œuvre du P. Lacordaire.

« Il jouira de son autonomie administrative sous l'autorité suprême du Général. Celui-ci donnera au Tiers-Ordre, pour supérieur, un Vicaire qu'il choisira entre trois candidats proposés par la Congrégation, à moins qu'il ne juge bon de pourvoir autrement et d'après son propre choix, à l'institution du Vicaire. »

Puis le Chapitre règle le costume des Tertiaires, et les pouvoirs qu'ils auront à demander aux Provinciaux du Grand-Ordre, soit pour la fondation de collèges nouveaux, soit pour la prédication en dehors de leurs collèges.

Quant à leurs Constitutions, l'approbation définitive en est différée jusqu'à plus mûr examen, et leur droit à suivre le rite et les cérémonies de l'Ordre, sera soumis à la décision du Saint-Siège.

Encouragés par ces décrets, les Pères du Tiers-Ordre se mirent avec plus d'ardeur que jamais à réaliser leur programme, qui peut se résumer ainsi : 1° Avant tout, inspirer aux jeunes gens la fidélité à la Religion, fût-ce au prix du sang ; leur inspirer, aussitôt après, l'amour du pays, en dehors des contestations politiques. Ces deux choses sont solidaires et s'appuient l'une l'autre ; *car tout est chrétien dans la bonne éducation nationale, et tout est national dans la bonne éducation chrétienne* (P. Captier) ; 2° Leur

faire aimer l'esprit de famille, qui est la vraie base de l'ordre social, aujourd'hui si profondément ébranlé; 3° Les former à la fermeté de caractère, chose aussi rare que nécessaire, dans les épreuves et l'isolement des chrétiens à l'heure actuelle; 4° Leur rendre familière l'habitude du travail, puisque l'esprit d'initiative et l'activité personnelle de l'homme, font aujourd'hui une des grandes forces sociales, et doivent assurer aux croyants la haute influence dans les affaires, pour le triomphe du bien. 5° L'application de ce programme ne tendra nullement à amoindrir en eux le respect du principe d'autorité, ni à les rendre infatués de leur indépendance; elle doit, au contraire, les rendre capables d'user chrétiennement et fructueusement de leur liberté, d'en éviter les écueils cachés, et de restituer au Souverain Monarque, dans la société moderne, la plénitude de son domaine sur les cœurs.

Ce que les Maîtres se proposaient d'enseigner, ils furent les premiers à le pratiquer, par leur docilité filiale et leur généreux dévouement envers le P. Jandel, en sa qualité de premier supérieur.

« Nous souffrons avec vous, lui écrivait le P. Captier, et nous encourageons de nos faibles prières et de nos vœux, l'œuvre si difficile à laquelle vous vous dévouez.... Vous avez, dans votre grande famille, des enfants plus zélés, plus fervents, plus austères; vous n'en avez pas qui vous soient plus attachés et plus soumis. Si vous aviez quelque crainte sur nos doctrines, je serais heureux d'être averti. C'est l'un de mes plus vifs désirs, que de vous soumettre toutes mes pensées sur l'éducation de la jeunesse. L'envahissement du naturalisme est l'un des fléaux que nous redoutons le plus, bien que nous ayons à souffrir parfois, de petites gens qui se disent chrétiennes. (\*) »

(\*) La dernière conférence du P. Captier, qui est comme son testament, a pour titre : *De l'élément surnaturel dans l'éducation*. Il s'y exprime ainsi : « Avons-nous fini notre œuvre lorsque du jeune homme nous avons fait le soutien et l'honneur de sa famille, le champion de l'Eglise et le

Les divers travaux du Chapitre général de Rome, que nous venons d'énumérer, avaient dépassé les espérances du P. Jandel, mais l'avaient fatigué beaucoup. Il vint se reposer quelques jours à la Sainte-Baume, avant de commencer une série de voyages et de visites canoniques. Il aimait ce sanctuaire de sainte Marie-Madeleine et conçut le désir de le voir servir de Thébaïde, aux frères attirés vers une solitude plus complète. Les lignes suivantes à l'un de ces religieux, révèlent sa pensée : « Il me semble que rien ne vous empêcherait de vivre plus contemplatif, dans un grand couvent d'observance. En outre, je vous dirai confidentiellement que je suis préoccupé depuis quelque temps de l'avenir de la Sainte-Baume. Je crois que, pour en faire une grande source de sanctification, il faudrait s'inspirer des traditions de ce lieu et y réunir des religieux complètement voués à la prière, à la pénitence, à la contemplation. On en trouverait aisément parmi les religieux, même les plus actifs et les plus apostoliques, qui n'en auraient que mieux senti le besoin de retremper leur âme dans la solitude et l'oraison. Ils viendraient s'y recueillir quelques mois et se relayer les uns les autres ; si même quelqu'un se sentait appelé à y consacrer sa vie, il aurait toute facilité de suivre son attrait. »

Ce fut pendant ce séjour à la Sainte-Baume, qu'on fit étrenner au P. Jandel, un nouveau registre destiné à porter la signature des visiteurs marquants. Il y traça ces mots : *Dimissa sunt ei peccata multa, quoniam dilexit multum*, que M<sup>sr</sup> Dupanloup, venu peu après, corrigea,

fidèle défenseur de sa patrie ? Non, Messieurs ; avant tout nous devons au jeune homme la vie surnaturelle, qui affermit, complète et féconde le sentiment filial, la fidélité religieuse et le patriotisme... Vous savez, Messieurs, comment cette vie surnaturelle naît et se complète en nous ; c'est par la prière et les sacrements : la prière, qui est à la fois l'application de la pensée et l'élevation du cœur aux choses de Dieu ; les sacrements qui sont des signes sensibles institués par Jésus-Christ pour être les canaux de la miséricorde et de la grâce divine. Mais pour obtenir leur efficacité, il ne faut pas que la prière et les sacrements soient une formalité vaine : il faut que la foi, une foi vivifiante, en soit le principe. »

(Discours et conférences sur l'éducation, par le P. Captier. Paris, Adrien Leclère.)

croyant à une citation fautive de l'Évangile, tandis que c'était un verset très exact de l'office de sainte Marie-Madeleine.

Le P. Jandel se plut à dater de la Grotte, la circulaire par laquelle il annonçait à l'Ordre, l'heureuse conclusion des travaux du Chapitre général. Il s'y exprime ainsi :

« Voilà, très chers Fils, le principe fondamental qui nous a dirigés ; tenez-le bien ferme au fond de vos esprits, gravez-le pour toujours dans vos cœurs !

« Qu'aucun Ordre religieux ne soit suscité dans l'Eglise sans une impulsion spéciale de l'Esprit-Saint, c'est une vérité incontestable, que l'Eglise elle-même proclame dans l'office des divers Saints fondateurs. Et comme, selon la remarquable sentence de saint Bernardin de Sienne, *c'est une règle générale de la dispensation des grâces, que si Dieu élève quelqu'un à un état sublime, il lui communique tous les dons nécessaires à sa mission et propres à l'embellir*, il suit de là, que les saints Instituteurs d'Ordres, ont dû être illuminés d'en haut et remplis de l'Esprit divin, pour concevoir leur œuvre surhumaine et l'exécuter. Que si l'Eglise, en confirmant leur fondation, ajoute à ces garanties celle de son irréfragable autorité, il n'y a plus aucun doute possible : ces Saints ont fait l'œuvre de Dieu.

« Or, chaque Ordre religieux est prédestiné, dans le sein de l'Eglise, à atteindre un but caractéristique et à l'atteindre par certains moyens que le Fondateur a déterminés. Ainsi, pour ne parler que de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, suscité pour l'apostolat, il a été muni par saint Dominique de certaines observances monastiques, qui lui fissent exercer plus fructueusement et plus sûrement son ministère. Quiconque parmi nous, s'écarte de cette voie que notre Patriarche et tous nos Saints nous ont tracée, s'écarte donc de sa vocation et décline dans le sentier de la perfection. — Ces observances, objectera celui qui aspire à s'en décharger, ne sont que des moyens pour atteindre la fin. — Soit, mais ce sont des moyens préordonnés par Dieu,

déterminés par l'assistance de l'Esprit-Saint et sanctionnés par l'Eglise, en sorte que nous ne pouvons à notre gré leur en substituer d'autres. Quand même ces derniers nous sembleraient meilleurs, ce qui serait l'indice d'une immense présomption et d'un intolérable orgueil, ce ne seraient pas les moyens que le Seigneur bénirait, car ce ne seraient pas ceux que, dès le principe, *il a choisis pour son œuvre*. De là vient que, toutes les fois et d'autant plus qu'un Ordre déserte son observance d'origine, autant de fois et dans la même proportion, il déchoit de sa perfection primitive, et devient moins utile à l'édification, tant de ses propres membres que du peuple chrétien. Voilà pourquoi, chaque fois que des Réformateurs furent suscités par Dieu dans son Eglise, ils n'eurent rien de plus à cœur que de ramener leurs disciples au type de l'antique observance et à l'imitation des saints Fondateurs. Ainsi de S. Bernard, de S. Thérèse, de S. Jean de la Croix; ainsi, parmi nous, du B. Raymond de Capoue, du B. Jean-Dominique, du B. Laurent de Ripafracta, du B. Jacques Salomon et de beaucoup d'autres Bienheureux et Vénérables qui, dans le cours des siècles, ont plusieurs fois ramené notre Ordre à sa ferveur première, tantôt dans une contrée, tantôt dans l'autre. Tandis qu'au contraire, on n'a jamais entendu dire qu'aucun Ordre ait été réformé par voie de dispense et de mitigation.

« Courage donc, soldats de Jésus-Christ; de toutes parts les guerres nous pressent, les ennemis se dressent! *Confortez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu; revêtez-vous de l'armure de Dieu par laquelle nos Pères ont combattu et triomphé, afin que, vous puissiez résister dans les jours mauvais et rester parfaits en tout; car c'est en faisant ainsi que vous vous sauvez et que vous sauvez ceux qui vous écoutent.*

« Donnée à la grotte de Sainte-Marie-Madeleine, appelée *Sainte-Baume*, le 14 juillet 1868.

« F. A.-V. JANDEL, M. O. »

## CHAPITRE QUATRIÈME

### ZÈLE POUR LA PROSPÉRITÉ DES SŒURS DU TIERS-ORDRE RÉGULIER ET DE LEURS ŒUVRES.

Le P. Jandel travaille comme simple religieux à l'organisation du Tiers-Ordre régulier; confiance de M<sup>r</sup> Parisis; de M<sup>r</sup> d'Héricourt. — Sagesse et discrétion de son concours comme Général. — Chaque œuvre dans sa sphère; utilité de l'érection en Congrégation; unité d'esprit. — Port de l'habit dominicain. — Soins des converses — Instructions du Père: esprit de zèle, oraison, pauvreté, obéissance. — Sa bonté pour les enfants. — Prédication par l'exemple à la chapelle, en récréation. — Mortification à table, pauvreté dans les vêtements. — Les novices infidèles à leur vocation. — Ménagement et tact à l'égard des âmes éprouvées. — Appui que donne le P. Jandel aux œuvres nouvelles: Béthanie; le P. Lataste et le culte de saint Joseph. — La Mère Marguerite Hallahan; neuvaine à sainte Winefride pour la vue du Père général; allocution qu'il fait pour une prise d'habit. — Contraste: la mère Colombe, polonaise, décision de sa vocation; assistance paternelle du Père général; bénédiction de Dieu sur son œuvre — Congrégations amies, affiliées à l'Ordre et participantes de ses biens spirituels: Sœurs de la Présentation de Tours, Missionnaires du B. Grignon de Montfort et Sœurs de la sagesse.

Ce ne fut pas seulement pendant le Chapitre général de 1868 que le P. Jandel favorisa l'organisation et l'apostolat du Tiers-Ordre régulier; il avait, pour ce qui concerne les Sœurs, commencé à s'en occuper étant simple religieux, en même temps qu'il travaillait à la dilatation du Tiers-Ordre séculier.

Une première maison de religieuses tertiaires avait été établie à Langres en 1827, une autre à Chalon-sur-Saône en 1838. Ces premiers couvents avaient pris, en quelques points, les Constitutions du second Ordre. Pour le reste, leur bon esprit, la forte trempe de caractère des premières religieuses, et leur filial désir de se rattacher complètement à saint Dominique par l'esprit et les observances, faisaient leur vitalité, bien plus que la perfection de leur organisation. Quand l'Ordre apparut en France en 1840, il

inspirait à plus d'un membre de l'épiscopat des défiances ; cependant M<sup>sr</sup> Parisis, évêque de Langres, appela à son aide le P. Jandel pour lui soumettre, ainsi qu'au P. Besson, les premières constitutions qu'il avait élaborées pour les dominicaines de sa ville épiscopale. En 1844, le P. Larcordaire, visitant à son tour le couvent de Chalon, fut tout surpris d'y trouver, comme directrice, la supérieure de la Visitation de Paris, dont la chapelle avait entendu ses premières prédications en 1827 ; on l'avait chargée de former des dominicains à l'esprit de leur Ordre ! Quelques pas plus loin, se trouvait le P. Néraguay, jésuite, appelé pour compléter l'entente. Les choses devaient avancer peu avec ce genre d'assistance, si bienveillant qu'il fût. L'année suivante, ce fut au Père Jandel que l'on eut recours ; il examina les règlements, et dit aux Sœurs de Chalon en riant : « Votre manuscrit pourrait s'intituler au choix : *Règle des Benedictines, Règle des Visitandines, Règle des Ursulines, etc., etc., etc.* »

M<sup>sr</sup> d'Héricourt, évêque d'Autun, convaincu de la prudence du Père, permit enfin au couvent de Chalon de suivre ses conseils et de prendre une forme de vie où l'on sentit le souffle de saint Dominique, où l'on vit clairement l'empreinte de ses belles observances. Il en résulta, pour les jeunes filles du monde un attrait, pour les Sœurs un essor, pour leurs œuvres d'enseignement ou de miséricorde corporelle, une puissance d'expansion.

Quand le P. Jandel eut été nommé Général, son action devint beaucoup plus efficace et plus étendue. Il favorisa la Congrégation de Nancy, qui lui était doublement chère, et par son excellent esprit, et pour avoir pris naissance près de sa maison paternelle. La Congrégation de Bonnay, devenue Congrégation d'Etrépagny, avait aussi sa prédilection, à cause de sa docilité, et continua de la mériter par son zèle pour les missions ; voulant seconder ces dispositions, dans sa bonté paternelle, il s'appliqua à fixer lui-même les principaux points d'observance qu'on y pra-



tiquerait. La Congrégation de Sèvres, dont le P. Aussant avait favorisé les débuts ; celle de Cette fondée par la mère Marie de Jésus, sous la direction de l'abbé Creissel, tertiaire à la foi antique, au caractère trempé d'énergie et de bonté ; la Congrégation des sœurs garde-malades de Bourg et d'Auch ; les maisons indépendantes de Neufchâteau, de Mirecourt, de Bar-le-Duc, etc., etc., se ressentirent successivement de son influence. Toutes peuvent dire avec quelle bonté et quel esprit de suite, devenu Général, il chercha à leur donner une assiette solide, pour mieux favoriser leur développement en France et dans les autres provinces de l'Ordre. En Italie, il jeta les bases d'une maison de Sœurs dominicaines enseignantes, avec le concours de la signora Rosa, à Morlupo où se conservent les reliques d'une sainte religieuse, Catherine Paluzzi. Avec deux jeunes compagnes, celle-ci avait, pendant de longues années, sous l'habit et la règle du Tiers-Ordre, travaillé aux bonnes œuvres parmi ses concitoyens, et y avait fondé un monastère où elle était morte saintement en 1640. En 1862, le P. Jandel obtint du Saint-Siège que la cause de canonisation de cette vénérable Sœur fût introduite, pour préparer une nouvelle protectrice aux œuvres de zèle qui commençaient à prendre de l'importance en Italie, sous la direction du Tiers-Ordre régulier.

Consulté par les Sœurs des diverses contrées, dans leurs affaires importantes, il n'avait à la pensée que le bien général de l'Eglise, celui de l'Ordre et le progrès particulier de leurs maisons. Les choses sur lesquelles il comptait tournaient-elles à l'encontre de ses prévisions, rien n'altérerait son dévouement. Si, au contraire, après avoir exprimé ses craintes, il apprenait qu'une œuvre aboutissait à bien, il s'en réjouissait aussi cordialement que s'il en eût été le promoteur. Jamais d'amertume ni d'arrière-pensée ; toujours la charité large, la simplicité de la vérité, la douceur de caractère, le pur désir de la perfection ; qu'elle dût être réalisée selon ou contre ses vues.

On le voyait user aussi d'une exquise délicatesse envers l'autorité des évêques. Sans prétendre exercer sur les couvents de Sœurs aucune juridiction formelle, puisqu'il les dissuadait au contraire de rêver la soumission canonique à son autorité, il se prêtait à tout ce qui lui était demandé par les Ordinaires. Ces égards et ce désintéressement ne faisaient qu'augmenter leur confiance. « Je suis heureux et bénis Dieu, écrivait à une Prieure l'un d'eux, devenu Cardinal (\*), des bons résultats de votre voyage auprès du P. Jandel. A la hauteur où il est placé, ce digne Père peut apprécier les choses plus sainement, et échapper aux petites considérations qui souvent égarent et troublent la vue des religieuses. »

Quels conseils leur donnait-il, quels principes cherchait-il à faire prévaloir parmi elles, pour assurer leurs progrès ? Il est intéressant et instructif de s'en rendre compte ; les détails les plus pratiques ne sauraient rabaisser la dignité du sujet.

Son point de départ, nous venons de l'insinuer, était de se faire le *coadjuteur de Dieu*, « *Det enim sumus adjutores* » (1 Cor. III, 9), en développant chaque œuvre telle que la Providence l'avait fait naître, loin de vouloir substituer à la sagesse divine ses vues propres, ses préférences et ses intérêts personnels. Mais il voulait que, de son côté, chaque œuvre de Sœurs se tint dans sa sphère, loin de jalouser le bien des autres et de chercher à se l'approprier, au risque de cumuler plusieurs choses-peu compatibles, et de devenir bientôt un je ne sais quoi, sans sève, ni grâce, ni caractère. « Puisse, votre œuvre, disait-il à une Supérieure, cette œuvre aujourd'hui si modeste et si petite, se dilater et prendre de rapides accroissements, pour la gloire de Dieu et de la sainte Eglise. Mais qu'elle demeure toujours fidèle à son esprit d'humble simplicité, qui me la rend si chère et me fait si bien augurer de son avenir. »

(\*) Le cardinal Caverot, mort archevêque de Lyon.

Pour les Sœurs vouées au même but, il désirait le groupement des forces par l'unité de pratiques et de gouvernement ; il y voyait, surtout dans les temps actuels, une condition de puissance sur la société, et une manière d'entrer mieux dans les desseins de Dieu, en utilisant pour le bien, les ressources d'une situation dont il fallait subir les inconvénients. Trop nombreuses et nées dans des conditions trop diverses, étaient les maisons existantes, pour qu'il pût essayer leur complète fusion ; du moins, suggérerait-il aux maisons dont l'origine et les conditions de climat permettaient une cohésion plus facile, de s'allier ensemble. Il ajoutait : « Traitez la chose le plus doucement possible. Accordez du temps, si l'on y tient, afin que l'on puisse reconnaître par expérience, les avantages qui résultent pour chacune des maisons, de leur union en Congrégation.

« Mais avant tout, *l'unité d'esprit*. Dans une œuvre qui se fonde, c'est à mes yeux de la plus haute importance, et je la regarde comme une condition essentielle d'avenir. Or, la Communauté que vous me nommez, pourrait avoir un très bon esprit qui, pourtant, n'entrât pas complètement dans le vôtre ; elle introduirait alors au sein de votre Congrégation des éléments de trouble et de souffrance, peut-être sans remède.

« Par cette union, le gouvernement est plus fort ; car il est de droit commun que toute Congrégation religieuse ayant des maisons dans divers diocèses, ne dépende d'aucun des Evêques respectifs sous le titre de Supérieur général, et que chaque Evêque agisse comme délégué du Saint-Siège, vis-à-vis des maisons qui se trouvent dans son propre diocèse, pour les choses où il faut son intervention, telles que la présidence des Chapitres généraux, des cérémonies de profession, etc. Dès lors donc que votre Institut ne sera plus une œuvre simplement et exclusivement diocésaine, mais se verra constituée régulièrement sous la dépendance immédiate du Saint-Siège, ce ne sera

plus au nom, ni entre les mains de l'Evêque du lieu, que se feront les professions, mais bien au nom et entre les mains de la *Supérieure générale* de toute la Congrégation. Quand elles se feront entre les mains d'une Supérieure locale, ce sera toujours comme déléguée de la Supérieure générale, principale dépositaire de l'autorité régulière émanant du Siège apostolique. »

Constatant chaque jour, avec quelle constance et quelle piété les Sœurs du Tiers-Ordre régulier travaillaient à se rapprocher de l'esprit et des pratiques de leur famille, il trouvait louable leur désir d'en porter le costume, et il écrivait dans ce sens à une Supérieure : « Je ne veux pas tarder un seul jour à vous dire combien je me réjouis que votre digne Evêque vous ait offert, de lui-même, de prendre l'habit blanc de Saint-Dominique. Nos Sœurs garde-malades le portent, dans le Midi, et je vous voyais à regret porter un habit noir. Vous allez le changer avec d'autant plus de consolation que la sainte volonté de Dieu s'est manifestée plus visiblement, sans aucune intervention de votre part. Notre-Seigneur a voulu récompenser ainsi votre pieuse abnégation et le sacrifice que vous acceptiez en silence ; qu'il en soit remercié et béni. » Le Père craignait, il est vrai, que cet habit monastique si vénérable, se vit porté çà et là, en dehors de sa sphère, pour les commissions et les emplettes ; mais il ajoutait : « Afin de remédier à cette difficulté, tâchez de former un nombre suffisant de bonnes sœurs tourières, qui remplaceront les sœurs converses dans les commissions au dehors ; et celles-ci, n'ayant plus que leurs emplois intérieurs, ne seront pas privées de porter l'habit blanc. »

On comprend, par ces derniers mots, que le bon P. Jandel, si porté autrefois dans son ministère, à favoriser les âmes humbles, les ouvrières, les domestiques, n'avait rien perdu de ses attraites ; il les inclinait, en religion du côté des sœurs converses, et s'intéressait paternellement à leur situation. L'une d'elles a raconté que dans les

débuts, jamais les sœurs de son rang n'assistaient au chapitre ni aux récréations, si ce n'est un quart d'heure par jour. Elles avaient peu de temps pour leurs exercices spirituels, et étaient tenues à une grande distance des sœurs de chœur. A peine voyaient-elles les Pères de l'Ordre qui venaient dans la maison pour y organiser la vie religieuse. Cette sœur disait donc secrètement à l'une de ses compagnes, voyant venir l'époque de leur profession : Est-ce pour passer ainsi toute notre vie, que nous allons nous engager ? En aurons-nous le courage ? C'est bien dur ! » Elles résolurent toutefois de faire une bonne neuvaine à la Sainte-Vierge pour savoir à quoi s'en tenir. Au bout de neuf jours, la plus jeune dit à l'autre : « Eh bien ! qu'avez-vous décidé ? » La compagne répondit : « C'est dur, il est vrai ; mais on ne nous a pas encore foulées aux pieds, ni battues ; je suis décidée à tout ; je resterai. »

Sur ces entrefaites commencèrent les visites et les instructions du P. Jandel. Après un de ses chapitres où, soit dit en passant, pour faire apprécier les coupes, il imposait d'assez fortes pénitences : « Où sont, dit-il, les sœurs converses, qui ne sont pas accusées, que je n'ai pas même vues ? » Sur la réponse de la Prieure, qu'elles n'assistaient ni au chapitre ni aux récréations, il marqua une surprise mêlée de mécontentement : « Comment ! elles ne viennent ni en récréation ni au chapitre ! Elles font peu d'oraison !.. Ne sont-elles pas vos sœurs ? Sont-elles des domestiques ? Ne sont-elles pas consacrées à Dieu et les épouses de Notre-Seigneur comme vous ? » Après cette sortie, il les fait convoquer, entend leurs coupes et leur choisit des pénitences beaucoup plus douces qu'aux autres.

Instruire les religieuses, particulièrement celles qui s'occupaient de l'enfance, était pour lui un plaisir ; et le ton familier qu'il y mettait ne faisait que rendre plus délicieuses ces causeries. C'est ainsi qu'il leur disait un jour : « Votre sexe et votre faiblesse ne vous permettent pas d'exercer le saint ministère ; vous êtes cependant apôtres

par vos travaux, vos pénitences et surtout vos prières. Vous pouvez et vous devez exercer un apostolat utile, en y joignant l'humilité et l'union avec Dieu. Par là, vous contribuerez à la sanctification de l'Ordre auquel vous appartenez ; vous ferez fructifier les travaux de nous autres, Frères-Prêcheurs. Bien plus, vous obtiendrez pour l'Eglise et pour toutes les âmes, des grâces précieuses, mais particulièrement pour les enfants que vous formez. Il peut se faire même qu'une simple religieuse, une bonne sœur converse, au milieu des plus vils travaux, fasse plus pour les âmes, près de Dieu, que ceux qui distribuent la doctrine, si elle agit avec plus de pureté d'intention, si elle possède avec plus de perfection le dégagement de soi, et l'union intérieure avec Dieu.

« Ayez donc sans cesse sous les yeux le bien des âmes, le bien de l'Ordre tout entier, celui de la Sainte Eglise. Serions-nous avarés de souffrances, lorsque nous la voyons en butte à tant de maux et de persécutions ? Que notre courage se ranime pour supporter tout ce qui est de notre vocation et ce que Dieu permet. Saint François de Sales attribuait le succès de ses prédications aux prières des Sœurs de la Visitation ; en effet, quoique ses propres mérites y eussent beaucoup contribué, il est certain que les prières de sainte Chantal et de ses filles, devaient porter un grand fruit. Ecoutez la parole de Notre-Seigneur : *Mon Père, je me sanctifie, afin qu'ils soient saints*. Ainsi vous devez, pour le bien de vos enfants, tendre à la sainteté de toutes vos forces, pratiquer la mortification en tout, rester unies à Notre-Seigneur, afin qu'il vive en vous et vous en lui, et qu'il vive dans les autres par vous. Pour arriver à cette perfection, nous devons nous laisser *tatiller* par Dieu, selon les desseins qu'il a sur nous, en embrassant non seulement avec patience, mais avec amour les peines et difficultés que nous rencontrons ; elles entrent plus encore dans le plan de sa miséricorde que dans celui de sa justice. Elles nous sont envoyées par l'Amour, en vue de la sanc-

tification des âmes. Il ne faut donc pas en être avares, mais surabonder de charité, comme Notre-Seigneur lui-même l'a fait pour nous tirer du péché. »

Il revenait souvent sur l'esprit de pauvreté, le voyant plus en danger au milieu des œuvres extérieures et des rapports avec le monde, si porté à la vanité et au bien-être. « Pour l'observer, disait-il aux sœurs, appliquez-vous à trois choses : 1<sup>o</sup> la désappropriation, 2<sup>o</sup> la privation, 3<sup>o</sup> l'ordre. Pourquoi une religieuse garderait-elle avec esprit de propriété une image, un livre pieux, un objet de rien, servant aux petites commodités de la vie, après avoir pompeusement renoncé aux biens de la terre ? Ces légères attaches sont très nuisibles, si l'on ne se hâte de les briser ou qu'on ne le fasse pas de bon cœur, mais avec peine et regret. — Que serait-ce encore du vœu de pauvreté, si une religieuse ne savait pas se priver avec plaisir de quelques minces objets, dont elle peut sans inconvénient se passer ? Ne serait-ce pas une plaisanterie et un outrage à Dieu de la part d'une sœur, de tant vanter son vœu de pauvreté et de vouloir ne souffrir en rien, ne se priver de rien ? Que cette sœur considère les malheureux du monde : ne lui font-ils pas honte ? tandis qu'elle est pourvue au-delà du nécessaire, ses frères les pauvres travaillent nuit et jour pour avoir un morceau de pain ! — A cette générosité dans les privations, il faut ajouter l'esprit d'ordre : Voyez les riches du siècle, avec quelle économie ils gardent leurs biens, avec quel esprit de suite ils entassent leurs trésors ! Feron-nous moins pour les biens du Seigneur, à l'égard desquels nous n'avons aucun droit, mais seulement le devoir de les faire fructifier le plus possible pour sa gloire ? Avec ce triple esprit, le vœu de pauvreté mène à la perfection. »

Une sœur converse, impressionnée de cette doctrine, vint lui soumettre un cas de conscience important. Ayant un balai fort commode, elle le cachait pour le trouver plus sûrement au besoin. Elle en était pourtant tour-

mentée et voulait savoir si c'était contre la pauvreté : « Assurément, lui répondit-il ; cet objet est pour le service commun ; en le cachant, vous en privez les autres et vous vous en appropriez l'usage. »

« Pour ce qui regarde l'obéissance, ajoutait-il aux religieuses, il faut faire les choses commandées comme on nous les a ordonnées, même si notre jugement nous objecte qu'il serait mieux de faire autrement ; nous ignorons le motif des supérieurs et nous devons croire, du reste, que par leur bouche c'est Dieu qui nous commande, puisqu'ils ont reçu de l'Eglise des droits sur nous, comme les parents sur leurs enfants. Appliquons-nous donc à briser notre volonté, à renoncer à notre jugement, à nous tenir sous la main de l'autorité comme de la cire molle. Ayons la conviction que c'est toujours dans notre intérêt que les Supérieurs nous font renoncer à nos fantaisies qui, du reste, ne seraient jamais complètement satisfaites, nous laissât-on libres de suivre nos penchants. »

En visitant les Sœurs, il aimait à voir aussi les enfants. Un soir qu'il arriva très tard dans une maison d'éducation, ordre fut donné à la sacristine d'orner soigneusement l'autel pour le lendemain ; mais de peur de manquer au silence profond, on ne lui en expliqua pas la raison : « Tiens, se disait-elle, saint Dié est donc monté en grade ? » (c'était le lendemain sa fête) ; et elle exécuta l'ordre sans autre réflexion. Quelle surprise au moment de la sainte Messe !... Le Père Général apparaît ! Grande joie pour les petites pensionnaires, dont plusieurs ont fait leur première communion le dimanche précédent. Il leur donne une bénédiction spéciale et leur promet une relique de la bienheureuse Imelda, pour être vénérée chaque année par les premières communiantes. Il parle ensuite à tout le pensionnat réuni, sur l'obligation de pratiquer dans toutes les actions l'esprit de foi, et surtout de ne pas approcher des Sacraments par routine : « Mes enfants, ajoute-t-il, ne soyez pas comme certaines personnes qui disent : « Voici



« une fête, je m'en vais communier, » ou encore : « Il y a déjà longtemps que je n'ai communié, il faut que je me décide. » Non, ce n'est pas pour ces motifs que l'on doit aller à la sainte Table. Le désir de recevoir Notre-Seigneur, la considération de son amour pour nous, le besoin que nous avons de nous fortifier, voilà de justes raisons. » Et il insista sur l'importance d'une bonne préparation.

« Mais, ont raconté d'anciennes religieuses, sa grande prédication, c'était l'impression que produisait sa présence et sa tenue, soit à l'église, soit même dans l'épanchement de la causerie en récréation, où il se rendait volontiers à la prière des sœurs.

« A la chapelle, la beauté de son âme transpirait de tout son extérieur ; un céleste parfum d'humilité, de modestie, de douceur et d'union à Dieu, faisait couler spontanément des larmes et causait un frémissement, puis un apaisement semblable à ce qu'on éprouve en approchant de ce qui est saint. Une personne, l'apercevant près de l'autel, tomba instinctivement à genoux. » — « Toute jeune religieuse encore, raconte une autre sœur, je me souviens qu'il nous avait été permis de le regarder, dans la chapelle extérieure. J'attendais donc avec impatience qu'il quittât la place où il s'était agenouillé derrière la porte. Quand je le vis s'avancer jusqu'au prie-Dieu de l'aumônier, près de la sacristie, je fus saisie. C'est un des plus grands souvenirs de ma vie religieuse. Jamais je n'oublierai cette humble démarche, cette tête inclinée, ces mains si religieusement jointes, tout enfin ce qui révélait une âme absorbée en Dieu, l'unique objet de son attention... J'ai vu alors ce que c'est qu'un saint. »

« Dans nos récréations, il ne proposait rien de lui-même, comme s'il eût attendu que d'autres lui indiquassent le sujet le plus agréé. Il mettait tout le monde à l'aise, et répondait avec beaucoup de simplicité ; mais on sentait que, tout en parlant, un objet invisible occupait son attention. Il en résultait dans sa manière, un je ne sais quoi de

naïf, qui rappelait ce qu'ont écrit les auteurs, de l'enfance surnaturelle. Parfois les Sœurs ne se faisaient pas faute de le questionner un peu témérairement sur les affaires de l'Ordre et sur les difficultés de son Chef, dont elles avaient entendu parler. Il montrait alors une exquise délicatesse, ne faisant qu'effleurer les choses, et disant seulement, s'il était question de choses propres à semer la zizanie : « *Inimicus homo hoc fecit. C'est l'ennemi du bien qui a voulu nuire ; il faut se taire ; il faut prier et faire pénitence. Notre-Seigneur, j'espère, en tirera sa gloire.* » Et il abordait un autre sujet. »

Sa mortification et sa pauvreté n'édifiaient pas moins que sa conversation. Quand sa santé était assez solide, il n'était pas rare qu'il renonçât au bon lit préparé avec soin, et couchât sur le parquet, enveloppé de couvertures comme un soldat sous la tente. Il voulait aussi que ses repas fussent très pauvres et ce point lui donna plusieurs fois à lutter. Certaines religieuses, informées de ses goûts, lui servaient des mets très simples ; et il y faisait honneur avec un air de satisfaction qui les récompensait ; elles avaient deviné juste. Mais d'autres ne pouvaient se résigner à sacrifier de prétendues convenances, et, dans leur attention à servir des mets plus recherchés, elles oublièrent parfois l'essentiel. C'est ainsi qu'un jour, la sœur converse préoccupée du dessert, ne pensa plus à apprêter la salade ; le Père la mangea du reste fort gaîment, sans rien dire.

Désireux de vivre très pauvrement aussi, pour ce qui regarde le vestiaire, une fois, avant de partir de Rome, il voulut qu'on lui donnât deux robes très usées : « Impossible, dit la sœur de Marino chargée de ses effets, elles sont trop vieilles. » — « Au moins, de deux, faites-en une. » Elle dut obéir, et le Père parut émerveillé du résultat. — « *Maintenant, dit-il, je puis me présenter devant le Pape.* » — Mais dès qu'il arrivait dans quelque monastère de Sœurs, elles avaient des yeux d'Argus pour découvrir

les défauts de son costume : robe trop courte, scapulaire rétréci, raccommodage avec des pièces d'étoffe disparates à la tunique, toutes choses qui contrastaient singulièrement avec la distinction de ses allures. On se mettait donc vite à l'œuvre ; aussi le Père rapportait à Rome plusieurs robes neuves et, ce qui lui plaisait le plus, en étoffe grossière : « Ma fille, disait-il alors à la vestiaire de Marino, savez-vous que votre vieille robe a fructifié ? voyez ce que je rapporte ! » Un jour, dans un couvent où l'on voulait lui faire malgré lui une robe, la sœur vestiaire, petite de taille, mais résolue, monta sur une chaise pour mieux prendre mesure. D'abord le Père, pour déjouer ses calculs, s'écarta ; mais la voyant déconcertée et suppliante, il eut pitié, se laissa toiser avec beaucoup de condescendance et reçut bientôt un costume complet.

De retour à Rome, le Père Général ne perdait pas de vue les maisons qu'il avait visitées, et continuait de s'intéresser à la persévérance des Sœurs. Quelle tristesse pour lui quand il savait quelque novice infidèle à sa vocation ! « Je vous suis bien reconnaissant, écrivait-il à une dame du monde, de l'intérêt que vous portez à la cousine de sœur D... et des bons soins que vous lui avez prodigués. Je voudrais pouvoir penser comme vous qu'elle n'a fait, en quittant le couvent, que suivre la volonté de Dieu ; mais il ne m'est guère possible de douter de la réalité de sa vocation ; et, dès lors, tout en admettant la pureté de ses vues, je crois qu'elle a été le jouet d'une dangereuse illusion, d'une tentation d'autant plus violente, que sa tendresse très humaine se déguisait sous le prétexte spécieux d'une charité toute surnaturelle. Aussi, je ne saurais vous exprimer la peine que j'ai ressentie en lisant votre lettre. J'en aurais volontiers pleuré, car je porte un vif intérêt à cette pauvre enfant. Quoi, elle a craint, en persévérant, d'être un obstacle à la conversion de son père ! comme si une conversion était l'œuvre de la nature et non pas de la grâce ! Comment préparer une conversion

en résistant à l'appel de Dieu, pour céder aux sollicitations de la nature et à la voix de la chair et du sang ! Elle m'a fait dernièrement donner de ses nouvelles par une de ses amies, qui me dit l'avoir trouvée bien triste depuis son retour dans le monde. J'ai répondu que je la plaignais de toute mon âme. Je crois, en effet, qu'elle s'est préparée de grands regrets. »

S'il rencontrait quelque religieuse plus éprouvée intérieurement, le Père continuait de s'intéresser de loin à ses épreuves et plaidait ses intérêts auprès des Supérieures ; comme on le voit par ces lignes pleines de sagesse et de miséricorde : « J'ai beaucoup regretté le rappel de sœur N... Cette pauvre enfant avait été secouée, épuisée, brisée par une série de combats et de tempêtes. Elle aurait eu besoin d'un calme prolongé pour réparer ses forces. Or, lorsqu'elle commençait à peine à goûter le repos propre à la retremper, elle a dû s'en arracher violemment, pour rentrer dans un milieu où toutes ses luttes allaient se renouveler et où ses forces physiques ont, en outre, succombé, ce qui est une rude épreuve de plus pour les forces morales. Vous me direz qu'elle n'a pas assez de générosité ; je n'en disconviens pas ; mais, *à brebis tondue, Dieu mesure le vent*, dit le proverbe, et les supérieurs doivent tâcher de faire de même, en n'exposant pas les âmes à des luttes au-dessus de leur degré de vertu. Quand je vois l'été, à Rome, de pauvres religieux qui ont eu la fièvre tierce se traîner en montant les escaliers, je puis bien leur dire qu'ils n'ont pas de forces, mais ce reproche ne leur en donnera pas, et ce n'est pas en essayant de les faire courir, que je leur rendrai la vigueur ; c'est, au contraire en les laissant au repos et en leur interdisant toute fatigue, jusqu'à leur entier rétablissement.

« Le caractère de Sœur N... est loin de manquer de générosité ; mais il faut se rappeler les circonstances pénibles qu'elle a traversées depuis une vingtaine d'an-

nées, il faut surtout l'avoir vue sous le coup de l'épreuve, pour comprendre à quel point elle se trouve à bout de forces. Voilà une couple d'années qu'elle ne m'écrit que très rarement, parce qu'elle sent qu'elle aurait à me répéter toujours les mêmes misères, et que le découragement la domine, *ce qui est un grand danger de plus pour elle*. Aussi, loin de la gronder vertement, comme je faisais il y a quelques années, je ne lui adresse plus que des paroles de paix et d'encouragement.

« Mais je suis convaincu que l'*unique* remède serait de la renvoyer à son premier couvent, *pourvu toutefois qu'on ne lui donnât pas à entendre que c'est une consolation qu'on lui accorde*, « *ad duritiam cordis*, » car alors elle se troublerait, se persuaderait qu'elle est sortie par sa faute de la voie d'épreuves où Notre-Seigneur la voulait, et le remède se changerait en poison. Il faudrait que ce changement fût motivé ou par sa santé, ou par les besoins de la maison qui l'a toujours regrettée. Sœur N... serait prévenue de cette destination, comme devant s'effectuer aux vacances, et cette perspective seule commencerait à la ranimer, car il y a maintenant, chez elle, atonie et prostration complète, hors les moments d'accès. Si cette mesure est prise, on peut conserver à l'Ordre un sujet capable de lui rendre bien des services, et surtout soustraire une âme au danger imminent de ruine spirituelle. Sinon, c'est un sujet perdu, qui végètera encore quelque temps, au physique et au moral, et qui, après avoir énormément souffert et avoir été une occasion de souffrances pour sa Congrégation, s'éteindra dans le marasme et l'épuisement; il n'y a plus d'huile dans la lampe!

« Je ne vous avais et ne vous aurais probablement jamais fait ces observations (car je n'aime pas à m'ingérer), si votre lettre ne les eût provoquées; mais il m'a semblé que votre confiance me faisait un devoir de vous parler à cœur ouvert, et que la Providence, en me ménageant ce moyen, avait voulu que je cherchasse à retirer de l'eau

une pauvre âme qui s'y débat, et court grand risque de s'y noyer. »

Ce zèle du Père à soutenir les anciennes religieuses et à développer les fondations existantes, ne l'empêchait nullement d'encourager les œuvres qui commençaient à se fonder, tout en y mettant la prudence et la réserve voulues par sa position ou réclamées par les intérêts de l'Ordre. Nous citerons comme exemple, entre beaucoup d'autres, la Congrégation de Béthanie ou des *Réhabilitées* en France, celle de la Mère Marguerite en Angleterre et l'œuvre de la Mère Colombe en Pologne.

S'il se fût agi seulement, pour réhabiliter les âmes pénitentes, de les admettre à une certaine vie religieuse organisée exclusivement pour elles, en leur faisant garder jusque dans le costume, à côté du voile blanc, signe de l'innocence reconquise, la robe sombre et austère, mémorial pour elles, aveu devant le siècle, de ce qu'elles furent un jour, Béthanie n'eût été qu'un genre d'œuvre existant déjà, avec un beau nom de plus. Mais admettre des pénitentes, des prisonnières libérées, à rejeter tout signe extérieur du passé et à se parer des belles livrées de l'Ordre de Saint-Dominique, « l'Ordre du lys, *liliiatus ordo* » ; les faire entrer dans la société d'autres religieuses irréprochables, pour partager leurs prières, leur table, leurs récréations, leur intimité, et bénéficier devant le public de l'éclat de leurs vertus ; exposer même ces dernières à la suspicion vague de ceux qui, connaissant les deux sources de recrutement, en perdent bientôt la trace dans cette mystérieuse fusion de fautes et de mérites : c'était hardi, presque contraire au principe de bien public qui, même après le pardon individuel, entend maintenir quelque chose de la flétrissure sociale. Le Père général, si conservateur des vrais principes, ne prétendait pas renverser celui-ci. Mais, estimait-il, précisément pour être juste, il faut mettre aujourd'hui dans la balance, à l'opposé des fautes individuelles, les fautes sociales, et une

société qui permet, favorise, érige en théorie progressiste, la libre circulation des idées corruptrices, serait par trop mal venue à se montrer inexorable envers ses propres victimes; elle doit, au contraire, en esprit de réparation, faciliter leur relèvement. — Ce sentiment de justice, mêlé aux préférences invétérées du P. Jandel pour toute créature pauvre, faible, humiliée, délaissée, lui inspira, à l'égard de Béthanie, une attitude bienveillante, quoique réservée, comme le fut celle de Pie IX quand il lui en parla pour répondre au désir du Père Lataste son fondateur : « J'ai indiqué en peu de mots au Souverain Pontife, écrivait-il à celui-ci, l'objet de votre brochure. Il s'est contenté de me laisser déposer le tout sur son bureau, sans se prononcer en aucune façon. Je m'y attendais, car, comme je vous en avais prévenu, le Saint-Siège ne se hâte pas d'encourager ce qui n'est encore qu'à l'état de projet. »

Semblable à Jacob, en face des rêves mystérieux de Joseph, le Père général, sans s'avancer prématurément, *considérait donc la chose en silence*; et il désirait que l'œuvre naissante, fidèle à son esprit, mais amenée par l'expérience à son juste équilibre, pût opérer un bien durable dans l'Eglise. Ne voyait-on pas, à chaque instant, se faire en toute liberté, secondées de la faveur publique, des tentatives bien moins saintes et bien moins conformes à l'esprit de Notre-Seigneur? Qui oserait jeter la pierre à celle-ci...? Plusieurs observations en sens contraire, lui furent faites dans des intentions louables, par d'autres Congrégations qui s'alarmaient de voir l'habit de Saint-Dominique octroyé aux enfants de Béthanie. Il leur déclara qu'il trouvait leurs craintes exagérées; et en 1868, après le Chapitre général, il voulut, comme témoignage public de sympathie pour les généreuses aspirations de l'œuvre des réhabilitées, commencer par elle sa tournée dans différents monastères.

Ce fut le 3 août, à Frasnes-le-Château. Le P. Latasto,

très malade depuis la fête de sainte Madeleine, se leva néanmoins pour recevoir lui-même le Maître général de l'Ordre avec les cérémonies solennelles. Par un effort héroïque, il trouva même le courage d'adresser au vénéré représentant de Saint-Dominique, quelques paroles pleines de reconnaissance et de filial respect. La cérémonie achevée, le P. Jandel embrassa le malade avec effusion, et ne put s'empêcher de lui dire : « Oh ! mon pauvre enfant ! comme vous voilà changé ! Allez vite vous reposer. » Bientôt il le rejoignit dans sa cellule, et, assis près de son lit, il l'entretint longuement, en lui témoignant quel intérêt il prenait à ses travaux et à sa personne.

Pendant le dîner, en tête-à-tête avec un ecclésiastique tertiaire grand ami de Béthanie, le Maître général lui dit : « Le P. Lataste mourra ». Quoi donc ! répondit l'abbé ; il est fort et encore jeune ; il peut triompher de cette maladie ». « Il mourra, reprit le Général. Ecoutez ce qu'il a fait : Un jour je reçus de lui une lettre à l'adresse du Saint-Père. Je la présentai au Pape, qui la lut devant moi, et en la lisant laissa échapper cette exclamation : *« Ah ! ah ! le bon saint religieux ! il sera bientôt exaucé ! »* Continuant de lire, Pie IX poursuivit : *« Ah ! ceci est bien difficile ! »* — Je désirai savoir de quoi il s'agissait, et le Pape me dit : *« Ce bon religieux fait le sacrifice de sa vie pour obtenir que saint Joseph soit déclaré Patron de l'Eglise universelle et que son nom soit inséré au canon de la Messe. Ce dernier point est bien difficile ; mais avant peu de temps saint Joseph sera donné pour Patron à l'Eglise. Le P. Lataste, en cela, sera bientôt exaucé. Il pose pour condition que saint Joseph protège son œuvre et supplée à l'appui humain qui lui manque. Puisse-t-il être aussi bientôt exaucé ! »* Et Pie IX souriait en disant ces mots. Puis Sa Sainteté ajouta : *« Nous avons reçu plus de cinq cents lettres nous demandant de déclarer saint Joseph Patron de l'Eglise, mais le P. Lataste seul a offert sa vie. — J'ai donc raison de présumer, conclut le P. Jandel,*



que le P. Lataste nous quittera. » Il mourut, en effet, le 10 mars 1869 (\*).

En ce même temps, se développait en Angleterre une autre œuvre de religieuses tertiaires, celle de la Mère Marguerite Hallahan, âme vive, sensible, pratique, active, persévérante ; de simple domestique, devenue par sa fidélité à la grâce, fondatrice d'une Congrégation prospère. L'apostolat de Béthanie, qui séduit la jeune fille du grand monde, lui répugnait, quoiqu'elle eût été servante ; autre était sa vocation. Elle voulait procurer le bien des enfants pauvres condamnés aux manufactures, et répandre dans le peuple anglais les dévotions catholiques les plus propres à faire son bonheur, surtout la dévotion à la Sainte Vierge, presque oubliée, même par beaucoup de catholiques, chose à remarquer comme effet latent de l'atmosphère du protestantisme !

Pour établir solidement son œuvre, elle vint trouver le Père général à Rome, dès 1857, visita certains monastères de l'Ordre en Italie, s'informa de leurs traditions et remporta surtout de son voyage un amour plus filial pour l'Eglise, une compassion plus grande pour les protestants qui la renient et l'insultent, un plus grand attrait pour le culte de la sainte Eucharistie. Son zèle pour la louange divine passait toutes les bornes ; elle avait pour le saint roi David une dévotion exceptionnelle et établit dans ses maisons la récitation quotidienne de l'office canonial, au lieu du petit office de la Sainte Vierge. Loin de craindre pour ses sœurs le grand office comme un fardeau, elle y voyait au milieu de l'entraînement fiévreux de leurs œuvres, un tempérament doux et salutaire ; et il lui semblait que, sur cette terre d'Angleterre, desséchée par l'hérésie, c'était une réparation envers Dieu encore plus opportune, une harmonie plus agréable au Ciel, que partout ailleurs.

En 1862, ayant su que le P. Jandel avait les yeux ma-

(\*) Sa vie a été composée par M. l'abbé Mercier, prêtre du Tiers-Ordre, aumônier de Béthanie, et fait bien ressortir, soit les vertus personnelles du P. Lataste, soit le caractère et les progrès de l'œuvre de Béthanie,

lades, dans sa grande foi en la protection des Saints, elle fit faire pour lui une neuvaine à sainte Winefride, vierge, et martyre, honorée à Holywel, dans le pays de Galles (\*). « Je vous suis reconnaissant, lui répondit-il, de la part que vous avez prise à ma maladie. Je m'unirai de grand cœur à la neuvaine que la Communauté va faire pour la guérison de mes yeux. Seulement je vous exhorte à ne demander, comme je le ferai moi-même, rien autre chose que ce qui sera conforme au bon plaisir de Dieu, et plus propre à procurer sa gloire et la sanctification de mon âme. J'ai toujours éprouvé une extrême répugnance à lui demander la vie ou la santé du corps ; c'est son affaire. Il semble qu'il ait voulu approuver cette disposition, en permettant que vous oubliiez de mettre dans votre lettre, la mousse de la fontaine de sainte Winefride, que vous m'annoncez. »

Ces prières cependant obtinrent une amélioration sensible, et l'année suivante 1863, dans son voyage en Angleterre, le Père voulut, en témoignage de reconnaissance, visiter le lieu du martyre de la Sainte et la source miraculeuse qui en est sortie.

Il présida aussi alors, le 12 juillet, une prise d'habit.

Voici quelques-unes des pensées de son instruction, d'après le résumé des sœurs :

« Chères filles en Notre-Seigneur,

« Je ne puis parler votre langue, mais on me dit qu'un grand nombre d'entre vous comprennent le français, jo

(\*) Sainte Winefride, la gloire de l'Angleterre occidentale, naquit au septième siècle, sous le règne agité du roi Cadwallawn. Thewith, son père, fervent chrétien plus encore que puissant seigneur, lui avait permis de consacrer à Dieu sa virginité. Cradocus, fils du roi, qui la voulait absolument pour épouse, voyant ses sollicitations vaines, la frappa si violemment de son épée, dans sa colère, que la tête de la jeune fille fut séparée du corps et roula le long des collines jusqu'à l'église où le peuple était en prières. Au lieu où elle s'arrêta, appelé jusque-là *Vallée sèche*, jaillit une fontaine miraculeuse, autour de laquelle on pratiqua une muraille circulaire, semblable à celle d'un puits; de là le nom d'Holywel ou *Saint-Puits*. Bientôt on remarqua que les pierres de ce puits étaient teintes de sang, et dans la suite il s'y forma une mousse qui avait un parfum très suave. Tant l'eau du puits que la mousse des pierres, sont employées encore de nos jours pour obtenir des grâces, en particulier la guérison des maux d'yeux.

profiterai de cette circonstance pour vous adresser quelques paroles d'encouragement et de consolation. C'est, en effet, pour moi une grande consolation de trouver ici une Communauté si nombreuse. Quand je passai, il y a douze ans, vous n'aviez que la maison de Clifton ; maintenant je vous trouve avec trois maisons florissantes ayant chacune ses institutions charitables, et il y a lieu d'espérer un plus grand développement dans un prochain avenir. Pour vous encourager à répondre aux bénédictions divines, je vous citerai la parole de saint Paul : « *Videte vocationem vestram et digne ambuletis in ea.* Considérez quelle est votre vocation et marchez-y dignement. » Votre vocation toute apostolique est d'assister le Grand-Ordre dans ses travaux pour les âmes, par la prière, l'exemple et les œuvres. Comment y correspondre ? C'est une loi surnaturelle, un article de foi que, *de nous-mêmes nous ne pouvons pas dire une bonne parole, si ce n'est par le Saint-Esprit... que toute notre suffisance est de Dieu... que nous pouvons tout en celui qui nous console.* Notre confiance doit donc être en Dieu et non en nous-mêmes.

« Comment sainte Catherine de Sienne, la patronne et l'ornement du Tiers-Ordre, s'éleva-t-elle à la perfection malgré le tumulte du monde ? Par le recueillement intérieur et la prière incessante. Voilà le secret de son influence sur les Souverains-Pontifes eux-mêmes. Quel conseil donna-t-elle à son confesseur, le B. Raymond de Capoue, absorbé par les affaires les plus distrayantes de l'Ordre et de l'Eglise ? Ce fut de se former une petite cellule dans son cœur, où il pût se retirer à chaque instant pour s'entretenir avec Dieu (\*). Il n'y a pas de bornes à la

(\*) Voici les expressions mêmes de sainte Catherine : « Efforcez-vous de renouveler votre vie et de mourir à tout sentiment personnel pour vous consacrer tout entier au vaisseau de la sainte Eglise. Soyez toujours réservé dans vos relations. Vous pourrez jouir bien peu de votre cellule, mais je veux que vous ayez et que vous portiez toujours avec vous la cellule de votre cœur ; car, vous le savez bien, tant que nous y sommes renfermés, l'ennemi ne peut nous nuire. » (Lettre CXLVIII.)

miséricorde divine; il n'y en a pas non plus à la puissance de la prière. Vos prières influenceront peut-être sur la conversion d'âmes dont vous ignorez même l'existence, et ces âmes vous remercieront, au jour du jugement, d'avoir contribué à leur salut.

« En travaillant, que vos intentions soient pures, animées d'une ardente charité et d'un vif désir d'accomplir la divine volonté, même au prix de sacrifices, d'épreuves, de répugnances et de tentations. Au milieu de ces choses, je ne vous dis pas seulement: *ne reculez pas*, mais: *allez toujours en avant*, regardant, non ce que vous avez fait, mais ce qui vous reste à faire. Car Notre-Seigneur vous a proposé le plus élevé des modèles en disant: *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Que cette parole soit pour vous un aiguillon et une consolation: un *aiguillon* en vous poussant à entreprendre de grandes choses pour Dieu, appuyées sur sa grâce qui ne vous fera jamais défaut; une *consolation* quand vous vous rappellerez la grande bonté de Dieu qui vous a choisies pour être ses épouses. Suivez donc le divin Exemple, imitez les vertus des Saints de l'Ordre, et vous irez de progrès en progrès jusqu'au jour de la récompense: *Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.* » (Ps. LXXXIII.)

De retour à Rome, le P. Jandel ne cessa de seconder la Mère Marguerite, et elle fit tant de démarches pour être placée sous sa juridiction qu'il ne voulut pas s'y opposer; situation exceptionnelle qui cessa cependant, après la mort de la Fondatrice. Il fit insérer son éloge et celui de ses travaux dans le Chapitre Général de 1871 (\*).

(\*) Sa vie pleine d'intérêt a été traduite en français (*Casterman*). — La Mère Marguerite eut pour conseiller et protecteur M<sup>r</sup> Ullathorne, bénédictin, évêque de Birmingham, grand admirateur du P. Jandel, et apôtre plein de zèle. Il est le premier prêtre catholique qui ait mis le pied en Australie, contrée dépendante à cette époque du diocèse de Maurice, où il était vicaire général. A la fin de sa vie, il a pu y voir érigées trois Provinces ecclésiastiques. Le 21 mars 1889, fête de son Patriarche saint Benoît, il terminait sa longue et féconde carrière.

Dieu se joue dans les contrastes et y fait mieux ressortir l'unité de ses œuvres. Le P. Jandel, en 1856, rencontra au fond de la Pologne une jeune fille appelée Rose Biulecka, qui aspirait à faire quelque chose pour Dieu, mais cherchait en vain la voie. Noble, timide, malade, quelque peu rêveuse, elle différait singulièrement du caractère positif, hardi, enjoué, populaire, de la Mère Marguerite. Pourtant, dans cette santé chancelante et cette âme silencieuse, il y avait l'étoffe d'une Fondatrice, un cœur pur et sensible aux intérêts de Dieu, un esprit aussi net que modeste, une flamme de zèle d'autant plus persévérante qu'elle était plus contenue, le secret d'un rare empire sur les autres, tout en les traitant comme des maîtres ; enfin, un amour de l'Ordre de Saint-Dominique qui illuminait son visage et la rendait capable de tout, dès que l'avantage de l'Ordre était en jeu. Ces belles qualités, pour se mettre à l'œuvre, n'attendaient que le signal de la volonté de Dieu ; le P. Jandel en fut l'interprète.

« Je ne puis oublier, disait-il longtemps après, la profonde et pure impression que m'a laissée cette bonne petite sœur, depuis la courte entrevue que nous eûmes ensemble dans la sacristie de notre couvent de Podkamien, le jour de la fête de la Visitation. Sa mère, pieuse veuve et fervente tertiaire de Lemberg, lui avait écrit à la campagne où elle était allée passer quelque temps chez sa sœur, pour fortifier sa santé, et l'avait prévenue de ma prochaine arrivée. Malgré une pluie horrible qui tomba toute la nuit, elle ne manqua pas au rendez-vous ; et ce fut là, dans un des sanctuaires de la Sainte-Vierge les plus vénérés de Pologne, le jour d'une de ses grandes fêtes, que se traita et se décida, en quelques minutes, l'affaire de la vocation de cette âme d'élite. Sa sœur, qui l'avait amenée et connaissait son but, était présente à notre entretien et pleurait ; sœur Colombe, au contraire, en me quittant, avait une physionomie radieuse. Cette expression de bonheur faisait un contraste frappant avec les larmes de tristesse,

douces et résignées, du reste, que répandait sa sœur aînée. Maintenant le moment de la Providence est arrivé pour la réalisation de ses projets. »

Ces projets étaient de travailler à instruire et à former chrétiennement les enfants pauvres de ces campagnes lointaines, éprouvées plus que d'autres, par suite de tous les malheurs de la Pologne. Le P. Jandel dirigea dans ce but la sœur Colombe, et voulut la former à Nancy, chez les sœurs dominicaines.

« Je crains pour vous, lui fit-il observer, l'attache excessive à la patrie, qui est à un éminent degré le faible des Polonais ; et comme je ne puis vous promettre que vous retournerez dans votre pays, bien que j'en aie le désir ; comme je ne puis, à plus forte raison, vous fixer pour ce retour aucune époque, voyez si vous vous sentez assez de force et de générosité pour faire à Notre-Seigneur un sacrifice complet, illimité, de la patrie et de la famille, et à faire profession dans ces termes, sans condition, sans arrière-pensée. »

Elle accepta tout. Mais pendant que pour Dieu elle renonçait à la Pologne, Dieu préparait le terrain pour l'employer à la sanctification de ce pays si croyant. Quand elle eut fait sa profession à Nancy, tout était disposé pour qu'elle partit. Le P. Jandel en lui envoyant ses félicitations, lui continua ses conseils :

« Vous ne doutez pas du vif intérêt que je porte à l'œuvre que vous allez entreprendre, et que la divine Providence semble vouloir vous confier. Aussi, j'espère que vous ne manquerez pas de me tenir au courant de tout, aussi bien des difficultés, des obstacles et des déboires, qui ne sauraient vous manquer si vous faites l'œuvre de Dieu, que des consolations et des succès que sa miséricorde vous ménagera. Parmi les compagnes que vous préparez, je n'en vois pas de capable de bien vous secourir ; Dieu sera votre conseil et votre force. Il saura bien récompenser votre fidélité ; et plus il permettra que vous

soyez dénuée de tout appui humain, plus il vous fera visiblement ressentir les effets de sa paternelle assistance. Adieu, ma fille : reconnaissance et fidélité envers notre Divin Maître, pour la grâce insigne de votre vocation. Je vous bénis en Notre-Seigneur. »

Bientôt après, la Mère Colombe établit son œuvre à Wielowies. En 1866, le P. Jandel lui envoya, dans une lettre des plus cordiales, la bénédiction de Pie IX pour toutes les Sœurs, avec une patente du même Pontife recommandant la petite fondation à l'évêque de Premysl. En 1867, il arrivait lui-même avec le P. Danzas, prieur de Lyon, et le 4 octobre, jour du Rosaire, il recevait plusieurs professions. De Rome, il continuait à encourager la *sainte petite Mère Colombe*, comme on l'appelait déjà dans le pays. « Combien je me réjouis de vous savoir installées dans votre nouvelle maison, lui disait-il, possédant notre divin Maître sous le même toit et trouvant dans la distribution des lieux réguliers maintenant construits, une bien plus grande facilité pour l'observance. J'espère aussi qu'il vous sera plus aisé de vous prémunir contre les rigueurs de l'hiver... A l'égard de votre santé, vous êtes donc incorrigible ? Votre lettre ne m'en dit pas un mot ! heureusement, une âme charitable m'a donné de bonnes nouvelles. »

« Je vous félicite de votre tendre dévotion envers le Très Saint-Sacrement et de l'adoration des premiers jeudis du mois que vous avez établie. Je vous félicite aussi de l'assistance visible de la Providence pour votre petite œuvre au berceau, au milieu des circonstances si difficiles et si périlleuses que vous avez rencontrées.

« Parmi les bienfaits sans nombre que Notre-Seigneur se plaît à répandre sur vous, je n'hésite pas à mettre au premier rang la grâce qu'il vous a faite de vous ménager la direction d'un bon et saint confesseur, dont la piété et les lumières suppléent à votre isolement et à votre inexpérience, vous soutiennent dans les voies de la perfec-

tion et vous aident encore à y faire avancer vos compagnes. Loin de perdre courage, redoublez donc de confiance et de fidélité. Puisque le bien s'est opéré jusqu'à ce jour, le Seigneur qui a commencé saura bien achever son œuvre ; s'il a voulu se servir d'un si faible instrument, c'est afin de se réserver à lui toute la gloire du succès et d'augmenter en vous la reconnaissance et l'humilité. »

Une autre fois il lui disait, pour la prémunir contre les retours de son naturel timide et mélancolique : « Ma fille, dilatez votre cœur et allez à Jésus-Christ avec un grand sentiment de confiance et d'abandon, sans vous laisser troubler par la crainte. Travaillez sans relâche à vous dépouiller de vous-même, pour vous revêtir de Lui seul. Mais, *en cela même*, gardez-vous d'un empressement inquiet, qui produirait l'agitation et altérerait la paix de votre âme.

« Je prie presque tous les jours pour vous à la Sainte Messe et je continuerai de grand cœur à le faire, pour les besoins de vos parents et de votre Communauté » (\*).

En 1869, il visita de nouveau Wielowies. L'aumônier dont nous venons tout à l'heure de l'entendre faire l'éloge, soupirait après cette visite pour faire profession du Tiers-Ordre ; il voulait par là témoigner aux sœurs sa sympathie, se tenir plus constamment uni à elles dans la prière, et mieux se pénétrer le premier, de l'esprit qu'il devait leur inculquer. Cette cérémonie, qui coïncida avec le 8<sup>e</sup> anniversaire de la fondation, fut donc pour la Communauté une double joie (\*\*).

(\*) Malgré ces encouragements à la confiance, elle était portée à voir, dans toutes les peines qui survenaient, un châtement de ses infidélités, et elle commandait volontiers des messes pour la rémission de ses péchés : « Les péchés de notre Mère ! remarqua un jour une novice fort peu inquiète, son plus grand doit être de trop nous aimer ! »

(\*\*) Dans la suite, Dieu permit que ce même directeur, atteint d'un cancer au visage, fût pris d'une aversion pour la Mère qui le portait à mille duretés. Il semblait prendre à tâche d'entraver son action et de martyriser sa conscience. N'en pouvant plus, elle disposa tout pour entrer dans un monastère cloîtré ; mais le secrétaire de l'Evêque chargé de lui délivrer la permission définitive, fut contraint, sans savoir com-



Comment dire l'accueil tout filial que la Mère Colombe réservait au P. Jandel et son empressement à le faire noblement recevoir par les principales familles du pays, auxquelles elle était convaincue que son passage laisserait les plus édifiants souvenirs. On eût dit qu'elle oubliait les intérêts mêmes de sa Congrégation pour ceux du Général. Que de désirs, de propositions, d'idées lumineuses, hélas ! trop belles pour être exécutables, elle lui suggérerait afin de faire refleurir la Province de Pologne, l'œuvre de S. Hyacinthe ! Que de sollicitudes pour le bien des autres Provinces, mêmes les plus lointaines ! Le Père reçut à cette époque plusieurs nouvelles très pénibles ; elle en pleurait devant lui, le voyant si affligé qu'il ne pouvait ni parler, ni prendre de nourriture. Quelles ferventes prières sorties alors de son cœur filial, pour lui obtenir soulagement et consolation !

Elle dut, peu après, quitter ses filles et chercher à rétablir sa santé dans le midi de la France, chez les sœurs de Cette, justement renommées pour leur hospitalité cordiale. « Votre absence, lui dit le Père Général, sera un bienfait pour vos filles, en leur apprenant à se détacher de vous et à se perfectionner dans l'obéissance, alors qu'elles la pratiqueront à l'égard d'une compagne qui ne saurait, humainement parlant, leur inspirer le même respect et la même confiance que vous. Voyez comme Notre-Seigneur sait tirer le bien du mal, pour tout conduire à ses fins, et comme *tout coopère au bien de ceux qui l'aiment !* » Plus tard elle alla jusqu'à Rome pour y mieux prendre les conseils du Père Général et s'y tremper plus fortement dans l'esprit de l'Église. De retour en Galicie, elle ne cessa de suivre les inspirations de son guide pro-

ment, d'écrire le contraire. Ce fut l'aumônier qui se vit obligé par son mal, de quitter la position. La Mère Colombe lui donna deux Sœurs pour le soigner jusqu'à la mort. Quand elle en reçut la nouvelle, elle s'écria avec un accent qui pénétrait de dévotion : « Jésus ! soyez vous même sa récompense pour tout le bien qu'il nous a fait ! »

videntiel, qui, au lit de mort, songeait encore à lui envoyer, par le P. Bianchi, sa dernière bénédiction.

Pour elle, Dieu finit, en 1888, sa vie aussi active que souffrante, dont la prolongation avait été une espèce de miracle. Il daigna lui ménager jusqu'à la fin d'inexprimables peines spirituelles, qu'elle supporta silencieuse et magnanime. Au mois de mars, elle fit faire une neuvaine à saint Joseph, dans l'espérance qu'elle obtiendrait de mourir le jour de sa fête ou la veille. Le 17, elle était au plus mal, mais entendant sonner la messe, elle se fit lever et voulut qu'on lui lût l'épître du jour, puis l'Évangile; alors elle communia spirituellement en viatique, car sa gorge pleine d'abcès lui rendait la communion sacramentelle impossible. Le soir du 18, pendant les prières de la neuvaine, à ces mots : *Heureux celui qui a choisi saint Joseph pour patron!* elle fit arrêter la lectrice et la pria de redire lentement toute la phrase, qu'elle ne se rassasiait pas de goûter. Un peu plus tard, elle leva les yeux au ciel, puis les abaissa sur ses filles et rendit l'âme. Elle laissait dans sa Congrégation plusieurs maisons florissantes fondées sur l'esprit de simplicité, de ferveur, de charité qui avait caractérisé son gouvernement.

A ces détails sur les Congrégations dominicaines de vie active, nous pourrions ajouter des indications sur la bienveillance du P. Jandel, envers diverses Congrégations attachées à l'Ordre par des liens spirituels plus ou moins intimes. Il nous suffira de citer deux exemples :

Les Sœurs de la Présentation ont été créées sous la direction d'un religieux de Saint-Dominique, le P. Mespollier, du couvent de Paris : et leur Mère fondatrice était tertiaire ainsi que ses compagnes (\*). Désireuse de rester

(\*) La Mère Marie Poussepin avait embrassé à l'âge de vingt ans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. L'an 1684, à l'âge de trente-sept ans, elle jeta les bases de sa Congrégation, destinée à l'éducation des jeunes filles, et aux autres œuvres de miséricorde. Le P. Mespollier, son directeur, lui prêta un concours prépondérant, par ses conseils pleins de

unies à l'Ordre dans leurs développements, comme elles l'avaient été dans leurs origines, et prêtes à seconder partout les Frères-Prêcheurs dans les entreprises de zèle, ces Sœurs méritaient d'être canoniquement associées aux grâces et bonnes œuvres de l'Ordre; celui-ci, du reste, ne pouvait que gagner à une telle alliance. Le 15 septembre 1868, le Père Général les visita à Tours; et, dès le lendemain, il leur expédiait le diplôme d'affiliation.

Semblable faveur avait été demandée antérieurement par le Supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, « attendu, était-il spécifié, dans la supplique : 1° que leur fondateur, le P. Grignon de Montfort (\*), dans sa grande dévotion pour saint Dominique, avait voulu être reçu membre du Tiers-Ordre à Nantes; 2° Qu'il avait fait à ses enfants une obligation spéciale de prêcher partout le Rosaire, et de le réciter chaque jour. » Le P. Jandel s'empressa de répondre favorablement à cette demande en réclamant, comme toujours, la réciprocité.

sagesse et de zèle. Si la Fondatrice ne put maintenir son œuvre sous la règle du Tiers-Ordre, comme elle l'eût désiré, elle s'étudia à conserver du moins tout ce qui en fait la physionomie : l'esprit de charité, de pénitence et d'oraison, la pratique dans une large mesure, des exercices réguliers empruntés à la vie monastique, et même les livrées extérieures mêlées de noir et de blanc. Dieu bénit cet institut en le répandant par le monde entier; et le Saint-Siège, le 30 mai 1887, l'a honoré de son approbation.

(\*) Maintenant que le P. de Montfort a été béatifié et que sa vie est dans les mains de tous, il est superflu d'en parler ici. Contentons-nous de rappeler qu'il fut certainement membre du Tiers-Ordre, dont il restera désormais l'une des gloires, et que par son zèle à propager le Rosaire *il ne se montra inférieur, dit le Saint-Siège, à aucun des enfants de Saint-Dominique.* Tout l'Ordre de S. Dominique a obtenu de faire son Office.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME

### SOLLICITUDE POUR LES PROVINCES D'AMÉRIQUE ET POUR LES MISSIONS

Situation des Provinces de l'Amérique du Sud; leur séparation d'avec le Chef de l'Ordre en 1804, et leur isolement du Commissaire général d'Espagne par suite de la guerre de *l'Indépendance*. — Le P. Jandel, empêché d'aller lui-même à leur secours, leur envoie un Visiteur, selon le désir de Pie IX. — Visite de la Province de Saint-Augustin dans la République Argentine. — Visite de la Province de Saint-Laurent-Martyr, dans le Chili; concours précieux du P. Benitès et du P. Deboize. — Obstacles à la visite dans la Province de Saint-Jean-Baptiste, au Pérou. — Le Président Garcia Moreno demande du secours pour la Province de Sainte-Catherine, V. M., à l'Equateur. Envoi du P. Larco et d'autres religieux. Appui que leur donne Garcia Moreno. Il demande de nouveaux renforts. Réponse du P. Jandel. — Projet d'un couvent dans le diocèse de Perpignan pour préparer des sujets à ces provinces lointaines — Projet d'un séminaire pour les missions. — Zèle universel du P. Jandel pour les missions; gémissements sur l'insuffisance des ouvriers; soin d'encourager les missionnaires. — La pauvreté en mission et la conservation des ressources de la mission. — Désirs d'envoyer des apôtres en Afrique et au Japon. — Demande reçue des évêques du Canada, surtout de celui de Saint-Hyacinthe. — Mission de Trinidad. Religieux et Sœurs dominicaines victimes du *Vomito negro*. — Pères de Californie.

Quand le P. Jandel partait pour ses visites lointaines et que l'on semblait admirer son ardeur infatigable, il montrait les Amériques et faisait comprendre que, devant ce grand voyage, objet de tous ses vœux, ses courses d'Europe n'étaient rien.

Pie IX, nous l'avons vu, lui avait refusé la permission de s'embarquer pour le Nouveau Monde, ne voulant pas risquer dans cette excursion lointaine, une vie si utile à l'Ordre et à l'Eglise. Mais il lui avait recommandé, dès l'année 1859, d'envoyer un visiteur dans les républiques de l'Amérique du Sud, où se trouvaient de nombreuses Provinces au passé le plus glorieux, réduites à une situation

lamentable par leur séparation d'avec le centre de l'Ordre, situation qui leur était commune avec les autres Provinces de la domination espagnole.

Cette séparation avait été machinée par les Jansénistes et les Voltairiens, que secondait à Rome un ambassadeur d'Espagne appelé Vasquez. A leur instigation, le roi Charles IV chargea son représentant d'insister près du Pape, pour qu'il soumit tous les religieux des terres espagnoles à l'une des deux mesures suivantes : — Ou leurs divers membres seraient placés sous la juridiction exclusive des évêques diocésains ; — ou, dans l'élection de leur Général, ils alterneraient entre un sujet espagnol résidant en Espagne, et un sujet d'autre nationalité résidant à Rome ; dans ce cas l'Espagne aurait un Vicaire général distinct. Et pour que ces alternatives du Généralat produisissent un résultat appréciable, sa durée, au lieu d'être à vie, ne serait désormais que de six ans.

Dans l'extrémité où il se trouvait réduit, le Pape, pour éviter de plus graves difficultés, adopta la seconde mesure qui lui parut moins désastreuse ; il expédia dans ce sens, le 15 mai 1804, la Bulle *Inter Graviores*. Ainsi se trouva profondément troublée, pour l'Ordre de Saint-Dominique, l'économie d'une législation consacrée par les siècles, et qui, ayant l'élection à sa base, demandait d'autant plus impérieusement qu'au sommet, le pouvoir fût un et stable, afin d'être fort et tutélaire.

Bientôt, du reste, cette situation singulière du siège de l'Ordre, flottant de Rome en Espagne et d'Espagne à Rome, parut, telle qu'elle était, inacceptable ; elle resta donc lettre morte, et l'Espagne eut en permanence un Vicaire ou Commissaire général, à peu près indépendant. C'était ce que voulaient les impies. N'osant encore, dans ce catholique pays, procéder à la suppression violente des Ordres religieux, ils avaient trouvé moyen par leurs combinaisons captieuses, de les séparer de leur premier Maître et Père, pour les affaiblir et affaiblir par là l'action bien-

faisante du Saint-Siège sur les peuples. Cette séparation du Général, si elle n'était pas un schisme, le Pape l'ayant sanctionnée, était toujours un grand malheur, plus encore pour les Provinces de l'Amérique du Sud sur lesquelles le Vicaire Général d'Espagne ne pouvait avoir en réalité que très peu d'action. Mais ce fut pire, quand ces diverses contrées s'affranchirent du joug de l'Espagne en 1810, par la guerre dite de l'*Indépendance*. Les couvents de l'Ordre se trouvèrent alors isolés tout à la fois, et du Général résidant à Rome, et du Commissaire résidant en Espagne. Car, bien que la révolution fût devenue comme l'état normal de ces contrées, les différents chefs qui se supplantèrent les uns les autres, étaient tous d'accord pour jalouser l'influence spirituelle des supérieurs ecclésiastiques, qu'elle vînt d'Espagne ou de Rome. Le Saint-Père communiquait, il est vrai, des pouvoirs spéciaux aux évêques du pays ; mais pour obvier au mal, le temps, la compétence, la résolution quelquefois, leur manquaient.

Le P. Jandel souffrait de cette situation désolante, et dès qu'il le put, il envoya, pour y remédier, un visiteur de son choix, le P. Pierson, ancien prieur du couvent de Lyon, auquel il donna des Patentes pour les provinces de Saint-Augustin, dans la République Argentine, et de Saint-Laurent-Martyr, dans le Chili ; un peu plus tard, pour les provinces de Saint-Jean-Baptiste au Pérou, et de Sainte-Catherine, vierge et martyre, à l'Equateur.

Parti du Havre, le 21 avril 1860, le Visiteur ne rentra en France qu'à la fin de novembre de l'année suivante. Grâce à de hautes influences, et à l'appui d'un excellent catholique, Dom Félix Frias, membre de la Chambre des députés, Dom Félix Lavaloff, président intérimaire de la République Argentine, et un peu plus tard le président Darqui, accueillirent le Visiteur avec bienveillance. L'Evêque, M<sup>sr</sup> Escaladas, tertiaire dominicain plein de mérite mort à Rome à la fin du concile du Vatican, l'aida également de tout son pouvoir ; et il reçut toutes sortes de bons

offices des principaux catholiques de la ville de Buénos-Ayres, qui tenaient l'Ordre de Saint-Dominique en très haute estime, et étaient presque tous tertiaires.

La visite canonique avait été sollicitée, à plusieurs reprises, par un excellent religieux, le Père Antonio Fulias, que le Visiteur eut la douleur de voir mourir, quelques jours après son arrivée à Buénos-Ayres. Il expira plein de joie, en pensant que, selon ses désirs les plus ardents, la visite allait rendre la vie à sa Province. Le couvent de Cordova, dans la même République Argentine, avait alors pour prier un saint religieux, le P. Olégario Corrêa qui était parvenu à réunir autour de lui bon nombre de novices fervents. Le P. Olégario jouissait d'une grande considération dans la ville de Cordova et dans toute la République ; aussi fut-il nommé évêque par le gouvernement ; mais il mourut avant d'avoir pris possession de son siège, ainsi qu'il l'avait ardemment demandé à Dieu dans la prière, voyant inutiles ses efforts près de Pie IX, pour éviter l'Episcopat. Son œuvre de restauration religieuse, au couvent de Cordova, lui a survécu, soutenue par le P. Jandel, sous la juridiction immédiate duquel elle fut placée après la visite. Grâce au zèle d'un autre Père appelé Thomas de los Santos, le couvent de Mendoza, situé au pied des Cordillères, donnait de bonnes espérances ; il fut malheureusement ruiné de fond en comble, dans l'affreux tremblement de terre du 19 mars 1861, quelques semaines seulement après le départ du P. Pierson.

Au Chili, le gouvernement accorda sans difficulté l'*exequatur* au Visiteur, qui trouva un puissant auxiliaire, dans le P. José Bénitez. Espagnol d'origine, le P. Bénitez avait dû quitter son couvent peu de temps après sa profession, par suite des lois de suppression de 1833 et 1835. Résolu à demeurer fidèle, coûte que coûte, aux engagements de sa profession religieuse, il se retira, avec le P. Antoine son frère, le P. Macho et quelques autres religieux, au couvent de Santiago, du Chili, où, bien qu'étran-

ger, il acquit une si grande influence qu'on l'élut provincial. Il travailla loyalement et généreusement, en cette qualité, à seconder les intentions du P. Jandel ; il avait même antérieurement organisé un noviciat, sous la conduite du P. Macho, dans la petite ville de San-Félice. L'impulsion était donnée. Le couvent de la Conception se ressentit à son tour, des effets de la visite ; la vie commune y fut rétablie.

A Santiago existait, depuis un siècle environ, un couvent indépendant de la Province, et soumis à la juridiction immédiate du Maître général. Ce couvent avait été fondé par le Père Manuel Acuña ; le Révérendissime Père Brémond, alors Général, avait approuvé cette organisation. C'était un couvent de récollection (*Récoleta*), comme il en existait dans presque toutes les provinces d'Espagne. Les religieux qui l'habitaient, sans abandonner les travaux du ministère apostolique, vivaient toutefois dans une plus grande solitude, et pratiquaient plus étroitement les observances de l'Ordre. Ce couvent, situé à deux kilomètres de la ville, dans une position magnifique, avait conservé l'esprit religieux reçu de son pieux fondateur et faisait l'édification de toute la ville de Santiago.

En 1824, l'Assemblée législative, par une mesure spoliatrice, ayant déclaré le couvent propriété nationale et l'ayant mis en vente, aucun acquéreur n'avait osé se présenter, tant on vénérail ce lieu, de sorte que les Pères avaient continué de l'habiter en paix. C'était chez eux qu'avait logé Pie IX, quand il était allé en Amérique comme Auditeur de M<sup>sr</sup> de Mazi, envoyé au Chili par Pie VII dans les derniers mois de son Pontificat, puis confirmé dans ses pouvoirs par Léon XII, pour chercher à rétablir les relations désirables entre le Saint-Siège et les nouvelles républiques.

Les études étaient florissantes à la Récoleta, dont la bibliothèque est certainement une des plus riches de toute l'Amérique, grâce aux soins d'un savant religieux, le Père



Aracena, auteur d'un excellent mémoire envoyé à Rome, sur l'opportunité de la définition de l'Immaculée-Conception. Le Visiteur trouva donc dans ce vénérable couvent un repos, une consolation et un gage d'espérance.

Un des religieux de la Récoleta lui fut en outre, dans sa délicate mission, d'un précieux secours, le P. Vincent Deboize. Breton d'origine, d'abord membre de la Société de Picpus, il avait été envoyé à Santiago, comme Supérieur des Pères de sa Congrégation et y avait fondé un beau collège. Signalé pour ses mérites au gouvernement français, il en avait été choisi comme évêque dans les colonies. Mais pour éviter l'épiscopat et s'avancer dans la perfection évangélique, il s'était résolument fait dominicain à la Récoleta. Il y vivait depuis huit ans, quand le P. Jandel l'appela à Rome en 1857 pour profiter de ses lumières, le mieux pénétrer lui-même du véritable esprit d'observance, et le rendre plus apte à procurer les intérêts de la vie religieuse dans son pays d'adoption. Logé à Sainte-Sabine, il édifia tout le monde par sa régularité et sa pauvreté : ses vêtements étaient si misérables qu'on aurait presque eu honte de l'accompagner en ville ; mais son air modeste et bon lui faisait une dignité toute surnaturelle, qui attirait l'estime et la vénération. Quant à son activité et à son courage, le P. Jandel en écrivait au Visiteur : « Je vous préviens que, tout vieux qu'il est (soixante ans), il est de force à lasser les plus robustes ; à la lettre, c'est un infatigable. Faites donc provision de santé, vous en aurez grand besoin pour le suivre. Il entre dans ses plans de vous faire parcourir plusieurs mille lieues dans toutes les conditions possibles, et à travers tous les accidents de terrain qui peuvent s'imaginer. Ce sera bien autre chose que nos paisibles promenades d'autrefois, dans les environs de Flavigny. »

De retour au Chili, le P. Deboize aida beaucoup, en effet, le Père Visiteur, qui l'établit prier au Noviciat de Santiago. Le P. Bénitez rivalisait avec lui de zèle, et le P. Jandel put écrire à ce dernier en 1864 : « Je bénis Dieu

des résultats de la visite du P. Pierson, résultats qui vous sont presque entièrement dus. Car, sans le concours dévoué que vous lui avez donné, et sans l'accord qui n'a cessé de régner entre vous et lui, il n'aurait pu rien faire. Aussi, c'est avec toute l'effusion de mon cœur que je vous exprime, au nom de notre Père saint Dominique, toute ma reconnaissance, pour le zèle et la sagesse avec lesquels vous n'avez cessé de seconder les efforts du Maître général de l'Ordre, dans la réorganisation de la province du Chili. »

Le P. Bénitez, convoqué peu après, comme Provincial du Chili, au Chapitre Général de 1862, eut la consolation de voir de près le P. Jandel, et de contribuer à son élection. Au Chapitre général de 1868, ce fut le P. Augustin Lucero, un des premiers religieux attirés à l'observance par le P. Deboize, et promu depuis à l'évêché de San-Carlos, qui figura comme Provincial. Par ses soins fut inscrit dans les actes, l'éloge de la Sœur Mercédès de la Purification, morte dans sa Province en 1793. Elle s'était offerte à Dieu comme hostie d'amour compatissant ; elle fut exaucée et se sentit envahie par un feu mystérieux qui avait pour foyer son cœur, et se répandait de là dans tous ses membres, jusqu'à la moelle des ossements. Ce fut son martyre quotidien pendant des années, et la cause de sa mort.

Du Chili, d'après l'itinéraire tracé par le P. Jandel, le Visiteur se rendit au Pérou et séjourna à Lima, ville si célèbre par les vertus de sainte Rose, par les souvenirs du B. Martin de Porrès, et par ceux du B. Jean Massias, tous deux frères convers, prodiges de charité envers les pauvres. Mais le gouvernement, profondément imbu des idées joséphistes, gallicanes et régaliennes, s'opposa à la visite.

Or, voici qu'à l'heure même, par un consolant contraste, un autre chef de gouvernement, le président de la République de l'Equateur, Garcia Moreno, qui avait déjà écrit à Pie IX et au P. Jandel pour obtenir un envoi de domi-

nicains, sachant la présence du Visiteur à Lima, sans perdre une minute, car il n'était pas l'homme des lenteurs, lui écrivait avec instance, pour l'attirer à Quito ; un concours sans limites lui était garanti. Mais, pour le voyage de l'Equateur, le temps faisait défaut au P. Pierson ; il dut revenir à Rome, à raison de la fin imminente du Généralat du P. Jandel, laissant aussi la visite des couvents de la Nouvelle-Grenade, où, du reste, le petit foyer d'observation dû aux soins du Provincial, venait d'être détruit par la révolution.

Cependant, la pensée de l'Equateur et le souvenir des avances de Garcia Moreno tourmentaient le P. Jandel, élu par le Chapitre de 1862. Des instances lui furent faites aussi par M<sup>sr</sup> Checa, devenu ensuite archevêque de Quito, homme si zélé pour la restauration des Ordres religieux et toutes les œuvres catholiques, qu'il fut mis à mort par les francs-maçons, le Vendredi-Saint, pendant l'Office, au moyen de poison versé dans les burettes de l'autel. Un jour que le P. Jandel avait audience pontificale, le Pape à sa vue, sans lui laisser le temps de faire les inclinations d'usage, lui dit : « Et quand donc donnerez-vous des religieux à l'Equateur ? » Sensible au reproche, il fit appel sans retard à des hommes de bonne volonté et put en envoyer, dès 1863, un petit bataillon, ayant à sa tête le P. Thomas-Marie Larco, son *Socius* depuis quelques années. C'était un homme grave, ami de la régularité, digne en tout point de la mission qui lui était confiée. Il accepta le fardeau sans objecter ni son âge, ni sa santé affaiblie, ni la longueur du chemin, ni les difficultés de l'entreprise. Déjà usé et vieilli par les travaux, il était toujours enfant par l'obéissance.

Arrivés à Quito, les Pères purent voir comment Garcia Moreno marchait à la tête du peuple par ses exemples autant que par son autorité. Il suivait les processions de pénitence et toutes les cérémonies, mêlé aux simples fidèles. Avait-il à commencer quelque entreprise, il venait

la recommander à l'autel de Marie ; et quand il eut triomphé de la révolution en armes, il fit hommage de son épée à la chapelle du Rosaire, où il venait volontiers entendre les prédications, surtout celles du P. Moro, l'un des missionnaires envoyés par le P. Jandel. Quoiqu'il ne prétendit pas s'immiscer au gouvernement religieux, il exhortait amicalement les Pères à l'exacte observance de leurs lois : « Non-seulement c'est votre devoir, disait-il fort sagement, mais c'est nécessaire pour enlever à vos ennemis le moindre prétexte de vous déprécier. »

De nouveaux missionnaires envoyés au secours des premiers devaient, en arrivant à Guyaquil, être reçus dans un logement que l'on soupçonna avoir été perfidement empoisonné ; il y avait donc danger pour leur vie. Mais Garcia Moreno, rendu à la vie privée par l'expiration de sa première présidence, est là, les fait prendre à bord, les conduit dans sa propre maison, se fait un honneur de les servir à table, une joie de passer les récréations avec eux. Un jour, ils le voient interrompre brusquement la causerie et tomber à genoux ; il a entendu le signal annonçant qu'on porte à un malade le Saint-Viatique, et il reste en adoration jusqu'à ce que le bruit de la clochette se soit perdu dans le lointain. « Quel homme de foi ! » C'était le cri qui s'échappait du cœur ; et l'on était tenté d'ajouter : « *Jen'ai pas trouvé une foi si grande en Israël,* dans les pays les plus favorisés des grâces de Dieu et des bienfaits du S. Siège. » — Réélu président, Garcia Moreno favorisa de toutes ses forces l'apostolat des Pères dominicains. Quand ils le visitaient à sa campagne, ils étaient émerveillés de son zèle infatigable. C'est lui qui sert la sainte messe, lui qui dit les actes du bon chrétien, lui qui récite le rosaire, lui qui, dans les entretiens développe les considérations les plus profondes sur le progrès de la civilisation par le christianisme, et témoigne son regret de ne pouvoir défendre le Pape, les armes à la main ; lui encore qui, un instant après, réunit les Indiens pour leur faire le

catéchisme ; car, dans ce but, il s'est astreint à apprendre leur idiome.

Le P. Jandel se félicitait de voir un chef d'Etat si zélé pour les intérêts catholiques, et il écrivait aux Pères : « Si le Pape me l'eût permis, il y a bien des années que je serais allé vous visiter. Dites-le à Son Excellence Dom Garcia Moreno, en lui présentant mes hommages. » En même temps, il lui envoyait, pour lui et pour la Señora son épouse, un diplôme d'affiliation à tous les mérites, prières et bonnes œuvres de l'Ordre, en témoignage de reconnaissance de son dévouement aux Frères-Prêcheurs et d'admiration pour sa vaillance.

Mais s'il y eut à l'Equateur des encouragements, les épreuves ne manquèrent pas. Les mêmes raisons qui valaient aux Pères les sympathies de Garcia Moreno, leur attirèrent la haine des révolutionnaires, ennemis jurés, partout, de la réforme religieuse. Le couvent principal où résidait le P. Larco fut molesté de mille manières, enfin attaqué par des émeutiers qui contraignirent le Vicaire général à fuir avec ses compagnons. Vinrent ensuite ces tremblements de terre qui firent dans la contrée tant de victimes. Pendant plusieurs semaines les Pères durent loger sous des tentes, occupés tout le jour à confesser les foules saisies d'épouvante. Ce fut alors que Pie IX, recevant en audience le P. Jandel, lui parla des catastrophes de l'Equateur, puis se leva de son siège et alla chercher une bourse pleine d'or, qu'il lui remit pour les Pères. Pendant cinq ans, le P. Larco travailla patiemment à leur tête, à propager dans les principaux couvents de l'Equateur l'observance religieuse ; il mourut à Ibarra, épuisé de fatigue, le 23 octobre 1868.

Mais plus le Président était édifié du zèle des missionnaires, plus il regrettait leur petit nombre. Il écrivit donc au P. Jandel une lettre qui arrachait des larmes, tant il y plaidait avec foi et patriotisme la cause de son peuple, prenant tour à tour le ton de la supplication et celui du

commandement, pour obtenir de nouveaux Frères-Prêcheurs. Malheureusement cette belle lettre n'a pu être retrouvée. Le P. Jandel lui répondit :

« Monsieur le Président,

« De retour d'un long voyage, je m'empresse de répondre à la lettre de Votre Excellence. J'ai été aussi profondément touché qu'édifié du zèle religieux avec lequel vous vous préoccupez de pourvoir aux besoins spirituels de la République de l'Equateur, et de l'intérêt tout particulier que vous voulez bien prendre à la restauration de notre Province dominicaine.

« Votre Excellence doit comprendre combien je serais heureux de seconder sa bonne volonté, en m'appuyant sur son concours pour atteindre le but qui est, depuis bien des années, l'objet de mes constants efforts. Et l'envoi à Quito de trois Pères, partis avant la réception de votre lettre, vous en aura fourni une nouvelle preuve. Mais quant à l'envoi de *douze* religieux, puisque vous me demandez une réponse *catégorique* et que vous ne voulez pas accepter d'excuses, je suis obligé de me déclarer dans l'impossibilité de vous satisfaire, en vous envoyant à la fois le nombre de Pères que vous me demandez. Dans l'intérêt même de l'œuvre, je dois être réservé pour le choix des sujets, et je préfère en envoyer un petit nombre, mais sur lesquels je puisse compter entièrement. D'autre part, toutes nos provinces réclament des renforts ; ne pouvant faire face à tous les besoins, je tâche de répartir chaque année, entre les différentes missions, les sujets disponibles. Soyez bien sûr que Quito, non-seulement ne sera pas oublié, mais a droit de compter sur une prédilection spéciale, dans le choix des sujets.

« Je prends une vive part à l'épreuve à laquelle Notre-Seigneur vient de vous soumettre. Je l'ai prié d'assister votre pieuse mère à la vie et à la mort, et je continue à

prier pour elle, soit pour sa guérison, soit pour le repos de son âme, s'il a plu à Dieu de l'appeler à Lui.

« Veuillez agréer, etc.

« Fr. A. V. JANDEL, M. O. »

Ce fut pour multiplier les hommes qui pussent seconder ces entreprises commencées à peine, que le P. Jandel songea à fonder une maison spéciale. Il choisit d'abord un ancien couvent de capucins, qu'une famille très honorable et très chrétienne lui offrait à Céret, dans le diocèse de Perpignan. Cette position lui eût permis de recruter des sujets, au nord et au sud, en France et en Espagne. Tout était convenu avec l'évêque, M<sup>sr</sup> Gerbet, son ancien ami de Rome ; les tracasseries suscitées aux Pères d'Arcueil par le gouvernement alarmé de leurs succès croissants dans l'éducation, firent surseoir à l'exécution du projet, qu'il fallut ensuite abandonner. Le couvent de Corbara en Corse, choisi par le P. Besson dans une position magnifique de la Balagne, et organisé par le P. Bourard, reçut du moins alors de nouveaux accroissements qui permirent au Général d'y grouper des sujets disposés à partir, au premier appel, pour les Provinces lointaines. Plusieurs en effet, reçurent cette destination, et travaillèrent avec grande constance au bien des âmes et à la dilatation de l'Ordre.

Cependant les vues du P. Jandel se portaient plus loin. Il aurait voulu un vrai collège des missions ; autrement dit, un *Séminaire des missions-étrangères dominicaines*, qui préparât des apôtres, non-seulement à l'Amérique, mais aux autres contrées du monde, et jusqu'aux pays les plus barbares. Ce couvent, placé sous la direction immédiate du Général, eût donné aux missionnaires une formation plus homogène et les eût répartis ensuite dans le monde avec plus de concert et de fruit. Pie IX approuvait l'idée ; mais il eût voulu la fondation en Italie, ce que les circonstances politiques ne permirent pas de réaliser.

On ne s'étonnera pas de ce zèle du P. Jandel pour les missions catholiques, si l'on se rappelle que, même avant son entrée dans l'Ordre, il ambitionnait d'évangéliser les pays infidèles. Simple religieux, sa consolation eût été de leur immoler sa vie; et pendant son carême de 1846, à l'église des Missions étrangères, contiguë au Séminaire du même nom, c'était avec un attendrissement mêlé de jalousie, qu'il accourait baiser les pieds aux missionnaires pendant l'émouvante cérémonie des adieux.

Maître Général, il aurait voulu envoyer partout des légions d'apôtres, comme dans les temps primitifs de l'Ordre. Il lisait avec admiration tout ce qui regarde l'ancienne Congrégation des Pérégrinants, dits aussi *Pèlerins de la foi*, ou encore *Pèlerins du Christ*, à qui on avait accordé une modification dans le costume de l'Ordre, les bas et la ceinture de couleur rouge, pour leur rappeler le martyr auquel ils étaient voués, s'ils voulaient être dignes de leurs devanciers. Mais quand il comparait à ces temps les jours actuels, on l'entendait souvent dire ces paroles entrecoupées de soupirs : « Hélas ! *hominem non habeo... operarii autem pauci... Rogate Dominum messis...* Je n'ai pas d'hommes ! que les ouvriers sont peu nombreux ! priez le Seigneur d'en susciter... Vous me fendez le cœur en me suppliant d'en donner ; croyez-vous donc que j'aie la puissance créatrice ? »

Il était beau de le voir, au milieu de ces impuissances, jeter pourtant sur les pays de missions des regards pensifs, prendre en considération les moindres projets, sourire aux plus fugitives espérances, et, lui si prudent, s'exposer à entreprendre plus qu'il ne pouvait, comme l'Imitation le dit de l'amour : *plus affectat quam valet !* L'insuccès l'attristait, mais ne le corrigeait pas.

Dès qu'il voyait, dans quelque couvent, germer une vocation de missionnaire, il l'encourageait de tout cœur, pourvu qu'il la trouvât solide et sans illusions. « Votre désir, mon enfant, dit-il à un jeune Père, vient de Dieu,



mais souvenez-vous que *vous allez là-bas pour souffrir et non pour jouir.* »

Au moment du départ, en bénissant les apôtres des pays lointains, il leur disait : « Obéissez, le long du chemin, au Supérieur nommé pour le voyage. Sanctifiez les longueurs du trajet par la prière, la fidélité à vos exercices spirituels et l'étude de la langue. Vous savez que vous ne pouvez trouver, où vous allez, la pleine observance de nos grands couvents. Contentez-vous d'y trouver l'esprit de régularité, la ponctualité aux exercices communs, l'assiduité à la méditation, le chapitre des coupes, et spécialement l'observation du silence, contre laquelle on ne peut alléguer la raison de santé et qui devrait même être d'autant plus facile que la Communauté est plus petite. Pour le reste, gardez au moins l'amour de la pleine observance et l'intention de la réaliser à mesure que votre nombre augmentera. »

Après avoir ainsi exhorté ses fils à l'heure de la séparation, il les accompagnait de ses prières, et quoiqu'il lût peu les journaux, il cherchait alors les nouvelles maritimes et les bulletins météorologiques, pour savoir si la mer était belle dans les régions où, selon ses calculs, se trouvait alors le navire.

Il savait que, loin du centre, en face des difficultés quotidiennes, les âmes sont faciles à se troubler, et que, dans l'impatience de recevoir des lettres du supérieur, on serait tenté de taxer d'indifférence ses retards. Il avait donc soin de prévenir les missionnaires, de ne jamais attribuer à ce motif les délais que pourraient subir ses réponses, mais bien à ses voyages, à ses maladies ou à sa surcharge, ou encore à l'inexactitude des bateaux-poste. Rarement, du reste, ces retards se produisaient. Il savait le jour des courriers et faisait tous ses efforts pour ne pas les manquer. Il lui en eût trop coûté de penser que, par un délai d'un jour, il laissait un mois peut-être, une âme sous le coup d'une tentation de tristesse ou de découragement.

Cette épreuve atteignit une fois, malgré toute sa solli-

citude, plusieurs jeunes missionnaires qui lui laissèrent entrevoir le dessin de demander leur rappel en Europe. Son cœur s'en alarma et il leur répondit de suite :

« Songez, mes chers enfants, que ce n'est pas seulement le Général de l'Ordre, c'est le Chef suprême de la hiérarchie catholique qui vous a confié cette mission. Dussiez-vous n'y recueillir de votre ministère aucun fruit extérieur, la pensée que vous faites la volonté de Dieu suffirait pour vous contenter. Ainsi, s'il vous arrivait de devoir dire comme les Apôtres : « *Per totam noctem laborantes, nil cepimus* ; après avoir travaillé toute la nuit « nous n'avons rien pris, » il faudrait ajouter avec humilité et en même temps avec une sainte jubilation, « nous sommes « des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que « nous devions faire. *Servi inutilis sumus, quod debuimus « facere fecimus.* » — Au contraire, par votre retour, vous ne feriez que votre volonté propre ; et en acquiesçant à la chair et au sang, vous auriez toujours à craindre cette terrible sentence de Notre-Seigneur : *Quiconque mettant la main à la charrue regarde ensuite en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.* Vous êtes partis librement, on ne vous a pas caché les difficultés, vous les avez acceptées ; la persévérance est une question d'honneur, non moins que de conscience. Si vous vous retiriez, vous ne détruiriez pas seulement l'œuvre commencée par vous, mais toutes nos espérances futures, mais tous les efforts des autres Ordres qui travaillent à la même œuvre que vous. Epouvantable responsabilité devant Dieu et devant les hommes ! *Nous parlons ainsi, mais nous avons confiance que bien meilleures sont vos dispositions !*

« Du reste, indépendamment du but principal que vous poursuivez pour le bien de l'Ordre, un champ vaste et fertile reste ouvert à votre apostolat, par le ministère ordinaire de la conversion et de la sanctification des fidèles. Sachez donc travailler avec constance en vous appuyant sur la grâce de Dieu, *non ego autem sed gratia Dei me-*

*cum*. Vos souffrances seront une garantie de succès, car, si le grain de froment ne tombe dans la terre et n'y meurt, il reste stérile ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. »

La pauvreté, que le P. Jandel chérissait de plus en plus à mesure qu'il avançait dans la vie, lui semblait mériter, dans les missions, une surveillance d'un genre particulier. Il avait vu des missionnaires très exacts à cet égard dans la vie conventuelle, une fois lancés au dehors, s'émanciper, prendre en voyage des allures séculières, s'entourer d'objets à la forme élégante, puis, arrivés au terme, embellir leur résidence, et, si les offrandes des fidèles diminuaient, trembler pour le lendemain. Il n'omit rien pour combattre un tel danger dans ses religieux, comme on le voit par ces lignes adressées à un supérieur de missionnaires :

« Avant de mourir, notre Père saint Dominique avait renoncé pour son Ordre à toute possession, et laissé sa malédiction à quiconque enfreindrait ce testament qu'il laissait à ses fils (\*). L'Eglise a légitimement dérogé à la lettre de cette loi ; elle nous a permis et même ordonné de posséder, mais elle n'a pas dérogé à l'esprit de notre saint fondateur, et une expérience à laquelle je ne connais pas d'exception, nous démontre que jamais dans l'Ordre les maisons riches n'ont conservé la ferveur longtemps. Si la Providence nous amène à sentir désormais les privations et la gêne effective de la pauvreté, ne nous occupons pas des instruments dont elle se sert pour cela, que ce soit le socialisme en Europe, ou le pouvoir dictatorial en Amérique. Pour désarmer la haine des envieux, et donner efficacité à nos paroles, il faut que nous devenions pauvres et que les peuples le sachent. . .

(\*) *Illud vero qua potuit districtione prohibuit, ne unquam quis in suo Ordine possessiones induceret temporales Maledictionem Dei et suam imprecans ei, qui Prædicatorum Ordinem, quem præcipue paupertatis decorat professio, terrenæ substantiæ veneno respergere laboraret.* (*Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, mort en 1264). — S. Antonin fait le même récit en termes presque identiques.

« Pour rétablir à cet égard et en tout le reste, l'esprit religieux, votre tâche est laborieuse. Le Saint-Père me disait dernièrement, avec une bonté toute compatissante, une parole profonde qui s'applique à vos difficultés : *Pauvres enfants, vous portez la peine des fautes de vos Pères!* — C'est une forteresse que vous avez à reconquérir, courage donc et *en avant*. Montons à l'assaut, et n'espérons pas que sans cela on nous ouvre les portes. Tâchez d'inspirer à vos Pères ces sentiments de foi et de généreuse ardeur, et vous opérerez des prodiges. »

Il ne voulait pas cependant que cet esprit de détachement fit négliger la conservation et la bonne administration des biens nécessaires à l'Ordre, pour accomplir sa vocation. Il fit à ce sujet, en faveur de certaines missions, un savant mémoire au Saint-Père. Il avait été question de donner aux délégués du Saint-Siège, le droit de prendre au besoin, dans les différentes maisons religieuses, les bénéfices du ministère des Pères, pour les appliquer à d'autres missionnaires moins bien pourvus. Il s'efforça de montrer que cette mesure, séduisante de prime abord, serait loin d'être un progrès et une force de plus, si on l'envisageait dans l'ensemble. « Quand le ministère d'un religieux, grâce à ses talents et à ses vertus, est particulièrement fructueux, est-ce un abus que cet avantage profite à la Religion qui l'a formé et dont il est l'honneur? Sont-ce, par cela même, des ressources perdues pour les intérêts de l'Eglise? Ne serviront-elles pas, un jour ou l'autre, pour d'autres œuvres catholiques que sa Congrégation sera en mesure d'entreprendre? Les saisir d'*office* au profit d'ecclésiastiques isolés, ne serait-ce pas décourager l'activité des uns, encourager la négligence des autres? N'aboutirait-on pas à tarir la source de beaucoup d'offrandes, que les fidèles ne seraient plus sûrs de voir employées selon leurs attrait et leurs intentions? Les accroissements légitimes qu'on enlèverait à une famille religieuse, après avoir été le bénéfice d'un autre ouvrier

évangélique, ne deviendraient-ils pas en définitive celui de sa famille selon la chair?... En résumé, il y a, dans toute organisation, des inconvénients dus à la mobilité des choses humaines. Mais quand l'Église combat avec tant de vigueur, les théories qui ébranlent les bases de la propriété civile pour tout englober dans un socialisme d'état, comment lui demander, sous prétexte d'établir une égalité matérielle dans les ressources, d'affaiblir les bases canoniques de la propriété religieuse et ecclésiastique? »

C'est ainsi que le P. Jandel par sa prudence soutenait les droits des missions, en même temps que, par ses lettres, il enseignait aux missionnaires l'amour du devoir, le désintéressement et le zèle des âmes.

Quoique toutes les contrées, comme nous l'avons dit, tentassent son zèle apostolique, on voit par ses lettres que ce fut d'abord l'Afrique qui attira son attention. De jeunes religieux lui firent des ouvertures, pour l'organisation d'une mission en ce vaste continent, sous la protection de saint Hyacinthe. Leur mémoire adressait, à la fin, cette invocation au grand Saint, au prodigieux missionnaire :

« Et vous, patron de cette œuvre, saint Hyacinthe, puissiez-vous en être le restaurateur. On dit qu'au temps de votre vie mortelle, le zèle des âmes ne vous laissait pas de repos. Oh ! souvenez-vous des fils de Cham, assis depuis les jours de Babel dans les ténèbres de la mort. On dit encore que, saisi de compassion à la vue d'un cadavre, vous lui commandiez, au nom du Christ et de sa douce Mère, de renaître à l'existence. Le cadavre, c'est l'Afrique ; descendez jusqu'à ce mort ; qu'il vive, et le monde vous reconnaîtra à ce prodige, et vos fils se multiplieront dans l'Afrique régénérée. »

Mais pour de pareilles entreprises dans ces régions inexplorées, il eût fallu une légion, non une poignée d'hommes ; le P. Jandel dut s'arrêter.

En Asie, non content de favoriser la mission de Mossoul que l'on connaît déjà et dont nous reparlerons plus tard,

non content d'admirer les fruits de grâce opérés par les Pères espagnols dans les missions du Tong-King, il rêvait quelque entreprise au Japon et il fit agir près du cardinal Barnabò, préfet de la Propagande, pour obtenir une partie de la mission nouvellement rétablie dans ce pays. Il lui semblait équitable que l'Ordre de Saint-Dominique reparût sur cette terre, arrosée au dix-septième siècle du sang de ses nombreux martyrs. Le cardinal Préfet regretta de ne pouvoir accueillir favorablement la demande. Cette mission venait d'être confiée par le Saint-Siège au Séminaire des Missions étrangères, de Paris; et, tout en reconnaissant la force des raisons alléguées, il ne crut pas devoir déroger aux principes adoptés par la Propagande, de ne point scinder le territoire d'une même mission, entre deux Ordres religieux différents.

Se tournant alors vers l'Amérique du Nord, le P. Jandel traita d'une fondation au Canada avec plusieurs évêques, surtout avec M<sup>sr</sup> Jean-Charles Prince, fondateur et premier évêque de Saint-Hyacinthe. Le nom même l'indique, celui-ci avait choisi pour protecteur de son église, l'illustre enfant de Saint-Dominique, qui fut l'apôtre du Septentrion. Le projet n'aboutit que plus tard; la Province de France, surabondante en âmes généreuses, a eu l'honneur d'établir l'Ordre dans ces lointaines contrées, si romaines par la foi, si françaises par le cœur.

Entre les deux Amériques, au milieu des Antilles, se développait à Trinidad, depuis la promotion de M<sup>sr</sup> Gonin comme archevêque, une autre mission que le P. Jandel favorisait aussi. La Province de Toulouse, avant la grande révolution, avait évangélisé les Antilles; l'œuvre qui commençait, devait devenir en 1872 l'apanage de la Province d'Occitane. Outre la population d'origine européenne, en majorité catholique, avec une minorité protestante importante, Trinidad renferme des noirs, des personnes de couleur, des Chinois et des Indiens connus sous le nom de *coolies*. Parmi ces derniers, les uns sont mahométans, les

autres idolâtres, beaucoup sans religion. C'était un beau champ ouvert à tous les exercices de zèle : catéchisme, visite des malades, assistance des pauvres, soins des hôpitaux, direction d'orphelinats, etc... Le bien opéré par les Pères, et par les Sœurs du Tiers-Ordre régulier de la Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, d'Etrépagny, accourues à l'invitation du Père Jandel, alla croissant de jour en jour.

Mais il était nécessaire que l'épreuve tombât sur ces œuvres naissantes ; elle fut subite et terrible. En 1869, le fléau appelé *vomitto negro* s'abattait sur la population de l'île. Le Père Trouche, ancien maître des novices à Saint-Maximin et Supérieur de la communauté de Trinidad, en même temps que curé de la Cathédrale, âme tendre et généreuse, demanda à Dieu en célébrant la sainte Messe, d'être la première victime ; il succomba au bout de quatre jours en s'écriant : *Mon Dieu ! votre volonté partout et toujours ! Marie, ma douce Mère, assistez-moi !* Il n'avait que quarante-sept ans ! Sept jours après, mourait du même mal, à trente-sept ans, le Père Mentel qui, se croyant incapable de tout ministère élevé, avait choisi pour lot les nègres et les enfants du catéchisme.

Les Sœurs offrirent à leur tour à Dieu neuf victimes, sur quinze qu'elles étaient : sœur Marie de Saint-Jean, converse ; sœur Agnès du Saint-Rosaire, remarquable par son don d'oraison ; sœur Marie-Madeleine, converse ; sœur Catherine-Lucie du Sacré-Cœur, autrichienne de naissance, que sa connaissance de différentes langues avait fait choisir malgré sa jeunesse ; sœur Joséphine du Saint-Rosaire, qui ne s'était offerte que timidement pour la mission, dans la persuasion que son défaut de vertu devait lui valoir un refus ; sœur Marie-Osanna, sœur Marie-Hyacinthe et sœur Marie du Saint-Sacrement, converses ; enfin la Mère Dominique Bonnardel, fondatrice de la Mission. Le saint curé d'Ars avait décidé la vocation de cette dernière pour la vie active, où elle déploya en effet

les plus grandes qualités. Mais, au milieu de ses œuvres multiples, elle était irrémédiablement tourmentée de l'ennui de cette terre, où tant de péchés outragent Dieu. Son exil finit plus tôt qu'elle ne l'espérait, dans les dispositions de la plus héroïque charité.

Terrifié de ces morts, le Père Jandel écrivait : « Combien je vous remercie des prières, des actes de vertu et des communions faites et offertes à mon intention ! Continuez-moi cette charitable aumône dont j'ai grandement besoin dans les pénibles épreuves que je traverse, au sujet des pertes si sensibles de la mission de Trinidad. A peine avais-je terminé les suffrages pour le P. Trouche, que j'apprends la mort du P. Mentel ! Ce sont de bien rudes coups ! Sous le poids de semblables désastres, on ne peut que s'humilier, baiser la main puissante qui châtie et répéter avec le grand-prêtre Héli : *C'est le Seigneur, qu'il fasse ce qui lui semblera bon.* » — Mais après avoir adoré les desseins de Dieu, il s'empressa de consoler toutes les communautés atteintes et chercha à leur susciter de nouvelles vocations. La mission soutenue par ses conseils, bénie surtout de Dieu, qui l'avait éprouvée pour la féconder, continua son apostolat dans une mesure toujours plus étendue et plus fructueuse.

Le P. Jandel favorisa aussi, sur l'autre versant de l'Amérique, en Californie, un essaim de missionnaires dominicains, dont il suivait avec joie les travaux. Comme ils avaient posé les bases d'un noviciat, il leur envoya pour les encourager, la lettre : *Quæ a nobis de vestro zelo*, etc., où il nomme pour son représentant le P. Vilarasa (\*). Les

(\*) Le P. Vilarasa, entré dans l'Ordre à Barcelone, en 1828, expulsé en 1835, passa à Montlouis avec le P. Calvet, fils du couvent de Puycerda, se rendit ensuite à Rome et fut assigné à la Quercia en 1841, comme coadjuteur du P. Palmeggiani, maître des novices ; le P. Jandel y faisait précisément son noviciat. Peu d'années après, le P. Vilarasa passa aux Etats-Unis où il travailla beaucoup pour les missions et la propagation de l'Ordre. Sa mort a eu lieu en 1886, à San-Francisco.



principales recommandations qu'il adresse aux religieux concernent la pratique de la charité, vertu plus nécessaire entre eux, puisque les besoins du pays y ont réuni des Pères de diverses nationalités ; la fidélité au rite de l'Ordre qui est obligatoire, non pas simplement facultatif ; l'emploi de l'étole au confessionnal ; la tenue du chapitre tous les huit jours ; la pratique de la lecture spirituelle en commun, autant qu'il sera possible, du moins pour les novices et les convers ; la fidélité aux cas de conscience. Il insiste pour que l'on évite d'employer les novices et les étudiants, comme surveillants dans les collèges. Les matines seront à une heure après minuit. Pour faciliter le recrutement des novices, chaque monastère de Sœurs est engagé à se charger d'en entretenir régulièrement un. (30 juillet 1864.)

Un motif spécial inclinait le P. Jandel à seconder plus volontiers les Pères envoyés en Californie, la vénération profonde que lui inspirait leur digne pontife M<sup>sr</sup> Alemany, archevêque de San-Francisco, demeuré au milieu de sa charge aussi pauvre, aussi exemplaire que le dernier de ses religieux (\*). Effrayé de ses responsabilités, le prélat fit des démarches pour que le Saint-Siège acceptât sa démission et demanda au P. Jandel son appui. C'était s'adresser bien mal ; il reçut cette catégorique réponse : « Ne comptez pas sur moi, Monseigneur, à mon grand

(\*) Le P. Joseph Sadoc Alemany y Cunill, né à Vich (Cata'ogne), le 13 juillet 1814, entra dans l'Ordre à seize ans, s'expatria n'étant encore que sous-diacre, lors de la révolution de 1835, et, après avoir reçu le sacerdoce à Viterbe, partit pour l'Amérique du Nord. En 1848 il se vit nommer Provincial des Etats-Unis. Ce fut à ce titre qu'il vint à Rome en 1850, pour prendre part au Chapitre d'élection du Maître général. Son voyage sous ce rapport, fut inutile, Pie IX s'étant réservé le choix ; mais il servit d'une autre façon aux desseins de Dieu. Le P. Alemany s'était chargé avec beaucoup de complaisance et avait apporté avec grand soin diverses lettres des évêques de Californie, sans se douter du contenu. Tous demandaient à Pie IX de le promouvoir à l'épiscopat. Il dut se soumettre, après avoir résisté de toutes ses forces. Le 30 juin 1850, à l'âge de trente-six ans, il fut fait évêque de Monterey, ville située sur

regret, pour appuyer votre demande. Sachant le bien que vous faites dans votre Eglise, je plaiderais plutôt en sens contraire. »

L'archevêque se résigna, et venu peu après à Rome pour le Concile du Vatican, il montra à tous combien il était digne du choix de Pie IX, capable de représenter, au centre de la catholicité, son vaste diocèse, et versé dans les grandes questions que l'Assemblée œcuménique allait résoudre pour le bien de l'Eglise de Dieu.

l'Océan Pacifique, puis promu en 1853 à l'archevêché des deux Californies. Quand il prit possession de son siège de San-Francisco, il n'y trouva qu'une chapelle en bois. A la fin de sa vie, on voyait, dans son diocèse, une magnifique cathédrale, 130 églises, 200 prêtres presque tous formés par ses soins, dans un séminaire de sa création, 6 grands collèges, 18 écoles d'enseignement primaire et secondaire, 3 asiles, 4 hôpitaux. — Retiré à Valence, après avoir fait enfin accepter sa démission par Léon XIII, il continua d'y vivre en pauvre religieux et en apôtre infatigable, confessant, prêchant, dirigeant le Tiers-Ordre et répondant par écrit aux consultations qu'on lui adressait de loin. Il mourut le 14 avril 1888.

---

## CHAPITRE SIXIÈME

### CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN. — PRISE DE ROME

Pie IX médite la convocation d'un Concile. — Consultation des cardinaux, décision et indiction du Concile. — Circulaires du P. Jandel sur la dévotion au Saint Nom de Jésus, et sur les indulgences accordées par Pie IX, au Rosaire récité pour le Concile. — Ouverture ; les évêques dominicains dans les commissions. Le P. Jandel parle sur le schéma *de Fide* ; texte adopté. — Ses convictions sur l'infailibilité ; hautes vues du P. Lacordaire sur le même sujet. — Discours du P. Bianchi à la Chapelle Sixtine ; son opuscule, Bref du Pape. — Tristesse du P. Jandel dans la crainte des maux à venir. — *Placet. Hæc dies quam fecit Dominus.* — La guerre franco-allemande éclate ; les troupes françaises rappelées de Rome. — L'armée italienne marche sur Rome ; les zouaves pontificaux et leur aumônier, le P. Dousot. — Attitude miraculeuse et menaçante de la statue de saint Dominique, à Soriano. — Rome envahie ; le dernier drapeau pontifical sauvé et partagé.

Pie IX nourrissait depuis longtemps la pensée de tenir un Concile, afin d'opérer, devant l'action plus dissolvante encore que violente de la révolution, une cohésion de plus en plus salutaire entre les fidèles de l'Eglise catholique et son chef suprême, une entente de plus en plus pratique entre les pasteurs des diocèses et le pasteur universel. Mille difficultés surgissaient de la transformation profonde de la société civile et du contact inévitable des chrétiens avec les incroyants ; le Concile apporterait une lumière, diminuerait les obstacles, les transformerait peut-être en nouveaux moyens d'action et de salut.

Le Pape commença par demander, sur l'opportunité de cette assemblée de la chrétienté, l'avis écrit des cardinaux. Quatre questions étaient posées : 1<sup>o</sup> Quels sont les maux les plus graves dont souffre le monde ? 2<sup>o</sup> Cet état de choses demande-t-il un concile ? 3<sup>o</sup> Quelles difficultés

peuvent se présenter contre la tenue d'un Concile, et de quelle manière est-il possible de les surmonter? 4° Quelles seraient les matières à traiter de préférence dans le Concile, s'il avait lieu?

L'importance intrinsèque du sujet, la prévision des questions brûlantes qui pourraient être agitées, le calcul des probabilités favorables ou défavorables au bon résultat : tout donnait lieu, surtout dans des écrits confidentiels, aux appréciations les plus graves en sens divers. On a raconté que Pie IX ne pouvant dépouiller lui-même tous ces votes motivés, les confia au P. Jandel pour qu'il lui en fit le résumé. Dans les actes authentiques, ce travail est attribué à son confident le P. Spada, devenu, on se le rappelle, Maître du Sacré-Palais ; probablement qu'ils y travaillèrent ensemble, surtout pour les documents émanés de la France.

Décidé pour l'affirmative, Pie IX manifesta sa résolution au Consistoire public tenu le 26 juin 1867, devant les évêques du monde entier réunis pour le centenaire de saint Pierre. Le 25 juin 1869, il faisait publier officiellement l'indiction du Concile au son des trompettes, sous le vestibule de la basilique Vaticane ; c'était à Rome, le 8 décembre de la même année, sous les auspices de Marie-Immaculée, que l'ouverture devait avoir lieu.

Frappé de l'importance de l'événement qui se préparait et dont il avait confiance, le P. Jandel voulut entrer dans l'esprit de l'Eglise et attirer sur elle les bénédictions de Dieu en s'efforçant, par sa circulaire *Quod in Generali Concilio Lugdunensi* (5 avril 1869), de propager la confrérie du Saint-Nom de Jésus, dévotion approuvée par le Concile général de Lyon en 1274. Son inspirateur était un Père de l'Ordre, et elle était demeurée, depuis, l'un de ses apanages. Son but est la réparation des blasphèmes ; or, ce mal, au dix-neuvième siècle, faisait d'effrayants progrès ; il était donc juste de s'organiser pour lui opposer une digue et, par la vertu du Nom de Jésus, défendre la

sainte Eglise, l'épouse du Sauveur, qu'il a acquise par son sang (\*).

La même année, eut lieu le jubilé de Pie IX. Les Ordres mendiants réunis lui présentèrent, avec leur offrande, leurs félicitations et le témoignage de leur dévouement sans bornes à la Papauté. Le P. Jandel par sa circulaire *Licet paucis* (13 avril 1869) eut soin de rendre compte à ses enfants de cette audience, et de la mémorable réponse de Pie IX quand il dit aux Généraux d'Ordre : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, dès le commencement de son Eglise, a suscité le clergé séculier et régulier, afin que, par la prédication et le ministère de tous les deux, il fût pourvu aux nécessités des fidèles. Et ce concours des deux clergés est tellement nécessaire que, je n'hésite pas à l'affirmer, *dans certaines régions, la foi disparaîtrait si leurs habitants n'avaient pas, pour les évangéliser, les membres du clergé régulier.* J'ai donc la confiance que, par la miséricorde divine, les Ordres religieux resteront toujours dans l'Eglise, en dépit de la haine des impies et de leurs persécutions. *J'ai tant à cœur leurs travaux et leurs progrès, que chaque jour, je me tourne, par des aspirations successives, vers chaque Fondateur, et je lui recommande les enfants de sa famille, pour qu'ils persévèrent dans l'esprit de leur vocation.* »

(\*) L'impïété, qui ne veut tolérer au catholicisme aucune influence sociale, n'hésite pas à faire actuellement, du blasphème un *vice social*. Il a ses associations ; elles prennent officiellement des titres blasphématoires, elles ont leurs revues périodiques, leur mode de recrutement, leurs adeptes, parmi lesquels les plus haineux et les plus audacieux sont des chrétiens apostats. De là l'opportunité d'un mouvement catholique en sens contraire, pour donner à l'association du Saint-Nom de Jésus une action réparatrice plus étendue. Un archevêque de Florence a obtenu du Saint-Siège d'ériger cette confrérie dans toutes les paroisses de sa ville métropolitaine. A Naples, on a fondé une *revue des zéloteurs du Très Saint-Nom de Jésus*. Pie IX encourageait ces efforts en disant, dans une lettre au cardinal-vicaire : *Au vice du blasphème, il serait bon d'opposer une sorte d'apostolat formé par les pères de famille, par ceux qui sont à la tête de diverses fonctions civiles et par les chefs d'atelier ; tous s'efforceraient d'extirper de leurs subalternes ce vice exécrationnel.* (V. *Année dominicaine*, t. X).

Le 5 décembre 1869, par la lettre *Faustum nuntium*, le Père Général communiqua à son Ordre une autre faveur accordée par Pie IX, dans le but d'exciter les religieux, les religieuses et les fidèles à prier plus que jamais pour les intérêts de l'Eglise. Le document pontifical commence par ces considérations :

« Excité par les exemples du saint Fondateur de son Ordre et désireux de suivre ses traces, notre cher fils, le frère Vincent Jandel, nous a exposé que ce serait d'un très grand secours pour les intérêts chrétiens, si tous les fidèles du globe étaient attirés, pendant les jours où nous sommes, à réciter plus fréquemment le Rosaire. Car, de même que saint Dominique s'est servi de cette prière comme d'un glaive invincible, pour briser l'hérésie funeste des Albigeois, qui menaçait de détruire la paix de la république chrétienne, ainsi les fidèles de nos jours, par le Rosaire, obtiendront plus facilement que la protection de la Vierge Immaculée et l'autorité du Concile œcuménique du Vatican, servent à déraciner tant d'erreurs qui se propagent. » Et le Pape accordait à la récitation du Rosaire pour le Concile, de précieuses indulgences. Plus tard, il en décréta le maintien, même pendant la suspension de la sainte Assemblée.

Trois jours après cette circulaire, le Concile s'ouvrait et le P. Jandel y prenait place comme Général d'Ordre. Nombre d'évêques dominicains s'y trouvaient avec lui et logeaient la plupart à ses côtés, à la Minerve. Deux d'entre eux eurent l'honneur d'être choisis par les Pères du Concile, pour faire partie de la commission du dogme : M<sup>sr</sup> Gil y Garcia, archevêque de Saragosse, qui fut élu le premier de la liste, et M<sup>sr</sup> Alemany, archevêque de San-Francisco, dont nous avons parlé au précédent chapitre. Ce dernier se faisait remarquer par son application à l'étude des questions conciliaires, par sa fidélité scrupuleuse au silence prescrit sur les débats des sessions, et, dans la vie ordinaire, par son amour de la pauvreté. Quoi-

qu'il dût faire des sorties très fréquentes, obligé d'assister, outre les sessions générales, aux réunions spéciales de sa commission, il avait refusé de prendre un abonnement pour voiture à volonté. Il se contentait, en quittant la Minerve, de prendre trente baïoques (1 fr. 50), pour une petite voiture de place. Mais, au premier pauvre qu'il rencontrait, la modique somme était entamée ; et continuant à pied le chemin, il avait bientôt, sou par sou, débité la modique somme, avant d'arriver au lieu de la convocation. Ses travaux n'en furent que plus bénis de Dieu, et ses avis plus respectés des Pères. Trois autres évêques se virent élus pour la commission des Réguliers : M<sup>sr</sup> Blanco, évêque d'Avila, M<sup>sr</sup> Salzano, évêque *in partibus* de Tanes, et M<sup>sr</sup> Ghilardi, évêque de Mondovi. Un dernier fut rangé dans la Commission des rites orientaux, M<sup>sr</sup> Alcazar, évêque de Paphos *in partibus*, et vicaire apostolique au Tonkin. Il était épuisé par ses courses de missionnaire, mais il voulut jusqu'au bout suivre les travaux du Concile et fit même un dernier effort, après leur conclusion, pour arriver jusqu'en Espagne, célébrer la fête de saint Jacques de Compostelle, si chère aux Espagnols ; il mourut à Avila, le jour de sainte Thérèse, 15 octobre 1871.

Les délibérations du Concile commencèrent par des questions dogmatiques sur Dieu, sur l'âme et sur la révélation. Le P. Jandel suivait attentivement et avec une grande assiduité les travaux. C'était une fatigue, mais aussi un repos ; car, pendant ce temps, il n'était pas assailli de visites. Il manqua seulement quelques sessions, par suite d'une fièvre nerveuse que lui avait causée la mort d'un avocat consistorial, frappé d'apoplexie sous ses yeux.

Il prit la parole le 30 mars 1870, dans la XXXVII<sup>e</sup> congrégation générale, sur le 3<sup>e</sup> chapitre du *Schema de la foi*. On reconnaît là ses préférences et les préoccupations croissantes de toute sa vie ; car à chaque voyage qu'il faisait à travers l'Europe, il disait à son retour en sou-

pirant : « J'ai été frappé d'une chose en route : je trouve que la foi diminue de plus en plus ; tâchez de former des adorateurs en esprit et en vérité, car le Père demande des hommes qui l'adorent ainsi ; *tales enim Pater quærit qui adorent eum...* J'ai l'âme navrée de voir l'abaissement du niveau religieux dans les intelligences ! » — « Vraiment, disait-il encore, il semble que partout l'esprit et la vie se retirent !! » — L'article sur lequel il parla au Concile fut adopté en ces termes, qui résument si bien ses convictions, qu'on les croirait sortis de sa plume : « Pour former en nous la foi, au témoignage de l'Eglise s'ajoute le secours efficace de la vertu d'en haut, car le Seigneur très miséricordieux excite et aide par sa grâce les errants, afin qu'ils puissent arriver à la connaissance de la vérité. Et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce, qui ne manque que lorsqu'on y manque, afin qu'ils demeurent dans cette même lumière.

« Aussi, bien différente est la condition de ceux qui ont adhéré à la vérité catholique par le don divin de la foi, et de ceux qui, conduits par les opinions humaines, suivent une fausse religion. Car ceux qui ont embrassé la foi sous le gouvernement de l'Eglise, ne peuvent jamais avoir aucun juste motif de l'abandonner et de révoquer en doute cette foi. C'est pourquoi, rendant grâces à Dieu le Père qui nous a fait déjà participer au sort des saints dans la lumière, ne négligeons pas un si grand avantage ; mais plutôt, les yeux *attachés sur Jésus l'auteur et le consommateur de la Foi, gardons le témoignage inébranlable de notre espérance.* »

Mais déjà les préoccupations des Pères se portaient sur la grande question dont la solution devait être l'œuvre la plus laborieuse, et aussi la plus glorieuse du Concile, la plus féconde en résultats pour l'avenir de l'Eglise ; on comprend qu'il s'agit de la question de l'infailibilité.

Elle avait été par avance vivement agitée dans le public, ce qui, d'une part, rendait la définition plus périlleuse, de



l'autre ajoutait, aux avantages intrinsèques de la définition et à son opportunité toute particulière dans notre siècle, une opportunité nouvelle venue des ténèbres répandues et des entraînements produits en certains esprits. La vérité non définie, c'eût été la vérité amoindrie.

Sur cette question, le P. Jandel était fixé dans le sens vrai, avant même son entrée dans l'Ordre. Son postulat et ses études à Sainte-Sabine ne firent que confirmer cette conviction, qu'il trouva très accentuée parmi ses compagnons, à commencer par le chef. Aussi quand des hommes zélés, mais prévenus, lui montraient des doutes sur l'attitude que le P. Lacordaire eût prise devant les tendances du Concile, il leur montrait avec un saint orgueil, les lignes suivantes, dignes d'un Père de l'Eglise, écrites par cet homme de génie à M. de Montalembert, alors que plus d'un vieux professeur de théologie croyait pousser à l'extrême l'impartialité et la largeur des vues, en exposant à l'élève les deux opinions (la vraie et la fausse), et en lui laissant toute liberté d'option.

« Tu ne peux concilier, dis-tu, la conduite présente du Saint-Siège avec celle de l'Eglise dans son histoire passée. Or, mon cher ami, ce que fait aujourd'hui le Saint-Siège est la chose, si j'ose parler ainsi, la plus banale dans l'histoire de l'Eglise. Lis seulement l'histoire de Port-Royal. Tu verras là Pascal, qui valait bien M. de Lamennais, le grand Arnauld, comme l'appelait son siècle, Arnauld d'Andilly, Nicole, Sacy, qui valaient bien les disciples de M. de Lamennais ; tu verras les plus grands hommes du dix-septième siècle ornant par leur présence et leur amitié cette fameuse maison, bien autrement remplie que celle de la Chênaie. Et néanmoins le Saint-Siège frappait à coups redoublés les doctrines de ces solitaires illustres. Tu verras ensuite, quand tous ces hommes célèbres furent morts, quand leur gloire n'eut plus l'attrait de la nouveauté et la puissance de la vie, tu verras leur école et leurs doctrines devenir en moins d'un siècle la risée de

l'Europe. Tu as vu sur son lit de mort les restes du dernier homme de cette école : entre Pascal et Grégoire, enseveli par des prêtres apostats, tu as pu mesurer la distance (\*). Eh bien ! l'Eglise, éclairée du Saint-Esprit, l'avait mesurée cent cinquante ans avant toi. La gloire, le génie, la puissance soutenant l'erreur, l'Eglise avait méprisé tout cela, parce que le génie, la gloire, la puissance ne sont dignes de respect qu'autant qu'ils défendent la vérité.

« Encore un peu de temps, mon cher ami, et celui qui te fascine sera l'objet d'une telle compassion, que les plus petits d'entre les hommes ne croiront pas utile d'en parler aux plus idiots, tant ce sera chose consommée. Et cette histoire s'est répétée dans l'Eglise, toutes les fois qu'un homme d'un grand talent a soutenu avec opiniâtreté ses propres pensées...

« UN CONCILE GÉNÉRAL POURRAIT AVOIR PLUS D'ÉCLAT (que l'Encyclique de Grégoire XVI), NON PAS PLUS D'AUTORITÉ INTRINSÈQUE » (1834).

Un parent du P. Jandel qui hésitait sur la question portée au Concile, impressionné qu'il était par certaines brochures, s'adressa à lui pour pressentir son avis et y chercher un secours.

« Bion loin d'avoir trouvé votre question indiscrete, lui

(\*) Henri Grégoire, né près de Lunéville en 1750, embrassa l'état ecclésiastique et se fit bientôt en France une popularité, par la fougue de ses idées démocratiques. Député du clergé aux Etats-Généraux, lui si jaloux de la liberté humaine et si ombrageux à l'égard des autorités les plus légitimes, il ne craignit pas d'attribuer aux représentants du peuple la souveraineté sur l'Eglise et les âmes, en prêtant serment à la Constitution civile du clergé. Ce gage donné à la révolution, lui valut d'être élu Evêque constitutionnel de Blois. Même quand la Restauration l'eut écarté du théâtre des affaires, il s'obstina dans ses théories schismatiques, de sorte qu'après de vains efforts pour obtenir une rétractation, l'archevêque de Paris dut défendre à ses prêtres de lui administrer les derniers sacrements. Ce fut l'autorité civile qui se permit de faire ouvrir par force les portes de l'église, et chargea quelques ecclésiastiques inconnus, de réciter sur son corps les prières liturgiques. C'était en 1831.

écrivit le Père, j'aurais voulu pouvoir y répondre de suite, et vous dire que, dès le temps que j'étais simple chef de conférences au séminaire, j'ai défendu de toutes mes forces l'infailibilité. Malgré les nuages soulevés avec un talent *cette fois* bien regrettable, par M. N..., je ne connais point de dogme plus clairement établi sur l'Écriture-Sainte et la tradition. Je n'ai pu prendre encore la parole au Concile ; mais je me dispose à la demander, s'il y a lieu, pour apporter ma petite pierre à la défense de cette grande et consolante vérité. On ne l'attaque en général que faute de la comprendre, et l'on se butte contre des chimères ou des malentendus. Je regrette beaucoup qu'Auguste se soit laissé entraîner par le courant gallican ; je le prie instamment de lire, avant même que la question soit définie, le livre *du Pape* par le comte de Maistre.

« Pendant tous ces jours-ci je vais prier de mon mieux pour sa chère petite première communiant ; j'espère que cette lettre pourra vous arriver à temps pour lui porter ma bénédiction. »

Quoiqu'il n'aimât pas l'immixtion des laïques dans ces débats, une fois la question lancée dans le public, il crut devoir donner à une dame pieuse ce conseil : « Je vous exhorte de tout mon pouvoir à n'hésiter pas un instant, de vous déclarer pour le Vicaire de Jésus-Christ et avec lui, *envers et contre tous*. » — « Je me hâte, écrivait-il encore à une religieuse, de vous remercier, ainsi que toute votre Communauté, de vos souhaits de bonne fête et surtout du précieux bouquet de communions et de prières que vous m'avez réservé pour ce jour-là. Oh ! si jamais nous avons senti un immense besoin de prières, c'est bien dans les circonstances actuelles. Les douleurs de l'Église sont grandes ; mais ce sont celles de l'enfantement ; j'espère qu'elles seront fécondes. »

Il ne pouvait que voir avec bonheur, les religieux les plus marquants de l'Ordre contribuer, dans ce moment

critique, à la-défense de la bonne cause, en usant de moyens doctrinaux et respectueux, dignes de la vérité. Le premier à parler, avait été le P. Bianchi, son fils spirituel, puis son Procureur général. Appelé, à ce titre, à faire le sermon de la Chapelle Sixtine le premier dimanche d'Avent, quand l'ouverture du Concile était imminente, devant le Pape et de nombreux Evêques déjà présents, il profita de l'Evangile du jour sur le jugement dernier, où les Saints, de concert avec Dieu, l'arbitre infallible et suprême, jugeront les nations, pour en tirer les applications les plus délicates mais les plus heureuses, aux jugements qu'allaient prononcer les Pères du Concile en union avec le Souverain-Pontife. On voyait clairement, dans ce discours, s'affirmer la doctrine de saint Thomas sur le pouvoir qu'a le successeur de saint Pierre *d'ordonner le symbole de la foi* ; mais dans une brochure que publia ensuite le même Père, la thèse se trouve encore plus magistralement exposée.

Cet écrit lui valut de Pie IX le bref suivant : « Nous avons vu avec satisfaction, cher Fils, confondue par un religieux de votre Ordre, l'audace d'un journal qui avait affirmé que personne avant Thomas d'Aquin, cette éclatante lumière de l'Eglise, n'avait enseigné l'infaillibilité du Pontife romain parlant *ex cathedra* ; et que saint Thomas lui-même n'avait soutenu que sur des témoignages défigurés venus des Grecs, cette doctrine, de sorte qu'elle se trouverait ainsi dénuée de solides fondements. Mais nous vous avons vu avec plus de plaisir encore, pénétrant de l'écorce jusqu'à la moelle des choses, tirer de l'Angélique docteur et de la série de ses disciples, sur la Constitution de l'Eglise et les prérogatives du Pontife romain, des arguments si soigneusement choisis, si industrieusement coordonnés, qu'ils offrent aux regards un corps de doctrine compacte. Ainsi, votre ouvrage, en faisant ressortir plus clairement l'enseignement du Saint par les développements de ses commentateurs, fortifie également

la doctrine de ces derniers par l'autorité d'un si grand Maître, dont ils ont su saisir la vraie pensée. Nous avons donc accueilli avec reconnaissance votre volume, et nous vous bénissons affectueusement avec tout votre Ordre. » (19 juin 1870.)

Au milieu des discussions ardentes et des écarts de langage ou de procédés, que ces questions purent entraîner dans le public, le P. Jandel se concilia l'estime et la vénération de tous les Pères du Concile ; des uns par la sûreté de sa doctrine ; des autres, par son respect pour leurs intentions, et par son aversion de toute parole blessante, de toute démarche passionnée, de toute froideur calculée qui eussent été, selon lui, un signe de l'esprit de parti, et pour l'opposition, un stimulant à s'accroître ou à se raidir davantage. Il écoutait avec attention tous les discours, et il se montra particulièrement frappé de celui de M<sup>sr</sup> Darboy, archevêque de Paris, à cause de la lucidité des idées, du caractère nerveux et insinuant de l'argumentation et de la perfection de la forme.

Mais cette habileté même lui fit, pendant quelque temps, éprouver la crainte qu'après la définition, il ne restât, sinon parmi les chefs, du moins dans les laïques de mérite qu'ils avaient subjugués, une résistance passive, des interprétations privées équivalant à des négations, ou même une désobéissance intérieure formelle, qui eût constitué un péril pour leur salut éternel. C'est ce qui lui faisait écrire en un jour de tristesse : « J'attends la session définitive sans enthousiasme et sans illusion. Cette définition qui m'aurait rendu si heureux dans de meilleures circonstances, me laisse triste à la vue des maux qu'elle entraînera, par suite de la disposition des esprits ; ce qui ne m'empêche pas de la regarder comme absolument nécessaire, au contraire... Mais quelle triste campagne !... J'en ai le cœur serré. »

Ces heures de tristesse passèrent cependant, et le jour mémorable venu, il prononça avec une sainte joie, au nom

de tout l'Ordre de Saint-Dominique, avec les Pères, en présence de Pie IX et en union avec lui, son PLACET : « *Oui, il me plait ainsi.* » C'était le 18 juillet 1870, soixantième anniversaire de sa naissance. Il put ce jour-là s'écrier du fond de l'âme, et il le redisait dans ses lettres : « *Hæc dies quam fecit Dominus !* Oui, voilà bien le jour qu'a fait le Seigneur. C'est son œuvre et non celle des hommes ; mais nous, réjouissons-nous de l'avoir vu luire. »

Les périls à venir qui lui avaient donné tant de serremments de cœur étaient-ils fondés ? étaient-ils chimériques ? C'est le secret de Dieu, qui se chargea d'en faire disparaître l'ombre même, en face d'autres dangers. Car si jamais, dans l'histoire de l'Eglise, la main de la Providence fut visible, c'est bien dans la succession presque immédiate de la conclusion de l'œuvre du Concile, et des catastrophes de la guerre franco-allemande.

Il est inutile de rappeler ici comment cette guerre éclata, et quel esprit de vertige Dieu répandit sur ceux qui auraient pu la conjurer, ou la préparer et la conduire. Les évêques étaient à peine de retour dans leurs églises, certains encore en route, que déjà le sol d'une grande partie de l'Europe tremblait sous le pas des armées et commençait à gémir des ravages de la guerre. Le 4 août, jour de saint Dominique, commençait le premier revers pour la France ; et en moins d'un mois, les défaites s'aggravant les unes par les autres, aboutissaient au désastre de Sedan.

La troupe française qui occupait encore Rome fut rappelée. Le renfort qu'elle apporta à la défense du territoire était imperceptible, au milieu de l'universelle déroute ; mais son départ de Rome constituait plus que la disparition d'un corps de soldats, c'était la *disparition d'un principe*, le principe de l'appui et du concours effectif garanti à l'Eglise par la France. Les ennemis de la Papauté ne laissèrent pas échapper l'occasion si impatiemment attendue ; déjà ils marchaient sur Rome.

Pourtant il restait encore au Pape ses zouaves. Un fils et

coopérateur dévoué du P. Jandel, le P. Doussot, ancien maître des novices à Sainte-Sabine, était depuis plusieurs années leur aumônier. Après les avoir accompagnés dans une pénible expédition du côté de Viterbe, il revint à grand'peine avec eux à Rome, par Vetralla et Cività-Vecchia, menacés à chaque instant sur le littoral par la flotte Piémontaise qui fermait avec quatorze cuirassés le port de Cività-Vecchia. Enfin le 13 septembre, ils parvenaient à Rome et traversaient d'un pas martial les rues de la Ville Éternelle, autour de laquelle déjà les 80 mille hommes de l'armée italienne étendaient un cercle de fer et de feu. Après avoir pris la bénédiction et les instructions du Père général, l'aumônier se rendit au château Saint-Ange, assigné pour résidence à ses compagnons d'armes.

Pendant ces préparatifs de combat, un fait prodigieux, constaté par une enquête canonique des plus soigneuses, arrivait dans la Calabre. On était au 15 septembre, jour de la fête de saint Dominique de Soriano. Après la grand'messe, vers midi, la statue du Saint exposée à droite de l'autel se mit à faire des mouvements, comme si ç'eût été une personne vivante. Les fidèles restés à l'église sont saisis d'étonnement; à l'étonnement succède l'effroi; à l'effroi l'admiration. Impossible de contenir ces sentiments dans l'âme; tous s'écrient d'une voix : *saint Dominique ! saint Dominique ! prodige ! prodige !* La population accourt; devant elle, la statue continuait à se mouvoir, tantôt s'avancant, puis reculant; tantôt passant à droite, puis revenant à gauche, comme pour tracer une croix; parfois même se détachant tout à fait du piédestal. Souvent elle élevait et abaissait la main droite avec le bras, à la manière d'un prédicateur, et la main gauche qui tient le lis, s'agitait à son tour. Si l'on essayait d'arrêter ces mouvements, loin d'y réussir, on était contraint de les suivre, sous l'empire d'une force incompréhensible. Le visage lui-même, semblable à celui d'une personne vivante, prenait une expression significative, et passait d'une couleur vive à une teinte

pâle ; le front se contractait ; et les yeux, tantôt se tournaient vers le peuple comme pour lui faire des reproches, tantôt se fixaient du côté de la Vierge du Rosaire d'une manière suppliante ; les lèvres enfin se remuaient comme celles d'un homme qui parle avec émotion.

En communiquant peu après, la nouvelle de ce miracle à tout l'Ordre, le Père général ajouta : « Il ne nous est pas permis de sonder les desseins de Dieu ; nous devons nous contenter d'adorer humblement les intentions de son adorable volonté qui sont impénétrables aux mortels : Qui a connu le sens du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? *Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ?* Toutefois, nous savons que *les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité.* D'ailleurs, les circonstances du temps dans lequel est arrivé ce prodige, nous permettent de supposer légitimement que Dieu a voulu nous donner ce signe, pour nous avertir que les péchés du monde ont fait déborder le calice de sa colère, et pour nous encourager à redoubler de ferveur afin de désarmer sa justice vengeresse. Quoi qu'il en soit de cet événement, que nous pouvons aussi regarder comme personnel à notre famille religieuse, secouons notre langueur, enflammons-nous d'un saint zèle, animons-nous à marcher en fils dévoués, sur les traces du saint Patriarche ; et, par une prière assidue, implorons la divine miséricorde, afin qu'apaisant sa colère, elle accorde à la Sainte Eglise et à la Société des jours de tranquillité et de paix. » Dans une lettre privée, il ajoutait : « L'impression générale et profonde produite à Soriano par le prodige, est une impression d'effroi et de confiance, et je la partage. Je crois que notre Père saint Dominique a voulu nous avertir des fléaux qui nous menaçaient, et nous rappeler à la pénitence ; mais cet avertissement même est un acte de la miséricorde de Celui qui ne frappe que pour guérir. »

Ce miracle, avons-nous dit, arrivait le 15 septembre pendant l'investissement de Rome, et le 20 allait se con-



sommer l'invasion sacrilège ; il n'est donc pas téméraire de voir dans le premier fait, un signe de l'indignation divine sur le dernier.

Le matin du jour néfaste, le P. Doussot, avant de commencer la visite des postes et d'y entendre la confession de ses zouaves, vint demander pour tous à Pie IX une bénédiction, et fut admis de suite. Avec son calme ordinaire et sa bonté paternelle, Sa Sainteté s'enquit des moindres détails de la retraite de Viterbe à Rome, et accorda à tous les zouaves, pour le combat suprême, sa bénédiction. A peine descendu du Vatican, le Père aumônier rencontra une compagnie envoyée en exploration du côté de Ponte-Molle. A sa vue, tous, officiers et soldats, se mettent sur deux rangs, à genoux, et demandent l'absolution. En quelques mots, il les exhorte à offrir religieusement le sacrifice de leur vie pour le Saint-Père et pour l'Eglise ; avec les paroles sacramentelles, tombent sur leurs âmes les mérites du sang de Jésus-Christ ; aussitôt, tous se relèvent et s'élancent vers le point désigné. Pendant ce temps-là, d'autres se dirigent vers la porte Pia qu'ils doivent défendre ; le P. Doussot les accompagne encore, tandis que le P. Ligier, socius du P. Jandel, assiste sur un point opposé les volontaires de la Légion d'Antibes, autres braves défenseurs du droit de Dieu.

Déjà, le feu s'est ouvert contre les murailles antiques, incapables de résister longtemps ; cependant, on répond avec énergie pendant quatre heures et demie. Mais comment la petite armée pourrait-elle mettre une digue à ces flots de soldats venus de toute l'Italie, et dont un bon nombre, pieux enfants de la campagne, s'avancent persuadés qu'ils vont défendre le Chef des fidèles, le Père de leur âme ? Du moins, les zouaves se promettent de vendre chèrement leur vie ; on saura ce qu'il en coûte, après avoir escaladé les vieux murs, de passer sur cette muraille de croyants, de braves, de héros... Mais Pie IX, voyant la canonnade prendre les allures d'un bombardement, pour

éviter cet acte de vandalisme à la ville, et épargner à ses chers enfants une vaine effusion de leur noble sang, envoie l'ordre de suspendre les hostilités ; on aperçoit se hisser le drapeau blanc.

De tous les sacrifices qu'avaient faits depuis longtemps les zouaves pour l'Eglise, ce fut le plus dur. Avoir pendant des années sacrifié, pour défendre le Pape, sa jeunesse, son avenir, sa popularité, sa fortune ; et, à l'heure dernière, quand va se consommer la grande iniquité, quand on a sous les yeux le spectacle des envahisseurs, et que s'étant purifié la conscience pour former une hostie sans tache, on ne craint pour rien la mort, lorsqu'on sent au contraire une sainte colère vous monter dans l'âme et vous pousser contre l'ennemi : alors, sur un simple signe du Vatican, pour obéir à des vues de clémence envers des adversaires qui depuis des années vous trahissent froidement et en riant, alors reculer et se rendre ! Quelle lutte ! Quel sacrifice ! Quelle victoire sur soi-même ! Pourtant Dieu le voulait ; une fois de plus le glaive de Pierre rentra dans le fourreau.

Ils reviennent donc sur leurs pas dans ces rues que va bientôt fouler le vainqueur, si c'est là vaincre. Mais comme ils tiennent toujours la tête haute, — ils en ont le droit, — sur la porte du fort Saint-Ange, ils voient le drapeau du Pape. C'est le dernier qui flotte ; comment le sauver de la profanation ? En un clin d'œil, de leurs mains frémissantes d'indignation, de piété et de douleur, ils partagent l'étendard, dont chacun emporte son morceau comme une relique ; la hampe reste à l'aumônier, qui la consignera plus tard au berceau de l'Ordre de Saint-Dominique, Notre-Dame de Prouille.

D'après les clauses de la capitulation, les zouaves pouvaient sortir de Rome avec leurs armes, mais pour les rendre aussitôt les portes franchies. La plupart brisèrent leurs fusils par terre en pleurant, avant de les jeter aux pieds des soldats ennemis. Le P. Doussot défilait à leur

tête, en costume religieux, salué par des moqueries dont il se sentait glorieux.

Le lendemain, les zouaves, toujours avec leur aumônier, muni des instructions et des bénédictions du P. Jandel, s'embarquaient pour la France et venaient, par des prodiges de courage, sinon sauver le territoire de la Patrie, du moins sauver son honneur et exalter sa foi.

---

# LIVRE VI

DEPUIS LA PRISE DE ROME JUSQU'À LA MORT  
DU PÈRE JANDEL  
1870-1872

---

## CHAPITRE PREMIER

CONDUITE DANS ROME ENVAHIE. — MALHEURS DE LA FRANCE.  
COMMUNE DE PARIS.

Impressions du P. Jandel à la vue de Rome envahie. — Lutte contre les lois de confiscation. Encouragements aux religieux. Deux allocutions : le jour de Noël, *Non erat eis locus in diversorio* ; le jour de Pâques, *Exterriti sunt custodes... nolite timere, vos.* — Union au milieu des angoisses de la France ; les Zouaves pontificaux, l'étendard du Sacré-Cœur à Patay, à Rennes. — Le plus grand malheur de la France est de ne pas chercher le remède en Dieu. — Espérances illusoires de certains croyants ; les miracles, les prophéties, les paris sur les chances de restauration ; calculs sur la fin du monde. — Les martyrs d'Arcueil ; le P. Jandel envie leur sort. — Circulaire sur la dévotion à saint Joseph et sur le centenaire de Lépante.

Dans l'adversité, la grandeur d'âme du P. Jandel qui se cachait, en temps ordinaire, sous des formes simples et réservées, se révélait telle qu'elle était, digne, calme, active, apostolique, invincible. Le nouvel état de choses violemment établi dans Rome, lui donna occasion de la montrer.

Le 21 septembre 1870, quand, après le repos qui avait succédé aux émotions de la veille, il se leva et jeta les yeux autour de lui, quel changement ! Le Pape est encore dans la cité ; mais elle n'est plus en fait, la cité des Papes. Dans ces rues, ceux qui commandent ; dans ces administrations, ceux qui vont s'installer ; au fort Saint-Ange, ceux qui vont arborer leur drapeau, qu'ils le veuillent ou non, sont les émissaires de l'impiété, les ennemis de Notre-Seigneur, les oppresseurs des âmes, dans la personne du Souverain Pontife, guide, refuge et père de tous les fidèles. Auparavant, sur la terre privilégiée où Dieu a établi son Vicaire, l'ivraie pouvait sans doute croître et se voir tolérée, par prudence ; c'est elle maintenant qui tolérera le pur froment, pour le temps et aux conditions qu'il lui plaira, selon son caprice, ou la mobilité de ses intérêts de chaque heure. Là encore, auparavant, le serpent plus d'une fois parvenait à se glisser et à mordre dans l'ombre ; aujourd'hui, non content de se dresser au grand jour, il réclame, pour sa tête, une couronne ; et il proclame *drott sacré*, bienfait souverain, la liberté de composer ; avec son venin, l'esprit même des lois. Comment regarder cela sans pleurer et sans demander pardon au ciel ? Il est vrai qu'on voyait, depuis quelques années, l'ennemi de l'Eglise venir par étapes, d'un pas implacable. Le pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ ne se prolongeait que dans l'agonie, pourtant il respirait ; le Pontife parlait, commandait, bénissait en Souverain, sur le lambeau de terre qu'on lui avait laissé... Ce pouvoir n'est plus qu'un mort, en attendant l'heure de Dieu, qui est *la vie et la résurrection*, et qui connaît par quels moyens il lui convient de secourir efficacement son Eglise.

Mais après avoir pleuré sur ces ruines spirituelles, sur le Pape prisonnier, sur les sanctuaires confisqués, le Père général devait songer à se défendre, lui et son Ordre, dès le lendemain. Car si le sectaire n'avait pas respecté les droits du Souverain, comment aurait-il craint de porter

la main sur les droits de ceux qui servaient sa cause ? Un général d'Ordre est *quelque chose du Pape* ; il ne peut rester sans partager ses infortunes. Puis, le but des oppresseurs consistait à ruiner l'influence rédemptrice de l'Eglise ; une conséquence prochaine de cette logique d'enfer, était de dépouiller à leur tour les grandes communautés religieuses, de leur enlever leur territoire, ce sol qui sans doute est la partie infime de leur organisation, mais sert cependant de base à leur sécurité, pour travailler d'une manière suivie à leur ministère spirituel. Les vainqueurs du Vieillard du Vatican, qui laissaient aux nobles, aux négociants, aux maîtres d'hôtel leurs maisons, devaient donc se hâter de prendre celles des religieux ; c'était du reste, un moyen commode d'installer à peu de frais leur bureaucratie.

On avait pensé que *peut-être* les maisons généralices, comme fondées avec les contributions de toutes les régions du monde et ouvertes aux religieux de toute nationalité affluant à Rome, seraient respectées, sinon par le sentiment d'une justice supérieure, du moins par égard pour les peuples étrangers. En ce qui concerne la France, M<sup>sr</sup> Dupanloup, après avoir consulté M. Thiers, avait fait dire au P. Jandel qu'on avait des promesses rassurantes. Le Père, sans trop s'y fier, écrivait : « Notre magnifique couvent de la Minerve est exproprié et l'on nous a accordé quinze jours pour déloger ! On nous fera peut-être la gracieuseté de partager *fraternellement*, en exceptant de la spoliation l'habitation du Général, la bibliothèque et même une portion du couvent. J'épuise pour cela tous les moyens de résistance légale et diplomatique, bien résolu à ne céder qu'à la violence. C'est le jour même de l'Annonciation, fête où le Pape venait à la Minerve en cortège de souverain, que nous sommes menacés de recevoir la visite des agents ! Que Dieu nous soit en aide. »

On comprit bientôt, que les délais étaient une manœuvre pour arriver à tout prendre sans éclat. En vain la bi-

bibliothèque Casanate opposa-t-elle des titres exceptionnels pour éviter la confiscation, rien ne fut entendu ; elle subit le sort de tout le reste, à l'heure la plus propice. Dieu permettait que la victoire et l'impunité fussent au pouvoir du mal.

Au moins, le P. Jandel défendit les droits de l'Ordre autant qu'il fut en lui, soit en agissant par les ambassadeurs étrangers, surtout par l'ambassadeur français, soit en faisant appel à ce que l'on avait laissé de tant soit peu équitable dans les nouvelles lois, pour tâcher de rendre moins inique et moins désastreuse l'application des mesures prises. Aussi, divers employés du gouvernement, obligés de lutter contre lui dans l'exécution de leurs arrêtés, dirent plus d'une fois : « Quel est donc ce P. Jandel qui nous tient ainsi tête ? ».

Quand il eut épuisé tout les moyens de défense possibles, il s'inclina devant la volonté de Dieu. Le grand point pour lui, n'était pas tant d'empêcher la spoliation, que de préserver les religieux du découragement, et de les stimuler à reconquérir sous toutes les formes possibles leur vie régulière, sûrs que s'ils cherchaient Dieu purement, Dieu ne les délaisserait jamais. Il ne cessait donc d'inspirer à ses frères ces dispositions de sacrifice et d'application à leurs progrès, avec le secours même des malheurs publics. L'exemple du Pape lui était d'un grand encouragement. « Le Saint-Père, se plaisait-il à remarquer, continue à se bien porter, et demeure calme au milieu de la tempête ou plutôt du naufrage, humainement parlant. Trois jours après l'invasion de Rome, il disait à un jeune Anglais qui venait recevoir sa bénédiction : *Mon fils, vous êtes venu à Rome pour faire vos études ; maintenant c'est le crucifix qu'il faut étudier. Puissions-nous comprendre cette leçon et surtout la pratiquer !* »

On remarqua particulièrement deux allocutions que le P. Jandel adressa dans cet esprit, aux religieux de la Mi-

nerve avant l'absolution des coupes (\*). La veille de Noël, il commenta ce texte : « *Non erat eis locus in diversorio*. Nulle part il n'y avait de place pour Marie et Joseph à Bethléem. » « Ainsi, disait-il, presque nulle part maintenant, il n'y a place pour Dieu dans la société ; les grands, les puissants, lui refusent entrée, ils le bannissent. Mais l'étable lui reste, c'est l'âme religieuse ornée de pauvreté, de simplicité, d'amour ; elle n'a qu'à s'ouvrir, elle aura le privilège d'abriter le Sauveur. »

Une veille de Pâques, il commenta pareillement les paroles du saint Evangile, en faisant ressortir l'opposition de ces deux textes : « *Exterriti sunt custodes... Nolite timere, vos*. Les gardiens du tombeau furent effrayés, mais vous, disciples du Christ, ne craignez pas. » « Ces gardiens, remarquait-il, sont les ennemis de l'Eglise ; ils ont beau avoir pour eux la force, ils craignent. Ils craignent avant de réaliser leurs plans impies ; ils craignent, après la réalisation, qu'on ne leur arrache leur proie ; ils craignent la justice de Dieu. — Mais l'Ange dit aux saintes femmes : *Ne craignez pas, vous*. Votre Sauveur n'est pas ici dans le tombeau, *non est hic* ; il est ressuscité, il triomphe ; il vit en dehors des atteintes de ses ennemis, de ces puissants, de ces politiques, de ces sages qui ne cessent de conspirer contre l'Eglise et son Christ. Ils voudraient tenir éternellement scellée la pierre de son tombeau ; le Seigneur se rit de leurs efforts... Quand viendra le jour de son triomphe ? Nous sera-t-il donné de le voir sur la terre ? C'est le secret de Dieu. Mais s'il nous appelle à lui auparavant, nous le verrons bien mieux encore dans sa lumière ; ainsi, quoi qu'il arrive, *réjouissons-nous dans l'espérance*. »

On écoutait avec avidité ces allocutions du P. Jandel,

(\*) L'absolution des Coupes est une cérémonie conventuelle dans laquelle le supérieur, la veille des fêtes, pour qu'elles soient célébrées plus joyeusement, remet à la communauté rassemblée les fautes extérieures commises contre la règle, et les pénitences dont ces fautes rendent le religieux passible.



bien dignes du nom de *fervorino* qu'on leur donne en Italie. Toujours il y avait eu dans ses exhortations familières, une onction lumineuse ; mais dans les dernières années, était-ce l'influence des grâces de sa charge ou l'effet de ce quelque chose d'inexprimable que la souffrance verse dans le cœur de l'homme spirituel et répand sur ses paroles ? le fait est qu'on sentait, dans ce qu'il disait, l'onction qui découle de la Croix, et elle pénétrait jusqu'au plus intime de l'âme. La faiblesse même de sa voix faisait mieux goûter la beauté du sentiment qui l'animait ; et sa manière assez défectueuse de prononcer l'italien, ajoutait un charme de plus à l'accent surnaturel qui perçait sous cette forme imparfaite.

Cette application à sanctifier les religieux de Rome dans leur situation triste, précaire et plus menacée pour l'avenir, ne pouvait l'empêcher de se préoccuper des bouleversements de l'Europe, surtout des malheurs de la France, du sort de ses couvents, des souffrances de son armée, et particulièrement des marches et combats des zouaves pontificaux, devenus *Volontaires de l'Ouest*. En changeant de nom ils n'avaient pas changé de cœur, et montraient mieux chaque jour, que les soldats les plus dévoués au Pape ne sont pas les pires défenseurs de la patrie.

Nous les avons vus, au départ du fort Saint-Ange, dépecer leur drapeau, le drapeau du Saint-Père, pour le soustraire aux envahisseurs. Dieu leur en rendit un autre ; un étendard orné du cœur de Jésus avec cette devise : *Cœur sacré de Jésus, sauvez la France !* Il avait été brodé en or sur moire blanche, par les Visitandines de Paray-le-Monial qui l'avaient adressé au général Trochu, considéré alors comme l'espoir de la France. Le drapeau ne put lui arriver et tomba entre les mains du saint homme de Tours, M. Dupont, qui le plaça provisoirement dans l'oratoire de la Sainte-Face. Enfin, on eut l'heureuse pensée de l'attribuer aux Volontaires de l'Ouest. Déjà, pendant les campagnes de Rome, ils avaient porté tous individuellement,

chefs et soldats, un petit scapulaire blanc orné d'un cœur rouge; désormais le divin emblème allait flotter royalement sur leur bataillon de braves, pour affirmer leur foi, protéger leur vie ou glorifier leur mort.

A Patay, leur conduite mérita l'admiration de l'Europe, et son souvenir fait encore couler des larmes. D'autres troupes refusaient d'avancer; indigné et navré, le général de Sonis, pour stimuler leur courage, fit appel aux zouaves. La réponse n'était pas douteuse; déjà ils sont prêts. Confessés, exhortés par le P. Doussot, ils marchent au pas de course, avec une vaillance sans égale, sous un feu meurtrier, dans une plaine découverte, par un froid glacial; et ils tombent les uns après les autres, couverts de leur sang, sur le sol blanchi par la gelée, comme des fleurs empourprées éparses sur un beau linceul. Quatre d'entre eux, frappés successivement, se passent de l'un à l'autre le drapeau taché de sang; l'aumônier réussit à le recueillir des mains du dernier, et le cache sur sa poitrine pour ne pas le laisser prendre par l'ennemi; car celui-ci, déconcerté d'abord par l'audace de cette poignée d'hommes qu'il avait pris pour une armée, mais que le reste des troupes ne suit pas, reprend bientôt l'offensive et serre de près le bataillon, sans pourtant le faire prisonnier ni le vaincre. A Rennes ce fut tout le régiment des zouaves qui se consacra solennellement au Sacré-Cœur de Jésus, le jour de la Pentecôte. Le P. Doussot assistait à la messe célébrée par M<sup>sr</sup> Daniel devant l'étendard flottant. Au moment de la communion, le général de Charette prononça, du pied de l'autel, debout près du drapeau, un court mais bel acte de consécration qui commençait par ces mots: « En présence de ce drapeau teint du sang de nos braves... » Les larmes coulaient des yeux, et l'on sentait l'amour et le dévouement grandir dans les cœurs.

Malheureusement, les pensées de foi des zouaves, guidés et soutenus par un religieux, contrastaient avec l'indifférence de beaucoup de volontaires, et de la masse de la

nation. Le P. Jandel en recevant de divers côtés, des nouvelles de cette situation morale en était navré : « Je déplore avec vous, disait-il à une personne aigrie de tant d'impéritie et d'échecs, je déplore les malheurs de la France et l'absence d'un homme supérieur qui puisse y porter remède ; mais il faut élever nos regards plus haut.

« Ce qui m'effraie plus que les victoires des Prussiens, ce sont nos propres fautes, qui nous les ont attirées. Ceux-ci n'ont été qu'un instrument, un châtement dans la main de Dieu. Notre pauvre société avait si grand besoin d'expiation, plongée qu'elle était dans les jouissances du luxe et du bien-être matériel ! M. de Maistre a bien dit que lorsqu'il y a débordement de crimes, il faut qu'il y ait débordement de sang. Par malheur, jusqu'à ce jour, la nation, *comme nation*, ne semble pas encore comprendre la nécessité de s'humilier et de recourir à Dieu. Pourtant je suis convaincu qu'il n'attend d'elle qu'à cet acte de foi, pour la sauver. Mais quand je lis les proclamations gouvernementales qui ne parlent que de la *fortune*, du *génie*, de l'*étolite* de la France, je suis effrayé de ces stupidités ; elles nous placent bien au-dessous, je ne dis pas seulement de nos ennemis, (chrétiens, du moins, quoique hérétiques), mais au-dessous des païens qui croyaient à la divinité et à la prière. Je me demande comment Dieu se laisserait désarmer, tant qu'on l'outrage, au nom de la nation, par ces honteuses inepties !... Quand donc les peuples et les princes en viendront-ils à comprendre qu'on ne peut trouver l'ordre vrai et la stabilité, que dans l'accomplissement de la loi divine et dans l'évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Sans lui, après avoir subi bien des agitations et des troubles, après avoir épuisé tout le savoir-faire de la sagesse humaine, nos habiles arriveront à des déceptions d'autant plus cruelles, que leurs efforts, désespérés pour retarder la crise, l'auront rendue plus terrible, en condensant les matières inflammables dont ils redoutent tant l'explosion.

« Rome aussi reçoit son chatiment. Si vous avez l'inondation des Prussiens, nous venons d'avoir l'inondation du Tibre, qui depuis près de trois siècles ne s'était pas élevé à un pareil niveau. Notre place de la Minerve était couverte d'eau jusqu'à hauteur d'homme et, dans deux jours, le fléau a causé autant de dégâts qu'auraient pu faire en deux mois des armées d'ennemis. Le fleuve s'est enfin retiré, nous léguant pour cet hiver une affreuse misère et probablement une terrible mortalité. Qu'il fait bon, dans de semblables épreuves, sentir qu'on est entre les mains d'un Dieu puissant et bon, dont la justice, ici-bas, est encore une miséricorde ! »

S'il regardait l'oubli de Dieu comme le mal social et la plaie du grand nombre, il reprochait au petit nombre des bons, puissants du moins par leurs principes, s'ils les gardaient purs, de ne vouloir souvent opérer le bien que d'après leurs idées personnelles et sous leur propre direction. Il eût souhaité moins de paroles, moins de programmes, avec plus d'abnégation de soi et plus d'union dans la charité, tout esprit de corps mis à part. C'est le sentiment qui lui dictait ces lignes : « Je lis avec intérêt dans les journaux, l'analyse des conférences de votre prédicateur. Je vous félicite de les apprécier et de vous en réjouir sans arrière-pensée. Voilà le vrai catholicisme ; et c'est avec cet esprit large que saint Paul s'écriait, en parlant des prédicateurs dont ses disciples craignaient pour lui la concurrence, pendant sa prison. *Mais quoi ! pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, je m'en réjouis et m'en réjouirai toujours.* Plus que jamais nous avons besoin de grouper toutes nos forces et d'oublier les misérables préoccupations humaines, les rivalités, les mesquines jalousies. Ce n'est pas trop, ce ne sera peut-être pas assez de tous nos efforts réunis, pour résister au torrent de l'impiété, et épargner à la société de nouveaux et plus effroyables cataclysmes. »

Voyant la guérison des plaies sociales dans un traite-

ment raisonné, concerté, patient, qui ramenât l'esprit chrétien au fond des cœurs et des choses, il ne partageait guère les sentiments, optimistes ou pessimistes des personnes qui s'attendaient à quelque merveilleuse intervention de la Providence, et faisaient tour à tour, sur ce sujet, des paris ou des neuvaines : « Décidément, répondait-il à une de ces personnes, vous voilà lancée dans la politique ; je ne vous y suivrai pas ; mais, je persiste à prédire que vous perdrez vos paris, et j'ajouterai, (à condition que vous ne vous en scandalisiez pas), que je ne désire pas vous les voir gagner. Je ne crois pas l'heure venue pour l'avènement du souverain que vous attendez : au lieu d'y voir un bien, je n'y verrais actuellement que le prélude de plus grands maux ! »

A une autre, il disait : « Je vous vois, à regret, vous préoccuper toujours trop, des voies extraordinaires. Ce n'est pas dans des imaginations de femmes que le Saint-Père met sa confiance ; faites de même. Ayez confiance en Dieu, et vivez de la foi, sans vous passionner pour des révélations. Ce qui vaut beaucoup mieux que toutes les prophéties, c'est la certitude que nous donne la foi, que nous sommes entre les mains de Dieu, et qu'il ne tombera pas un cheveu de notre tête sans sa permission. Avec cette pensée toujours présente, on repose en paix, au milieu de toutes les agitations des hommes.

« Ne vous préoccupez pas tant de N... Cela vous entraîne à de l'exagération. Cette pauvre fille n'est ni *une folle* ni *un monstre* ; c'est une personne illusionnée, et il n'y a pas merveille. Je ne vois pas pourquoi il faudrait cesser toute relation avec elle, parce qu'on ne la croit pas une inspirée et une sainte à révélations ; elle n'est pour cela ni pestiférée ni excommuniée. Aussi, n'ai-je jamais songé à lui défendre de recevoir des visites ; ce serait une sévérité excessive. Je me suis borné à lui interdire de communiquer ses *révélations* à d'autres qu'à son confesseur. Tenez-

vous en paix à son égard, et occupez-vous-en le moins possible.

« Si je n'accepte les prophéties qu'avec beaucoup de défiance, je crois bien moins encore à l'approche de la fin du monde; cette idée me paraît même inconciliable avec les données de la Sainte-Ecriture. Que nous touchions à la venue de l'Antechrist, je n'en sais rien; c'est possible. Mais, après l'Antechrist, doit avoir lieu le grand triomphe de l'Eglise et le règne de Dieu sur la terre par le retour du peuple juif, par la conversion des Gentils, et par la réunion des fidèles en un seul troupeau, sous un seul pasteur. »

En s'appliquant à tirer d'utiles lumières des malheurs publics, le P. Jandel n'omettait rien pour consoler les familles qui y étaient frappées par la mort : « Quelle immense consolation quand nous pouvons nous dire que ces défunts étaient du petit nombre de ceux dont la vie est une constante préparation à la mort, et que, pour eux, la mort subite a été une miséricorde du Seigneur ! Une fois que l'on peut compter avec confiance, sur le salut de leurs âmes, on se reprocherait presque de les pleurer; car comme l'écrivait le P. Ducoudray, quelques jours avant d'être immolé : *Nous sommes dans un temps où il est plus facile de savoir mourir que de savoir vivre.*

Pour nous qui restons, dans les circonstances que nous traversons, il est impossible de se faire d'avance un plan de campagne puisque tout dépend des éventualités du moment et que nous sommes sous le règne de l'imprévu. Il faut donc vivre au jour le jour, et, le moment venu, consulter Notre-Seigneur, puis faire pour le mieux; si l'on se trompe, on n'en aura pas moins le mérite de la droiture d'intention. »

Une des phrases que l'on vient d'entendre, fait allusion à l'un des martyrs de la Commune. Leur nombre grandit bientôt par l'immolation des Pères d'Arcueil. En effet, le 19 mai, pendant qu'ils soignaient dans leur collège Albert-

le-Grand, des blessés communards, six cents hommes cernèrent l'établissement et, au milieu des larmes de toute la maison, emmenèrent le P. Captier, prieur, le P. Bourard, aumônier, les Pères Cautraut, Delhorme, et Chataigneret, professeurs ; ils étaient ôtages. « Quand je vis passer notre P. Captier avec ses compagnons, tous bien-fauteurs de nos familles, déclara ensuite une pauvre femme du pays, il me semblait voir Jésus-Christ allant à Jérusalem avec ses disciples, pour être crucifié. » Dans la prison, malgré leurs privations et leurs trop justes angoisses sur l'avenir, ils étaient gais, s'encourageaient réciproquement à la patience, disaient ensemble le Rosaire et offraient leur vie de grand cœur pour la patrie et pour l'Ordre de Saint-Dominique.

Le 25 mai, quoique l'enquête n'eût pu constater contre eux l'ombre même d'un grief, pour contenter la populace, ils étaient condamnés à mort et conduits à un carrefour. La troupe des sicaires, parvenue à cet endroit, se vit renforcée par des hommes altérés du sang de prêtre, par des femmes perdues, venues pour jouir du spectacle, insulter aux victimes et même participer à l'exécution, car plusieurs d'elles avaient des armes à feu. Au signal du massacre, le P. Captier s'élance sans peur, en disant à ses amis cette sublime parole, qui l'a immortalisé : ALLONS, MES AMIS, POUR LE BON DIEU ! Bientôt ils étaient tous à terre, morts ou râlant. Ce que fit cette foule pour achever les victimes, ses gestes, ses propos, ses outrages envers leur dépouille, ne se raconte pas. C'est une légende de sauvages, devenue une page trop vraie, dans l'histoire d'une cité qui se dit capitale du monde civilisé.

La nouvelle du massacre et les lettres de condoléance arrivèrent bientôt au P. Jandel. Quel coup ! quelle perte ! quelle horreur ! Le P. Captier qu'il estimait tant ! Le P. Bourard, son cher novice de la Quercia, son coopérateur dévoué depuis lors, lui en qui nous avons montré l'aimable vivacité de l'enfant de Paris, conservée sous le

froc monastique, lui tué par des Parisiens, pendant qu'il soigne leurs blessés communards !

« Comme vous le dites, écrivait le P. Jandel, en recevant des condoléances et des félicitations, il est bon d'avoir des fils martyrs, mais il serait meilleur de l'être soi-même, si l'on ne sentait son indignité. Je vous avoue que je suis plus tenté d'envier le sort de nos victimes d'Arcueil et de me réjouir de leur bonheur, que de m'affliger de leur perte, si même on peut appeler *perle* ce que je regarde comme un *gain*. Car j'ai confiance que notre Ordre participera au mérite de leurs souffrances expiatoires, et que nous aurons en eux des intercesseurs près de Dieu. Les détails que j'ai reçus du supérieur du Tiers-Ordre sont si édifiants, que je ne puis considérer ces morts précieuses devant Dieu que comme un véritable triomphe. Hier, Pie IX, ce grand Pontife, a fait célébrer un service funèbre pour les victimes des sicaires de Paris. Il envoie sa corvette l'*Immacolata*, porter des ornements et des vases sacrés, pour réparer la dévastation des églises de la capitale. »

Quand Dieu, apaisé par les prières, les souffrances et l'effusion du sang innocent, daigna faire cesser les horreurs de la guerre civile et celles de la guerre étrangère, le P. Jandel, en gémissant des sacrifices énormes d'argent et de territoire, aux dépens desquels on prévoyait que la paix devait être signée, ne put cacher cependant la satisfaction qu'il éprouvait, à penser que Nancy serait laissée à la France : « M. D., un de nos meilleurs amis de Rome, s'était empressé de m'apporter la bonne nouvelle que le roi Guillaume avait promis de nous laisser la Lorraine. La longue résistance de Paris rendra sans doute plus dures les conditions du vainqueur. Si cependant la seule Lorraine allemande nous est enlevée, il paraît sûr que c'est à l'intervention de Pie IX que nous devons de rester Français. »

Il voulut, au milieu de ces peines, donner à tout l'Ordre un peu de joie et l'encourager à la prière en lui faisant part, dans une circulaire, de l'élévation à un degré plus



solennel de la fête du saint Patriarche Joseph. Il avait une grande dévotion pour ce saint qu'il tâchait d'imiter, en gouvernant sa famille religieuse comme un *serviteur prudent et fidèle*. Cette circulaire recommandait aussi de fêter le centenaire de la victoire de Lépante sur les ennemis du nom chrétien, victoire due aux prières de saint Pie V et à la protection miraculeuse de Notre-Dame du Rosaire.

« Très chers Frères, y est-il dit, salut dans le Seigneur, esprit d'oraison et tendre piété envers la sainte Famille.

« Saint Joseph, Epoux de la Vierge Immaculée et Père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ, a toujours été l'objet d'une particulière dévotion dans notre Ordre, dès les siècles anciens. C'est ainsi, pour en donner seulement quelques exemples, que, dans nos litanies des saints, son nom était invoqué après celui du saint Précurseur, alors qu'il n'était pas encore inséré dans les litanies du rit romain. C'est ainsi encore, que notre P. Isidore Isolani, dédiant au pape Adrien VI, en 1522, sa *Somme des dons de saint Joseph*, le suppliait en ces termes d'instituer, dans l'Eglise universelle, la fête du grand Patriarche : *Je vous en conjure, Très-Saint-Père, commandez, ordonnez, faites-en une loi; que l'Eglise entière célèbre à l'honneur du divin Joseph des fêtes annuelles, solennelles, joyeuses, observées avec un culte souverain, un très grand respect, une vénération digne de votre autorité Apostolique*. Profitant donc de ce que Notre Saint-Père, par son décret, a récemment déclaré saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, nous avons demandé et obtenu que sa fête fût célébrée parmi nous avec Octave solennelle...

« Vous savez, ajoute la circulaire, que le 3<sup>m</sup>e centenaire de la victoire navale remportée sur les Turcs à Lépante par l'intercession et le patronage de Notre-Dame du Rosaire tombe cette année. Le souvenir de ce célèbre événement doit nous exciter puissamment à propager et à répandre de plus en plus, à prêcher par la parole et par

l'exemple, la récitation et la méditation si avantageuse du saint Rosaire. C'est, en effet, le bouclier le plus puissant contre tous les traits de l'ennemi. Plus nos adversaires *s'acharnent contre Dieu et contre son Christ*, plus ils essayent de renverser *l'Eglise que Notre-Seigneur a acquise par son propre sang*, et par là d'opprimer et de renverser les sociétés humaines, plus aussi nous devons recourir avec ferveur à Celle que l'Eglise proclame *la toute puissance suppliante*, Celle qui sera toujours notre vie et notre espérance. Célébrer cette année, avec une solennité plus grande la fête du Très-Saint Rosaire, il nous semble que cela ne suffirait pas. Il importe souverainement que l'année *entière* soit consacrée à la pratique et à la propagation d'une dévotion si admirable. En effet, les maux qui nous accablent sont tels et si graves qu'il ne faut mettre aucun retard à chercher le remède.

« Nous voyons tous les jours se vérifier dans les nations les menaces du Livre des Lamentations. Avec quelle promptitude ne devons-nous pas recourir, dans nos tribulations, à la Vierge qui est notre secours et notre ancre de salut? Ainsi, que tous les enfants de l'Ordre s'appliquent à la propagation du Rosaire, et qu'un *triduum* solennel se fasse dans tous les couvents et monastères, pour que la justice et la paix qui semblent bannies de cette vallée de larmes, reviennent enfin s'embrasser parmi nous. »

Cette circulaire fut expédiée de Rome le 28 janvier 1871, fête de la Translation de Saint Thomas d'Aquin.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME

### CHAPITRE GÉNÉRAL DE GAND. — CONSTITUTIONS

Circulaire de convocation du Chapitre général. — Circulaire en faveur de la mission de Mossoul; ses espérances, sentiment du P. Besson. — Commencement du Chapitre général, difficulté de la tâche, assistance sensible de la grâce. — Principe fondamental adopté. — Ses applications : Office de nuit ; chant liturgique ; maigre perpétuel au réfectoire ; port de la laine ; oraison mentale ; petits couvents ; vigilance sur la réception des novices ; sage restriction apportée, pour les novices profès, à la jouissance de la voix active en chapitre ; études, et professeurs spéciaux ; fermeté contre le libéralisme et attachement aux conseils du Saint-Siège. — Devoir d'enseigner aux peuples, et de commencer par pratiquer soi-même le respect de l'autorité. — Résultat d'ensemble, les deux temples.

En 1871, devait avoir lieu le Chapitre général triennal. Le Père Jandel craignait de ne pouvoir le réunir, à cause des troubles de l'Europe; dès qu'il vit les temps assez propices, il fit la convocation, dans le cours de mars, par sa circulaire *Statim ac aliqua spes fundata*, où il désignait pour lieu de réunion, le couvent de Gand, en Belgique, comme le point le plus accessible et le plus paisible, eu égard aux circonstances politiques.

Tout en préparant ces travaux, il donna une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il portait aux missions de l'Ordre. Nous avons vu son zèle pour les missions d'Amérique; cette fois, c'était l'Asie qu'il regardait, c'était à la mission de Mossoul qu'il consacrait sa sollicitude. Cette mission, dont nous avons parlé plusieurs fois, se rattache à l'une des colonies apostoliques envoyées en Asie par saint Hyacinthe; elle fut reconnue canoniquement en 1748, sous le Pontificat de Benoît XIV, avec le titre de *Mission des Frères-Prêcheurs en Mésopotamie, Kurdistan et Arménie Majeure*. Son principal but est la conversion des chrétiens schismatiques qui habitent ces vastes territoires, et

leur réunion à la sainte Eglise Romaine. Elle renferme une partie de la Mésopotamie, et une grande partie du Kurdistan, et de l'Arménie, depuis Van jusqu'à Seert. Les Nestoriens occupent la partie est et nord-est de la mission, retirés dans des montagnes presque inaccessibles. Leur patriarche réside dans un tout petit village appelé Kotchanès. Les Arméniens habitent le nord et le nord-ouest de la mission. Ils sont très nombreux autour du lac de Van et dans toute la contrée comprise entre Van et Bitlis, Musch et Seert. Les Jacobites habitent l'ouest. Leur centre est dans le pays dit Djebel-Tour.

La mission de Mossoul ayant été attribuée à la Province de France en 1852, le P. Amanton, après avoir fait ses premières armes pour l'Orient à Constantinople, s'était vu désigné comme Délégué apostolique pour Mossoul et toute la contrée ; et après bien des travaux et des souffrances, atteint d'une hypertrophie du cœur, il était venu mourir à Paris, comme il a été précédemment raconté. Mais la mission croissait en importance chaque année, et il fallait lui procurer des ouvriers en plus grand nombre, ce que le P. Jandel voulut faire, par une circulaire adressée plus spécialement aux Provinces de France et de Belgique. Il y développe ainsi sa pensée et son désir :

« Le Père Lemée a déjà soumis à la Propagande un mémoire tendant à démontrer la nécessité de fonder en Europe, un noviciat spécial pour les missions d'Orient. Ce projet a également obtenu les encouragements et l'approbation du Saint-Siège ; sa réalisation, forcément ajournée par suite des événements, n'en continue pas moins à être l'objet de nos sérieuses préoccupations, comme de nos ardents desirs. On conçoit dès lors que cette fondation réclamerait un certain nombre de sujets consacrés en Europe, à préparer à l'Asie de jeunes et solides missionnaires, précisément comme le collège d'Ocaña en prépare, en Espagne, aux Philippines et aux Missions de la Chine et du Tong-King. En outre, aussitôt que les ressources

pécuniaires le permettraient, il serait d'une extrême importance (et le Saint-Siège nous en a plus d'une fois exprimé le désir), d'ouvrir en Arménie, aux confins de la Perse, un couvent complet et régulier, qui serait appelé à exercer son action sur un rayon très étendu.

« Ainsi, vous le voyez, *mensis quidem multa, operarii autem pauci* ; mais nous comprenons qu'il serait indiscret de réclamer votre concours, sans vous faire connaître en même temps, au moins d'une manière sommaire, l'état de la Mission, le genre de ses travaux et les principales dispositions qu'elle exige de ceux qui veulent s'y consacrer ; car, sans ces données préalables, vous ne sauriez prendre une détermination conforme aux règles de la prudence. Aussi, bien que les bornes d'une Circulaire ne nous permettent pas d'entrer dans un exposé détaillé de la situation, nous vous dirons en peu de mots ce qui nous semble suffisant pour éclairer votre choix.

Les Missions catholiques d'Orient n'offrent pas à l'imagination et à l'enthousiasme, l'aliment que peuvent présenter les travaux des missionnaires au milieu des idolâtres et des sauvages. Le martyre n'est pas la loi commune, comme au Tong-King et au Japon ; les conversions d'infidèles ne viennent guère réjouir le cœur du Missionnaire, car jusqu'à présent l'Islamisme ne s'est pas encore laissé entamer ; et cependant ces postes avancés de l'Eglise Romaine en Orient, sont d'une importance incalculable. Ils sont peut-être le dernier boulevard du Catholicisme, destiné à préserver efficacement ces malheureuses contrées, de l'invasion du schisme greco-russe, et des hérésies Nestorienne, Eutichienne ou autres.

« Là, souvent, on ne voit pas les fruits de ce qu'on sème, et cependant on prépare une abondante récolte, selon la parole du Sauveur : *Alius est qui seminat et altus qui metit*. Il faut donc s'armer d'une grande constance et d'une patience à l'épreuve, qui ne se rebutent ni des difficultés, ni des entraves, ni de l'abaissement du niveau moral, dans

des populations écrasées depuis des siècles, sous le joug de la force brute, ni enfin de l'apparente stérilité d'une terre que l'on cultive à la sueur de son front. Il faut savoir attendre, prier et attendre encore, sans se décourager. Ne croyez pas cependant que cette attente même soit inactive et sans consolations : voici ce que nous écrivait, il y a plus de dix ans, le Père Besson, qui appréciait si bien l'importance d'une Mission pour laquelle il a tant souffert, et pour laquelle il est mort à la peine, mais sans perdre confiance dans son avenir :

*« Depuis que je suis en contact avec ces populations de la montagne, le séjour dans ces contrées m'apparaît sous un nouveau jour. Je comprends tout le bien que l'on peut faire en se dévouant à elles, et l'importance que cette Mission peut avoir dans l'avenir. Il n'existe pas dans toutes les Missions de l'Empire ottoman, une mission qui promette autant, si l'on veut s'y donner en nombre suffisant et tout entier. Nous avons une entière liberté d'action ; nous avons la direction de toutes les écoles ; et nous pouvons nous y étendre sur une vaste échelle. L'homme le plus dévoué de travaux apostoliques peut ici en entreprendre, où il y aura à souffrir la faim, la soif, le froid, le chaud ; où il y aura, en s'avançant au milieu de populations moitié sauvages, moitié civilisées, à subir des difficultés de toute sorte, jusqu'au péril de mort. La vie des Missionnaires d'ici ne peut être en grande partie une vie de communauté régulière, mais elle peut être une vie entièrement apostolique, où l'on a l'occasion de se donner de toutes les manières, pour gagner des âmes à Dieu, et les faire rentrer dans le sein de l'Eglise. Sans doute on fait du bien en France, en prêchant et en confessant ; mais il s'y trouve un grand nombre de confesseurs et de prédicateurs. Ici, pour tant d'âmes qui se perdent, nous sommes cinq ; et l'on croit que c'est beaucoup, peut-être même déjà trop ! »*

« Les Missionnaires, reprend le P. Jandel, sont dans ces

parages, les sentinelles avancées, si l'on veut, les sentinelles perdues de la Sainte Eglise; mais leur présence et leur vigilance n'en sont que plus nécessaires, et s'ils n'étaient là pour saisir les occasions favorables que ménage de temps en temps la Providence à la conversion des hérétiques, elles leur échapperaient sans retour, et ne leur laisseraient que de stériles regrets.

« Cette attente patiente et parfois prolongée, sans résultats immédiats, est tout ce qu'il y a de plus contraire à la *furia francese*, et voilà pourquoi nous ne vous dissimulons pas la situation, afin que vous consultiez sérieusement le Seigneur et vos dispositions, avant de vous engager dans une voie où vous seriez ensuite tentés de regarder en arrière. Car il faut que ceux qui s'offriront à nous le fassent avec une volonté bien arrêtée, de se consacrer à la Mission jusqu'à la fin de leur vie, à moins que leurs Supérieurs, ou des circonstances indépendantes de leur volonté ne les rappellent en Europe.

« Une autre épreuve que présente la Mission est la difficulté des langues orientales, qui n'ont aucune analogie avec nos langues d'Europe: et cependant il faut qu'un Missionnaire soit bien déterminé à consacrer tous ses efforts à en apprendre au moins une; il est même fort à désirer qu'il puisse en parler deux, l'arabe et le chaldéen.

« Quant à la santé du corps, le climat est salubre, mais les grandes chaleurs de l'été éprouvent et affaiblissent le tempérament. Et puis, pour des hommes habitués à ne voyager qu'en chemin de fer, les longs voyages dans le désert et dans la montagne, à cheval ou à dos de chameau, sans aucune des ressources que nous offre le confortable de notre civilisation, sont certainement une mortification sensible et habituelle.

« A vous donc d'y penser devant Dieu, et si vous vous sentez résolus à porter partout dans votre corps, la mortification de Jésus-Christ, et à sacrifier, comme l'Apôtre,

tout et vous-mêmes, pour le salut des âmes, *impendam et superimpendam ipse*, vous pouvez répondre au Seigneur, au nom duquel nous vous disons : *Quem mittam, aut quis ibit Nobis?* ce que répondit le prophète : *Ecce ego, mitte me.*

« Nous vous bénissons tous dans la charité de Notre-Seigneur et nous réclamons instamment, pour l'Eglise, pour notre Ordre, pour nos Missions et pour nous, l'assistance de vos prières.

Rome, 1<sup>er</sup> mars 1871.

Fr. A.-V. JANDEL, M. O.

« Fr. Vincent LIGIEZ, Prov. de Terre-Sainte et Socius. »

Plusieurs religieux des provinces de France, de Toulouse et de Belgique répondirent à cet appel ; la Mission put donc prendre de nouveaux accroissements. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de Missionnaires, répartis en cinq établissements qui sont : Mossoul, Mar-Jakoub, Djézireh, Seert et Van.

Mar-Jakoub est la résidence des Missionnaires destinés à l'évangélisation des Nestoriens. Celle de Djézireh est fondée pour l'apostolat chez les Jacobites. Van s'adresse aux Arméniens, Seert aux Arméniens et aux Jacobites ; Mossoul forme le centre de l'administration et des œuvres de la Mission.

Ces œuvres comprennent : un Séminaire pour l'éducation des jeunes clercs des rites chaldéen et syrien ; une imprimerie qui édite des ouvrages liturgiques, religieux et scolaires ; un dispensaire dirigé par les Sœurs de la Présentation ; un collège pour les enfants de la ville ; des écoles de filles tenues également par les Sœurs de la Présentation ; un asile pour les enfants ; et enfin diverses œuvres pieuses, telles que Tiers-Ordres, Congrégations, écoles dominicales, etc. Dans toutes les maisons, on exerce le ministère de la prédication dans la langue propre à chaque résidence. Les œuvres de la Mission sont destinées



à soutenir et à perpétuer le bien commencé par l'apostolat ; car convertir n'est pas tout, il faut soutenir les nouveaux convertis, et leur donner les moyens de ne plus retomber dans leurs premières erreurs.

Puissent ces diverses œuvres prospérer de jour en jour, conformément aux vœux et aux efforts du P. Jandel.

Après cet appel chaleureux adressé aux hommes de bonne volonté, en faveur de la Mission d'Asie, le P. Général revint à s'occuper du Chapitre de Gand et demanda, comme pour le Chapitre de 1868, mais avec plus d'instances encore, de fervents suffrages aux âmes pures et aux âmes souffrantes, qu'il savait plus puissantes pour toucher le cœur de Dieu.

« Je réclame de vous et par vous, écrivait-il à une religieuse, *toutes les prières possibles*, pour faire violence au Ciel, afin que ce Chapitre tourne à la gloire de Dieu et au salut de notre Ordre. La révision définitive de nos Constitutions va lui être soumise ; c'est à mes yeux, pour nous, une question de vie ou de mort ; priez donc, et faites prier. »

Dans sa grande prudence, plusieurs mois avant la réunion, le Père avait envoyé à toutes les Provinces un *Schema*, préparé par les cinq Réviseurs, et contenant les points les plus importants et les plus difficiles, pour qu'ils fussent fixés par le Chapitre et mis ensuite dans les nouvelles Constitutions. Ce *Schema*, étudié d'abord par les Provinciaux et leurs Conseillers, fut examiné ensuite à Gand par une Commission spéciale, pendant les huit jours qui précédèrent le Chapitre. Discuté enfin en Assemblée plénière, il fut voté tel que les actes imprimés le contiennent et que les Constitutions de 1873 l'ont reproduit.

Les travaux de l'Assemblée commencèrent la veille de la Nativité de la Très Sainte-Vierge ; pour se terminer le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Entre les membres marquants du Chapitre, se trouvait le P. Monsabré, *Socius* du Définiteur de la Province de France. Quoiqué

ce titre ne lui donnât pas voix délibérative, en exposant nettement ses convictions sur les principes de la vie régulière, il contribua, grâce à la considération dont il jouissait déjà, à l'heureuse conclusion des travaux.

La lettre du P. Jandel, qui précède les actes du Chapitre, caractérise ce que la grâce y opéra par le ministère des Pères vocaux :

« Remercions Dieu, car, au sein de notre assemblée, nous avons éprouvé d'une manière presque sensible, l'assistance de l'Esprit-Saint, dont le gage et les fruits ont été la charité, la joie et la paix. Dans toutes les délibérations, on est arrivé à une unanimité morale; et, pour la maintenir, on a préféré renvoyer à d'autres temps, les questions qui auraient pu compromettre cette conformité de sentiments.

« Il faut d'autant plus s'en réjouir, que les questions proposées étaient nécessairement appelées à influencer gravement sur l'avenir de l'Ordre, puisqu'il s'agissait de la révision de nos Constitutions, c'est-à-dire d'une législation six fois séculaire, à laquelle tant de générations d'hommes saints et doctes ont apporté le fruit de leur expérience. Œuvre ardue entre toutes, surtout en face des difficultés de notre âge; œuvre cependant désirée depuis deux siècles, mais que les Pères capitulaires, malgré la conviction de sa nécessité, n'abordaient qu'en tremblant. Ils devaient, en effet, marcher entre deux écueils, celui d'une ténacité opiniâtre, d'un culte excessif pour l'antiquité, et celui d'une facilité trop grande à désertier les sentiers de nos anciens, pour se conformer au siècle.

« Investis du pouvoir législatif, les Pères vocaux avaient donc en main la vie et la mort; ils le comprenaient, selon ce mot de saint Paul : *Tout m'est permis, mais tout n'est pas expédient; tout m'est permis, mais tout ne contribue pas à l'édification.* Afin que les lois à faire répondissent à leur fin, il fallait, d'une part, qu'elles fussent imbues et animées de l'esprit de saint Dominique et de nos Bien-

heureux, qu'elles s'appuyassent sur les traditions de l'Ordre, qu'elles exprimassent sa physionomie native et conservassent l'intégrité de sa complexion : il fallait, d'autre part, que les décisions des Pères s'adaptassent aux exigences des sociétés nouvelles avec tant de convenance, qu'ils y répudiassent toute immobilité systématique. qui eût été comme une *pétrification* des lois. A cette double condition seulement, le pouvoir législatif conféré aux représentants de l'Ordre pour l'édification et non pour la destruction, était propre à obtenir son but ; alors seulement le Chapitre pouvait s'appliquer les paroles du Sauveur lui-même : *Gardez-vous de penser que je sois venu renverser la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu les renverser, mais les compléter.*

« Voilà les principes inébranlables que les Pères Capitulaires ont pris comme règle de leurs délibérations ; et, autant que la fragilité humaine le comporte, nous attestons que les résultats ont heureusement répondu à leurs intentions.

« Vous accepterez donc avec confiance, soumission et joie, les décrets du Chapitre, et vous n'omettrez rien pour les exécuter. Au contraire, nous en avons la confiance, pleins de reconnaissance pour les tempéraments apportés aux austérités de l'Ordre, eu égard à l'infirmité de la chair et à l'injure des temps, vous vous en montrerez d'autant plus empressés dans l'accomplissement des autres observances ; vous aurez désormais, pour nos lois, un culte d'autant plus respectueux, un amour d'autant plus fort.

« Fasse le Seigneur que vos œuvres soient la réalisation de ces vœux que nous formons, pour qu'ainsi la jeunesse de l'Ordre *se renouvelle comme celle de l'aigle, et que Dieu rétablisse nos jours présents tels qu'ils furent dans le principe !* »

Le texte des principales mesures arrêtées par les Pères justifie les paroles élogieuses du P. Jandel. Il y est dit : « La révision des Constitutions heureusement commencée

dans le Chapitre Général de 1868, étant le principal objet pour lequel, par la grâce de Dieu, nous sommes rassemblés, nous devons avant tout nous fixer à nous-mêmes et déclarer aux autres, le principe qui a été notre point de départ. Dans nos ordonnances, ni la fin de notre Ordre (qui est le salut des âmes par l'enseignement de la doctrine et par la prédication), ne doit être modifiée, ni les moyens pour obtenir ce but établi par notre saint Patriarche Dominique et nos vénérables Pères des temps anciens (savoir la solennelle récitation de l'Office, la vie régulière et les observances monastiques), ne doivent être supprimés ou substantiellement changés. La seule chose qui nous est permise et que nous nous proposons au commencement de nos travaux, c'est de tempérer quelque peu l'application de ces moyens, en vue des circonstances, pour qu'ils deviennent plus propres et plus efficaces à atteindre le but proposé. A Dieu ne plaise qu'on nous inflige pour cela l'injurieux soupçon d'estimer peu ces moyens, et de vouloir, sous prétexte de bien, les rejeter comme un inutile fardeau. Au contraire, appuyés sur toutes les traditions de notre histoire, nous avertissons, nous prions, nous conjurons tous nos frères d'avoir pour ces observances une grande estime, de les aimer de cœur et de les mettre toujours en pratique, autant qu'ils pourront le faire, comme des moyens très saints, qui eurent dans le passé une très grande force et la possèdent encore, pour édifier les fidèles et pour développer dans les religieux ces qualités d'esprit et de cœur sans lesquelles, fussent-ils doctes et éloquents, ils ne seront qu'un *airain sonnante et une cymbale retentissante, des hommes stériles qui ne prospéreront point dans leur génération.* »

Ce principe fondamental si magistralement posé, les Pères descendent aux applications pratiques : « D'abord, pour ce qui regarde le chant de l'Office, comme il serait très difficile de réaliser à la lettre les antiques prescriptions, de le chanter tout entier jour et nuit selon la note de l'Ordre,

nous n'en demandons pas la pleine exécution. Nous avertissons cependant les Prieurs et les Provinciaux, en le mettant à la charge de leur conscience devant Dieu, de maintenir et de développer dans leurs couvents, selon leurs ressources, la solennité de l'Office, le chant, les processions et les cérémonies, persuadés que Dieu Tout-Puissant bénira plus abondamment le ministère de ceux qu'il verra plus volontiers et avec plus de ferveur occupés au service de l'Autel. Dans les principaux couvents qui ont l'usage de chanter chaque jour la Messe et les Complies, et, en outre, les Vêpres, les fêtes et dimanches, que cette louable coutume soit maintenue; là où elle n'est pas en vigueur, qu'on l'introduise selon ses moyens. Dans les autres couvents, même petits, on chantera, autant qu'il sera possible, les dimanches et fêtes, la Messe avec les Vêpres et les Complies, ou du moins avec les unes ou les autres, au choix.

« Quant à l'heure des Matines, il est notoire à tous que, dès l'origine de l'Ordre, on les célébrait à minuit précis ou vers le milieu de la nuit, et cela avec une fidélité si grande que ce fut seulement quatre siècles après, en 1647, au Chapitre de Valence, qu'il fallut faire une ordination pour rappeler les négligents à cette observance. Mais comme les raisons qui nous ont porté à user d'une certaine condescendance, atteignent peut-être plus spécialement l'austérité du lever de minuit, imitant la discrétion paternelle de Benoît XIII et du Chapitre de Bologne en 1725, nous établissons et nous mandons ce qui suit : Dans les couvents et provinces où est encore en vigueur la louable coutume de célébrer les matines à minuit ou du moins à trois heures après minuit, que ce point soit inviolablement observé. Dans les provinces où, soit par la négligence des hommes, soit par les injures du temps, soit par d'autres causes quelconques, une si sainte pratique aurait fléchi, nous voulons et nous ordonnons que le plus tôt possible, selon qu'il a été ordonné tant de fois, on

députe au moins un ou deux couvents par province (ce pourront être les couvents de Noviciat), dans lesquels la vénérable tradition de l'office nocturne soit conservée fidèlement. Dans les autres couvents des dites provinces, nous permettons que les Matines se récitent de grand matin, ou le soir.

« Par rapport à l'abstinence de chair, nous renouvelons la défense faite à tous les supérieurs, sous peine d'absolution de leur office, de servir au réfectoire commun de la viande, ou du bouillon, ou des mets cuits avec de la viande, même aux infirmes... Mais en dehors du réfectoire, ils ne doivent pas se montrer difficiles à permettre le gras à ceux qui ont une cause raisonnable de dispense. Bien plus, dans certains petits couvents, à cause de leur pauvreté et du nombre exigü des religieux, on pourra fermer les yeux sur l'usage du gras, mais en dehors du réfectoire et pourvu que ce ne soit pas les lundis et mercredis, ni pendant l'Avent. Quant à la nourriture en dehors du couvent, adoucissant les prescriptions antérieures des Chapitres généraux, nous déclarons que les supérieurs locaux peuvent maintenant permettre à leurs sujets de manger gras pour une cause raisonnable, sans exclusion ni de jours ni de temps. La nourriture quadragésimale, sans œufs ni laitage (prescrite autrefois tout le Carême, tout l'Avent, les Quatre-Temps, et certaines Vigiles), ne sera plus d'obligation que les vendredis de l'Avent, du Carême et des Quatre-Temps, et en outre, les Vigiles qui sont jeûne d'Eglise. Les Provinces situées dans des régions où la nourriture quadragésimale n'est plus en usage ne seront même pas tenues à ces jours réservés. La collation du soir, les jours de jeûne d'Ordre ou d'Eglise, sera ce qu'autorise actuellement la théologie; de même de la petite collation du matin, appelée *frustulum*.

« Pour le port de la laine sur la chair, le Général de l'Ordre pourra seul donner dispense, dans le cas de cause raisonnable. Si pourtant une maladie spéciale, au jugement

du médecin, demandait une concession temporaire, les supérieurs locaux pourraient l'accorder; mais supposé qu'elle dût se prolonger plus d'un an, le recours au Général redeviendrait obligatoire.

« L'oraison mentale aura lieu deux fois le jour, et toujours une demi-heure chaque fois; les diverses provinces seront libres d'en fixer l'heure, pourvu que ce soit matin et soir. (Il n'est donc plus nécessaire que la méditation du matin suive l'office de nuit.)

« L'expérience constate que dans les petits couvents, comme le remarque Innocent X, les frères ne peuvent facilement célébrer l'office du chœur diurne ou nocturne, ni vaquer en commun à l'oraison mentale, aux conférences spirituelles et aux exercices de l'étude; qu'ils sont exposés à négliger le silence, la clôture, la vie commune et les autres points de régularité établis pour assurer la pratique des trois vœux, lesquels sans ces moyens arriveront difficilement à se maintenir. Nous interdisons donc, à moins que, pour des circonstances spéciales on n'obtienne dispense du Maître de l'Ordre, d'accepter aucun couvent sans la certitude morale que l'on pourra dans peu de temps y entretenir douze frères, dont dix au moins frères de chœur. Et comme ce nombre de douze, nécessaire à un couvent légitime, est insuffisant de nos jours pour la plénitude des observances, nous exhortons les supérieurs à ne pas multiplier dans leurs Provinces les fondations, et à préférer un moins grand nombre de couvents où ils concentreront par là un plus nombreux personnel. Surtout, ce que nous voulons absolument, c'est que chaque Province constitue dans le plus bref délai, si ce n'est fait encore, au moins un *Couvent majeur*, où pourront habiter les novices et les étudiants, selon que nos Chapitres l'ont prescrit tant de fois, au grand bénéfice des Provinces, à la grande utilité et consolation des frères.

« Attendu que, de nos jours, la loi civile et l'opinion publique ne permettent aucune répression coactive envers

les religieux qui, oubliant leur sainte vocation, inclineraient vers les vices du siècle, il est d'autant plus nécessaire d'user d'une prudente sévérité pour admettre les novices à la profession. Nous avertissons donc tous ceux qui ont à donner leur suffrage pour les réceptions, de n'admettre que des sujets dignes et bien éprouvés. Ils se garderont d'une erreur pernicieuse qui tend à se glisser, savoir : que l'on peut recevoir un novice à la profession simple en vue de l'éprouver d'une manière plus décisive, pendant les trois ans qui précèdent les vœux solennels ; car la profession simple étant perpétuelle, on ne peut plus renvoyer celui qui y a été admis, sans des raisons graves et de difficiles formalités.

« Jusqu'ici les jeunes profès ont eu voix active au Chapitre conventuel, dans certaines délibérations qui ne manquent pas d'importance (comme les admissions susdites des novices simples à la profession.) Or il arrive que ces jeunes gens, dépourvus d'expérience sur les affaires religieuses, forment néanmoins la majorité et sont maîtres de trancher la décision dans leur sens, malgré les efforts en sens contraire, d'anciens religieux bien supérieurs en sagesse. Désormais ce ne sera que quatre ans après leur profession, que ces jeunes gens auront voix délibérative. »

Par rapport aux études, le Chapitre recommande aux Provinciaux de favoriser la formation de professeurs spécialistes, en leur assurant les moyens de persévérer dans l'enseignement pour lequel ils ont des aptitudes marquées, sans que leur promotion aux Grades ait à en souffrir. On devra se garder d'accorder, pour des chaires dans les établissements séculiers, les lecteurs de mérite, si les études de l'Ordre doivent en subir du détriment. — Les prescriptions antiques pour l'examen des prédicateurs et des confesseurs sont renouvelées. — Recommandation est faite à tous les lecteurs et prédicateurs « *d'adhérer avec* »  
« *fidélité et ténacité aux enseignements du Pape infail-*



« ble, non seulement dans les définitions obligatoires sous  
 « peine d'anathème, mais dans toutes les autres ques-  
 « tions de quelque nature qu'elles soient; ils se rappelle-  
 « ront qu'il est bon de tourner son attention vers la doc-  
 « trine du Souverain-Pontife, comme vers une lumière  
 « qui luit dans une région ténébreuse. Et comme, dans  
 « les temps actuels, les erreurs relatives au libéralisme  
 « se répandent sur le monde presque tout entier, suscitent  
 « à la société tant ecclésiastique que civile des dangers  
 « souverains, et menacent d'en faire surgir de plus grands  
 « encore, tous les religieux sont avertis qu'ils doivent, pour  
 « éviter et extirper les nouveautés et les oppositions qui  
 « se couvrent du faux nom de science; recourir toujours à  
 « l'Encyclique de Grégoire XVI *Mirari Vos*, ainsi qu'à  
 « l'Encyclique de Pie IX *Quanta cura* avec son *Syllabus*,  
 « comme à des documents où les erreurs actuelles sont  
 « clairement et ouvertement confondues par les censures  
 « du Siège apostolique. »

« Enfin les frères se rappelleront toujours, que le prédi-  
 cateur apostolique doit combattre les erreurs pratiques et  
 triompher des vices du siècle, moins encore par sa parole  
 et sa doctrine que par la sainteté de ses mœurs. Comme  
 donc, de nos jours, il se rencontre un très grand nombre  
 de personnes qui, méprisant la domination et blasphémant  
 la Majesté, secouent toute autorité tant religieuse que  
 civile, prétendent que le mal est un bien, que le bien est  
 un mal, et se font une gloire de n'obéir qu'à eux-mêmes,  
 nous avertissons tous nos frères, même les plus  
 anciens et les plus distingués par les fonctions qu'ils ont  
 remplies, qu'à l'exemple de Celui qui a commencé par  
 faire avant d'enseigner, ils doivent obéir humblement  
 aux supérieurs selon les Constitutions, et leur être soumis  
 en tout. Car ils persuaderont plus facilement et plus com-  
 plètement aux autres, ce qu'ils auront d'abord exécuté  
 fidèlement dans leur propre vie; ainsi ils délivreront d'un

grand péril et d'une ruine imminente, un grand nombre d'âmes, par la bénédiction de Dieu (\*). »

C'est par cet ensemble de mesures que le P. Jandel, après un travail de vingt-deux ans, tantôt approfondissant les principes, tantôt analysant les faits; tantôt considérant l'ensemble des temps anciens, tantôt tenant compte de l'agitation des temps actuels; tantôt priant, tantôt consultant; tantôt modérant ceux-ci, tantôt stimulant ceux-là; tantôt corrigeant ses fils, tantôt se corrigeant lui-même, parvint à poser, comme un sage architecte, l'édifice de Dieu sur ses bases les plus justes.

Ce n'est plus sans doute le premier temple, bâti à l'époque triomphale du peuple chrétien, dans un siècle semblable à celui de l'opulent et pacifique Salomon. Et, en mesurant les proportions de ce dernier temple, il est permis de soupirer de regret au souvenir du premier. Mais lorsqu'on pense que l'édifice présent est construit sur un sol miné par les révolutions, où les institutions religieuses sont campées plus qu'établies, où les membres de la tribu sainte sont obligés à se tenir constamment sur le qui-vive, l'épée d'une main tandis que de l'autre ils tiennent l'encensoir de l'autel; on trouvera encore qu'eu égard aux difficultés des temps et à leurs besoins, le résultat est considérable, consolant pour l'âme religieuse, édifiant pour les fidèles, salutaire pour l'Eglise, glorieux pour Dieu.

(\*) Le Chapitre général de Louvain (1875), a sanctionné les mêmes principes, en disant : « Malgré les difficultés que rencontre actuellement l'observance, le Chapitre déclare sa ferme résolution de conserver les lois que nos pères nous ont léguées depuis les débuts de l'Ordre. Loin de porter sur cet inviolable dépôt des mains téméraires, nous voulons le transmettre intact à nos successeurs, pour des temps meilleurs. Car là se trouve, non seulement la garde des vœux, l'expiation et le pardon des fautes, la pureté de la conscience, l'exemption des sollicitudes du siècle et de ses vices, la souveraine consolation de l'âme, l'abondance des mérites, la ferme espérance du salut, mais aussi (les fastes de l'Ordre, de son origine à nos jours, l'attestent), le vrai chemin qui mène à la perfection de la sagesse, bien plus, à l'heureuse conquête des âmes. » — « S'écarter de ce principe, ajoutait le R<sup>m</sup>e P. Larroca, successeur du P. Jandel, dans sa lettre de notification, nous l'eussions regardé comme une espèce de sacrilège, *Specie quadam sacrilegii*. »

Que si, envisageant les choses à une lumière plus surnaturelle encore, on se rend compte de la valeur des dispositions intimes qui peuvent, qui doivent accompagner cette vie religieuse, telle qu'elle est proposée à l'enfant de S. Dominique, si l'on mesure l'énergie qu'elle réclame de lui pour en soutenir le fardeau, les sentiments de foi qu'elle développe en lui, quand il l'accomplit par principe de grâce, et la perfection de charité dont il peut animer ces diverses obligations ; si l'on calcule surtout l'état de douleur, de souffrance, d'expiation, d'aspiration vers le ciel dans lequel son cœur apostolique a le moyen de progresser de plus en plus, à mesure qu'il comprend mieux les perfections de Dieu et les plaies du siècle ; si, disons-nous, l'on considère tout cet ensemble, on reconnaîtra que la vocation actuelle du Frère-Prêcheur est encore très élevée, et sa part toujours précieuse. Lui étant du reste choisie par Dieu même, elle est pour lui, dans la pratique, sans contredit la meilleure.

---

## CHAPITRE TROISIÈME

DERNIER ÉTAT D'ÂME. — CONSOMMATION EN CHARITÉ.

Progrès de l'esprit de foi dans le P. Jandel. — Attrait pour une vie intérieure plus grande. — Compassion envers les malheureux, bonnes œuvres secrètes à Rome ; reconnaissance pour les personnes qui l'aident à faire la charité. — Charité spirituelle ; poursuite d'une âme dévoyée et aigrie. — Dévotion au Sacré-Cœur ; il obtient de Pie IX la première bénédiction pour le vœu national de Montmartre. Lettre et documents à ce sujet. — L'Ordre entier consacré au Sacré-Cœur.

On a pu constater, dans les dispositions d'âme du P. Jandel, différents états, qui, loin de se contredire, se superposaient les uns aux autres sous la main de Dieu, pour compléter l'édifice de *la foi opérant par la charité*. Ce travail dans le P. Jandel, on l'a compris par tout cet ouvrage, datait de son berceau. La foi avait gardé son enfance, développé en lui les qualités de l'intelligence et du cœur, inspiré sa vocation ecclésiastique, suscité sa vocation religieuse ; et après sa promotion au Généralat, elle avait gouverné son gouvernement. Si, comme apôtre, les questions scientifiques l'avaient d'abord passionné, c'était afin de mieux défendre la foi ; s'il s'était ensuite attaché aux traditions de l'Ordre, comme base de sa restauration, c'est qu'il voulait y conserver et y faire prévaloir, dans un degré plus parfait, les principes du mystère de la rédemption. S'il avait ensuite entouré de ses soins les observances claustrales et les offices divins, c'est qu'il découvrait, sous leur écorce, une sève abondante, propre à nourrir et embellir cet esprit de foi.

Maintenant qu'il venait de faire consacrer authentiquement, dans les Chapitres généraux, le vrai idéal religieux, les révolutions s'acharnaient par des lois vexatoires à en empêcher la réalisation. C'était le but des sectaires, lorsqu'ils décrétaient la confiscation des cloîtres ou l'expul-

sion de leurs habitants, ainsi que Pie IX le remarquait dans une allocution aux chefs d'Ordres : « Nous avons cru nécessaire de faire savoir aux usurpateurs que nous regardions la suppression des Ordres religieux comme un nouveau moyen de destruction dirigé contre l'Eglise, destruction par l'obligation du service militaire pour les clercs, destruction parce qu'on arrache aux monastères tant de jeunes gens pleins d'ardeur qui seraient devenus, pour ainsi dire, les bras du Pape. Défendez vos droits, parlez avec respect, mais aussi avec fermeté, dites la vérité et dites-la le front haut. »

« Le P. Jandel avait parlé, il avait résisté ; et l'iniquité était restée *sourde comme l'aspic* (\*). Le temps était venu où la grâce allait retirer son fidèle disciple dans une vie intérieure plus profonde et plus inébranlable. Dans ce temple invisible, en effet, l'homme religieux est à l'abri des révolutions, il change même en matériaux précieux, les ruines qu'elles ont accumulées ; et pour rendre plus beau le sanctuaire de la charité, il lui donne, comme couronnement, une conformité pleine, simple, instinctive à la volonté de Dieu. Alors les gémissements se transforment en hymne, la lassitude en énergie ; le repos opère au-dedans des progrès toujours nouveaux ; et si le devoir met encore en contact avec le dehors, le peu que l'on fait et que l'on dit arrive à une douceur, une maturité, une efficacité qui révèlent la consommation de la vie en Dieu. Quel changement ! L'âme semble une nouvelle contrée. L'agitation des choses s'y calme ; mais les parfums qu'elle a dégagés des fleurs, se répandent dans l'atmosphère, où apparaissent, en même temps, d'insolites clartés. Quel nom donner à ces lueurs mystérieuses qui jouent avec des ténèbres non moins ineffables ? Est-ce le soir d'un jour qui s'évanouit ? N'est-ce pas plutôt l'aurore du jour qui seul est le vrai jour ?

(\*) Sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas. (Ps. LVII)

Un des signes que le P. Jandel s'approchait de cet état, était sa compassion croissante pour les malheureux. *C'est un bonheur*, avait-il dit souvent, *de sentir le prix et la douceur de cette mission du service des pauvres*. Il goûtait de plus en plus, cette joie mêlée de tant d'amertumes.

Une simple fille du peuple lui rend ainsi témoignage : « Pendant treize ans qu'il a été mon père spirituel, je puis dire qu'il vivait dans une continuelle immolation pour la charité de Dieu et du prochain. Il se servit très souvent de moi pour subvenir à de pauvres infortunés sans asile, par suite des troubles politiques. Il m'envoyait leur chercher des chambres, et souvent j'allais en payer à sa place les loyers mensuels. Outre cela, il aidait encore ces pauvres gens à se procurer le nécessaire pour vivre. Puis il s'employait à mettre en règle des personnes qui, depuis plusieurs années, cohabitaient sans avoir d'autre lien que le mariage civil, et sans vouloir approcher de l'Eglise ni songer à faire baptiser leurs enfants. Le bon père en faisait tant et tant, qu'il réussissait à leur faire contracter mariage légitime et à procurer à leurs enfants le baptême, non pas sans éprouver bien des ennuis et sans dépenser beaucoup d'argent. »

Il se revêlait donc plus amplement chaque jour, selon la forte expression de son docteur saint Paul, *des entrailles de la miséricorde*, c'est-à-dire, *des entrailles de Jésus-Christ* (Col. III, 12. — Phil. I, 8). C'était cette inclination qui lui faisait prendre ses complaisances dans la conversation des hommes gratifiés par l'Esprit-Saint, du don de compassion pour les misères de leur âge. Il cherchait souvent en particulier, l'occasion de visiter Dom Bosco, le fondateur des Salésiens et la providence des enfants délaissés ; il ne se lassait pas d'observer de près son union continuelle à Dieu, son égalité de caractère, et sa bonne simplicité, sous laquelle se cachait un rare discernement des choses surnaturelles, une « bienheureuse intelligence

du pauvre et de l'indigent. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* » (Ps. XL, 1).

Autant il aimait à donner, autant, avec sa nature timide et ennemie des indiscretions, il lui répugnait de demander ; mais des âmes dévouées devinaient son embarras et venaient spontanément à son secours : « Je vous remercie, leur répondait-il, de la pensée que vous avez de m'é venir en aide pour mes aumônes. En songeant à la misère qui doit régner en France, j'aurais scrupule de détourner de notre Patrie, une parcelle des secours dont elle a si grand besoin. Il est vrai qu'on me poursuit *depuis la France*, pour venir en aide à des misères que je ne sais comment soulager et que je ne puis cependant rebuter. D'autre part, ici même, nous sommes envahis et débordés par le flot montant de la misère. Souvent, je voudrais m'enfuir ou me cacher, dans l'impossibilité presque égale de faire face aux demandes et de répondre par un refus. Si les vivres augmentent encore, je ne sais ce que nous deviendrons. » — Et dans une autre lettre : « Bien qu'écrasé de besogne, je ne veux pas tarder à vous remercier de la généreuse offrande que vous faites à nos pauvres de Rome. J'en ai donné hier les prémices à une infortunée veuve française, qui devait être mise le soir à la porte de son logement, si elle n'en payait le loyer. Nous commençons à posséder ici un progrès que nous n'aurons plus à envier à Paris, le contraste de l'extrême misère avec tout l'éclat du luxe et des folles dépenses. Que Dieu nous soit en aide ! »

Mais il était encore plus touché des misères morales, et il poursuivit longtemps de ses sollicitudes une pauvre âme qu'il recommandait en ces termes à une personne d'un dévouement éprouvé : « Merci, mille fois, de ce que vous avez fait pour la petite enfant que vous avez recueillie, et plus encore pour sa mère. Tâchez de réveiller la foi et *surtout l'espérance* dans cette pauvre âme. Il y a une douzaine d'années qu'avant d'aller à la Trappe, elle a passé plusieurs mois au Sacré-Cœur de Marie ; elle s'ap-

pelle Clémence. Si vous pouvez la reconnaître et lui rappeler ce souvenir, peut-être sera-ce un moyen d'avoir prise sur elle et d'y faire vibrer quelque corde sensible ; j'ai lieu de croire que si elle est endurcie, c'est surtout par désespoir.

« Je regrette, écrivait-il une autre fois, que vous n'ayez pas eu l'occasion de revoir la malheureuse Clémence ; continuons toujours à prier pour elle. Quel silence obstiné ! pauvre femme ! faut-il donc tant souffrir pour se perdre ! combien il lui en coûterait moins pour se sauver ! Mais ne nous lassons pas de prier et d'espérer ! . . . . .

« La grâce continue donc à poursuivre la pauvre Clémence. Que Dieu en soit béni ! Combien n'aurait-elle pas besoin d'être visitée sur son lit de douleur ! »

Enfin, il se résolut à lui écrire lui-même :

« Ma fille en Notre-Seigneur, une lettre de M<sup>lle</sup> N... m'apprend que vous êtes clouée sur un lit de douleur, et je ne puis résister au désir de vous exhorter à tirer bon parti de cette maladie du corps, pour la guérison de votre âme. Il me semble entendre Notre-Seigneur dire de vous, comme autrefois de Lazare : *Cette infirmité n'est pas pour la mort, mais pour que le Fils de Dieu soit glorifié par elle.* Vous avez résisté à l'appel de sa grâce ; aujourd'hui il vous terrasse et vous dit, comme à saint Paul renversé sur le chemin de Damas : *Pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon.* — A votre tour puissiez-vous dire avec saint Paul converti : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Puisse aussi l'aiguillon de la souffrance physique préparer un retour que le remords n'avait pas suffi à opérer, mais que consommera la charité. Ne perdez pas le prix de tant de peines, en les endurant loin de Dieu. Appelez Notre-Seigneur, sa grâce et ses consolations, auprès de votre couche, non-seulement par la prière, mais par une bonne confession. Elle vous rendra la paix en humiliant votre âme, et vous revêtira de la robe d'innocence que vous étiez autrefois si heureuse de



porter. Combien je voudrais, pauvre enfant, pouvoir vous assister moi-même, vous aider à profiter de la visite de Notre-Seigneur ! Je veux, du moins, puisque cela ne m'est pas possible, vous dire que je ne cesserai de lui demander pour vous ce retour, auquel je vous invite en son nom, et que je serai si heureux d'apprendre » (\*).

Une autre conversion qu'il désirait vivement, c'était celle de M. Mayer, médecin en chef de l'armée française à Rome, que les soldats, à cause de sa bonté, appelaient *le Père Mayer*. Pendant de longues années il avait soigné le P. Jandel avec une sollicitude pleine de respect et d'affection. Depuis son retour en France avec l'armée d'occupation, son vénéré client recourait encore de temps en temps à ses conseils : c'était comme le Sauveur demandant à boire à la Samaritaine, pour faire naître l'occasion de traiter les affaires de l'âme. Ayant su son docteur gravement malade, le P. Jandel profita d'un de ses voyages en France pour aborder la question. Ce fut après avoir dit la Messe à son intention à Notre-Dame des Victoires qu'il se rendit chez lui, à jeûn, malgré la fatigue de la route, en esprit de pénitence. Mais l'heure de Dieu n'était pas encore venue, il eut la douleur d'échouer. Il ne se découragea cependant pas et continua de surveiller de loin cette âme si chère.

« Combien je suis peiné, écrivait-il, des nouvelles que vous me donnez de l'excellent M. Mayer. Je m'empresse de vous envoyer une lettre pour lui. Dieu veuille qu'elle puisse être utile ! Mais il est clair, qu'elle ne devrait servir que d'introduction à celui qui serait chargé de la présenter ; simplement envoyée, elle n'aboutirait à rien. Si M. l'abbé Ferrand de Missol, qui était ici en très bonnes relations avec le docteur Mayer, se trouve actuellement à Paris, je crois qu'en sa qualité d'ancien médecin, apportant une lettre de moi, il aurait plus facilement accès, et

(\*) Voir le *Fac-simile* de cette lettre au commencement du volume.

pourrait mieux aborder la question que tout autre ; à son défaut, je ne verrais que le P. Souaillard. En attendant, je prie et fais prier pour le malade et pour le succès de votre démarche. Assurez-le, si vous pouvez le voir, de la constante et affectueuse reconnaissance que je lui garde, et du soin que je prends chaque jour d'en acquitter la dette devant Dieu au Saint-Autel. »

Le docteur Mayer ne mourut qu'après le P. Jandel. Revint-il complètement à la foi et à la pratique dans ses derniers jours ? On l'espère, sans en retrouver des témoignages certains. *Que les conseils de Dieu sont incompréhensibles !*

L'état d'âme que nous constatons actuellement dans le P. Jandel, en le pénétrant de compassion pour les misères humaines, rendait plus vif en lui le sentiment et l'attrait des choses divines ; il recommandait à ses religieux de faire une part de plus en plus large à l'esprit de recueillement. L'un d'eux, le P. Burke, pour qui il ressentait une affection toute compatissante, à cause de son caractère mélancolique caché sous l'air le plus enjoué du monde, se trouvait comme Visiteur général dans l'Amérique du Nord ; il reçut à cette époque, du P. Jandel, ces courtes lignes : « Je me réjouis des fruits de la retraite que vous avez prêchée aux religieux, et j'approuve fort votre projet de faire une deuxième fois la visite, pour constater la mise à exécution de vos ordinations. Si vous partiez trop tôt, elles resteraient à l'état de lettre morte. Mais surtout je vous recommande *instanter, instantius et instantissime*, de placer vos tentes à Sainte-Rose, et de vous abstenir de prêcher au dehors, pour pouvoir mieux vous appliquer à y consolider l'observance régulière par votre exemple et vos instructions. Ce repos sera un bienfait corporel pour vous et spirituel pour le noviciat (\*). »

(\*) Cette même année le P. Jandel fut consolé de voir ces sentiments d'amour et d'abandon à Dieu, embellir la mort d'un jeune homme de ses parents appelé Charles Hugard. Saint-Jean de Luz était son pays

A cette époque et par les mêmes attrait de grâce, le P. Jandel favorisa, de toutes ses forces l'accroissement de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, si bien appelé *un océan de bonté*. C'est même à lui que l'on doit la première bénédiction donnée par Pie IX à l'église votive de Mont-Martre.

La pensée de ce *Vœu national* prit naissance à Poitiers, grâce à l'initiative d'un tertiaire plein de zèle, M. Rohault de Fleury, qui, profondément affecté des malheurs de la France, au lieu de s'en décourager, voulait y apporter remède. Son beau-frère, M. Legentil, partageait ses pensées et secondait ses efforts.

Mais on prévoyait, pour un projet si hardi, presque étrange, plus d'une opposition, et l'on désirait, comme encouragement public, la bénédiction du Souverain-Pontife. Pour l'obtenir, M. Rohault de Fleury, devenu le principal promoteur de l'œuvre, crut, en sa qualité d'enfant de Saint-Dominique, ne pouvoir mieux s'adresser qu'au Père Jandel. Il en reçut bientôt, en effet, la lettre suivante :

« Rome, 28 février 1871.

« Mon cher Fils,

« Votre bonne lettre du 11 ne m'est arrivée que le 25, et le lendemain, j'avais audience du Saint-Père ! Voyez

natal, et le P. Jandel, en y passant pour entrer en Espagne, avait encouragé sa vocation à l'état ecclésiastique. En 1868 il lui écrivait : *« Malgré mon désir de vous voir venir à Rome au séminaire français, j'avoue que, dans les circonstances où nous sommes ici, sans pouvoir compter sur le lendemain, vous avez fait plus sagement d'entrer à Saint-Sulpice. Vous ne sauriez, du reste, être mieux formé nulle autre part, à l'esprit ecclésiastique et vraiment sacerdotal. Adieu, cher abbé, donnez-moi quelquefois, dans votre pieuse solitude, un souvenir devant Dieu. »*

A Paris, le jeune homme se décida à embrasser la Compagnie de Jésus où il mourut n'étant encore que sous-diacre. Jusque dans le délire, il s'immolait pour le bien des âmes : *« Il y avait trois flèches murmurait-il, celle qui devait frapper les enfants les a épargnés tant mieux ! mais celle qui m'était réservée m'a atteint au cœur. »* Ses derniers mots furent des actes d'offrande parfaite de tout lui-même à Dieu, *« Je vous l'offre.... Vous voulez encore cela ? Eh bien je vous l'offre aussi... Que voulez-vous de plus ? Que puis-je vous*

l'attention de la Providence ! Pie IX m'a dit de lui exposer l'objet de votre appel, ce que j'ai fait en peu de mots, et il a daigné accorder de grand cœur à cette œuvre réparatrice sa bénédiction. Vous pouvez donc le faire connaître, mais en ayant soin de dire qu'elle a été accordée au vœu en lui-même, et non à vos *considérants*, parce que la vivacité de votre protestation contre le roi de Prusse, vivacité bien naturelle et, je crois, trop légitime en France, ne saurait être adoptée par le Vicaire du Dieu de paix, qui s'est interposé dès le principe, comme pacificateur. Il importe donc souverainement à sa mission de charité et à l'autorité qu'il exerce, qu'elle demeure complètement dégagée de tout ce qui se ressent de la violence de la guerre (\*). Comptez sur moi, inscrivez-moi parmi ceux qui répondent à votre appel, et tâchez que les adhésions se chiffrent par millions, pour devenir vraiment une protestation nationale.

« Je vous bénis en N. S. ainsi que votre beau-frère

*donner encore ? Je vous donne tout... absolument tout.* » Il mourut dans ces saintes dispositions à Toulouse, le 10 juillet 1871, jour de sainte Félicité.

(\*) Le texte proposé au Saint-Père parlait de *cruautés, de sacrilèges, de rapines et d'exactions sans nombre que les besoins des opérations militaires ne réclamaient pas et que les lois de la guerre reconnues entre peuples civilisés réprouvent*, et on y ajoutait : « *Nous dénonçons au monde civilisé tous ces attentats et nous en appelons au tribunal du Dieu des armées.* »

La formule corrigée et définitivement adoptée est la suivante :

VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS  
POUR OBTENIR

LA DÉLIVRANCE DU SOUVERAIN PONTIFE ET LE SALUT DE LA FRANCE

*En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut être qui la menacent encore ; en présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ ; nous nous humilions devant Dieu, et, réunissant dans notre amour l'Eglise et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.*

*Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent*

M. Legentil, et vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments dévoués.

« Fr. A. V. JANDEL, Mag. O. P. »

Le 18 janvier 1872, fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, le cardinal Guibert, archevêque de Paris, intervenant à son tour, approuvait d'office le projet, et écrivait au *Comité* chargé de le populariser : « Le sanctuaire dont il s'agit sera un lieu de pieux pèlerinage, fréquenté par un nombreux concours d'adorateurs, et deviendra dans l'enceinte de la capitale, une sorte de paratonnerre sacré qui la préservera des coups de la justice divine. »

Du haut de la chaire de Notre-Dame, à la fin de ses conférences de 1872, le P. Monsabré disait à son tour à l'auditoire d'élite avide de son enseignement : « Nous avons péché, et comme c'est l'amour du Christ que nous avons méconnu et outragé, c'est à l'amour du Christ, c'est à son *Sacré-Cœur*, symbole naturel de son amour, que nous devons élever le monument de notre expiation. Sur ce monument sera gravée cette inscription : CHRISTO JESU ET EJUS SACRATISSIMO CORDI GALLIA PCENITENS ET DEVOTA. »

L'invitation ne resta pas à l'état de lettre morte. On choisit, pour la réaliser, les hauteurs de Montmartre, ou *Mont des Martyrs*, sur lesquelles saint Denys et ses compagnons, les premiers apôtres de Paris, avaient été mis à mort. C'est là que la foi avait commencé de fleurir arrosée du sang des martyrs ; de là ses bienfaits devaient rayonner encore, passant par le cœur de Dieu, pour le salut d'un peuple que le sensualisme, l'orgueil et l'incrédulité cherchaient à entraîner aux abîmes.

Un membre du Tiers-Ordre avait été le promoteur du Vœu national, un autre, qui venait de montrer avec éclat pendant la guerre son patriotisme, M. Emile Keller, dé-

*seuls délivrer le Souverain pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection à Paris d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.*

puté de Belfort, fut chargé de proposer à l'Assemblée nationale, comme rapporteur, l'adoption du projet, au nom du peuple français.

Constatant, dans son rapport, l'importance des manifestations religieuses qui se multipliaient en France, il ajouta : « L'Assemblée ne saurait rester indifférente à ce mouvement. Préoccupée de rendre à la France le rang qui lui appartient, désireuse de relever nos mœurs, notre caractère, nos institutions, notre armée, elle ne peut que saluer avec bonheur le réveil de cette activité religieuse, qui, pour un peuple, est le premier élément de force, de grandeur et d'indépendance. La souscription pour l'église du Sacré-Cœur atteste ce réveil qui doit nous remplir d'un patriotique espoir. L'Assemblée nationale voudra bien, comme l'archevêque de Paris en témoigne le désir, s'associer à cette construction d'utilité publique. Elle intervient, pour établir que le projet qu'on nous propose de réaliser, intéresse le pays tout entier » (\*).

La perspective d'un magnifique sanctuaire, dédié au Sacré-Cœur dans Paris, réjouissait le P. Jandel, comme français ; mais, comme Général, il rêvait quelque chose de plus, la consécration de tout son Ordre au Cœur de Jésus. Il fut surtout poursuivi de cette pensée pendant une retraite à Marino. Un matin, il fit appeler une sœur qu'il dirigeait depuis longtemps et lui dit : « Ma fille, comment avez-vous passé ces jours-ci ?... Pour moi, je les ai mal passés, ne pouvant connaître encore la volonté de Dieu sur une chose qui regarde l'Ordre ; » et il ajouta : « continuez à prier. » Le jour suivant, demandant de nouveau la sœur, il lui avoua, d'un air tout content, qu'à l'élévation de la messe, Notre-Seigneur lui avait fait pleinement connaître sa volonté. Il publia donc, le jour de Saint Thomas d'Aquin, la circulaire suivante :

(\*) Ce fut seulement le 24 juillet 1873, que l'Assemblée nationale approuva, comme d'utilité publique, la construction de l'église de Montmartre.

« Rome, 7 mars 1872.

« Les hommes se sont agités comme une mer en courroux et ils ont blasphémé le Dieu du ciel pour les maux et les blessures qu'ils en ont reçus. Ils n'ont point fait pénitence de leurs œuvres impies, ils n'ont pas rendu gloire au Seigneur (Apoc. XVI). Quel refuge plus assuré nous reste-t-il contre cette irruption du péché et ce torrent de misères, que le très saint cœur de Jésus? Il n'y a donc rien d'étonnant que, dans ces derniers mois, un si grand nombre d'évêques aient consacré solennellement leur troupeau et leur diocèse au cœur du divin Maître.

« Animé de cet esprit de foi, nous songions en nous-même à consacrer aussi notre Ordre tout entier à ce Cœur très saint, lorsque, dans ces derniers temps, vaquant selon l'usage à notre retraite annuelle, nous nous sentîmes pressé de plus en plus par ce mouvement intérieur, et nous résolûmes de ne pas *regtmber plus long temps contre l'aiguillon*. Le dernier jour de nos exercices se trouvait être la fête de sainte Catherine de Ricci, cette victime de l'amour divin, émule de la Passion du Christ, dont nous lisions dans notre Office : *Je vis, non pas moi, mais Jésus-Christ vit en moi; mon cœur n'est plus en moi, mais celui de mon Sauveur*. Nous choisîmes donc cet heureux jour, et, en célébrant le Saint-Sacrifice, nous consacrâmes pour toujours, dans toute l'ardeur de notre âme, au très saint Cœur de Jésus, notre Ordre tout entier et les cœurs de tous ceux qui lui appartiennent.

« Toutefois, nous ne pouvions nous dissimuler combien cet acte de dévotion accompli par notre infirmité, aurait peu de valeur près du Très-Haut, s'il n'était confirmé par une adhésion unanime de votre piété et de votre charité. C'est pourquoi nous vous en faisons part à tous, afin que l'offrande du Chef et du Pasteur soit ratifiée par l'assentiment joyeux et spontané de tous les membres.

« Nous pourrions hardiment user en cette occasion, de

notre droit de commandement; mais nous aimons mieux nous adresser, sous forme de prière, à votre charité, ne voulant rien vous imposer, afin que vous ne paraissiez pas amenés à une bonne œuvre par la nécessité, mais seulement par une sainte inclination; nous sommes même sûr que vous ferez au-delà de ce que nous demandons.

« Nous vous exhortons donc tous, dans le Seigneur, à célébrer cette année avec une ferveur plus grande, et, autant qu'il sera en vous, avec plus de solennité la fête du Sacré-Cœur. Nous exhortons aussi les Prieurs ou les Présidents de chaque Couvent à se consacrer par une offrande spéciale, eux et leur famille religieuse, à ce Cœur très aimant. De plus, nous désirons que chacun de vous, le même jour, en son nom et au nom de tout l'Ordre, soit en communauté, soit en particulier, profère cette consécration ou la renouvelle s'il l'a faite déjà.

« Pour nous, nous n'hésitons pas à promettre, au nom de Dieu, aux Religieux, aux Couvents et aux Provinces qui se prêteront avec le plus d'ardeur à honorer ce Cœur divin par la dévotion, l'amour et le sacrifice, des témoignages plus abondants de sa bonté et des fruits plus nombreux de salut pour eux et leur ministère. *Allons donc avec confiance au pied du trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et trouver le secours dont nous avons besoin* (\*). (Hebr. IV, 16.) »

(\*) Une autre consécration eut lieu plus tard, comme on le voit, par ce qui suit : « Le 29 septembre 1891, dit le R<sup>me</sup> P. Frühwirth dans sa première circulaire, nous avons entrepris le pèlerinage de Paray-le-Monial, afin d'y renouveler la consécration de tout l'Ordre au Sacré-Cœur de Jésus, déjà accomplie par notre Prédécesseur F. A.-V. Jandel. Là, cherchant un refuge contre toutes les adversités et un sûr asile contre les loups-ravisseurs, nous nous sommes efforcé de cacher, dans le Cœur très aimant du divin Pasteur, tout le troupeau confié à nos soins et nous avons offert le Saint Sacrifice, comme action de grâce et impétration pour les brebis, comme satisfaction pour le pasteur, en méditant ce qu'écrivait, sur la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, ce très digne successeur de saint Dominique, par l'esprit non moins que par la charge dont nous venons de louer le zèle : *Il faut faire en sorte que les âmes religieuses l'embrassent, car elles y puiseront de tels secours que ce*



Les religieux et les religieuses de l'Ordre exécutèrent fidèlement ces désirs de leur Père. Certaines fraternités du Tiers-Ordre, quoique non désignées dans sa lettre, tinrent à honneur d'en remplir aussi les clauses. L'ayant su, il en fut consolé et répondit en particulier à la Prieure des tertiaires d'Orléans : « Je me réjouis d'apprendre la consécration de votre petite fraternité au Sacré-Cœur. Qu'il soit plus que jamais, ce divin Cœur, notre unique refuge, et nous nous y reposerons en paix au milieu du déchaînement de la tempête. Nous souffrirons, sans doute, et beaucoup ! Mais le Cœur de Jésus n'a-t-il pas bien plus souffert ? et *l'on ne vit pas sans douleur dans l'amour*, comme le dit si bien l'Imitation. Courage donc, et souffrons ici-bas avec Jésus-Christ, pour jouir éternellement avec Lui et de Lui. »

*moyen suffirait pour restaurer l'ancienne ferveur et la parfaite observance dans les communautés moins réglées, et pour conduire au sommet de la perfection celles qui sont régulières déjà »* (Rome, le 9 nov. 1891.)

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

### RÉUNION DES PROVINCES D'ESPAGNE

#### « NUNC DIMITTIS. » — PREMIERS SYMPTÔMES DE MALADIE

Origine et conséquences de la Bulle *Inter Graviores*. — Efforts des Pères espagnols pour la faire révoquer ; alternatives d'espérances et d'échecs. — Pétition de la Province des Philippines au P. Jandel. — Son voyage en Espagne ; pieux pèlerinages. — Pie IX se montre favorable ; le P. Solla appelé à Rome, audience ; dernières négociations avec le gouvernement espagnol ; succès, la révolution le rend inutile. *Motu proprio* de Pie IX, Bulle de révocation : *Religiosorum Ordinum*. — Joie du P. Jandel, notification à l'Ordre. — *Nunc dimittis* ; pressentiment de sa fin ; dialogue de Marino. — Voyage en Corse, apparences d'excellente santé, symptômes menaçants au retour.

Nous avons vu le Chapitre Général de 1868 former des vœux pour la réunion à l'Ordre des provinces d'Espagne, constituées sous un chef particulier par la Bulle *Inter Graviores* que Pie VII avait accordée, afin d'éviter un plus grand mal (\*).

Les démarches pour opérer cette réunion étaient anciennes ; elles remontaient à 1814 ; et, soit dit à l'honneur des Dominicains espagnols, elles vinrent de leur initiative. Le P. Guerrero, Commissaire général, avait envoyé le premier, dans ce sens, de vigoureuses et éloquentes suppliques au Pape et au roi Ferdinand VII. Aussitôt, le Saint-Père, heureux de ce mouvement de réunion, adressa une lettre autographe au roi d'Espagne et un Rescrit au Nonce, pour ménager un bon accueil à des vœux si légitimes. (Juin 1816.) Le roi donna, en effet, des ordres pour qu'une consulte d'hommes éminents en prudence et en vertu, examinât l'opportunité de la proposition. Mais la chose traîna en longueur ; les bouleversements politiques de

(\*) Voir ce qui a été dit à ce sujet (L. V, chap. 5).

1832 survinrent, l'expulsion des religieux fut résolue et leur exclaustration complète décrétée d'office en juillet 1837. Toute négociation se trouvait donc interrompue, ceux qui en devaient bénéficier étant supprimés légalement. Mais les maux qui s'appesantirent sur les religieux durant cette période, firent mieux comprendre les funestes effets de la séparation. Pour s'être maintenus comme ils le firent, il fallait aux Pères espagnols toute leur vigueur personnelle de caractère et toute la force de leur sève antique. Mieux secondés, que n'eussent-ils pas fait ?

Le Chapitre Provincial de la Province des Philippines, tenu à Manille en 1863, sans se décourager de l'insuccès des démarches précédentes, supplia, par un vote unanime, le P. Jandel « de mettre en mouvement toute son influence afin que tout l'Ordre fût soumis à la juridiction d'un seul. » Celui-ci rendit compte de ces vœux à Pie IX qui lui dit : « L'Espagne a déchiré la Bulle *Inter Graviores* en supprimant les Ordres religieux ; il est bon cependant d'amener la Reine Isabelle à renoncer à ce privilège exorbitant qui n'a plus sa raison d'être. »

Sans perdre de temps, le Général partit pour l'Espagne afin de négocier. Il célébra la fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge au couvent d'Ocaña, noviciat de la Province des Philippines, le seul excepté de la suppression, par le gouvernement, celui-ci ayant besoin, pour maintenir dans la dépendance ces colonies lointaines, du concours des missionnaires formés à Ocaña. On y comptait plus de cent religieux vivant dans une régularité parfaite, et qui reçurent le P. Général avec les plus vifs témoignages de respect et d'affection filiale.

Pour entrer à Madrid et y traiter plus secrètement la grande question, il dut se résigner, comme en Angleterre, à quitter son costume religieux. Mais dès le premier jour, de hauts personnages, informés des dispositions de la cour, lui conseillèrent de ne rien tenter ; l'échec était sûr et la situation deviendrait pire qu'avant. On l'engagea cepen-

dant à demander une audience privée à la reine, comme visite de simple étiquette. La démarche lui semblait, dans ces conditions, sans raison d'être, il s'y refusa poliment.

Les hommes étaient intraitables; loin de se décourager, il prit le parti de traiter les choses avec Dieu et se plongea dans la prière. Son retour à Rome lui fournit l'occasion de trois pèlerinages. Le premier fut à Notre-Dame *del Pilar*, l'un des sanctuaires les plus vénérés d'Espagne. Ce passage à Saragosse, lui permettait en outre de présenter ses hommages à l'archevêque M<sup>sr</sup> Garcia y Gil. Le prélat lui fit vénérer, après le sanctuaire de Notre-Dame *del Pilar*, le lieu où avait été mis à mort par les hérétiques, Pierre d'Arbuez, canonisé depuis par Pie IX (\*). Le second pèlerinage fut celui de Manrèse; le P. Jandel y célébra la sainte Messe dans la grotte de saint Ignace, où les Pères jésuites le reçurent avec autant d'honneur qu'ils en auraient rendu à leur Supérieur général. Il put vénérer aussi, dans le couvent même des Dominicains, les souvenirs du saint Fondateur, qui y fit une grande retraite et y eut une vision très haute sur le mystère de la Trinité. De Manrèse, le P. Général fit une troisième excursion pieuse, à Notre-Dame de Montserrat, où il pria avec ardeur pour l'œuvre qui faisait l'objet de ses efforts. Il était accompagné du P. Enrich, dont nous avons parlé plus haut (p. 81). En passant à Gérone, il célébra la messe devant les reliques du B. Dalmace, ce grand imitateur de la vie solitaire de sainte Marie-Madeleine. Barcelone le vit ensuite et lui donna la consolation de prier devant les reliques de saint Raymond de Pennafort; mais il n'y put dire la messe. Depuis la destruction et l'incendie du couvent de l'Ordre, par les révolutionnaires de 1838, le corps du Saint est à

(\*) Pierre d'Arbuez, chanoine de Saragosse et inquisiteur, fut tué en 1485 par les Juifs et les Maures dans la cathédrale, au commencement de l'office de nuit, pendant que le chœur disait ces mots de l'Invitatoire qui semblaient se rapporter au crime des assassins : *Quadragesima annis proximus fui generationi huic, et dixi : semper hi errant corde.*

l'autel majeur de la cathédrale, où les chanoines seuls ont le privilège de célébrer.

Ce fut à Barcelone qu'il revit une dernière fois les deux pères Puig et Xarrié. L'entrevue fut des plus touchantes ; ces deux vieillards ne se lassaient point de lui baiser les mains avec une tendresse d'enfant.

De retour à Rome, le P. Jandel dans un minutieux rapport, rendit compte de la situation à Pie IX, qui accueillit avec la plus grande affabilité ces communications et promit tout son concours. Encouragé par ces paroles, le P. Jandel fit venir à Rome le P. Solla, afin qu'il exposât mieux de vive voix au Pape l'état des choses. Le concours des religieux de tout Ordre et de tout pays, pour le centenaire de saint Pierre, permettait au négociateur d'arriver sans éveiller les soupçons. Il représenta, en effet, à Sa Sainteté les maux graves qui résultaient pour les religieux espagnols de leur situation, surtout depuis l'expulsion. « Un gouvernement ombrageux leur avait défendu de recourir à leurs supérieurs et interdisait à ceux-ci de communiquer avec leurs sujets, qui se trouvaient ainsi comme des brebis sans pasteur, exposées à toute espèce de calamités, s'ils restaient dans leur patrie. Quant à mettre leur zèle et leur science au service d'autres Provinces de l'Ordre, comment y réussir, à moins d'intermédiaires influents et difficiles à trouver ? Que de malheurs sortis de cette impossibilité ! Que de jeunes gens forcés d'abandonner à mi-chemin leur vocation ! Que de profès qui, le jour où l'on put se reconstituer quelque peu, habitués à un autre genre de vie, manquèrent à l'appel ! »

Le Saint-Père s'émut à cette relation et, s'adressant au P. Jandel, il lui dit : « Pour moi, aujourd'hui même, je révoquerais la Bulle, mais il faut tenter encore d'obtenir le consentement de la reine Isabelle : espérons-le de sa piété. » Et il donna ordre au cardinal Antonelli de rédiger, dans ce sens, une note diplomatique pour la reine et son gouvernement. Le croirait-on ! Il fallut soutenir de lon-

gues discussions avec le Ministre d'Etat et ses conseillers. Selon eux, ce que la Bulle avait concédé à l'Espagne était un droit de la couronne ; y renoncer dépassait le pouvoir de la Souveraine. Du reste, quel inconvénient pour les missions dominicaines, si un Général étranger pouvait intervenir et susciter des conflits avec le gouvernement civil ! — Aux réponses péremptoires qu'on leur fit, tout ce qu'ils accordèrent, ce fut que, si la reine et son conseil renonçaient au privilège, le ministre ne ferait pas de son opposition une question de cabinet. En effet, la reine se prononça en faveur de la réunion ; mais les opposants, vaincus pour le fond, traînèrent en longueur la mise à exécution, si bien que le P. Jandel, en 1868, dut faire un rapide voyage de Paris à Zamora, pour s'y concerter avec le P. Romero, commissaire général d'Espagne, et activer par lui la conclusion. Nouvelle entrave ! La révolution de septembre 1868 éclate, laisse le trône vacant et suspend les démarches prêtes à aboutir. Comment parler à des révolutionnaires, d'un sujet qui intéresse les couvents, quand ils n'ambitionnent que de les détruire ? Cependant le P. Jandel ne perdait pas courage, et écrivait pour avancer vers le but lettre sur lettre. Quelle douce surprise pour les Pères espagnols, d'en recevoir une enfin, renfermant ces mots : « Réjouissez-vous, le jour s'approche où nous serons un seul bercail et un seul pasteur ! »

C'est qu'en effet, de son propre mouvement, et sans avoir plus recours aux négociations, Pie IX avait absolument arrêté en principe la réunion, quoique la promulgation de la Bulle décisive *Religiosorum Ordinum*, à cause des formalités, dût être retardée jusqu'au 15 juillet 1872 :

« Les Ordres religieux, y dit le Pape, institués par des hommes très saints et animés du souffle de l'esprit de Dieu, entourent merveilleusement l'Eglise comme autant de cohortes d'intrépides soldats, et, par leurs beaux exemples de piété, de vertu, de charité, de doctrine, ils méritèrent toujours bien de la société ecclésiastique et civile ; aussi

ont-ils toujours fait les délices des Pontifes romains qui n'ont cessé de veiller avec le plus grand zèle à leur prospérité. Et nos prédécesseurs ont rempli cette tâche avec d'autant plus d'application, que les adversaires haineux de la lumière et de la vérité, mettaient plus d'acharnement à renverser ou affaiblir ces vaillants défenseurs de l'Eglise.

« C'est ce qui fait qu'au commencement de ce siècle, l'ennemi ayant déclaré une guerre acharnée à l'Eglise et tendu toutes sortes d'embûches aux Ordres réguliers, Pie VII, d'immortelle mémoire, ne négligea rien pour les préserver de la ruine. Mais voulant condescendre aux désirs du roi catholique, Charles IV, considérant d'autre part la prospérité des Ordres religieux en Espagne, et pesant certaines difficultés et circonstances spéciales, il accorda, en vue d'éviter de plus grands maux, que, tant que les Généraux des réguliers seraient d'une autre nation, l'Espagne aurait un vicaire général indépendant. Mais maintenant que ce royaume jadis si florissant, est tombé dans l'état le plus malheureux et que les familles religieuses y ont été, par décret de l'autorité publique, dépouillées de leurs biens et exterminées, les causes qui avaient mû notre prédécesseur n'existent plus. Aussi le Commissaire général d'Espagne et les Pères des Philippines nous ont-ils demandé d'être replacés purement et simplement sous l'autorité du Maître général.

« Nous donc qui, dans les angoisses et les sollicitudes qui nous pressent, n'avons en vue que la gloire du Nom divin et l'utilité de l'Eglise, voulant témoigner à la famille de Saint-Dominique, qui renferme tant d'hommes illustres et a si bien mérité des intérêts catholiques, un témoignage de notre affection paternelle, nous replaçons toutes les maisons, hospices, collèges des Frères-Prêcheurs, présents et futurs, avec tous les religieux dudit Ordre, en Espagne et dans les possessions espagnoles, sous la juridiction du Maître général résidant dans notre auguste Ville, selon les lois du même Ordre, nonobstant la Bulle de Pie VII,

*Inter Graviores*, et toutes autres constitutions apostoliques.

« Donné à Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 12 juillet 1872, de notre Pontificat l'an 27<sup>e</sup> (\*).

F. Card. ASQUINI.

Assuré de ce précieux résultat, le P. Jandel regarda comme rien toutes ses fatigues, et tournant vers Dieu des yeux pleins de reconnaissance, il sentit venir sur ses lèvres les accents du saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis*. Ce sentiment transpire dans plusieurs de ses lettres intimes, et il se sentit porté à en faire part à tout l'Ordre en lui annonçant par une circulaire, l'évènement joyeux. Il traça lui-même l'idée de cette circulaire ; mais ayant à se mettre en route, il laissa le soin de la rédiger au Père Bianchi ; elle ne parut qu'au mois d'août, quand le P. Jandel était déjà en Suisse. Il y rappelle que, depuis dix ans, cette réunion fait l'objet de ses désirs, le but de ses efforts. Un pays si riche de gloires, depuis saint Dominique jusqu'aux derniers martyrs du Tonkin, méritait de ne pas rester plus longtemps détaché du gouvernement général de l'Ordre, pour des raisons politiques sans valeur sérieuse. La sollicitude de Pie IX vient enfin de surmonter les obstacles, Dieu le voulant ainsi, pour réserver à ces dernières années, si fécondes en calamités, une très grande consolation...

La joie que la circulaire apporta à tout l'Ordre eût été sans mélange, si elle ne se fût terminée par ces belles mais significatives aspirations : « Quant à nous, vénérables Pères et très chers Frères, puisque nous avons eu le bonheur par la grâce divine, de vous transmettre en peu de mois la nouvelle de deux faits longtemps désirés : la réédition, dans une disposition meilleure, du code de nos

(\*) Cette Bulle ne concerne que les Frères-Prêcheurs. D'autres Ordres vécurent longtemps après, en Espagne, et il y en a encore, sous le régime d'un supérieur espagnol indépendant.



lois, et le rétablissement d'une entière unité dans le régime de l'Ordre, nous ne pouvons nous empêcher de lever les yeux de notre âme vers ce Dieu qui a *multiplié sa magnificence, et se tournant vers nous, nous a consolés* ; et nous redisons les paroles du saint vieillard Siméon : *Maintenant, Seigneur, laissez aller en paix votre serviteur, car mes yeux ont vu votre salut.* »

Une réflexion de ce genre s'était déjà glissée dans sa préface au volume des Constitutions, mais était passée plus inaperçue : « Voilà bientôt vingt-deux ans que nous avons été promu au généralat ; nos cheveux blancs et d'autres signes nous avertissent, que notre corps va bientôt se réunir à la terre d'où il est sorti, tandis que notre esprit remontera vers Dieu son centre. Puissions-nous, par les Constitutions que nous vous présentons, *quoique défunt, vous parler encore.* »

Le P. Jandel eut en effet un certain temps à l'avance, de forts pressentiments de sa fin. Ils se trahissaient par une bienveillance plus touchante envers les religieux venus de loin, pour conférer avec lui sur les intérêts de l'Ordre. Non content de les combler d'attentions pendant le séjour et de les saluer cordialement au départ, il voulait les accompagner jusqu'au chemin de fer (\*); et pour l'un d'eux, il fit servir le café chez lui après le repas, chose qui dérogeait complètement à ses habitudes de pauvreté et de mortification. Il semblait vouloir leur dire par là : « Je crains de ne plus vous revoir, mes enfants ; souffrez donc que je redouble envers vous les marques de mon affection. »

(\*) Un de ces religieux se sentit particulièrement touché d'un tel témoignage de bienveillance, et son cœur n'en perdit plus le souvenir. Venu à Rome pour y compléter ses études, et promu à l'office de Lecteur, il repartit pour Gratz en passant par Lorette. Le P. Jandel, au moment de lui dire adieu, songea à s'informer s'il avait son *celebret* en règle, pour ne pas s'exposer à être privé de dire la messe en chemin. Précisément, les lettres qu'il portait, à cause de leur ancienne date, n'étaient plus valables. A la hâte et au crayon, dans la gare même, le P. Jandel renouvela l'attestation, ceux qu'il présumait devoir l'inspecter connaissant son écriture. Ce religieux était le P. André Frühwirth, devenu en 1891 Maître-

Ce qui est plus étonnant, c'est sa conversation avec la religieuse de Marino chargée de son vestiaire. Quoiqu'elle entrât assez bien dans ses vues de pauvreté, unies à une propreté remarquable, elle s'était autorisée d'elle-même à mettre au rebut un vieux vêtement, espérant qu'il n'y penserait plus. Mais le Père avait bonne mémoire, et au bout d'un certain temps l'habit fut réclamé ; ce qui donna lieu au dialogue suivant : « *Je vous en prie, dit le Père général, en insistant, arrangez-le de votre mieux ; cela me suffira pour ces quelques jours où Notre-Seigneur doit me tenir en vie. — Mais, répond la religieuse, il n'est pas convenable que Votre Paternité soit vêtue de la sorte. — Il faut se détacher de cette terre, et j'ai dit au frère Nicole de ne plus me faire d'habits neufs ; ceux que j'ai suffisent. — Vous sentiriez-vous malade ? Je ne partirai pas d'ici que vous ne me l'ayez dit. — Je me sens bien, et mieux qu'auparavant. — Et cependant vous croyez que vous mourrez d'ici à quelques mois ? — Peut-être que oui..... Il faut faire la volonté de Dieu..... S'il le veut..... que sa volonté s'accomplisse.* (En disant ces derniers mots il éleva les bras vers le Ciel, et sa voix prit un accent d'allégresse.) — *Mais enfin, êtes-vous sûr de mourir prochainement ?* » — Il resta quelque temps pensif et poursuivit : « *Je ne suis pas prophète, pourtant je le dis ainsi ; je suis au terme, il n'y en a pas pour longtemps. Mais n'en parlez pas à la Communauté. Il faut incliner la tête devant les vouloirs de Dieu. Peut-être que plusieurs d'entre nous s'en iront.* » — Quand la religieuse sor-

Général de l'Ordre. Aussi l'on ne s'étonne pas de l'entendre dire, à la fin de sa première circulaire à tout l'Ordre, déjà citée plus haut : « Nous ne voulons cependant pas conclure sans vous manifester notre intention de marcher avec soin et diligence, autant que nous le pourrons, sur les traces de notre très illustre Prédécesseur, Frère Alexandre-Vincent Jandel. Certes, nous aimons à dire avec lui : *Rien ne nous est plus à cœur que de voir, pour la gloire de Dieu et la dilatation de l'Eglise, notre Ordre refleurir et se renouveler dans son ancienne ferveur. Nous sommes résolu de nous consacrer tout entier à cette fin, et d'y employer les efforts des Frères de bonne volonté.* » (Rome, 9 nov. 1891.)

tit du parloir, ses sœurs, voyant sa physionomie bouleversée, l'accablèrent de questions; mais elle tint ferme et n'expliqua rien pour lors.

D'où venaient au Père ces pensées? Une lumière intérieure lui faisait-elle entrevoir avec sa mort, celle de plusieurs personnages éminents de l'Ordre? Quelque âme favorisée de Dieu avait-elle été chargée de le préparer au grand passage? Croyait-il à quelque révolution violente, dans laquelle il espérait trouver le martyr? Les germes de sa maladie mortelle, encore impuissants à se manifester au dehors, faisaient-ils arriver jusqu'à son âme, de ces impressions vagues qui sont des avertissements? Dieu seul le sait. Toujours est-il que, dès lors, son détachement du créé fut plus entier, son esprit de prière plus soutenu, ce mélange de joie et de tristesse qui révèle l'âme mûre pour le Ciel, plus expressif. Mais quel que dût être l'avenir, il voulut rester jusqu'au bout l'homme du devoir; aussi ses derniers mois furent des mois remplis.

Le 1<sup>er</sup> juin 1872, il quitta Rome pour aller visiter le couvent de Corbara, en Corse. Placé sur une hauteur, en face de la mer, au milieu d'une nature à la fois austère et riante, ce couvent lui plaisait; et il désirait consoler par sa présence les religieux qui s'y préparaient aux missions. Pendant le séjour, sa santé parut excellente, et, quoique ses anciennes maladies non moins que ses grands travaux l'autorisassent à user de dispense, il se crut capable de sortir d'un état d'exception qu'il ne subissait qu'en gémissant. Il se mit donc à observer comme les autres l'abstinence quotidienne, et à suivre même l'office de nuit. Ce fut une grande joie pour lui. Il écrivait: « Je commence à revivre, dans la paix de cette solitude, au milieu de cette bonne petite communauté; ma tête va beaucoup mieux; j'avais grand besoin de ces quelques jours de repos, qui par malheur s'écoulaient vite; en voilà déjà plus de la moitié de passés..... Je vous avoue pourtant que parfois je crains de trop me déshabituer de la maladie

et de la souffrance ; j'aurai ensuite à les trouver bien plus pénibles, quand il plaira à Notre-Seigneur de me les renvoyer. Mais à chaque jour suffit sa peine, et mieux vaut profiter du présent sans s'inquiéter du lendemain. Que savons-nous d'ailleurs si nous aurons ce lendemain, surtout par le temps qui court ? Demandez, s'il vous plaît, à la bonne Signora Rosa (en lui faisant mes compliments), si elle pourrait me procurer une relique de S<sup>te</sup> Philomène. »

A Corbara, il édifia donc les religieux, les instruisit, exhorta les tertiaires dispersés dans le monde, reçut les amis du couvent qui venaient le visiter ; et déjà il était temps de retourner à Rome (\*).

Dans le voyage, un malaise général s'empara de lui ; on le vit rentrer à la Minerve pâle et abattu. C'était la maladie de foie qui apparaissait ; dès les premiers jours elle se montra menaçante. La situation de plus en plus inique faite aux Ordres religieux, n'était guère propre à en arrêter les progrès ; et une peine intime dont il garda le secret, mais qui venait de sa sensibilité pour les intérêts de Dieu, acheva de combler la mesure. « Ce sont vos travaux pour vos enfants qui vous ont mis dans cet état, lui dit une personne ? » — Il se contenta de répondre gravement : « Cela... et autre chose..... » — Tous, en le voyant, reconnurent avec tristesse que le mal était très grave : plusieurs le jugèrent sans remède.

(\*) Ce fut à Corbara, mais dans une de ses précédentes visites, qu'eut lieu le fait suivant où paraît sa sollicitude pour le soin des malades. Un religieux, atteint de phtisie, était chaque jour dispensé de l'abstinence. Le frère, chargé d'aller tous les matins faire la dépense à l'île-Rousse, rapportait donc régulièrement la viande destinée à son repas. Mais un jour, plus accablé de commissions, il oublia le malade et ne s'en aperçut qu'arrivé au couvent. Que faire ? Recommencer la course eût été très fatigant, et le malade n'eût diné que le soir. Le P. Jandel se trouvait sous le cloître partageant la peine du frère dépensier, du procureur et de l'infirmier ; quand voici partir du mont Saint-Ange, qui domine le couvent, une volée de pigeons dont l'un, comme si quelque chasseur l'eût atteint, tombe mort près des Pères : *Voyez la Providence ?* dit le P. Jandel. — De suite, on ramasse le pigeon qui se trouve de bonne qualité, et avec lequel le cuisinier fait un peu de bouillon, plus un excellent plat.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### DERNIÈRE MALADIE. — SÉJOUR EN SUISSE

Derniers travaux à Rome. — *Così si prega.* — Voyage en Suisse, nuits sans repos, fatigue à dire la Sainte-Messe. — Courage au travail, *le boulet du forçat.* — Conduite envers le médecin protestant de Nyon, étonnement de celui-ci. — Inappétence. — Promenades en voiture, ses impressions de promenade. — Voyage d'Estavayer. — Tout inutile ; total abandon. — Avertissements, mort du P. Celle et du docteur de Nyon. — Retour décidé, cas de conscience. — La fête du Rosaire à Saint-Jean de Maurienne. — Passage à Turin, visite de M<sup>r</sup> Ghilardi, impressions de M<sup>r</sup> Pampirio. — *Je suis à mon poste.*

Le changement d'air, qui avait sauvé le P. Jandel de plusieurs autres maladies, lui souriait comme le meilleur traitement contre celle-ci, qui prenait des allures menaçantes. Mais, religieux toujours exemplaire, il n'avait que de la répulsion pour les déplacements trop faciles et les voyages d'agrément. Il songea donc à utiliser sa sortie de Rome en visitant la province d'Angleterre qui l'appelait de tous ses vœux. Cependant, il voulut finir auparavant certains travaux que son zèle ne lui permettait pas de renvoyer à plus tard. Ces délais, dans les grandes chaleurs, favorisaient les progrès de la maladie ; ils permirent du moins au P. Jandel de célébrer encore une fois, à Rome, la fête de saint Pierre et de saint Paul. Il fit sa visite ordinaire à la Confession de Saint-Pierre ; et longtemps il y pria, appuyé sur la balustrade de marbre. Quand il se releva, une femme de la foule, frappée de son recueillement, et de la dévotion dont sa figure, déjà bien décomposée, était empreinte, fit à haute voix cette remarque : « Voilà comment on prie ! » Et, se retournant vers ceux qui l'en-

touraient, elle poursuivit : « Apprenons, nous aussi, de ce saint religieux, à prier comme il faut (\*). »

Dans les premiers jours de juillet, le Pape, consulté, donna son avis sur les projets de voyage : le départ pour l'Angleterre lui semblait inopportun ; il conseillait de préférence un séjour dans les montagnes, à proximité de l'Italie, afin qu'au premier péril, le chef d'Ordre fût là. Le P. Jandel, vrai fils d'obéissance, résolut donc d'aller passer quelques semaines en Suisse, chez M. l'abbé Gignoux, curé de Nyon, collaborateur zélé de M<sup>sr</sup> Mermillod, le vaillant évêque de Genève, depuis cardinal ; et, comme lui, dévoué tertiaire de Saint-Dominique (\*\*). Le malade se dirigea à petites journées vers Nyon, en quittant Rome le 18 juillet, après avoir institué le P. Bianchi, son Vicaire général, et en s'arrêtant successivement chez les Pères de Florence, de Bologne, de Turin et de Saint-Jean de Maurienne.

Au presbytère de Nyon l'attendait une hospitalité cordiale sans affectation, soigneuse sans étiquette ; son genre de vie y fut bientôt organisé de manière à donner place aux exercices de piété, aux travaux d'administration et aux soins prescrits par le docteur.

Ses nuits sans repos étaient un vrai supplice redoublé par des démangeaisons intolérables ; la lumière du matin lui arrivait comme une délivrance, et il se levait tout anéanti, pour célébrer la Sainte Messe. C'était sa grande consolation ; une journée sans messe lui semblait une terre déserte, sans soleil et sans vie. A l'autel, la violence qu'il se faisait pour aller jusqu'au bout, lui causait une

(\*) « Così si prega... impariamo, anche noi, da questo santo frate, a pregar come si deve. »

(\*\*) Le cardinal Mermillod appréciait beaucoup le P. Jandel, et vint le visiter une dernière fois à Nyon, pendant sa maladie. Ils s'étaient occupés ensemble de diverses questions concernant l'Eglise et la Papauté, entre autres d'un projet d'union pour la défense des intérêts catholiques, ayant son centre à Genève, et qui eût fait appel aux hommes de zèle, de toute nuance et de toute nationalité.

sueur froide; c'était vraiment un *sacrifice* où il s'immolait par la souffrance, *seipsum maclabat*; et, rien que pour donner la sainte communion à quelques fidèles, il lui fallait un surcroît d'énergie. Mais son désir de contenter leur dévotion, lui rendait du courage.

Souvent, force lui fut de composer avec la maladie, en se privant d'un certain nombre de messes. Alors il se réservait pour les jours dédiés aux Apôtres ou à la Très Sainte Vierge. On reconnaît bien à ce choix, le signe du vrai Frère-Prêcheur, apôtre de Jésus, enfant privilégié de Marie; et dans cette double préférence, toute la piété, toute la foi du Père se trouvaient renfermées. Il prévoyait aussi les fêtes de quelques âmes confiées à sa direction, et les prévenait que ces jours-là, leurs intentions seraient les premières recommandées à l'autel. Ou bien encore, il s'efforçait de célébrer le saint Sacrifice quand on faisait pour lui des prières publiques; car il aimait à s'y unir, comme pour trouver dans la piété des autres un supplément à sa propre ferveur. De là sa fidélité à remercier avec effusion tous ceux qui l'aidaient de leurs suffrages. « Je suis reconnaissant, écrivait-il, de tant de prières que l'on fait pour moi de tous côtés. Je compte beaucoup sur leur efficacité, encore plus pour l'âme que pour le corps, et ce ne sera pas la faute de tant de bonnes personnes, si je ne reviens pas à Rome *sanus et sanctus*. Ne m'oubliez pas auprès de tous nos Pères et amis, dont je ne puis chaque fois répéter les noms. » — « Je suis aussi touché que reconnaissant, dit-il un autre jour, de l'intérêt si plein d'affectueuse sollicitude, que partout dans l'Ordre, on prend à ma santé. Je voudrais pouvoir mieux le mériter. » — Et une autre fois : « Merci du Triduum que vous commencez aujourd'hui pour moi à sainte Catherine; je m'y unirai de mon mieux. »

Lui aussi priait beaucoup pour l'Ordre. Car, au milieu des envahissements de la maladie, le néant des ressources humaines lui apparaissait dans toute sa profondeur. Il

appréciait mieux alors le rôle de la prière, comme auxiliaire indispensable de l'action des supérieurs, comme lien de charité entre eux et leurs sujets; et il exprimait le désir que les prélats réguliers appliquassent souvent le sacrifice de la Messe pour leurs religieux : « Le Saint-Siège, observait-il, n'a pas voulu déterminer le nombre de jours obligatoires. Mais ses réponses supposent bien que l'obligation est réelle. » Après sa messe, le malade cherchait sur son lit un peu de repos; et quand il se relevait, c'était pour se mettre au travail.

Tant qu'il avait été assez bien de santé, il avait pu soutenir vaillamment la surcharge des affaires; on eût dit qu'il s'y jouait. Mais la maladie, en lui retirant les forces, le rendit inégal à la tâche : « Jamais, » écrivait-il, « je n'ai si bien senti le fardeau de la supériorité. C'est le *boulet du forçat*, qu'il lui faut traîner partout avec lui. » Il disait ainsi; mais en vérité, loin de traîner son fardeau, il le portait toujours avec la même noblesse et avec un accroissement d'amour. Si ce n'est que l'amour passait tout entier en actes de courage pratique, au lieu de se répandre en flots de douceur. « Tous les médecins, disait-il à une personne qui lui recommandait de se ménager, s'accordent à poser pour première condition, l'absence de toute préoccupation pénible et un complet repos d'esprit. Jugez si cela m'est possible! Il faudrait commencer par renoncer à ma charge, ce que je regarderais, dans les circonstances présentes, comme une honte et une lâcheté. Grâce à Dieu, on ne se fait pas religieux pour être *longævus super terram* (favorisé d'une longue vie sur terre) (\*); et l'on n'est pas fait Général pour abandonner ses troupes au plus fort de la mêlée, sous prétexte de se réserver pour une meilleure occasion. Il en adviendra ce qu'il plaira à Dieu. »

Quand il avait réussi à dicter une lettre entière, c'était

(\*) Exod. XX, 12.



un soupir de satisfaction; et quelque oraison jaculatoire montait de son âme vers Dieu; on l'entendait surtout répéter : *Mon Jésus, miséricorde!* (\*) Alors une petite heure de l'office, une courte lecture, sa visite quotidienne au Très Saint-Sacrement, une dizaine de chapelet, une lettre à sa famille, un tour au jardin, servaient à lui détendre l'esprit, et il venait se remettre à la tâche.

Que dire maintenant de son attitude dans la maladie? Obéir au médecin par principe de foi; s'abandonner entièrement à Dieu pour le résultat du traitement: telles étaient les deux grandes lignes de conduite entre lesquelles il marchait sans dévier.

Le docteur Lambossy, médecin protestant qui le soignait, comprit du premier coup d'œil la gravité du mal, un de ses amis venait d'en mourir. Mais l'état moral du malade présentait à ses yeux un cas bien étrange. Ce n'était ni le stoïcisme du philosophe, ni la rudesse du soldat, ni la délicatesse des personnes du monde. Dans un assemblage inexplicable, se trouvaient réunis, une nature très sensible et la vigueur d'une âme qui avait des sourires dans la douleur; une activité pleine de projets et un dégagement absolu de toute chose; une docilité d'enfant, faisant place tout d'un coup à une résistance calme, quand il s'agissait de prescriptions contraires à l'esprit de pauvreté. D'où venait ce mélange inconnu, de vivacité et de recueillement, de force et de bonté, de politesse exquise et d'attachement à des vertus d'un autre âge? Le docteur étudiait ce problème et en l'étudiant il admirait son malade, et il finit par l'aimer. Aussi le soigna-t-il avec un dévouement empreint de vénération.

Le P. Jandel tenait les Pères de Rome au courant des diverses phases du traitement. Les premiers jours sont pleins d'espérance. « Depuis mon arrivée, » écrivait-il, « l'ensemble des symptômes paraît indiquer que le mal

(\*) Oraison jaculatoire très familière à saint Léonard de Port-Maurice.

est en voie de décroissance. Le médecin est fort satisfait, mais il n'ose pas encore chanter victoire. » Quelques jours après, les espérances sont moins accentuées : « Le médecin paraît satisfait, mais il convient que l'amélioration sera lente, et m'avertit de ne pas m'attendre à être entièrement guéri dans six mois. » Une troisième lettre est moins consolante encore : « Ma santé est toujours dans le *statu quo*, et je ne puis retrouver ni l'appétit. ni le sommeil. »

L'inappétence et l'insomnie étaient, en effet, les deux ennemis contre lesquels le médecin luttait constamment. « Mille fois merci, écrivait le malade, pour la bénédiction du Saint-Père. Elle a été suivie de la première nuit de sommeil que j'aie eue depuis trois semaines. Samedi, je me sentais notablement mieux ; mais hier, vers midi, j'ai été pris subitement d'une colique hépatique qui m'aurait sérieusement alarmé, si le médecin ne m'eût prévenu dès le premier jour, que j'avais à m'y attendre. » Cette crise fut réellement terrible ; il avoua qu'un second accès aurait suffi pour l'avertir de sa mort prochaine. Un autre symptôme, qui l'effraya moins, fit faire au docteur un geste d'effroi ; c'était un commencement de vomissement. Le lendemain, le Père en informait ses religieux en quelques lignes : « Je ne saurais vous dire combien je suis touché des prières que l'on fait pour moi. J'ai eu le regret de ne pouvoir m'y unir complètement ; le médecin ne m'a pas permis hier de célébrer la sainte Messe. La journée de vendredi avait été mauvaise ; il y avait eu un peu de vomissement, et le soir nous avons appliqué trois nouveaux moxas. » La cautérisation était, en effet, le grand moyen sur lequel le médecin comptait pour la réaction. Il y eut recours souvent, et le malade la supporta toujours avec beaucoup de patience ; une forte douleur lui coûtait moins que l'incertitude dans laquelle il lui fallait rester.

Au milieu de tant d'essais, le sommeil devenait de plus en plus rebelle. D'autre part, l'appétit faisait complètement

défaut au Père. On lui préparait certains mets plus simples qui lui rappelaient ses souvenirs d'enfance. A les voir, il croyait qu'ils allaient lui plaire, vain effet de l'imagination ; dès qu'il les goûtait, c'était même répugnance que pour tous les autres. La domestique du curé, Savoisienne pieuse et dévouée, essayait pourtant ses plats les meilleurs. Un jour, elle paraissait réussir ; le Père mangeait mieux. C'était, au presbytère, tout un événement dont le bruit allait jusqu'à Rome ; de Rome revenait bientôt, pour la bonne fille, quelque image pieuse, dont le Père accusait réception en ces termes : « La domestique est enchantée de son image, surtout de ce qu'elle représente la Vierge de Rimini qui a remué les yeux. Mais on l'a menacée que si je retombais dans le dégoût, ou lui reprendrait l'image, ce dont elle a grand'peur. » Toutefois, ces épisodes, mis en scène par le désir d'intéresser et de réjouir les absents, étaient plus importants sur le papier qu'en réalité. Aucune amélioration sérieuse ne se soutenait plus d'un ou deux jours.

On essaya des promenades en voiture. Elles répugnaient au P. Général, comme un bien-être réservé aux riches de la terre ; mais il céda à l'ordre du médecin et sortit chaque jour dans la campagne environnante, excepté le dimanche, pour ne pas scandaliser les protestants en employant ce jour-là les hommes de service. Ce fut l'exercice qui lui procura le plus de soulagement et de dilatation. Il y avait eu, dès sa jeunesse, on s'en souvient peut-être, certaines affinités entre les régions de son âme et cette nature primitive des montagnes de la Suisse, vigoureuse, fraîche, belle sans artifice : ces grands horizons dominés par le mont Blanc cadraient bien avec sa pensée constante des attributs de Dieu ; et ces lacs transparents offraient une fidèle image de la limpidité de son âme. La première fois qu'il les revit, en revenant en Suisse comme malade, il s'arrêta un bon moment entre deux petites Heures pour contempler ; et il se retournait vers les étrangers de son compartiment, comme

pour échanger avec eux, les sentiments d'une admiration qu'il croyait chez tous aussi vive que chez lui. Cette vue de la nature le reportait même au-delà de sa jeunesse, et les jours de son enfance repassaient en souriant devant ses yeux. D'autres fois, au contraire, dans le cours de la promenade, c'étaient les pensées de la patrie céleste qui venaient à sa rencontre; et alors, détournant les yeux du paysage, il méditait comme des avertissements à son adresse, ces paroles qu'il rencontrait dans l'office du jour : *« Mieux vaut une bonne réputation que des parfums précieux. Mieux vaut le jour de la mort que celui de la naissance. Mieux vaut aller à la maison du deuil qu'à la maison du festin; car, dans la première, la fin de tous les hommes nous est mise devant les yeux, et le vivant pense à ce qu'il en sera bientôt de lui (\*) »*.

Voyant que la promenade n'amenait pas plus d'amélioration que tous les autres moyens employés jusque-là, le docteur ne put dissimuler son désappointement et ses craintes. Comme médecin, il n'osait plus garder l'espérance; comme ami, il ne pouvait se résoudre à l'abandonner; il cherchait donc dans sa science et son zèle, des remèdes plus efficaces, mais ne les trouvait pas. Ses inquiétudes se reflètent dans la correspondance du Père, par ces mots : « Hier, mon docteur se reprochait presque de m'avoir trop ménagé, disant qu'il aurait traité d'une manière plus énergique un malade qu'il aurait eu moins à cœur; mais il m'avait trouvé si faible, qu'il n'avait pas cru pouvoir procéder avec trop de précautions. » Une autre lettre est plus expressive encore : « Je ne puis rien vous préciser de nouveau; mais s'il me fallait rester à Nyon jusqu'à complète guérison, je courrais gros risque de ne pas en revenir cette année; car j'avance à pas de

(\*) *Melius est nomen bonum quam unguenta pretiosa; et dies mortis die nativitatis. Melius est ire ad domum luctûs, quam ad domum convivii: in illa enim finis cunctorum admonetur hominum, et vivens cogitat quid futurum sit (Prov. Lect. Fer. IV post 2<sup>am</sup> D. Aug.).*

tortue, et de temps en temps d'écrevisse. D'ailleurs le médecin m'a dit, dès le principe, qu'il me faudrait six mois pour me guérir... Du reste si je guérissais, la commune et l'internationale pourraient bien se charger de m'envoyer à l'autre monde d'une manière plus expéditive. Ce serait la plus grande grâce que le Seigneur pût m'accorder et que je pusse moi-même ambitionner, si je ne m'en sentais pas indigne. »

Au fond, le pauvre médecin aurait voulu faire pressentir la fatale issue, sans avoir besoin de prononcer un arrêt auquel résistait son bon cœur. Il permit au malade de se rendre à Estavayer chez l'aumônier des dominicaines, pour voir si le changement d'air amènerait quelque résultat. Pie IX fut informé de ce déplacement et en souhaitant que le malade en éprouvât du bien, il ajouta, comme presque toujours, son mot plaisant : « Au moins qu'il n'aille pas en Allemagne, se faire bâtonner par Bismarck ! »

Le voyage d'Estavayer se fit assez doucement, bien que le Père, résistant aux désirs du médecin, eût refusé de prendre les premières places en chemin de fer. L'accueil fut ce que l'on devait attendre de religieuses charitables, fières de recevoir le représentant de leur Patriarche saint Dominique, et désireuses, à force de soins, de lui rendre la santé. Il célébra près d'elles, les fêtes de saint Augustin et de sainte Rose de Lima. Cependant, après un semblant d'allègement causé par la secousse et la distraction du voyage, le mal chronique revint plus obstiné que jamais.

Le P. Jandel ne se le dissimulait pas ; il décida le retour à Rome. « Autant, dit-il, il me tardait d'en partir, autant il me tarde aujourd'hui de rentrer au couvent. N'ayant jamais passé une semaine chez les séculiers, sinon pour le ministère, je me sens comme le poisson hors de l'eau ; et malgré les soins délicats dont je suis entouré, j'y gagnerais la nostalgie. Ensuite j'ai toujours regardé comme un si grand malheur pour un religieux de mourir hors du couvent, que si, par quelque indisposition, même sans danger, je ve-

nais à me trouver alité, la peur de ne plus pouvoir me mettre en voyage suffirait pour aggraver le mal... Je serai bien content de retrouver à mon retour le bon P. Larroca. Je crains que, pendant l'hiver, sa cellule ne soit très froide pour lui ; mais nous n'avons rien de mieux ! » Ces dernières lignes font allusion au choix qu'il avait fait du P. Larroca, aussitôt après la réunion des Provinces d'Espagne, comme *Socius*, pour correspondre avec elles. Il l'estimait en effet beaucoup. En parlant de l'élection du futur Général, il émit même à Estavayer la pensée que, pour honorer les Provinces revenues à l'unité, il serait louable de prendre parmi leurs membres le nouveau Supérieur, et que, dans ce cas, le choix du P. Larroca se recommandait de lui-même.

Arrivé à Saint-Jean de Maurienne, il dicte ces courtes lignes, où la grâce seule parle, dans une âme absolument détachée de tout : « Je ne puis que renouveler tous mes remerciements à nos Pères, pour le Triduum et les messes célébrées à mon intention. Ici j'ai invité nos religieux à s'y unir, et je m'y unis moi-même comme je puis, d'une manière toutefois un peu passive ; car je vous avoue que j'éprouve une répugnance invincible à demander ma guérison... Tous les religieux, ajoute-t-il, s'accordent à me trouver aussi mauvaise mine que quand je suis parti. Le compliment n'est pas flatteur : je crois au moins qu'il est vrai. »

Et voici que Dieu lui-même prend soin de donner, aux avertissements de la maladie, une nouvelle autorité. On apprend au P. général la mort du P. Celle, ex-Provincial de Lombardie : une congestion cérébrale, causée par l'excès des travaux apostoliques et accompagnée de scrupules terribles, l'a fait passer par des états lamentables et conduit en peu de jours au tombeau (\*).

(\*) Le P. Hyacinthe Celle mourut à Gênes, âgé de soixante-trois ans, après avoir prêché 27 carêmes dans les plus célèbres villes d'Italie, et en particulier devant la cour royale de Turin. Avant que la réunion de

« Vous ne sauriez croire, écrit à cette nouvelle le P. Jandel, la peine que me cause la mort de l'excellent P. Celle. C'était un des religieux que j'aimais et que j'estimais le plus. Qui m'eût dit, il y a deux mois, que je ne le retrouverais plus à Bologne ! Mais, du moins, il a été jusqu'à la fin le bon et fidèle serviteur, et *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (\*).

Il revient à peine de l'impression causée par cette perte, qu'il apprend celle de son médecin de Nyon, le digne docteur Lambossy, dont il lui semble entendre encore la voix et considérer la physionomie pleine de bonté. Il en a le cœur navré et s'exprime de la sorte : « Une mort qui, en m'affligeant aussi ne melaissent pas les mêmes consolations que celle du P. Celle, c'est la perte de mon pauvre docteur de Nyon. Il vient d'être foudroyé par une congestion cérébrale à laquelle il n'a survécu que quelques heures, sans reprendre connaissance. *Les jugements de Dieu sont des abîmes !* »

En effet cet homme, élevé dans la vraie foi, eût été un chrétien sans reproche. Protestant de naissance, il aimait l'Eglise catholique : quand il reçut à Nyon la bénédiction de Pie IX pour les bons soins prodigués au P. Jandel, on vit couler ses larmes : il était le premier à avertir le prêtre catholique, du péril de mort où ses malades se trouvaient ; et cependant il restait ce qu'il avait été ! La sainteté de l'Eglise pouvait-elle ne pas se poser devant ses yeux, au moins comme un problème digne de le préoccuper ?

L'Espagne fût imminente, le P. Jandel l'avait indiqué à quelques intimes, comme l'un des plus dignes d'être promu au Généralat. On cherchait, pendant sa dernière maladie, à le rassurer dans les tourments de conscience où le jetait sa raison troublée, en lui citant les décisions de saint Thomas, qu'il aimait tant, dont il avait si longtemps enseigné la doctrine : *Oui*, répondait-il, *c'est vrai pour les autres ; mais ce n'est pas vrai pour moi*. Dieu, afin d'augmenter ses mérites, permettait que toutes les ressources de la charité et de la science fussent impuissantes à lui venir en aide dans ses angoisses. Il faisait son purgatoire ici-bas.

(\*) Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur (Apoc.).

cuper ? Renvoyait-il à un avenir incertain ces graves et pressantes questions dont l'éternité dépend ? Mystère intime devant lequel le P. Jandel s'arrêtait soucieux ! Il espérait voir le docteur à Rome, et là, grâce aux influences surnaturelles dont la Ville sainte surabonde, aborder la question. En un instant la mort avait renversé ce projet de zèle. Ah ! quel malheur, quand la base de la foi manque dans les institutions d'un peuple, et qu'il faut recourir à de pauvres conjectures pour bien augurer du salut d'une âme ! Cependant la miséricorde de Dieu renferme, comme sa justice, des trésors inconnus. Dans ces trésors, les prières du P. Jandel entrèrent pendant soixante jours. Notre-Seigneur en aura sans doute tenu compte au médecin charitable, en le traitant selon sa clémence.

On approchait alors de la fête du Très-Saint Rosaire. La Vierge Marie voulut la marquer d'un rayon de joie.

« Notre vénéré malade, écrivait le P. Ligiez, a voulu, et, par la grâce de Dieu, a pu sans trop en souffrir, inaugurer notre belle procession et en suivre le premier trajet de notre église à la cathédrale, et de la cathédrale à notre église, devant laquelle elle devait repasser pour monter à Bonne-Nouvelle. Cette montée d'un kilomètre, eût été au-dessus de ses forces : il s'est contenté d'attendre, en se reposant, le retour du pieux cortège, pour lui donner dans notre chapelle, la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Il ne se trouve pas plus mal de cette belle part qu'il a prise à la fête. » Pour la couronner, le Saint-Père envoya, au malade et à tous ses fils, la bénédiction apostolique ; ce fut donc encore un beau jour.

Mais le froid commençait à régner dans ces montagnes ; le Père dut hâter son départ pour Rome, et consentit enfin à appeler près de lui, pour le soigner, un religieux de l'Ordre qui, dans le monde, avait exercé longtemps la médecine. C'est dans les termes les plus humbles, qu'il se hasarda à demander ce secours : « Voici un cas de conscience dont je vous abandonne la solution. M. Mayer



m'exprime combien il redoute pour moi, dans ma position, le traitement de médecins qui ne connaîtraient pas le fond de mon tempérament. Cela m'a remis en pensée l'offre que vous m'avez faite à Nyon, d'après le désir du pauvre docteur Lambossy, de m'envoyer le P. Hyacinthe Dumas. Je l'avais alors refusé et n'y avais même plus pensé. Jugez maintenant si cela serait opportun, ou si vous y verriez une prudence trop humaine, et s'il vaut mieux s'abandonner davantage à la Providence, sans tant compter sur les ressources de l'art. Dites-le moi bien simplement, et il n'en sera plus question. » On comprend que la réponse au cas de conscience fut l'envoi immédiat du P. Dumas ; il prit, avec son noble client, le chemin de l'Italie. Pendant deux jours, le Révérendissime Père se reposa à Turin, où il eut le bonheur de voir accourir à sa rencontre M<sup>sr</sup> Ghilardi, évêque de Mondovi, ancien Provincial de Piémont, connu dans toute l'Italie par ses travaux et ses souffrances pour la cause de l'Eglise. Le pieux prélat jugea l'état du malade sans remède et le salua une dernière fois avec effusion de cœur. Hélas ! lui-même, quelques mois après, allait être frappé au milieu des travaux de son ministère (\*).

(\*) M<sup>sr</sup> Jean-Thomas Ghilardi, naquit à Casalgrasso, diocèse de Turin, le 20 octobre 1799. Son père, forgeron de village, l'envoya à Turin à l'âge de onze ans, pour s'y former au même métier que lui. Là, ses travaux l'amènèrent dans la villa d'un riche banquier, nommé André Gonella, qui fut frappé de ses belles qualités. Il avait en effet, un cœur ardent et sensible, un caractère ouvert et généreux, un esprit éveillé et pénétrant, une volonté pleine d'initiative ; il était doué pour devenir un apôtre de la religion ou un émissaire de la révolution et un agitateur des peuples. Mais il avait déjà choisi Dieu pour partage. C'était son bonheur, à peine détaché de son marteau, de fréquenter l'église, et, de retour au logis, de chanter les cantiques ou de déclamer les sermons qu'il y avait entendus. Le banquier sympathique lui ayant donc demandé pourquoi il ne s'adonnait pas aux études latines, qui l'eussent rendu apte à la cléricature : *Oh ! si je pouvais ! Oh ! si je pouvais !!* s'écria-t-il. Et, encouragé par ces ouvertures, il réalisa quelques modestes économies, pour avoir le temps de vaquer à l'étude. En seize mois, il avait parcouru les cours classiques qui prennent ordinairement cinq ans ; huit mois lui suffirent pour la philosophie. Mais

Au couvent de Turin le Père fut reçu par M<sup>sr</sup> Pampirio, archevêque de Verceil, alors Provincial, qui a rendu compte lui-même de ses impressions : « Au premier aspect, le doux sourire qui rendait aimable cette patriarcale physionomie me fit presque illusion sur la gravité de son mal. Je lui cédaï ma cellule, la seule disponible : *« Mon fils, me dit-il le lendemain, votre lit est long, j'y repose bien. »* Mais toutes nos industries ne parvenaient pas à lui faire prendre un tant soit peu de nourriture. Alors je me souvins que dans les trous du clocher, il y avait un nid de petits oiseaux ; je les fis prendre et préparer en lui en disant la provenance. Il sourit et éprouva quelque soulagement à en sucer une partie. Il paraissait convaincu qu'il mourrait dans peu de jours ; et, invité à rester plus longtemps parmi nous, il répondit avec le calme d'un homme prêt au sacrifice de sa vie : *Il faut que je parte, afin d'arriver à Rome à temps pour mourir. Je m'arrêterai seulement à*

sa plus grande application était de prier pour connaître sa vocation ; car il hésitait entre les fils de Saint-Ignace et ceux de Saint-Dominique. Enfin la grâce se prononça pour l'Ordre des Frères-Prêcheurs où il émit sa profession à l'âge de vingt-quatre ans ; le banquier son protecteur avait fait largement tous les frais d'admission.

Revêtu du sacerdoce, on le vit, se contentant d'une nourriture grossière et d'un court repos, employer tout le jour au ministère des âmes ; la nuit était pour l'étude des saintes Ecritures et pour l'oraison, qu'il accompagnait de sanglantes disciplines. Ses mérites le firent nommer Provincial de la Province de Piémont ; mais Grégoire XVI, en 1842, vint l'arracher à cet office, pour le nommer évêque de Mondovi, sur les instances du roi Charles-Albert.

Si le mot de *progressiste* n'avait pas été dénaturé de nos jours, on pourrait dire que personne mieux que lui ne le mérita, tant sont considérables les œuvres qu'il entreprit pour l'avantage du peuple chrétien : Etudes sacrées, missions diocésaines, éducation des enfants pauvres, développement des instituts religieux, propagande des bons livres, etc. Il composa lui-même jusqu'à trente-cinq opuscules de circonstance, pour la défense de l'Eglise et du Pape. Pie IX le félicita en particulier, par un bref, de ses publications vigoureuses pour la protection des vocations ecclésiastiques menacées par les lois sur l'enrôlement des clercs dans l'armée. Le jour de la Pentecôte, malgré ses soixante-treize ans, il prêcha avec beaucoup de véhémence à son peuple et offrit sa vie pour le triomphe du Saint-Siège. Deux jours après, il était frappé d'apoplexie ; il mourut le 6 juin 1873.

*Bologne pour vénérer encore une fois la tombe de Notre Père saint Dominique.* Revenu du chemin de fer où je l'avais accompagné, je trouvai sur le prie-Dieu deux reliques, l'une de sainte Marie-Madeleine, l'autre de saint Vincent-Ferrier, qu'il avait sans doute voulu me laisser comme souvenir. Je les garde précieusement, et quand je vais à Turin, j'aime à loger dans la cellule que cet homme de Dieu sanctifia. »

Le retour du Père général à Rome s'effectua par Alexandrie, Bologne et Ancône. Il y avait alors à Bologne deux religieux de grande doctrine et qui lui étaient chers, le P. Gaudenzi et le P. Bonora, enlevés depuis à l'Ordre par une mort prématurée. Il les entretint avec sa sérénité et son affabilité ordinaire, comme s'il n'eût pas été accablé par la maladie. Le matin il célébra très dévotement devant le tombeau de S. Dominique, et après sa messe il retourna s'y entretenir avec Dieu pendant plus de deux heures. Le reste du voyage, tout en lui causant une certaine fatigue, exerça sur lui une influence bienfaisante, dans la pensée qu'il allait enfin revoir Rome.

Il y rentra le 17 octobre 1872. « *Eh bien, maintenant, dit-il d'un air satisfait, quoi qu'il arrive, je suis à mon poste.* » Ce dernier mot était, en effet, le véritable. Rome n'était pour lui ni une ville célèbre, ni un théâtre de jouissances artistiques ou religieuses : c'était et c'avait été toujours un *poste* de peine et d'honneur, de peine dans la direction des affaires de l'Ordre, d'honneur auprès du Souverain Pontife.

---

## CHAPITRE SIXIÈME

### RETOUR A ROME ET MORT PRÉCIEUSE

Audience du Saint-Père. — Allègement passager, promenades du malade, il va voir sa place au cimetière. — Effroyable changement dans sa physionomie : l'âme plus belle et plus vaillante. — Défense de dire le bréviaire, trois *Ave Maria* donnés en échange ; efforts pour pouvoir continuer à dire la sainte Messe. — Mort du P. Spada. — Persévérance dans le travail. — Vertus : pauvreté, humilité, crainte d'être trop tranquille. — Prière de Pie IX à saint François d'Assise, rayon d'espérance ; le Père projette d'offrir une relique de saint Dominique au Pape. — Silence, mort cachée à laquelle Dieu l'incline. — Dernières occupations et dernières bénédictions. — *Ma oroxa est bien légère* ; vomissement de sang, *Salve Regina*, dernier soupir. — Funérailles, le catafalque, les Frères-Mineurs à l'autel, chants dominicains au chœur, assistance dans la nef. — Sépulture à San-Lorenzo. — Résumé de la vocation du P. Jandel.

De retour à Rome, le premier désir du P. Jandel fut de revoir le Saint-Père ; le billet d'audience lui arriva sans délai. Dès que le Général se présenta, les serviteurs du Vatican, avertis d'avance, le firent passer par des appartements qu'il ne connaissait pas, et le placèrent dans une large *sedia*, avec le Père Ligiez et le Père médecin ; au bout de quelques minutes, ils se trouvaient montés près de la salle du trône. Pie IX, après avoir reçu en particulier le Maître général, fit appeler le P. Ligiez et le P. Dumas. « C'est vous le médecin ? dit-il à ce dernier ; alors, soignez-le bien, ce serviteur de Dieu ; et que, pour cela, Notre-Seigneur vous donne les lumières nécessaires. Je me rappelle un autre médecin qui se consacra à Dieu ; mais il entra au séminaire français... Ah ! les malheureux ! cette nuit encore, ils ont outragé l'église de Saint-Louis des Français ! Mais le fût ne peut donner d'autre vin que celui qu'il renferme. Tout cela, poursuivit le Pape en mettant la main sur sa poitrine, n'est que pour purifier

l'Eglise : elle en sortira plus sainte et plus belle. » Le Saint-Père échangea aussi quelques mots avec le P. Ligiez, au sujet de son service dans l'armée pontificale, lors de la bataille de Mentana, où il avait montré, comme aumônier, tant de courage; et après avoir donné à tous son anneau à baiser, Pie IX se leva, fit quelques pas en avant, et les salua d'une légère inclination.

Un certain allègement marqua les premiers temps du séjour à Rome : « La position de santé du Révérendissime Père, écrivait le P. Dumas, semble vouloir s'améliorer d'une manière notable, quoique je me tiens en garde contre l'entraînement; car on croit vite ce qu'on désire. » Les promenades furent quotidiennes jusqu'au 18 novembre. Autant que possible, le malade leur donnait quelque but utile, ou à sa piété ou à celle des autres. Un jour il allait à Sainte-Sabine prier dans la cellule de saint Dominique, prendre un rayon de soleil au jardin, et revoir le noviciat où il avait reçu tant de bienfaits de Dieu. Un autre jour il se dirigeait vers le couvent de Saint-Clément, dont l'église est d'un accès facile, et qui lui rappelait sa retraite de vêtue. Il confessait même encore quelques personnes qui avaient absolument besoin de ses conseils.

Le jour des morts, sa visite fut pour le cimetière de *San-Lorenzo*. « Il faut bien, disait-il, que j'aille voir ma place! » Ce cimetière lui plaisait, car il aimait la foi forte et l'austère simplicité des premiers siècles de l'Eglise; or, San-Lorenzo est placé au milieu d'anciennes catacombes. Le P. Jandel éprouvait donc une certaine consolation à penser que, privé, sous le nouveau gouvernement, de la sépulture de famille spéciale aux enfants de Saint-Dominique, il partagerait celle des premiers martyrs. Sa prière, dans la chapelle des morts, dura un quart d'heure. Quand il se retira, un jeune homme qui le rencontra à l'improviste, voyant sous l'habit monastique cet homme maigre, pâle et si grand, fut effrayé et fit un pas en arrière, comme s'il eût vu un mort sortant du tombeau.

Ce fut la même impression que reçut, à quelques jours de là, une tertiaire très dévouée à l'Ordre et au Souverain-Pontife. Elle désirait, quoique demeurant fort loin, voir le P. Jandel une dernière fois : « Je fais des vœux, fit-il répondre, pour que ce soit bientôt; car si elle devait tarder, je craindrais qu'au lieu de me trouver à la Minerve, elle ne me trouvât à *San-Lorenzo*. » Elle arriva à temps, et il descendit dans une salle chauffée, lui donner ses derniers avis avec sa dernière bénédiction. Si ce n'eût été un souffle de grâce, un rayonnement de foi qui errait encore sur ses traits décomposés, elle eût cru voir un cadavre. En sortant de là elle transmettait ainsi ses impressions : « Quel effroyable changement ! Quels ravages opérés par la maladie sur sa pauvre personne ! Ce n'est plus sa figure paternelle ni son gracieux sourire. Ses yeux sont plus jaunes que jamais ; sa figure noire fait contraste avec ses cheveux blancs ; ses traits sont si altérés que ses dents sortent presque de la bouche. Du reste, sa bonté est toujours la même, sa lucidité parfaite ; il s'occupe des moindres détails avec la même attention délicate que s'il était en pleine santé. Il attribue cette sérénité d'âme et cette lucidité d'esprit aux nombreuses prières faites partout pour lui ; redoublons-lui cette assistance devant Dieu. »

Le vénéré Père se sentait donc avancer à grands pas *dans la voie de toute chair*. Sa faiblesse augmentait chaque jour ; la récitation du bréviaire lui coûtait de grands efforts ; et bien d'autres que lui, l'eussent laissée depuis longtemps. Mais, loin de désirer la dispense, il suppliait qu'on ne la lui donnât point. « De grâce, disait-il, ne m'enlevez pas la consolation de réciter mon Office ! » Cependant la faiblesse devenant extrême, on ne l'écouta plus, et l'on eût recours au cardinal Patrizi, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites : « Dites au Père général, répondit le cardinal préfet, que je lui accorde la dispense. Et même, pour couper court à toute tentation, retirez-lui le bréviaire, de sorte que, sans un ordre nouveau, il

ne le récite plus. Seulement il dira en échange, trois *Ave Maria* chaque jour. » Le Père se montra satisfait; un mot de l'autorité valait mieux pour lui que toutes les interprétations de raison; et la récitation de ces trois *Ave*, attention délicate du supérieur, plutôt que commutation de rigueur, le consola, dans la pensée qu'il n'était pas entièrement hors la loi.

Quant à la célébration du Saint-Sacrifice, il dit un jour : « Lorsque je devrai y renoncer tout-à-fait, ce sera pour moi le coup de grâce, (*l'ultimo tracollo*). » Et pourtant, quoique le Saint-Père l'eût dispensé d'une partie des prières liturgiques, il lui fallut en venir là. Du moins, il entendit régulièrement la messe chaque matin et y fit la sainte communion, jusqu'au 9 décembre, deux jours avant sa mort. Jusque-là aussi, on le vit chaque matin, pour visiter le Très Saint Sacrement, se traîner à l'extrémité du cloître, au *Corino*, d'où il avait vu, dans une autre maladie, passer le cortège de sainte Catherine de Sienne, en 1855. Il y saluait son divin Maître dans le tabernacle, y faisait l'ofrande de lui-même et revenait se mettre sur son lit.

Ce fut alors que Dieu lui envoya une nouvelle croix, et lui ménagea un nouvel avertissement. Le P. Spada, malade depuis assez longtemps, fut enlevé à son affection. Ce religieux, homme à l'esprit vif et lucide, à l'âme généreuse et désintéressée, à la conversation simple et modeste, à la piété intérieure et forte, était, on se le rappelle, un de ses plus anciens, de ses plus dévoués et de ses plus intelligents auxiliaires, dans ses travaux pour la restauration de l'observance. Il l'avait comme confesseur depuis le départ du P. Besson, et se plaisait à reconnaître tout ce qu'il devait à la sagesse de ses conseils; l'espérance de l'avoir pour soutien à l'heure de l'agonie lui était une sécurité. Cependant il fit son sacrifice en esprit de foi; une pensée, du reste, le consolait : « C'est l'affaire de quelques semaines; je le suivrai bientôt. » La mort lui semblait tellement chose conclue, qu'un Père de son intimité, ayant

essayé de lui suggérer quelque espérance de guérison, il l'en reprit avec bonté : « Entre nous religieux, dit-il, est-ce ainsi qu'on se parle ? » Ecrivant à une religieuse qu'il dirigeait : « *Adieu*, ma fille, » lui dit-il à la fin ; et contre son habitude, il souligna d'une manière significative le mot *ADIEU*. Plusieurs lettres à sa famille commençaient aussi par ces paroles : *Avant ma mort...* Il calculait même approximativement le nombre de jours qu'elle allait probablement encore lui laisser.

Plus le temps lui semblait court, plus il s'étudiait à l'employer saintement, en pratiquant dans toute leur perfection, les vertus dont la maladie lui permettait l'exercice. Sa fidélité au travail ne se démentit pas. Un jour il disposait tous ses papiers en prévision de la mort ; un autre, il hâtait la conclusion d'une affaire pressante. Tantôt il s'apitoyait sur le sort des missions, auxquelles il ne pouvait envoyer le nombre d'ouvriers réclamé par elles avec des cris suppliants ; tantôt il encourageait, dans les couvents lointains, les progrès de l'esprit intérieur. Il s'occupait aussi des personnes du siècle dévouées à l'Ordre, et trouvait pour elles les plus touchantes attentions ; ou encore, il recevait les Religieux venus pour lui parler, s'intéressait à leur état, et les renvoyait avec une affectueuse bénédiction.

Sa pauvreté fut de plus en plus édifiante. Il avait toujours aimé cette vertu d'un amour de préférence, on l'a remarqué cent fois. Toujours les distinctions, la recherche, les délicatesses dans le logement ou la nourriture lui avaient déplu. Mais, dans la maladie, s'il est difficile de rester vrai religieux, il est difficile surtout de se montrer vrai pauvre. Le P. Jandel le fut autant que jamais. Pour lui rendre l'appétit, certaines gelées lui avaient été envoyées de très loin *franco*, dans la malle d'un ambassadeur ; il plaisantait sur une si singulière expédition, et ne pouvait se résoudre à toucher ces choses de luxe. Lorsqu'on lui envoyait de la ville un peu de bouillon plus fortifiant, il



cherchait à le faire durer longtemps ; et c'était en cachette qu'on devait en enlever les restes, pour leur substituer du consommé nouveau. Malgré cette application à la pauvreté, il se trouvait encore trop bien. « Quand je songe, disait-il, aux besoins de l'Ordre et d'un si grand nombre de ses membres, auxquels je suis hors d'état de subvenir, il m'en coûte beaucoup de tant dépenser pour soigner ce misérable corps (\*). » Un jour il se prit à jeter un regard d'admiration mêlée d'envie, sur la folie de ces saints, qui avaient voulu se donner la satisfaction de mourir à l'hôpital. Il semblait dire avec confusion : *Voilà les grands maîtres ! Que ne suis-je l'un d'eux ! Que ne puis-je au moins les suivre de loin !*

Son humilité ne fut pas moins digne de considération. Il avait souvent commenté, en prêchant et en confessant, ces grands mots de l'Apôtre : « *Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu* », et ces autres : « *Nous sommes ensevelis avec le Christ par le baptême, pour la mort (\*\*).* Dans le monde, remarquait-il alors, on ensevelit les hommes après qu'ils sont morts ; nous autres, on nous ensevelit pour que nous mourions, *sepulti in mortem*. Cachons-nous donc en Dieu, et mourons à nous-mêmes chaque jour. » Dans sa dernière maladie, il s'enveloppa tout entier dans cette sépulture. Une attitude résignée, douce, silencieuse, sans prétention, fut le caractère dominant de ses dernières dispositions. A peine quelques mots prononcés çà et là rompirent son silence et révélèrent son âme. Un jour on lui dit : « Espérons que bientôt vous irez mieux. — Oui, en paradis ! » Mais il corrigea tout de suite son langage, comme entaché de présomption : « *Que dis-je, en paradis ! c'est au purgatoire qu'il faudra aller, et Dieu, sait pour combien de temps !* » S'il parlait de lui-même,

(\*) Il allait jusqu'à l'appeler sa misérable carcasse.

(\*\*) *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* (Coloss. III.)  
*Consepulti sumus cum ipso per baptismum in mortem.* (Rom. VI, 4.)

c'était pour s'accuser de lâcheté dans la souffrance. L'amour de Dieu, par sa vivacité, aurait dû, lui semblait-il, le rendre insensible aux répugnances et à l'abattement. Il disait donc à son âme suspendue entre la vie et la mort : *Pourquoi es-tu triste ? à ses sens envahis par la douleur : Pourquoi me troublez-vous ? « Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me ? »* (Ps. XLI).

Sur ces fondements de l'humilité s'établit peu à peu dans son âme une paix profonde. On admirait la sérénité de ce visage que ni les souffrances, ni la perspective de la mort, ni les attaques du démon ne pouvaient troubler. « N'avez-vous rien, lui demanda son confesseur, qui vous pèse et vous inquiète ? — *Au contraire*, dit-il, *ce que je crains, c'est d'être trop tranquille.* » On le rassura, puisqu'il appuyait sa confiance sur Dieu, non sur lui-même. Et afin que sa paix fût encore plus inébranlable, on lui recommanda d'être tranquille *par obéissance*. Il fut ravi d'une ressource aussi simple et si heureusement trouvée : « *Je le ferai*, dit-il avec reconnaissance. » Alors, sur son visage, on vit passer un sourire de satisfaction toute céleste.

Une circonstance qu'il faut mentionner ramena quelques lueurs d'espérance. Pie IX, recevant en audience un religieux, lui demanda des nouvelles du P. Jandel, et, apprenant que rien ne triomphait du mal, il prononça ces mots : « Pourtant, moi, j'espérais que saint Dominique penserait à sa guérison ! Et saint François, lui aussi, doit s'intéresser au malade ! » Cette idée pieuse lui resta fixée dans l'esprit ; et, recevant deux autres Pères, il leur avoua que tous les matins il montait dans un oratoire placé au-dessus de ses appartements, afin d'y prier pour le Père général ; les intercesseurs qu'il employait étaient saint Dominique et saint François ; il insista beaucoup sur saint François. Dès lors, les enfants des deux grands Patriarches commencèrent partout des prières publiques, et le R<sup>me</sup> P. Bernardin, Ministre général des Frères-Mineurs, fit

preuve en particulier d'une charité touchante : que Dieu l'en récompense ainsi que ses religieux (\*) ! Le malade s'unissait aux supplications, en disant chaque jour l'hymne de saint François. Dieu permit qu'il en éprouvât un mieux passager, il est vrai, mais assez notable pour le conserver à l'Ordre quelques jours de plus.

Le soir même du jour où le Pape avait donné l'impulsion à ces prières, le Père général, couché sur son lit, avec une petite veilleuse près de lui, se mit à parler au Père qui le soignait, des intentions du Souverain Pontife. « Eh bien ! maintenant, disait-il d'un air agréable, puisque le Saint-Père prend la chose de cette manière, je commence à croire à la possibilité de ma guérison. Jusqu'ici il s'était contenté de m'envoyer sa bénédiction et de s'intéresser à mon état ; à présent, il veut qu'on demande davantage : il faut se conformer à ses intentions. » Ensuite il raconta que Sa Sainteté avait reçu des Frères-Mineurs une partie du vêtement de saint François ; lui aussi, pour ne pas se laisser vaincre en bons procédés, voulait envoyer à Pie IX une partie de la tunique du saint Patriarche Dominique, recueillie en Portugal. Il allait commander un reliquaire pour y mettre le souvenir pieux ; et, quand tout serait prêt, il se traînerait jusqu'au Vatican pour offrir, en personne, d'un cœur reconnaissant, le cadeau au Pape (\*\*).

L'amélioration survenue surprit tout le monde, et le Saint-Père content, envoya aux religieux de la maison généralice un peu de bon vin pour les reconforter. Sans oser concevoir de grandes espérances, on était moins

(\*) Quand la mort nous eut ravi notre Père général, le R<sup>m</sup>e P. Bernardin voulut encore, par une circulaire, faire part à tous les religieux de son Ordre, de la perte immense que venaient de faire les fils de Saint-Dominique. C'est aussi un Tertiaire franciscain qui prononça dans notre couvent de Paris, l'oraison funèbre du P. Jandel. — (Voir *Année dominicaine*, février 1873.)

(\*\*) Le reliquaire ne put être offert par le P. Bianchi que le lendemain de la mort du Père Jandel. Sa forme est élégante et permet de le tenir facilement sur un bureau : il est tout doré, à l'exception d'anges et de fleurs en relief, qui sont d'argent.

découragé ; le malade lui-même disait au médecin : « Je me sens mieux ; mais comme à tout il faut une compensation, *ma jambe à varices m'inquiète un peu!* » Malheureusement, ce mal de jambe qu'il attribuait aux varices, était un commencement d'enflure ; l'avertissement des médecins, que ce serait le signe de la fin, allait s'accomplir.

En effet, Dieu, content de la patience de son serviteur, ne voulut plus tarder à l'appeler.

Le lundi, 9 décembre, dans l'après-midi, une douleur interne extrêmement vive se déclara, et le jeta, en quelques heures, dans une situation alarmante. Les fonctions de la poitrine étaient dans une telle perturbation que la vie n'aurait pu durer, si la crise eût longtemps persisté. La tempête violente disparut, la respiration reprit son cours, mais le péril très prochain était incontestable ; le malade lui-même demanda le saint Viatique.

La réception des derniers sacrements lui avait toujours paru une grâce des plus précieuses ; et quand il apprenait la mort de quelque religieux : « A-t-il pu recevoir les sacrements ? » c'était sa première question. Le mardi soir, vers six heures et demie, il communia en viatique, des mains du Père Bianchi, son Vicaire général, avec les sentiments d'un parfait religieux, et une telle présence d'esprit, qu'il suggérait lui-même, au besoin, ce qu'on devait faire. Le P. Ligiez, Socius de France, eut la douloureuse mais consolante et édifiante mission de l'assister dans cette conjoncture solennelle, et se fit un devoir, après l'avoir absous, de lui demander, avec larmes, une bénédiction toute spéciale pour ses enfants des Provinces françaises. Tout en l'exhortant, il admirait avec quelle ferveur cet homme de foi entraînait dans les sentiments exprimés par les textes des Psaumes, dont le souvenir lui était suggéré, et avec quelle affabilité il remerciait de la peine que l'on prenait à les lui redire. On n'avait pas apporté l'Extrême-Onction ; la communauté qui s'était en

partie retirée, fut rappelée sur la demande du moribond, pour assister à l'administration de ce sacrement.

Resté seul, il acheva sa préparation dernière. Son désir le plus vif eût été de revoir encore une fois le Saint-Père, ne fût-ce que pour un instant ; mais il fit le sacrifice de cette consolation, et *n'attendit plus que le Seigneur*. (Ps. XXXIX, 1). Une foule de religieux venaient demander de ses nouvelles et tâchaient de l'approcher afin de recevoir encore une bénédiction. Il ne pouvait lever les bras ; mais un signe de tête exprimait sa pensée : *Je vous bénis*. On le pria de bénir le couvent de Sainte-Sabine, qu'il avait tant aimé : « *Oui, dit-il, et de tout cœur.* » Quelqu'un le pria encore de bénir l'établissement de la parfaite pauvreté par la vie commune ; alors il prononça distinctement ces mots : « QUE DIEU LA CONFIRME ET QU'IL L'INTRODUISE DANS TOUS LES COUVENTS. » il rentra ensuite dans le silence et le recueillement qui lui devenaient toujours plus chers.

Il semble, en effet, que Dieu, pour couronner les grâces dominantes de sa vie, l'appelât à reproduire quelques traits du genre de mort décrit si bien par un auteur spirituel, « la mort de ceux qui pendant longtemps se sont reposés dans la solitude d'âme la plus sublime, sur la sainte volonté de Dieu. Toute complication a disparu de leur intérieur. Il n'y a en eux qu'une simple unité qui, à nos yeux grossiers, paraît nue et stérile, de sorte qu'ils semblent froids et insensibles. Nul éclat, nulle animation, rien de démonstratif, rien de pathétique dans ce moment d'adieu, mais seulement un air de fermeté qu'on pourrait prendre pour dureté stoïque. Généralement ils parlent peu, et ce qu'ils disent n'a rien que d'ordinaire. Parfois ils expirent seuls, en l'absence de ceux qui les assistent, et l'on croirait presque, qu'ils ont choisi le moment. Ayant vécu comme les aigles des sommets, ainsi meurent-ils dans leur élévation, loin des regards. Cette mort est trop belle pour que nous en puissions voir la beauté ; un peu plus de spontanéité humaine la rendrait plus aimable pour nous. Mais

que nous reste-t-il à voir, lorsque, depuis longtemps, la volonté de celui qui meurt, a été absorbée dans la volonté de Dieu ? » (P. Faber, *Conférences*).

C'est sans doute pour rester mieux enseveli dans cette vie cachée, que le P. Jandel fit promettre au P. Bianchi qu'aucune oraison funèbre ne serait prononcée à ses funérailles. Dans la crainte qu'on ne cherchât à éluder la promesse, il voulait la faire renouveler devant témoins ; la mort ne lui en laissa pas le temps ; mais on respecta cette volonté suprême.

Le mardi, vers sept heures du soir, le malade dit au Père qui l'assistait : « Je crois que demain nous aurons une mauvaise journée. — Mon Père, lui répartit le religieux, il faut abandonner tout à la Providence, qui est très sage dans ses dispositions. » Il répondit d'un accent convaincu : *Oui, c'est bien vrai.*

Le mercredi, 11 décembre 1872, fut en effet son dernier jour. La matinée débuta cependant sans aggravation apparente, la mort avançait en silence : *C'est une agonie imperceptible*, disait le médecin aux visiteurs. Tout le jour, immobile, parlant du bout des lèvres, n'ayant qu'un souffle, il s'occupa des intérêts de l'Ordre avec une parfaite connaissance et comme en santé. Une heure avant sa mort, il décidait encore une affaire ; sa volonté, soutenue par la grâce, restait seule debout, sur une nature en ruines.

A six heures du soir, l'*Angelus* sonna ; le serviteur de Dieu murmura des lèvres l'*Ave Maria* avec un religieux de la Minerve, qui reçut ensuite la bénédiction pour tout l'Ordre et se retira. Le moribond semblait reposer ; M<sup>sr</sup> Bastide et le Commandeur Descemet étaient restés seuls près de lui avec le frère Augustin, quand une nouvelle crise survint : *Mon Père*, lui dit M<sup>sr</sup> Bastide, *vous êtes sur la croix !* — Il répondit d'une voix presque inarticulée : **ELLE EST BIEN LÉGÈRE !** — A six heures un quart on lui offrit à boire ; mais au lieu de prendre ce

qu'on lui présentait, il jeta un peu de sang, et pendant qu'on lui suggérait la douce invocation, *Jésus, Marie*, il retomba inanimé.... Tout était fini.

La communauté, qui ne s'attendait pas à un dénouement si prochain, venait de se rassembler en grande hâte et chantait la fin du *Salve Regina*... O CLEMENS. O PIA, O DULCIS VIRGO MARIA, quand s'exhala le dernier soupir du Révérendissime Père en Dieu, Alexandre-Vincent Jandel. Il avait soixante-deux ans, cinq mois, vingt-trois jours d'âge ; trente-huit ans de sacerdoce ; trente ans de profession religieuse ; il gouvernait l'Ordre de saint Dominique depuis vingt-trois ans.

Le lendemain, le T. R. P. Sanvito, Provincial de la Province romaine, prenait la direction de l'Ordre, selon les Constitutions, jusqu'à l'élection du nouveau Général.

Toute la journée, le corps du défunt demeura exposé au milieu d'une affluence considérable, et surtout recueillie. Personne ne craignait de s'en approcher ; au contraire, on priait volontiers près de ses dépouilles, en contemplant cette figure souriante, qui reflétait la paix et la sainteté du Seigneur ; plusieurs en remportèrent dans l'âme un sentiment très vif de consolation. On ne plaignait que ceux qui restaient privés de leur Père et de leur guide, et pouvaient s'écrier, comme Elisée quand Elie fut ravi au ciel : « Mon Père, mon Père, vous le char d'Israël et son guide ! *Pater mi, Pater mi ! currus Israël et auriga ejus !* » — « C'est un plus grand désastre, observaient de bons religieux, que n'importe quelle persécution. » — « Son ombre seule, disait le P. Bianchi, nous eût suffi, la perte est immense : pendant longtemps on la ressentira ; personne mieux que moi ne peut le connaître. »

« Sa mort, affirma à son tour le P. Sanvito, et avec lui le Chapitre général de Louvain, fut une blessure douloureuse pour le cœur d'un grand nombre, qui pleurèrent sa perte ainsi qu'une calamité immense, et demandèrent avec empressement quelque objet lui ayant appartenu, comme

relique d'un homme vraiment saint, tant était grande l'opinion de vertu dont il jouissait parmi nous. Une chose cependant nous console de sa perte, c'est la pensée qu'il a déjà reçu du Dieu très juste sa récompense, pour tant de peines endurées, tant de travaux entrepris au profit de notre famille religieuse ; et qu'ainsi, du séjour des Bienheureux, il protège plus efficacement l'Ordre qu'il a si saintement gouverné. »

« Dans des temps si malheureux, remarqua de son côté M<sup>sr</sup> Pacca, exprimant la pensée de Pie IX, *si Dieu nous retire même les saints, qu'allons-nous devenir ?* »

Léon XIII devait un jour compléter et rehausser ces témoignages, en disant à plusieurs religieux, avec un accent convaincu et plein de sympathie : *« Je l'ai connu ce saint homme ; oui, je l'ai connu, et même intimement. Il eut des combats, mais il se montra fort. Il faut tenir à ce qu'il a institué. »* Paroles que Sa Sainteté daigna confirmer ensuite d'une manière plus solennelle encore (\*).

Les funérailles du P. Jandel eurent lieu le 13 décembre, dans l'église de la Minerve. Selon de touchantes traditions, les religieux de Saint-François officiaient à l'autel ; les enfants de Saint-Dominique chantaient au chœur ; c'était beau, solennel, pieux, triste et consolant à la fois.

Dans la vaste nef, s'élevait le lit mortuaire, couvert de l'étole sacerdotale et entouré des insignes de la dignité du défunt : la barette doctorale avec quatre volumes aux quatre extrémités du cercueil, comme marque du magistère en théologie ; la discipline de verges, symbole du pouvoir de domination sur l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; et le rosaire de Marie, la confrérie de ce nom ayant le Maître général pour modérateur suprême. Autour du catafalque se pressaient deux longues files de prélats, de généraux d'Ordre, d'ecclésiastiques et d'autres personnages les plus honorables. S. E. le cardinal Guidi était le seul

(\*) Voir la lettre de félicitation placée en tête de cette vie.



membre du Sacré-Collège que son titre d'enfant de Saint-Dominique autorisât à assister publiquement aux obsèques. S. E. le cardinal Pitra, bénédictin, s'unissait à la cérémonie du haut d'une tribune réservée. S. Excellence le comte de Bourgoing, ambassadeur de France près le Saint-Siège, voulut honorer aussi de sa présence, avec les trois premiers dignitaires de sa maison, les funérailles d'un pauvre religieux, qui faisait lui-même tant d'honneur à la patrie française. M<sup>sr</sup> Angelini, vice-gérant du Cardinal Vicaire, M<sup>sr</sup> Howard, tertiaire dévoué à l'Ordre, créé depuis cardinal, M<sup>sr</sup> Guillemin, évêque de Canton, M<sup>sr</sup> d'Outremont, évêque d'Agen, plusieurs autres prélats, enfin tout ce que le défunt et son Ordre possédaient à Rome de clients et d'amis, rehaussaient de leur présence la cérémonie funèbre. Leur tenue grave et leur figure attristée, montraient clairement que ce n'était pas une curiosité vaine ni même un simple sentiment de convenance, mais un mouvement d'affection et de profond regret, qui les avait groupés si nombreux.

Quelques heures après, un corbillard suivi de Dominicains en prière, conduisait sans pompe les restes du P. Jandel au cimetière de *San-Lorenzo*. Ils y reposent sous la garde d'un employé civil, en attendant que Dieu relève son Eglise, et qu'au bruit de son triomphe, les os des saints jusque-là humiliés, tressaillent dans la joie. Alors nous irons remuer avec respect la terre de cette sépulture ; nous emporterons avec amour ces restes bénis, et nous les remettrons dans l'honneur qui leur convient, tout près de nous, moins pour y porter nos pauvres suffrages, que pour entendre ces ossements vénérables prophétiser encore les voies de Dieu sur notre génération.

Mais qu'importent l'heure et la manière de ces grandes réparations, dont Dieu semble redevable à sa justice non moins qu'à notre foi. L'œuvre de restauration religieuse à laquelle le P. Jandel a sacrifié sa vie, suffit désormais à sa gloire.

En tête de cette œuvre, le P. Lacordaire paraît. C'est le conquérant ; il en a le regard pénétrant et le geste dominateur, les heureuses témérités et la sage retenue. L'éclair de l'inspiration se rencontre chez lui avec les saillies du bon sens le plus juste, et ses vertus sont à la hauteur de son génie. Sa bonté d'âme égale sa force de caractère ; lors même que son ardeur l'entraîne au-delà du but, son désintéressement est admirable comme sa droiture ; l'amour de Jésus-Christ dirige et purifie son affection pour son siècle ; élevé au faite de la gloire, il ignore le vertige de l'orgueil ; et descendu volontairement dans l'humiliation, il semble y trouver des charmes. En lui, la société nouvelle accueille avec enthousiasme le grand homme ; mais c'est aussi le grand religieux qui passe, et à sa suite toute une institution.

Autour du chef, en effet, se rangent un petit nombre d'hommes qui pour trouver le chemin de Dieu, se sont attachés à son âme, et tiennent à honneur de partager les périls de son entreprise. C'est le Frère Requédat, cœur pur par inclination avant de l'être par vertu surnaturelle, fleur qui semblait avoir été gardée de main divine, pour s'épanouir un jour entre les lis de Saint-Dominique. — C'est le Frère Piel, homme aux conceptions fortes, grand artiste déjà, qui a vite saisi les beautés de la vie dominicaine et veut les reproduire en entier. — C'est le Frère HERNSHEIM, philosophe et raisonneur par nature, mais que la grâce ramène tout à coup à la simplicité des enfants. — C'est le P. AUSSANT, nature droite et résolue, cœur aimant, homme de bon conseil, qui marque surtout son passage dans la direction des âmes, par l'empreinte indélébile d'un fort esprit chrétien. — Le P. BESSON qui les a suivis de près, leur survit et se multiplie comme pour les remplacer. La France n'a fait que goûter les prémices de son ministère, elle n'oubliera plus, ni la douceur de ses traits ni la persuasion de ses conseils ; l'Italie le possède ensuite et l'entoure de sa prédilection ; Rome utilise ses loisirs et

admire le sentiment chrétien qui respire dans ses peintures ; l'Orient dévore ses dernières années et devient son tombeau ; mais sa mémoire embaume encore tout l'Ordre *comme une composition de parfums* (Eccli. XLIX). — Le P. Danzas reste le dernier de cette *race* vraiment *choisie*, *genus electum* (I, Petr. II, 9) ; et il s'endort dans le Seigneur à l'âge de soixante-onze ans. Le monde auquel il ferme ses regards n'a pas célébré son éloquence ; sa direction spirituelle parmi les chrétiens du siècle ne s'est pas étendue au loin : il a consumé sa vie jusqu'à la dernière heure, à étudier, à décrire, à peindre et à faire goûter la beauté simple et grandiose de l'idéal du Frère-Prêcheur.

Que faut-il donc à ces admirables religieux pour faire complètement l'œuvre de Dieu ? Il faut l'*homme de l'intérieur*, dans le sens le plus élevé. Il aura pour mission, de restaurer l'*intérieur de l'Ordre*, d'en remettre en mouvement la sève cachée, d'en ranimer l'esprit vivifiant. Comme cette œuvre dépasse les vues de la sagesse humaine et doit même les heurter, le Seigneur veut choisir un envoyé qui soit par dessus tout l'*homme de sa volonté*, l'*homme fidèle*, entièrement détaché de lui-même et *dépris* de sa propre sagesse, afin de pouvoir dire hardiment : *Je ne viens pas des hommes et je n'agis point selon leur vertu, mais selon la grâce qui m'a été donnée, grâce dont je sens toute la grandeur* (\*).

Le P. Jandel fut cet élu de Dieu, élevé à la hauteur de sa mission par une assistance providentielle que ses propres qualités, si solides qu'elles fussent, n'auraient jamais suppléée.

Qui donc, en effet, eût prévu que, dans ce groupe de Religieux encore en suspicion, un regard auguste allait le discerner, une main souveraine allait le prendre pour

(\*) *Non ab hominibus neque per hominem* (Gal, I. I.). — *Secundum gratiam Dei quæ data est mihi.* (I Cor. III, 10). — *Accepimus spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis* (I Cor. II, 12).

l'élever, par un coup d'autorité, au Magistère suprême de l'Ordre? Qui donc, dans ce prêtre aux manières modestes, à l'intelligence cultivée, aux procédés méthodiques, eût pressenti l'homme épris de la beauté des anciens jours et n'ayant qu'une ambition, les ramener dans l'Eglise? Ceux mêmes qui préparèrent son exaltation, ne saluaient peut-être en lui que le supérieur consciencieux, régulateur discret d'une vie probe, pieuse et facile. Mais dès qu'il arrive au sommet, se révèlent en lui les traits du héros, presque trop grand pour notre âge. Cependant, il est à sa place; et aussi peu il tient à y demeurer, autant il tient à y agir selon *sa grâce*, d'après les principes divins par lesquels seuls il sent être quelque chose.

Comme effet de cette action continue et vraie, un vaste mouvement se produit dans l'Ordre. Quatre Provinces se rétablissent, d'autres se préparent, un grand nombre se réorganisent et se dilatent; les Provinces des deux Amériques se sentent soutenues malgré les distances, et travaillent dans une voie mieux tracée. Partout de nombreux couvents sont fondés; le Tiers-Ordre enseignant se constitue; les monastères cloîtrés refleurissent; les Congrégations de Sœurs de vie active se multiplient d'une façon merveilleuse, et se répandent jusque dans les missions chez les infidèles. En même temps, la vie intérieure des couvents, devient l'objet d'une prédilection marquée; les offices divins se voient entourés des plus grands honneurs; et pour mieux les célébrer, les livres liturgiques se multiplient. Afin de régler sagement toutes ces choses, le Code des lois de l'Ordre paraît à son tour, dans une nouvelle clarté. Enfin l'unité de gouvernement réunit, d'un bout du monde à l'autre, les enfants de Saint-Dominique en une seule famille, en une seule armée. Partout et en tout, une nouvelle impulsion s'est fait sentir.

Que si les entreprises de zèle et d'observance ne répondent pas toujours aux saintes ambitions du Chef qui les dirige, commencées qu'elles sont dans une atmosphère

viciée et sur un sol tremblant; le grand fait de l'administration du P. Jandel reste toujours là : c'est qu'un souffle puissant a parcouru l'Ordre et qu'une voix d'en haut s'y est fait entendre. Cette voix nous redisait sur quelle base immuable l'apostolat du Frère-Prêcheur doit chercher son point d'appui; et ce souffle nous poussait vers les sentiers ardues où se rencontre, pour nous, la perfection voulue de Dieu.

O vous tous, qu'un lien quelconque rattache à l'un des hommes que nous venons de nommer; disciples fidèles du premier, enfants spirituels du dernier, admirateurs des autres, considérez en eux la grandeur des desseins de Dieu. A l'heure où déjà, comme ami, il découvre aux serviteurs de son choix les secrets de son cœur, il les tient, pour ce qui concerne le gouvernement général des âmes, dans une humble dépendance, afin de montrer à tous, qu'il est le seul grand Maître, que seul il a le dernier mot des choses. Aussi presque toujours, ces hommes font plus ou moins qu'ils ne l'avaient prévu. Mais ils font ce que Dieu veut; et leur action personnelle si diverse après avoir traversé, par des chemins inégaux, le milieu des agitations humaines, finit par entrer pleinement dans les desseins de cette Sagesse supérieure, qui a le temps pour elle, qui aime à diriger sans contraindre, et qui fait servir à ses vues de miséricorde, nos fragilités mêmes. Que s'il manque encore quelque chose à la cohésion de leurs travaux, arrivés les uns après les autres dans le ciel, *consommés en un* (Joan. XVII) dans l'éternelle charité, puissants sur Dieu par leurs mérites, ils achèvent ensemble à force de prières, l'œuvre qu'ils ont commencée ensemble à force de générosité et d'abnégation.

C'est surtout ce côté divin de leur commune mission, que la Providence nous invite à apprécier, à soutenir, à étendre. Quand nous y aurons mis toute notre foi et tout notre dévouement, nous pourrons espérer de voir les anciens jours refleurir. Les communications intimes entre

l'âme et Dieu seront nuit et jour notre joie; l'exercice des plus fortes vertus rendra les âmes disposées aux plus grands sacrifices; la simplicité de la colombe, l'obéissance aveugle, l'humilité sans réserve, la science modeste et lumineuse orneront les plus pauvres de nos cloîtres. Alors saint Dominique, reconnaissant en nous l'ouvrage de ses mains, redescendra le visiter; Réginald d'Orléans, Jourdain de Saxe et leurs disciples sembleront renaître; Thomas d'Aquin, mieux connu, redeviendra l'Ange de la jeunesse studieuse; Hyacinthe remuera de nouveau le Septentrion toujours endurci; et des légions d'apôtres aborderont sur les rivages de l'Asie, de l'Afrique et des îles lointaines.

En ces jours-là, si nous savons les préparer et les mériter, l'Eglise de Dieu consolée pourra redire sur l'Ordre ces paroles d'autrefois, que le P. Jandel méditait si souvent et ambitionnait tant de réaliser : « Voilà cette plante généreuse qui, répandant partout ses rameaux, produit en abondance des fleurs de gloire et de pureté, des fruits de science et de vertu. Ces Religieux sont des vases d'honneur pleins de parfums, qui, par la bonne odeur d'une vie sainte, excitent le prochain à secouer le sommeil de la négligence pour travailler avec empressement aux œuvres du Salut. Contemplant comme modèle la vie et les mérites du Bienheureux apôtre Paul, *ils se glorifient en la seule croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ*; et, méprisant les pompes et les consolations du monde, ils ne soupirent qu'après les délices du Paradis. Voilà ces hommes qui, pour plaire à Dieu, ont librement choisi de le servir dans une très étroite pauvreté, *comme n'ayant rien et possédant tout* ! Il est donc très clair qu'ils sont constitués dans un *état de perfection*, et que par leurs observances régulières, qui réalisent le type de la sainteté évangélique, ils se préparent une gloire extraordinaire pour le jour de l'éternelle récompense (\*) ».

(\*) Lettre du Pape Alexandre IV, recommandant l'Ordre des Frères-Prêcheurs à tous les prélats de l'Eglise (23 mai 1247).

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
LETTRE adressée au nom de Sa Sainteté Léon XIII .	iv
PRÉFACE .....	v

---

## LIVRE I

**Depuis la naissance du P. Jandel jusqu'à son  
entrée en religion  
1810-1842**

---

### CHAPITRE PREMIER

#### SA NAISSANCE ET SON ENFANCE

Ses ancêtres. — Ses parents. — Caractère de sa mère. —  
Zèle de celle-ci pendant la révolution. — Première  
éducation de l'enfant. — Traits de vertu précoce . . . . . I

### CHAPITRE SECOND

#### ÉTUDES AU COLLÈGE ET AU SÉMINAIRE

Caractère d'Alexandre. — Ses aptitudes pour l'étude. —  
Succès. — Manière dont il annonce sa vocation ecclé-  
siastique. — Vie de séminaire. — Révolution de 1830.  
— Emigration et continuation des études en Suisse. —  
Retour. — Ordination . . . . . II

## CHAPITRE TROISIÈME

### SACERDOCE ET PROFESSORAT

- Première messe à Notre-Dame de Bon-Secours. — Association sacerdotale. — L'abbé Jandel professeur d'Écriture sainte. — Sa charité et celle de ses parents. — Réunions instructives et récréatives à la maison. — — Sympathie pour les écrivains religieux qui s'intéressent à la défense du christianisme ..... 23

## CHAPITRE QUATRIÈME

### L'ABBÉ JANDEL SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE PONT-A-MOUSSON

- Sa nomination comme supérieur. — Aspirations à la vie religieuse. — Canonat. — Principes sur l'éducation. — Direction des études. — Soins du spirituel et de la santé. — Contraste entre deux élèves : Edmond About et le Vénérable Augustin Schœffler. — Entrevue avec le P. Lacordaire. — Attrait pour l'Ordre de Saint-Dominique. — Voyage de Rome décidé..... 35

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VOYAGE A ROME, ÉTUDE DE LA VOCATION

- Voyage de l'abbé Jandel, de Nancy à Rome. — Installation. — Maladie grave. — Lettres à sa famille. — Excursions intéressantes et pieuses. — Rapports avec différents amis et personnages marquants. — Prédications. — Discours du P. Lacordaire à Saint-Louis des Français. .... 48

## CHAPITRE SIXIÈME

### DÉCISION DE LA VOCATION

- Première retraite de l'abbé Jandel. — Audience de Grégoire XVI. — Deuxième retraite décisive. — Motifs d'élection. — Séjour à Sainte-Sabine. — Projet de



Saint-Clément. — Oppositions imprévues et leurs causes. — Envoi à la Quercia pour la prise d'habit et le noviciat. .... 67

---

LIVRE II

Depuis la vêtue du P. Jandel jusqu'à son institution, par Pie IX, comme vicaire général de l'Ordre 1841-1850

---

CHAPITRE PREMIER

NOVICIAT A LA QUERCIA ET A BOSCO

Arrivée à La Quercia. — Prise d'habit. — Soins des Novices. — Exercices de charité. — Correspondance. — Projets de fondation en France, en particulier dans sa maison de campagne. — Principes sur l'observance. — Profession. — Enseignement à Bosco. — Départ pour la France..... 86

CHAPITRE DEUXIÈME

RESTAURATION DE L'ORDRE EN FRANCE. — PART QU'Y PREND LE P. JANDEL

Jugement du P. Lacordaire sur les aptitudes du P. Jandel au gouvernement. — Essai de fondation à Nancy. — Priorat de Chalais. — Priorat de Nancy. — Lettre du P. Lacordaire sur la direction du couvent. — Édification de la ville. — République. — Démocratie catholique. — Choléra. — Priorat de Flavigny. — Professorat de Paris..... 105

CHAPITRE TROISIÈME

ZÈLE APOSTOLIQUE. — MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION

Début chez les Madelcines de Nancy. — Voreppe. — La

Vierge du Pavillon. — Petit séminaire de Romans. — Retraites ecclésiastiques. — Stations de Nancy, de Chalon-sur-Saône, de Lyon, des Missions étrangères à Paris. — Caractère de la prédication du P. Jandel et ses phases. — Imperfections et qualités. — Résultats..	123
--	-----

## CHAPITRE QUATRIÈME

### SUITE DU ZÈLE APOSTOLIQUE. — MINISTÈRE DE LA CONFESSION

Zèle du P. Jandel pour le confessionnal. — Extinction de voix qu'il y prend. — Son sentiment sur les consolations de la confession. — Réserve et sobriété dans la direction. — Impression qu'il y produisait. — Différents avis qu'il donnait. — Règlement de vie. — Désir de la perfection. — Fidélité aux Sacrements. — Bienfait d'une amitié sainte. — Zèle pour les bonnes œuvres. — Assistance des parents infirmes et souffrants. — La mort. — La croix. — Conformité à la volonté de Dieu. — Abandonnement parfait dans le délaissement. — Mort intérieure .....	141
---	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME

### SUITE DU ZÈLE APOSTOLIQUE. — ZÈLE POUR LA PROSPÉRITÉ DU TIERS-ORDRE

Admission de l'abbé Jandel dans le Tiers-Ordre à Rome. — Origines du Tiers-Ordre. — Zèle du P. Jandel à le répandre. — Composition du Manuel. — Lettre du P. Lacordaire pour en défendre la doctrine. — Le recrutement d'après M <sup>sr</sup> de Ségur. — Dispenses. — Admission des ouvrières. — Divers Tertiaires remarquables.....	159
--	-----

## CHAPITRE SIXIÈME

### APPEL A ROME POUR LE GÉNÉRALAT

Avènement et zèle de Pie IX. — Sollicitude pour les Ordres religieux. — On lui propose le P. Jandel comme Général. — Venue de celui-ci à Rome. — Hésitations parmi	
--	--

les conseillers du Pape. — Arrivée du P. Lacordaire. Exactitude de sa doctrine sur le pouvoir de l'Église. — Bref d'institution du P. Jandel.....	177
---	-----

---

## LIVRE III

### Depuis l'institution du P. Jandel comme vicaire général par Pie IX, jusqu'à son institution comme maître général 1850-1855

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### PRISE DE POSSESSION. — PRINCIPES DE CONDUITE

Bref d'institution. — Choix des armoiries. — Lettre de notification à tout l'Ordre. — Programme adopté. — Le B. Raymond de Capouc choisi pour modèle. — Successeurs de celui-ci; ressemblance de conduite. — Comment le P. Jandel les imite. — Sage pondération. Imperfections. Saints exemples.....	189
--	-----

#### CHAPITRE DEUXIÈME

##### ORGANISATION DE SON GENRE DE VIE

Grand travail avec peu de forces. — Les exercices de piété pris pour base. — Sage distribution du temps. — Sorties. — Rapports avec les Congrégations romaines. — Refus de solliciter des faveurs pour ses amis. — Choix des <i>Socius</i> . — Circulaire à tout l'Ordre pour développer son programme. — Lettre spéciale à la Province de France. — Utile concours du P. Besson.....	208
---	-----

#### CHAPITRE TROISIÈME

##### SAINTE-SABINE COUVENT D'OBSERVANCE

Sainte-Sabine rempli des souvenirs de saint Dominique. —

Centre et foyer d'observance dans le cours des siècles. — Le P. Hyacinthe Passerini, fondateur de la Congrégation de Sainte-Sabine. — Le P. Besson, Prieur. — L'observance attaquée. — Conférences pour la discuter. — Mémoire justificatif du P. Jandel au Pape. — Prières ardentes à Sainte-Sabine. — <i>In silentio et in spe erit fortitudo vestra</i> . — Solution inespérée. — Physionomie de Sainte-Sabine à cette époque.....	222
--	-----

## CHAPITRE QUATRIÈME

### RAPPORTS INTIMES AVEC PIE IX

Physionomie de Pie IX. — Motif principal du dévouement du P. Jandel au Pape. — Bienveillance de Pie IX pour Sainte-Sabine. — Envoi d'un poisson de 90 livres. — Une <i>Somme</i> de saint Thomas au goût de tous les Novices. — Pie IX au réfectoire de Sainte-Sabine. — Il visite, à Saint-Sixte, les peintures du P. Besson. — Audiences du P. Jandel ; comment le Pape l'accueille ; ce qu'il lui accorde. — Le P. Jandel à la chapelle Sixtine, son équipage, sa tenue, présence du Corps diplomatique, l'apparition et la voix du Pape. — Impressions du P. Jandel selon les fêtes ; la Semaine-Sainte ; les fêtes de Marie ; proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. — Pâques et l'Ascension. — Dîner avec le Saint-Père à Castel-Gandolfo. — La procession du <i>Corpus Domini</i> . — Les fêtes de la chapelle papale réglant les départs du P. Jandel et ses retours à Rome. ....	238
---	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VISITE DES PROVINCES DE L'ORDRE

Commencement de visite en Angleterre et en Irlande, en 1851. — Projets de visite dans le midi de l'Italie. — Préparatifs des effets de voyage. — Conduite en chemin. — Indifférence pour les curiosités. — Goût pour les souvenirs pieux. — Incidents des visites dans le midi de
---

l'Italie. — Supplications nocturnes. — Estime du peuple. — Tourte offerte aux capucins. — *Vous ne donnez pas de bon vin.* — Appui du roi de Naples. — Complots des révolutionnaires. — Leur rancune. — Résultats divers. 251

## CHAPITRE SIXIÈME

DERNIÈRES PEINES, DERNIERS CONSEILS, DERNIÈRES  
CONSOLATIONS DU PREMIER GÉNÉRALAT

Triste état de santé de M<sup>me</sup> Jandel, sa mort, douleur et prières de son fils. — Encyclique sur certains points de la règle, et lettre de Benoît XIII. — Consécration et inauguration de l'église de la Minerve. — Le P. Jandel malade au moment des fêtes, et visité par Pie IX. — Le P. Gaude, Cardinal. — Le P. Spada, Procureur général. .... 268

---

## LIVRE IV

Depuis l'institution du P. Jandel comme maître général par Pie IX, jusqu'à son élection par le chapitre général de Rome  
1855-1862

---

### CHAPITRE PREMIER

DÉCRET D'INSTITUTION, NOTIFICATION A L'ORDRE

Craintes de Pie IX sur la santé du P. Jandel. — Il l'institue Maître général proprement dit. — Circulaire du nouveau Maître général à l'Ordre : *Lumière et ardeur.* — Zèle pour les études. — L'antique méthode gardée, mais perfectionnée. — Conférences à Sainte-Sabine sur l'alliance de l'observance et de l'étude. — Hommes de mérite dont il favorise l'avancement. — Le cardinal Guidi. — Le cardinal Zigliara. .... 278

## CHAPITRE DEUXIÈME

### VISITES NOUVELLES ET PLUS FRUCTUEUSES

Importance des visites canoniques. — Plan qu'y suit le P. Jandel. — Connaissance préalable des situations. — *L'ascolta*. — Il procure le bien à tous les degrés. — Discretion, sténographie spéciale. — Impartialité. — Points principaux qui attirent son attention. — L'administration ; comptes fautifs. — Compassion pour les procureurs. — Inspection des objets de culte. — Réprimandes et avertissements. — Soins des Novices. — Prières demandées. — Visite de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Pologne. — Entrée en Russie interdite. . . . 292

## CHAPITRE TROISIÈME

### FRUIT DES VISITES DÉVELOPPÉ PAR CORRESPONDANCE

Décret de Pie IX sur les vœux simples ; oppositions ; adhésion du P. Jandel au Décret. — L'Esprit de pauvreté, base des conseils qu'il donne dans sa correspondance. — Désintéressement. — Horreur des délicatesses. — Guerre à l'esprit propre. — Confiance en Dieu dans les charges. — Alternatives d'abattement et de joie. — Immolation de l'amour-propre. — Esprit frondeur envers l'autorité. — Les novices, leurs orages. — Garder les sujets pénibles. — Œuvres de miséricorde, zèle pour les confessions, charité dans les conversations. . . . 313

## CHAPITRE QUATRIÈME

### RESTAURATION DE LA PROVINCE DE BELGIQUE ET DE LA PROVINCE D'OCCITAINE. — DIVERS TRAVAUX LITURGIQUES ET AGIOGRAPHIQUES

Origines et renaissance de la province de Sainte-Rose en Belgique. — Désirs croissants, dans le P. Jandel, de tendre plus fortement à l'idéal de l'Ordre. — L'importance des exercices intérieurs du cloître mieux comprise. Empressement à seconder, dans cette voie, les entrepri-

ses d'autres Instituts. — Fondation du couvent de Lyon commencée, le P. Besson Visiteur. — Chapitre de Flavigny. Le P. Lacordaire élu de nouveau Provincial. — Les offices divins favorisés par le P. Jandel, comme moyen de réparation. — Livres liturgiques. — Travaux artistiques. — Agiologie. — Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre. ....	333
--	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME

### VISITES ET CONSEILS A DIFFÉRENTS MONASTÈRES DE L'ORDRE RETRAITES AU MONASTÈRE DE MARINO.

Rôle des monastères dans l'Ordre. — Dévouement du P. Jandel aux religieuses de Santorin. — Monastère de Nay, son passé, sa reconstitution, essais qui en sortent. — Marino. — Retraites qu'y fait le P. Jandel. — Sentiments intérieurs qu'il y éprouve. — <i>Gethsémani</i> . — Résolutions qu'il y prend. — Forces acquises quand il revient à Rome. ....	355
---	-----

## CHAPITRE SIXIÈME

### LE SAINT-SIÈGE ET LA RÉVOLUTION

Plan et marche de la Révolution contre Rome. — Protestation des Généraux d'Ordre à Pie IX. — Le P. Jandel favorise les enrôlements dans l'armée pontificale. — Castelfidardo. — Circulaire aux religieux d'Italie pour les garder de la séduction. — Brochure du P. Lacordaire et sa mort. — Confidences de Pie IX au P. Jandel sur le pouvoir temporel. — Projet de le faire cardinal. — Son désir et ses espérances de laisser toute Supériorité. — Edition de <i>Fontana</i> annoncée. — Enseignements qui en résultent. — <i>Novissima verba</i> . ....	370
---	-----



## LIVRE V

De l'élection du P. Jandel comme Maître général  
jusqu'à l'invasion de Rome  
1862-1870

---

## CHAPITRE PREMIER

ÉLECTION DU P. JANDEL. — VISITE DE L'ANGLETERRE  
ET DE L'IRLANDE

Pie IX étend la durée du Généralat à douze ans. — Election du P. Jandel. — Un veau gras au réfectoire. — Lettre de l'élu à tout l'Ordre. — Il visite la Hollande. — Mort de son père. — Le cardinal Guidi. — M<sup>sr</sup> Gonin. — Départ pour l'Angleterre. — Pose de la première pierre du Couvent de Londres. — Le cardinal Wiseman. — Discours du cardinal Manning. — Impressions que produit la visite du Père général. — Maladie et mort du P. Brulé, son *Socius*. — Lettre aux provinces d'Angleterre et d'Irlande..... 386

## CHAPITRE DEUXIÈME

DIVERSES MALADIES DU P. JANDEL. — RESTAURATION DE LA  
PROVINCE DE TOULOUSE

NOUVELLES MALADIES. — PLUSIEURS MORTS ÉDIFIANTES  
PARMI SES ENFANTS

Etat maladif du P. Jandel presque permanent : faiblesse, ophthalmie, extinction de voix, varices, fièvres. — Il promet à Pie IX d'être *obéissant comme un novice*. — Un matelas imposé. — Encyclique et *Syllabus*. — Un fruit des mérites de la maladie : rétablissement de la Province de Toulouse. — Guérison inespérée d'une tumeur au côté. — Mérite de son abandon dans la mala-



dic. — Crainte naturelle de la mort. — Sainte Catherine de Sienna, Patronne de Rome. — M. Cartier encouragé dans sa traduction des œuvres de Sainte-Catherine et des conférences de Cassien. — Mort de la sœur du P. Jandel. — Une tertiaire, M <sup>lle</sup> Amélie Lautard, victime pour le Saint-Siège. — Le frère Louis Bramante.....	400
--	-----

## CHAPITRE TROISIÈME

### CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1868. — IMPORTANCE DE SES TRAVAUX.

Zèle du P. Jandel pour la cause des Saints et Bienheureux. — Quinze procès gagnés : B. Laurent de Ripafracta, B. Barthélemy de Cervières, BB. Grégoire et Dominique, B. Sybilline, B. Marie Mancini, B. Etienne Bandel, B. Aimon Taparelli; B. Antoine Pavonius, B. Pierre de Ruffia, B. Marc de Modène, B. Jacques des Bienfaits, BB. Martyrs d'Avignonet, B. Guala, BB. Martyrs du Japon, Saint Jean de Gorcum. — Efforts infructueux pour la cause du V. Barthélemy des Martyrs et de la V. Mère Agnès de Langeac. — Beauté des fêtes de 1868. — Tenue du Chapitre. — Pouvoirs des Chapitres généraux et leur concert avec ceux du Maître général. — Sage méthode que le P. Jandel introduit pour activer les travaux des Chapitres. — Projet de réédition des Constitutions, son importance et sa signification. — Bases du travail adoptées par le Chapitre. — Félicitations au P. Solla pour ses efforts à procurer la réunion de l'Espagne à l'Ordre. — Le Tiers-Ordre enseignant approuvé; son organisation, esprit qui le dirige dans l'éducation. — Séjour du P. Jandel à la Sainte-Baume; Circulaire à l'Ordre pour résumer les travaux du Chapitre général.	423
---	-----

## CHAPITRE QUATRIÈME

### ZÈLE POUR LA PROSPÉRITÉ DES SŒURS DU TIERS-ORDRE RÉGULIER ET DE LEURS ŒUVRES.

Le P. Jandel travaille comme simple religieux à l'organisa-

tion du Tiers-Ordre régulier ; confiance de M <sup>sr</sup> Parisis ; de M <sup>sr</sup> d'Héricourt. — Sagesse et discrétion de son concours comme Général. — Chaque œuvre dans sa sphère ; utilité de l'érection en congrégation ; unité d'esprit. — Port de l'habit dominicain. — Soins des convers. — Instructions du Père : esprit de zèle, oraison, pauvreté, obéissance. — Sa bonté pour les enfants. — Prédication par l'exemple à la chapelle, en récréation. — Mortification à table, pauvreté dans les vêtements. — Les novices infidèles à leur vocation. — Ménagement et tact à l'égard des âmes éprouvées. — Appui que donne le P. Jandel aux œuvres nouvelles : Béthani ; le P. Lataste et le culte de Saint-Joseph. — La Mère Marguerite Hallahan ; neuvaine à sainte Winfride pour la vue du Père général ; allocution qu'il fait pour une prise d'habit. — Contraste : la Mère Colombe, polonaise ; décision de sa vocation ; assistance paternelle du Père général ; bénédiction de Dieu sur son œuvre. — Congrégations amies, affiliées à l'Ordre et rendues participantes de ses biens spirituels : Sœurs de la Présentation de Tours, Missionnaires du B. Grignon de Montfort et Sœurs de la sagesse . . . . .	443
--	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME

### SOLLICITUDE POUR LES PROVINCES D'AMÉRIQUE ET POUR LES MISSIONS

Situation des Provinces de l'Amérique du Sud ; leur séparation d'avec le Chef de l'Ordre en 1804, et leur isolement du Commissaire général d'Espagne par suite de la guerre de l'*Indépendance*. — Le P. Jandel, empêché d'aller lui-même à leur secours, leur envoie un Visiteur, selon le désir de Pie IX. — Visite de la Province de Saint-Augustin, dans la République Argentine. — Visite de la Province de Saint-Laurent-Martyr, dans le Chili ; concours précieux du P. Benités et du P. Deboize. — Obstacles à la visite dans la Province de Saint-Jean-Baptiste, au Pérou. — Le Président Garcia Moreno

demande du secours pour la Province de Sainte-Catherine, V. M., à l'Equateur. Envoi du P. Larco et d'autres religieux. Appui que leur donne Garcia Moreno. Il demande de nouveaux renforts. Réponse du P. Jandel. — Projet d'un couvent dans le diocèse de Perpignan pour préparer des sujets à ces provinces lointaines. — Projet d'un séminaire pour les missions. — Zèle universel du P. Jandel pour les missions; gémissements sur l'insuffisance des ouvriers; soin d'encourager les missionnaires. — La pauvreté en mission et la conservation des ressources de la mission. — Désirs d'envoyer des apôtres en Afrique et au Japon. — Demande reçue des évêques du Canada, surtout de celui de Saint-Hyacinthe. — Mission de Trinidad. Religieux et Sœurs dominicaines victimes du <i>Vomito negro</i> . — Pères de Californie. ....	472
--	-----

## CHAPITRE SIXIÈME

## CONCILE ŒUCUMÉNIQUE DU VATICAN. — PRISE DE ROME

Pie IX médite la convocation d'un Concile. — Consultation des cardinaux, décision et indiction du Concile. — Circulaires du P. Jandel sur la dévotion au Saint Nom de Jésus, et sur les indulgences accordées par Pie IX, au Rosaire récité pour le Concile. — Ouverture : les évêques dominicains dans les commissions. Le P. Jandel parle sur le schéma <i>de Fide</i> ; texte adopté. — Ses convictions sur l'infailibilité; hautes vues du P. Lacordaire sur le même sujet. — Discours du P. Bianchi à la Chapelle Sixtine; son opuscule, Bref du Pape. — Tristesse du P. Jandel dans la crainte des maux à venir. — <i>Placet. Hæc dies quam fecit Dominus</i> . — La guerre franco-allemande éclate; les troupes françaises rappelées de Rome. — L'armée italienne marche sur Rome; les zouaves pontificaux et leur aumônier, le P. Doussot. Attitude miraculeuse et menaçante de la statue de saint Dominique, à Soriano. — Rome envahie; le dernier drapeau pontifical sauvé et partagé. ....	495
---	-----

## LIVRE VI

**Depuis la prise de Rome jusqu'à la mort  
du Père Jandel  
1870-1872**

## CHAPITRE PREMIER

CONDUITE DANS ROME ENVAHIE. — MALHEURS DE LA FRANCE,  
COMMUNE DE PARIS

Impressions du P. Jandel à la vue de Rome envahie. — Lutte contre les lois de confiscation. Encouragements aux religieux. Deux allocutions : le jour de Noël, *Non erat eis locus in diversorio* ; le jour de Pâques, *Exterriti sunt custodes... nolite timere, vos*. — Union nécessaire au milieu des angoisses de la France ; les Zouaves pontificaux, l'étendard du Sacré-Cœur, à Patay, à Rennes. — Le plus grand malheur de la France est de ne pas chercher le remède en Dieu. — Espérances illusoires de certains croyants ; les miracles, les prophéties, les paris sur les chances de restauration ; calculs sur la fin du monde. — Les martyrs d'Arcueil ; le P. Jandel envie leur sort. ☩ Circulaire sur la dévotion à saint Joseph et sur le centenaire de Lépante..... 512

## CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE GÉNÉRAL DE GAND. — CONSTITUTIONS

Circulaire de convocation du Chapitre général. — Circulaire en faveur de la mission de Mossoul ; ses espérances, sentiment du P. Besson. — Commencement du Chapitre général, difficulté de la tâche, assistance sensible de la grâce. — Principe fondamental adopté. — Ses applications : Office de nuit ; chant liturgique ; maigre perpétuel au réfectoire ; port de la laine ; orai-

son mentale ; petits couvents ; vigilance sur la réception des novices ; sage restriction apportée, pour les novices profès, à la jouissance de la voix active en chapitre ; études et professeurs spéciaux ; fermeté contre le libéralisme et attachement aux conseils du Saint-Siège. — Devoir d'enseigner aux peuples et de commencer par pratiquer soi-même le respect de l'autorité. — Résultat d'ensemble, les deux temples.....	527
--	-----

## CHAPITRE TROISIÈME

### DERNIER ÉTAT D'ÂME. — CONSOMMATION EN CHARITÉ

Progrès de l'esprit de foi dans le P. Jandel. — Attraites pour une vie intérieure plus grande. — Compassion envers les malheureux, bonnes œuvres secrètes à Rome ; reconnaissance pour les personnes qui l'aident à faire la charité. — Charité spirituelle ; poursuite d'une âme dévoyée et aigrie. — Dévotion au Sacré-Cœur ; il obtient de Pie IX la première bénédiction pour le vœu national de Montmartre. Lettre et documents à ce sujet. — L'Ordre entier consacré au Sacré-Cœur.....	544
---	-----

## CHAPITRE QUATRIÈME

### RÉUNION DES PROVINCES D'ESPAGNE

#### « NUNC DIMITTIS » — PREMIERS SYMPTOMES DE MALADIE

Origine et conséquences de la Bulle <i>Inter Gravioras</i> . — Efforts des Pères espagnols pour la faire révoquer ; alternatives d'espérances et d'échecs. — Pétition de la Province des Philippines au P. Jandel. — Son voyage en Espagne ; pieux pèlerinages. — Pie IX se montre favorable ; le P. Solla appelé à Rome, audience ; dernières négociations avec le gouvernement espagnol, succès ; la révolution le rend inutile. <i>Motu proprio</i> de Pie IX, Bulle de révocation : <i>Religiosorum Ordinum</i> . — Joie du P. Jandel, notification à l'Ordre. — <i>Nunc dimittis</i> ; pressentiment de sa fin ; dialogue de Marino. — Voyage en Corse, apparences d'excellente santé, symptômes menaçants au retour.....	558
--	-----

## CHAPITRE CINQUIÈME

## DERNIÈRE MALADIE. — SÉJOUR EN SUISSE

Derniers travaux à Rome. — *Cosi si prega*. — Voyage en Suisse, nuits sans repos, fatigue à dire la Sainte-Messe. Courage au travail, *le boulet du forçat*. — Conduite envers le médecin protestant de Nyón, étonnement de celui-ci. — Inappétence. — Promenades en voiture, ses impressions de promenade. — Voyage d'Estavayer. — Tout inutile; total abandon. — Avertissements, mort du P. Celle et du docteur de Nyon. — Retour décidé, cas de conscience. — La fête du Rosaire à Saint-Jean de Maurienne. — Passage à Turin, visite de M<sup>sr</sup> Ghilardi, impressions de M<sup>sr</sup> Pampirio. — *Je suis à mon poste*..... 569

## CHAPITRE SIXIÈME

## RETOUR A ROME ET MORT PRÉCIEUSE

Audience du Saint-Père. — Allègement passager, promenades du malade, il va voir sa place au cimetière. — Effroyable changement dans sa physionomie : l'âme plus belle et plus vaillante. — Défense de dire le bréviaire, trois *Ave Maria* donnés en échange ; efforts pour pouvoir continuer à dire la Sainte-Messe. — Mort du P. Spada. — Persévérance dans le travail. — Vertus : pauvreté, humilité, crainte d'être trop tranquille. — Prière de Pie IX à saint François d'Assise, rayon d'espérance ; le Père projette d'offrir une relique de saint Dominique au Pape. — Silence, mort cachée à laquelle Dieu l'incline. — Dernières occupations et dernières bénédictions. — *Ma croix est bien légère* ; vomissements de sang, *Salve Regina*, dernier soupir. — Funérailles, le catafalque, les Frères-Mineurs à l'autel, chants dominicains au chœur, assistance dans la nef. — Sépulture à San-Lorenzo. — Résumé de la vocation du P. Jandel. 584